UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE DES HUMANITÉS

EA 1339 LINGUISTIQUE, LANGUE ET PAROLE (LILPA)

Discipline : Sciences du langage

Spécialité : Didactique des langues et de français langue étrangère

THÈSE

présentée et soutenue publiquement par

Edem Kwasi BAKAH

ANALYSE DU DISCOURS ORAL DES GUIDES TOURISTIQUES ET DU DISCOURS ÉCRIT DES GUIDES DE VOYAGE : RÉGULARITÉS DISCURSIVES ET PERSPECTIVES DIDACTIQUES

TOME I

Sous la direction de Madame la Professeure Anémone GEIGER-JAILLET

Membres du jury :

Madame la Professeure **Anemone GEIGER-JAILLET,** Université de Strasbourg, France.

Monsieur le Professeur **Laurent Mageseta KASHEMA**, Université de Strasbourg, France.

Monsieur le Professeur **Gérald SCHLEMMINGER**, Pädagogische Hochschule, Karlsruhe, Allemagne.

Monsieur le Professeur **Domwini Dabire KUUPOLE**, Université de Cape Coast, Ghana.

Le 24 juin 2010

DÉDICACE

À VOUS NOS PARENTS, GILBERT ET VICTORIA

À VOUS NOTRE FEMME, MARIE ET NOTRE FILLE, EYRAM

À LA MÉMOIRE DE NOTRE ONCLE, DANIEL KUNKPE

REMERCIEMENTS

Si nous avons pu réaliser ce travail, c'est surtout grâce à la contribution de plusieurs personnes. Ainsi, aimerions-nous exprimer notre reconnaissance la plus sincère :

- à Madame la Professeure Anémone GEIGER-JAILLET, notre directrice de recherche, pour sa rigueur scientifique, sa disponibilité, sa patience et ses précieux conseils.
- à Monsieur le Professeur Gérald SCHLEMMINGER pour ses critiques utiles et ses encouragements.
- à tous les professeurs qui ont accepté de lire ce travail et qui ont répondu favorablement à l'idée d'être membres du jury de cette thèse.
- au Gouvernement Français d'avoir financé nos études à Strasbourg par l'intermédiaire de son ambassade au Ghana.
- à Monsieur le Professeur Laurent Mageseta KASHEMA, pour ses conseils et ses diverses contributions lors de notre séjour à Strasbourg.
- à Monsieur le Professeur Dabire Domwin KUUPOLE, notre mentor à l'Université de Cape Coast, d'avoir allumé en nous la passion pour la recherche scientifique et d'avoir énormément contribué à notre évolution académique.
- à toutes les personnes qui ont accepté de lire et corriger ce travail.
- à Monsieur le Docteur Mawuena ADJRANKOU-GLOKPO et Monsieur Mawouli Kokou DEFLY pour leur assistance immense pendant la collecte des données au Togo.
- à notre femme et notre fille pour leur patience, leur soutien moral et leur amour lors des moments difficiles de la rédaction de cette thèse.
- à notre famille pour leurs prières et leurs encouragements surtout notre mère pour avoir pris soin de notre fille pendant ces quatre années d'éloignement.
- à tous mes amis pour leur soutien et leur compagnie inestimable. Nous pensons notamment à Kafui ATAKPA, Joseph GBEKLE, Michael KUDI, Antoine DE-SOUZA, Moctar BOUBACHAR, Sylvia DEYEGBE, Marie-Noëlle ALLIHIEN, Irene OWUSU-BANAHENE, Franklin ADOTEVI, Daniel AYI-ADZIMAH et Kofi YIBOE.
- à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'aboutissement de ce travail.

RÉSUMÉ

L'étude se trouve à cheval sur l'analyse de discours et la didactique du français langue étrangère sur objectifs spécifiques. Il s'agit de la contribution d'une analyse du discours touristique en français à la formation des guides touristiques dans un contexte anglophone qui est celui du Ghana. D'une part, cette recherche identifie et analyse des régularités discursives spécifiques aux discours oraux des guides touristiques et aux discours écrits des scripteurs-guides. D'autre part, elle propose des perspectives didactiques issues de l'étude de ces marques discursives. Les variables analysées sont les thèmes discursifs, la polyphonie, les déictiques de personne et de non personne, les déictiques spatiaux et les déictiques temporels. L'étude part de l'hypothèse que les régularités discursives caractérisant le discours des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides sont analogues et complémentaires malgré les différences relatives à la spécificité de l'oral et de l'écrit. Le travail s'appuie sur un corpus oral de treize heures d'enregistrements sonores des visites guidées au Togo et un corpus écrit portant sur deux guides de voyage (*Petit Futé Togo* et *Petit Futé Ghana*) consacré respectivement au Togo et au Ghana. La transcription du discours oral s'inspire du système orthographique. Ainsi, l'analyse tient compte principalement des éléments linguistiques, ce qui exclut largement les éléments extralinguistiques (suprasegmentaux) définissant le discours oral. Au terme de l'étude, les résultats montrent neuf grands thèmes marquant le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides : l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture, l'économie, la géographie, les agents de sécurité, l'éducation et la préparation de son séjour. Cependant, seuls les thèmes récurrents et communs aux corpus oral et écrit sont analysés ; ces thèmes sont l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture et la géographie. Les analyses révèlent également la présence de la polyphonie chez les guides touristiques et les scripteurs-guides. Par rapport aux déictiques, l'oral et l'écrit manifestent des caractéristiques beaucoup plus similaires que différentes. Enfin, l'étude propose des perspectives didactiques sous forme d'activités de classe et de fiches pédagogiques pour une formation en français langue étrangère destinée aux guides touristiques au Ghana. Pour l'instant, seule une formation en anglais existe dans ce pays pour les guides malgré la présence des touristes francophones et le statut privilégié du français dans le système éducatif.

ABSTRACT

This study focuses on discourse analysis and teaching of French as a foreign language for specific purposes. The study is a contribution of tourism discourse analysis in French to the training of tour guides in an anglophone setting like Ghana. On one hand, the research identifies and analyzes discourse patterns common to oral discourse of tour guides and that of writer-guides. On the other hand, it offers didactic perspectives resulting from the study of the discourse patterns. The variables analyzed are discursive themes, polyphony, personal and non personal deictics, spatial deictics and temporal deictics. The study postulates that the discourse patterns characterizing oral discourse of tour guides and written discourse of writer-guides are similar and complementary despite discourse specific differences marking oral and written discourse. This research is based on an oral corpus comprising thirteen hours of audio recordings of guided tours in Togo and a written corpus from two tourist guides (*Petit Futé Togo* and *Petit Futé Ghana*) on Togo and Ghana. Orthographic system of transcription is used to transcribe the oral discourse. Thus, the analysis primarily takes into account linguistic elements and largely excludes the extralinguistic elements (suprasegmentals) defining oral discourse. The results of the study show nine major themes marking the discourse of tour guides and that of the writer-guides. These include political system, important personalities, history and population, culture, economics, geography, security agents, education and preparation for one's journey. However, only the most frequent themes identical to both corpora are analysed. These themes are political system, important personalities, history and population, culture and geography. The analysis also reveals the presence of polyphony in both the tour guides' and writer-guides' discourse. With regard to deictics, the oral and the written discourse exhibit more similarities than differences. The study proposes didactic perspectives in the form of classroom activities and lesson plans for training of tour guides in French as a foreign language in Ghana. This becomes necessary since the only training currently available in the country for tour guides is in English despite the presence of francophone tourists and the importance attached to French as a foreign language in the educational system.

Table des matières

DÉDICACE **3**

REMERCIEMENTS **4**

RÉSUMÉ **5**

ABSTRACT **6**

PARTIE I :

CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE **17**

Chapitre 1 : Introduction **18**

Chapitre 2 : Cadre sociolinguistique du Ghana et du Togo **25**

2.1 Situation géographique du Ghana et du Togo 25

2.2 Situation sociolinguistique du Ghana et du Togo 29

2.2.1 Situation sociolinguistique du Ghana 29

2.2.2 Situation sociolinguistique du Togo 34

2.3 Situation politico-historique du Ghana et du Togo 38

2.3.1 Situation politico-historique du Ghana 38

2.3.1.1 Époques précoloniale et coloniale 38

2.3.1.2 Époque postcoloniale 41

2.3.2 Situation politico-historique du Togo 43

2.3.2.1 Époques précoloniale et coloniale 43

2.3.2.2 Époque postcoloniale 45

2.4 Conclusion partielle 46

Chapitre 3 : Politique linguistique et tourisme au Ghana **48**

3.1 Système éducatif du Ghana 48

3.2 Notion de politique linguistique / planification linguistique 51

3.2.1 Aperçu historique de la politique linguistique au Ghana 54
3.2.2 Statut des langues ghanéennes et de l'anglais aujourd'hui 57
3.2.3 Statut du français au Ghana 60
3.3 Enseignement/Apprentissage du FLE à l'Université de Cape Coast 63
3.4 Filière tourisme à l'Université de Cape Coast 65
3.5 Tourisme au Ghana 69
3.5.1 Concept de tourisme 69
3.5.2 Aperçu historique du tourisme au Ghana 71
3.5.3 Activités économiques et tourisme 74
3.5.4 Importance économique du tourisme au Ghana 74
3.5.5 Attraits touristiques du Ghana 79
3.6 Conclusion partielle 83

PARTIE II :

OUTILS THÉORIQUES ET ÉLABORATION DU CORPUS 85

Chapitre 4 : Outils conceptuels d'analyse de discours 86

4.1 Notion de discours 86
4.2 Caractéristiques du discours 88
4.3 Discours oral et discours écrit 93
4.4 L'oral dans l'écrit 97
4.5 Types ou genres de discours 99
4.5.1 Typologies des discours 102
4.5.1.1 Typologies homogènes, intermédiaires, et hétérogènes 103
4.5.1.2 Typologies énonciatives 103
4.5.1.3 Typologies communicationnelles ou fonctionnelles 104
4.5.1.4 Typologies situationnelles 104

4.5.1.5 Autres typologies 105

4.5.2 Discours des scripteurs-guides et discours des guides touristiques comme genre discursif 106

4.5.3 Discours spécialisé ou discours produit en milieu professionnel 109

4.5.4 Discours monologal / discours dialogal 112

4.6 Discours du scripteur-guide et discours du guide touristique : fonctions identiques, différentes ou complémentaires ? 114

4.7 Conclusion partielle 122

Chapitre 5 : Approches d'analyse du discours 124

5.1 Notion d'énonciation 124

5.2 Polyphonie dans le discours 128

5.2.1 Notion de polyphonie 129

5.2.2 Locuteur et énonciateur 130

5.2.3 Polyphonie, rapport au style direct (discours direct) et rapport au style indirect (discours indirect) 133

5.2.4 Polyphonie et reformulations 135

5.2.4.1 Typologies de reformulation 136

5.3 Notion de subjectivité linguistique 139

5.3.1 Marqueurs d'embrayage 140

5.3.1.1 Deixis et anaphore 141

5.3.2 Marqueurs de modalités 145

5.3.2.1 Substantifs subjectifs 145

5.3.2.2 Adjectifs subjectifs 146

5.3.2.3 Verbes subjectifs 147

5.3.2.4 Adverbes subjectifs 147

5.4 Approche interactionnelle d'analyse du discours 148

5.4.1 Typologie des interactions 151

5.4.1.1 Interactions sans structure d'échange 151

5.4.1.2 Interactions à structure d'échange 152
5.4.1.2.1 Symétrique/complémentarité 152
5.4.1.2.2 Coopération/compétition 153
5.4.1.2.3 Nature des finalités 154
5.4.1.2.4 Caractère formel/informel 155
5.4.2 Unités de l'interaction 155
5.4.2.1 Interaction 156
5.4.2.2 Séquence 157
5.4.2.3 Échange 158
5.4.2.4 Intervention 158
5.4.2.5 Acte de langage 158
5.5 Analyse Différentielle de Discours (ADD) de Mourlhon-Dailles 159
5.5.1 Étapes préparatoires 160
5.5.2 Comparaison et effets déceptifs 161
5.5.3 Approche transdisciplinaire 162
5.6 Conclusion partielle 164
Chapitre 6 : Élaboration du corpus 166
6.1 Corpus oral 166
6.1.1 Description du corpus oral 166
6.1.2 Matériel d'enregistrement utilisé 173
6.1.3 Transcription du corpus 175
6.1.4 Code de transcription 176
6.1.5 Procédure et logiciel de transcription 180
6.1.6 Découpage et présentation du corpus oral 181
6.2 Corpus écrit 184
6.2.1 Description du corpus écrit 184

6.3 Choix des éléments discursifs et des segments analysés 186

6.4 Méthode d'analyse des données 187

6.5 Conclusion partielle 188

PARTIE III :

ANALYSE DU CORPUS ET PERPECTIVES DIDACTIQUES 190

Chapitre 7 : Analyse des thèmes présents dans le discours des guides et des scripteurs-guides 191

7.1 Organisation politique 192

7.1.1 Système politique démocratique 192

7.1.2 Système politique traditionnel ou chefferie 197

7.1.3 Remarques générales sur l'organisation politique 202

7.2 Personnalités importantes 206

7.2.1 Personnalités politiques 207

7.2.2 Personnalités bénévoles 210

7.2.3 Personnalités professionnelles 212

7.2.4 Remarques générales sur les personnalités importantes 216

7.3 Culture 218

7.3.1 Fêtes et rites initiatiques 219

7.3.2 Religion 222

7.3.3 Cuisine 227

7.3.4 Artisanat 229

7.3.5 Remarques générales sur la culture 231

7.4 Histoire et peuplement 234

7.4.1 Histoire 235

7.4.2 Peuplement 237

7.4.3 Remarques générales sur l'histoire et le peuplement 239

7.5 Géographie 240

7.5.1 Principaux traits géographiques du Togo et du Ghana 241

7.5.2 Remarques générales sur la géographie 246

7.6 Conclusion partielle 248

Chapitre 8 : Polyphonie dans le discours des guides touristiques et des scripteurs-guides 251

8.1 Rapport au style direct et rapport au style indirect : marques de la polyphonie chez les guides touristiques 251

8.2 Rapport au style direct et rapport au style indirect : marques de la polyphonie chez les scripteurs-guides 258

8.3 Reformulations chez les guides touristiques : marques de la polyphonie 262

8.3.1 Reformulations paraphrastiques (RP) : le marqueur *c'est-à-dire* 263

8.3.2 Reformulations non paraphrastiques (RNP) : le marqueur *en fait* 266

8.4 Reformulations chez les scripteurs-guides : marques de la polyphonie 267

8.4.1 Reformulations paraphrastiques : le marqueur *c'est-à-dire* 267

8.4.2 Reformulations non paraphrastiques : le marqueur *en fait* 269

8.5 Conclusion partielle 270

Chapitre 9 : Déictiques de personne et de non personne marquant le discours des guides et des scripteurs-guides 272

9.1 Déictiques de personne 272

9.1.1 *Je* et *tu* 272

9.1.2 *Je* et *tu* dans le discours des guides touristiques 273

9.1.3 *Je* et *tu* dans le discours des scripteurs-guides 276

9.1.4 *Nous* et *vous* 277

9.1.5 Possessifs 280

9.1.6 *Nous* et *vous* dans le discours des guides touristiques 280

9.1.7 *Nous* et *vous* dans le discours des scripteurs-guides 284

9.2 Déictiques de non personne 287

9.2.1 *Il/elle* 287

9.2.2 *Il/elle* dans le discours des guides touristiques 288

9.2.3 *Il/elle* dans le discours des scripteurs-guides 289

9.2.4 Le cas de *on* 290

9.2.5 *On* dans le discours des guides touristiques 292

9.2.6 *On* dans le discours des scripteurs-guides 293

9.3 Synthèse sur les déictiques de personne et de non personne à l'oral et à l'écrit 295

9.4 Conclusion partielle 299

Chapitre 10 : Déictiques spatiaux marquant le discours des guides et des scripteurs-guides 300

10.1 Adjectifs démonstratifs : ce/cet/cette/ces 300

10.1.1 Adjectifs démonstratifs dans le discours des guides touristiques 301

10.1.2 Adjectifs démonstratifs dans le discours des scripteurs-guides 303

10.2 Pronoms démonstratifs : ça, ceci, cela, celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci et ceux-là 305

10.2.1 Pronoms démonstratifs dans le discours des guides touristiques 306

10.2.2 Pronoms démonstratifs dans le discours des scripteurs-guides 311

10.3 Présentatifs 314

10.3.1 Présentatifs autonomes v*oici/voilà* dans le discours des guides touristiques 316

10.3.2 Présentatifs autonomes v*oici/voilà* dans le discours des scripteurs-guides 319

10.3.3 Présentatifs non-autonomes dans le discours oral des guides touristiques: *j'ai*, *nous avons / on a*, *vous avez / vous trouverez / vous verrez*, *il y a* et *c'est* 321

10.3.3.1 *J'ai* 321

10.3.3.2 *Nous avons* et *on a* 322

10.3.3.3 *Vous avez* / *vous trouverez / vous verrez* 324

10.3.3.4 *Il y a* et *c'est* 326

10.3.4 Présentatifs non-autonomes dans le discours des scripteurs-guides 328

10.3.4.1 *On a* 328

10.3.4.2 *Vous avez* et *vous trouverez* 329
10.3.4.3 *Il y a* et *c'est* 329
10.4 Adverbiaux 330
10.4.1 *gauche/droite* 332
10.4.1.1 *Gauche/droite* dans le discours des guides touristiques 332
10.4.1.2 *Gauche/droite* dans le discours des scripteurs-guides 336
10.4.2 *derrière/devant* 338
10.4.2.1 *derrière/devant* dans le discours des guides touristiques 339
10.4.2.2 *derrière/devant* dans le discours des scripteurs-guides 343
10.4.3 *Ici/là/là-bas* 344
10.4.3.1 *Ici/là/là-bas* dans le discours des guides touristiques 344
10.4.3.2 *Ici/là/là-bas* dans le discours des scripteurs-guides 349
10.5 Synthèse sur les déictiques spatiaux à l'oral et à l'écrit 351
10.5.1 Démonstratifs 351
10.5.1.1 Adjectifs démonstratifs 352
10.5.1.2 Pronoms démonstratifs 353
10.5.2 Présentatifs 356
10.5.3 Adverbiaux 359
10.5.3.1 *gauche/droite* 359
10.5.3.2 *derrière/devant* 363
10.5.3.3 *Ici/là/là-bas* 364
10.6 Conclusion partielle 366
Chapitre 11 : Déictiques temporels marquant le discours des guides et scripteurs-guides 367
11.1 Déictiques temporels 367
11.1.1 Désinences verbales 368
11.1.2 Adverbes 369

11.1.3 Prépositions et adjectifs temporels déictiques 370
11.2 Simultanéité dans le discours des guides touristiques 370
11.3 Simultanéité dans le discours des scripteurs-guides 377
11.4 Antériorité dans le discours des guides touristiques 380
11.5 Antériorité dans le discours des scripteurs-guides 382
11.6 Postériorité dans le discours des guides touristiques 383
11.7 Postériorité dans le discours des scripteurs-guides 386
11.8 Synthèse sur les déictiques temporels 388
11.9 Conclusion partielle 393
Chapitre 12 : Perspectives didactiques 394
12.1 Langue générale vs langue spécialisée 394
12.1.1 Français général vs Français sur objectif spécifique 395
12.1.2 Français sur objectif spécifique vs Français de spécialité 397
12.2 Diversité du public spécifique 400
12.3 Élaboration de programme de formation en FS/FOS 404
12.3.1 Demande de formation 405
12.3.2 Analyse des besoins 406
12.3.2.1 Dimension interculturelle 408
12.3.2.2 Rythme et mode des formations 410
12.3.2.3 Lieu, durée des formations et nombre d'apprenants 411
12.3.2.4 Souplesse du concepteur vis-à-vis des besoins du public 412
12.3.3 Collecte des données 413
12.3.4 Analyse des données et élaboration didactique 418
12.4 Contenu du français pour les guides touristiques 423
12.5 Activités didactiques du français pour les guides touristiques 426
12.5.1 Exemple d'une activité sur la compétence en expression orale : Présenter un attrait touristique 426

12.5.2 Exemple d'une activité sur la compréhension orale : Décrire les procédés de réaliser quelque chose 433

12.5.3 Fiches pédagogiques 439

12.5.3.1 Fiche pédagogique 1 : Présenter une personnalité importante 439

12.5.3.2 Fiche pédagogique 2 : Donner l'itinéraire d'une visite guidée 442

12.6 Conclusion partielle 445

Chapitre 13 : Conclusion générale 447

Références bibliographiques 457

Liste des tableaux 477

Liste des figures 479

Index des notions 480

Index des auteurs 485

Liste des sigles 488

Tome II : Annexes

Table des matières ……3

CORPUS ORAL……4

Corpus de Kara : Visite de Kara et ses environs (Région de Kara) ……...5

Corpus de Kpémé : Visite de l'usine de phosphate à Kpémé (Région Maritime) ……...50

Corpus de Kpalimé 1 : Visite du Château Vial de Kpalimé (Région des Plateaux) …….....88

Corpus de Kpalimé2 : Visite du Château Vial de Kpalimé (Région des Plateaux) 176

CORPUS ÉCRIT……...217

Quelques extraits de *Petit Futé Ghana* (2009)……218

Quelques extraits de *Petit Futé Togo* (2008 - 2009)……...223

PARTIE I :

CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

Chapitre 1 : Introduction

> « Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur opèrent dans des contextes national et international qui évoluent vite aussi bien économiquement que socialement. Les changements intervenus sur le marché du travail nécessitent des connaissances et des compétences de nature différente, surtout une meilleure compréhension des langues, des cultures et des méthodes de gestion des entreprises des autres pays. Les universités sont donc amenées à renouer leurs programmes pour que cela recouvre, en plus de la mobilité des étudiants et l'élaboration des programmes, le perfectionnement et la mobilité du personnel, de même que des stratégies explicitement définies par les établissements pour s'adapter à cette évolution et en tirer parti. Il s'agit des programmes qui se définissent en termes d'un contenu ayant une orientation qui vise à préparer les étudiants à fonctionner (sur le plan professionnel et social) dans des contextes multiculturels » (E. K. Bakah, 2009 : 249).

La didactique des langues vivantes étrangères n'échappe pas à cette révolution. D'après S. P. Johnson (2004 : 32), dans les universités aux États-Unis par exemple, on constate que l'opposition entre, d'une part, le français langue de la littérature et de la culture, et, d'autre part, le français des affaires, tend à se résoudre dans le développement de cours touchant à ces deux domaines et qui se révèlent complémentaires. La formation des enseignants tend à suivre la même évolution. Traditionnellement, les départements de français dans les universités américaines proposent un cursus composé de cours de grammaire (langue), de culture et de littérature. Depuis une dizaine d'années, le français des affaires voire le français de spécialité (FS) s'intègre dans les cursus universitaires, mais presque exclusivement au niveau du *Bachelor of Arts* (le niveau Licence en France). Ces révélations au niveau des changements que subissent les cursus dans les universités américaines constituent la tendance révolutionnaire qui caractérise l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère (FLE) dans le monde actuel. Autrement dit, la nécessité d'adapter les cursus universitaires aux besoins professionnels et sociaux est un fait incontournable dont dépend le succès de l'enseignement des langues étrangères au niveau supérieur.

Notre recherche s'inscrit dans les projets de l'Université de Cape Coast au Ghana où nous avons enseigné le français langue étrangère. Il s'agit d'une réorientation de l'enseignement/apprentissage du FLE qui aura, pour public, non seulement les étudiants en Lettres et ceux en Sciences de l'Éducation mais aussi ceux des disciplines non linguistiques y compris les étudiants de la filière « tourisme ». L'objectif d'intégrer le français dans le cursus de ces derniers est de préparer ces futurs agents touristiques pour qu'ils puissent exercer leurs

futurs métiers en se servant du français. Le métier des guides touristiques faisant partie intégrante du cursus de tourisme, il serait exigé de former un tel public pour qu'il soit capable de faire le guidage, fonction centrale du guide, en français face aux touristes francophones. Cette formation doit amener les enseignants à s'interroger sur le discours qui circule dans le domaine touristique, un discours qu'ils sont censés faire apprendre aux apprenants ; il s'agit d'un discours qui repose essentiellement sur le support oral et le support écrit. Mener une enquête sur le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides se trouve ainsi justifié.

Depuis quelques années, l'activité touristique au Ghana connaît une pleine expansion (V. B. Teye, 2000) avec une croissance numérique : les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 113 784 en 1988 à 491 129 en 2006 alors que pendant la même période, les recettes touristiques des arrivées internationales voient une croissance de $55 34 millions à $986 80 millions. Actuellement, le tourisme constitue le troisième secteur de l'économie ghanéenne après l'or et le cacao (Ghana Tourist Board, 2005, 2006, 2008 - 2009 ; Ghana Statistical Service, 2006). Le tourisme occupe ainsi une place importante dans le développement économique du pays. Des programmes de formation en tourisme sont mis en place dans certaines universités du pays, notamment l'Université de Cape Coast, afin de fournir à l'industrie touristique le personnel requis. Cependant, malgré le fait que le Ghana soit borné par des pays francophones et que la présence des touristes francophones au pays ne cesse d'accroître, la formation des agents touristiques ignore le français langue étrangère bien que le français soit la seule langue étrangère reconnue et privilégiée dans le système éducatif ghanéen.

Aujourd'hui, l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère au Ghana vit un vent de changement où les universités voient le besoin d'élargir l'orientation de l'enseignement du français langue étrangère (FLE) vers les publics spécifiques qui sont adultes professionnels ou les universitaires en formation initiale dans des disciplines non linguistiques. Par exemple, le français scientifique et le français des affaires sont proposés respectivement par Kwame Nkrumah University of Science and Technology et University of Ghana aux étudiants dans les disciplines non linguistiques. Dans une étude effectuée à l'Université de Cape Coast, E. K. Bakah (2007 : 111) observe que « […] le Département de Tourisme et d'Hôtellerie reconnaît l'importance de faire le choix d'une langue étrangère soit le français soit une autre langue obligatoire et l'(es) intégrer dans ses cursus étant donné leur

importance. » Selon lui, le Département de Tourisme et d'Hôtellerie a formulé une demande auprès du Département de Français de la même université, portant sur la formation en français langue étrangère des étudiants de la filière tourisme. Il s'agit d'un public spécifique en formation initiale dont le cursus est en anglais.

Le focus d'une telle formation ne sera pas sur la langue elle-même. Il portera plutôt sur une optique utilitaire tenant compte des situations de communication dans lesquelles les apprenants seront amenés à utiliser le français. L'apprentissage doit être utile aux apprenants par rapport à leur future profession. Cela nécessite une sensibilisation de l'enseignant et de l'apprenant aux discours produits dans le domaine touristique. L'analyse de discours constitue la clé à l'entrée dans ce champ spécialisé. Ce point de vue est également exprimé par D. Abry (2007 : 39) :

> « L'analyse des discours spécialisés permet donc de mettre en évidence leurs caractéristiques linguistiques, pragmatiques, etc. et de les situer dans une pratique professionnelle ou disciplinaire, afin de cibler des compétences que les apprenants doivent acquérir pour maîtriser ces discours. »

En ce qui concerne le français pour les guides touristiques, les apprenants doivent maîtriser les phénomènes linguistico-discursifs caractérisant les productions orales des guides touristiques et des productions écrites des scripteurs-guides. Ces éléments définiront, entre autres, le contenu et les activités du programme de formation. Ceci implique un travail préalable qui vise l'analyse du discours touristique, le discours tel qu'il se manifeste chez les guides touristiques et les scripteurs-guides car « les discours spécialisés ne ressemblent pas toujours à ce que l'on imagine » (D. Abry, 2007 : 37). C'est dans cette perspective-là que se situe notre problématique. L'étude cherche à répondre à trois questions principales :

1. Quelles régularités discursives caractérisent le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides ?
2. En quoi les régularités discursives marquant le discours oral des guides touristiques se rapprochent-elles de celles caractérisant le discours écrit des scripteurs-guides ?
3. En quoi l'étude des traits discursifs du discours touristique pourrait être mise au service d'élaboration d'un programme de formation destiné aux guides touristiques ghanéens ?

Travailler avec une langue suppose qu'on prenne connaissance non seulement des situations d'emploi de cette langue mais aussi du discours qu'on doit prononcer. Le guide

touristique exerçant son métier se trouve en face de deux discours : le discours oral qu'il adresse aux touristes et le discours écrit des guides de voyage qu'il consulte pour préparer le premier. Des études mettant en rapport le discours oral et le discours écrit dans un domaine spécifique montrent une différence énorme entre l'oral et l'écrit. Un cas exemplaire est l'étude menée par D. Biber (2006) sur l'anglais académique. Au terme de son étude, D. Biber (2006 : 228) observe que « spoken university registers are strikingly different in their typical linguistic characteristics from written university registers. » Cependant pour F. Sitri (1996 : 158), « […] les marques qui caractérisent le " discours professionnel se retrouvent dans les productions orales aussi bien que dans les productions écrites […] et en particulier si l'on travaille sur des discours spécialisés, supports écrits et oraux peuvent se compléter. » En partant de ces deux perspectives, nous faisons l'hypothèse que les régularités discursives caractérisant le discours des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides sont analogues et complémentaires malgré les différences relatives à la spécificité de l'oral et de l'écrit. Autrement dit, les marques discursives qui caractérisent le discours touristique se retrouvent dans les productions orales aussi bien que dans les productions écrites.

Dans toute analyse du discours, les analyses produites « sont souvent exploitées par les instances productrices de discours, mais ces dernières s'adressent même de plus en plus souvent à l'analyste du discours pour des missions de conseil, d'expertise, et de diagnostic » (G. Cislaru et al., 2008 : 12). En didactique des langues, l'analyse de discours permet à l'enseignant de sélectionner les situations de communication à traiter, les aspects culturels à étudier, les savoirs langagiers à développer en priorité et de construire les activités d'enseignement ; il élabore son propre matériel (D. Abry, 2007). Ainsi, l'objectif principal de cette recherche consiste à conduire une analyse du discours aboutissant à l'identification des marques et des tournures spécifiques au discours touristique (le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides) et qui serviront de point d'appui à un programme de formation destiné aux (futurs) guides touristiques d'expression anglaise. D'une part, la recherche vise à étudier des régularités discursives marquant le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides en français et d'autre part, elle cherche à proposer des perspectives didactiques qui pourraient découler d'une telle étude.

Cette étude pionnière en analyse de discours appliquée à la didactique du français de spécialité ou du français sur objectif spécifique (FOS) au Ghana ouvrira des pistes intéressantes pour des recherches en la matière au Ghana. Les enseignants-chercheurs et les

jeunes chercheurs travaillant en analyse de discours et en didactique trouveront ce travail utile tant dans l'originalité de son approche que dans les analyses et les perspectives qu'il offre. L'étude permettra à d'autres acteurs de l'enseignement du français au Ghana (comme les universités et l'Ambassade de France au Ghana) de mieux apprécier les implications matérielles, institutionnelles et didactiques dans tout programme de formation linguistique visant la diversification du public concerné par l'enseignement du français au Ghana.

La présente recherche contribuera à la connaissance existante dans les domaines d'analyse de discours et celui de didactique des langues. Elle nous placera également, en tant qu'enseignant du français langue étrangère, dans une bonne position afin d'assurer efficacement dans notre université, la formation en français sur objectifs spécifiques dont relève une formation en français ciblant les étudiants en tourisme. Ce travail nous équipera en termes de connaissances en analyse de discours et en élaboration des activités pédagogiques. Une telle expérience nous permettra non seulement de mettre en place dans notre université, des formations en français langue étrangère pour des publics spécifiques, mais aussi de concevoir des modules en français de spécialité / sur objectifs spécifiques pour les étudiants en Sciences du langage. Les connaissances acquises nous permettront également de poursuivre des recherches dans les domaines de l'analyse de discours et de la didactique pour le développement de notre projet professionnel.

Pour entreprendre cette étude, nous avons collecté des données d'enregistrements audio de visites guidées au Togo et des corpus écrits des guides de voyage portant sur le Ghana et le Togo : il s'agit de *Petit Futé Ghana* (2009) et de *Petit Futé Togo* (2008 - 2009). Un échantillon accidentel a été opéré pour le choix de ces deux guides de voyages dans la mesure où c'étaient les seuls sur le marché portant uniquement sur les deux pays. Pour le discours oral, nous avons effectué des enregistrements en bus lors des voyages et sur les sites touristiques. Le discours oral enregistré est transcrit, codé et analysé. Le discours écrit aussi est codé et analysé. Les extraits du corpus sont numérotés. La numérotation n'est pas continue ; les extraits de chaque chapitre sont numérotés à partir de 1. Par exemple, l'extrait 43 est le dernier extrait du chapitre neuf et le premier extrait du chapitre dix est désigné *extrait 1*. L'analyse a tenu compte des éléments linguistiques ; cela implique que les éléments extralinguistiques caractérisant le discours oral sont largement exclus. L'analyse consiste essentiellement à repérer les régularités discursives marquant les deux discours, à les analyser

et à faire une comparaison des deux discours en termes de ces caractéristiques. L'interprétation des données est faite en lumière des hypothèses de départ.

Il importe de contextualiser l'usage de certaines terminologies dans le cadre de cette recherche. Dans notre étude, nous entendons par *guide de voyage* ou *guide pratique*, un livre écrit sur des destinations touristiques destiné aux futurs touristes et par *guide touristique* ou *guide*, une personne ayant comme fonction la conduite des touristes sur un ou des sites touristiques. Cette dichotomie est nécessaire afin de distinguer le matériel écrit de l'individu puisque les termes de *guide touristique* et de *guide* s'emploient très souvent dans la littérature touristique comme des synonymes pour désigner à la fois l'individu et l'ouvrage. De même, le terme *scripteur-guide* s'utilise pour renvoyer au *scripteur* du discours écrit qui se trouve dans un guide de voyage. Le mot *guide* est rajouté au scripteur dans le contexte de ce travail afin d'établir des analogies (comme nous le verrons dans les outils théoriques) entre le discours du guide touristique et celui du scripteur. Nous sommes d'avis que le scripteur, en donnant des informations sur les destinations, remplit aussi la fonction d'un guide touristique. Les deux guides de voyage analysés ici sont coécrits par deux personnes (D. Auzias et J. - P. Labourdette). Dans le cadre des analyses, *scripteur-guide* (au singulier) est parfois utilisé pour désigner *scripteurs-guides* (au pluriel).

Nous distinguons également les tableaux et les figures. Les tableaux sont des graphiques constitués de cases en colonnes et en lignes alors que les figures sont des représentations graphiques d'un ensemble de points. À part les extraits du corpus oral, les tableaux numérotés comportent généralement des données statistiques et des résumés de certains résultats. Par rapport aux figures, elles sont aussi numérotées et servent à illustrer des concepts.

Le travail est structuré en trois parties composées des chapitres. La première partie porte sur le cadre général de l'étude : elle est composée de trois chapitres. Le premier chapitre concerne l'introduction, le deuxième présente le cadre sociolinguistique du Ghana et du Togo, et le troisième discute de la politique linguistique et du cadre touristique du Ghana. La deuxième partie présente les outils théoriques et le cadre méthodologique. Deux chapitres sont consacrés au cadre théorique et un chapitre à la méthodologie. Enfin, la troisième partie comprend sept chapitres : cinq chapitres abordent l'analyse des variables telles que les thèmes marquant le discours oral et le discours écrit, la polyphonie, les déictiques de personne et de

non personne, les déictiques spatiaux et les déictiques temporels ; un chapitre porte sur les perspectives didactiques et un dernier chapitre est consacré à la conclusion générale. Les analyses fournissent des réponses aux deux premières questions de la recherche et confirment notre hypothèse alors que les perspectives didactiques répondent à la dernière question de la recherche relevant des implications didactiques de l'étude. Une conclusion générale sous forme de résumé, de limitations et d'ouvertures est tirée à la fin.

Chapitre 2 : Cadre sociolinguistique du Ghana et du Togo

Ce deuxième chapitre a pour objectif de contextualiser notre étude. Il s'agit d'une présentation sur le Ghana et le Togo du point de vue géographique, linguistique et politico-historique. Ces variables sont discutées dans une perspective comparative visant à mettre en évidence les rapprochements entre le Ghana et le Togo. Cette approche comparative se justifie par le fait que notre corpus porte sur ces deux pays. Ainsi, la présentation nous permettra de constituer un cadre pertinent pour l'interprétation des données relatives au contexte de l'étude. Dans un premier temps, nous aborderons la situation géographique des deux pays. Dans un deuxième temps, la situation sociolinguistique des pays sera analysée. Enfin, nous présenterons des données politico-historiques des deux pays. Pour ce faire, nous partons de l'hypothèse que le Ghana et le Togo partagent des similarités d'ordre géographique, sociolinguistique et politico-historique.

2.1 Situation géographique du Ghana et du Togo

La République du Ghana est un état anglophone de l'Afrique occidentale baigné au sud par le Golfe de Guinée (soit une longueur de 539km) et entouré par trois pays francophones : la Côte d'Ivoire à l'ouest, le Burkina Faso au nord et le Togo à l'est. Ayant une superficie de 238 537 km^2, le pays est divisé en dix régions administratives décentralisées : la Région Nord, la Région Est, la Région Ouest, la Région Centrale, la Région Nord-Est, la Région Nord-Ouest, la Région Volta, la Région Ashanti, la Région Brong-Ahafo et la Région Greater Accra. Chaque région a sa capitale : par exemple la capitale de la Région Greater Accra est Accra, une ville qui sert aussi de capitale au pays. Outre les démarcations régionales, le pays est aussi divisé en 170 districts (Ministry of local government and rural development et Maks publications and media services, 2006) et 230 circonscriptions électorales (Electoral Commission of Ghana, 2010). Les districts sont dirigés par des gouvernements locaux avec une assemblée présidée par le préfet du district. Le pays compte actuellement 23, 832, 495 millions d'habitants (Central Intelligence Agency, s.a.). La figure 1 présente les dix régions et leur capitale aussi bien que la situation géographique du pays par rapport à ses pays voisins ouest-africains.

Figure 1 : Carte géographique du Ghana

Source : Wikimedia commons (2010).

Selon P. Puy-Denis (1994), en matière de relief, le Ghana est un pays généralement peu élevé et assez plat ; un peu plus de la moitié de son territoire est en dessous de 150 mètres d'altitude. Au sud, sur le littoral, on trouve un paysage bas et plat d'où émergent ses pitons rocheux, les inselbergs. La chaîne de l'Akwapim-Togo, qui se poursuit jusqu'à la vallée du Niger, atteint au Ghana une altitude moyenne de 450 mètres, avec des hauteurs situées entre 600 et 900 mètres le long de la frontière avec le Togo. Le mont Afaja, avec une culminance à 872 mètres, est le point le plus élevé du Ghana.

La rivière la plus importante est la Volta, dont le bassin couvre les trois quarts du Ghana et déborde sur le Burkina Faso, le Togo et la Côte d'Ivoire. Ce bassin se subdivise en bassins plus petits appartenant à la Volta Noire, à la Volta Blanche et à l'Oti.

Le Ghana est divisé en quatre régions climatiques. La zone équatoriale occidentale sud, couverte par une forêt pluviale, se situe à la pointe sud-ouest. Elle est la région la plus humide

du Ghana dont la température varie autour de 30 ^{o}C ; Axim est la ville la plus importante de cette région. La deuxième région représentée par Accra, est nommée *équatoriale sèche* ; elle couvre la plaine côtière. Elle jouit d'un régime maximum double, avec deux saisons sèches plus marquées que la zone équatoriale occidentale sud. Une zone semi-équatoriale humide s'étend au nord des deux premières régions climatiques et couvre le Dissected Forest Plateau, les plateaux du sud du bassin de la Volta, et la chaîne Akwapim-Togo. La première saison des pluies court de mai à juin, avec un pic en juin, et la seconde de septembre à octobre. Kumasi est la ville la plus représentative de cette zone. La dernière région climatique est le climat tropical continental situé au nord. La saison des pluies, unique, y dure de mai à octobre. Les températures vont de 36 ^{o}C en mai à 27 ^{o}C en août. On rencontre deux saisons des pluies, de mai à juin et de septembre à octobre. La ville la plus représentative de cette zone est Zuarungu (P. Puy-Denis, 1994).

Le Togo comme le Ghana est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Le pays est borné au sud par le golfe de Guinée et au nord par le Burkina Faso. Il a des frontières communes aussi avec le Bénin à l'est et le Ghana à l'ouest. Le Togo couvre une superficie de 56 785 km^2 avec 56km de côte. La capitale est Lomé. Cinq régions administratives composées de préfectures constituent les subdivisions géographiques. La Région Maritime et la Région des Plateaux se situent au sud tandis que la Région de la Kara et la Région des Savanes sont au nord. La Région Centrale sépare les régions du sud et celles du nord. Les régions sont réparties en préfectures administrées par des préfets. Depuis 1991, le Togo comprend 30 préfectures et 4 sous-préfectures (Togo, Ministère de l'éducation, 2008). La population est estimée à 6, 019, 877 millions d'habitants (Central Intelligence Agency, s.a.). La situation géographique du Togo et certaines de ses grandes villes sont représentées dans la figure 2 :

Figure 2 : Carte géographique du Togo

Source : Central Intelligence Agency (s.a.).

Une chaîne de montagnes anciennes dont le point culminant est le mont Agou (986m) traverse le pays en écharpe du Sud-ouest au Nord-est. Au Sud se trouvent une région littorale sablonneuse où est située Lomé la capitale, une zone argileuse dont l'altitude varie de 60 à 200 mètres, et une région constituée par le plateau cristallin du bassin du fleuve Mono. Au Nord des Monts Togo sont situés le bassin de la rivière Oti, affluent du fleuve Volta, et la plaine du Nord-Ouest, savane sèche qui s'étend jusqu'à la frontière burkinabé. Le réseau hydrographique comprend deux bassins : celui de l'Oti au Nord des Monts Togo et celui du Mono au Sud. Par ailleurs, la région littorale comporte un important réseau lagunaire.

Le Togo est partagé en deux zones climatiques. Au Sud, le pays connaît un climat de type sub-équatorial avec une grande saison sèche de mi-novembre à mars, une grande saison des pluies d'avril à juillet, une petite saison sèche d'août à septembre et une petite saison de pluies d'octobre à mi-novembre. Au Nord prévaut un climat de type soudanien avec une saison sèche de novembre à mars. La saison sèche est accentuée dans tout le pays par l'harmattan, un vent sec en provenance du désert saharien. La pluviométrie, influencée par le

relief, augmente avec l'altitude et varie entre 850 et 1650 mm d'eau par an (Togo, Ministère de l'éducation, 2008).

En ce qui concerne la superficie, le Ghana est plus grand que le Togo. Cette remarque vaut également pour la population des deux pays. Avec une superficie de 632 834 km^2, la France métropolitaine est respectivement environ deux fois et onze fois plus grande que le Ghana et le Togo. Du fait de l'enclavement du Ghana dans un ensemble de pays francophones, le français pourrait constituer pour lui, un vecteur d'intégration régionale. J. Bukari (2009 : 2) partage ce même avis lorsqu'il remarque que :

> « […] for any meaningful economic, political, sociocultural, and technological activities and networking to take place between Ghana and her immediate neighbors, Ghanaian citizens would need to be able to communicate in French language. »

Nous retenons également que les deux pays ont en commun des éléments géographiques tels que la chaîne de l'Akwapim-Togo, l'Oti (un bassin de la Volta), la zone littorale et les deux saisons climatiques (la saison pluvieuse et la saison sèche). Etant voisins, le Ghana et le Togo auraient d'autres similarités surtout dans les domaines linguistiques, politico-historiques et culturels. Cette hypothèse est confirmée dans les sections suivantes portant sur la situation sociolinguistique et les données politico-historiques des deux pays.

2.2 Situation sociolinguistique du Ghana et du Togo

2.2.1 Situation sociolinguistique du Ghana

Selon M. Diki-Kidiri (2004 : 45), « dominant dans le monde, normal en Afrique, le multilinguisme caractérise les situations linguistiques sans toutefois en masquer la diversité. » Le multilinguisme renvoie à l'utilisation à l'intérieur d'une même communauté de plusieurs langues ; d'un côté on a multilinguisme individuel et de l'autre, le multilinguisme comme phénomène de société (J. Kouassi, 2000). La multiplicité des langues en Afrique est mise en évidence par M.-L. Ropiya (1997 : 30) :

> « Quelques 105 millions de personnes parlent 410 langues au Nigéria, 30 millions de Zaïrois utilisent 206 langues et l'on compte en Ethiopie 97 langues pour quelques 45 millions d'habitants. La diversité ne caractérise pas seulement les

> géants. Au Cameroun, 185 langues sont parlées par 8 millions d'habitants, ce qui donne en moyenne 50 000 personnes par langue ; 3 millions de Béninois se partagent 58 langues et deux millions de Congolais disposent de 31 langues. En revanche, on trouve seulement quatre langues en Mauritanie et 10 au Niger » (M.-L. Ropiya, 1997 : 30).

Nous voyons par là qu'il serait difficile de parler d'un état monolingue en Afrique ; « aucun pays d'Afrique et des îles adjacentes n'est monolingue » (M. Diki-Kidiri, 2004 : 47). Cette situation linguistique se démarque de celle des pays libellés monolingues comme la France, l'Angleterre ou les États-Unis.

Le Ghana ne fait pas exception au caractère multilingue de la société africaine. Les auteurs ne sont pas consensuels sur l'effectif des langues ghanéennes. Pour G. Ansre (1977), il existe plus de 50 langues au Ghana ; le *Language Centre, University of Ghana and Institute of Linguistics* (1980) et G. N. Kwadzo (2008) y répertorient respectivement 70 et 77. Les langues ghanéennes appartenant à la famille nigéro-congolaise sont composées de trois sous-groupes linguistiques importants : le kwa, le gur et le mande, ce dernier est constitué de deux langues, le ligbi et le bisa (D. Adjabeng, 1980 ; *Language Centre, University of Ghana and Institute of Linguistics*, 1980).

Notons que les langues ghanéennes correspondent aux regroupements ethniques dans le pays. Le groupe kwa comprend principalement les Akan, les Ga-Adangbe et les Éwé. Les Akan sont fragmentés socio-linguistiquement entre les Asante, les Fante, les Akwapim, les Akyem, les Akwamu, les Ahanta, les Bono, les Nzema, les Kwahu et les Safwi. Les Ga-Adangbe se répartissent entre les Ga, les Adangbe, les Ada et les Krobo (ou Kloli) ; le ga constitue la langue des indigènes de la capitale, Accra. Il y a aussi le groupe Guan comprenant les Nkonya, les Tafi, les Logba, les Santrokofi, les Lolobi et les Likpe. Toutes ces ethnies parlent leur langue propre dont la compréhension est généralement aisée, du moins entre les locuteurs d'un même sous-groupe.

Selon le *Language Centre, University of Ghana and Institute of Linguistics* (1980), le groupe kwa est subdivisé en quatre groupes majeurs : volta-comoe, ga-dangbe, éwé-fon et les langues parlées dans le centre de la Région Volta. Le groupe volta-comoe s'étale sur des régions telles que la Région Centrale, la Région Est, la Région Ouest et la Région Ashanti. Le groupe volta-comoe comprend des langues comme le sehwi-aowin-nzema-ahanta, l'akan et le guan. Le ga-dangbe se situe principalement dans la Région Greater Accra et la Région Est. Les langues de ce groupe sont le ga et le dangbe. Le groupe éwé-fon comporte une seule

langue, l'éwé. Les langues kwa parlées dans le centre de la Région Volta sont entre autres, l'adeje, le buem, le sekpele, le siwi, le santrokofi, le logba et l'avatime-nyangbo-tafi (*Language Centre, University of Ghana and Institute of Linguistics*, 1980).

Au nord du fleuve Volta, on trouve les langues gur représentées par les Gurma, les Grusi et les Mole-Dagbane. Comme les langues kwa, les langues gur se divisent linguistiquement en diverses variétés. On distingue trois sous-groupes : le moore-gurma, le grusi et l'*autre gur*. Le moore-gurma est parlé dans trois régions du pays qui sont la Région Nord-Ouest, la Région Nord et la Région Nord-Est. Dans la Région Nord-Ouest se trouvent des langues telles que le frafra, le wale-dagaare-birifor et le safalba alors que le buli komung, le nabt, le talni, kusaal, le dagbani-mampruli-nanuni et le hanga-kamara sont dans la Région Nord. La Région Nord-Est comprend des langues comme bimboba, konkomba et bassari. Par rapport au grusi, il concerne le kasem, le sisala, le chakali, le tampulma, le vagla et le mo. L'autre gur, est composé du nkuraeng, du nafaanra et du ntrubo-chala (D. Adjabeng, 1980 ; *Language Centre, University of Ghana and Institute of Linguistics*, 1980). La figure 3 ci-dessous présente la carte ethnolinguistique du Ghana ; il s'agit d'une carte que nous empruntons à M. P. Lewis (2009) pour illustrer de manière globale, l'effectif et la répartition des langues autochtones sur le territoire ghanéen. En termes de ses défauts, retenons que le haoussa et le maasina fulfude sont plutôt des langues employées sur le plan régional et que les langues comme par exemple southern birifor, southern dagaare et western sisaala n'existent pas au Ghana.

Figure 3 : Carte ethnolinguistique du Ghana

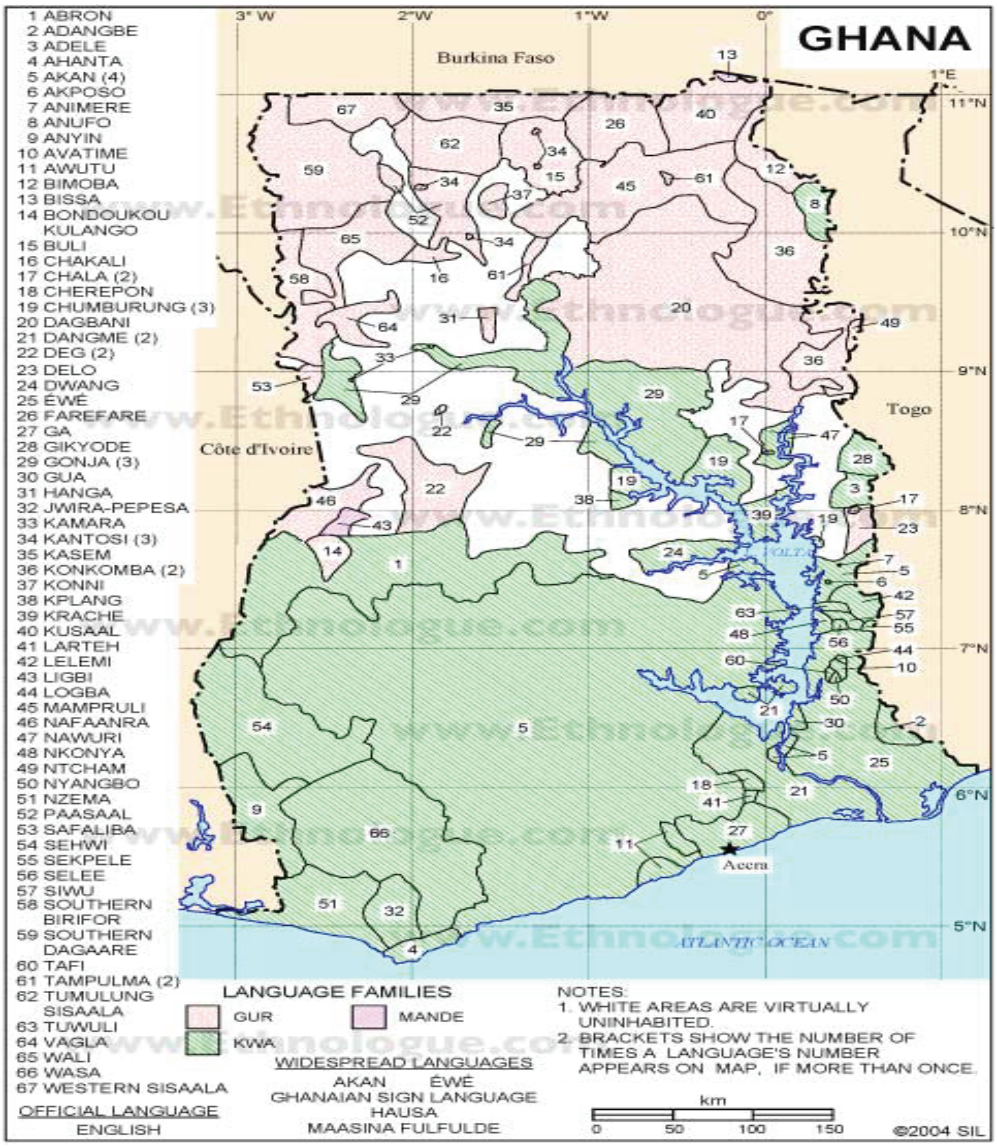

Source : M. P. Lewis (2009).

La figure 3 nous donne une photographie plus claire de la complexité du multilinguisme au Ghana bien qu'elle présente elle aussi un avis différent sur l'effectif des langues ghanéennes (soit 67 langues). Selon D. Y. S. Amuzu (2000), quatre langues dominent la situation sociolinguistique du Ghana : l'akan, le dagbani, dagaare et l'éwé. L'akan est composé de 44,1% de locuteurs de la population ghanéenne mais cette langue a des locuteurs qui s'étendent jusqu'en Côte d'Ivoire ; le dagbani et le dagaare comptent 15,9% de la population ghanéenne avec des locuteurs qui se trouvent aussi au Burkina Faso ; et l'éwé a 13% de locuteurs au Ghana mais avec des locuteurs s'étendant également au Togo et au

Bénin. Dans l'ensemble, ces trois langues constituent 73% de la population ghanéenne (D. Y. S. Amuzu, 2000). L'akan est ainsi la langue ghanéenne dominante dans le pays ; c'est la langue véhiculaire « qui permet de se faire comprendre dans presque tout le pays, y compris chez les non-Akan » (C. Chavagneux, 1997 : 252). J. Leclerc (2009) aussi affirme cela :

> « Parmi toutes les langues ghanéennes, l'akan (incluant ses variétés dialectales, très intelligibles entre elles) demeure la langue la plus répandue dans ce pays : elle serait parlée par plus de 50 % de la population, tant comme langue maternelle (8,3 millions ou 36,8 %) que comme langue seconde. L'akan demeure la langue numériquement la plus importante du Ghana et elle sert de langue véhiculaire dans tous les marchés et la plupart des commerces importants […]. Rappelons que cette langue reste fragmentée en plusieurs variétés dialectales, chacune ayant sa propre orthographe et ses particularismes locaux. »

La situation linguistique dans la capitale, Accra, en est un exemple édifiant. Le ga est la langue du peuple de la capitale mais aujourd'hui, la population de celle-ci se caractérise par des personnes d'ethnies et de langues diverses issues de l'exode rural. Puisque ces individus ont besoin de communiquer entre eux, ils se servent de l'akan comme langue véhiculaire. Le ga se voit ainsi supplanté par l'akan.

Les langues dites ghanéennes ne sont pas les seules qui sont parlées dans le pays. Le haoussa (de la famille chamito-sémitique), l'anglais (de la famille germanique) et le français (de la famille romane) y existent aussi. À propos des deux dernières, J. Leclerc (2009) observe ceci :

> « Pour ce qui est de la langue anglaise, elle demeure la langue officielle, bien qu'elle soit parlée par une très faible partie de la population, peut-être par un million de locuteurs tout au plus, lesquels l'emploient uniquement comme langue seconde, et ce, de performance très variable ou très inégale. C'est la langue de l'État, donc celle de la législation, de la justice, de l'Administration, de l'école, etc. […]. Le français est une langue étrangère enseignée dans certains établissements d'enseignement et de nombreux Ghanéens instruits connaissent cette langue. »

Nous partageons dans une grande mesure l'avis de J. Leclerc, mais son point de vue que de nombreux Ghanéens instruits connaissent le français nous semble exagéré. Ceci parce que les élites politiques appartenant à la classe instruite éprouvent d'énormes difficultés à communiquer avec leurs homologues dans les pays francophones ; ils ont toujours recours aux services des interprètes et des traducteurs. L'ancien président ghanéen, John Agyekum Kufuor, témoigne de ce fait dans son discours adressé à l'Assemblée nationale en 2003 :

> « Mr. Speaker, mastering of the French language is of such practical necessity ; it should be put on the priority list. I can testify to myself, Mr. Speaker, from the constant embarrassment I come to face with while I move around the sub-region. There are many times that I wish I could do without translators. In this era of ECOWAS, I do not wish this handicap on any Ghanaian child. » (J. A. Kufuor, 2003).

J. Bukari (2009 : 24) reconnaît également l'incapacité de la plupart des Ghanéens à communiquer avec leurs voisins francophones, ce qui constitue un handicap aux relations commerciales, politico-diplomatiques et culturelles :

> « Due to the lack of language skills in French many Ghanaians have not often been able to communicate effectively with their French speaking West African neighbors with whom they are compelled by geographical and linguistic forces to trade and engage in politico-diplomatic as well as cultural activities » (J. Bukari, 2009 : 24).

Pour une vue globale du statut de l'anglais et du français, il nous paraît important de le situer dans le cadre d'une politique linguistique mettant en rapport ces langues avec les langues locales. Cela fait l'objet de discussion dans le chapitre trois. Pour l'instant, nous soulignons une coexistence entre les diverses langues parlées dans le pays. Dans les grandes villes, les groupes minoritaires apprennent généralement la langue du groupe majoritaire car celle-ci est fonctionnelle pour eux. Elle leur permet d'entrer en contact avec les locuteurs de la langue du groupe majoritaire ; elle facilite et favorise également des échanges entre les locuteurs des langues minoritaires. Dans le chapitre suivant, nous allons discuter de la situation sociolinguistique du Togo.

2.2.2 Situation sociolinguistique du Togo

La situation sociolinguistique du Togo n'est pas très différente de celle du Ghana. Comme le Ghana, les auteurs ne sont pas unanimes par rapport au nombre de langues togolaises. J. Leclerc (2009) et S. Lafage (1978) parlent d'une quarantaine de langues dans le pays alors que C. A. Colliard (1956) et M. P. Lewis (2009) y comptent respectivement une cinquantaine et trente-cinq. D'après J. Leclerc (2009), on compte plus d'une cinquantaine d'ethnies différentes, dont aucune n'est majoritaire, mais les Ewé au sud et les Kabyè au nord sont les plus représentés. Dans le Sud vivent les ethnies du groupe kwa, notamment les Ewé (22 %) et les Ouatchi (10 %). Dans le Centre et le Nord, moins peuplés, vivent des ethnies du groupe gur, notamment les Kabyè (13 %). Aux deux grands foyers démographiques, celui des

Kabyè-Losso au nord, celui des Ewé, des Mina et des Ouatchi au sud, s'ajoute une quarantaine de groupes différents ; les deux noyaux de peuplement sont séparés par des régions centrales peu occupées. Dans l'extrême nord (la Région des Savanes), les Tamberma comptent parmi les plus anciennes populations du pays.

Selon J. Leclerc (2009), à ce grand nombre d'ethnies correspondent autant de langues, dont aucune n'a réellement réussi à s'imposer sur tout le territoire. La quasi-totalité des langues parlées relèvent de la famille nigéro-congolaise ; elles appartiennent au groupe kwa (comme l'éwé), au groupe gur (comme le kabyè), au groupe mandingue, et au groupe ouest-atlantique (le peul). Les langues kwa (au sud) et gur (au nord) représentent à elles seules plus de 90 % des langues parlées au Togo. Les langues kwa sont réparties en deux sous-groupes : le gbé et l'agnibaoulé. Les langues du sous-groupe gbé sont l'éwé, le kwasi, le kwin, l'aja, le fon, l'enlo, parlées par environ la moitié de la population. Par rapport aux langues gur, elles se subdivisent en langues lama, où l'on retrouve le kabyè et le tem, ainsi que le lamda, parlées au total par environ le tiers de la population. En ce qui concerne le Togo central, les langues importantes sont le kposso, l'higo, le ginyianga, le kékpéké, le gidéré, le yisébé, parlées par quelque 4 % de la population (J. Leclerc, 2009).

Pour sa part, S. Lafage (1978), à la suite des travaux de J. H. Greenberg (1963), J. M. Stewart (1976), H. Baumann et D. Westermann (1947), D. Westermann et M. A. Bryan (1952) et M. de Lavergne de Tressan (1953), distingue trois groupes de langues togolaises : le groupe voltaïque, le groupe kwa et les *langues autres*[1]. Selon elle, dans le nord du Togo, les langues voltaïques couvrent les trois régions économiques du Centre, de la Kara et des Savanes, à l'exception d'un ilôt kwa, le tchokossi, autour de la ville de Mango. Ces langues voltaïques appartiennent :

- au groupe oti-volta réparti en trois sous-groupes : oriental (tanmari), gurma (bassari, konkomba, gangan, gurmantché, moba, etc.) et yom-naudem (nuadem ou losso)
- ou au groupe gurunsi dont le sous-groupe est l'oriental (kabyè, lama, tem etc.)

Au sud, les langues kwa couvrent la Région Maritime et une partie de celle des Plateaux : il s'agit des langues comme l'éwé, le gen-mina, l'ouatchi, l'adja, le pla, le péda et le fon par exemple. Dans la partie montagneuse, à l'ouest de la Région des Plateaux, se trouvent les

[1] Nous employons ce terme au lieu de *langues résiduelles* utilisé par S. Lafage (1978) car *langues résiduelles* nous paraît péjoratif.

langues autres comme par exemple l'agnagnan, l'adélé, l'ahlon, l'akposso. Il nous paraît clair que le Togo est divisé en deux zones linguistiques : la prédominance de l'éwé sur la Région Maritime et celle des Plateaux et la prédominance du kabyè sur la Région Centrale, celle de la Kara et celle des Savanes.

Du point de vue numérique, les langues les plus importantes sont l'éwé, parlé par 20 % de la population et le kabyè parlé par environ 16 %, ainsi que l'ouatchi (8,3 %), le tem (4,6 %), le moba (4,3 %), le naoudem (3,3 %) et le lama (2,6 %). L'on trouve également le haoussa appartenant à la famille chamito-sémitique et le français de la famille indo-européenne (J. Leclerc, 2009). La figure 4 présente la carte ethnolinguistique du Togo.

Figure 4 : Carte ethnolinguistique du Togo

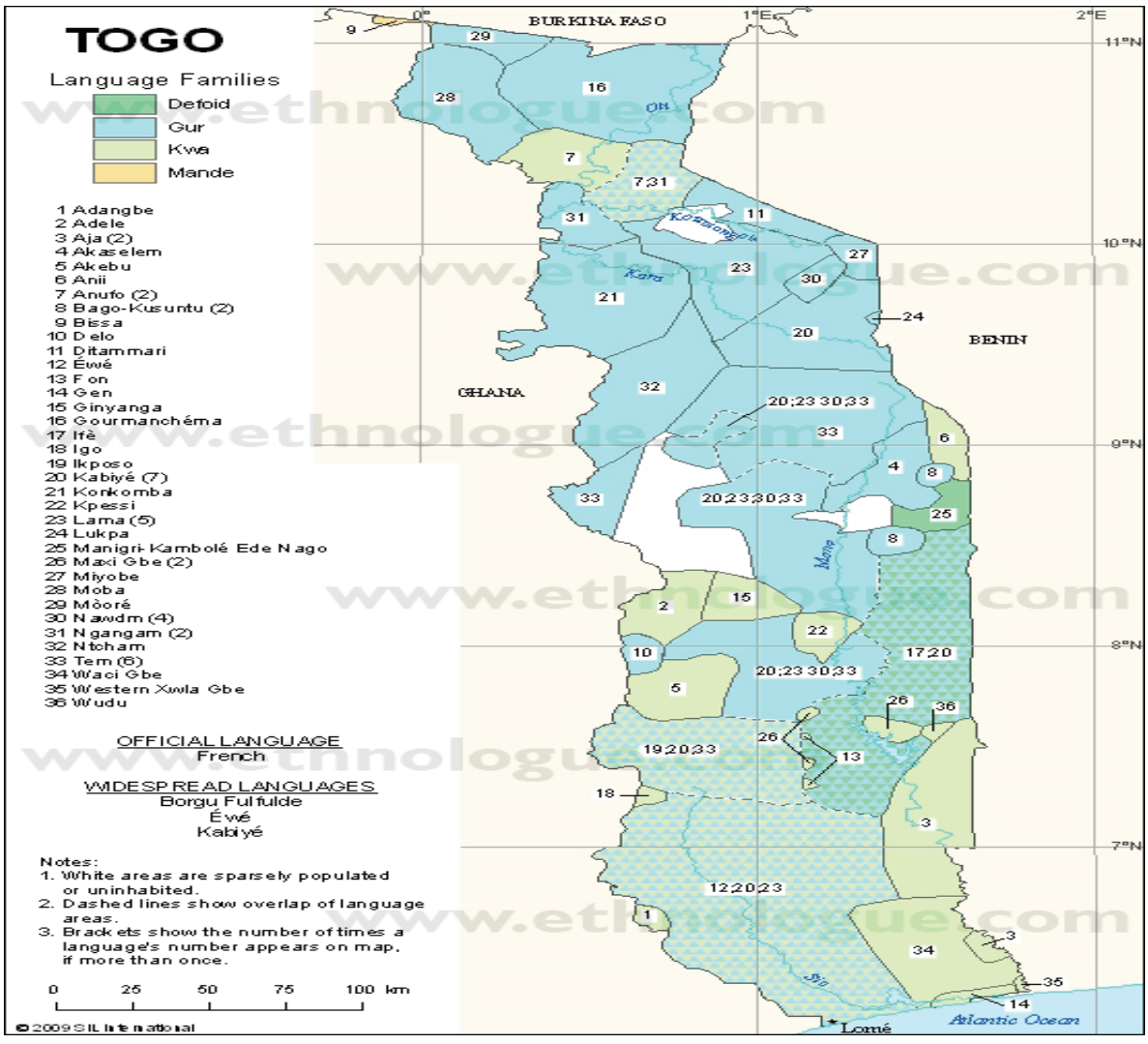

Source : M. P. Lewis (2009).

Dans une perspective comparative basée sur les cartes ethnolinguistiques du Ghana et du Togo (figures 3 et 4), nous constatons que le Ghana et le Togo partagent neuf langues en commun ; il s'agit de l'adangbe, de l'adele, de l'anufo, du bissa, du delo, de l'éwé, du konkomba et du ntcham. Ces langues sont généralement des langues transfrontalières parlées par les gens de la même ethnie divisée par les frontières coloniales. C'est ainsi que l'éwé par exemple, s'utilise par les Ewé partagés entre le Ghana et le Togo. Il est parlé par environ 3 millions de personnes au Sud-Est du Ghana et 2 100 000 au Togo (J. Rongier, 2004). S. Lafage (1978 : 411) exprime le même point de vue :

> « La plupart du temps, les frontières politiques arbitraires, héritées de la colonisation, partagent les groupes ethniques entre Togo et Ghana, Togo et Haute-Volta [Burkina Faso], Togo et Bénin. Et la majeure partie de la quarantaine de langues […] au sein de la nation sont également parlées dans les zones limitrophes des pays voisins. »

Au Ghana, l'akan fonctionne comme langue véhiculaire alors qu'au Togo ce rôle est joué par l'éwé (J. Rongier, 2004). La diffusion massive de l'akan au Ghana s'explique par des facteurs géographiques, historiques, politico-militaires, économiques et culturels (G. N. Kwadzo, 2008). Le haoussa, une langue couvrant le Nigéria septentrional et s'étendant au Niger et d'autres pays Africains, sert aussi de langue véhiculaire au Ghana et au Togo, surtout au nord des deux pays (G. Manessy, 1964). Selon L.-J. Calvet (1981 : 23), les langues véhiculaires sont définies comme des « langues utilisées pour l'intercommunication entre des communautés linguistiques géographiquement voisines qui ne parlent pas les mêmes langues. » Retenons aussi que dans les deux pays comme partout dans le monde où le multilinguisme est la norme, les langues indigènes sont en contact perpétuel et entretiennent également des rapports avec des langues étrangères[2].

Enfin, l'acquisition des langues africaines se fait généralement en contexte informel, dans la famille et dans l'environnement immédiat. Il s'agit d'une transmission de langue basée sur une tradition orale. Il en est le cas pour les langues ghanéennes et togolaises. G. N. Kwadzo (2008 : 81 - 82) affirme cela en parlant de la situation ghanéenne.

> « Les langues ghanéennes sont caractérisées par la culture de transmission par l'oral. En d'autres termes, c'est la parole qui est utilisée majoritairement pour transmettre le savoir […]. En ce qui concerne le contexte d'acquisition des

[2] Le rapport entre les langues locales et les langues étrangères est abordé sous la grande problématique de politique linguistique dans le chapitre deux.

> langues ghanéennes, nous pouvons dire que cette acquisition se fait au sein de la famille et de la société en général […]. Etant donné que nous avons affaire à une société qui est majoritairement dominée par la culture de l'oral et du contact physique, l'oral devient la source majeure d'acquisition des langues ghanéennes surtout au cours des premiers pas de l'enfant […]. Il est important de souligner aussi que généralement, les locuteurs des langues ghanéennes ne les apprennent pas de façon formelle, c'est à dire dans une institution, ou à l'école avant de pouvoir s'en servir. C'est à travers le contact avec les locuteurs des autres langues ghanéennes, la vie dans les quartiers, la participation à des activités ou fêtes traditionnelles, les rencontres ou visites ou l'amitié avec les voisins qui parlent une autre langue ghanéenne, le fait d'aller au marché pour faire des emplettes, et d'autres activités à caractère social que le jeune ghanéen apprend à parler d'autres langues du pays qui ne sont pas nécessairement sa langue maternelle » (G. N. Kwadzo, 2008 : 81 - 82).

Outre le contexte d'acquisition des langues ghanéennes, la citation met en évidence le caractère bilingue ou plurilingue des Ghanéens. Les enfants, surtout ceux des milieux urbains, apprennent à parler d'autres langues autre que celle(s) parlée(s) à la maison. Face à une telle situation plurilingue, nous pensons que la situation politico-historique des deux pays peut apporter des éléments d'éclairage.

2.3 Situation politico-historique du Ghana et du Togo

2.3.1 Situation politico-historique du Ghana

2.3.1.1 Époques précoloniale et coloniale

L'époque précoloniale renvoie à la période précédant l'arrivée des Européens au Ghana. Il s'agit d'une époque marquée par le regroupement de divers groupes ethniques du pays. Elle est également définie par les guerres interethniques. Nous répartissons les différentes ethnies constituant le pays en deux grands groupes : les Akan et les non-Akan.

Le groupe Akan est le groupe majoritaire dans le Ghana actuel où il occupe cinq des dix régions administratives. Les locuteurs de l'akan se divisent en quatorze grands sous-groupes, les Bono, les Ashanti, les Adanse, les Twifo, les Asen, les Fanti, les Akwapem, les Akyem, les Guans, les Akwahu, les Sefwi, les Awowin, les Nzima et les Ahanta. Outre un tronc linguistique collectif (l'akan), tous ces groupes ont en commun beaucoup d'institutions politiques sociales et culturelles (P. Puy-Denis, 1994 : 25).

Outre les Akan, il existe au Ghana les non-Akan divisés en trois grandes familles ethniques, les Ga-Adangbe, les Ewé et les Mole-Dagbani. À l'est des Akan, dans la Région Greater Accra sont installés les Ga-Adangbe. Les Ewé peuplent le sud de la Région Volta, le long de la frontière de l'actuel Togo. Dans les régions du nord, la Région Nord et celles du Nord-Ouest du Nord-Est, vivent différents groupes dont la majorité est connue sous le nom générique de Mole-Dagbani. Leurs sous-groupes les plus importants sont les Mamprusi, les Dagomba et les Gonja (P. Puy-Denis, 1994 : 39).

Au niveau du système politique de l'époque précoloniale, chaque ethnie est dirigée par les chefs traditionnels. Le pouvoir coutumier akan par exemple peut se caractériser par un certain degré de représentativité. Le « Chef Suprême » ou le « Roi » et le « Conseil des Anciens » inscrivent leurs actions dans le cadre d'un système de décisions disposant de contre-pouvoirs, laissant largement la place à la consultation et au débat, dans le cadre d'une décentralisation importante allant jusqu'au citoyen de base (F. K. Drah, 1987 ; C. Chavagneux, 1997).

Par rapport à l'ère coloniale, les marins portugais sont les premiers Européens à mettre pied sur le territoire appelé à l'époque *Gold Coast*[3](la Côte de l'Or) en 1471. Ils sont suivis en 1553 par les Britanniques et en 1593 par les Hollandais. Mais plus tard, une nouvelle vague de colonisation amène entre 1640 et 1660 les Danois, les Suédois et les Brandebourgeois alors que les Portugais quittent le Ghana dès 1643 (F. K. Buah, 1980 ; E. Osei Adjei, 1986). Ce contact entre les Européens et les autochtones débute sur le commerce où « en échange de biens d'équipement, de véhicules, de matériel ferroviaire, de coton, de charbon, le Ghana exporte vers la métropole d'abord de l'huile de palme, à laquelle se substituera progressivement le cacao à la fin du XIXe siècle » (C. Chavagneux, 1997 : 26).

C. Chavagneux (1997) observe qu'en 1482, les Portugais construisent le château d'Elimina et s'y installent. La région devient le premier fournisseur d'or de l'Europe avant la découverte des riches ressources de l'Amérique latine. Puis, les Portugais se tournent vers la traite négrière, un commerce constituant une plus grande source de profits pour les marchands portugais. Cela éveillera la convoitise des autres puissances coloniales de l'époque, qui viennent pour ainsi dire « à la rescousse » des Portugais. De fait, entre 1637 et 1641, les

[3] C'étaient les explorateurs portugais qui ont nommé la région ainsi à cause de sa richesse en or.

Hollandais réussissent à chasser les Portugais de l'Afrique occidentale en prenant leurs forteresses principales. En 1642, le territoire du Ghana appartient aux Hollandais.

Les rivalités entre les puissances européennes pour le contrôle du commerce de l'or et la traite des esclaves prennent fin à l'avantage des Britanniques, qui vont évincer progressivement leurs concurrents portugais et hollandais. Mais la traite des esclaves s'abolit définitivement par le parlement de Westminster en 1807. En 1850, la Couronne britannique fait l'acquisition des forts danois et, en 1871, les établissements hollandais lui sont également transférés (C. Chavagneux, 1997). En 1919 - 1920, la Société des Nations place la partie ouest de l'ancien Togo allemand, peuplée par les Éwé, sous mandat britannique, fixant ainsi les frontières actuelles du Ghana (F. K. Buah, 1980 ; E. Osei Adjei, 1986).

Sur le plan économique, la *Gold Coast* deviendra la colonie africaine la plus prospère dans les années 1920. Le gouverneur Guggisberg met en place le premier plan de développement du Ghana, premier du genre dans les colonies africaines, couvrant l'ensemble de la décennie 1920 - 1930. Bien que le pays bénéficie de cette initiative en termes d'infrastructure[4], l'objectif principal est celui de servir l'intérêt de la métropole : « un désintérêt pour le développement économique local, l'activité devant se concentrer sur la production des biens primaires servant les besoins de la métropole » (C. Chavagneux, 1997 : 27). Le plan se focalise sur le développement des industries du cacao, des diamants et du manganèse en plus de l'activité traditionnelle sur l'or (F. Agbodeka, 1992 ; J. H. Frimpong-Ansah, 1991). L'initiative de Guggisberg portera ses fruits par exemple dans la production et les exportations de cacao : de 124 000 tonnes en 1920 à 218 000 tonnes en 1925, faisant du Ghana cette année-là le premier producteur mondial (J. H. Frimpong-Ansah, 1991) et le premier exportateur mondial avec 44% de part de marché (F. Agbodeka, 1992).

En ce qui concerne le pouvoir traditionnel sous le régime colonial, les Britanniques n'hésitent pas à intervenir dans la hiérarchie coutumière, destituant des chefs pour en nommer d'autres, plus favorables, le tout dans une logique du « diviser pour mieux régner » (C. Chavagneux, 1997 : 27). C. Chavagneux (1997 : 27) résume la chefferie sous la colonisation britannique de manière suivante :

[4] Selon C. Chavagneux (1997), le gouverneur Gordon Guggisberg, s'engage dans un vaste programme de construction de routes, de voies de chemin de fer, l'installation de l'électricité et la reconstruction du vieil hôpital colonial qui deviendra le Korle Bu Hospital à Accra, la capitale, et l'établissement d'un port en eaux profondes à Takoradi (la capitale de la Région Ouest).

> « À partir des années 1920, leurs relations avec les chefs traditionnels s'institutionnalisent et Guggisberg introduira au Ghana la célèbre " indirect rule " britannique qui crée une *native authority* [une autorité locale], composée de chefs traditionnels et chargée de relayer par les canaux du pouvoir coutumier les décisions du gouverneur […]. Guggisberg est persuadé que l'indirect rule constitue les prémisses d'un pouvoir politique " authentiquement africain " fondé sur la chefferie » (C. Chavagneux (1997 : 27).

L'imposition des chefs aux habitants aura pour effet de remettre en cause la légitimé des chefs traditionnels. Ceci aboutira à des conflits entre l'autorité traditionnelle et leurs sujets. Les Britanniques arrivent ainsi à maintenir leur dominance et à asseoir leur règne.

Cependant, des mouvements nationalistes de résistance à la domination britannique émergent dès la fin du XIXe siècle. Certains des oppositions prennent la forme de guerres (comme celle de Ya Asantewa en 1901 par exemple) et de refus de paiement d'impôts (comme la Poll Tax[5] de 1852). Au cours des années 1940, les agitations se transformeront en une organisation de conquête du pouvoir, ce qui obligera les Britanniques à adopter des mesures favorisant l'autonomie interne, préalable à l'établissement progressif d'un État indépendant (C. Chavagneux, 1997). Par conséquent, à la suite de la victoire des élections législatives du Parti de la convention du peuple (Convention Peoples Party, CPP), fondé en 1949 par Kwame Nkrumah, le 6 mars 1957, la Gold Coast devient un État indépendant baptisé sous le nom de *Ghana*.

2.3.1.2 Époque postcoloniale

Le 1er juillet 1960, la République est proclamée. Kwame Nkrumah est élu président. Quelques années après sa prise du pouvoir, Nkrumah est de plus en plus contesté pour sa gestion et ses méthodes autoritaires. Alors que le président Nkrumah se trouve en visite officielle en Chine, il est renversé par un coup d'État militaire, le 24 février 1966. Durant trois années, le Ghana va être dirigé par le Conseil de libération nationale (National Liberation Council). En 1969, le pouvoir sera transféré, en vertu d'une nouvelle constitution, à un gouvernement civil dirigé par Kofi Busia, qui sera aussi renversé par un nouveau coup d'État militaire en 1972. Le nouveau chef d'État, le colonel Ignatius Acheampong va suspendre la

[5] Poll Tax (*capitation* en fraçais) : c'est l'impôt sur les personnes ; il est payé par chaque citoyen.

Constitution, et interdire toute activité politique en limitant notamment la liberté de la presse et les activités syndicales. Acheampong sera ensuite forcé de démissionner en 1978 pour laisser la place au général Frederick Akuffo. Ce dernier sera chassé lui-même un an plus tard par un jeune lieutenant de l'aviation, Jerry Rawlings, qui s'empare ainsi du pouvoir. En septembre 1979, Rawlings se retirera en faveur d'un président civil élu, Hilla Limann. Mais la situation économique ne cessant de se dégrader, Rawlings va reprendre le pouvoir par un coup de force, le 31 décembre 1981(P. Puy-Denis, 1994 ; C. Chavagneux, 1997 ; J. Leclerc, 2009).

De 1981 à 1992, Jerry Rawlings va diriger le pays en tant que militaire. En avril 1992, une nouvelle Constitution est approuvée par référendum, lequel instituera un régime pluraliste. Réélu président en janvier 1993, Rawlings va proclamer la IV^{e} République. Lors des élections générales de décembre 1996, Rawlings est réélu à la présidence de la République et son parti, le Congrès démocratique national (National Democratic Party, NDC), remportera la majorité absolue des sièges à l'Assemblée nationale. En 2000, lorsque le deuxième mandat de Rawlings se termine, des élections générales sont organisées dont sortira vainqueur le Nouveau parti pratriotique (New Patriotic Party, NPP) dirigé alors par John Agyekum Kufuor, une victoire qui se répétera en 2004. À la fin du deuxième mandant de Kufuor, son parti perd les élections présidentielles de 2008 et de nouveau, le Congrès démocratique national revient au pouvoir ; cette-fois le parti est dirigé par l'actuel président, le Professeur John Evans Atta Mills (P. Puy-Denis, 1994 ; C. Chavagneux, 1997 ; J. Leclerc, 2009).

Depuis 1992, le Ghana connaît ainsi un système politique démocratique. Le pays réussit cinq élections présidentielles successives. Depuis ce temps, la gouvernance du pays alterne entre deux partis politiques, le NDC et le NPP. Cependant le pays compte actuellement seize partis politiques dont les plus grands sont National Democratic Congress (NDC), New Patriotic Party (NPP) Convention People's Party (CPP), Democratic People's Party (DPP) Egle Party (EP), People's National Convention (PNC), Great Consolidated Popular Party (GCPP), Democratic Freedom Party (DFP) et National Reform Party (Electoral Commission of Ghana, 2008).

Enfin, le Ghana d'aujourd'hui présente comme les autres pays africains un large éventail ethnique. Quatre groupes de population revêtent une importance particulière et représentent plus de 80% de la population : les Akan (regroupant les Asanti, les Fanti, les

Akim, les Akwapim, les Brong, les Nzima et d'autres groupes plus petits) rassemblent environ 45% de la population, les Mole-Dagbani au nord environ 16%, les Ewé à l'est 13% et les Ga-Adangbe près d'Accra autour de 8%. (C. Chavagneux, 1997 : 252). Nous retenons que du point de vue historique, le Ghana est défini par trois moments importants : les époques précoloniales, coloniales et postcoloniales. Mais y a-t-il lieu d'en dire autant du Togo ?

2.3.2 Situation politico-historique du Togo

2.3.2.1 Époques précoloniale et coloniale

Selon K. Adodo (2001), la période précoloniale du Togo voit le peuplement du pays par une quarantaine d'ethnies. À partir du X^{e} siècle, des vagues d'immigrants pénètrent progressivement le territoire par les frontières orientale, occidentale et septentrionale. Dans la partie méridionale, s'installent des groupes d'origine Yoruba tels que les Adja-Ewé, les Ana, auxquels s'ajoutent les Gan, les Fanté, les Adangbé et les Kpessi venus du Ghana. Les Fon-Mahi, Ifè arrivent durant la première moitié du XIXe siècle. Dans la partie centrale s'établissent les Akposso et les Adélé-Aklo tandis que dans la partie septentrionale s'installent les Gourma, les Kotokoli, les Mossi, les Temba et les Mamproussi. Le groupe Ewé avec les peuples de la même famille linguistique tels que les Mina, les Guin, les Ouatchi représente presque la moitié de la population du pays. Le groupe du Nord constitué principalement des peuples Kabyè, Konkomba, Bassari, Kotokoli, Tchokossi, Losso, Lamba, Tamberma, constitue entre 35% et 40% de la population. Le groupe du Centre avec des populations autochtones comme les Akposso, les Adélé, les Ahlon-Bogo et des ethnies d'origine étrangère comme les Peuls, les Haoussa, les Djerma, totalisent 10% à 15% de la population (K. Adodo, 2001).

Par rapport au système politique à l'époque précoloniale, N. K. Gayibor (1997 : 9) note que « bien que le territoire n'ait pas connu de grands États organisés à l'instar du royaume de Danhomé [Bénin] ou du royaume ashanti, certaines populations ont réussi à bâtir des pouvoirs structurés, centralisés ou décentralisés aussi bien dans le sud que dans le nord. » D'après K. Adodo (2001), au sud, certains groupements ethniques s'organisent en royaumes centralisés comme le royaume aja de Tado, ou sur la base de communautés villageoises indépendantes,

comme chez les Ewé. Au nord, les Kabyè mettent en place une structure décentralisée de type familial, tandis que les Bassar adoptent une structure centralisée de type clanique.

Par rapport à la colonisation, le Togo connaît trois colonisations successives, celle des Allemands et des Britanniques, et celle des Français. En 1883, le chancelier allemand Bismarck décide d'imposer un protectorat sur le Togo. L'année suivante, l'explorateur allemand Gustav Nachtigal signe un traité de protectorat avec le chef du lac Togo, M'lapa III de Togoville, et donne son nom actuel au pays. En 1885, au congrès de Berlin, durant lequel sont délimitées les zones d'influence économiques européennes en Afrique, la côte togolaise est officiellement attribuée à l'Allemagne. Les Allemands vont fonder le port de Lomé et mettre en place une économie de plantations, notamment dans la région de Kpalimé, propice à la culture du cacao et du café. Ils construisent également les infrastructures nécessaires à l'exploitation du Togo, comme des lignes de chemin de fer, en recourant massivement aux travaux forcés (J. Leclerc, 2009).

Après l'éclatement de la Première Guerre mondiale, une opération conjointe franco-britannique force les Allemands, retranchés à Atakpamé (capitale de la région des Plateaux), à capituler dès le mois d'août 1914. Les Français et les Britanniques se partagent l'occupation du territoire, une décision confirmée le 10 juillet 1919. Le Togo devient alors un mandat de la Société des Nations, partagé entre la France (partie nord et est appelé le « Togo français ») et le Royaume-Uni (partie ouest appelé le « British Togo »). Le Togo français obtient une superficie de 56 600 km^2, le Togo britannique, 33 800 km^2. Avant la guerre de 1914, le Togo compte une superficie de 90 500 km^2. Ainsi, le Togo est le seul pays d'Afrique à avoir vécu sous colonisation allemande, sous domination anglaise et enfin sous mandat français. (J. Leclerc, 2009).

En 1956, à l'issue d'un référendum, le Togo britannique est incorporé à la Gold Coast. En 1958, un nouveau référendum, organisé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unis (ONU), permet au Togo français d'accéder à l'autonomie, en tant que république, au sein de la Communauté française. L'Union des forces du changement (UFC) militant pour une indépendance totale, dirige le premier gouvernement autonome. Sylvanus Olympio, leader du parti, originaire du Sud, devient le chef du gouvernement. Le Togo devient indépendant le 27 avril 1960.

La chefferie fonctionne sous les régimes coloniaux également mais avec des restructurations et influences effectuées par les colons. Les chefs servent de liens entre le peuple et le gouvernement colonial. « Les Allemands avaient eu tendance à reconnaître comme leurs intermédiaires avec la population des chefs purement politiques, laissant jouer la coutume lorsqu'elle ne paraissait pas s'opposer à leur Administration » (J.-C. Pauvert, 1960 : 174). De même, les Français intègrent la chefferie dans des institutions nouvelles créées à l'échelon des circonscriptions du type canton, subdivision et cercle (J.-C. Pauvert, 1960).

2.3.2.2 Époque postcoloniale

Au début des années soixante, Sylvanus Olympio met en place un régime présidentiel autoritaire suscitant le mécontentement populaire. Le 13 janvier 1963, le président Olympio est assassiné lors d'un putsch militaire. Nicolas Grunitzky est alors chargé par l'armée de former un gouvernement provisoire et assume les fonctions de président. Puis intervient la dictature militaire instaurée en 1967 par le coup d'État d'Étienne Gnassingbé Eyadema, de l'ethnie kabyè (J. Leclerc, 2009). La République togolaise va adopter un régime semi-présidentiel multipartite basé sur la Constitution du 14 Octobre 1992. La souveraineté appartient au peuple qui l'exerce à travers les députés élus à l'Assemblée nationale ou directement par voie référendaire. Le Président de la République est élu au suffrage universel direct et secret pour un mandat de cinq ans. Il est rééligible. Les ministres, les préfets et les sous-préfets sont nommés par le Président de la République (Togo, Ministère de l'éducation, 2008). Eyadema reste au pouvoir jusqu'à sa mort le 5 février 2005. Le 24 avril 2005, des élections présidentielles s'organisent et Faure Gnassingbé, l'actuel président et fils d'Eyadema, les remporte.

Selon le Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la collectivité locale (2009), le pays compte 92 partis politiques. Le parti au pouvoir actuellement est celui d'Eyadema, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). Les principaux partis sont : le Rassemblement du peuple togolais (RPT), le Comite d'action pour le renouveau (CAR), la Convention démocratique des peuples africains (CDDPA), l'Union togolaise pour la démocratie (UTD), l'Union des forces du changement (UFC) et l'Alliance pour la démocratie et le développement intégral (ADDI).

Au niveau de l'organisation politique traditionnelle d'aujourd'hui, A. Macé (2004 : 852) observe :

> « Au Togo la chefferie a ceci de particulier qu'elle doit d'abord tenir le rôle d'un outil au service du pouvoir central. Extérieure à l'appareil d'État, mais pourtant, d'une certaine manière, assimilable à l'un de ses prolongements, elle est son alliée obligée et sa concurrente directe. Bien qu'elle s'y sache soumise, elle n'ignore pas que, sans son appui, celui-ci n'aurait pas le moindre impact sur la population […]. Du point de vue populaire, pareille situation représente davantage une menace qu'un gage de quiétude et de prospérité. On veut y voir la principale cause de nombreux maux (contraintes brutales, excès en tous genres, ignorance des problèmes locaux ...). »

Nous voyons par là que la chefferie devient un instrument utilisé par le système politique démocratique d'exécuter ses projets. Malgré les conflits qui existent entre les deux structures politiques, il y a une dépendance mutuelle entre la chefferie et le pouvoir central. Ils ont besoin l'un de l'autre pour le fonctionnement efficace de chacun.

En comparant la situation politico-historique du Togo et du Ghana, nous retenons un certain nombre de points de convergence. Les deux pays sont peuplés par plusieurs groupes ethniques dont certains ont la même origine et se retrouvent dans les deux pays (les Éwé et les Adangbé par exemple). Le Ghana et le Togo connaissent tous les deux la colonisation des pays européens et la traite négrière. Une partie de la Région Volta de l'actuel Ghana a été une fois un territoire togolais, ce qui montre le lien culturel et ethnique existant entre les deux pays. La période postcoloniale rapproche les deux pays en termes de coups d'état marquant la période postcoloniale immédiate et de démocratie participative que les deux vivent aujourd'hui. Les deux pays ont une organisation politique traditionnelle qui se structure et fonctionne plus ou moins de la même façon. Au Ghana comme au Togo, le système politique démocratique coexiste avec la chefferie dans les deux pays. La chefferie se met au service du pouvoir central. Depuis la période coloniale jusqu'aujourd'hui, la chefferie se révèle assez souple pour s'articuler avec les structures administratives de l'État.

2.4 Conclusion partielle

Ce deuxième chapitre s'est focalisé sur quelques éléments contextuels de l'étude. L'analyse de la situation géographique du Ghana et du Togo nous a permis de relever des

points qui leur sont communs : par exemple le littoral s'ouvrant sur le Golfe de Guinée, le climat tropical, la chaîne Akwapim-Togo et le bassin Oti. Sur le plan linguistique, les deux pays sont multilingues comme ailleurs en Afrique : le Togo compte une trentaine des langues alors que le Ghana possède une soixantaine ou soixante-dizaine. Les deux pays ont en commun des langues comme l'éwé, le haoussa, l'adangbe, l'adele, l'anufo, le bissa, le konkomba et le ntcham. En ce qui concerne la variable politico-historique, la diversité ethnique, la chefferie, la colonisation, l'indépendance, les coups d'état, le système politique démocratique sont quelques-unes des points qui rapprochent les deux pays. Il ressort que le Ghana et le Togo sont des pays distincts en Afrique de l'Ouest, mais ils ne connaissent pas de frontières du point de vue historique et culturel. Les variables abordées ici servent à mieux situer en contexte le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides. Cela nous assura une meilleure interprétation de nos observables comme les thèmes marquant le corpus par exemple. Le contexte de l'étude tient compte également de la politique linguistique et du cadre touristique du Ghana : nous y consacrerons le troisième chapitre.

Chapitre 3 : Politique linguistique et tourisme au Ghana

Après avoir situé notre étude dans une perspective générale qui tient compte des données géographique, politico-historique et sociolinguistique du Ghana et du Togo, il s'avère indispensable de la limiter au contexte spécifique où elle s'applique. C'est ainsi que dans ce troisième chapitre, nous nous focaliserons sur la politique linguistique et le tourisme au Ghana. Nous proposons de dresser le profil du système éducatif du Ghana ; nous indiquerons quelques réformes que le système a subies, les motivations de ces changements et la structure actuelle de l'éducation formelle. Une telle analyse nous préparera à la discussion sur la politique linguistique du pays débouchant sur l'enseignement/apprentissage du FLE à l'Université de Cape Coast et une description du cursus de la filière tourisme de la même université. Dans le dernier volet, nous aborderons le cadre touristique du Ghana ; les termes *tourisme* et *touriste* seront définis ; l'apport économique du tourisme et les attraits touristiques seront également présentés.

3.1 Système éducatif du Ghana

L'éducation est le processus par lequel des personnes acquièrent des connaissances, des compétences et des attitudes qui leur permettent de développer pleinement leurs facultés. L'un des bienfaits d'une bonne éducation est qu'elle permet aux individus de contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de leur vie, de celle de leur communauté et de celle de la nation dans son ensemble. Avant l'introduction de l'éducation formelle en Afrique subsaharienne par les colons, il existait et continue d'exister aujourd'hui, ce qu'on appelle éducation traditionnelle ou informelle (P. Bachelard et A. Odunlami, 1997). D'après P. Bachelard et A. Odunlami (1997 : 26 - 27), l'éducation traditionnelle « intègre le jeune dans la société en lui transmettant les savoirs utiles à sa survie à son groupe […] elle transmet l'ensemble des savoirs et des techniques nécessaires dans la vie pratique. » L'éducation de l'enfant consiste en l'apprentissage des valeurs sociales et des métiers. À leur arrivée au Ghana, les colons établiront les premières écoles dans les châteaux et puis dans les villes.

Convaincus des bénéfices à escompter d'une bonne éducation, les gouvernements successifs du Ghana vont s'appliquer à faire de l'éducation, l'accélérateur de la mise en œuvre

de leurs politiques et de leurs programmes de développement. Toutefois, le type et la qualité du système éducatif hérité de l'époque coloniale ne répond pas aux besoins du pays confronté à de graves problèmes de développement et de justice sociale. Plusieurs comités d'examen du système éducatif mettent le doigt sur cette situation et proposent des remèdes. Le plus palpable est le rapport Dzobo en 1973, qui donne une réflexion nouvelle sur le système éducatif du Ghana.

En 1987, une nouvelle structure et un nouveau contenu de l'enseignement est mis en place au Ghana. Le nouveau programme s'inspire de *The New Structure and Content of Education* (Ministry of Education, 1974), le rapport du Comité Dzobo. Dans le cadre de la nouvelle structure, le système 6 – 3 – 3 – 4 est adopté. Cette structure comprend six ans d'enseignement primaire, trois années d'un premier cycle d'enseignement secondaire (Junior Secondary School), trois années d'un second cycle d'enseignement secondaire (Senior Secondary School) et un minimum de quatre ans d'enseignement supérieur. Les six années d'école primaire et les trois du premier cycle d'enseignement secondaire constituent le niveau d'éducation de base obligatoire et gratuit pour tout enfant ghanéen en âge d'aller à l'école. Outre cela, il existe un enseignement préscolaire de deux ans qui n'est pas d'ailleurs obligatoire pour l'accès à l'école primaire.

La réforme de 1987 est provoquée par un effondrement du système éducatif, conséquence de plusieurs facteurs, dont l'insuffisance des enseignants en termes de qualité et de quantité, le manque de moyens de financement du secteur de l'éducation causant une pénurie de manuels scolaires et autres matériels didactiques, et la détérioration des bâtiments scolaires. Ces facteurs culminent à produire une mauvaise qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et un médiocre taux de fréquentation du système scolaire par les enfants en âge d'aller à l'école (Ministry of Education, 1994). La réforme est donc lancée dans le but de remédier à ces problèmes. Elle repose sur le principe selon lequel l'alphabétisation est un droit fondamental de tout Ghanéen ; tout Ghanéen a besoin de posséder le sentiment de son identité culturelle et de sa dignité, de connaître son environnement et de savoir le protéger ; et tout Ghanéen se doit de participer à l'effort de développement de la nation en mettant en œuvre les compétences et les outils scientifiques et technologiques les plus modernes.

Les faiblesses de la réforme se révèlent en 1993 dans la prestation des premiers diplômés de Senior Secondary School. La qualité n'étant pas atteinte, le secteur de l'éducation

devient la cible des critiques de l'opinion publique. En réaction à la critique, l'*Education Reform Review Committee* (le Comité d'examen de réforme de l'éducation) est établi en 1994. Le comité crée le *National Education Forum* (Forum national de l'éducation) fournissant l'occasion aux 150 intervenants de discuter des problèmes du secteur :

1. Mauvaise qualité de l'enseignement et de l'apprentissage dans les écoles ;
2. Insuffisance du financement du secteur ;
3. Incapacité des parents de participer activement dans l'instruction de leurs enfants.
4. Mauvaise politique linguistique qui fait de l'anglais la langue d'instruction après la troisième année de l'enseignement primaire ;
5. Manque de motivation des enseignants ;
6. Absence de coordination et de collaboration adéquates entre les divisions d'exécution de *Ghana Education Service* (GES).
7. Faible croissance des effectifs des enfants scolarisés.
8. Manque d'intérêt et attitude négative du public ghanéen à l'égard de l'enseignement technique et professionnel (Ministry of Education, 1994).

Le forum débouche sur l'élaboration d'une nouvelle politique de l'éducation de base mise en œuvre sous le nom de *Free Compulsory Universal Basic Education* (FCUBE). Cette nouvelle politique répond à une disposition constitutionnelle qui oblige le gouvernement à mettre en place une éducation de base gratuite, obligatoire et universelle pour les citoyens. Le programme FCUBE est axé sur l'enseignement primaire et s'applique à améliorer la réforme de 1987 en remédiant aux insuffisances du processus de mise en œuvre pour assurer la qualité. Le programme vise aussi à accroître la participation des enfants d'âge scolaire primaire. Le FCUBE cherche aussi à augmenter le taux de scolarisation des filles dans l'éducation de base. À la suite du rapport d'un nouveau comité d'examen de l'éducation (Anamuah-Mensah Committee) en 2005, la dénomination *Junior Secondary School* est changé en *Junior High School* (JHS) et *Senior Secondary School* en *Senior High School* (SHS).

En somme, le système éducatif du Ghana est réparti globalement en trois parties : l'enseignement de base, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. L'enseignement de base comprend six ans de scolarisation primaire et trois ans de collège (*Junior High School*). Les élèves font un examen de fin de cycle (*Basic Education Certificate*

Examination, BECE) avant d'être admis au niveau secondaire qui dure trois ans. Pour se procurer une place dans l'enseignement supérieur, les élèves doivent réussir aux examens de *West African Secondary School Certificate Examination* (WASSCE). Les écoles normales, les écoles polytechniques et les universités, sont entre autres, les institutions regroupées dans la catégorie de l'enseignement supérieur. La formation initiale dans les Écoles Normales est de trois ans, celle des écoles polytechniques et des universités est de trois ans et quatre ans respectivement. Malgré les changements connus par le secteur de l'éducation, « le système éducatif garde, dans son organisation et ses rituels, l'empreinte de l'influence anglaise » (P. Bachelard et A. Odunlami, 1997 : 164). Cette esquisse de la structure de l'enseignement au Ghana nous apportera des éclairages sur la politique linguistique du pays faisant l'objet d'intérêt dans le volet suivant.

3.2 Notion de politique linguistique / planification linguistique

Les termes de politique linguistique et d'aménagement linguistique entrent dans le discours linguistique depuis qu'en 1959, le linguiste américain E. Haugen (1959) a employé l'expression anglaise *language planning* pour parler de la situation linguistique de la Norvège. J. Fishman (1970) va ajouter l'expression *language policy* et dès lors, le couple politique linguistique / planification linguistique s'utilise pour désigner l'intervention directe et volontaire du pouvoir politique dans le domaine linguistique. L.-J. Calvet (1999 : 154 - 155) définit les deux concepts ainsi :

> « Nous considérerons la politique linguistique comme l'ensemble des choix conscients effectués dans le domaine des rapports entre langue et vie sociale, et plus particulièrement entre langue et vie nationale, et la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique. »

La politique linguistique s'oppose à la planification linguistique en ce sens que le premier terme concerne les décisions prises par rapport aux langues d'un territoire national et le dernier porte sur l'application de ces décisions grâces aux moyens nécessaires. Le concept de planification linguistique implique donc celui de politique linguistique et la réciproque n'est pas possible. En d'autres mots, l'on pourrait formuler une politique linguistique qui ne sera jamais appliquée, auquel cas il s'agit d'une décision symbolique (L.-J. Calvet, 1999). Mais la planification linguistique suppose qu'il y ait une décision existante à l'égard des langues.

Toutefois, « lorsqu'un État nouvellement indépendant décide de prendre comme langue nationale une langue locale, cette décision sera considérée comme pratique pour autant qu'elle sera suivie d'une planification […] » (L.-J. Calvet, 1999 : 156).

Selon L.-J. Calvet (1999), la politique linguistique peut se donner comme but d'agir d'une part sur la forme de la langue, c'est-à-dire normaliser la langue nationale et d'autre part sur les langues, c'est-à-dire définir les rapports entre les langues dans les situations plurilingues. Dans le premier cas, l'intervention porte sur l'orthographe, le lexique et les formes dialectales alors que dans le dernier, il s'agit entre autres, du choix d'une langue nationale parmi plusieurs langues en présence, du choix des langues d'enseignement et de communication médiatique. Dans une situation multilingue, une décision relative à la politique linguistique porte nécessairement sur le rôle ou le statut d'une langue en rapport avec d'autres langues (A. Bamgbose, 1991). Les rapports entretenus par le couple politique linguistique/planification linguistique entre eux se résument dans la figure 5 empruntée chez L.-J. Calvet (1999 : 157). Dans le schéma, les flèches en trait plein indiquent le lien logique entre une politique linguistique à fonction pratique et la planification linguistique qui la met en œuvre, et les flèches en pointillés indiquent la possibilité d'enchaînement de solutions apparemment alternatives :

Figure 5 : Rapport entre politique linguistique / planification linguistique

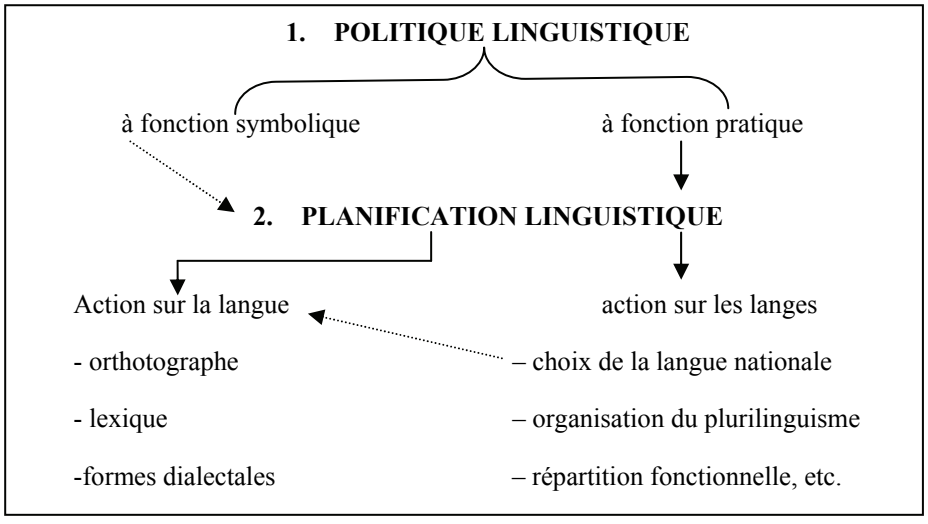

Source : L.-J. Calvet (1999).

Cette façon de concevoir le rapport entre *politique linguistique* et *planification linguistique* chez L.-J. Calvet correspond avec la vision de R. Bugarski (1992) pour qui la planification linguistique est « un ensemble de mesures concrètes prises dans le cadre d'une politique linguistique pour agir sur la communication linguistique dans une communauté, particulièrement au niveau du développement des langues » (notre traduction). La politique linguistique telle qu'elle est conçue par J.-L. Calvet est limitée à un État. Dans une telle acception, toute intervention du pouvoir politique ghanéen, par exemple, sur la gestion des langues au Ghana serait prise pour une politique linguistique. Or, une politique linguistique peut transcender les frontières nationales comme par exemple la politique linguistique de l'Union Européenne et celle des Nations-Unies où le choix des langues de travail relève d'une politique bien définie. Ainsi, nous retenons la définition proposée par C. Truchot (1995 : 129) selon laquelle « les politiques linguistiques sont l'ensemble des décisions et mesures politiques qui concernent les langues. » Cette définition nous paraît englobante dans la mesure où d'une part, elle ne restreint pas la politique linguistique à un État, et d'autre part, elle tient compte de l'opposition politique/planification linguistique ; *décisions* renvoie à la politique linguistique alors que *mesures* désigne la planification linguistique. C'est d'ailleurs cette perspective globale qui explique le terme *aménagement linguistique* utilisé souvent par les sociolinguistes canadiens.

Pour résumer la situation des politiques linguistiques en Afrique, A. Bamgbose (1991) observe qu'elle est caractérisée par des problèmes tels que l'évitement, l'imprécision, l'arbitrarité, les fluctuations ou l'instabilité et les déclarations sans des mesures à l'appui. M. Diki-Kidiri (2004 : 51) distingue trois situations par rapport aux politiques linguistiques en Afrique vis-à-vis des langues locales : des cas où les langues locales ne sont pas aménagées, ceux témoignant d'un aménagement modéré et des cas caractérisés par un aménagement avancé :

> « Il y a d'abord un premier clivage entre ceux qui s'abstiennent de toute action d'aménagement linguistique en faveur des langues autochtones, et ceux qui, au contraire, se sont engagés dans cette voie. Puis, parmi ces derniers, un second clivage sépare ceux qui, loin de poser des gestes symboliques, agissent bien plus que d'autres, en consentant vraiment des efforts conséquents et constants pour l'aménagement et le développement des langues autochtones » (M. Diki-Kidiri, 2004 : 51).

Selon le même auteur, le statut officiel des langues en Afrique varie selon les pays. Il existe des pays pratiquant le monolinguisme officiel (le Ghana), ceux marqués par le bilinguisme officiel (le Cameroun) et ceux ayant recours au multilinguisme officiel (le Nigéria).

Il ressort qu'une politique linguistique peut porter soit sur le code, soit sur le statut du code (son rôle social), soit sur les deux. Lorsque l'on agit sur le code, l'on intervient sur la langue elle-même, que ce soit sur l'alphabet, l'orthographe, la prononciation et la grammaire ou le vocabulaire par la création de commissions de terminologie. Dans tous les cas, dans un État donné, il revient au gouvernement de prendre une telle décision et de fournir les moyens nécessaires pour assurer son application. Ceci nous amène à nous poser les questions suivantes :

1. Dans quelle mesure peut-on parler d'une politique linguistique au Ghana ?
2. Quelles sont les décisions et les mesures prises par les pouvoirs politiques successives pour la mise en œuvre de telles politiques ?
3. Dans quelle mesure peut-on dire que ces décisions sont pratiques ou symboliques ?

Tout d'abord nous présentons un aperçu historique de la politique linguistique au Ghana. Ensuite, le statut des langues ghanéennes est analysé. Enfin, le statut du français est abordé.

3.2.1 Aperçu historique de la politique linguistique au Ghana

Les décisions concernant les langues sont prises depuis que les sociétés sont en mesure de se gouverner, de légiférer, de s'administrer, de rendre la justice, de transmettre le savoir, autant de fonctions sociales qui impliquent l'usage de langues, de choix parmi les langues à utiliser et parmi leurs formes (C. Truchot, 1995). Le Ghana ne fait pas exception à cette règle. Depuis la période coloniale, les régimes politiques successifs interviennent d'une manière ou d'une autre sur les langues utilisées dans le pays.

Les missionnaires chrétiens sont les premiers à intervenir sur les langues ghanéennes à l'époque coloniale. Leur rôle à cet égard est mis en évidence par G. Ansre (1977 : 251) :

> « Until the 1960's, the most vigorous efforts at the development of Ghanaian languages were made by christian missionary education which had stressed the role of mother tongues in both religion and education. »

Selon G. Ansre (1977), l'aménagement des langues ghanéennes va commencer dès les années 1856. Les missionnaires chrétiens reconnaissent que le moyen le plus efficace de réussir leur mission est d'utiliser les langues autochtones[6] dans l'évangélisation et l'éducation formelle.

[6] Selon M. Diki-Kidiri (2004 : 51), les langues autochtones sont « toutes les langues qui appartiennent en propre aux populations locales et qui, de ce fait, ne résultent pas d'une adoption pure et simple de normes linguistiques et langagières ayant cours sur d'autres continents. »

Ils vont donc étudier et dériver l'orthographe et les descriptions grammaticales pour certaines de ces langues comme l'éwé, le ga, l'akan et le dagbani. Dans les années 1920 et 1930, cet effort résulte en la publication dans ces langues, des dictionnaires, la Bible, des manuels scolaires et des journaux. Le *Bureau of Ghana Languages* s'établira en vue d'assurer les publications dans les langues ghanéennes.

Une place importante est accordée aux langues locales dans le système éducatif : elles sont étudiées et utilisées comme langues d'instruction au niveau de l'école primaire. Elles sont étudiées comme matières scolaires obligatoires dans les écoles secondaires et normales. En 1951, à la suite de la promulgation de l'*Accelerated Development Plan for Education*, l'enseignement dans les cours primaires est dispensé dans les langues locales alors que l'anglais constitue une matière enseignée et une langue d'enseignement à partir des cours élémentaires :

> « At the beginning of the course, instructions will be given through the medium of the local vernacular, with English taught as a new language. As soon as possible there will be a transition from the Vernacular to English as the medium of instruction, and the upper classes will receive all instructions through the medium of English, except that throughout the whole course the Vernacular will receive special study » (Ministry of Education, 1951 : 40).

Cette perspective est également partagée par l'Educational Review Committee établi en 1966 après l'indépendance :

> « We recommend that a Ghanaian language be used as the medium of instruction for the first three years of the primary school course ; the change to English as the medium of instruction should commence in the fourth year, whilst the Ghanaian language continues to be studied as a subject ; in the metropolitan and urban areas, the changes to English as a medium of instruction may commence earlier than the fourth year of the course » (Ghana Government, 1966 - 1967 : 52).

Contrairement à la politique précédente, celle-ci est explicite sur l'année précise où la langue locale et la langue anglaise doivent être utilisées comme langues d'enseignement et matières scolaires. Ce qui retient notre attention ici, c'est la distinction faite entre les milieux ruraux et urbains vis-à-vis de la politique : dans les premiers, l'enseignement se fait en anglais à partir de la quatrième année de l'école primaire alors que dans les derniers, il peut se faire en anglais bien avant. Cette recommandation de la part du comité s'explique par la multiplicité linguistique marquant les zones urbaines et le monolinguisme définissant plus ou moins les milieux ruraux. Dans les zones urbaines par exemple, les écoles sont composées des classes de groupes linguistiques différents rendant ainsi difficile l'utilisation de la langue locale dans l'enseignement dès la première année de l'école primaire. Le choix de l'anglais langue

officielle comme langue d'instruction facilitera donc l'enseignement et assurera l'intercompréhension entre les différents groupes ethniques. Cette position sera également celle des pouvoirs politiques successifs y compris l'actuel gouvernement.

La question du choix d'une langue nationale après l'indépendance va se trouver au cœur du débat à l'Assemblée nationale. Selon M. Verlet (1986), deux groupes opposants émergent : ceux voulant que le Ghana se dote d'une véritable langue nationale et ceux qui tiennent à l'anglais. Les tenants d'une langue nationale sont d'avis que le développement d'une langue nationale constituerait un attribut de la souveraineté nationale. Ceux-ci vont proposer donc l'akan, langue parlée par la majorité de la population. En revanche, les opposants à l'adoption d'une langue nationale pensent qu'il serait inacceptable qu'une langue nationale domine les autres et que cela favoriserait le tribalisme et son « cortège de maux » : selon eux, le pays court le risque de dissensions et de déchirements. Enfin, ils soutiennent que l'akan ne peut pas servir de langue nationale parce qu'il n'est pas linguistiquement harmonisé, ni codifié ni normalisé. Pour clore le débat, le gouvernement adopte une attitude pour le moins prudente, embarrassée et temporisatrice. Il décide, en 1961, d'encourager le développement de toutes les langues nationales importantes :

> « Le gouvernement a l'intention d'encourager le développement de toutes les langues nationales les plus importantes de manière à ce que chacune d'entre elles ait des possibilités égales d'atteindre un niveau qui accroisse ses chances d'être choisie comme langue nationale lorsque le moment sera venu de prendre une telle décision » (M. Verlet, 1986 : 81).

L'anglais est ainsi resté la seule langue officielle du Ghana. Cependant, en 1962, le gouvernement de Nkrumah va choisir neuf langues ghanéennes qui seront désormais enseignées parallèlement à l'anglais et au français : l'akan, le dagaare, le dagbane, le dangbe, l'éwé, le ga, le gonja, le kasem et le nzema.

Pour conclure, l'action sur la langue et les langues au Ghana a préoccupé les autorisés depuis la venue des Européens jusqu'à ce jour. Il est clair que l'anglais a occupé une place centrale dans le système éducatif mais une importance relativement marginale est donnée à quelques-unes des langues autochtones. L'histoire de la politique linguistique au Ghana est marquée par des fluctuations que nous attribuerions aux instabilités politiques que le pays a connues. Telle est également la position de D. R. Smock (1975) et celles d'A. Bamgbose (1991) et de J. Bukari (2009). Ceci dit, il importe de nous interroger sur le statut actuel des langues ghanéennes et de l'anglais.

3.2.2 Statut des langues ghanéennes et de l'anglais aujourd'hui

Pour R. Chaudenson (1991), le statut d'une langue repose sur cinq critères : l'officialité, les usages institutionnels (textes officiels, textes administratifs nationaux, justice, administration locale, religion), l'éducation, les moyens de communication de masse (presse écrite, radio, télévision, cinéma commercial, édition) et les représentations. Selon, M. Diki-Kidiri (2004), le choix des langues à développer ou utiliser en Afrique subsaharienne repose sur des critères sociolinguistiques tels que le statut de la langue (locale, régionale, nationale, officielle, véhiculaire etc.) et le nombre de ses locuteurs. Ces facteurs amènent l'auteur à classifier les langues utilisées dans les pays africains en trois groupes : langue (s) de crête, langue(s) de masse et langues de base. Le rapport entre les groupes est caractérisé par une pyramide à trois étages :

Figure 6 : Pyramide de sociolinguistique selon M. Diki-Kidiri (2004)

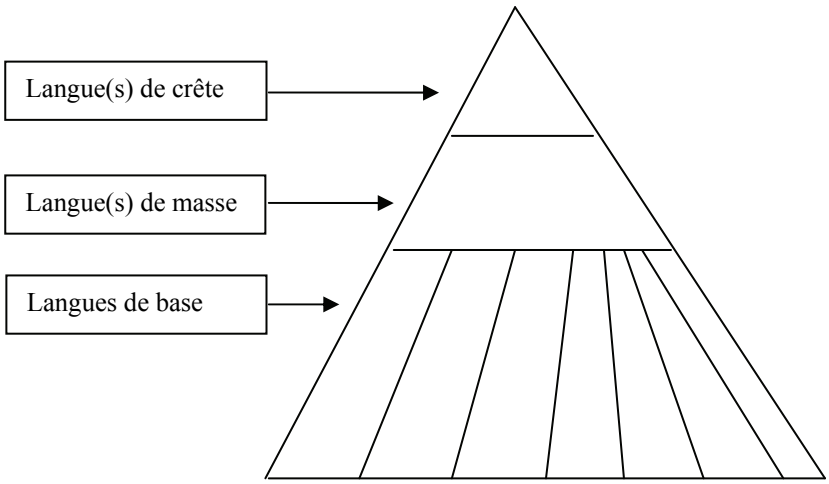

D'après la figure 6, le premier étage regroupe les langues de base. Aux deuxième et troisième étages se trouvent respectivement les langues de masse et les langues de crête. Les langues de base sont les plus nombreuses. Ce sont des langues autochtones ou locales ayant cours dans un même pays ; ces langues appartiennent en propre aux populations qui les parlent et dont elles expriment la culture ; elles sont associées au monde traditionnel, ethnique, aux savoirs et savoir-faire hérités du passé (M. Diki-Kidiri, 2004). Ainsi, les soixantaines de langues ghanéennes sont des langues de base. Dans le système éducatif, neuf

des ces langues servent de langue d'enseignement de la première à la troisième année de l'école primaire. Au-delà de cela, elles deviennent des matières scolaires étudiées jusqu'à l'université. Ces langues sont l'akan, le dagaare/wale, le dagbane, le dangbe, l'éwé, le ga, gonja, le kasem et le nzema. Elles sont les plus utilisées aussi bien dans la presse orale (la radio, la télévision, par exemple) que dans la presse écrite (les journaux, par exemple).

Les langues de masse sont plus nombreuses que les langues de crête. Cette deuxième catégorie relève des langues véhiculaires. Ce sont des langues dont se servent les différents groupes ethniques pour communiquer entre eux ; elles sont associées à un développement des échanges sociaux au-delà de l'ethnie, à l'expression des réalités modernes généralement importées et largement intégrées aux cultures locales (M. Diki-Kidiri, 2004). Dans le cas du Ghana, l'akan constitue une langue véhiculaire alors que pour le Togo l'éwé remplit cette fonction. L'akan joue un rôle de ciment ou d'unification du peuple ghanéen et exerce une relation de dominance par rapport aux autres langues ghanéennes (G. N. Kwadzo, 2008). Au Ghana, le choix d'une langue véhiculaire comme langue officielle se heurte à des difficultés de résistance ainsi qu'à celles d'ordre linguistique (P. A. Owiredu, 1964 ; D. S. Y. Amuzu, 2000). Face à une situation pareille, l'anglais paraît l'option attrayante, apte à déjouer les conflits et à résoudre les problèmes linguistiques et logistiques. Cependant, « les cours de justice et de nombreuses administrations locales fonctionnent quant à elles dans les langues véhiculaires à l'oral parce qu'on ne peut faire autrement » (M. Verlet, 1986 : 81).

Au sommet de la pyramide, l'on trouve les langues de crête qui assument des fonctions officielles. Pour M. Diki-Kidiri (2004), ce sont pratiquement toujours des langues européennes héritées de la colonisation et qui jouent encore un rôle dominant dans tous les secteurs de la vie nationale liés aux réalités occidentales et mondiales (enseignements secondaire et universitaire, administration, sciences et technologies modernes, etc.). Le plus souvent, il n'y a qu'une seule langue de crête par pays, mais l'on peut trouver jusqu'à trois langues de crête dans quelques rares cas. Pour ce qui est du Ghana, l'anglais est la langue de crête. Il est la langue seconde et officielle comme l'est le français au Togo. En tant que langue seconde et officielle au Ghana, l'anglais s'emploie comme langue d'instruction dans les écoles et une matière obligatoire à tous les niveaux du système éducatif ; il est grandement utilisé dans la presse (les journaux, la télévision et la radio, etc.) (D. F. Edu-Buandoh, 2006). Dans la plupart des cas, il sert de langue d'administration et de gouvernance du pays. La Constitution de la 4^{e} République est publiée en anglais ; il s'utilise également dans les Cours

et les tribunaux supérieurs, au Parlement, et dans toutes les transactions officielles avec le monde extérieur. Ce statut privilégié dont jouit l'anglais s'expliquerait par son statut international et technologique. P. A. Owiredu (1964 : 142) confirme cet avis à propos du caractère obligatoire de l'anglais dans le système éducatif :

> « The need for English as a compulsory second language in Ghana rests on the fact that it is necessary in a country where the national language(s) is not a world language with a well-developed technological, cultural vocabulary and literature. Its adoption makes familiarity with the world easy. It affords an access to world history, news, arts, sciences and technology […]. »

Bien que l'anglais soit une langue officielle, elle a moins de locuteurs que les langues locales. J. Leclerc (2009) estime l'effectif des locuteurs qui l'emploient uniquement comme langue seconde à environ un million sur une population de 23 millions. L'anglais ne constitue pas une langue de grande communication pour la population. Cela nous permet de dire que le statut officiel d'une langue n'entraîne pas forcément son usage massif au niveau d'une population donnée.

Il est intéressant de souligner que la dynamique linguistique fait que les trois couches de la pyramide (de M. Diki-Kidiri) ne restent pas statiques ni étanches et ne glissent pas les unes sur les autres sans se mélanger. Ainsi, l'akan est à la fois une langue de base et une langue de masse et peut devenir langue de crête si l'État ghanéen lui accorde ce statut et prend les mesures nécessaires pour la normaliser. Il est clair qu'aucune langue ghanéenne n'a le statut de langue nationale. Cependant, nous reprochons à M. Diki-Kidiri (2004) de ne pas inclure les langues étrangères comme le français au Ghana et l'anglais au Togo dans la pyramide. Une autre réalité linguistique exclue dans le schéma est le pidgin. Par exemple au Ghana comme au Nigéria, le pidgin à base d'anglais et de langues locales constitue un moyen de communication interethnique (M. Huber, 1999).

Pour A. Geiger-Jaillet (2005 : 38), « toute personne possédant une L1 n'a plus vraiment besoin d'une L2 pour communiquer, sauf quand elle se trouve dans un pays où l'on parle cette langue étrangère. » Nous pensons que ce point de vue n'est valable que dans des pays monolingues comme la France où la L1 de l'enfant est forcément le français, langue de l'État et de communication de tous les jours. Or, dans les pays multilingues comme le Ghana, l'enfant a besoin non seulement de la L1 mais aussi de la L2 pour communiquer ou survivre dans son environnement. Il sera amené à utiliser la L1 en famille et avec son entourage immédiat mais pour réussir à l'école et exercer sa future profession, il sera obligé de

s'exprimer dans la L2. Pour cet enfant ghanéen, le français est sa L3, une langue qu'il rencontre concrètement pour la première fois dans le système éducatif et qu'il ne constitue, pour lui, rien de plus qu'un moyen supplémentaire pour communiquer avec le monde (H. Sarter, 1997). C'est-à-dire qu'il « peut ou non s'en servir » (A. Geiger-Jaillet, 2005 : 41).

En conclusion, le rapport entre l'anglais et les langues ghanéennes est celui que nous qualifions de déséquilibre en faveur de l'anglais. L'anglais occupe une position supérieure par rapport aux langues ghanéennes. Bien qu'à l'heure actuelle, le Ghana ne peut se passer de l'anglais vu son rôle international, le pays aurait à gagner à long terme s'il mettait en place une politique linguistique visant à développer davantage les langues locales et à en faire certaines des langues nationales. Car comme le remarque H. Alidou (2009 : 112), « une politique linguistique mise en œuvre de manière efficace peut aussi faire des langues africaines des outils pour le développement socio-économique » (notre traduction). Cette position est déjà exprimée par K. K. Prah (2005 : 33) : « Societies with colonial pasts which have been able to make a break with the use of colonial languages as media of education and instruction are those which make progress and development, not only in the educational filed but also in other areas of social life. » Pour nous, il s'agira d'une intervention qui permettra aux langues locales d'être utilisées à côté de l'anglais comme langues d'enseignement. Si tel est le rapport entre l'anglais et les langues autochtones, quel est donc le statut du français au Ghana ?

3.2.3 Statut du français au Ghana

À propos du statut du français au Ghana, G. N. Kwadzo (2008 : 85) note ceci :

> « Sur le plan historique, le français n'est pas la langue de l'ancienne puissance coloniale du Ghana. A l'antipode de l'anglais qui est enseigné depuis le cours primaire comme langue d'enseignement, le français est étudié seulement à partir du cours secondaire et ce n'est pas le cas dans tous les collèges, car il y a une grande pénurie d'enseignants de français. Dans cette situation, la diffusion et l'usage du français sont encore plus restreints que ceux de l'anglais par rapport aux langues ghanéennes. Au niveau statutaire, notons que contrairement à l'anglais qui bénéficie du statut de langue officielle c'est-à-dire langue de l'administration, des institutions étatiques et de la promotion sociale, langue d'instruction à l'école, le français reste avant tout la deuxième langue étrangère derrière l'anglais. Les deux langues se limitent à des usages spécifiques dans un cadre déterminé. »

La langue française est la seule langue étrangère enseignée dans les écoles publiques des deux premiers cycles du système éducatif. L'enseignement/apprentissage du français débute au collège. À ce niveau, le français jouit d'un statut plus ou moins obligatoire dans la mesure où il fait partie des matières obligatoires étudiées. Mais il n'est enseigné que lorsqu'il y a un enseignant de français dans l'école. Au niveau secondaire, l'élève peut ne pas le faire : le français change de statut et il devient une matière facultative. De ce fait, certains Ghanéens finissent leurs études secondaires sans avoir fait le français. Il convient de dire que dans certaines écoles privées, le FLE est enseigné dès le début du primaire jusqu'au collège.

Au niveau supérieur à l'heure actuelle, sur les dix Écoles Normales existantes au pays, seules trois (Ecoles normales de Somanya, de Wesley et de Bagabaga) forment des enseignants de FLE destinés aux collèges. Les écoles secondaires dépendent de l'Université de Cape Coast et de l'Université de Winneba pour ce qui est des enseignants professionnels en FLE. Il existe aussi d'autres universités publiques comme University of Ghana et Kwame Nkrumah University of Science and Technology et des universités privées qui accordent, elles aussi, une place très intéressante à l'enseignement/apprentissage du FLE dans leurs cursus. Les écoles polytechniques aussi incluent le FLE dans leurs programmes même si cette place n'est qu'une position plus ou moins marginale. Nous citons, par exemple, Takoradi Polytechnic qui propose des cours en français de secrétariat et Cape Coast Polytechnic qui donne des cours du FLE pour les étudiants de la filière tourisme.

Il importe de souligner que dans les villes frontalières du Ghana comme Bolgatanga au Nord, Elubo à l'Ouest et Aflao à l'Est, le français coexiste avec les langues ghanéennes et l'anglais. Les frontières artificielles tracées par les colons seraient à l'origine de ce phénomène. Les frontières divisent les gens de la même famille en deux : certains appartenant au Ghana et les autres vivant dans les pays francophones voisins. Ce qui fait que ces gens flottent entre les deux pays : ils ont plus ou moins deux nationalités et se scolarisent dans les deux pays et entretiennent un rapport étroit les uns avec les autres. Ainsi, l'on peut dire que le français occupe une place importante sur la carte linguistique du Ghana. Nous pouvons en dire autant pour l'anglais utilisé dans les villes du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo partageant la frontière avec le Ghana.

En termes de représentations, le français jouit d'une image positive auprès des Ghanéens. Dans une étude sur la politique linguistique du Ghana, J. Bukari (2009) trouve que

la majorité des participants qui sont les acteurs sociaux (les décideurs, les parents, les étudiants, les cadres dans le secteur privé et les cadres des organisations non gouvernementaux) reconnaissent l'importance du français pour le Ghana et s'expriment favorablement pour une politique linguistique qui ferait du français une deuxième langue officielle au Ghana ; l'importance du français s'inscrit dans les domaines économiques, politico-diplomatiques, socioculturels et technologiques :

> « […] a large majority of individuals within each category of participants in this study believe that the teaching and learning of French in Ghana, as a second national/official language, is a necessity in the 21st century world. Participants believed that because Ghana is surrounded by French speaking countries, she stands to reap economic, politico-diplomatic, socio-cultural, and technological gains if her citizens know how to speak the French language. A large proportion of the participants believed that a new language policy that enforces the compulsory teaching and learning of French in all Ghanaian educational institutions is long overdue » (J. Bukari, 2009 : 82 - 83).

Dans une perspective semblable, E. K. Bakah (2009) observe que les étudiants et le corps enseignant de la filière tourisme de l'Université de Cape Coast ont une prédisposition favorable à l'intégration du français dans leur programme d'étude. Selon lui, les sujets interrogés sont unanimes sur les bénéfices du français par rapport aux métiers (dont fait partie celui des guides touristiques) dans l'industrie touristique à l'échelle nationale et internationale.

En résumé, avant son entrée à l'école primaire, l'enfant ghanéen parle au moins une langue, sa première langue (L1), celle qu'il « s'est appropriée en premier » (A. Geiger-Jaillet, 2005 : 11). S'il s'agit d'un enfant soit issu d'un mariage mixte, où les parents sont d'origines ethniques différentes, soit issu d'une famille d'élite, il est possible que l'enfant soit exposé dès sa naissance à deux langues ou plus y compris l'anglais (la L2). « On parle alors d'apprentissage précoce ou d'apprentissage simultanée de deux langues » (A. Geiger-Jaillet, 2005 : 17). À l'école primaire, un bilinguisme additif se pratique où l'anglais est enseigné comme matière lors des trois premières années. Pendant cette même période, l'acquisition de la L1 s'approfondit par son utilisation à la fois comme langue d'enseignement et matière scolaire. À partir de la quatrième année, un bilinguisme soustractif intervient limitant ainsi le rôle de la L1 ; la L1 garde son statut de matière scolaire mais ne sert plus de langue d'instruction. En revanche, le rôle de l'anglais s'élargit : il fait partie des matières au programme et s'établit comme langue d'enseignement jusqu'à l'université. Quant au français,

il est introduit au collège en tant que matière obligatoire pendant les trois premières années. Notons que l'étude des langues ghanéennes qui commence dès le début de l'école primaire se poursuit en tant que matière obligatoire également lors des trois premières années au collège. Au-delà de ce stade et ce, jusqu'à l'université, le français et les langues ghanéennes deviennent des matières facultatives au programme. Il en découle que le français subit le poids des langues ghanéennes et de l'anglais ; le français est moins utilisé et moins privilégié par rapport aux langues locales et à l'anglais. Cependant, il y jouit d'un statut privilégié par rapport aux autres langues internationales du monde comme le portugais et l'allemand par exemple. Il est utilisé dans les villes frontalières avec des pays francophones. Le français détient, à notre avis, la clé à l'intégration des Ghanéens dans la sous-région ouest-africaine vue la situation géographique du Ghana. Si tel est le statut actuel du français au Ghana, quelle place occupe-t-il à l'Université de Cape Coast où s'inscrit largement l'apport de notre étude ?

3.3 Enseignement/Apprentissage du FLE à l'Université de Cape Coast

En nous appuyant sur E. K. Bakah (2009), nous présentons l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère à l'Université de Cape Coast. Selon lui, au sein de l'Université, il existe trois sections différentes mais interdépendantes qui se chargent de l'enseignement du FLE. Il est question du Département de Français, situé au sein de la Faculté des lettres modernes, la section du FLE du Département de pédagogie de lettres et de sciences sociales (DASSE) et de la section du FLE de l'Institut d'Éducation dans la Faculté des Sciences de l'Éducation.

Le Département de Français est l'un des neuf départements de la Faculté des lettres modernes. Actuellement, il sert de pivot autour duquel tourne l'enseignement/apprentissage du FLE à l'Université. Il accueille les étudiants des autres facultés surtout de la Faculté des Sciences de l'Éducation. Ce qui veut dire qu'à part les étudiants de la Faculté des lettres dont le cursus tient compte du FLE, les étudiants des autres départements bénéficient également des cours de FLE qu'il dispense. Les cours assurés par le Département de Français comprennent essentiellement deux orientations : langue et littérature. Les cours de langue relèvent de l'expression orale, de l'expression écrite, de la traduction, du français de secrétariat, et de la linguistique tandis que l'enseignement de la littérature porte sur la

littérature française, la civilisation française, la littérature et la civilisation africaine francophones. En plus, le département a mis en place depuis 1998, un programme de français fonctionnel destiné à toutes les personnes de la communauté universitaire et ses alentours qui veulent apprendre le français. C'est un programme de trois niveaux - débutant, intermédiaire et avancé - et à la fin duquel un certificat est octroyé aux participants après avoir passé un examen. Enfin, le département donne des cours de français de spécialité aux étudiants du Département d'Optométrie depuis l'année 2008.

Par ailleurs, le DASSE constitue l'un des quatre départements de la Faculté des Sciences de l'Éducation. Ce département s'occupe de la didactique de toutes les matières d'enseignement. Ainsi, la section de français dispense des cours en curriculum et en méthodologie de l'enseignement du FLE pour les futurs enseignants. Pour ce qui est de la connaissance langagière en FLE, ces étudiants suivent des cours au Département de Français. Ils s'y inscrivent pour des cours d'expressions orale et écrite, de littératures africaine et française, de civilisations africaine et française, de linguistique et de traduction.

Enfin, l'Institut d'Éducation est principalement chargé de la formation des enseignants dans les Écoles Normales du pays. Sa section de français s'occupe donc de la formation des enseignants de français dans les Écoles Normales. La responsabilité de cette section comprend, entre autres, la construction du curriculum, l'évaluation et la supervision. À part cette charge, la section de français propose des cours à temps partiels aux enseignants du FLE dans les collèges. Ces cours portent principalement sur l'expression orale et écrite, le curriculum et la méthodologie de l'enseignement du FLE.

La description faite du FLE au sein de l'Université de Cape Coast montre que les étudiants dans les disciplines non linguistiques (DNL) sont quasiment exclus de l'orientation des cours pour ce qui est du FLE. Ce n'est que les étudiants en Lettres et en Sciences de l'Éducation qui sont principalement visés. Cet état des lieux appelle à de nouvelles perspectives qui cherchent à repenser le FLE à l'université, de sorte que cela soit aussi bénéfique aux universitaires des DNL et prépare également les étudiants en lettres pour fonctionner en français dans des domaines professionnels comme le tourisme. Ceci nous amène à nous interroger sur la filière tourisme de l'Université de Cape Coast.

3.4 Filière tourisme à l'Université de Cape Coast

À l'Université de Cape Coast, la filière tourisme se situe dans le Département de Tourisme et d'Hôtellerie de la Faculté des Sciences Sociales. Ce département offre des programmes d'études suivants :

1. B.A (Social Sciences) in Geography (quatre ans)
2. B.Sc. Tourism (quatre ans)
3. B.A. in Population and Family Life Education (quatre ans)
4. MSc./M.Phil Tourism (deux ans)
5. M.A./M.Phil Geography (deux ans)
6. Ph.D. Geography and Tourism (trois ans)

Le cursus de tourisme au niveau de licence dure quatre ans. Voici la répartition du programme de tourisme selon les modules et le nombre de crédits du parcours universitaire :

Tableau 1 : Modules de tourisme (Première année)

Premier semestre		Deuxième semestre	
Modules	Crédit(s)	Modules	Crédit(s)
TOR 101 Initiation aux études de tourisme	3	TOR 102 Tourisme et environnement	3
TOR 103 Fondements historiques de tourisme et de recréation	3	TOR 104 Initiation à la gestion en tourisme	3
GEO 103 Géographie thématique du Ghana	3	CSC 101 Informatique	3
Recherche d'information	1	Etudes Africaines	1
Etudes Africaines	2	Habiletés de communication	3
Habiletés de communication	3	Module inter-faculté	3
Total	15	Total	15

Source : University of Cape Coast (2010) (notre traduction).

Tableau 2 : Modules de tourisme (Deuxième année)

Premier semestre		Deuxième semester	
Modules	Crédit(s)	Modules	Crédit(s)
TOR 201 Principes et pratique de Tourisme	3	TOR 202 Principes de visite guidée	3
TOR 203 Culture et tourisme	3	TOR 204 Systèmes stratégiques de business	3
TOR 205 Analyse de système de transport	3	TOR 206 Initiation à l'écotourisme	3
TOR 207 Gestion de personnel en Tourisme	3	GEO 204 Etudes de terrains locaux	3
Module inter-faculté	3	Module inter-faculté	3
SSR 201 Statistiques de base	3	SSR 202 Méthodologie de recherché	3
Total	18	Total	18

Source : University of Cape Coast (2010) (notre traduction).

Tableau 3 : Modules de tourisme (Troisième année)

Premier semestre		Deuxième semester	
Modules	Crédit(s)	Modules	Crédit(s)
TOR 301 Développement des Ressources Humaines en Tourisme	3	TOR302 Planning de Marketing I	3
GEO 325 Méthodologie statistique	3	TOR 399 Practicum	3

3 ou 4 modules parmi les suivants : TOR 311 Gestion des services d'hospitalité TOR 321 Aspects sociaux et psychologiques de comportement des loisirs GEO 311 Analyse régionale et planification du développement TOR 333 Biodiversité et développement de Tourisme TOR 313 Stratégies pour le marketing international	3 3 3 3 3 9/12	3 ou 4 modules parmi les suivants : TOR312 Information et tourisme GEO 312 Gestion de ressources GEO 316 Géographie de développement (Ghana) TOR 322 Loisirs et handicap TOR 332 Gestion de parc I GEO 322 Eléments de GIS et télédétection TOR 398 Stage	3 3 3 3 3 3 3 9/12
Total	15/18	Total	15/18

Source : University of Cape Coast (2010) (notre traduction).

Tableau 4 : Modules de tourisme (Quatrième année)

Premier semestre		Deuxième semestre	
Modules	Crédit(s)	Modules	Crédit(s)
TOR 401 Planification de Marketing II	3	TOR402 Evaluation de l'impact environnemental	3

TOR 403 Théorie de Consommateur dans les services de tourisme et d'hospitalité	3	TOR 404 Recherche d'opérations	3
TOR 405 Entreprenariat	3	3 ou 4 modules parmi les suivants :	
3 modules parmi les suivants : - TOR 411 Destination de Tourisme - TOR 413 Marketing dans les services tourisme et d'hospitalité - TOR 415 Ressources recréationnelles - TOR 421 Gendre et tourisme - TOR 423 Impacts socioculturels de tourisme - TOR 425 Tourisme et religion - TOR 427 Transport pour le tourisme et la recréation - TOR 431 Utilisation de la terre urbaine à des fins touristiques - TOR 433 Ecotourisme - TOR 435 Gestion du parc II	3 3 3 3 3 3 3 3 3 9/12	- TOR 412 Communication stratégique de marketing - TOR 414 Gestion d'l'hôtellerie - TOR 416 Hébergement et tourisme - TOR 422 Tourisme et Politique publique - TOR 424 Politique économique de tourisme en Afrique - TOR 426 Participation de communauté et développement de Tourisme - TOR 432 Utilisation de la terre rurale à des fins touristiques - TOR 434 Propriété commune et gestion d'autres ressources TOR 499 Mémoire	3 3 3 3 3 3 3 3 9/12

Total	18	Total	18

Source : University of Cape Coast (2010) (notre traduction).

Cette présentation schématique des modules de la filière tourisme montre que le nombre de crédits minimum par semestre est de 15 heures et le maximum est de 18 heures. Les étudiants en première année sont censés faire un total de six crédits par semestre des options hors programme d'études. D'après les données, les étudiants de tourisme sont privés non seulement de l'anglais de spécialité, mais aussi du français de spécialité. Le programme de formation qu'ils suivent actuellement s'intéresse plutôt au savoir et au savoir-faire langagier en anglais général puisque tous les cours sont dispensés dans cette langue. Une innovation en faveur du français langue étrangère de spécialité comblerait donc, dans une grande mesure, cette lacune en formation en langue de spécialité dans le cursus de tourisme de l'Université de Cape Coast.

Il est intéressant de noter que les étudiants en tourisme vont travailler, après leurs études, dans le secteur de tourisme. Les modules proposés couvrent toute la discipline touristique. Ils préparent les étudiants pour tous les différents secteurs d'activité constituant l'industrie touristique : services de conception et de mise en marché, hôtellerie, restauration, transports, animation, logistiques diverses, etc. (J.-P. Lozato-Giotart, et M. Balfet, 2007). Le programme tient compte généralement du savoir et du savoir-faire dont les étudiants ont besoins pour travailler comme guides touristiques. Le module *TOR 202 Principes de visite guidée* par exemple relève directement du guidage touristique qui nous préoccupe dans cette étude. Cependant, il nous semble insuffisant de limiter notre discussion au cursus de tourisme sans la mettre en rapport avec la situation touristique du pays. Par conséquent, nous allons analyser l'apport du tourisme au développement du Ghana tout en définissant le concept de tourisme et présentant aussi les attraits touristiques dont dispose le pays.

3.5 Tourisme au Ghana

3.5.1 Concept de tourisme

L'Organisation mondiale du tourisme (2000 : 5) définit le terme de tourisme comme « l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs

séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs. » Cette définition technique met l'accent sur quatre éléments clés du concept de tourisme : les personnes, les lieux, les activités et l'objectif. Dans une optique accordant une place importante à l'aspect spatio-temporel du concept, R. Knafou (1998 : 22) envisage le tourisme comme « un changement provisoire d'habiter » où « les touristes, dans leurs pratiques mettent en cause les relations générales des hommes et des sociétés à l'espace et au temps. » De son côté, G. Cazes (1989) propose une approche globale du tourisme. Pour lui, le tourisme se définit en termes de ses différentes composantes qui sont le transport touristique, la production et la distribution de voyages, l'hébergement, les branches annexes et la production de matériel pour la pratique des loisirs. Eu égard aux trois définitions proposées, le tourisme peut impliquer soit les habitants du pays soit les étrangers. C'est ainsi que dans le contexte de cette étude, parmi les quatre visites guidées enregistrées au Togo, trois concernent des étrangers et une a affaire à un ressortissant du Togo et un étranger.

J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007 : 5 - 6) opposent *voyageur* et *touriste*. Selon eux, la notion de *voyageur* est hyperonymique par rapport au terme de touriste. La figure 7 empruntée à J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007) illustre cette dichotomie :

Figure 7 : Du voyageur au touriste selon J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007)

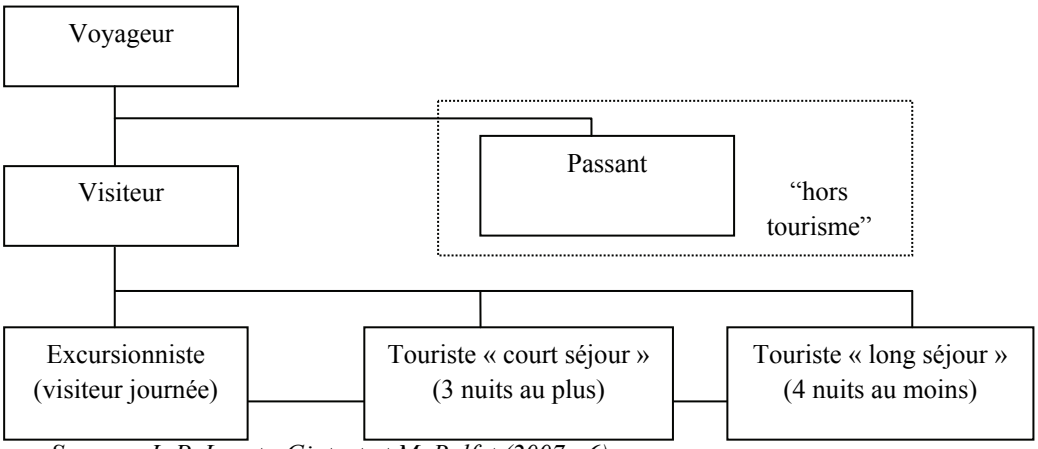

Source : J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007 : 6).

D'après le schéma, le *voyageur visitant* (le visiteur) s'oppose au *voyageur passant* (le passant) qui ne relève pas du tourisme. Le voyageur visitant est réparti en trois sous-ensembles : les personnes dont la visite n'entraîne pas une nuit passée à l'extérieur du domicile habituel, appelées les *excursionnistes* ; les personnes dont le déplacement entraîne trois nuits consécutives, ou moins de leur domicile habituel, ou touristes court séjour ; et les personnes

dont le déplacement entraîne au moins quatre nuits consécutives hors du domicile habituel, ou *touristes long séjour*.

Dans cette optique-là, le touriste est un voyageur passant au moins trois jours dans une destination touristique. Par rapport à la durée du séjour, elle est fixée à au moins d'une année (J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet, 2007). D'une part, les personnes ayant participé aux visites guidées dans le cadre de notre étude, peuvent être considérées comme des excursionnistes autant que chaque visite a été faite dans une seule journée. D'autre part, elles peuvent être prises pour des *touristes long séjour* dans la mesure où ils passent plus de trois jours sur le territoire togolais. C'est cette dernière acception qui sous-tend l'emploi du terme *touriste* dans le contexte de notre travail.

Selon J.-P. Lozato-Giotart, et M. Balfet (2007 : 6), pour compléter la définition du mot *touriste*, l'OMT propose un faisceau de motivation. Il s'agit de six motifs cumulables :

- loisirs, détente et vacances ;
- visites à des parents ;
- santé (thermalisme médical, thermoludisme, thalassothérapie) ;
- affaires et motifs professionnels ;
- missions ou réunions diverses (séminaires, conventions, colloques, congrès) ;
- autres motivations, comprenant principalement : pèlerinages, événements, manifestations sportives, voyage scolaires, etc.

La motivation de nos touristes est celle des études qui se classe dans la catégorie de voyages scolaires. Les participants font au moins quatre semaines de stage de perfectionnement linguistique au Togo. Ayant expliqué le concept de tourisme et de touriste, nous allons jeter un regard historique sur la pratique du tourisme au Ghana avant de mettre en relief l'apport du tourisme à l'économie ghanéenne.

3.5.2 Aperçu historique du tourisme au Ghana

L'histoire du tourisme au Ghana peut être présentée sous deux périodes importantes dans la vie du pays. Il s'agit de l'ère pré-indépendance et celle de postindépendance.

Au cours de la période pré-indépendance, c'es-à-dire les années avant 1957, l'administration du pays est effectuée par les colons britanniques. À l'époque, les infrastructures touristiques en termes de sites touristiques et d'hébergement ne sont pas développées pour attirer les touristes. Par exemple, selon O. A. Akyeampong (1996), au moment de l'indépendance en 1957, le pays compte seulement six hôtels (Sea View Hotel, Avenida hotel, Ring way hotel, Ambassador Hotel, Aams hotel, par exemple) accrédités ; tous ces hôtels se situent dans la capitale, Accra. L'effectif des touristes qui visitent le pays est très bas à cause de l'absence des documents, des prospectus et d'autres auxiliaires de la gestion touristique d'un statut international (O. A. Akyeampong, 1996 : 115). Cependant, depuis l'indépendance, le secteur du tourisme connaît un développement remarquable.

Selon O. A. Akyeampong (1996), l'ère postindépendance immédiate marque la période juste avant la création du Conseil du Tourisme du Ghana (*Ghana Tourist Board*). Pendant cette période, le secteur touristique voit une prolifération des hôtels aussi bien privés qu'étatiques dans les capitales régionales. En 1962, le gouvernement établit le State Hotels Corporation chargé de gérer les hôtels de l'État et l'industrie du tourisme. Ensuite, les années 1965 et 1973 voient naître l'établissement respectif du *Ghana Tourist Corporation* (GTC) et du *Ghana Tourist Development Company* (GTDC). La plupart des hôtels à l'époque ne sont pas de statut international. Seuls les hôtels publics s'approchent un peu de tels niveaux. Le pays enregistre en 1972, 42870 étrangers dont 12% sont hommes d'affaires et parmi cela, 90% se logent dans les hôtels de l'État (O. A. Akyeampong, 1996).

En 1972, pour la première fois, le secteur est stimulé par la formulation et la mise en œuvre d'une politique de tourisme, d'où la création de *Ghana Tourist Board* (GTB) en 1977 (O. A. Akyeampong, 1996 ; M. Rémy, 1977). Mais les années qui suivront (1977 - 1984) vont se caractériser, selon ces auteurs, par l'instabilité politique. Cette situation va être défavorable aux projets touristiques et par là décourager les touristes de visiter le pays. Plus tard, le GTB devient *National Tourisme Organisation* (NTO) et puis après redevient GTB (jusqu'à nos jours) ayant pour but de contrôler et de régler les institutions de tourisme y compris l'accréditation et la classification des hôtels. La période vit aussi la participation croissante des individus privés dans le fournissement de l'hébergement touristique. Cependant, le secteur aurait connu un progrès plus significatif si une politique de développement de tourisme de quinze ans (de 1975 à 1990) formulée par le gouvernement à l'époque avec le concours financier du gouvernement danois avait été mise en œuvre (V. B. Teye, 2000).

Cette politique nommée *15-Year Tourism Development Plan* servait de cadre de référence pour la promotion de l'industrie touristique.

À partir de 1987, le pays connaît une participation significative des investisseurs étrangers dans le secteur touristique à la suite du Programme d'Ajustement Structurel initié par le gouvernement de *Provisional National Defence Council* (PNDC) en 1986. Par conséquent, le premier hôtel de quatre étoiles, Novotel, est créé en 1988. En 1993, le Ministère de Tourisme s'établit en vue de promouvoir le tourisme domestique et international pour que l'État en tire un bénéfice optimum pour le développement socio-économique du pays (V.B. Teye, 2000). Depuis 2006, le Ministère est désigné Ministère du Tourisme et de Relations de la Diaspora après avoir été initialement rebaptisé Ministère du Tourisme et de la Modernisation de la Capitale. Les fonctions de ce ministère sont les suivantes:

1. vendre le tourisme à l'intérieur et à l'extérieur du Ghana
2. entreprendre des recherches sur les nouvelles tendances dans l'industrie de tourisme
3. contrôler et évaluer l'efficacité de la politique du gouvernement dans le secteur et
4. promouvoir le développement de la ressource humaine pour assurer des services touristiques de qualité (Ministry of Tourism, 2006).

De plus, le 11 mai 2004, le Ministre du Tourisme a lancé le site d'internet *www.ghanatourism.gov.gh* pour l'industrie du tourisme en vue de promouvoir les activités du secteur. Le site constitue un outil d'information de base pour l'industrie où les touristes peuvent obtenir toute information mise à jour sur le secteur (Ghana News Agency, 12 Mai 2004).

Ce bref aperçu historique nous permet d'apprécier le développement chronologique du tourisme dans le pays, surtout les actions menées par des gouvernements successifs pour développer le secteur touristique. Les instabilités politiques du pays ont eu des conséquences défavorables pour la floraison de l'industrie. Cependant, cette analyse ne saisit pas l'industrie touristique dans sa globalité. C'est la raison pour laquelle il nous semble intéressant d'enchaîner notre discussion avec les activités économiques et l'effectif d'entrée vis-à-vis du tourisme au Ghana.

3.5.3 Activités économiques et tourisme

Selon l'Organisation mondiale de tourisme (2001), le tourisme, premier secteur économique mondial, offre une double chance d'exportation et de développement aux nombreux pays pauvres. De nos jours, les pays en voie de développement, tout comme les pays industrialisés, reconnaissent la contribution potentielle du secteur touristique aux objectifs de développement national : il crée des emplois, dynamise les petites entreprises et réduit la pauvreté. Autrement dit, le tourisme est une marchandise et tous les pays, même les plus pauvres, ont quelque chose à vendre : un patrimoine, des traditions ou des sites naturels, autant d'attraits pour les nouveaux touristes en quête d'aventure (OMT, 2001).

Le tourisme représente un marché fabuleux puisque presque tous les habitants de la planète aspirent au repos, aux vacances et aux voyages. Les flux économiques liés directement ou indirectement au tourisme constituent la première activité internationale en volume d'affaires, devançant des activités industrielles majeures comme l'industrie automobiles, la production d'énergie, l'informatique et les télécommunications (OMT, 1997 : 6 ; OMT, 2001). Selon F. Vellas (1992 : 96), la prestation touristique est de nature hétérogène : elle est faite de transport, d'hébergement, de restauration, d'animation diverses mais également d'accueil, de convivialité, de sécurité, etc. Il s'agit généralement d'éléments tangibles et intangibles. Le tourisme touche des secteurs d'activités économiques variés et peut devenir une importante source de richesse pour un pays du Tiers-Monde comme le Ghana.

3.5.4 Importance économique du tourisme au Ghana

Pour une meilleure appréciation du tourisme dans l'économie du Ghana, il nous paraît pertinent de présenter les arrivées de touristes et le volume des transactions touristiques dans le monde. Les tableaux 5 et 6 empruntés à J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007 : 9), rassemblent les chiffres des arrivées et des transactions touristiques par zone planétaire 2003, 2004 et 2005.

Tableau 5 : Arrivées de touristes internationaux (en millions de dollars US)

Zone d'arrivée	2003	2004	2005	Evolution 2004-2005
Europe	405 0	424 5	441 6	+4%
Afrique	30 8	33 4	36 8	+10,2%
Asie de l'Est et Pacifique	107 8	137 8	148 7	+7,9%
Asie du Sud	6 4	7 6	8 0	+5,3%
Amériques	113 2	125 9	133 6	+6,1%
Moyen-Orient	30 0	36 3	39 7	+9,4%
Total monde	693 2	765 5	808 4	+5,6%

Source : J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007 : 9)

Tableau 6 : Recettes du tourisme, transport exclu (en millions de dollars US)

Zone d'arrivée	2003	2004	2005	Evolution 2004-2005
Europe	284 098	328 200	347 400	+5,9%
Afrique	15 895	19 100	21 300	+11,5%
Asie de l'Est et Pacifique	90 298	119 000	129 000	8,4%
Asie du Sud	6 743	8 700	9 900	13,8%
Amériques	114 145	132 100	145 300	10,0%
Moyen-Orient	21 875	25 500	28 600	12,2%
Total monde	533 054	632 600	681 500	+7,7%

Source : J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007 : 9)

Selon le tableau 5, l'Europe constitue la plus grande zone de destination dans les années 2003, 2004 et 2005 suivie par les Amériques et l'Asie de l'Est et le Pacifique. L'Asie du Sud est la destination la moindre visitée après l'Afrique. La croissance moyenne des arrivées est de 5,6% par an. Toutefois, à l'égard des tendances évolutives par zones, l'Afrique enregistre la croissance la plus élevée soit 10%, tandis que l'Europe produit 4%, ce qui représente le moindre accroissement.

Le tableau 6 montre une grande disparité entre les zones de destination touristique par rapport aux transactions touristiques. L'Europe et les Amériques sont les deux premières zones mondiales de recettes touristiques lors des années 2003, 2004 et 2005. La même période place l'Afrique et l'Asie du Sud en avant dernière et dernière positions

respectivement. Ce qui nous paraît intéressant sont les tendances marquant l'évolution 2004 - 2005 ; les zones de destination à faible revenu se développent plus en matière de recettes que les zones à revenu élevé. Ainsi, l'Asie du Sud et l'Afrique évoluent plus avec 13,8% et 11,5% de croissance respectivement au niveau des recettes que les autres zones. Il découle des données des tableaux 5 et 6 que l'Afrique devient une destination de plus en plus recherchée par les touristes. L'Afrique pourra ainsi en tirer d'énormes bénéfices économiques.

La contribution du tourisme aux ressources financières du Ghana porte sur les recettes en devises étrangères, la création d'emploi, les revenus d'impôt et les frais d'inscription et d'accréditation. Dans le tableau 7, les recettes en devises du tourisme au cours de treize années sont présentées alors que dans le tableau 8, il s'agit de recettes en devises étrangères concernant les principaux secteurs de l'économie du Ghana y compris le tourisme de 2000 à 2002 :

Tableau 7 : Arrivées de touristes internationaux et recettes du tourisme (1988 – 2006)

Année	Arrivée (en milles)	Revenus (en millions de dollars US)
1988	113 784	55 34
1989	125 162	72 09
1990	145 780	80 83
1991	172 464	117 70
1992	213 316	166 90
1993	256 680	205 62
1994	271 310	227 60
1995	286 000	233 20
1996	304 860	248 80
1997	325 438	265 59
1998	347 952	284 96
1999	372 653	304 00
2000	399 000	386 00
2001	438 833	447 80
2002	482 643	519 60
2003	530 827	602 80
2004	583 821	649 04
2005	428 533	836 09
2006	497 129	986 80

Source : Ghana Tourist Board (2005, 2006, 2008 - 2009) ; Ghana Statistical Service (2006).

Tableau 8 : Recettes de principaux secteurs de l'économie ghanéenne (2000 – 2002) en devises

Secteur	2000 (revenu en millions de	2001 (revenu en millions de	2002 (revenu en millions de dollars

	dollars US)	dollars US)	US)
Cacao	378 93	273 14	392 25
Or	648 37	599 80	658 14
Diamant	11 59	18 51	21 66
Manganèse	20 58	25 20	25 25
Bauxite	12 75	12 75	13 99
Bois	175 24	169 00	177 88
Exportation non traditionnelles	400 66	458 60	504 25
Versements de l'étranger	62 24	717 30	1 373 90
Tourisme	3 86	447 83	519 57

Source: Ghana Tourist Board (2005, 2006, 2008 - 2009) ; Ghana Statistical Service (2006).

D'après le tableau 7, les arrivées de touristes et la contribution du tourisme en termes de devises étrangères connaissent une croissance significative depuis 1988. En 1988, il y a 113 784 de touristes alors qu'en 2006, le pays compte 497 129 d'entrées. Par rapport aux arrivées de touristes internationaux en termes de zones d'arrivée en 2003 par exemple, l'Afrique représente 61% (soit 325 101 touristes), l'Europe 25% (132 707 touristes), l'Amérique 8% (42 466 touristes), l'Asie 5% et le Moyen Orient 1% (Ghana Tourism Board, 2005). D'après la hiérarchie des zones d'arrivée, les touristes Africains occupent la première place et ceux du Moyen Orient se trouvent en dernière position. Selon le tableau 7, le revenu est passé de $55 34 millions en 1988 pour atteindre à peu près un milliard de dollars US ($986, 80 millions) en 2006. Le tableau 8 montre qu'en 2000 le tourisme occupe la cinquième position ($386 millions) après l'exportation non-traditionnelle ($400 66 millions) ; le secteur touristique maintient également cette place en 2001. Mais en 2002, il se trouve en troisième position ($519 57 millions) après l'or ($658 14 millions). D'après les tableaux 7 et 8, nous pouvons dire que le tourisme joue un rôle très significatif dans les recettes en devises étrangères du pays.

L'impact économique du secteur de tourisme dans l'économie du Ghana se traduit non seulement par les devises étrangères, mais aussi par la création de l'emploi, les revenus d'impôt et les frais d'inscription et d'accréditation. De 2000 à 2003, le nombre total d'emploi dans le secteur a augmenté de 90 000 à 127 645, représentant une croissance de 42%. Parmi ceux qui sont embauchés, 56% sont les hommes et 44% représentent les femmes. La même tendance se reproduit en 2005 ; le nombre d'emplois formels et informels créé par le tourisme est de 180 000 (Ghana Tourist Board, 2005).

Le revenu des Hotels and Restaurants Customers' tax a augmenté de 24 milliards de cedis (soit 1 200 millions de dollars US) en 2000 à 65 3 milliards de cedis (soit 3 265 millions de dollars US) en 2003, soit une croissance de 173% (Ghana Tourist Board, 2005). Par rapport aux frais d'inscription et d'accréditation demandés par le Ghana Tourist Board, l'organisme principal de la mise en œuvre des politiques du Ministère de Tourisme, entre 2000 et 2003, il y a eu une augmentation de 467 031 748 de cedis (soit 23 352 millions de dollars US) à 840 419 220 de cedis (soit 42 020 millions de dollars US), soit une croissance de 80% (Ghana Tourist Board, 2005.).

En ce qui concerne les motifs des arrivées internationales en 2003 par exemple, 38% des touristes se rendent au Ghana pour y passer des vacances alors que 20% parmi eux rendent visite à leurs familles. Les touristes qui visitent le pays dans la même année pour des affaires et des soins médicaux représentent 38% et 3 % respectivement tandis que ceux qui s'y rendent pour d'autres raisons constituent 3% (Ghana Tourism Board, 2005). Les données de 2005 et de 2006 sont schématisées dans le tableau 9 :

Tableau 9 : Motivation des arrivées de touristes internationaux

Motivation	2005		2006	
	Nombre (en milles)	%	Nombre (en milles)	%
Affaires	92 840	22,1	108 473	22
Mission	36 687	8,6	39 661	8
Etudes	28 707	6,6	41 125	8
Visite des parents	113 839	26,5	125 388	25
Soins médicaux	4 308	1,0	5 429	1
Vacances	83 030	19,0	98 555	20
Transit	48 662	11,4	52 913	11
Autres	20 460	4,8	25 585	5

Source : Ghana Tourist Board (2008 - 2009).

Lors de la période 2005-2006, la visite des parents est la motivation la plus élevée (26,5% en 2005 et 25% en 2006) des arrivées de touristes internationaux. Les soins médicaux occupent la dernière place soit 1%. Le pourcentage des touristes visitant le pays pour des affaires, une mission, des études et des vacances est significatif (56,3% en 2005 et 58% en 2006). Ces quatre catégories de touristes sont des étrangers et pour cela, constituent pour nous, ceux qui auront le plus recours aux services fournis par le secteur de tourisme en termes de communication. Ceci implique donc que le secteur doit se munir d'un personnel qui sera en mesure de satisfaire les besoins communicatifs de ces clients dont fait partie les francophones.

En somme, l'importance des activités touristiques à l'échelle nationale a été mise en évidence. La place des revenus dérivés des activités touristiques ne peut pas être ignorée dans le développement économique du Ghana. Par ailleurs, au cœur de cette industrie résident les atouts touristiques dont bénéficient les touristes. C'est la raison pour laquelle cela fait l'objet de discussion dans le volet suivant.

3.5.5 Attraits touristiques du Ghana

Le Ghana est doté de plusieurs attraits touristiques parmi lesquelles l'on peut citer les cascades, les parcs, les châteaux et les forteresses, les lacs, les musées, les plages, les fêtes et la cuisine ghanéenne. Nous allons présenter quelques-uns de ces attraits patrimoniaux selon les dix régions du pays. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les données disponibles sur le site officiel du Ministère de Tourisme du Ghana (2006).

Tout d'abord nous faisons mention de la Région Centrale dont la superficie est de 9,826 km^2. Le château de Cape Coast et celui d'Elmina ainsi que le Parc national de Kakum sont parmi les sites touristiques qui distinguent la région. Le Château de Cape Coast, construit par les Suédois en 1653, remanié par les Anglais au siècle suivant, est l'un des édifices les plus impressionnants des côtes d'Afrique. Plaque tournante du commerce des esclaves aux XVII^{e} et XVIII^{e} siècles, il abrite aujourd'hui un excellent musée historique. Non loin de là, le Château d'Elmina, construit par les Portugais en 1482, constitue le plus ancien monument édifié par les Européens en Afrique noire. Situé sur un promontoire dominant l'Océan Atlantique et la lagune, il a permis aux Portugais de contrôler le commerce de l'or pendant

plus de 150 ans. Le Parc national de Kakum est situé à 30 km au nord de Cape Coast. Ce parc abrite les plantes et les animaux de la forêt tropicale africaine. Il est équipé d'un sentier baldaquin (*canopy walkway*) de 350 m de longueur suspendu de 30 m au-dessus du sol de la forêt. La région connâit plusieurs fêtes traditionnelles parmi lesquelles Oguaa Afahye des habitants de Cape Coast ; Aboakyer et le festival de Masquerade fêtées à Winneba ; Bakatue pour les gens d'Elmina et Panafest, célébré dans la région par le pays, le continent Africain et les habitants d'autres continents ayant une origine africaine liée surtout à la traite négrière. Le Marché d'esclaves d'Assin Manso, la plage de Brenu et celle de sables blancs méritent d'être mentionnés. La spécialité de la région est, entre autres, *fante kenkey*[7].

Ensuite vient la Région Nord. Elle est la plus grande (soit une superficie de 70 390 km^2) parmi les dix régions administratives du Ghana. Elle possède l'une des trois routes de la traite négrière de l'époque coloniale. L'on y trouve la mosquée de Larabanga de XIIIe siècle qui est l'un des sites les plus saints au Ghana. La région abrite également le reste du Mur de Défense de Nalerigu construit pendant le XVIe siècle pour protéger les habitants contre les raiders d'esclaves. Le reste des atouts touristiques sont le marché d'esclaves à Salaga, la pierre mystérieuse de Larabanga, le tombeau de Babatu (le célèbre raider d'esclave), le Parc national de Mole, la fête de Damba qui commémore la naissance du Saint Prophète d'Islam et la fête du Feu Jintiji des habitants du territoire dagomba.

La Région Brong-Ahafo est la deuxième région du Ghana sur le plan de la superficie (39 557 km^2). Elle est dotée d'une histoire et d'une culture très riche qui peut s'apprécier lors d'une visite au site archéologique de Hani habité par les Benghos vers 1200 avant Jésus-Christ, à la Fétiche de Kwaku Fri à Wenchi et aux anciennes cavernes d'Amowi. L'on y trouve aussi le Parc national de Bui, le Parc national de Digya, la cascade de Kintampo et le Sanctuaire de singes de Boabeng-Fiema qui est l'exemple le plus reconnu de la conservation traditionnelle africaine du Ghana. La fête d'Apoo des Techiman et des Wenchi, la fête de Kwafie célébrée par les habitants de Dormaa, de Brekum et de Nsoatre et les plats locaux comme *fufu* à la soupe d'épinards sont à la disposition des touristes.

Nous citons également la Région Ashanti (24 390 km^2) dont la capitale, Kumasi, est la seconde ville du pays. Chacun de ses quartiers perchés sur une colline, a des fonctions déterminées. L'un est occupé par le palais du roi des Ashanti (*l'asantehene*) et les notables.

[7] *fante kenkey* : un plat à base de farine de maïs fermentée.

Le musée du Palais royal et le musée du Centre culturel de Kumasi offrent leur collection de *regalia ashanti*[8] et une précieuse collection de bijoux. La célébration de funérailles ashanti constitue l'un des points forts de la région. Les participants, habillés de magnifiques tenues noires et rouges, célèbrent la mémoire du défunt décédé souvent quelques années auparavant. Accompagnés de musiques et de danses traditionnelles, ils présentent leurs condoléances et leurs dons à la famille du défunt. De somptueux bijoux en or sont parfois portés ou offerts. La cérémonie se termine au coucher du soleil dans une ambiance détendue. En outre, il y a le *kente* de Bonwire, la sculpture à Anhwia, Kumasi, le Lac sacré Bosumtwi, niché au fond d'un ancien cratère et le *fufu* à la soupe de palme, la spécialité de la région.

La quatrième région en matière de superficie (23 921 km^2) est la Région Ouest. C'est une région avec un héritage riche attesté par ses nombreuses forteresses qui accueillent les touristes journalièrement. Des forteresses remarquables sont le Fort St Apollonian à Beyin, le Fort Metal Cross à Dixcove, le Fort Batensteyn à Butri, le Fort Groot Fredericksburg à Princess town, le Fort St Antonio à Axim, le Fort Dorothea à Akwida et le Fort Sebastian à Shama. Le village de Nzulezu bâti sur le Lac Tadane et sa vie traditionnelle offrent des scènes spectaculaires aux visiteurs. La fête de Kundum célébrée par les habitants de Sekondi, les plages d'Alaska et de Busua et le Parc national de Bia sont aussi importantes du point de vue touristique.

En ce qui concerne la Région Est (19 977 km^2), l'on y trouve les chutes de Begoro et celles de Boti. Les chutes de Boti par exemple tombent d'une hauteur de plus de 30 mètres dans un environnement boisé et séduisant. La région présente aussi le lac Volta, l'un des plus grands lacs artificiels du monde. Le barrage hydroélectrique d'Akosombo construit au début des années 1960, le Jardin Botanique d'Aburi, le champ de cacao de Tetteh Quarshie, le Marché d'esclaves d'Abonse et les fêtes d'Odwira et d'Ohum sont quelques-unes des attractions de la région.

Une autre région importante est la Région Volta. Sa superficie est de 20 572 km^2. L'on y trouve une forteresse de XVIII siècle, le Fort Prinzenstein, construite par les Danois à Keta. Cette forteresse, a joué un rôle significatif pendant la période de la traite négrière. Le Marché de Dzemeni, l'industrie de kente d'Agortime-Kpetoe, les fêtes de Hogbetsotso et d'Igname fêtées respectivement par les Anlo et les habitants de Ho et ses environs, la randonnée de

[8] Les *regalia ashanti* sont un ensemble d'objets symboliques de royauté des Ashanti au Ghana.

montagne à Aduklu, la cascade de Wli, la Montagne Afadja qui est la plus haute montagne du pays, le Village de singes de Tafi, le Parc national de Kyabobo et l'*akple* à la soupe d'okra sont parmi d'autres attractions de la région.

En plus, nous présentons la Région Nord-Ouest dont la superficie est de 18 477 km^2, c'est-à-dire 7,8% de la superficie totale du pays. La région contient l'une des routes de la traite négrière. Elle compte d'autres repères d'esclavage comme le reste du Mur de Défense de Gwollu bâti au XIX^e siècle qui servait d'abri pour les habitants contre les raiders d'esclave. L'on y trouve également des cavernes situées à Bulenga et Sankana ; elles servaient aussi de refuge pour les habitants contre les commerçants de la traite négrière. La région dispose aussi des fêtes de Paragbiele et de Kobina, du Sanctuaire d'hippopotames à Wechiau, du Sanctuaire de chauve-souris, du Sanctuaire de python royal, de la réserve de Gbelle et des cuisines telles que *tuo zaafi*[9] et *omo tuo*[10] à la soupe d'arachides.

La Région Nord-Est occupe une superficie de 8 842 km^2, ce qui représente 3% de la superficie du Ghana. Cette région a le Camp d'esclaves à Paga Nania, un village où il y a un camp d'escale pour les esclaves. A partir du XVIe siècle, Nania est devenu une première escale et un marché aux enchères pour les esclaves capturés à Mossi et d'autres lieux. Ceci constituait le site majeur sur la route d'esclaves de la région. La cathédrale catholique de Navrongo et la Mosquée de Wuriyanga marquent les traces des missionnaires catholiques et musulmans dans la région. Tongo Hills avac le sanctuaire de singes, la potterie de Sirigu, le Musée régional, la fête de Gologo/Golib des Telensis à Tenzug, la fête d'Adaakoya des Gurunsis et un étang de crocodile à Paga peuvent intéresser les touristes. Les spécialités de la région sont *tuo zaafi* et *omo tuo* à la soupe d'arachides, *koko*[11] avec *koose*[12] et les boissons comme *pito*[13] et *zom krom*.

Enfin, la Région Greater Accra est la plus petite avec une superficie de 2 593 km^2. L'on y trouve l'un des sites importants, le Musée National à Accra, la capitale. Le musée présente les poupées *akuaba,* les têtes funéraires en terre cuite, les vases rituels *kuduo* en bronze, ou

[9] *tuo zaafi* : un plat à base de farine de maïs fermentée.

[10] *omo tuo* : un plat à base de riz.

[11] *koko* : une bouille à base de farine de maïs fermentée.

[12] *koose* : un beignet à base de farine d'haricot.

[13] *pito* et *zom krom* : des boissons à base de millet.

bien encore les poids à peser la poudre d'or. À Accra, l'on a aussi le Centre d'artisanat où sont vendus les tissus *kente* ; la ville abrite également le quartier des fabricants de cercueils qui, véritables monuments, souvent très bariolés, revêtent les formes les plus singulières : fruits, navires, animaux, avions, etc. suivant les volontés du défunt. À cette liste s'ajoutent le Marché de Makola, les plages comme Labadi Pleasure Beach et Coco Beach, le Zoo d'Accra, la fête de Homowo et le *ga kenkey*[14], la cuisine de la région.

Cette brève présentation montre que chaque région du Ghana dispose de divers atouts touristiques qui pourraient constituer un point d'intérêt pour les touristes. Nous pensons que le pays pourrait attirer plus de touristes d'origines linguistiques différentes si le personnel du secteur touristique pouvait répondre aux besoins communicatifs de ses clients. Cela nécessiterait une communication dans la langue du touriste, d'où le besoin pour les guides touristiques d'être formé à travailler en français.

3.6 Conclusion partielle

Ce troisième chapitre a porté sur la politique linguistique et le tourisme au Ghana. Nous avons observé que l'éducation formelle au Ghana comprenait l'enseignement de base, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. En dépit des changements apportés au système éducatif ghanéen, il garde encore des traces de l'héritage colonial anglais. Les gouvernements successifs sont intervenus d'une manière ou d'une autre sur le statut des langues parlées au Ghana. Les interventions sont marquées par des fluctuations occasionnées par des instabilités politiques. L'anglais reste la langue officielle : c'est la langue d'enseignement, du domaine juridique, de la presse et de toutes les transactions internationales de l'État. L'anglais langue de crête se trouve ainsi à une position supérieure par rapport aux langues ghanéennes réduites en langues véhiculaires et de base. Il serait important de réviser la politique linguistique pour que les langues locales soient développées et utilisées à côté de l'anglais comme langues d'enseignement. Quant au français, il subit le poids des langues ghanéennes et de l'anglais, mais il s'emploie souvent dans les villes frontalières avec des pays francophones. Il est enseigné à partir du collège et jouit de représentations favorables. Eu égard à la situation géographique du Ghana, le français peut

[14] *ga kenkey* : un plat à base de farine de maïs fermentée.

jouer un rôle intégrateur des Ghanéens dans la sous-région. Cependant, à l'Université de Cape Coast par exemple, le français est limité principalement aux lettres modernes, ce qui nous fait dire qu'une réorientation des cours de FLE est nécessaire pour que les disciplines non linguistiques comme la filière tourisme puissent en tirer profit. Bien que les répercussions des instabilités politiques aient négativement affecté le secteur touristique, le tourisme se montre prometteur pour l'épanouissement économique du pays. Nous sommes d'avis que le pays pourrait attirer plus de touristes d'origines linguistiques différentes si le personnel de l'industrie répondait aux besoins communicatifs de ses clients. La formation des guides touristiques en français peut contribuer à la réalisation d'un tel objectif.

PARTIE II :

OUTILS THÉORIQUES ET ÉLABORATION DU CORPUS

Chapitre 4 : Outils conceptuels d'analyse de discours

Ce quatrième chapitre a pour objectif de construire le cadre conceptuel pour cette étude. Il tentera dans un premier temps de définir la notion de discours tout en exposant ses caractéristiques en rapport avec notre corpus. La dichotomie *discours oral / discours écrit* sera également abordée dans cette partie du travail suivie par une discussion sur les types et les genres de discours. Dans un deuxième temps, cette analyse nous permettra de dégager les caractéristiques du discours du scripteur-guide et celles du discours du guide touristique en tant que genre discursif. Enfin, dans ce chapitre, on tentera de répondre à la question : le discours du scripteur-guide et celui du guide touristique, relèvent-ils des fonctions identiques, différentes ou complémentaires ? Pour ce qui est des illustrations, le chapitre s'appuiera largement sur des extraits tirés de notre corpus.

4.1 Notion de discours

Cette notion de discours dont la valeur est assez proche de celle du *logos* grec, était déjà en usage dans la philosophie classique où, à la connaissance *discursive*, par enchaînement de raisons, on opposait la connaissance *intuitive* (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 185). La notion mise en avant en linguistique par G. Guillaume (1929) est alors définie par opposition à la phrase, à l'énoncé, à la langue et au texte.

Par rapport à l'opposition *discours/phrase*, P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 185) notent qu'il s'agit d'une conception macrosyntaxique où le discours constitue une unité linguistique composée d'une succession de phrases. En revanche, la distinction *discours/énoncé* permet d'opposer deux modes d'appréhension des unités transphrastiques : comme unité linguistique (énoncé) et comme trace d'un acte de communication socio-historiquement déterminé. Ainsi M. Foucault (1969 : 153) appelle discours « un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive. » L. Guespin (1971 : 10) partage la même perspective lorsqu'il observe qu'« un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration " en langue " en fait un énoncé ; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours ». Nous comprenons ainsi que l'énoncé se situe dans les unités linguistiques du discours alors que le discours, à part ces unités, comprend les situations d'emploi de ces éléments linguistiques. Mais il importe également de noter que la notion de discours, telle qu'elle est conçue dans les paires *discours/phrase* et *discours/énoncé*, révèle son caractère englobant où *la phrase* et *l'énoncé* constituent ses sous-ensembles.

Au niveau de la dichotomie *discours/langue*, la différence est conçue de deux façons. En premier lieu, la langue définie comme système de valeurs virtuelles s'oppose au discours, à l'usage de la langue dans un contexte particulier. La langue serait donc un phénomène abstrait qui se concrétise par le discours ; une dichotomie qui rejoint également celle de *langue/parole* chez Saussure. En deuxième lieu, la langue désignée comme système partagé par les membres d'une communauté linguistique s'oppose au terme de discours, considéré comme un usage restreint de ce système. Il peut s'agir là d'un positionnement dans un champ discursif par exemple le *discours communiste* et le *discours surréaliste*; d'un type de discours

comme le *discours journalistique et* le *discours de l'enseignant en classe* ; des productions verbales spécifiques d'une catégorie de locuteurs (le *discours des infirmières* et le *discours des mères de famille*, par exemple) ; et d'une fonction du langage comme le *discours polémique* et le *discours prescriptif* à titre d'exemples (P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 :185 - 186).

En revanche, selon G.-E. Sarfati (1997 : 79), le discours s'oppose au texte comme un objet abstrait à un ensemble d'énoncés réalisés. Dans le même ordre d'idée, J.-M. Adam (1999 : 39) voit le discours comme l'inclusion d'un texte dans son contexte, c'est-à-dire les conditions de production et de réception. Autrement dit, le texte est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours). J.-M. Adam (1990 : 23) décrit ce rapport dans la formule suivante :

Discours = texte + condition de production

Texte = discours – condition de production

Par ailleurs, cet auteur distingue les *discours* littéraire, religieux, journalistique, politique, militaire, etc., les *genres du discours* religieux comme la prière, le sermon, la parabole, etc. et les genres du discours journalistique, politique, scientifique, didactique, public, etc. Ce qui signifie que « des hypothèses typologiques peuvent être formulées depuis des perspectives très diverses » (J.-M. Adam, 1991 : 8).

E. Roulet (1991 : 123) de son côté, dans une optique didactique, trouve que l'emploi du terme de *texte* est :

> « malheureux car il est trop marqué par une connotation interphrastique […] non seulement ce terme renvoie intuitivement et exclusivement à l'écrit, ce qui tend à renforcer la pente naturelle de la pédagogie de la langue maternelle, mais surtout il se situe implicitement dans un paradigme de catégories du sens pratique mal définies comprenant en particulier le mot et la phrase. »

Ainsi E. Roulet (1991) préfère-t-il utiliser le terme *discours*, plutôt que celui de *texte*. Pour l'auteur, le terme *discours* présente le triple avantage de neutraliser la dimension écrite, de marquer nettement la différence entre les deux niveaux grammatical et discursif, et de renvoyer à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la progression mais de l'acte. Par ailleurs, *discours* se prête mieux à l'intégration, qui paraît de plus en plus nécessaire dans

l'étude des « grandes masses verbales, des dimensions sociales, interactionnelles, référentielles et psychologiques » (E. Roulet, 1991 : 123).

D'après ce qui précède, le terme *texte* centre l'attention sur les dimensions linguistiques décontextualisées. Il désigne également souvent l'écrit alors que le *discours* englobe non seulement les dimensions linguistiques et les situations de communication, mais il tient aussi compte des modes oraux et écrits. Par conséquent, nous préférons l'appellation *discours* à celle de *texte* dans notre travail, pour désigner les productions orales des guides touristiques, et les productions écrites des scripteurs-guides des guides de voyage. Ainsi, pour ce qui est de notre étude, le *discours* constitue une manifestation de la langue soit sous une forme sonore, soit sous une forme écrite dans des circonstances spécifiques. Autrement dit, comme le précise P. Charaudeau (1993 : 39), c'est « ce qui relie les circonstances dans lesquelles on parle ou écrit ce qui est dit », c'est la mise en situation de la langue. Ceci dit, une question importante que l'on peut se poser à cet égard est : « en quoi consiste les traits qui concourent pour conceptualiser la notion de discours ? »

4.2 Caractéristiques du discours

Depuis les années 80, la notion de discours se voit influencée par divers courants pragmatiques. D. Maingueneau (1998b : 38 - 41) renvoie au mode d'appréhension du discours dans la communication verbale. Il décrit ainsi certaines caractéristiques essentielles du discours, que nous présentons brièvement dans les lignes suivantes :

Le discours est une organisation transphrastique (au-delà de la phrase) : la structure des mots relève d'un autre niveau que celui de la phrase. Le discours est soumis à des règles d'organisation en vigueur dans un groupe social déterminé portant sur le plan du texte, la longueur de l'énoncé, etc. Ainsi, le discours des guides touristiques prononcé au début d'une visite guidée est marqué par un discours d'accueil où le guide souhaite la bienvenue aux touristes, se présente et donne l'itinéraire de la visite. Cela s'illustre dans l'extrait suivant où le guide sur site AB souhaite la bienvenue aux touristes (245AB et premier paragraphe de 247AB) présente les étapes de la visite (deuxième paragraphe de 247AB) et se présente à la fin (troisième paragraphe de 247AB) :

Extrait 1 : Organisation du discours d'accueil chez les guides touristiques

37.	245AB :	Merci. Soyez les bienvenus.
	246T :	Merci.
	247AB :	Euh au nom de la direction générale et à mon nom personnel, je vous souhaite la bienvenue à SNPT[15] Kpémé. Ce que nous allons faire tout de suite, on va faire la projection de film. Et vous allez voir comment nous faisons l'extraction des minerais. Comment nous creusons et cherchons des minerais au niveau de Hahotoe jusqu'à l'arrivée à Kpémé. Et comment nous faisons le lavage aussi. Et après, si vous avez des questions, vous allez les poser. Et on fera le tour sur les installations et vous allez voir. Et vous allez toucher la réalité de ce que nous faisons. Je m'appelle Monsieur Abah. Je suis Assistant des Relations Extérieures Chargé des Visites.

Source : Séquence 37, CO-KPE-SA, 02/08/2008.

Le discours est orienté : il se développe dans le temps en fonction d'une fin choisie par le locuteur. La linéarité qui caractérise le discours se manifeste par une gestion préalable du locuteur de son discours par un jeu d'anticipations ou de retours en arrière, un glissement des commentaires au fil du discours, etc. Ce développement linéaire change selon le type d'énoncé : monologal ou dialogal (comme par exemple, énoncé interrompu dans une interaction par l'interlocuteur ou rattrapage des mots qui échappent au locuteur, etc.). Le guide peut faire un retour en arrière en évoquant sous forme de question, un vécu partagé avec les touristes. Ceci permet au guide de co-construire son discours avec les touristes. Par exemple dans *27HU : Vous vous rappelez l'oiseau-là, c'est quoi ?* (Séquence 6, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008), le guide sollicite une réponse de la part des touristes ; la question présuppose que les interactants aient une connaissance commune sur l'oiseau désigné ou qu' ils aient déjà vu *l'oiseau* à un moment antérieur à celui de l'énonciation.

Le discours est une forme d'action : toute énonciation constitue un acte de langage qui vise à changer une situation (promettre, suggérer, affirmer, interroger, etc.). Les actes de langage s'inscrivent dans des genres déterminés de discours (une consultation médicale, un journal télévisé, un tract, etc.) qui visent à produire une modification sur les destinataires. C'est ainsi que le discours des scripteurs-guides par exemple, transforme le touriste potentiel en touriste réel. La présentation captivante des destinations touristiques *agit* sur le futur

[15] SNPT : Société nationale des phosphates du Togo.

touriste et le *pousse* à visiter le lieu. Dans l'extrait suivant du *Petit Futé Ghana* (2009), l'image positive donnée du Ghana grâce aux adjectifs valorisants comme *sûr*, *accueillant* et *idéal* inciterait le lecteur à visiter ce pays :

Extrait 2.

> « **Sûr** et **accueillant**, le Ghana est le terrain **idéal** pour faire ses premiers pas en Afrique, sur ses plages de rêve ou dans las brousse. » (CE-PFG, 2009, p. 1).

Le discours est interactif : tout discours suppose un échange verbal entre deux partenaires, sous forme d'interaction orale comme dans une conversation. D. Maingueneau (1998b) distingue ici « l'interactivité » fondamentale du discours et « l'interaction orale ». Il définit l'interactivité comme « un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et part rapport à laquelle il construit son propre discours » (1998 : 39). Par rapport au discours des guides et celui des scripteurs-guides, l'interactivité s'effectue, entre autres, par le déictique de personne *vous* et son correspondant verbal comme le montrent les extraits 3 et 4 :

Extrait 3.

> « 698GO : Alors, **regardez** toujours à **votre** gauche. **Vous** voyez les plaques indiquant la rue qui mène à la résidence du préfet ? **Regardez** les voitures garées là ! Voilà, c'est là qu'habite le préfet. » (Séquence 78, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 4.

> « L'excision des jeunes filles est exceptionnelle au Ghana, si **vous vous** sentez concerné par le statut de la femme, **vous** pouvez contacter la Ghana Assembly of Women […]. » (CE-PFG, 2009, p. 38).

Le discours est contextualisé : on ne peut pas attribuer de sens au discours hors contexte. Un même énoncé prononcé dans deux lieux différents peut correspondre à deux discours distincts. De plus, le discours contribue à définir son contexte qu'il peut modifier en cours d'énonciation (par exemple, un locuteur peut avoir une conversation d'amitié avec son interlocuteur et dans un autre endroit, le même locuteur aura un statut différent comme un médecin ou un professeur et entame une conversation différente avec le même interlocuteur du type médecin/patient ou professeur/étudiant). De même, ce qu'énoncent les guides touristiques et les scripteurs-guides s'interprète en fonction du cadre énonciatif. C'est la

raison pour laquelle l'adverbial *ici* dans les exemples 5 et 6 ne peut recevoir un référent en dehors du contexte du Ghana et du Togo :

Extrait 5.

> « **Somanya** abrite le siège d'une ONG animée par un Peace Corps […]. C'est également **ici** que le Ghana forme ses professeurs de français. » (CE-PFG, 2009, p. 123).

Extrait 6.

> « 111HU À gauche comme à droite il y a #des des parcs de vente de véhicules, voilà et des objets, des articles xxx par exemple des réfrigérateurs, des climatiseurs, déjà utilisés en Europe qu'on nous ramène **ici**, voilà. » (Séquence 15, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Le discours est pris en charge par un sujet : le sujet énonciateur « je » assume la responsabilité de son discours et choisit une attitude énonciative. Selon D. Maingueneau (1998b), l'énoncé « il pleut » est donné comme vrai par son énonciateur ce qui le rend responsable vis-à-vis de son contenu. Toutefois, il peut modifier son degré d'adhésion « Peut-être il pleut », ou rendre quelqu'un d'autre responsable de cet énoncé « Selon Paul il pleut », commenter sa propre parole « Franchement, il pleut », etc. Dans notre cas, la prise en charge du discours oral s'opère à la fois par *je* et *nous* (extrait 7) alors que pour le discours écrit (extrait 8), la prise en charge se fait par *nous* :

Extrait 7.

> « 572DE : Euh **je** ne suis pas la voix autorisée pour vous parler de l'emplacement où **nous** sommes. Mais **je** vous rappelle que **nous** sommes sur une montagne à une altitude de ?» (Séquence 79, CO-KPA2-SA, 23/08/2008).

Extrait 8.

> « Que ce soit auprès des autorités comme à l'ambassade de France, auprès des voyageurs que **nous** avons croisés lors de **notre** visite, ou de part **notre** propre expérience, le Ghana est un pays relativement sûr pour se promener, peut-être même le plus sûr d'Afrique subsaharienne. » (CE-PFG, 2009, p. 8).

Le discours est régi par des normes : chaque acte de langage est régi par des normes particulières qui justifient sa présentation, plus principalement, « tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente » (D. Maingueneau, 1998b : 38). C'est la raison pour laquelle lorsqu'un locuteur pose une question, cela implique qu'il ignore la réponse, que cette réponse a quelque intérêt pour lui et qu'il croit que son destinataire peut la lui donner. Ainsi, lorsque le scripteur-guide conseille le futur touriste sur *les faire et les ne pas,* il suppose que le touriste peut rencontrer

des difficultés si ses conseils ne sont pas respectés. Par exemple, dans le texte ci-dessous, le scripteur-guide donne quelques conseils au futur touriste à propos des bains de mer, de rivière, de lacs et de piscines :

> « Ne jamais nager seul et ne pas s'éloigner trop du rivage sont les conseils de base. Pris par une grosse vague, il faut se laisser emporter et ne surtout pas lutter contre le courant. Elle déporte alors le nageur, qui n'a plus qu'à attendre de retomber dans une zone plus calme pour retrouver le rivage. Le courant se brise toujours à un moment ou à un autre et permet de regagner la terre ferme beaucoup plus facilement. Seules les femmes européennes bronzent seins nus. Les Ghanéennes sont pudiques. Il faut également prendre garde aux risques de vols sur la plage. Evitez de vous baigner dans les rivières et les lacs à cause de la bilharziose. Quant aux piscines, celles des hôtels de classe internationale sont irréprochables. Pour les autres, il faut rester vigilant. » (CE-PFG, 2009, p. 17).

Le discours est pris dans un interdiscours : le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un univers d'autres discours à travers lequel il doit se frayer un chemin. Chaque discours s'inscrit dans un genre qui gère à sa manière des relations interdiscursives multiples. Un manuel de philosophie ne cite pas de la même manière et ne s'appuie pas sur les mêmes autorités qu'un guide de voyage. De la même manière, le discours des guides touristique se définit par rapport au discours d'un homme politique en ce sens que le premier cherche principalement à informer tandis que ce dernier vise à convaincre.

Par rapport à la présente étude, ces caractéristiques importantes présentées ci-dessus sont à retenir et commenter. Tout d'abord le discours est orienté par son locuteur et dans notre cas, il est orienté par le guide touristique ou le scripteur du guide de voyage. Le guide touristique peut insérer des remarques et des commentaires sur sa propre parole. Il peut avoir recours à des anticipations ou retours en arrière pour orienter son discours. De la même manière, le scripteur-guide oriente son discours à des fins spécifiques en se servant de certaines de ces tournures (sinon toutes) que sont les remarques, l'anticipation et le retour en arrière.

De plus, le discours du guide touristique et celui du scripteur constituent des formes d'actions. Leurs discours sont marqués par des actes de langage tels qu'*inviter, suggérer, conseiller,* etc*.,* des actes qui cherchent à modifier ou à agir sur le comportement des interlocuteurs. Pour le touriste au Ghana ou le futur touriste dont la destination est le Togo par exemple, le fait d'acheter un produit dans tel magasin et non pas dans tel autre ou le fait de prendre un taxi et non pas un bus résulterait de l'effet produit par les actes de langage caractérisant le discours du guide touristique ou du scripteur-guide.

Par ailleurs, le discours du guide touristique est très marqué par le caractère interactif. Cette interactivité se manifeste à plusieurs niveaux : outre les passages conversationnels que

le guide peut avoir avec les touristes et qui montre son interactivité, il y a un discours qui est la plupart du temps un discours monologal mais interactif lié à des réactions non verbales comme les gestes, les mimiques et les regards ou encore le rire des interlocuteurs. Le guide imagine également la réaction de l'autre en fonction de la représentation qu'il a de ses interlocuteurs. D'autre part, le scripteur-guide s'adresse au futur touriste en s'imaginant en face-à-face avec celui-ci. Ce phénomène de prise en compte du futur touriste détermine ainsi son discours en fonction des réactions qu'il prévoit chez son interlocuteur différé. D'où le caractère interactif du discours du scripteur-guide.

Enfin, il est à noter que les autres traits tels que la contextualité, les normes, la prise en charge du discours, l'interdiscours et l'organisation transphrastique nous semblent aussi pertinents que le reste. Par exemple la prise en charge du discours par un sujet peut se voir, même à des degrés variés, à la fois chez le guide touristique et chez le scripteur du guide de voyage.

4.3 Discours oral et discours écrit

Cette recherche confronte le discours oral et le discours écrit. Pour cela, il nous paraît important d'aborder les lignes essentielles qui parcourent et structurent les discours oraux et écrits.

Pour J. Peytard et E. Genouvrier (1970), un message oral s'échange entre émetteur et récepteur, dans le cas de la conversation de manière immédiate : il n'y a pas, ou pratiquement pas, de long intervalle de temps entre l'émission et la réception. En d'autres termes, lorsqu'un locuteur a émis un énoncé, le destinataire peut à son tour prendre la parole ; la réponse est instantanée. Pendant que le locuteur parle, son partenaire peut essayer d'intervenir, regarder ailleurs, manifester son désaccord ; le locuteur lui-même peut, en même temps, hésiter, retarder l'apparition d'un élément embarrassant, accélérer son débit pour garder la parole. Il y a l'existence d'un contact direct (auditif et généralement visuel) entre les interlocuteurs, ce qui entraîne une forte implication du locuteur et une forte inscription du destinataire dans le discours (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 29). Cela peut être observé chez un guide touristique qui s'adresse aux touristes sur un site touristique : les touristes reçoivent le message au fur et à mesure qu'il est produit par le guide. En revanche, un message écrit échangeant des lettres,

par exemple, demande un intervalle de temps assez long (même dans le cas des chats sur l'internet puisque le récepteur reçoit le message après qu'il ne soit écrit et envoyé par l'émetteur), selon la rapidité des services postaux et/ou la volonté du récepteur. C'est ainsi que l'information contenue dans un guide voyage est reçue plus tard par le futur touriste[16] et non pas au moment où le scripteur-guide l'écrit. Malgré l'avancement technologique en matière de circulation de l'information comme dans le cas des fax et des textos, il est difficile (presque impossible) qu'une communication écrite soit immédiate.

Une autre distinction établie entre le discours oral et le discours écrit a trait à la situation de communication. Comme l'observe C. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 30), il existe une « forte dépendance des énoncés par rapport à leur contexte d'actualisation. » Un message oral place le locuteur et le destinataire dans un contexte situationnel identique (sauf la communication téléphonique, le récit radiophonique, la communication vocale à travers l'internet, etc. bien que le contact entre locuteur et destinataire, dans ces cas, soit immédiat), et souvent ils utilisent par allusion ou implicitement des éléments du référent qui complètent l'information du message. Le guide qui prononce son discours dans un car à l'intention des touristes partage avec eux la situation de communication. Il peut par exemple se référer à un bâtiment important ou un village que lui et ses destinataires voient. Inversement, le message écrit doit, s'il veut faire jouer un rôle au contexte situationnel, le décrire. Ainsi pour J. Peytard et E. Genouvrier (1970 : 17), « il y aura beaucoup plus de descriptions dans un roman (type de message écrit) que dans une pièce de théâtre jouée et parlée dans un décor qui tient lieu de contexte », ce qui rend les messages écrits relativement plus longs que les messages oraux. De la même façon, l'on trouvera des descriptions comme par exemple *On le [le Fort San Jago] découvre sur la droite avant d'arriver au château Saint-George* (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 97) dans les guides pratiques que le guide touristique sur le site, en compagnie des touristes, passera sous silence.

Par rapport au discours oral, on observe la concomitance entre planification et émission du discours. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 30),

[16] J. Peytard (1971) distingue *lecteur actuel* et *lecteur virtuel* : une lettre a pour *lecteur actuel* le destinataire (dont le nom apparaît dans la lettre) à qui l'émetteur s'adresse directement, mais toute autre personne qui puisse lire la lettre est un *lecteur virtuel*. Ainsi, dans le cas d'un guide de voyage, il n'y a pas de *lecteur actuel* ; on a plutôt le *lecteur virtuel* qui est le lecteur-touriste.

> « cette propriété, qui est soumise à gradation, concerne surtout l'oral prototypique, c'est-à-dire improvisé : c'est cette □ parole spontanée □ (fresh talk) que Goffman oppose (1987 : 171) à la □ mémorisation □ et à la □ lecture à haute voix □, laquelle se reconnaît aisément à la prosodie, mais aussi aux □ ratés □ qui lorsqu'ils se produisent ne sont pas du tout de même nature que dans la □ parole fraîche □ (à la radio, c'est souvent lorsque le journaliste trébuche que l'on est amené à prendre conscience du fait qu'il lit son texte). »

Etant improvisé, d'après elle, le discours oral ne peut se construire que par retouches successives, la rapidité de l'élocution interdisant la maîtrise d'organisations syntaxiques de grande taille. L'élaboration du discours se fait pas à pas, et éventuellement en revenant sur ses pas, ce qui laisse évidemment des traces dans le produit lui-même. C'est là toute la différence avec l'écrit, qui s'élabore lui aussi progressivement : outre le fait qu'à l'écrit, on peut prendre son temps (sauf encore une fois dans certaines pratiques comme les « chats » ou forums de discussions qui sont à cet égard comparables à l'oral), on peut aussi généralement effacer la rature, et substituer au brouillon la version corrigée, alors que c'est le brouillon qui est délivré à autrui dans le discours oral, où s'exhibe « le chantier de l'élaboration de la parole » (J.-M. Barbéris, 1999 : 5).

Les éléments informateurs peuvent constituer un autre critère pour distinguer le discours oral et le discours écrit. Le message oral utilise des éléments informateurs que le message écrit ne trouve que de manière indirecte et imparfaite : les intonations, les pauses, le débit, les accents d'intensité sont extrêmement importants pour la compréhension du message par le récepteur. Mais le message écrit se sert de la ponctuation, procédure inadéquate, et se trouve totalement démuni pour marquer l'intonation (il ne peut que la décrire à l'aide du vocabulaire).

Par ailleurs, le discours oral exploite plusieurs canaux sensoriels essentiellement les canaux auditif et visuel, alors que l'écrit est uniquement visuel (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 30). Toute communication orale s'accompagne du gestuel alors que la communication écrite ne peut que se compenser par l'évocation descriptive (J. Peytard et E. Genouvrier, 1970 : 17). C'est pour cela que le guide a souvent recours aux gestes lorsqu'il montre ou désigne quelque chose lors d'un guidage.

Sur le plan méthodologique, à la différence du corpus écrit, le corpus oral comporte des moments instantanés. Les productions orales sont mouvantes, éphémères et ne laissent pas de traces sauf si elles sont enregistrées. C'est à partir de cet enregistrement (transcrit) que

l'analyste peut interroger le corpus oral. La transcription des données acoustiques fait appel à de nombreuses indications inadéquates sur les caractéristiques et le contexte des interactions. Ce phénomène rend la constitution d'un corpus oral fastidieux et compliqué. Or, le chercheur travaillant sur des données écrites (les guides de voyage, les romans, les journaux, etc.), les interroge directement en tant que matériau d'étude. Il suffit qu'il identifie et réunisse son corpus : il n'a pas besoin d'*enregistrer* et de *transcrire*.

Pour résumer la différence entre l'oral et l'écrit, C. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 29) fait deux distinctions majeures. Pour elle, l'opposition oral/écrit repose d'abord sur une différence de *canal* et de *matériau sémiotique* (phonique vs graphique). En ce sens, selon elle, on ne voit pas bien comment un discours pourrait être de nature « intermédiaire » entre écrit et oral. Ce qui est vrai à ce niveau, c'est que l'on peut avoir toutes sortes de formes « hybrides » : oral secondairement scriptualisé (comme dans le cas des interviews téléphoniques destinées à la presse), ou écrit oralisé (comme dans un cours où l'enseignant oralise ses notes, les étudiants transformant à leur tour le message oral en notes) ; ou enchevêtrement de l'oral et de l'écrit dans ces situations « oralo-graphiques » (constantes en contexte didactique, et fréquentes en contexte de travail), dans lesquelles la communication exploite simultanément les deux types de matériaux. Par ailleurs, l'opposition oral/écrit renvoie à la notion de registre (relâché vs soutenu), et à ce niveau nous avons affaire à un continuum. Si la polysémie de « oral » signale une affinité certaine entre la situation de parole orale et le style familier, il n'en existe pas moins toutes sortes de variétés d'oral (on peut « parler comme un livre ») aussi bien que d'écrit (par exemple les « chats » et les « textos ») (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 29).

Toutefois, les discours oraux et écrits possèdent certains traits similaires au niveau de la procédure de la communication. Selon J. Peytard (1971 : 17 - 18), trois pôles délimitent et déterminent tout message : le destinataire ou récepteur (représenté par *tu*), l'émetteur (représenté par *je*) ou destinateur, et le référent contextuel (représenté par *il*) ; ceci constitue un système où le message de l'émetteur au récepteur se transmet. Pour que le message circule, un canal de communication est nécessaire. « Les canaux de communication sont définis par le milieu social, physique, psychologique, les moyens techniques auxquels un sujet parlant a accès pour faire parvenir un message au destinataire de son choix » (S. Moscovici et M. Plon, 1966 : 706). L'émetteur doit contrôler l'adaptation de son message au milieu dans lequel il le transmet, et le protéger contre le bruit. L'émetteur s'efforce aussi d'adapter son discours à certains rapports sociaux, à un moyen technique particulier – écriture, téléphone, radio,

télévision – ou à des circonstances clairement codifiées : un examen, un seuil. De la même manière, le discours oral des guides et le discours écrit des scripteurs-guides ont en commun le guide et le scripteur-guide en tant qu'émetteurs, le touriste et le futur touriste les destinataires, et les lieux, les personnes etc. les référents situationnels.

4.4 L'oral dans l'écrit

Les marques du discours oral peuvent s'inscrire dans le discours écrit. Ceci est démontré par J. Peytard (1971 : 16 - 17) dont les points principaux sont présentés brièvement en-dessous. Pour lui, dans l'écriture d'un texte, l'on décèle assez bien les traces ou les marques du message oral. Pour ce faire, il s'inspire de la littérature en se basant sur le texte suivant qui traite d'un problème fondamental du récit romanesque, celui des rapports du parlé-écrit avec le descriptif-écrit :

> « Moi d'abord la campagne, faut que je le dise tout de suite, j'ai jamais pu la sentir, je l'ai toujours trouvé triste, avec ses bourbiers qui n'en finissent pas, ses maisons où les gens n'y sont jamais et ses chemins qui ne vont nulle part. Mais quand on y ajoute la guerre en plus, c'est à pas y tenir. Le vent s'étalait levé, brutal, de chaque côté des talus les peupliers mêlaient leurs rafales de feuilles aux petits bruits secs qui venaient de là-bas sur nous. Ces soldats inconnus nous rataient sans cesse, mais tout en nous entourant de mille morts, on s'en trouvait comme habillés. Je n'osai plus remuer » (L.-F. Céline, 1952 : 20 cité par J. Peytard, 1971 : 16).

Il est manifeste que la syntaxe du passage se construit à l'écart d'un certain modèle canonique de la phrase française : « faut que je le dise/c'est à ne pas y tenir » ; que le vocabulaire relève d'un ensemble marginal : « j'ai jamais pu la sentir » ; que ce sont ces traits syntaxiques et lexicaux que l'on classe traditionnellement dans la langue parlée ; que le passage est ressenti comme dit par un locuteur qui se présente sur le mode du jeu. Cependant ce parlé, ce dit nous est livré dans une transcription, par l'écriture, dans un espace littéraire. Il suffit en effet, de s'attarder un instant sur la phrase descriptive du texte « le vent s'était levé… », pour apercevoir des images – « rafales de feuilles » des jeux de mots – « soldats inconnus » - où se révèle une attention rhétorique connotant la littérature : tout cela paraît très écrit. Les problèmes qui s'offrent alors, touchent à cette coexistence dans la même page de traits parlés-écrits et écrits-écrits à la transposition et à l'intégration de formes ou de modèles (lexicaux ou syntaxiques) nés dans la phonie.

Ainsi, pour cet auteur, la langue parlée présente dans un texte écrit ne peut être tenue pour langue orale ; elle n'est que langue écrite d'origine orale ; inversement si la lecture peut alimenter l'expression orale, en lui fournissant mots ou syntagmes, ou modèles phrastiques (« il parle comme un livre »), cela ne signifie pas que langue orale soit devenue langue écrite, mais que nous sommes parvenus à un certain degré d'intégration dans l'oral de certains éléments de la culture livresque. Ce cas de figure caractérise souvent l'apprentissage des langues étrangères en milieu scolaire dans des contextes exogènes où c'est la forme littéraire de la langue que l'enseignant présente à l'apprenant : le caractère oral de la langue est complètement mis de côté. Par conséquent, l'apprenant apprend à parler la langue comme il l'écrit.

En somme, le discours oral et le discours écrit ne sont que deux formes de la langue. Il s'agit de la mise en jeu d'une langue par deux voies différentes (l'oral et l'écrit). Ces deux voies présentent aussi bien des traits distinctifs que similaires. Cependant l'oral et l'écrit ne s'excluent pas mutuellement : le discours oral peut être construit en se servant de l'écrit et vice versa. Nous représentons les principaux points structurant le discours oral et le discours écrit de façon suivante :

Tableau 10 : Discours oral / discours écrit

Discours	Échange	Situation de communication	Planification et Emission	Éléments informateurs	Matériau de recherche
Oral	Immédiat	Contexte situationnel identique	Simultanée/ Concomitante	Intrinsèques	Interrogé indirectement (Enregistrement et transcription)
Écrit	Différé	Contexte situationnel différent	Consécutive	Décrits	Interrogé directement

En guise de résumé, nous schématiserons la dichotomie discours oral des guides touristiques / discours écrit des scripteurs-guides de la manière suivante :

Tableau 11 : Discours oral des guides touristiques / discours écrit des scripteurs-guides

Locuteur	Destinataire	Échange	Situation de communication	Planification et Emission	Éléments informateurs
Guide touristique	Actuel	Immédiat	Contexte situationnel identique	Simultanée/ Concomitante	Intrinsèques
Scripteur-guide	Virtuel	Différé	Contexte situationnel different	Consécutive	Décrits

4.5 Types ou genres de discours

La notion de *types de textes/discours* et *genres de discours* circule depuis une quarantaine d'années en linguistique et en didactique. Nous citons à titre d'exemple, quatre numéros de revues qui ont abordé cette problématique depuis 1985: *Le français d'aujourd'hui* n°79 en 1985, *Langue française* n° 74 et *Pratiques* n° 56 en 1987 et *Langages* n° 153 en 2004. La notion repose sur les propos de M. Bakhtine (1984 : 284) selon lesquels « le vouloir-dire du locuteur se réalise avant tout dans le choix d'un genre de discours. Ce choix se détermine en fonction de la spécificité d'une thématique (de l'objet du sens), de l'ensemble constitué des partenaires, etc. » C'est-à-dire que la production d'un discours quelconque s'inscrit dans un genre particulier et c'est ce genre qui détermine le discours produit.

D'après P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002), la notion de *type de discours* comporte deux acceptions : une acception large et deux acceptions restrictives. Dans la perspective étendue, *type de discours* renvoie à n'importe quelle classe de discours. La conception restreinte met d'abord en opposition *type de discours* et *genre de discours* : le premier étant un secteur de production verbale d'une société (le discours politique, le discours médiatique et le discours touristique par exemple) et le deuxième vu comme un dispositif de communication particulier[17] (impliquant des rôles, un canal, des thèmes, etc. comme par exemples dans le cas des débats télévisés, des consultations médicales, le guide de voyage). C'est dans cette vision que S. E. Balmet et M. H. De Legge (1992) distinguent, par rapport au

[17] D. Maingueneau (1998a) fait la distinction entre genres stables (la recette de cuisine) et genres provisoires (journal télévisé).

discours scientifique, sept types de communication (ou genres) : le discours spécialisé, le discours de semi-vulgarisation, le discours de vulgarisation, le discours de la publicité, le discours scientifique pédagogique, la thèse et le mémoire, le discours scientifique officiel.

Par ailleurs, l'acception restrictive « fait des *types de discours* des modes fondamentaux de structuration qui se combinent dans les textes effectifs » (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 592). Cette acception, qui est d'ailleurs notre position dans ce travail, fait des *types* une sous-catégorie des *genres*[18] : « cette architecture à deux niveaux est généralement admise. » (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso, 2004 : 42). À ce propos, les mêmes auteurs distinguent deux genres. Le premier est nommé G1 (*genre*) et composé du deuxième appelé G2 (*types*) :

1. G1 : catégories de textes plus ou moins institutionnalisées dans une société donnée. Certains préconisent de réserver le mot « genre » à cette sorte d'objets (en référence à la tradition des « genres littéraires ») ;
2. G2 : « types » plus abstraits de discours caractérisés par certains traits de nature rhétorico-pragmatique, ou relevant de leur organisation discursive.

Ainsi un guide touristique serait-il un « genre » constitué de différents « types ». De la même façon, J.-P. Bronckart (1996 : 138) classifie, sur la base des procédures cognitives, les *types de discours* en quatre catégories principales : discours interactif, récit interactif, discours théorique et narration. En revanche, R. Bouchard (1991) distingue neuf classes regroupées sous trois grandes parties : sémantico-référentiel (narratif, descriptif, expositif), énonciatif (intervention, discours écrit, réalisations orales et écrites) et pragmatique (injonctif, explicatif, argumentatif).

D. Maingueneau (1998b : 44) propose cinq contraintes définitoires d'un genre :

- le statut respectif des énonciateurs et des coénonciateurs ;
- les circonstances temporelles et locales de l'énonciation ;
- le support et les modes de diffusion ;
- les thèmes qui peuvent être introduits ;
- la longueur, le mode d'organisation.

[18] Cette distinction se trouve chez J.-M. Adam (1992) pour qui le véritable niveau pertinent pour une typologie textuelle c'est celui des *types*, et non des *genres*.

Dans sa définition de *genre*, P. Charaudeau (1994 : 324) observe deux aspects : genre situationnel et genre communicationnel. L'aspect situationnel détermine la finalité communicative. Ainsi les types de communication publicitaire, propagandiste, scientifique, médiatique, conversationnelle, d'interview, d'entretien, et même romanesque ou poétique sont autant de *genres situationnels*. Pour ce qui est de l'aspect communicationnel et discursif, il détermine des « rôles langagiers » et des « modes d'organisation du discours » mais qui ne sont pas dans un rapport de dépendance exclusive et systématique au genre situationnel. Plusieurs possibilités de choix d'organisation du discours existent, même si l'on peut observer des rapports de dominance entre les deux (par exemple le genre scientifique et l'organisation argumentative). Ainsi il est préconisé de préciser à quel aspect on se réfère lorsqu'on parle de « genre », ou de typologie des genres : est-ce sous leur aspect situationnel ou discursif ou les deux ?

En abordant les genres oraux et écrits en interaction, C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (2004) identifient deux caractéristiques : la compétence générique et les négociations et malentendus. La compétence générique des genres constitue « les règles du genre » que les sujets intériorisent, à l'exception de la compétence proprement linguistique et qui fait partie de leur compétence communicative globale. La citation suivante confirme ceci :

> « Any native speaker […] has the initial ability to […] recongnize different types of texts. We shall claim that this fundamental ability is part of linguistic competence (T. A. van Dijk, 1975 : 280).

C'est-à-dire que chaque locuteur de la langue possède une compétence générique des genres et est capable d'identifier les genres et employer cette compétence de manière appropriée face à une situation de communication donnée.

En plus, vu la souplesse et la subtilité des indices génériques des règles du genre, « leur maniement se prête souvent à négociation, voire à malentendu entre les participants à l'interaction en cours » (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso, 2004 : 20).

En somme, il existe une certaine confusion terminologique : soit *genre* s'emploie comme une sous-classe de *types* (emploi hyponymique), soit le terme est composé des *types* (emploi hyperonymique). Pour ce qui nous concerne, nous retenons l'emploi hyperonymique du terme *genre* pour les guides de voyage et le discours des guides touristiques et l'usage hyponymique pour celui de *types*. Le discours touristique est aussi appréhendé à la fois sous son aspect situationnel et communicationnel.

4.5.1 Typologies des discours

En analyse de discours, il existe plusieurs typologies de discours. Il s'agit des classements qui reposent sur des critères variés comme le degré de généralité des critères et le lieu social de pertinence de la typologie par exemple. À ce titre, P. Charaudeau et D. Maingueneau (2002) présentent quatre grands groupes de typologie en s'inspirant de différents auteurs : les typologies homogènes, intermédiaires et hétérogènes, les typologies énonciatives, les typologies communicationnelles ou fonctionnelles, et les typologies situationnelles. Avant d'aborder ces typologies, il faut souligner que nous nous intéressons à ces différentes manières de classer le discours parce qu'elles permettent de positionner notre objet d'étude (le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des guides de voyage) par rapport aux autres discours. Nous abordons ainsi le discours touristique comme un genre de discours produit dans une spécialité ou institution sociale qui est l'industrie touristique. De la même façon, les discours des guides et des scripteurs-guides sont appréhendés en tant que sous-genre du discours touristique. Etant l'objet de notre analyse, le guide de voyage et le discours des guides méritent, à notre avis, plus d'élaboration en tant que genre. Par conséquent, les principales caractéristiques de ce genre du discours touristique sont aussi abordées.

4.5.1.1 Typologies homogènes, intermédiaires, et hétérogènes

A. Petitjean (1989) propose une typologie des typologies. Les typologies homogènes se fondent sur une base unique pour construire une grille abstraite. Nous citons à ce sujet les typologies procédurales ou cognitives telles que le descriptif, le narratif, l'argumentatif, l'explicatif, etc. établies par J.-M. Adam (1990, 1992). En ce qui concerne les typologies intermédiaires, ils utilisent « des critères hétérogènes mais en les organisant à partir d'un " foyer classificatoire " : essentiellement le mode énonciatif, l'intention de communication ou les conditions de production » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 593). Les typologies hétérogènes portent sur des critères appartenant aux foyers classificatoires distincts comme par exemple l'intention communicative, la thématique et le mode énonciatif.

4.5.1.2 Typologies énonciatives

Les typologies énonciatives sont basées sur trois éléments : les interlocuteurs, le moment et le lieu de l'énonciation. Cette typologie relève de la dichotomie *discours/histoire* ou plan embrayé/non-embrayé d'É. Benveniste. Dans le même ordre de préoccupation, d'autres auteurs comme J. Simonin-Grumbach (1975, 1984) et J.-P. Bronckart (1985, 1996) distinguent respectivement *discours*, *histoire*, *discours indirect libre*, *textes théoriques*, *textes poétiques* et *discours interactif* (exposer et impliqué), *récit interactif* (raconter et impliqué), *discours théorique* (exposer et autonome) et *narration* (raconter et autonome). La typologie G2 (les types d'activités) de C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (2004) se situe dans la même perspective. À ce sujet, ces auteurs font l'observation suivante :

> « Les types d'activités se définissent au contraire par des critères « internes ». Une argumentation, un récit ou des salutations sont reconnaissables comme tels indépendamment des événements dans lesquels ils s'inscrivent, et qui peuvent être très divers (même si certains types d'activités se rencontrent de façon privilégiée dans certains sites plutôt que dans d'autres). Cette identification repose sur différents éléments du matériel linguistique et de l'organisation discursive, comme l'emploi des temps, la forme des énoncés et leur organisation séquentielle, la nature des actes de langage et des « routines », les types de connecteurs utilisés, etc » (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso, 2004 : 44).

4.5.1.3 Typologies communicationnelles ou fonctionnelles

Les six fonctions du langage de R. Jakobson (1963) sont la typologie la plus connue de ce groupe. Il s'agit de la fonction émotive, référentielle, métalinguistique, poétique, phatique et conative. Les typologies communicationnelles ou fonctionnelles se fondent sur l'intention communicationnelle. Chez les Anglosaxons, les fonctions sont souvent classées selon qu'elles sont transactionnelles ou interactionnelles (ou interpersonnelles) : la première fonction concerne les contenus et la deuxième les relations sociales et attitudes personnelles. Le développement de la théorie des actes de langage a une incidence sur ces typologies, dans la mesure où l'on a tendance à associer les deux classifications : « L'intention fonctionnelle du locuteur est connue comme la force illocutionnaire de l'énoncé » (D. Nunan, 1993 : 65).

L'une des difficultés de cette typologie est que les fonctions communicatives ne correspondent pas nécessairement aux intentions communicatives des locuteurs. Par ailleurs, plusieurs fonctions peuvent être attribuées à un seul discours. En bref, ces typologies s'inspirent à la fois des grilles sociologiques et psychologiques fondées elles-mêmes sur des postulats philosophiques implicites qu'il est difficile de valider (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 594).

4.5.1.4 Typologies situationnelles

Ces typologies reposent sur le domaine d'activité sociale où le discours est produit. Les discours sont classés en fonction des institutions sociales telles que l'école, les médias et la famille. Le discours associé à chaque domaine est réparti en plusieurs genres (par exemple les genres de l'hôpital). À ce titre, il importe de « prendre en compte la relation entre les genres institutionnalisés propres à un lieu (ainsi le cours pour l'école) et les genres effectifs (ainsi les conversations entre les cours) » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 594). Ces typologies situationnelles correspondent au classement G1 de C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (2004 : 43) : « Les événements de communication sont définis d'abord sur la base de critères « externes », c'est-à-dire situationnels (nature et destination du site, nature du format participatif, nature du canal, but de l'interaction, degré de formalité et de planification de l'échange, degré d'interactivité, etc.). »

4.5.1.5 Autres typologies

Il existe aussi des *typologies idéologiques*. Ce sont des typologies fondées sur des positionnements idéologiques. Le discours communiste ou patronal à une époque et un endroit donnés ou encore le discours socialiste sont des exemples de typologies idéologiques. Une autre typologie qui mérite d'être mentionné est la *typologie discursive* de D. Maingueneau (1998b).

Le problème qui se pose par rapport à la typologie des discours se situe au niveau des critères utilisés pour le classement des discours. Il n'y a pas de critères fixes pour un genre

particulier : cela peut évoluer selon les circonstances de la communication. Toutefois, il est clair que tout classement doit s'inspirer de critères hétérogènes et souples : l'on trouve ainsi présents dans un même roman un récit, des descriptions, des commentaires et des dialogues. À cet égard, P. Charaudeau (1997) propose une hiérarchisation des critères, à commencer par la description des caractéristiques situationnelles (correspondant au lieu des contraintes du contrat de communication), suivie par les traits discursifs (correspondant aux modes d'organisation du discours appelés par les contraintes situationnelles) et enfin, les caractéristiques sémiolinguistiques (correspondant aux récurrences formelles instruites par les contraintes antérieures). Les genres et les sous-genres sont ensuite établis.

Mais pour leur part, M. Bakhtine (1979, 1984) et D. Biber (1988, 1989) proposent d'autres distinctions. M. Bakhtine distingue genres premiers et genres seconds : les genres premiers relevant de l'échange quotidien (genres de la mondanité, de l'intimité amicale ou familiale, etc.) produisent les genres seconds comme ceux des discours littéraires et scientifiques par exemple. Pour sa part, D. Biber (1988, 1989) distingue quelques grands types reposant sur la répartition statistique de traits grammaticaux (le passif, le pronom, etc.) dans un vaste corpus oral et écrit : pour sa classification, nous citons entre autres l'interaction interpersonnelle (les conversations familières), l'interaction informative (les conversations en contexte professionnel), l'exposition scientifique (les articles scientifiques) et l'exposition cultivée (la critique journalistique).

Il faut préciser que les différentes recherches ne permettent pas d'établir une unité dans les critères de classification des discours. Pour nous, ceci peut être lié à la nature instable et variable du discours elle-même. À cet égard, M. Bakhtine (1984 : 265) note que « la richesse et la variété des genres du discours sont infinies car la variété virtuelle de l'activité humaine est inépuisable et chaque sphère de cette activité comporte un répertoire de genres du discours qui va se différentier et s'amplifier à mesure que se développe et se complexifie la sphère donnée. » En acceptant la diversité des genres, J.-M. Adam (2001) observe que ces mêmes genres peuvent évoluer et parfois disparaître, en fonction des formations sociales auxquelles ils sont associés. Bref, le discours reste toujours instable « en ce sens qu'aucun classement n'a réussi à s'imposer, et qu'aucune véritable synthèse ne peut être opérée sur la diversité des propositions existantes » (J.-P. Bronckart, 1996 : 32).

Malgré les difficultés liées au classement des discours, il nous semble clair que les genres de discours comprennent généralement plusieurs types de discours. En outre, plusieurs modes de critères sont employés pour déterminer la typologie des discours. La typologie des discours est fondée sur des paramètres variés parmi lesquels nous citerons les critères relevant de l'institution sociale ou de la discipline, des idéologies, des traits hyperonymiques (les genres premiers) et des traits hyponymiques (les dérivés ou les genres seconds), des caractéristiques énonciatives, communicationnelles ou fonctionnelles, situationnelles, discursives, sémiolinguistiques et celles du dispositif de communication. Tous ces différents paramètres sont essentiellement définis en fonction des critères externes et internes.

4.5.2 Discours des scripteurs-guides et discours des guides touristiques comme genre discursif

Il est à noter que « la problématique des genres s'est élaborée dans la perspective de l'écrit et plus précisément du discours littéraire » (C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso, 2004 : 41). Cependant, l'oral aussi possède ses propres genres compte tenu des différents termes dont les usagers de la langue disposent pour caractériser les échanges verbaux : nous en citons quelques-uns comme la conversation, la discussion ou le débat, le bavardage ou le marchandage, l'interview, la consultation, le cours ou le discours, la conférence et le rapport. La citation suivante où se trouvent mêlés genres de l'écrit et de l'oral est révélatrice de ce fait :

> « Les locuteurs disposent d'une foule de termes pour caractériser l'immense variété des textes qui sont produits dans une société : " conversation ", " manuel ", " journal ", " tragédie ", " reality-show ", " roman sentimental ", " description ", " polémique ", " sonnet ", " récit ", " maxime ", " hebdo ", " tract ", " rapport de stage ", " mythe ", " carte de vœux " […]. On notera que la dénomination de ces genres s'appuie sur des critères hétérogènes » (D. Maingueneau, 1998b : 45).

À part les points divergents qui puissent les séparer, les genres oraux et écrits ont, selon nous, des *types* en commun. Nos analyses des guides de voyage et des discours des guides sont donc orientées par cette perspective.

C. Kerbrat-Orecchioni (2004 : 134 - 135) identifie quatre catégories auxquelles appartient le discours des guides de voyage. Pour elle, les guides de voyage s'apparentent :

- aux autres genres descriptifs, et plus particulièrement à deux types de discours dont les guides actuels sont les descendants directs : les récits de voyage d'une part, et d'autre part, les ouvrages « signalétiques » à visée purement didactique et informationnelle.

- aux discours procéduraux comme les recettes de cuisine, fournissant toutes sortes de recommandations pratiques pour réaliser un certain objectif ; recommandations conditionnelles donc (« si vous voulez réaliser tel plat, alors… » ; « si vous voulez vous rendre en tel lieu, alors… ») – sauf que cette condition préalable du discours prescriptif est en quelque sorte gommée de la surface du discours.

- aux discours critiques, … alors que les guides touristiques opèrent une discrimination positive systématique,… mais exclusivement positive, aucun codage n'étant prévu pour les évaluations négatives.

- aux discours promotionnels.

Ces quatre divisions soulèvent les principaux traits d'un guide de voyage. Le guide de voyage contient des expériences de touristes, des conseils pratiques, des images ou des descriptions largement positives sur la destination et des informations promouvant la destination touristique. Le scripteur-guide effectue un choix parmi d'autres en termes de sites ou d'informations présentées : puisque le guide de voyage doit être vendu et susciter l'intérêt de voyager chez le touriste, « seuls les lieux " plaisants " méritent donc de lui être indiqués et décrits. » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2004 : 135). Il faut souligner que le guide de voyage n'est pas le seul ouvrage qui promeut l'activité touristique. Parmi des productions écrites de type publicitaire dans l'industrie touristique, nous citerons également les prospectus, les dépliants, les brochures, les affiches, les cassettes et les sites internet.

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (2004), il n'est pas exagéré de dire que le discours promotionnel surplombe et englobe les discours descriptifs, procéduraux et critiques : ce sont des « invitations au voyage » que l'on trouve dans ces guides, et ces « mises en route » sont aussi des mises en bouche, qui ont pour fonction d'allécher le lecteur. Discours *incitatif* donc, qui emprunte essentiellement les voies d'un discours évaluatif et plus précisément laudatif, et qui fonctionne globalement selon ce mécanisme inférentiel qui caractérise tout énoncé publicitaire :

- X est bien (il possède tels attributs positifs) → consommez X.

En nous appuyant sur les quatre catégories de discours présentés (les genres descriptifs, les discours procéduraux, critiques et promotionnels), nous pouvons rapprocher le discours du guide touristique de celui du guide de voyage. Comme pour le discours du scripteur-guide, le discours du guide touristique relève du caractère informationnel. Le guide choisit et donne des informations sur les lieux, les événements, les personnes, etc. en fonction de son public. De plus, en prononçant son discours, le guide essaie de *vendre* la destination touristique aux touristes par les procédés évaluatifs positifs. Il critique, mais sa critique est généralement basée sur le côté *agréable* de l'objet de son discours. En outre, il est possible d'observer chez les guides touristiques des conseils pratiques dont certains sont des mises en garde à l'intention des touristes : ces recommandations peuvent porter sur des mesures de sécurité pendant la nuit et des savoirs requis dans des situations d'achat. C'est la raison pour laquelle dans l'extrait suivant par exemple, le guide *apprend* au touriste comment négocier le prix des véhicules au port du Togo :

Extrait 9.

486HU :	#Non non non. Ça on te dit par exemple « **1 million** ». Tu commences par débattre le prix « **1 million mais c'est trop cher. Tu vois la voiture là? Elle est trop vieille. Est-ce que tu ne peux pas me la donner à 500 000 ?** » Tout dépend. Ce n'est pas des prix tout marqués comme ça.

Source : Séquence 75, CO-KPE-VORE, 02/08/2008.

Par rapport à l'incorporation des types dans un *genre*, C. Kerbrat-Orecchioni et V. Traverso (2004) proposent deux situations : les perspectives syntagmatique et paradigmatique.

- Syntagmatiquement : les G1 se présentent généralement comme une *succession* ou une *imbrication* de séquences relevant de différents G2. Par exemple les « entretiens de recherche » sont le plus souvent constitués, d'après M. Carcassonne-Rouif et al. (2001), de séquences génériquement hétérogènes (discours narratif, argumentatif, commentatif et évaluatif).

- Paradigmatiquement : bien des événements de communication, si on les envisage dans leur globalité, ont en fait un caractère hybride, relevant à la fois de plusieurs des catégories inventoriées. Pour certaines *news interviews*, J. Heritage et D. Greatbatch

(1989) parlent ainsi de « quasi-conversational institutional talk-in-interaction » et s'agissant des *talk-shows*, C. Gregori-Signes (2000) parle de « quasi-conversational type of face-to-face interaction ». De la même manière, dans P. Charaudeau (1984), il est question d' « interviews à effet d'entretien » *vs* « à effet de conversation », et dans J. Cosnier et C. Kerbrat-Orecchioni (1987), de « conversation-discussion à effet d'interview ».

Les perspectives syntagmatiques et pragmatiques de genre et type de discours s'appliquent aussi à notre objet d'étude en ce sens que le discours touristique est composé d'une juxtaposition ou imbrication de plusieurs types de discours (descriptifs, explicatifs, etc.). En somme, il y a lieu de dire que le discours des guides et des scripteurs-guides est un sous-genre du discours touristique. Cependant, afin de bien cerner ce sous-genre, il nous semble important de l'analyser sous un autre angle c'est-à-dire le considérer comme des productions verbales dans des contextes professionnels.

4.5.3 Discours spécialisé ou discours produit en milieu professionnel

Les discours circulant dans un milieu professionnel ou institutionnel sont souvent qualifiés de *spécialisés* en raison de leur attachement à une spécialité ou discipline donnée. Le discours médical est ainsi classé comme un discours spécialisé dans la mesure où il est produit dans le milieu médical. Le discours oral des guides et le discours écrit des scripteurs-guides peuvent entrer dans cette catégorie du fait que le tourisme est considéré comme un domaine de spécialité. Pour H. Portine (1990), les langues de spécialité sont les pratiques langagières (ou discours) différenciées de la même langue. Certains auteurs parlent de *langues spécialisées* parce que la première dénomination (langue de spécialité) tend à exclure les textes à l'usage des non-spécialistes, en faisant la différence entre les experts et les utilisateurs de cette langue. Ceci, à notre avis, rend l'expression *discours spécialisés* plus englobante ou ouverte.

Ainsi, la communication dans une institution peut se passer d'un côté de fraçon symétrique entre deux experts et deux non-experts, et de l'autre côté de manière asymétrique entre expert et non-expert. Autrement dit, un expert d'un domaine quelconque interagit verbalement avec ses collègues-experts d'une part et avec les non-experts d'autre part. Les

non-spécialistes aussi tiennent des discours entre eux portant sur les objets du domaine. Le discours spécialisé dans le domaine scientifique est conçu par Balmet S. E. et H. M. De Legge (1992 : 96) de manière suivante :

Emetteur chercheur spécialiste technicien	——— message support ———	récepteur chercheur spécialiste technicien étudiant en thèse
	écrit : revues spécialisées (ex. Le Quotidien du médecin, Journal de Physique, La Recherche…)	
	oral : conférences, entre pairs	

Il est possible de comprendre ainsi que le discours scientifique spécialisé s'échange entre les experts par l'intermédiaire des canaux oraux et écrits, et que le message est centré sur le domaine de spécialité. Il exclut les non-spécialistes ou le public plus large. Or, les revues ou encore les conférences scientifiques suscitent quelques fois des échanges entre les experts et les non-experts. Par conséquent, concevoir les discours spécialisés comme les productions verbales à part entière, réalisées par des spécialistes nécessitant une initiation, ne nous semble plus valable.

Pour ce qui est du domaine de tourisme, les experts sont les actants que nous appelons *agents touristiques* (les guides touristiques, les agents de voyages, le personnel de l'hôtellerie et de la restauration et les scripteur-guides par exemple), et les non-experts sont le public ou les touristes (ou lecteurs-touristes dans le cas des guides de voyage). Ces interactants de l'industrie touristique énoncent des discours les uns vers les autres, des discours que nous désignons par *discours touristique*. Le discours touristique est un discours spécialisé dans ce sens qu'il est construit et émis dans le secteur touristique. Nous schématisons cela comme suit :

Figure 8 : Discours touristique et agents touristiques

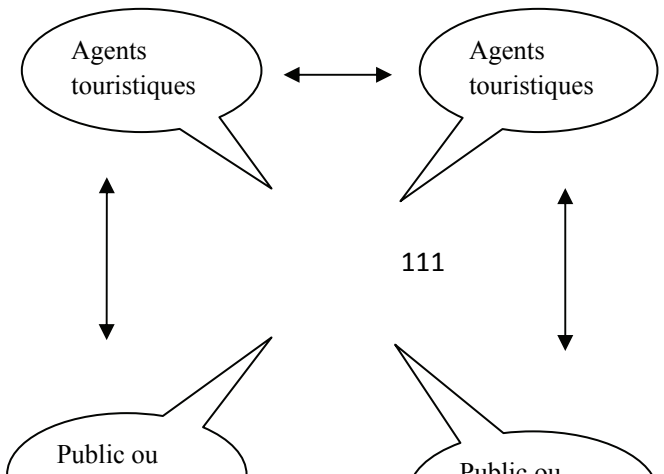

Les flèches verticales désignent le discours qui s'échange entre les interactants de la même catégorie (*intra-catégorie*) alors que les flèches horizontales montrent la communication *inter-catégorie*. La communication entre les agents touristiques peut porter sur la conception, la création et la mise en vente d'un produit touristique (la visite d'une région par exemple). Les touristes présents sur un site échangent des discours concernant le site ; de la même façon, les lecteur-touristes d'un guide de voyage peuvent parler de l'ouvrage entre eux. Sur un site touristique, le guide touristique aussi s'adresse aux touristes et vice versa ; ou encore le scripteur-guide s'adresse aux lecteurs-touristes et ces derniers à leur tour tiennent des discours à l'intention du scripteur-guide sous forme des courriers racontant leur expérience à propos de leur voyage

Dès lors, le discours du guide et du scripteur-guide retenu pour notre analyse s'insère dans les discours spécialisés parce qu'il s'agit des discours émis par des experts à l'intention des non-experts dans un domaine spécifique. Les touristes et les lecteurs-touristes s'informent ou acquièrent des connaissances sur le lieu de destination grâce aux discours des guides et des scripteurs-guides. Certes, les discours émis par les touristes ou les lecteurs-touristes destinés aux guides ou scripteurs-guides font partie du discours touristique spécialisé. L'on peut alors s'interroger sur la nature du discours en termes de *possession* du discours par les interactants. En d'autres mots, à quelle fréquence et avec quelle longueur le guide touristique et le scripteur-guide détiennent-ils la parole vis-à-vis des touristes et des lecteurs-touristes ? S'agit-il d'un discours monologal ou dialogal ou encore les deux ?

4.5.4 Discours monologal / discours dialogal

Le monologue s'emploie souvent pour désigner une parole auto-adressée : « Le locuteur pense à haute voix, et produit un message dont il est en même temps le seul destinataire » (P.

Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 390). Cet usage générique est beaucoup utilisé au théâtre mais caractérise également les productions langagières dans la vie quotidienne. Selon E. Goffman (1987), c'est l'objet d'un « tabou » : même s'il peut se produire dans certaines circonstances et sous certaines conditions, ce ne saurait être dans la vie quotidienne qu'une exception, un comportement qui, s'il tend à se prolonger ou à se répéter, passe pour pathologique. Dans une optique étendue, le terme renvoie à un long discours d'une personne qui ne laisse pas parler ses interlocuteurs, ou à qui ses interlocuteurs ne donnent pas la répartie. En d'autres mots, il s'agit d'un discours adressé à quelqu'un d'autre que soi-même, mais qui échappe au principe d'alternance de parole. Le monologal est ainsi une forme discursive qui s'oppose à l'usage *normal* du langage verbal, à savoir le dialogue.

Dans son acception restreinte, le dialogue constitue un entretien entre deux personnes. Mais puisque l'échange verbal se fait aussi entre plus de deux personnes, certains chercheurs interactionnistes vont distinguer *dilogue* (échange entre deux personnes), *trilogue* (échange entre trois personnes), *polylogue* (échange entre plus de trois personnes) en fonction du nombre de locuteurs engagés dans la communication (C. Kerbrat-Orecchioni et C. Plantin, 1995). Par extension, le terme désigne « des formes de discours, comme certains écrits, où il n'y a pas d'échange à proprement parler, mais où le destinataire est cependant dans une certaine mesure inscrit dans le texte (l'auteur « dialogue » avec le lecteur ») » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 179). Ces discours sont donc vus comme *dialogiques* dans la mesure où ils englobement plusieurs voix ou points de vue énonciatifs (dans ce cas *dialogue* renvoie au terme de *polyphonie*) ou comme un énoncé ayant une structure d'échange et non d'intervention (E. Roulet et al. 1985). Ainsi, on oppose le discours monologal (construit par un seul locuteur, mais qui peut comprendre plusieurs voix, sans intervention directe d'autrui) et le discours monologique (construit par un seul locuteur mais mettant en scène une seule voix). C'est dans ce sens que le discours du guide peut être dit monologal et monologique dans la mesure où d'une part c'est lui qui détient largement la parole marquée par une pluralité des voix et d'autre part, son discours peut mettre en scène uniquement sa propre voix. Ce cas de figure s'applique aussi au scripteur-guide.

En définitif, le discours monologal se différencie du discours dialogal en termes de nombre de participants et de leur contribution au discours. Le discours monologal est caractérisé souvent par un seul locuteur s'adressant à un ou des destinataires passifs. C'est le cas que l'on retrouve dans certaines conférences où, seul le conférencier parle sans

l'intervention de son auditoire. En revanche, le discours dialogal est marqué par l'intervention réciproque du locuteur et son interlocuteur. Certes, il y a lieu de parler d'un discours *mono-dialogal*[19] où le caractère monologal domine et d'un discours *dialo-monologal*[20] privilégiant l'aspect dialogal. Ainsi, les discours des scripteurs-guides et des guides touristiques peuvent être considérés comme monologaux lorsque ce sont eux seuls qui tiennent le discours, mais dialogaux quand ils cèdent leur rôle de locuteur aux lecteurs-touristes et touristes. Alors que le discours dans un guide de voyage est plus dominé par son caractère monologal (discours mono-dialogal ou moins interactif), celui caractérisant une situation de guidage sur un site est plus dialogal (dialo-monologal ou plus interactif). Par ailleurs, l'intervention du guide dans le cadre d'un guidage est plus longue que celle des touristes. Ceci est dû au rôle qu'occupe chacun dans la situation de communication : les touristes en position inférieure (en tant que *novices*) se laissent, dans la plupart du temps, *informer* ou *instruire* par le guide en position supérieure (vu comme détenteur de la connaissance). D'une part, le guide narre des événements historiques et d'autre part, il commente et explique les faits dans le but de les justifier. D'où le caractère long de ses interventions. En revanche, de leur côté, les touristes interviennent généralement pour poser des questions, exprimer le maintien du contact par les mots phatiques (ok, ah, hm, oui, etc.) ou encore pour contribuer brièvement à un sujet particulier.

4.6 Discours du scripteur-guide et discours du guide touristique : fonctions identiques, différentes ou complémentaires ?

À la suite de F. Mourlhon-Dallies (1995), S. Moirand (2004 : 152) identifie trois fonctions des guides de voyage. Selon elle, les fonctions privilégiées des guides pratiques (catégorie particulière des guides de voyage) correspondent à une triple « prise en charge » : une prise en charge cognitive (faire connaître), une prise en charge sensorielle (faire voir) et une « relation de conseil » (dire comment faire, dire ce qu'il ne faut pas faire). Moirand fait l'hypothèse que « les interactions représentées » entre les scripteurs et leurs lecteurs sont

[19] Selon notre formulation

[20] Selon notre formulation

inscrites dans la matérialité textuelle autour d'une structure récurrente à trois actants dont deux animés (A et B) telles que :

A	« fait connaître »	quelque chose	à	B
A	« fait voir »	quelque chose	à	B
A	« (dé)conseille »	(de faire) quelque chose	à	B

Le scripteur-guide qui est l'actant A se situe dans une position d'expert par rapport au lecteur, l'actant B (futur touriste ou touriste), qui est traité en novice. Non seulement le premier donne des informations au deuxième sur les lieux que celui-ci veut visiter, mais il lui « fait voir » aussi à travers les images qui caractérisent les guides et à travers une représentation mentale réalisée à partir des mots, ces lieux. Enfin, le scripteur-guide met le lecteur-voyageur en garde à propos des mesures à prendre pour que son séjour soit agréable.

Des extraits tirés des guides de voyages étudiés dans ce travail peuvent confirmer ces trois fonctions. Pour illustrer la première fonction selon laquelle le scripteur-guide « fait connaître » quelque chose au futur touriste, nous citerons le texte suivant issu de notre corpus écrit :

Extrait 10.

> « Le peuple Ashanti, majoritaire au Ghana, a su résister au pillage des colons et préserver une culture fascinante. Aujourd'hui et sans trop de difficultés, il est possible de se plonger dans les rites d'un groupe ethnique dont la puissance n'a cessé d'émerveiller, de par sa richesse et sa sophistication, les légions étrangères pendant la période de la colonisation. Kumasi, sa capitale, si différent d'Accra, est le reflet de l'indépendance de ce peuple akan passionnant. » (CE-PFG, 2009, p. 1).

Dans cet extrait, le scripteur-guide renseigne son interlocuteur sur l'ethnie ashanti au Ghana : il s'agit d'un groupe important sur le plan de la population, de sa lutte contre les colons et de sa richesse. En tant qu'expert, le scripteur-guide livre ces informations au futur touriste pour enrichir les connaissances de celui-ci sur le pays. En donnant ces détails sur les ashanti, le scripteur-guide suppose que le futur touriste les ignore et qu'ils sont utiles pour son interlocuteur.

Dans l'extrait qui suit, le scripteur-guide « fait voir » quelque chose au futur touriste :

Extrait 11.

> « Le château de Cape Coast : Ouvert tous les jours de 9h à 17h. Entrée. 6cd. Compter un supplément pour prendre des photos. Un lieu incontournable du Ghana, classé au Patrimoine

mondial de l'Unesco, Avec plus de 4 000 visiteurs par an, le château fait partie des curiosités les plus prisées du pays […].

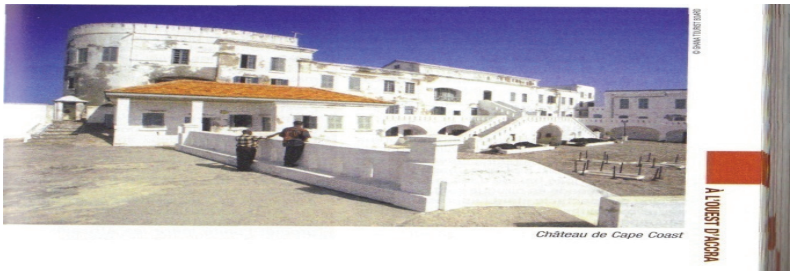

.» (CE-PFG, 2009, p. 91).

La photo du château de Cape Coast permet au futur touriste de voir ce dont parle le scripteur-guide dans le texte accompagnant la photo. Grâce au texte et à la photo, le futur touriste se forme une image du château qui pourra se transformer en expérience réelle s'il se décide à le visiter. Par cette photo, le scripteur-guide donnerait une certaine crédibilité à ce qu'il énonce dans sons discours et par là inciterait son interlocuteur à rêver du lieu et à s'y rendre finalement.

L'acte de conseiller est régi par des règles qui conditionnent sa réussite. J. R. Searle (1972 : 109) en précise dans cette citation :

> « C'est un acte futur (C) de l'interlocuteur (A). La règle préliminaire est que le locuteur a des raisons de penser que C sera profitable à A. Il n'est certain, ni pour L, ni pour A, que A serait conduit à effectuer C de toute façon. La condition de sincérité est que L pense que C sera profitable à A. »

L'exécution d'un acte de conseil repose sur le caractère bénéfique de cet acte. Le locuteur (L) et son interlocuteur doivent juger tout ce qui est à faire comme ayant des effets positifs avant que l'interlocuteur ne suive le conseil. À titre d'illustration nous citerons l'extrait suivant de notre corpus écrit :

Extrait 12.

« Faire/ne pas faire :

- Il ne faut pas entrer dans la maison des gens sans y avoir été invité […].
- Vous ne devez jamais refuser le premier verre qu'on vous offre, si vous n'avez pas soif, contentez-vous de boire une première gorgée pour montrer que vous êtes bien élevé […].
- Lorsque vous visitez un village à l'écart, demandez dans la mesure du possible à rencontrer le chef du village pour lui présenter vos respects. Votre visite n'en sera que plus facile.
- Ne pas renifler une boisson ou un plat qu'on vous offre.
- Lorsque vous vous asseyez avec des personnes plus âgées ou des personnalités comme les chefs, il ne faut pas croiser les jambes.
- Otez votre chapeau lorsque vous saluez les gens.
- Il est également mal élevé d'interrompre quelqu'un qui parle. » (CE-PFG, 2009, p. 19).

Dans ce texte, le scripteur-guide conseille le futur touriste au sujet des comportements sociaux et cultuels à adopter au Ghana. Par ces conseils, le scripteur-guide expose au futur touriste des aspects de la culture ghanéenne que ce dernier ignore. Le respect de ces conseils permettrait au touriste d'éviter des conséquences désagréables qui pourraient découler de la non-conformité à de telles normes culturelles. C'est ainsi que D. Vanderveken (1988 : 185) va concevoir l'acte de conseiller comme une suggestion « à un allocutaire de faire quelque chose, en présupposant (condition préparatoire) que cela est bon pour lui et qu'on a de bonnes raisons de croire que l'action envisagée est appropriée dans le contexte. »

Les rôles joués respectivement par le scripteur et le lecteur rapprochent le guide de voyage d'un ouvrage didactique.

> « Le guide de voyage entre alors dans la catégorie des écrits de transmission de savoir et de savoir faire : c'est un ouvrage " didactique □, dit le Dictionnaire de notre temps. Il s'agirait plutôt d'un ouvrage qui comporte des traces de didacticité, et qui s'inscrit dans une situation de communication asymétrique entre des " experts □ et des " novices □, entre des voyageurs expérimentés et d'autres qui ne le sont pas […] » (S. Moirand, 2004 : 152).

Le guide de voyage devient donc « le manuel de voyage » que le futur touriste lit pour s'approprier le savoir et le savoir-faire du pays qu'il visitera un jour. D'où le fait que le scripteur et son lecteur ne soient pas égaux. Le scripteur est vu comme l'enseignant qui fait apprendre, comprendre ou vivre au futur touriste des choses sur la destination de celui-ci.

À la base de ce qui précède, certains rapprochements entre le guide de voyage et les discours du guide touristique peuvent être faits. L'on remarque que le guide touristique exerce les mêmes fonctions que le scripteur du guide de voyage ; elles sont au nombre de trois : faire connaître quelque chose, faire voir quelque chose et (dé)conseiller (de faire) quelque chose. Au cours d'un circuit touristique, il fait connaître le site au touriste en lui parlant du site, en le lui faisant voir et en lui donnant des conseils pratiques. Il nous paraît important de mettre cela en évidence à partir des passages tirés du corpus oral.

Dans la séquence 157, le guide informe les touristes qu'une femme est chef traditionnel au Togo :

Extrait 13.

157.	1401GO :	Euh au Libéria vous avez des villages où #les les Européens sont des

		chefs traditionnels ?
	1402T :	Xxx
	1403GO :	Oui un Français ou une Française qui est chef xxx de village au Libéria ?
	1404T :	Non xxx
	1405GO :	Il y en a ici.
	1406T :	Jusqu'à maintenant?
	1407GO :	Oui. Xxx une française. C'est lui qui est élu chef de ce village.
	1408BA :	Comment? Xxx
	1409GO :	Xxx J'avais prévu que si on ne s'était pas arrêté là-bas, j'avais prévu qu'on aille visiter xxx mais xxx. C'est une blanche.
	1410T :	Xxx
	1411GO :	Oui c'est les noirs qui, les autochtones, les villageois qui l'ont élue avec joie.
	1412T :	RIRE

Source : Séquence 157, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008.

Selon cet extrait, les habitants d'un village (Lovisakopé[21]) élisent une française chef du village. Cette information fait rire les touristes (1412T) puisqu'ils ne s'attendent pas qu'une blanche soit chef traditionnel à cette ère postcoloniale au Togo quand chez eux au Libéria un cas pareil n'existe pas (1404T). La question *Jusqu'à maintenant?* (1406T) révèle l'état d'étonnement des touristes. Cette réaction de la part des touristes montre que ce que dit le guide (*1405GO : Il y en a ici*) est nouveau, ils viennent de l'apprendre. D'où le caractère informatif du discours des guides touristiques.

L'extrait suivant témoigne de la fonction présentative ou de « faire voir » du discours des guides touristiques :

Extrait 14.

> « 112GO : A votre euh **à votre droite** vous avez le euh le campus le campus du Lycée Technique d'État. Voici l'entrée principale. Voilà sa clôture qui va jusque-**là**. » [*voici* et *voilà sont* accompagnés d'un geste d'ostension] (Séquence 18, CO-KA-VORE, 15/07/2008).

[21] Le village est nommé d'après le chef Marie-Claude Lovisa. *Lovisakopé* veut dire « le village de Lovisa »

Ici, le guide présente le Lycée Technique d'État aux touristes. L'école montrée coexiste avec d'autres objets spatiaux mais le locuteur *fait voir* à ses interlocuteurs ce qu'il juge important. L'acte de présenter s'effectue à l'aide des adverbiaux spatiaux *à votre droite* et *là*, des présentatifs *voici*, *voilà* et *vous avez* et d'un geste ostentatoire. Dans ce cas, l'objet présenté par le guide est *réel* alors que celui que le scripteur-guide fait voir au futur touriste n'est qu'un *représentant* du réel.

Le guide touristique « (dé)conseille » (de faire) quelque chose au touriste. Cela se manifeste également dans la séquence suivante à l'oral :

Extrait 15.

7.	31HU :	Vous vous rappelez #ce ce quartier ? C'est le quartier Dékon que vous avez vu.
	32T :	#Oui oui.
	33HU :	Voilà le quartier Dékon qui est très animé plus la nuit que le jour.
	34T :	RIRE +xxx+
	35HU :	+Voilà xxx+ c'est ici hein xxx. S'il vous plaît ne venez pas hein.
	36T :	Xxx RIRE
	37HU :	Non ne venez pas s'il vous plaît.
	38T :	RIRE

Source : Séquence 7, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008.

Dans cet extrait, le guide parle du quartier Dékon que lui et les touristes ont déjà vu quelques jours auparavant. Il s'agit d'un quartier où se trouvent les prostituées, ce qui explique l'expression *qui est très animé plus la nuit que le jour* (33HU). Dans ses interventions 35HU et 37HU, le guide déconseille aux touristes la fréquentation du quartier la nuit. Autrement dit, il déconseille aux touristes de solliciter le service des prostituées à cause des possibles repercussions déplaisantes que cela pourrait provoquer aux touristes. Par l'énoncé *S'il vous plaît ne venez pas hein* le locuteur recommande une certaine ligne de conduite à ses interlocuteurs ; il s'agit d'une conduite que le locuteur juge morale et donc profitable aux touristes.

Le guide touristique par là se montre comme un détenteur d'un savoir qu'il fait partager au touriste. Le discours oral du guide touristique s'inscrirait alors dans le discours didactique du « manuel didactique ». Dans ce cas, son discours remplit les mêmes fonctions que celui du

guide de voyage. Ceci nous amène à dire que le scripteur est aussi un guide touristique. Par conséquent, le terme *scripteur-guide* renvoie désormais, au scripteur du guide de voyage. Ce rapport de similarité peut être schématisé ainsi :

Figure 9 : Similarités entre les fonctions du guide touristique et celles du scripteur-guide

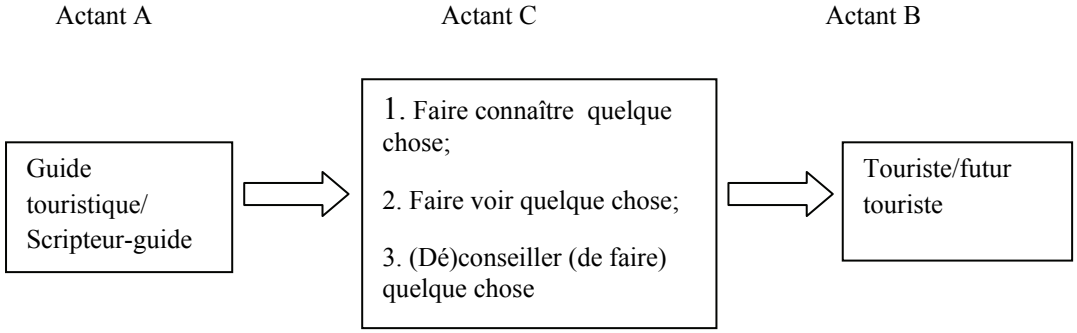

Selon la figure 9, le guide touristique et le scripteur-guide sont l'Actant A alors que le touriste et le lecteur voyageur sont l'Actant B. Les trois fonctions remplies par l'Actant A constituent l'Actant C et elles s'exécutent par l'Actant A vers l'Actant B d'après l'orientation des deux flèches.

Bien que les trois fonctions mentionnées ci-dessus se retrouvent chez le guide touristique et le scripteur-guide, l'on remarque à partir de la figure 9 l'existence des différences associées aux moments marquant les fonctions. Le discours du guide touristique agit maintenant-et-ici, c'est-à-dire qu'il a un effet immédiat sur le touriste lors du circuit alors que l'effet du discours du scripteur-guide est différé dans la mesure où il agit sur celui-ci lors de la lecture et au moment où il se rend sur le lieu touristique. J.-P. Cuq (2003 : 182) confirme ceci et ajoute une autre perspective lorsqu'il dit :

> « L'oral dispose de caractères communicativement économiques d'immédiateté, l'irréversibilité du processus, la possibilité de réglages et d'ajustements, la présence de référents situationnels communs et la possibilité de recours à des procédés verbaux qui caractérisent la communication orale et on oppose souvent les caractéristiques de l'écrit que sont la communication différée, la possibilité de prise de lecture, la nécessité d'anticiper les comportements du lecteur et de lui fournir des explications suffisantes, et le transcodage linguistique. »

Il s'agit là des différences imposées par la situation de communication. Le guide de voyage en tant que document écrit est marqué par une situation de communication où il y a un décalage entre le moment de la production ou de la transmission du message par le scripteur-guide et le moment de la réception du message par le lecteur ou le futur touriste. C'est-à-dire que le message est différé. Ce caractère non immédiat du message a des incidences sur l'interprétation du message ; soit le futur touriste comprend le message, soit il ne le saisit pas, soit il se méprend sur le sens que le scripteur-guide voulait lui donner. D'où le fait que le scripteur-guide est amené à se servir de tous les outils à sa disposition pour faire passer son message (par exemple la relecture et l'explication adéquate). En revanche, le guide touristique se trouve en face de son interlocuteur, il s'adresse à lui en s'appuyant sur les éléments spatio-temporels de la situation de communication. Il peut, à partir des réactions visibles de son auditoire, reformuler ses propos afin de les amener à le suivre. Le touriste qui cherche un éclaircissement sur un point particulier peut le lui demander « ici et maintenant ».

Dans le même ordre d'idée, il faut distinguer le moment de la lecture du guide de voyage par le futur touriste et le moment où celui-ci se trouve sur le site touristique. Il s'agit là de deux moments différents, l'un marqué par l'abstrait ou l'imaginaire et l'anticipation du réel, et l'autre marqué par le concret ou le réel. Les guides de voyages incitent les lecteurs à visiter des lieux. Le scripteur-guide essaie d'attirer son lecteur-voyageur vers ce qu'il y a d'intéressant dans ces lieux. Pour le guide touristique, il se trouve au point de la *consommation*. Son discours a pour objectif de faire *consommer* ce que le touriste a acheté. Il lui incombe de faire en sorte que le touriste soit satisfait du « produit acheté ». Ces caractères d'inciter et de faire consommer inscrivent le discours des guides de voyage et celui des guides touristiques dans le discours de publicité comme l'affirme C. Kerbrat-Orecchioni (2004 : 146 - 147) :

> « […] le discours des guides touristiques (guides de voyage par rapport au contexte de notre étude) s'apparente à bien des égards au discours publicitaire : il s'agit dans les deux cas d'un discours de célébration […], dont le but principal est de valoriser un produit pour inciter à sa consommation, et qui exploite pour ce faire des stratégies éprouvées […]. »

Il faut donc dire que la présence du touriste sur place, constitue une belle occasion pour lui de confirmer et/ou d'infirmer certaines hypothèses qu'il s'est émis lorsqu'il lisait le guide de voyage. En se trouvant sur place, il va vivre lui-même ce qu'il a lu, il va avoir les informations de première main en les comparant avec celles contenues dans le guide de

voyage. D'où le fait qu'il peut y avoir un écart entre ce que le scripteur-guide lui apprend ou lui a appris et ce que lui dit le guide touristique ou ce que les circonstances spatio-temporels l'enseignent. Ce rapport peut être schématisé comme suit :

Figure 10 : Mise en rapport de la connaissance préalable et de la connaissance vécue lors d'une visite guidée

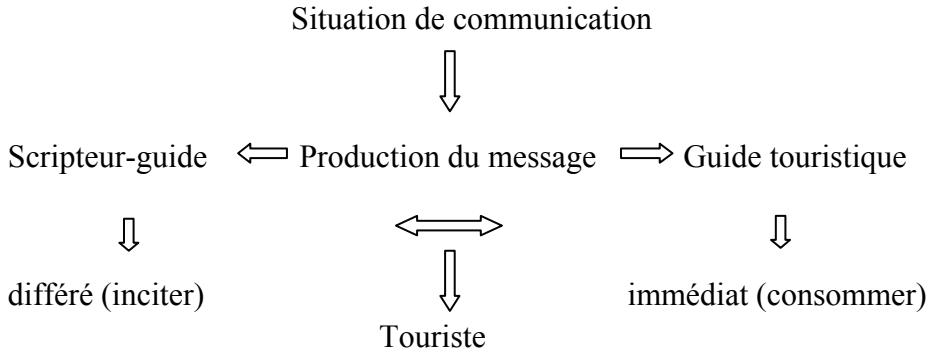

En bref, le schéma montre que la situation de communication sous-tend la production d'un message soit par le scripteur-guide soit par le guide touristique. Alors que le message peut être soit différé soit immédiat selon l'émetteur, on remarque une interaction entre le message différé et le message immédiat chez le touriste. Autrement dit, le touriste qui a eu accès au guide de voyage avant de se rendre sur place essaie d'établir un lien entre ce qui l'a incité (grâce au scripteur-guide) et ce qu'il consomme (grâce au guide touristique). Pourtant, il est à observer que ce schéma peut ne pas être représentatif dans le sens qu'il peut y avoir certains touristes qui n'ont pas lu de guide de voyage sur la destination avant de s'y rendre. Dans un tel cas, il n'y aura donc pas de phase d'incitation, un rôle rempli par le guide de voyage (bien que ce rôle puisse être rempli via d'autres moyens) ; ce qui élimine alors la phase d'interaction marquant le schéma ci-dessus.

Cependant, le schéma présente un rapport de complémentarité entre le discours des deux locuteurs. Le scripteur-guide en tant que « premier livreur » d'information pour le touriste a son discours complémenté par celui du guide touristique. Le guide touristique fournit donc certaines informations qui pourraient faire défaut dans le discours du scripteur-guide. D'où l'objectif dit complémentaire de cette mise en rapport du discours du scripteur-guide et celui du guide chez le touriste. En outre, cela a pour but de vérifier si le touriste est satisfait du produit acheté ; voir s'il n'est pas déçu compte tenu de l'écart qui peut exister entre les deux discours (celui du guide de voyage et celui du guide touristique). Nous n'allons

pas nous attarder trop longuement sur cet écart puisque cela ne constitue pas la préoccupation majeure de cette étude. Toutefois, il est à retenir que le discours du scripteur-guide et celui du guide touristique sont marqués à la fois par des fonctions identiques et des fonctions différentes. Ils entretiennent également un rapport de complémentarité.

4.7 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons discuté de certains outils conceptuels pertinents par rapport à notre étude. La définition de la notion de discours révèle que cette notion s'oppose à d'autres concepts comme par exemple *texte* et *langue*. Le choix du terme *discours* à la place de *texte* se fait en tenant compte du caractère englobant du premier vis-à-vis du dernier ; *discours* implique à la fois l'oral et l'écrit alors que *texte* s'utilise souvent pour désigner l'écrit. Cela constitue une justification pour notre étude dans la mesure où l'objet d'étude comporte le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides. Nous constatons que les deux formes de discours ne s'excluent pas. Les traces de l'oral figurent dans le discours écrit et vice versa. La comparaison de l'oral et l'écrit fait ressortir des points de convergence et de divergence entre le discours des guides et des scripteurs-guides. En nous appuyant sur la définition des genres de discours et des typologies de discours, nous concevons le guide de voyage et le discours des guides touristiques comme un genre discursif et comme un discours spécialisé du domaine du tourisme. Nos analyses montrent aussi que des fonctions identiques peuvent être attribuées au discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides malgré leurs spécificités différentes et leur complémentarité. Ces fonctions communes sont *informer*, *présenter* et *conseiller*. Ce rapprochement explique l'emploi du terme *scripteur-guide* puisque ce dernier comme le guide, fait aussi le *guidage*. Le cadre concepteur posé ici nous semble insuffisant pour ce qui est des contours théoriques de notre problématique de l'analyse de discours. C'est dans cette perspective-là qu'il nous semble pertinent d'aborder, dans le chapitre suivant, des approches d'analyse de discours.

Chapitre 5 : Approches d'analyse du discours

Ce chapitre présente des approches d'analyse de discours dont relève notre étude. Il vise, comme le chapitre quatre, à poser un cadre théorique pour cette étude. Il s'agira, tout d'abord de l'élaboration d'une grille d'analyse pour les variables étudiées dans la partie trois de cette recherche. L'approche énonciative sera d'abord discutée ; quelques-uns des concepts à analyser sont la notion d'énonciation, la polyphonie et la subjectivité linguistiques. Ensuite, l'approche interactionnelle sera abordée ; cette approche tiendra essentiellement compte des typologies d'interactions et des unités de l'interaction. Enfin, le chapitre se focalisera sur l'analyse différentielle de discours ; la discussion portera sur les étapes impliquées dans une telle approche. Dans tous les cas, l'accent sera mis sur l'utilité de l'approche d'analyse de discours à notre étude.

5.1 Notion d'énonciation

Le terme d'énonciation, qui était déjà utilisé en philosophie, a fait l'objet d'un emploi systématique en linguistique depuis C. Bally (1932). É. Benveniste (1974 : 80) définit l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. » D'après cette définition qui se veut strictement linguistique et à laquelle on renvoie souvent, l'énonciation constitue un acte de mise en situation du langage humain par un sujet parlant. Ainsi, l'énonciation « suppose un locuteur et un allocutaire ; [qu'] elle prend place dans le temps à un moment déterminé ; [que] les actants de l'énonciation (locuteur et allocutaire) se trouvent dans l'espace à un endroit déterminé au moment où elle a lieu » (J. Cervoni, 1987 : 27). Les caractéristiques énonciatives sont donc les partenaires de l'interaction, la situation de communication, les éléments spatiaux-temporels et les conditions générales de la production ou réception du message.

Selon O. Ducrot (1984 : 178), trois acceptions au moins peuvent être données au terme d'énonciation :

> « Il peut d'abord désigner l'activité psycho-physiologique impliquée par la production de l'énoncé [...]. En une seconde acception, l'énonciation est le produit de l'activité du sujet parlant, c'est-à-dire un segment de discours, ou, en d'autres termes, ce que je viens d'appeler " énoncé [...]. C'est donc une troisième acception que je retiendrai. Ce que je désignerai par ce terme, c'est l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. La réalisation d'un énoncé est en effet un événement historique : existence est donnée à quelque chose qui n'existait pas avant qu'on parle et qui n'existera plus après. C'est cette apparition momentanée que j'appelle " énonciation ". »

Tout d'abord, l'énonciation est conçue comme une action. Cela concerne les opérations que le sujet doit mettre en œuvre pour produire des discours ; c'est-à-dire les activités psychologiques portant sur le choix et l'organisation des éléments et les activités physiques relevant de l'articulation. Ensuite, l'énonciation se présente comme le résultat de l'activité psycho-physique, ce qui est désigné par le terme « énoncé ». Une troisième acception consiste à appréhender l'énonciation comme « un événement historique » qui a lieu. Selon R. Vion (2000), ces trois acceptions de l'énonciation sous-tendent les recherches menées sur l'énonciation.

Pour le premier axe qui a précédé les deux autres, l'énonciation est saisie comme une activité, une mise en fonctionnement du langage. J.-C. Anscombre et O. Ducrot (1976 : 18)

notent que « l'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle. » Ceci permet deux types de lecture qui ne se situent pas au même niveau. La première, relevant de la théorie de la production des actes de langage, conçoit l'énonciation comme les opérations que le sujet doit mettre en œuvre pour produire des discours. La deuxième lecture considère l'énonciation comme les activités que les sujets mettent en œuvre dans leurs échanges communicatifs, ce qui est articulable avec les études portant sur les analyses conversationnelles.

À part la conception de l'énonciation en termes d'activité, beaucoup de linguistes ont analysé les marques de la subjectivité dans le langage. Pour R. Vion (2000 : 188), « cette approche consiste à repérer les traces laissés par les sujets, au sein de leurs productions, de leur présence et de leurs activités. » Cette prise en compte des traces de subjectivité n'implique donc pas nécessairement une limitation à la description. La subjectivité est plutôt considérée comme le produit de comportements stratégiques qui permettent d'intégrer, dès le départ, la présence des acteurs dans leurs productions. Pourtant d'après R. Vion (2000), l'analyse de la subjectivité présente également l'inconvénient d'une trop grande centration sur le sujet individuel et pourrait renvoyer, de ce fait, au sujet psychologique et à la théorie de l'énonciation-monologue dont parlait Bakhtine. Il devient donc nécessaire de reformuler, en termes d'intersubjectivité, les dispositions initiales traitant de la subjectivité.

La troisième approche des phénomènes énonciatifs consiste à analyser la construction de la référence. Cependant, selon R. Vion (2000), celle-ci est restée, jusqu'ici, tributaire de certaines approches pragmatiques pour qui le passage de la phrase à l'énoncé constitue le cadre de l'analyse. Ainsi la deixis et l'acte de l'énonciation ne sont abordés qu'à travers cette problématique d'une dérive de sens à partir d'une signification linguistique dont on postule l'existence sans pouvoir réellement en préciser la nature. L'énonciation y est appréhendée comme l'émergence d'un énoncé qu'on n'envisage même pas de mettre en relation avec un énonciateur ou une situation déterminée.

Dans la littérature savante, le terme d'énonciation est appréhendé dans deux perspectives : une conception linguistique et une conception discursive. Du point de vue linguistique, l'énonciation est envisagée « comme un ensemble d'opérations constitutives de l'énoncé » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 229). Cet « ensemble d'opérations »

pour le Groupe RelPred[22] (1990 : 792), concerne « des actes qu'effectue le sujet parlant pour construire dans un énoncé un ensemble de représentations communicables. » En revanche, la perspective discursive veut que « l'on insiste sur l'énonciation comme événement dans un type de contexte, qu'on l'appréhende dans la multiplicité de ses dimensions sociales et psychologiques » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 229).

L'énonciation occupe une place centrale dans l'analyse du discours. Dans un article intitulé « énoncé et énonciation » apparu dans le numéro 13 de *Langages* (« L'analyse du discours »), J. Dubois (1969) a été le premier à faire son usage dans le domaine de l'analyse du discours. Juste après, des études sur les phénomènes énonciatifs ont été multipliées. Par exemple L. Guespin (1976) a étudié les déictiques personnels et spatio-temporels, puis, J. Authier (1981) a étudié le discours rapporté, la polyphonie, les guillemets. Une étude énonciative du discours cherche à identifier et décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énonciative des différents constituants du cadre énonciatif (C. Kerbrat-Orecchioni, 1997 : 30).

D. Charaudeau et D. Maingueneau (2002 : 231) distinguent deux niveaux d'analyse des phénomènes énonciatifs :

> « Plus précisément, les problématiques liées à l'énonciation sont mobilisées à deux niveaux qui interagissent constamment :
> - le niveau *local* des marquages de discours rapportés, de reformulations, de modalités, etc., qui permet de confronter divers positionnements ou de caractériser des genres de discours
> - le niveau *global* où l'on définit le cadre à l'intérieur duquel se développe le discours. À ce niveau, l'on raison en termes de scène d'énonciation, de situation de communication, de genre de discours [...] » (D. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 231).

Une analyse basée sur le niveau local se contente de ce qui est du linguistique. Elle met en relief les traits linguistiques du discours afin de catégoriser un tel discours selon son « genre ». Contrairement à l'analyse locale, une analyse au niveau global débouche sur un cadre énonciatif. Les éléments sont saisis en fonctions du contexte dans lequel ils apparaissent. Pour une meilleure appréhension, il semble nécessaire que l'analyse prenne appui à la fois sur le niveau local et le niveau global.

Dans les études des phénomènes énonciatifs, deux approches sont donc adoptées par les

[22] Le groupe RelPred (relations prédicatives) est un groupe de recherche du Laboratoire de Linguistique Formelle UA 1028 du CNRS. Les travaux du groupe portent sur l'informatique et la linguistique.

linguistes. Il s'agit d'une approche restreinte et d'une approche étendue, une distinction qui recoupe celle entre les conceptions linguistique et discursive de l'énonciation. Dans une perspective étendue de l'énonciation, C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 30) note que l'énonciation « a pour but de décrire les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif ». Dans la conception restreinte, C. Kerbrat-Orecchioni (1980 : 32) remarque qu'on « recherche les procédés linguistiques (shifters[23], modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la " distance énonciative "). »

La prise de l'énonciation dans l'interdiscours constitue une autre perspective de l'énonciation du point de vue d'analyse du discours qui pourrait enrichir notre problématique. Pour M. Pêcheux et C. Fuchs (1975 : 20), « l'énonciation revient à poser des frontières entre ce qui est "sélectionné" et précisé peu à peu (ce par quoi se constitue l' " univers de discours ") et ce qui est rejeté […]. » Il est question des choix que le locuteur effectue en énonçant son discours.

En somme, la théorie de l'énonciation porte sur « des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.,) par lequel le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui » (Kerbrat-Orecchioni, 1980, 1997 : 32). Elle introduit ainsi les conditions de production et d'utilisation du discours ainsi que la relation entre les signes et leurs utilisateurs. Cette théorie cadre bien avec notre problématique au niveau de ses appréhensions linguistiques et discursives recouvrant respectivement les approches restreintes et étendues de l'énonciation. Pour nous, les deux conceptions et approches se complètent l'une l'autre. Une position qui réunit à la fois le linguistique et le discursif est retenue. Les éléments constitutifs du cadre énonciatif au même titre que les procédés linguistiques méritent d'être abordés dans le discours touristique. Il s'agit, entre autres, de comment le guide touristique et le scripteur-guide s'inscrivent dans leurs propres discours et du phénomène de la polyphonie dans leurs discours.

[23] *Shifters* sont des expressions indexicales ou déictiques.

5.2 Polyphonie dans le discours

La polyphonie est un phénomène linguistico-discursif auquel des linguistes ont consacré leurs recherches. En s'inspirant des travaux de linguistes comme M. Bakhtine (1970), C. Baylon et X. Fabre (1973) et A. Banfield (1979), O. Ducrot (1980) a développé la théorie de polyphonie. Ses travaux sur la polyphonie ont été repris par les polyphonistes scandinaves (H. Nølke, 1994 ; K. Fløttum, 1999 ; M. Olsen, 2001 par exemple) et développés dans ce qui est attesté aujourd'hui comme la Théorie scandinave de la Polyphonie linguistique (la ScaPoLine). La plupart des études menées sur la polyphonie portent sur l'écrit surtout dans le domaine littéraire. Peu de travaux abordent à la fois le corpus oral et le corpus écrit. Pour ce qui est du discours touristique[24], rien n'existe encore à notre connaissance. Les discours produits sous leurs deux formes principales - l'oral et l'écrit - dans un champ d'étude comme celui du tourisme peuvent dégager des traits communs. Autrement dit, les régularités discursives qui caractérisent le discours touristique se retrouvent dans les productions orales aussi bien qu'écrites. La régularité discursive dont il est question ici est la polyphonie et nous formulons l'hypothèse que cela marque à la fois le discours des guides touristiques et celui des guides de voyage. Dans un premier temps, la notion de polyphonie est définie en tenant compte de la distinction entre *locuteur* et *énonciateur* et des éléments discursifs comme le rapport au style direct, le rapport au style indirect et les reformulations qui incarnent la polyphonie. Dans un second temps, ces éléments discursifs sont appliqués au corpus oral et écrit. Une conclusion est tirée à la fin pour confirmer ou infirmer l'hypothèse de départ.

5.2.1 Notion de polyphonie

Selon J. Dubois et al. (1999), le mot *polyphonie* vient du latin *polyphonia* et du grec *phônê*. Le terme *polyphonie* est employé à l'origine dans le domaine de la musique pour désigner une composition harmonique qui réunit plus d'une voix ou d'instruments. La notion de polyphonie a été introduite dans le discours linguistique par M. Bakhtine (1970) pour référer à la mise en scène de la parole dans le discours romanesque, et plus particulièrement à la pluralité des voix dans l'énoncé. O. Ducrot (1984 : 171) affirme cette apparition tardive de la polyphonie dans les travaux linguistiques :

[24] Le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des guides de voyage

> « L'objectif […] est de contester – et, si possible, de remplacer – un postulat linguistique qui me paraît un préalable (généralement implicite) de tout ce qu'on appelle actuellement la " linguistique moderne " […] Ce préalable, c'est l'unicité du sujet parlant. Il me semble en effet que les recherches sur le langage, depuis au moins deux siècles, prennent comme allant de soi – sans même songer à formuler l'idée, tant elle semble évidente – que chaque énoncé possède un et un seul auteur. »

Les recherches menées sur le langage humain se focalisaient plutôt sur la singularité du sujet parlant. Selon ces travaux, chaque énoncé n'a qu'une seule source. Or dans un énoncé, il n'existe pas une seule trace, celle du prononciateur, mais il y a des traces d'autres personnes à l'origine de l'énoncé. Ce que fait celui qui matériellement parle ou écrit, c'est d'assumer un statut de porte-parole de quelqu'un d'autre.

Pour C. Baylon et X. Mignot (1994 : 91), l'opération de production

> « […] comporte en principe, non pas seulement l'émission de signaux audibles ou visibles, mais préalablement le choix des mots et leur ordonnancement, qui, de la part de l'organisme émetteur, obéissent à des contraintes diverses […] il peut arriver que le locuteur extériorise un message qu'il est borné à mémoriser ou encore qu'il recopie. »

Il y a là tout un processus précédant la production de l'énoncé. Et ce qui en résulte sous forme d'énoncé peut ne pas provenir du locuteur. Il peut s'agir d'une reprise d'un discours de quelqu'un que l'émetteur actualise dans une situation donnée.

E. Roulet et al. (1985 : 71) font une distinction entre *diaphonie* et *polyphonie* : la diaphonie est la reprise, dans le discours du locuteur, de propos effectifs ou virtuels de son allocutaire et la polyphonie renvoie à la citation de propos d'autres locuteurs, de tiers. Mais par rapport à notre étude, la polyphonie recouvre cette opposition *diaphonie/polyphonie* établie par E. Roulet et al. (1985). Ainsi, nous parlons de la polyphonie lorsqu'il y a au moins deux voix ou deux points de vue caractérisant un énoncé. Cette pluralité des voix se manifeste, entre autres, à travers le discours rapporté au style indirect, le rapport au style direct, le discours indirect libre, le « résumé avec citation », le proverbe, l'ironie, la négation (D. Maingueneau, 1991 ; O. Ducrot, 1984) et la reformulation. Pour le besoin du présent travail, la polyphonie est étudiée en termes de moyens discursifs qui sont le rapport au style direct, le rapport au style indirect et la reformulation. Mais avant d'aborder le sujet, quelques précisions terminologiques s'imposent : en quoi un *locuteur* se distingue-t-il d'un *énonciateur* ?

5.2.2 Locuteur et énonciateur

En s'inscrivant dans les approches mécanistes de la théorie mathématique de l'information, R. Jakobson (1963) distingue six facteurs constitutifs dans tout acte de communication : le destinateur, le destinataire, le message, le code, le contexte et le contact. Ce modèle qui a été repris et « perfectionné » par des linguistes comme C. Kerbrat-Orecchioni (1980) par exemple, conçoit la communication comme le transfert d'une information d'un destinateur (locuteur) à un destinataire (récepteur). Dans ce cas, le destinateur de l'énoncé ne serait qu'une seule voix. Mais le locuteur tel qu'il est vu par R. Jakobson est restrictif lorsque l'on l'analyse dans une vision polyphonique. De plus, on a tendance à utiliser *locuteur* et *énonciateur* interchangeablement. Bien que nous soyons d'accord avec cet emploi, la littérature nous montre aussi que les deux termes se différencient. En d'autres mots, « le terme locuteur souffre, quoique à un degré moindre, de la même ambiguïté que celui d'énonciateur » (D. Maingueneau, 1999 : 82). D'où la nécessité pour nous d'essayer d'établir une distinction entre eux en ce qui concerne le contexte de notre étude.

Dans sa conception de la polyphonie linguistique, O. Ducrot (1980) parle de trois oppositions entre *locuteur* et *énonciateur*. Il assimile l'énonciateur au sujet parlant et le locuteur à l'être responsable de l'énonciation. Le sujet parlant est « le producteur effectif de l'énoncé, c'est-à-dire l'être psycho-sociologique à qui on attribue son origine, être sans doute d'ailleurs difficile, voire impossible, à déterminer » et le locuteur est « l'être présenté, dans le sens même de l'énoncé, comme étant le responsable de l'énonciation » (O. Ducrot, 2001 : 20). La deuxième opposition veut que « certains énoncés présentent simultanément plusieurs points de vue » (O. Ducrot, 2001 : 20). Dans un tel cas, le locuteur et l'énonciateur partagent des points de vue différents dans un même énoncé. La troisième opposition présente l'énonciateur comme la source du point de vue exprimé par le locuteur.

> « A chaque point de vue je relie un " énonciateur □, présenté comme la source de ce point de vue, comme l'être qui a ce point de vue, ou, en filant la métaphore, comme l'œil qui voit : par définition l'énonciateur adhère donc au point de vue qui lui est attribué et ne saurait s'en distancier » (O. Ducrot, 2001 : 20).

Selon O. Ducrot (1984 : 204), la responsabilité globale est attribuée au locuteur d'un énoncé, mais celui-ci peut mettre en scène différents énonciateurs, qui expriment « leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles ». Le

même auteur affirme que la position du locuteur « peut se manifester soit parce qu'il *s'assimile* à tel ou tel des énonciateurs […], soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux » (O. Ducrot, 1984 : 205). Le locuteur se distingue de l'énonciateur dans ce sens que le premier, en parlant peut donner la parole au dernier mais l'inverse n'est pas possible. O. Ducrot (1980 : 199) nomme ce locuteur *locuteur en tant que tel* (dénoté par « L »), c'est-à-dire celui constituant l'instance qui agence l'énonciation et l'énonciateur *locuteur en tant qu'être du monde* (dénoté par « λ »), c'est-à-dire l'individu placé à l'extérieur de l'acte d'énonciation. De la même manière, dans la théorie des opérations énonciatives développées par A. Culioli (1990), l'énonciateur est défini comme un sujet produisant un énoncé à l'intention d'un autre sujet appelé coénonciateur, à un moment donné de l'énonciation. Le locuteur est, quant à lui, défini comme l'instance qui rapporte les paroles de quelqu'un d'autre.

De leur part, C. Baylon et X. Mignot (1994 : 91 - 92) conceptualisent le phénomène d'énonciateur de façon suivante :

> « Ne mérite pleinement d'être appelé énonciateur que celui à qui revient la responsabilité intégrale du message. A la rigueur, nul ne serait tel puisque parler, c'est bien souvent réutiliser du déjà dit, des formules toutes faites, des opinions reçues, et qu'on n'a pas réellement choisies, mais dont on se souvient et qu'on répète en les présentant plus ou moins à son compte. »

L'énonciateur est conçu par ces auteurs comme celui qui se charge de la production d'un message donné. Cette définition, à notre avis, recouvre à la fois *le locuteur en tant que tel* et *le locuteur en tant qu'être du monde*. Les auteurs ne séparent pas le prononciateur ou le scripteur de l'énoncé, de celui qui construit l'énoncé ou dont le point de vue est présenté par le prononciateur ou le scripteur. Toutefois, dans un acte de communication par le langage humain, celui qui est à l'origine d'un énoncé peut être différent de celui qui le prononce ou l'écrit. Certes, il y a lieu d'identifier l'énonciateur au prononciateur ou au scripteur selon les circonstances d'énonciation. C'est la raison pour laquelle O. Ducrot (1994) en s'inspirant de G. Genette (1972) met en parallèle l'énonciateur avec le « centre de perspective », c'est-à-dire la personne du point de vue de laquelle les événements sont présentés.

La citation ci-dessus (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 91 - 92) montre aussi que dans un acte d'énonciation, il est toutefois difficile d'imputer le discours tout entier à un seul individu. L'individu reprend dans son discours d'autres voix qui sont les discours déjà émis ailleurs. La responsabilité intégrale du message revient à la fois à l'émetteur de l'énoncé et à celui qui est à l'origine du message. Ce qui paraît pourtant contestable, surtout à la lumière de

l'innéisme chomskyen, c'est l'idée que personne ne pourrait être entièrement responsable de son discours. Selon le principe innéiste, chaque individu est doté d'une capacité de créativité langagière qui lui permet de produire un nombre illimité d'énoncés jamais entendus à partir d'un nombre limité d'énoncés. Pour nous, ce que dit ou rédige un locuteur ou scripteur donné peut être sa propre création linguistique au niveau du choix et de l'agencement des mots.

Par souci de clarté, nous nous inspirons de la distinction que propose D. Maingueneau (1991 : 118) : *énonciateur* et *asserteur*. Pour lui, l'énonciateur est celui qui produit l'énoncé et l'asserteur désigne celui qui le prend en charge. Ainsi dans notre travail, l'énonciateur d'un énoncé (oral ou écrit) désigne également le locuteur, le rapporteur, le prononciateur et le scripteur, tandis que l'asserteur renvoie au « sujet matériellement absent », le sujet dont le discours ou le point de vue est repris par l'énonciateur ou le locuteur. Il peut y avoir des cas où un individu soit à la fois le locuteur et l'asserteur, c'est-à-dire une personne qui organise ses propres mots et qui produit (prononce ou écrit) le discours en le prenant à son compte. Le guide touristique ou le scripteur-guide peut remplir les deux rôles dans un acte d'énonciation. Dans un énoncé reprenant la voix ou le point de vue d'autrui, le rôle de locuteur est attribué au guide ou au scripteur-guide ; la fonction d'asserteur est remplie à la fois par le guide ou le scripteur-guide et la voix ou la source du point de vue repris par le guide ou le scripteur-guide. En étant responsable de l'énonciation (rôle de locuteur), le guide ou le scripteur-guide laisse entendre sa voix ou son point de vue dans l'énonciation (rôle d'assserteur) et la voix ou le point de vue d'une autre personne (rôle d'asserteur). Le terme *allocutaire* étant le collérat de *locuteur*, s'emploiera pour désigner les touristes et les futurs touristes à qui s'adressent respectivement le guide touristique et le scripteur-guide.

5.2.3 Polyphonie, rapport au style direct (discours direct) et rapport au style indirect (discours indirect)

La polyphonie se manifeste lorsqu'un locuteur « rapporte parfois les paroles, les opinions d'autrui […], d'un groupe quelconque plus ou moins défini […] » (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 93). Ce rapport de paroles peut être fait au style direct ou indirect. Le rapport au style direct cherche à « reproduire dans leur matérialité, les paroles prononcées par la personne dont on veut faire connaître le discours » (O. Ducrot, 1984 : 198) alors qu'au niveau du discours indirect, « il ne s'agit donc pas d'une reproduction mais de la version qu'en donne le rapporteur », c'est-à-dire « le contenu pensé », « l'interprétation de l'énoncé originel » (D. Maingueneau, 1991 : 102).

Dans le rapport au style direct, le discours citant (DCt[25]) et le discours cité (DCé[26]) possède chacun une situation d'énonciation. Ceci est représenté à l'écrit par les guillemets qui servent de frontière entre les deux énonciations. Mais à l'oral, « c'est le contexte linguistique qui marque cette frontière, éventuellement secondé par un changement net dans la voix du passage au DCé » (D. Maingueneau, 1991 : 101). On voit par là que le DCt et le DCé jouissent chacun d'une autonomie énonciative.

C'est dans le même ordre d'idées que O. Ducrot (1984 : 196) fait les remarques suivantes :

> « Si Pierre dit " Jean m'a dit : Je viendrai □, comment analyser, en ce qui concerne le locuteur, le discours de Pierre dans sa totalité ? On y trouve deux marques de première personne qui renvoient à deux êtres différents. Or on ne peut pas y voir deux énoncés successifs, […] Je suis donc obligé de dire qu'un énoncé unique présente ici deux locuteurs différents, le premier locuteur étant assimilé à Pierre et le second à Jean. »

On voit par là que le rapport au style direct *Je viendrai* reprend les mêmes mots employés de Jean. Pierre, le responsable de l'énonciation, s'inscrit dans son discours à l'aide du discours citant *Jean m'a dit*. Une partie de l'énoncé est imputée au sujet matériellement parlant (Pierre) et l'autre partie à Jean que nous désignons « sujet immatériellement parlant ». Ce cas de figure présente donc un locuteur et un asserteur dans le même énoncé.

D'un côté, le rapporteur utilise des fragments de discours d'autrui dans « un souci de respecter la lettre du DCé », et de l'autre, « ce sera plutôt d'une volonté de ne pas prendre à son compte un énoncé que l'on rejette ou encore un désir de paraître objectif » (D. Maingueneau, 1991 : 102). Autrement dit, le discours direct permet au rapporteur de ne pas assumer la responsabilité de son discours afin d'être objectif.

En décrivant la nature de la relation entre le DCt et le DCé dans le cas du discours indirect, D. Maingueneau (1991 : 102) note ceci :

> « Il n'y a plus autonomie syntaxique du DCé à l'égard du DCt, car dans le DI (discours indirect) le DCé a le statut d'une simple complétive complément d'objet du verbe de la phrase matrice, c'est-à-dire du verbe du DCt. Il n'y a plus place dès lors que pour un seul acte d'énonciation, celui du DCt ; cela implique que toutes

[25] Terminologie emprunté à D. Maingueneau (1991 : 100).

[26] Terminologie emprunté à D. Maingueneau (1991 : 100).

> les traces de l'énonciation du DCé (embrayeurs, mais aussi tournures expressives, interrogations, etc.) soient systématiquement effacées au profit du DCt. »

Le DCé du discours direct est dépendant du DCt : il vient compléter celui-ci. Le DCé perd ainsi son autonomie énonciative, ce qui n'est pas le cas au niveau du discours direct. En prenant en charge les paroles d'autrui, « le rapporteur donne une certaine image de lui-même, renvoie à ses positions idéologiques, affectives […] personnelles » (D. Maingueneau, 1991 : 103).

Pour ce qui est de la véracité du Dcé au niveau du matériel linguistique et du contenu, on observe que le rapport au style direct et le rapport au style indirect se ressemblent. Ceci est observé d'abord chez O. Ducrot (1984 : 199) :

> « La vérité du rapport n'implique donc pas, si le RSD[27] est un cas particulier de double énonciation, une conformité matérielle des paroles originales et des paroles qui apparaissent dans le discours du rapporteur. Puisque celui-ci ne vise pas nécessairement à une reproduction littérale, rien n'empêche par exemple que, pour faire connaître les points importants de la parole originale, il met en scène une parole fort différente, mais qui en conserve, ou même en accentue l'essentiel (on peut, au style direct, rapporter en deux secondes un discours de deux minutes : En un mot Pierre m'a dit " J'en ai assez □). La différence entre le style direct et style indirect n'est pas que le premier ferait connaître la forme, et le second le seul contenu. Le style direct aussi peut viser le seul contenu, mais pour faire savoir quel est ce contenu, il choisit de faire entendre une parole (c'est-à-dire une suite de mots imputée à un locuteur) » (O. Ducrot (1984 : 199).

Le discours direct et le discours indirect peuvent ne pas constituer une reprise à la lettre du discours originel. Le rapporteur, en fonction de la situation énonciative, peut se montrer infidèle au discours originel en résumant à la fois le signifiant et le signifié. On constate le même propos chez D. Maingueneau (1991 : 103) :

> « Etant par essence " distant □ de l'énoncé originel, le DI [discours indirect] permet des contractions plus ou moins grandes, ou plus rarement, des extensions de celui-ci ; rien n'interdit de rapporter avec une seule phrase de DI un énoncé de plusieurs heures. Un énoncé peut être rapporté au DI avec un nombre indéfini de manières différentes selon les désirs de l'énonciateur du DCt […]. »

En clair, le discours direct rapporte souvent le signifiant et le signifié alors que le discours indirect s'intéresse, dans la plupart du temps, au signifiant. Dans tous les cas, le rapporteur peut en faire un résumé selon le cadre énonciatif. À l'écrit, le DCé est démarqué du DCt par

[27] Rapport en style direct, terme utilisé par O. Ducrot (1984).

des guillemets alors qu'à l'oral c'est le contexte linguistique et les moyens intonatifs qui remplissent cette fonction. En intégrant le propos d'autrui dans son discours, le locuteur s'en désinvestit car « citer les propos d'un autre énonciateur, c'est en effet rapporter quelque chose, le dire sans en assumer la responsabilité » (D. Maingueneau, 1991 : 117).

5.2.4 Polyphonie et reformulations

La reformulation constitue un des points les plus évoqués quand on parle de communication. Reformuler veut dire formuler à nouveau. Elle consiste à redire en d'autres termes et d'une manière plus concise ou plus explicite ce qui est déjà exprimé. La reformulation désigne (surtout dans le discours oral) la réparation qui accompagne tout « raté discursif » (ratés d'élocution, ratés syntaxiques et ratés lexicaux, Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 42). Les réparations (retouches ou ajustages) sont réalisées soit par le fauteur du trouble soit par son partenaire d'interaction. Elles sont ces remaniements lexicaux que C. Blanche-Benveniste (1991 : 58) décrit comme des moments où le locuteur interrompt le déroulement linéaire du discours « pour chercher, sur l'axe des paradigmes, parmi un stock d'éléments disponibles la meilleure dénomination ».

Pour É. Gülich et T. Kotschi (1987), les actes de reformulation sont une sous-catégorie des actes qu'ils appellent « de composition textuelle » (ACT), tels *le paraphrasage*, *le rephrasage*, et *la correction*. Le premier peut se manifester par expansion (*explication définitoire*, *exemplification*), par réduction (*dénomination* ou *résumé*) ou par variation ; le rephrasage serait la répétition d'une structure lexico-grammaticale (relation de synonymie dénotative), tandis que la correction mettrait en question la justesse du contenu de l'énoncé-source. La reformulation est vue comme un élément polyphonique dans la mesure où elle est au moins un deuxième point de vue ou une deuxième voix exprimée par le locuteur dans une séquence discursive.

5.2.4.1 Typologies de reformulation

Dans la littérature portant sur le phénomène de reformulation, on distingue généralement deux types : les reformulations paraphrastiques (RP) et les reformulations non paraphrastiques (RNP). Voici les RP d'après M. Kara (2004 : 32) :

Tableau 12 : Reformulations paraphrastiques (RP)

<table>
<tr><td colspan="3">Schéma de la reformulation paraphrastique</td></tr>
<tr><td>Formulation première :
• dénomination
• prédication
(Hétéro-centrée
ou auto-centrée)</td><td>Marqueur de reformulation

C'est-à-dire, autrement dit, en d'autres termes, ou, etc.</td><td>Formulation remaniée :
• équative
• interprétative
• spécificationnelle
• identificationnelle
• prédicationnelle</td></tr>
</table>

Selon le schéma, le discours original est *formulation première* et la reformulation est désignée la *formulation remaniée*. Entre la formulation première et la formulation remaniée se trouve le marqueur de reformulation (RM) : ce sont des marqueurs qui introduisent les RP. Tandis que la formulation princeps (formulation première) remplit une fonction dénotative et prédicative, la reformulation cible (formulation remaniée) joue des rôles équative, interprétative, spécificationnelle, identificationnelle et prédicationnelle. On remarque aussi que la formulation première peut-être soit hétérocentrée[28] soit autocentrée[29] mais la nature de la source de la reformulation cible n'est pas précisée chez M. Kara.

Dans une étude consacrée aux reformulations non paraphrastiques E. Roulet (1987 : 116) note ceci :

> « […] un connecteur reformulatif subordonne rétroactivement un mouvement discursif antérieur, ou un implicite à une nouvelle intervention principale, en indiquant un changement de perspective énonciative. Il intègre les deux constituants qu'il articule dans une intervention de rang supérieur. »

[28] Lorsque le scripteur ou le locuteur « convoque une instance qui lui est extérieure » (M. Kara, 2004 : 51).

[29] Lorsque le scripteur ou le locuteur « reformule en référence à ses propres délibérations internes » (M. Kara, 2004 : 51).

Les reformulations non paraphrastiques se positionnent à un niveau supérieur par rapport aux formulations antérieures.

M. Kara (2004 : 33) récapitule les reformulations non paraphrastiques ainsi :

Tableau 13 : Reformulations non paraphrastiques (RNP)

Schéma de la reformulation non paraphrastique		
Formulation première (acte discursif inaccompli)	Marqueur de reformulation *Au fond, en définitif, en bref, en somme, finalement, en tout cas, de toute façon, de toute manière, en réalité, en fait, …*	Reformulation hiérarchique subsumante

Les RNP tels qu'elles sont présentées par le schéma se caractérisent par une formulation première incomplète qui est complétée par la reformulation précédée du marqueur de reformulation non paraphrastique (MRNP). On voit par là que par l'intermédiaire du MRNP, il y a une hiérarchie qui s'instaure entre la formulation première et la seconde. La formulation première est subordonnée à la seconde. On observe que la source des deux formulations n'est pas indiquée.

Pour résumer la distinction entre les reformulations paraphrastiques et les reformulations non paraphrastiques, M. Kara (2004 : 34) se sert du tableau suivant :

Tableau 14 : Distinction entre reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques

Structure de la reformulation	
Reformulation paraphrastique (RP)	Reformulation non paraphrastique (RNP)
• Equivalence sémantique prédiquée • Conservation du cadre énonciatif • Absence de hiérarchie entre les deux formulations • Marqueur de reformulation pas toujours requis (juxtaposition, ponctuation)	• Absence d'équivalence sémantique • Changement de perspective énonciative • Hiérarchie entre les deux formulations • Marqueur de reformulation

	toujours requis

Sur le plan structurel, les deux types de reformulation se distinguent à quatre niveaux. Alors que les RP sont marquées par une similitude sémantique et une préservation du cadre énonciatif, les RNP ne les sont pas. En termes d'hiérarchie et de marqueurs de reformulation, les RNP en ont toujours. Pour les RP, il n'y a pas d'hiérarchie et les marqueurs de reformulation ne sont pas obligatoires. La récapitulation ne tient pas compte du locuteur et de l'énonciateur.

L'on peut s'interroger sur les propriétés polyphoniques des marqueurs de reformulation. M. Kara (2004 : 42) les formule ainsi :

> « Tous les marqueurs de reformulation – paraphrastique ou non – de par leur sémantisme, de par les instructions qu'ils délivrent en langue sont nécessairement aussi des marqueurs de polyphonie. Quelle que soit leur spécificité, ils signalent invariablement des phénomènes de dédoublement vocalique assimilables de plein droit à des valeurs polyphoniques. La tripartition segmentale de toute activité de reformulation (la formulation source (FS), le marqueur de reformulation (MR) et la reformulation cible (RC), résultant de l'activité générale de " conversion □) épouse les formes de la structure polyphonique en ceci que le translateur institue de fait deux points de vue au moins […]. »

Cette citation met en relief les traits polyphoniques des marqueurs de reformulation. Les MR introduisent au moins un deuxième point de vue. Ces connecteurs de reformulation font partie de la tripartition segmentale comprenant une pluralité des points de vue.

En bref, les RP et les RNP se distinguent globalement à trois niveaux : la formulation originale, la reformulation cible et les marqueurs de reformulation. Pourtant, les deux se rapprochent au niveau de la source de la formulation : elles peuvent avoir les mêmes sources. Les reformulations peuvent être soit le discours du locuteur soit celui de l'énonciateur. Le locuteur recourt à ce fait langagier dans le souci de bien se faire entendre, de bien construire/formuler sa pensée ou de palier à des tentatives discursives échouées (L. Pop, 2000).

En conclusion à cette partie théorique, la polyphonie est un phénomène caractérisant tout discours oral et écrit. Elle est incarnée, entre autres, par le rapport au style direct, le rapport au style indirect et les reformulations. Le locuteur y recourt pour faire entendre d'autres voix ou points de vue autre que le(s) sien(s) dans son énonciation. Ceci se fait afin de

se distancer du discours énoncé. Une question qui se pose à ce stade c'est de savoir comment les guides touristiques et les scripteurs-guides se servent de la polyphonie lorsqu'ils s'adressent respectivement aux touristes et futurs voyageurs. En d'autres termes, comment un énoncé émis par le guide ou le scripteur-guide signale la superposition de plusieurs voix ? La réponse à cette interrogation sera abordée dans le chapitre huit.

5.3 Notion de subjectivité linguistique

La notion de subjectivité linguistique est au cœur des théories de l'énonciation. Déjà en 1897 et 1913, M. Bréal et C. Bally ont soulevé cette problématique, respectivement dans leur *Essai de sémantique* et *Le langage et la vie.* Mais c'est à É. Benveniste (dans les *Problèmes de linguistique générale*) que revient la systématisation du phénomène.

> « La " subjectivité " dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme " sujet ". Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même […] mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette " subjectivité ", qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est " ego " qui dit "ego". Nous trouvons là le fondement de la " subjectivité , qui se détermine par le statut linguistique de la " personne ". » (É. Benveniste, 1966 : 260).

La citation révèle la thèse principale d'É. Benveniste en termes de subjectivité. La subjectivité linguistique est la condition nécessaire de l'individualisation. Elle existe dans les formes linguistiques et non dans la possibilité de son expression. Cela signifie que tout échange langagier comprend des catégories d'expressions qui sont porteuses de la subjectivité. L'on distingue deux catégories principales d'indices de la subjectivité langagière (*subjectivèmes*, d'après Kerbrat-Orecchioni, 1980, 1997) : les marqueurs d'embrayage ou *déictiques*[30] et les marqueurs de modalité.

[30] Ce terme connaît différentes appellations selon les auteurs: R. Jakobson (1957) *Shifters*, E. Benveniste (1966) *expressions sui-référentielles*, Y. Bar-Hillel (1954) *indexical expressions*, H. Reichenbach (1947) *token-reflexives*, C.S. Peirce (1978) *index* et A. Burks (1948-1949) *symboles indexicaux.*

.

5.3.1 Marqueurs d'embrayage

Les marqueurs d'embrayage comprennent les indices de personnes (nommées aussi *déictiques de personnes* et *de non-personnes*) et les indices d'ostension ou de monstration (les déictiques spatiaux et temporels). Les marqueurs d'embrayage « servent à quadriller l'acte d'énonciation, à le situer avec son contenu, par rapport à la personne du locuteur » (G.-E. Sarfati, 1997 : 20 - 21). Pour lui, ces marqueurs « configurent symboliquement la prise de parole en la situant, à chaque occasion, par rapport au Moi-Ici-Maintenant » (G.-E. Sarfati, 1997 : 21). Dans la même vision, C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 36) définit les déictiques comme

> « […] les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire. »

Les déictiques sont donc des éléments linguistiques dont le sens en discours (les références absolue et cotextuelle) reste invariable mais dont le référent varie d'une énonciation à l'autre.

Les déictiques de personnes et de non-personnes sont étudiés et appris à l'école comme des éléments linguistiques similaires qui se situent au même niveau. Or, dans une perspective énonciative, ils constituent des unités différentes.

> « Etudier *je* et *tu*, c'est inévitablement rencontrer la traditionnelle catégorie de la " personne ". L'apprentissage des conjugaisons à l'école nous habitue à mettre sur le même plan *je*, *tu* et *il* (les " trois personnes "), tendance renforcée dans la grammaire traditionnelle par leur commune appartenance à la classe des " pronoms personnels ". En fait, une telle présentation est dangereuse, contribuant à masquer la ligne de partage fondamentale qui sépare le couple *je-tu* de ce que Benveniste appelle la " non-personne " et que le *il* des conjugaisons représente très imparfaitement » (D. Maingueneau, 1999 : 21).

Selon cette citation, la grammaire scolaire applique la même étiquette (*pronoms personnels*, basée sur *langue*) à *je*, *tu* et *il* sans faire aucune distinction entre eux. Cependant, la linguistique énonciative pose un regard discursif sur ces " pronoms " : *je* et *tu* sont des exemples de déictiques de personne alors que *il* est l'exemple d'un déictique de non personne (en tant que personne absente de l'espace de l'interlocution).

Avant d'aborder les différents types d'embrayage, il nous paraît important d'apporter davantage d'éclaircissements sur la notion de deixis et celle d'anaphore, qui est étroitement liée à la première. Le traitement de ces deux concepts nous permettra de définir un cadre d'analyse pour notre corpus.

5.3.1.1 Deixis et anaphore

Dans la littérature actuelle, deux perspectives semblent expliquer la *deixis-anaphore* : *l'approche en terme de localisation* et *l'approche « mémorielle »* (appellations selon G. Kleiber, 1990). La première perspective veut que le repérage référentiel s'opère en lien avec le contexte linguistique et le contexte situationnel. Telle est l'optique adoptée par M. A. K. Halliday et R. Hasan (1976, 1984 : 33) lorsqu'ils observent ceci :

> « We shall find it useful in the discussion to have a special term for situational reference. This we are referring to as EXOPHORA, or EXOPHORIC reference; and we could contrast it with ENDOPHORIC as a general name for reference within the text. »

Pour ces auteurs, il existe deux types de référence : la référence situationnelle qu'ils nomment *exophore* et la référence contextuelle qu'ils appellent *endophore*. Cela signifie qu'une référence exophorique relève de la deixis, alors qu'une référence endophorique renvoie à l'anaphore. Notons toutefois que ces deux types de référence ne s'excluent pas mutuellement : « Les déictiques exophoriques peuvent faire l'objet d'un emploi endophorique » (M. E. Almeida, 2000 : 9). C'est ce qu'illustre l'extrait suivant :

Extrait 1.

> « " Vandam ". **Expression générique** inspirée par un grand acteur belge aux tirades philosophiques légendaires. Signifie **ici** film d'action américain ou, tout simple : " Ça va faire mal ". » (CE-PFG, 2009, p. 19).

Dans cette citation, *expression générique* a pour référent *vandam* un élément qui lui est antérieur dans l'énoncé ; il s'agit là d'une référence endophorique ou cotextuelle. Par contre, **ici** a un référent exophorique en ce sens qu'il renvoie au *Ghana*, un élément qui ne figure pas dans l'énoncé mais dont le référent est saisi dans la situation d'énonciation. Cependant, il est

possible que *Ghana* soit mentionné dans un énoncé antérieur, auquel cas *ici* recevrait une interprétation à la fois exophorique et endophorique.

Pour M. A. K Halliday et R. Hasan (1976 : 63) comme pour T. Fraser et A. Joly (1980 : 23), en deixis exophorique, la situation est essentiellement définie par rapport à l'énonciateur et c'est à partir de lui qu'est structuré l'espace extérieur. La localisation référentielle est conçue comme *égocentrique* (*moi-ici-maintenant*), une conception à laquelle I. Tamba (1992 : 187 - 195) ajoute une dimension plurielle *nous-ici-maintenant* dénommée *lococentrique*. En ce qui concerne la référence endophorique, M. Maillard (1972 : 94) en distingue trois cas : *aphorique* (n'impliquant pas le contexte), *anaphorique* (supposant l'énoncé antécédent comme *expression générique* désignant *vandam* dans *"Vandam". Expression générique inspirée par un grand acteur belge aux tirades philosophiques légendaires*, CE-PFG, 2009, p. 19) et *cataphorique* (renvoyant à l'énoncé subséquent comme *la* dans *Je ne **la** supporte pas, la chaleur*). Ainsi, *l'approche en terme de localisation* repose sur le postulat qu'un objet peut exister « hors discours ou en discours » (T. Fraser et A. Joly, 1980 : 24). Elle dépend du lieu du référent comme facteur pertinent pour repérer le référent.

L'approche mémorielle quant à elle « prend appui sur le mode de connaissance du référent qu'a l'interlocuteur, ou, en termes plus cognitifs, l'accessibilité du référent » (G. Kleiber, 1990 : 617). Dans cette perspective cognitive, à la différence de l'approche précédente, le locuteur tient compte des connaissances sur le référent qu'il croit avoir en commun avec son interlocuteur. L'interlocuteur opère le repérage référentiel en fonction de ses connaissances sur le référent. À cet égard, « le choix des expressions référentielles se trouve […] crucialement lié aux présuppositions du locuteur sur la récupérabilité par l'interlocuteur du référent » (G. Kleiber, 1990 : 617). C'est ainsi que dans l'extrait 1 déjà cité, le scripteur-guide utilise *ici* en présupposant que son interlocuteur partage le référent (*Ghana*) avec lui.

La mise en relief de l'interlocuteur et ses connaissances se trouvant au cœur de l'interprétation référentielle amènent une modification dans la conception de la deixis-anaphore.

> « Dans une telle optique, l'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, alors que la deixis consiste en l'introduction dans la mémoire immédiate, appelée diversement selon les auteurs, *univers de discours* (J. Lyons, 1980), *mémoire discursive* (A.

> Berrendonner, 1986 et M.-J. Reichler-Béguelin, 1989), modèle contextuel (P. Bosch, 1983 et 1985), ou encore *focus* (S. C. Garrod et A. J. Sanford, 1982 ; A. J. Sanford et al., 1983), d'un référent nouveau, non encore manifeste » (G. Kleiber, 1990 : 617).

Dans ce cas, l'expression déictique est un nouvel objet que le locuteur porte à l'attention de son interlocuteur. Quant à l'anaphore, elle est un objet existant déjà dans la mémoire de l'interlocuteur. F. Cornish (1999 : 68) affirme cela en notant que

> « […] dans une conception cognitive et mémorielle de l'anaphore et la deixis, ce dernier sert à introduire un nouveau référent discursif dans le modèle de discours en cours de construction à un moment donné, tandis que l'anaphore signale une continuité de référence en termes de référent qui réside déjà en ce modèle de discours » (notre traduction).

Dans *Et vous voyez **ceci** ? **Ce** sont nos enclumes* énoncé par un guide sur site (187AM, CO-KA-FO, 15/07/2008), ceci est un déictique dans la mesure où il introduit un nouvel objet dans le discours alors que ce constitue une anaphore (reprise de *ceci*), c'est-à-dire qu'il est déjà connu par l'interlocuteur. Il est à noter que la théorie occurrentielle[31] dont G. Kleiber est l'un des tenants s'inscrirait dans cette approche mémorielle. C'est ainsi que G. Kleiber (1986 : 19) met l'accent sur le mode de donation du référent en situation déictique :

> « Les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens est de " donner le référent par le truchement de ce contexte. »

La distinction faite par L. Danon-Boileau (1990 : 422) marie, selon nous, ces deux approches, c'est la raison pour laquelle nous l'avons adopté pour nos analyses :

> « Ce qui distingue l'anaphore de la deixis, quelle qu'en soit la forme, c'est que la représentation qu'elle met en jeu cesse d'être supportée par une présomption de partage (ou de non-partage) entre énonciateur et coénonciateur. Avec l'anaphore, la représentation se définit au contraire par une relation entre deux occurrences du type. Chacune de ces deux occurrences est construite dans des actes d'énonciation distincts. Cela revient à dire que la deixis reste immédiatement tributaire des repères fournis par l'appareil formel de l'énonciation (moment de l'énonciation, relation énonciateur/coénonciateur) tandis que l'anaphore met en jeu une médiation supplémentaire, qui est celle du produit de cet appareil formel, c'est-à-dire le " texte , ce qui est bien connu. Mais ce qui l'est moins, c'est que

[31] La théorie occurrentielle, à l'opposition de la théorie égocentrique qui veut que la référence se fasse en tenant compte du locuteur, établit que la présence d'un locuteur n'est pas obligatoire pour un repérage référentiel, ce qui prime c'est l'occurrence.

> fondamentalement, tant dans la deixis que dans l'anaphore, il y a mise en jeu d'un contenu de représentation défini hors eccéité. »

Ici, outre les références contextuelles et situationnelles, nous retenons un repérage référentiel aussi bien en deixis qu'en anaphore qui s'opère hors le hic nunc. Il s'agit là d'un contenu référentiel reposant sur le savoir partagé relevant du mémoriel.

À la lecture de ce qui précède, il ressort qu'en situation déictique, la référence peut s'appuyer sur des gestes ostensifs. Cette caractéristique démarque les déictiques des anaphores. Dans le cas de l'anaphore, si elle s'accompagne d'un geste indicateur, c'est que son référent est déictique (déjà saillant[32]), c'est-à-dire qu'il a déjà fait l'objet d'une désignation ostensive au moment où il a été introduit dans le discours.

Ces deux approches nous paraissent utiles pour l'étude de notre corpus. La perspective mémorielle s'applique aussi bien au corpus oral qu'au corpus écrit. Cela signifie que les discours oraux analysés dans notre travail sont produits en situation naturelle où le guide et les touristes partagent le même cadre énonciatif : à notre avis, l'interprétation référentielle requiert la mise en jeu des connaissances des interlocuteurs sur le référent et le lieu où ils se trouvent. Quant à *l'approche en terme de localisation*, elle semble plus pertinente à l'analyse des données écrites qu'orales. Telle est la position de M. E. Almeida (2000 : 10) lorsqu'elle note que « s'agissant des textes littéraires, M. Maillard pense, à la suite de R. Barthes, qu'il faut s'appuyer uniquement sur ce que le texte dit et non sur ce que l'auteur peut avoir dans la tête au moment où il écrit. » Ainsi le repérage référentiel dans le discours des scripteurs-guides est analysé en prenant pour facteur pertinent « le critère du lieu de résidence du référent » (G. Kleiber, 1990 : 617). En ce qui nous concerne, la deixis et l'anaphore sont étudiées en tenant compte du discours oral et du discours écrit. Les variables dont il est question sont les déictiques de personne et de non personne et les déictiques spatio-temporels. Les analyses abordent non le côté déictique des expressions de subjectivité mais aussi, le cas échéant, leur nature anaphorique. L'expression de la subjectivité linguistique, comme nous l'avons vu, n'est pas limitée aux marqueurs d'embrayage. Elle concerne aussi les marqueurs de modalités.

5.3.2 Marqueurs de modalités

[32] Selon F. Landragin (2006), « Est *saillant* ce qui vient en premier à l'esprit, ce qui capte l'attention. »

Les marqueurs de modalité en tant que phénomènes subjectifs sont aussi étudiés par C. Kerbrat-Orecchioni (1980) à la suite de M. Bréal (1897), C. Bally (1913) et É. Benveniste (1966). On distingue généralement deux domaines : le domaine des modalités d'énonciation et le domaine des modalités d'énoncés. Pour G.-E. Sarfati (1997 : 23), le premier domaine « correspond aux moyens par lesquels le locuteur implique ou détermine l'attitude de l'allocutaire à partir de sa propre énonciation » alors que le deuxième « rassemble tous les moyens linguistiques par lesquels le locuteur manifeste une attitude par rapport à ce qu'il dit ». Les modalités d'énonciation comprennent d'une part les tournures affirmatives, négatives, interrogatives, impératives et exclamatives, et d'autre part, des adverbes tels que *franchement*, *sûrement*, *personnellement*, etc. qui sont rangés dans cette même rubrique des modalisateurs d'énonciation.

Les lexèmes axiologiques (montrant du jugement de valeur) comportent des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes. Nous abordons brièvement ces axiologiques en prenant appui sur G.-E. Sarfati (1997) et C. Kerbrat-Orecchioni (1980, 1997).

5.3.2.1 Substantifs subjectifs

- Substantifs axiologisés par un procédé de suffixation, sur la base d'autres substantifs (*chauffard*, *fillasse*), ou à partir de verbes (*vantard*, *fuyard*) ou bien encore à partir d'adjectifs (*blondasse*, *fadasse*).

- Substantifs, initialement péjoratifs dont la valeur d'origine a également été renforcée par suffixation : *cossard* (*cosse*), *flemmard* (*flemme*), etc.

- Substantifs péjoratifs de formation délocutive (formés à partir de locutions) : *Marie-salope, Suivez-moi-jeune-homme*, etc.

- Substantifs de même champ lexical qui marquent une gradation dans le registre axiologique : *voiture/automobile*, *bagnole*, *tacot*, *chignole*, *clou*, *guimbarde*, *tire*, etc.

- Certains couples de mots dont le signifié emporte dès le stade de langue un trait évaluatif (+/-) structurant l'opposition lexicale : *puérilité/maturité*, *responsable/irresponsable*, etc.

- Cas des acronymes (tel *SIDA*) peu à peu lexicalisé (*le sida*, *sidéen/sidaïque*).

- Substantifs qui tirent leur morphologie et leurs sens de noms propres, et dont l'emploi est en prise directe sur l'arrière-plan idéologique d'une époque et d'une société (*marxisme*, *léninisme, hitlérisme*, etc.).

5.3.2.2 Adjectifs subjectifs

Quatre types d'adjectifs subjectifs sont répertoriés :

- Adjectifs subjectifs-affectifs (*pathétique*, *drôle*) qui « énoncent en même temps que l'objet qu'ils déterminent une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 84).

- Adjectifs subjectifs-évaluatifs non axiologiques (*grand*, *petit*, *chaud*, *cher*, *important*, etc.) qui « sans énoncer de jugement de valeur, même d'engagement affectif du locuteur […] impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme : (a) interne à l'objet support de qualité ; (b) spécifique du locuteur. » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 85 - 86).

- Adjectifs évaluatifs axiologiques (*bon*, *beau*, *bien*, *utile*) qui « portent sur l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent un jugement de valeur, positif ou négatif : (a) leur visage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation (dont ils reflètent le point de vue idéal) ; (b) ils manifestent de la part du locuteur une prise de position en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté. » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 90).

- Adjectifs axiologiques affectifs (*admirable*, *méprisable*, *agaçant*) dont les « caractéristiques énonciatives participent respectivement des éléments adjectivaux des deux précédentes classes » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 85).

5.3.2.3 Verbes subjectifs

Les verbes subjectifs s'organisent en fonction de trois grandes catégories modales :

- modalités expressives : *espérer*, *vouloir*, *craindre*, *souhaiter*, etc. ;
- modalités épistémiques (ou apparentées) : *considérer*, *trouver que*, *estimer*, *juger*, *avoir l'impression*, *être sûr*, *penser*, *croire*. Pour G.-E. Sarfati (1997 : 25 - 26), cette catégorie se compose de la plupart des verbes caractérisés par O. Ducrot (1980) comme performatifs du discours intérieur, pour autant que leur énonciation coïncide avec l'accomplissement d'une disposition psychologique ;
- modalités déontiques : elles recouvrent toutes les formes d'expression qui régulent ou gouvernent la relation du locuteur à autrui (permission, obligation, interdiction).

C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 115) a structuré l'ensemble des verbes subjectifs à l'aide de deux axes fondamentaux : la source de l'évaluation, également appelé agent du procès (verbes occasionnellement subjectifs *vs* le sujet d'énonciation (verbes intrinsèquement subjectifs) ; et le jugement évaluatif relève de l'axe *bon/mauvais* versus *vrai/faux*.

5.3.2.4 Adverbes subjectifs

Les adverbes modalisateurs d'énoncés précisent le degré d'adhésion du locuteur au contenu énoncé (*peut-être*, *sûrement*, *décidément*, *vraisemblablement*, etc.) et permettent, grâce à cette phraséologie spécifique, l'expression du certain, du possible, du probable, etc. En somme, la subjectivité est marquée par deux traits : le trait sémantique (affectif) et le trait évaluatif, soit les axiologiques porteurs d'un trait évaluatif de type *bon/mauvais* et les modalisateurs porteurs d'un trait évaluatif de type *vrai/faux*.

Dans le cadre de notre travail, les marqueurs de modalité sont étudiés en même temps que les thèmes marquant le discours oral et le discours écrit. Nous nous intéresserons aux procédés modélisateurs dont les guides et les scripteurs-guides se servent pour aborder les thèmes discursifs. Ce faisant, nous serons en mesure de déterminer les marqueurs modalisateurs communs aux deux discours et ceux qui sont privilégiés dans l'un ou l'autre.

En conclusion, nous retenons que les approches interactives sont étroitement liées aux approches énonciatives. Nous pourrions penser que les approches énonciatives et interactives sont les mêmes et que seule leur dénomination les sépare. Mais, comme le note R. Vion (2000 : 187), « les approches énonciatives ne sont pas directement des approches de l'interaction. » Pour lui, dès leur origine, elles mettent l'accent sur l'activité du sujet parlant et peuvent dès lors relever d'une problématique du sujet comme source autonome d'un sens qu'il communique par la langue. Dans le même ordre d'idées, C. Baylon et X. Mignot (1994 : 206) observent que l'approche énonciative « n'a pas intégré véritablement le récepteur, l'interlocuteur comme acteur lui aussi de l'échange. » Cela signifie que l'énonciation demeure essentiellement monologale. Bien que le discours des guides et des scripteurs-guides soit notre occupation majeure dans ce travail, nous sommes d'avis qu'il n'est pas possible de reléguer complètement en arrière-plan le discours des interlocuteurs (les touristes) qui co-construisent le discours soit en présentiel (comme dans le cas de visites guidées), soit en différé (pour les guides pratiques par exemple). Cette perspective saisit, de façon globale, le cadre situationnel constituant l'objet du volet qui suit.

5.4 Approche interactionnelle d'analyse du discours

En termes de communication, l'approche interactionnelle doit beaucoup à la théorie des systèmes[33]. Elle apparaît après la période dominée par le structuralisme. Le concept d'interaction apparaît d'abord dans le domaine des sciences de la nature et des sciences de la vie. À partir de la seconde moitié du XXe siècle, le terme est adopté par les sciences humaines pour qualifier les interactions communicatives, c'est-à-dire « toute action conjointe, conflictuelle ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs » (R. Vion, 1992, 2000 : 17). Cela englobe entre autres les échanges conversationnels, les transactions financières, les jeux amoureux et les matchs de boxe.

Pour E. Goffman (1973 : 23), *interaction* (c'est-à-dire l'interaction face à face) signifie :

> « […] à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des

[33] Inspirée de la cybernétique qui insiste sur les dynamiques de régulation, sur l'intégration de chaque système dans des entités plus vastes et sur les échanges entre systèmes (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 191).

> autres ; par *une interaction*, on entend par l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme "rencontre" pouvant aussi convenir. »

Même si cette définition nous semble restrictive dans la mesure où elle exclut les interactions à distance ou différées, elle a le mérite de couvrir les deux principaux emplois de ce terme. L'interaction prise dans une vision locale renvoie à la fois au *processus* d'influences mutuelles qu'exercent les interactants les uns sur les autres et au *lieu* où s'exerce ce jeu d'actions et de réactions. Dans une perspective globale, c'est une « rencontre », c'est-à-dire l'ensemble des événements qui compose un échange communicatif complet, lequel se décompose en séquences, échanges etc. (P. Charaudeau et D. Maingueneau 2002 : 319).

Au niveau de l'interaction, cette approche met l'accent sur l'influence qu'exercent des individus les uns sur les autres dans une situation de communication. Elle abandonne l'idée d'un récepteur passif pour celle d'un partenaire actif qui renvoie constamment des signaux à l'émetteur du message, en fonction de l'effet que produit sur lui le discours de cet émetteur (E. Marc et D. Picard, 1983). Cette approche comporte une démarche méthodologique fondée sur une observation de terrain et une description réalisée à partir de différentes formes d'enregistrement, à savoir la vidéo, le dictaphone, etc. D'après C. Baylon et X. Mignot (1994 : 191), cette approche se concentre sur le processus de communication considéré comme un phénomène global intégrant plusieurs modes de comportement (parole, mimiques, regards, gestes, distance interpersonnelle). L'unité de base est l'interaction entre les individus et non l'individu pris isolément. Par conséquent, cette approche tient compte de la situation de discours[34].

Dans une perspective interactionniste, les interlocuteurs sont engagés dans une activité de coopération verbale ; ils sont donc inséparables. Il s'agit d'une activité conjointe, puisque l'énoncé de chacun prend appui sur l'énoncé de l'autre (E. Berne, 1975 ; R. Ghiglione, 1986). L'interlocution devient ainsi un concept important dont sont dérivés les termes de *locuteur* et d'*allocutaire*. La communication apparaît comme une activité contractuelle où les individus engagés s'accordent implicitement. Il s'agit des principes et des règles auxquels les interlocuteurs obéissent inconsciemment lors de l'échange. Deux de ces principes sont le *principe de réciprocité* (bien élaboré chez C. Lévi-Strauss, 1967) consistant en la

[34] L'ensemble des circonstances dans lesquelles se déroule un acte de communication, l'entourage physique et social où cet acte prend place (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 192).

reconnaissance de l'autre comme interlocuteur effectif et le *principe d'influence* renvoyant « au fait que tout échange communicatif est porteur d'enjeux et que chaque interlocuteur cherche à s'en assurer la maîtrise, à influer sur son partenaire en négociant avec lui à travers diverses stratégies » (C. Baylon et X. Mignot, 1994 : 192).

En analyse du discours, l'approche interactionniste met l'accent sur la nécessité de privilégier le discours dialogal oral, tel qu'il se réalise dans les diverses situations de la vie quotidienne (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 21). La communication « en face à face » offre le plus fort degré d'interactivité par rapport à d'autres types de communication comme la communication écrite d'un guide de voyage par exemple. Cette approche a mis en évidence l'importance du rôle que jouent dans l'élaboration du discours certains phénomènes complètement négligés jusqu'alors par la description grammaticale (marqueurs conversationnels en tous genres, reprises et reformulations, inachèvements et rectifications, bafouillages, soufflages, et autres procédés de réparation), ainsi que l'importance des dimensions relationnelle et affective dans le fonctionnement des communications humaines, qui sont loin de se réduire à un « pur » échange d'informations. Dans cette perspective, les discours constituent des constructions collectives dont toutes les composantes peuvent être négociées entre les participants. Autrement dit, le discours n'est pas « un déjà fait » que les interactants transposent dans une situation de communication donnée ; il est plutôt déterminé par le cadre interactif au sein duquel les interlocuteurs opèrent.

5.4.1 Typologie des interactions

Les études des interactions reposent sur l'analyse conversationnelle des années 60 aux États-Unis avec les travaux de H. Sacks, E. Schegloff, et G. Jefferson (1974). Ces sociologues « se proposaient d'observer les mécanismes de circulation de la parole et la manière de satisfaire certains rituels comme la prise de contact, par exemple » (R. Vion, 2000 : 119). La conversation était conçue comme la forme de base de la vie sociale. Cette conception semblait ignorer la diversité marquant la vie sociale. Dans une perspective interactionnelle, les situations de la vie sociale constituent une réalité plus complexe. C'est ainsi qu'en matière de typologie interactionnelle, R. Vion (2000 : 122) fait les observations suivantes :

> « Une réflexion typologique devrait reconnaître la possibilité de recourir à plusieurs concepts pour analyser une interaction particulière. Ainsi, non seulement des types différents peuvent se succéder dans une même interaction, mais, en un même point de déroulement, ils peuvent se combiner et jouer de manière plus ou moins conflictuelle. »

Un type d'interaction particulier peut englober d'autres types d'interaction. Il faut pour cela faire appel à des critères plus étendus que ceux relevant de la statistique et de l'homogénéité. C'est dans cet ordre d'idées que R. Vion (2000) classifie les interactions en deux grandes catégories : les interactions sans structure d'échange et les interactions à structure d'échange.

5.4.1.1 Interactions sans structure d'échange

Les interactions sans structure d'échange sont des productions langagières marquées par une communication unilatérale comportant des actions de transmission (la production littéraire, journalistique, certaines conférences et allocutions, la communication par voie d'affiche, etc.). Nous pourrions être tentés d'exclure ces types de communication des actions conjointes. Or, toute production linguistique, aussi monologale qu'elle puisse paraître, est interactive. D'après R. Vion (2000), M. Bakhtine argumentait en montrant que ces productions monologales étaient précédées de dialogues, et qu'il était impossible, lors du travail d'écriture, de ne pas adresser le texte à des catégories plus ou moins fictives de récepteurs. Cela signifie que le texte ne doit son existence qu'au fait qu'il ait des destinataires et « qu'il s'insère dans le circuit du dire et du commentaire » (R. Vion, 2000 : 123). Ainsi, un guide de voyage est interactif dans la mesure où par les modes de présentation et d'interpellation, il a pour destinataires les lecteurs-touristes. L'interactivité des guides pratiques se manifeste aussi par les courriers des lecteurs-touristes destinés aux auteurs de ces guides pratiques. Ces courriers permettent aux lecteurs-touristes non seulement de partager l'expérience qu'ils ont vécue sur leur lieu de destination mais aussi de réagir plus ou moins au discours produit dans le guide de voyage par le scripteur-guide. Ce cas de figure est comparable aux productions épistolaires caractérisées par une communication différée où le récepteur du message réagit par l'intermédiaire du courrier.

5.4.1.2 Interactions à structure d'échange

Pour R.Vion (2000), les interactions à structure d'échange constituent l'ensemble des interactions dans lesquelles les participants ont, au moins théoriquement, la possibilité de devenir énonciateurs. Il peut s'agit d'un échange de nature épistolaire, de dialogues radiophoniques ou télévisuels, de relations interpersonnelles ou de communication au sein d'un groupe. Ces grands groupes peuvent être divisés en petits groupes comme la conversation, la consultation, l'enquête, l'entretien, le débat, la discussion et la dispute que nous jugeons peu pertinents d'élaborer ici. Notre intérêt porte sur les traits généraux qu'il est possible d'identifier dans les interactions à structure d'échange dont relève la communication entre le guide touristique et le touriste. R. Vion (2000) distingue quatre critères pour aborder la typologie de toutes ces interactions : symétrique/complémentarité, coopération/compétition, nature des finalités et caractère formel/informel.

5.4.1.2.1 Symétrique/complémentarité

E. Marc et D. Picard (1984) présentent les travaux de Palo Alto à l'origine de ce critère qui veut qu'une interaction symétrique soit égalitaire et minimise la différence entre les partenaires. Autrement dit, « les places ne sont pas prédéfinies en termes de statut professionnel ou de place institutionnelles » (E. Marc et D. Picard, 1984 : 135). En revanche, le critère de complémentarité cherche à maximaliser la différence constatée lorsque le comportement de l'un des partenaires (en position supérieure) complète celui de l'autre (en position inférieure). Dans la relation complémentaire, comme par exemple la relation mère-enfant, médecin-malade, professeur-étudiant et guide-touriste, c'est parfois le contexte social ou culturel qui détermine ce rapport. C'est la raison pour laquelle le guide jouit de pouvoirs ou de savoirs socialement reconnus attestant sa supériorité vis-à-vis du touriste qui occupe la position inférieure.

Cependant, « certaines interactions qui semblaient préférentiellement se ranger dans l'un des types peuvent, à la faveur de certaines conditions, se réaliser dans le type opposé » (R. Vion, 2000 : 124). C'est pour cela qu'au niveau du cadre interactif, la consultation médicale fonctionnerait sur la complémentarité mais en termes de subordination, elle

fonctionnerait sur la symétrie. Cette symétrie correspondra, selon les cas, à des moments « conversationnels », à la personnalisation des rôles, à la nécessité de « coopérer » ou à la mise en œuvre de stratégies de communication (R. Vion, 2000).

5.4.1.2.2 Coopération/compétition

Depuis H. P. Grice (1975), un consensus existe parmi les philosophes et les sociologues : les interactions se passent dans une situation de contrat où les partenaires d'une part coopèrent[35] (la conversation par exemple), et de l'autre part, se retrouvent dans des situations de conflit ou de compétition (la dispute et le débat par exemple). J. Habermas (1987) proposait une distinction de même nature avec son modèle d'activité stratégique (attitude orientée vers le succès) qui s'oppose au modèle d'activité non stratégique (attitude orientée vers l'intercompréhension). Son modèle orienté vers le succès incarne les interactions à caractère compétitif alors que celui qui est orienté vers l'intercompréhension repose sur le caractère coopératif.

En revanche, comme nous l'avons déjà évoqué lorsque nous avons abordé les interactions symétriques et complémentaires, les principes de coopération et de compétition peuvent caractériser toute interaction à structure d'échange. C'est ce qu'affirme R. Vion (2000 : 126) lorsqu'il remarque que « toute interaction, de quelle que nature qu'elle soit, présentera un équilibre particulier entre les forces de coopération et celles de compétition. » C'est ainsi que cet auteur distingue différents types d'interaction différenciés sur la base de quelques types d'équilibre :

- la conversation verrait la coopérativité l'emporter de manière massive sur la compétitivité ;
- la discussion pourrait selon les cas pencher du côté coopératif (discussion coopérative) ou du côté compétitif (discussion conflictuelle) ;
- le débat ne produit rien si ce n'est l'essentiel : l'expression de la divergence. Dans ces conditions, la compétitivité l'emporte largement sur les marques de coopération ;

[35] Principe de coopération de H. P. Grice (1975).

- enfin la dispute semble être l'une des interactions où les formes de la coopération restent très fortement dominées par les formes d'une compétitivité nettement conflictuelle.

5.4.1.2.3 Nature des finalités

Une autre caractéristique de l'interaction à structure d'échange est liée à la nature des finalités, qui peuvent être internes ou externes. Les finalités internes de la conversation visent à protéger le tissu social ; elles sont inhérentes à toute conversation. Les individus de la même constellation se doivent de converser lorsqu'ils se rencontrent. Par conséquent, si quelqu'un n'est pas en mesure de remplir ce devoir, il essaie de s'en excuser en faisant appel à des raisons apaisantes et valables. Les finalités externes quant à elles « font l'objet d'un véritable enjeu pouvant s'exprimer en termes de gains et de pertes » (R. Vion (2000 : 127). Ainsi, le malade qui consulte son médecin attend une amélioration dans son état. De la même manière, le touriste qui participe à une visite guidée a pour but d'acquérir des connaissances grâces aux informations fournies par le guide touristique. R. Vion (2000 : 128) résume les finalités de la façon suivante :

- Les finalités purement « internes » permettent d'appréhender la conversation, qui se trouve centrée sur la qualité du contact, et certaines discussions qui n'ont pour but que de rechercher l'intercompréhension.

- Il existe des finalités externes qui peuvent se traduire en termes d'action ou de modification du réel (certaines discussions, la consultation, etc.).

- Certaines interactions à finalité externe visent à enregistrer des gains ou des pertes symboliques (cas du débat).

- Enfin, la finalité externe peut être tournée vers la recherche de connaissances. C'est le cas de certaines discussions, de l'enquête, de l'interview ou de certaines consultations de nature politique.

5.4.1.2.4 Caractère formel/informel

Ce critère est la conséquence d'autres critères interdépendants comme par exemple le nombre de participants, la nature du cadre interactif, les règles de circulation de la parole, le caractère ouvert ou fermé du contrat de parole, la nature des rituels d'ouverture et de clôture ou la nature des signaux d'écoute. Ainsi, la visite guidée, exemple d'un type d'interaction plus ou moins formelle, implique-t-elle un petit nombre de participants (un guide et un touriste) ou un ou plus d'un guide touristique et plusieurs touristes, un cadre interactif symétrique et complémentaire, des règles implicites quant à la circulation de la parole, la possibilité de traiter plusieurs objets de discours, et des rituels en apparence « spontanés ».

5.4.2 Unités de l'interaction

L'intérêt de notre recherche n'est pas de faire une analyse hiérarchique de l'interaction, analyse de nature descriptive. Mais les unités de l'interaction nous semblent pertinentes d'une part pour la structuration et le découpage de notre corpus oral et d'autre part pour la construction d'un cadre d'analyse.

Il est important de souligner que les auteurs ne sont pas tous d'accord sur les composants de l'interaction. Au départ, l'école genevoise travaillant avec E. Roulet (E. Roulet, et al., 1980) établit quatre catégories d'unités emboîtées (l'incursion[36], l'échange[37], l'intervention[38] et l'acte de langage). C. Kerbrat-Orecchioni (1990) quant à elle en distingue cinq (l'interaction, la séquence[39], l'échange, l'intervention et l'acte de langage) et R. Vion (2000) propose six unités (l'interaction, le module, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage). Toutefois, les spécialistes de l'interaction conviennent que toute interaction peut être analysée en échange, intervention et acte de langage. Ce sont les unités telles que *module* et *séquence* qui les différencient. Pour éviter de nous plonger dans un tel débat

[36] Ce terme désigne aussi *interaction*

[37] *L'échange* renvoie aussi aux termes *exchange* et *interchange* en anglais

[38] Ce terme est dénommé *move* chez A. Sinclair et R. M. Coulthard (1975) et chez E. Goffman (1973), puis *contribution* chez C. Hudelot (1987).

[39] *Episode, phase, transaction* et *section* sont également utilisés pour référer au terme *séquence.*

théorique à ce niveau, nous nous appuyons sur les cinq rangs établis par C. Kerbrat-Orecchioni (1990).

5.4.2.1 Interaction

Selon E. Goffman (1973 : 23), l'interaction est « l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence continue les uns des autres ; le terme *une rencontre* pouvant aussi convenir. » Dans la même perspective, E. Roulet et al. (1985 : 23) perçoivent l'incursion comme « une interaction verbale délimitée par la rencontre et la séparation de deux locuteurs. » Ces deux définitions nous semblent simplificatrices dans la mesure où il peut y avoir une ou plusieurs interactions lors d'une même rencontre. Ainsi C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 216) conçoit-elle le phénomène de manière suivante :

> « Pour qu'on ait affaire à une seule et même interaction, il faut et il suffit que l'on ait un groupe de participants modifiable mais sans rupture, qui dans un cadre spatio-temporel modifiable mais sans rupture, parle d'un objet modifiable mais sans rupture. »

Cette définition essaie de poser les contours d'une interaction. Bien qu'elle nous semble plus acceptable que les deux premières, nous constatons au niveau de la continuité thématique que cette définition exclut par exemple la conversation « à bâtons rompus » dans laquelle toutes les dérives semblent permises. En conséquence, nous employons le terme d'interaction pour désigner l'ensemble de l'interaction qui caractérise une visite guidée : cela englobe les interactions entre les guides touristiques pendant le voyage aller-retour, les interactions entre les guides touristiques et les touristes et les interactions entre les guides touristiques et d'autres personnes présentes sur les sites touristiques ou voyageant avec le groupe.

5.4.2.2 Séquence

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 218), la séquence est « un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique. » Selon cette définition, la séquence peut correspondre à deux types de réalités bien distinctes : des constituants

fonctionnels et des constituants sémantiques ou thématiques. Selon R. Vion (2000), les constituants fonctionnels couvrent un découpage centré sur la séquence d'ouverture, la séquence de centre, la séquence de clôture et la séquence latérale. Quant aux constituants thématiques, ils comprennent l'ensemble des échanges qui fonctionnent sur la même thématique.

D'après C. Kerbrat-Orecchioni (1990), c'est tantôt l'aspect sémantique, tantôt l'aspect pragmatique qui guide de façon prédominante l'opération de découpage en fonction de la nature du contenu de la séquence envisagée. Organiser des interactions en séquence est un exercice flou car comme le remarque C. Hudelot (1983 : 19) « les séquences s'apparentent davantage à des moments de dialogue qu'à des unités formellement délimitables. » C'est pour cela que « l'opération de découpage laisse une large place à l'intuition, et que ses résultats varient, pour un même corpus, d'un descripteur à l'autre » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 220). Dans notre travail, les interactions des visites guidées sont réparties en séquences dont les découpages tiennent compte des critères fonctionnels et thématiques.

5.4.2.3 Échange

Toute séquence est décomposable en échanges. L'échange, unité minimale dialogique de toute interaction, « est constitué d'au moins deux contributions produites par des locuteurs différents » (P. Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 199). Ainsi, un échange entre un guide touristique et un touriste pourrait être de structure information-question-réponse où le premier renseigne le deuxième sur quelque chose et celui-ci lui pose une question à laquelle le guide répond. L'échange peut être de nature question-réponse où le touriste pose une question et le guide lui fournit la réponse. Cette unité n'est pas prise en compte dans la structuration de notre corpus en raison des objectifs de nos analyses.

5.4.2.4 Intervention

L'intervention, la plus grande unité monologale, peut être réactive ou initiative ou les deux à la fois selon le cas. Elle est réactive lorsqu'elle répond à une demande mais initiative

quand elle appelle une réponse ou une réaction (Kerbrat-Orecchioni, 1990). Il s'agit de la contribution d'un locuteur à un moment donné dans un échange. Autrement dit, c'est l'intervention qui définit l'échange. À cet égard, les séquences des interactions des visites guidées sont décomposées en interventions individuelles des interactants. Ainsi, une question de la part d'un touriste et la réaction du guide constituent chacune une intervention.

5.4.2.5 Acte de langage

Chaque intervention se compose d'un acte de langage. Pour C. Baylon et X. Mignot (1994 : 197), l'acte de langage est la réalisation en paroles d'une intention de communication sous forme d'un énoncé. L'acte de langage qui donne le sens général de l'intervention est appelé *acte directeur*. Cet acte est obligatoire. Les autres actes dénommés *actes subordonnés* qui préparent, justifient et argumentent en faveur de l'acte directeur sont facultatifs. Si nous appliquons cette théorie à notre corpus, l'intervention d'un participant à la visite guidée pourrait être constituée de plusieurs actes de langage dont l'un est directeur et les autres sont subordonnés.

Pour conclure, l'approche interactionnelle nous est utile dans la mesure où elle implique tous les interactants dans une situation de communication donnée. Ainsi dans leurs discours, le guide et le scripteur-guide interagissent incessamment avec leurs interlocuteurs (les touristes et les lecteurs-touristes). Ils construisent leur message en fonction de leurs co-constructeurs tout en tenant compte des réactions prévisibles de ceux-ci. Pour le guide, il s'agit d'une réaction immédiate de la part des touristes alors que pour le scripteur-guide, les réactions de son lectorat sont différées. C'est dans cette perspective que nous étudions la manière dont le guide et le scripteur-guide impliquent le touriste et le lecteur-touriste dans leurs discours. L'approche interactionnelle nous permet également de structurer notre corpus et de construire un cadre destiné aux extraits de discours analysés. Cependant, puisque cette recherche met en jeu l'oral et l'écrit, il nous semble pertinent d'aborder l'approche différentielle des discours de F. Mourlhon-Dailles (2008). Il s'agit d'une approche qui privilégie l'entrée par le corpus et se focalise sur des marques linguistiques en jeu dans les discours professionnel.

5.5 Analyse Différentielle de Discours (ADD[40]) de Mourlhon-Dailles

Cette approche se situe dans le champ d'analyse des discours professionnels. L'analyse différentielle de discours se compose de sept étapes qui sont regroupées en trois grandes parties : les étapes préparatoires, la comparaison et les effets déceptifs et l'approche transdisciplinaire. Nous allons présenter brièvement ces différentes étapes afin de les adapter ensuite à notre étude.

5.5.1 Étapes préparatoires

Les étapes préparatoires portent sur les hypothèses discursives, l'analyse du corpus de départ et les résultats d'analyse. Au cours des étapes préparatoires, l'analyse différentielle de discours porte exclusivement sur du discursif.

Au niveau de la première étape préparatoire, appelée les hypothèses discursives, l'analyste arrête son objet d'étude et considère cet objet en tant que discours. Il établit des critères linguistiques externes à cet objet d'étude sous forme d'hypothèses qui lui permettent de proposer une description objective de son objet.

> « De fait, le discours se définit en AD [analyse de discours] comme un ensemble de textes regroupés en série selon des critères extérieurs à leur trame descriptible (comme le domaine, les visées pragmatiques, etc.) mais dont on fait l'hypothèse que ces critères induiront des régularités formelles objectivables par la description linguistique. » (F. Mourlhon-Dailles, 2008 : 138).

L'analyste passe en revue toutes les hypothèses sans en privilégier aucune. Ainsi, le discours écrit des scripteurs-guides et le discours oral des guides touristiques seront analysés une première fois en tant que discours informatifs (selon leur fonction pragmatique), une deuxième fois en tant que discours touristiques (selon leur domaine d'intervention) et une troisième fois selon leur caractère scriptural et oral. L'objet d'étude est saisi dans un « *nexus*

[40] ADD : Analyse différentielle de discours.

of discourse »[41]. Cette étape hypothétique s'intéresse aussi à ce que F. Mourlhon-Dailles (1994) appelle la « chaîne discursive ». Cela signifie que l'analyste examine des corpus liés au même domaine d'étude, des corpus constituant une chaîne d'usage. Par exemple, c'est ainsi qu'on considérera comme chaîne discursive une brochure d'agence de voyage sur une destination, un guide de voyage sur la même destination et le discours oral d'un guide touristique qui traite du même sujet.

Lors de la deuxième étape, le corpus de départ est analysé. L'analyste fait un repérage des régularités et des variabilités marquant les échantillons de son corpus. Contrairement à ce qui est la règle en analyse de discours classique, l'analyse différentielle de discours veut qu'il fasse non pas une seule analyse des discours de son corpus, mais plusieurs. La description linguistique à ce stade repose sur les hypothèses de l'étape précédente.

Le dernier volet des étapes préparatoires présente les résultats de l'analyse. Ces premiers résultats ont pour objectifs de confirmer ou infirmer les hypothèses formulées. L'analyste cherche également à expliquer pourquoi les hypothèses sont réalisées ou pourquoi elles ne le sont pas.

5.5.2 Comparaison et effets déceptifs

Cette deuxième partie qui se trouve au cœur de l'analyse différentielle de discours se compose de l'analyse comparative et du bilan. À ce niveau, un corpus d'une plus grande taille est analysé en adoptant une méthode contrastive.

Dans le cadre de l'analyse comparative, le discours de départ analysé est mis en rapport avec d'autres discours faisant partie de la même chaîne discursive. D'après F. Mourlhon-Dailles (2008 : 142), ce voisinage peut être fondé sur des visées pragmatiques, domaniales ou de support. Ainsi, nous pouvons comparer des actes de langage dans les guides de voyage aux mêmes actes de langage dans le discours des guides touristiques. Une telle comparaison se repose sur le support et s'inspire des perspectives pragmatiques et domaniales. À partir de l'analyse, les traits caractéristiques des discours ayant du chaînage d'usage semblable

[41] Une somme d'autres pratiques discursives qui relèvent d'institutions différentes, d'objectifs différents, de pratiques de communication autres (F. Mourlhon-Dailles, 2008 : 139)

apparaissent. Cela fait également ressortir la mesure dans laquelle le corpus initial se différentie des corpus voisins, d'où le nom d'Analyse Différentielle des Discours.

La comparaison est suivie du bilan qui marque la cinquième étape de l'analyse différentielle de discours. L'analyste présente ici ses résultats en les mettant en rapport avec les hypothèses de départ. Selon F. Mourlhon-Dailles (2008 : 143) « cela permet de faire le point sur ce qui est véritablement spécifique au corpus de départ qui se voit doublement délimité (en propre, et du point de vue de ses contours). » Ce stade est souvent marqué par « des surprises, des attentes déçues, des récurrences non prévues, des caractéristiques que la mise en regard avec d'autres corpus voisins accentue » (F. Mourlhon-Dailles, 2008 : 143). C'est à ce niveau que le discursif est reconstitué dans son chaînage d'usage. Sur cette base, de nouvelles hypothèses seront formulées. Ce bilan des résultats sert de point d'appui à la troisième partie de l'analyse différentielle de discours, soit l'approche transdisciplinaire.

5.5.3 Approche transdisciplinaire

Au cours de cette étape, les résultats obtenus lors de l'étape précédente sont mis en relation avec les modélisations réalisées dans d'autres disciplines (lorsqu'elles existent et qu'il est possible d'y avoir accès). Ce dernier volet comprend la modélisation de la pratique professionnelle et l'identification de « logiques » professionnelles.

En ce qui concerne la modélisation de la pratique professionnelle, F. Mourlhon-Dailles (2008 : 145) remarque qu' « il conviendrait que l'analyste passe d'un domaine à l'autre tout en tout en maintenant une veille légère sur ce qui se joue dans ses anciens secteurs de recherche, afin de rester apte à différencier les discours et de conserver une sorte de 'naïveté' première dans l'approche des corpus. » D'abord l'analyste est appelé à maîtriser son objet d'étude dans son domaine ou sa discipline. Il applique ensuite cet objet aux disciplines voisines traitant du même objet.

La septième et dernière étape de l'analyse différentielle de discours est l'identification de « logiques » professionnelles. En faisant une comparaison transdisciplinaire de son objet d'étude, l'analyste est censé repérer les logiques des exercices des professions étudiées. Une logique d'exercice d'une profession est « ce qui peut amener un genre discursif empirique (c'est-à-dire un lot de textes portant le même nom) à se cristalliser sur un éventail de formes

réduites par rapport à un éventail de formes théoriques en surplomb (trans-support, trans-domaine et transhistorique) et qu'une approche différentielle des discours permet justement de cerner » (F. Mourlhon-Dailles, 2008 : 146).

Les sept étapes de l'approche d'analyse différentielle des discours sont synthétisées dans le tableau suivant :

Tableau 15 : Synthèse des sept étapes de l'analyse différentielle des discours

Etapes	Description
A. Etapes préparatoires 1. Hypothèses discursives 2. Analyse du discours de départ 3. Résultats d'analyse	- Formulation des hypothèses discursives à partir de l'objet d'étude arrêté - Description linguistique du corpus initial - Présentation des résultats du corpus initial et vérification des hypothèses de départ
B. Comparaison et effets déceptifs 4. Analyse comparative 5. Bilan	- Comparaison du corpus initial et d'autres corpus - Présentation des résultats de l'analyse inter-corpus et retour sur les hypothèses
C. Approche transdisciplinaire 6. Modélisation de la pratique professionnelle 7. Identification de « logiques » professionnelles	- Maîtrise de l'objet d'étude dans le domaine de l'analyste et l'application de cet objet à des disciplines voisines traitant du même objet - Repérage des logiques d'exercices des domaines comparés

Nous nous intéressons à l'analyse différentielle de discours tout d'abord dans la mesure où elle considère les discours produits dans un champ (par exemple le tourisme) comme une chaîne discursive. C'est la raison pour laquelle nous analysons le discours écrit des scripteurs-guides et le discours oral des guides touristiques dans une perspective de chaîne discursive. Le

touriste potentiel qui désire voyager commence par lire le guide de voyage présentant sa destination. Le scripteur-guide lui donne des informations concernant cette destination ; il lui indique ce qu'il peut s'attendre à voir ou visiter une fois qu'il sera sur place. Sur le site même, le guide s'adresse au touriste en tenant plus ou moins compte des informations contenues dans le guide de voyage. Si le scripteur-guide présente ce que le futur touriste vivra dans l'avenir, le guide touristique pour sa part actualise ces attentes-là[42] dans le présent, au moment où le touriste se trouve sur le site. Il s'agit d'un rapport de complémentarité que les deux supports (le discours écrit et le discours oral) entretiennent l'un avec l'autre. Le guide complète l'image créée par le scripteur-guide chez le futur touriste en la concrétisant et en apportant des informations supplémentaires en fonction de la situation de communication.

L'approche comparative de l'ADD cadre également avec notre problématique qui consiste à repérer et analyser les régularités discursives caractérisant le discours des scripteurs-guides et celui des guides. Le scripteur-guide informe, fait voir et (dé)conseille le futur touriste tandis que le guide exécute les mêmes fonctions en s'adressant directement au touriste. Les deux types de discours sont comparés en termes de régularité afin de vérifier s'ils partagent les mêmes traits discursifs.

Enfin, l'ADD nous paraît pertinente en raison, d'une part de son approche d'entrée par le corpus, et d'autre part, de l'analyse des marques linguistiques en jeu dans les discours professionnels qu'elle propose. Elle est conçue pour être mise au service de l'enseignement des langues à des fins professionnelles et au-delà, pour permettre de constituer une concentration de données et de connaissances de premier plan en matière de formation professionnelle (F. Mourlhon-Dailles, 2008). Cette visée didactique est également sous-tendue dans notre recherche.

5.6 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons tenté de montrer la contribution que plusieurs approches d'analyse de discours ont apportée à ce travail (approche énonciative, perpective interactionnelle et l'analyse différentielle de discours). Les discussions nous ont permis de

[42] Les informations données par le scripteur-guide au futur touriste

situer notre étude par rapport à ces différentes approches. L'approche énonciative nous a apporté des éclairages au sujet de la subjectivé linguistique ; elle nous a aidé à concevoir un cadre d'analyse pour des phénomènes tels que la polyphonie, la deixis ou l'anaphore. De même, la perspective interactionnelle a posé une base qui permettra d'effectuer certaines analyses en tenant compte du caractère interactif du corpus. Par cette approche, nous avons vu que le discours du guide comme celui du scripteur-guide était co-construit. L'analyse différentielle de discours nous est utile dans la mesure où elle relève d'une perspective comparative des discours produits dans le même champ disciplinaire ; elle se définit également par une visée didactique. Selon nous, le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides constituent une chaîne discursive ou d'usage dans le secteur touristique, ce dernier précédant le premier : avant de visiter une destination touristique donnée, le futur touriste consulte d'abord le guide de voyage ; il décide ensuite de visiter le lieu et c'est à ce moment-là qu'il bénéficie du discours du guide. Ainsi, la confrontation des deux discours nous permettra de mettre en exergue, les régularités du discours touristique. Cela nous amène au chapitre suivant qui présentera la méthodologie générale que nous avons appliquée au cours de notre recherche. Il a pour objectif d'exposer la manière dont le corpus est recueilli, dépouillé et analysé.

Chapitre 6 : Élaboration du corpus

Notre corpus d'analyse porte sur l'oral et l'écrit. Le corpus oral comporte le discours oral des guides touristiques et le corpus écrit le discours écrit des guides de voyage. Dans ce chapitre, nous aborderons les caractéristiques de ces deux sous-corpus, le choix des segments analysés et la procédure d'analyse des données. En premier lieu, le corpus oral est discuté : il s'agit de la méthode de collecte des données, la transcription des données et le choix des segments analysés. En deuxième lieu, la méthodologie du corpus écrit est présentée, suivie d'une conclusion. En un mot, ce chapitre a pour objectif de présenter et de justifier les choix méthodologiques effectués qui ont permis de mener à bien notre étude.

6.1 Corpus oral

6.1.1 Description du corpus oral

Le corpus oral comprend les productions orales des guides touristiques enregistrées pendant les visites guidées en français au Togo. Le corpus porte sur la présentation et le commentaire des lieux touristiques comme le pays, les villes et les sites touristiques. Les données ont été recueillies pendant l'été 2008 dans trois régions, à savoir la Région Maritime, la Région de la Kara et la Région des Plateaux. Les discours sont enregistrés. Les

enregistrements audio sont d'une durée totale de 13 heures. Toutes les données ont été recueillies et transcrites par nous-même.

Le recueil des données dans la Région Maritime et la Région des Plateaux a été fait dans un cadre institutionnel, c'est-à-dire lors des visites organisées par le Centre International de Recherche et d'Étude des Langues (CIREL), appelé aussi Village du Benin, de l'Université de Lomé. Il est question des sorties destinées aux stagiaires étrangers en formation au centre. Ces stagiaires sont généralement des étudiants ressortissants des pays non francophones comme le Ghana, le Libéria, le Nigéria, la Sierra-Léone, etc. Nous avons obtenu l'accord du directeur du CIREL et celui des guides pour faire les enregistrements pendant les visites.

Les enregistrements faits dans la Région de la Kara se sont déroulés dans un cadre privé. Avant la visite, nous avons pris contact avec le guide et il nous (le chercheur et un étudiant Togolais) a fait le guidage à un prix négocié. Le double rôle (chercheur et touriste) joué par le chercheur se ressent davantage dans cette visite. Au cours de ce guidage, nous avons rencontré d'autres touristes avec leurs guides sur certains sites comme chez les Tamberma.

Le corpus oral comporte quatre visites[43] enregistrées : une visite de l'usine d'extraction de phosphates (Société Nouvelle des Phosphates du Togo) à Kpémé dans la région Maritime ; une autre à Kara dans la région de Kara comprenant des enregisterments faits au cours des luttes traditionnelles *Evala*, dans une forge à Tcharé et dans un village Tamberma ; et deux visites au Château Vial à Kpalimé situé dans la région des Plateaux. Ayant retenu comme point de départ d'effectuer des enregistrements de divers guides, nous avons été amené à faire deux enregistrements à Kpalimé avec différents guides et touristes pour chacune des visites. Il s'agissait toutefois du même site touristique dans les deux cas sauf que l'une des visites a inclu un enregistrement dans un centre artisanal. Au total, les discours de quatre guides accompagnateurs et de huit guides sur sites ont été enregistrés.

Par rapport aux profils des guides (qui ne sont que des hommes) et ceux des touristes, nous les présentons dans le tableau synoptique suivant :

Tableau 16 : Profil des guides touristiques et des touristes

[43] Ici, *visites* renvoie à *voyages* ; lors d'un voyage, plus d'un lieu peut être visité.

Description	Corpus 1 (Kara)	Corpus 2 (Kpémé)	Corpus 3 (Kpalimé1)	Corpus 4 (Kpalimé 2)
1. Profil du guide				
a. Age	- 30-55 ans	- 30-50 ans	- 30-50 ans	- 30-50 ans
b. Diplôme	- Sans diplôme, Baccalauréat	- Baccalauréat et Etudes supérieures	- Baccalauréat et Etudes supérieures	- Sans diplôme, Baccalauréat et Etudes supérieures
c. Formation professionnelle	- Stage de guide (trois mois)	- Stage de guide (trois mois)	- Stage de guide (trois mois)	- Stage de guide (trois mois)
d. Expérience	- 10-18 ans	- 10-15 ans	- 10-14 ans	- 10-12 ans
2. Groupe de touristes				
a. Origine	- Ghana et Togo	- Libéria, Nigéria et Sierra-Léone	- Libéria, Nigéria et Sierra-Léone	- Ghana
b. Age	- 25-32 ans	- 30 - 44 ans	- 30 – 44 ans	- 21-28
c. Nombre	- 2	- 15	- 15	- 65
d. Profession	- Etudiant et enseignant	- Enseignants de collège et de lycée en stage	- Enseignants de collège et de lycée en stage	- Etudiants stagiaires des Écoles Normales
3. Lieu de visite				
a. nom	- Ville de Kara et ses environs (Région de la Kara)	- l'usine de phosphate à Kpémé (Région maritime)	- Château Vial à Kpalimé (Région des Plateaux)	- Château Vial et Centre artisanal à Kpalimé (Région des Plateaux)
b. Durée (aller-retour)	- 3heures	- 2heures	- 4heures	- 4heures
c. Date d'enregistrement	- 15/07/2008	- 02/08/2008	- 16/08/2008	- 23/08/2008

Les quatre corpus oraux et les grandes étapes du déroulement des visites et les thèmes abordés sont résumés dans le tableau 17 :

Tableau 17 : Les grandes étapes des visites et les thèmes abordés par les guides

Corpus 1 (Kara)	Corpus 2 (Kpémé)	Corpus 3 (Kpalimé1)	Corpus 4 (Kpalimé 2)
En voiture - le départ -le marché de Kara - la population de Kara - le canton Asaba - les fêtes et les rites initiatiques chez les Kabyè - le mont kabyè	**En voiture** -le départ - l'itinéraire -la prière -l'itinéraire - la colombe de la paix -le quartier Dékon -immatriculation des voitures au Togo -la zone portuaire :	**En voiture** -le départ -la prière -la présentation du chercheur - la route principale de Lomé au nord -la cité de l'AOU - la photo du leader d'un parti politique	**En voiture** -le départ -l'itinéraire -les caractéristiques de Kpalimé : géographie, agriculture, le pic Agou -Noefe, le village natal d'Edem Kojo, l'homme politique -l'Université de

À l'extérieur - Le canton tcharè - la lutte (*Evala*) : âge, la viande et la graisse de chien, le mariage, etc. - À la forge : la présentation, les outils, les produits, la méthode de travail, les traditions, etc. **En voiture** - les montagnes **À l'extérieur** - Pya-Hodo - Le monument aux morts : l'historique -le départ **En voiture** - l'école militaire - la maison du président de Gnassingbé Eyadema - le nouveau site de l'Université de Kara **À l'extérieur** - Chez CODHANI : la présentation, l'historique, section dessins, section pagnes, section aveugles, la boutique, etc. -le départ **En voiture** -la ville de Niamtougou -l'Aéroport International de Niamtougou **À l'extérieur** - chez les Tamberma : la présentation, la construction de tata, les compartiments, les trous, la motivation, les fétiches, les sacrifices, la guérison etc. -le départ -l'arrêt pour le déjeuner **En voiture (le retour)**	marchandises d'occasion (voitures, réfrigérateurs, etc. de l'Europe ; la zone industrielle : CIMTOGO, -la culture maraichère -les spécialités du Togo : cuisine -la côte du Togo -la population du Libéria, du Ghana et du Nigéria -la route menant au Bénin au Nigéria et au Cameroun **À l'extérieur** - À la SNPT (l'usine de Kpémé) : la présentation, le passage du film, l'historique, l'explication à partir d'une maquette, la visite de l'installation, le magasin, etc. -le départ **En voiture (le retour)** - le coup d'État exécuté par Gnassingbé Eyadema -l'organisation politique du Togo : le système démocratique, les élections, les députés, l'assemblée nationale, etc. - le système démocratique du Ghana - la vente des terrains au Togo : les prix, etc. -Arrêt à Ivato (un magasin chinois) -le départ -l'arrivée : la prière	-l'Université de Théologie de l'Assemblée de Dieu pour l'Afrique de l'Ouest : la présence du président la République et les ministres pour des prières, l'inondation du pays - la frontière Togo-Ghana -le quartier d'Aflao - le campus du Lycée Technique d'État - les agents de sécurité au Togo : héritage du système français, les gendarmes, les douaniers, la police, etc., leurs rôles, etc. - l'Université Catholique - le ministère de l'intérieur - les produits cultivés au Libéria - les produits cultivés au Ghana -Edem kodjo : homme politique - le Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) : parti politique de Gnassingbé Eyadema, historique, etc. - le système démocratique au Togo -Monsieur Calif : économiste, consultant, etc. -Kositse Agbobli : home politique, historien, sa mort, etc. -la présidente du Libéria : sa performance, etc. - Trois ministères du Togo : éducation nationale, enseignement supérieur et enseignement primaire et secondaire - les teckeraies -le pic Agou -des champs de palmiers à l'huile -la file d'attente des camions de marchandises : le transport, les mauvaises routes - la préfecture d'Agou -la préfecture de Kpalimé -l'Ecole Nationale	Théologie de l'Assemblée de Dieu pour l'Afrique de l'Ouest - la frontière Togo-Ghana -les Ewé du Togo et du Ghana -le quartier Adidogomé : le camp militaire chargé de la sécurité du préfet, le campus du Lycée Technique d'État, etc. -l'école de l'agronomie à l'université les deux écoles normales - la formation militaire : les qualités, la durée, types de militaires, l'école de formation des officiers, la formation des médecins de l'armée, etc. -l'Université Catholique : deux sites (Sanguera et Tsévié) -les trois routes nationales -les teckeraies -le point Agou - des palmeraies - la file d'attente des camions de marchandise : voie unique, l'inondation, etc. - le pic Agou : habitat, l'eau, etc. -la préfecture d'Agou -L'école de formation agricole, INFA de Tové - la ville de Kpalimé **À l'extérieur** - au centre artisanal de Kpalimé : les sculptures, types de bois (l'acajou, l'ébène, le mahogany, etc.), la peau des animaux, la formation, etc., la pierre noire pour les morsures des serpents - le départ - arrivée au Château Vial -à l'entrée du château : la présentation du groupe, l'historique du

- le reste de l'itinéraire - la route coloniale : l'historique - A Kouméa : la première école secondaire de la région de Kara - A Pya : la maison de Gnassingbé Eyadema - le canton de Tchitchao - la montagne fétiche de Tchitchao - les fêtes et rites initiatiques : *Evala* et A*kpema* - la ville de Kara - la préfecture - le Palais de Congrès - les banques La poste -les spécialités de Kara : cuisine - l'Université de Kara : date d'établissement, etc.		Supérieure d'Agronomie -la ville de Kpalimé -le bureau du préfet **À l'extérieur** -la chefferie : les procédures d'élection, etc. -le départ **En voiture** -le départ pour le château -la route de la montagne -la résidence du préfet -l'accompagnement du gendarme -l'arrivée au château **À l'extérieur** -dans la salle d'accueil : la présentation du groupe, l'historique du château, la rénovation, l'architecte Loko Donou, la résidence présidentielle, etc. -le huis clos -la chambre du Président -sur la terrasse : le mont Kloto, le Lac Volta au Ghana, la tour de sécurité, etc. -la salle à manger -la cuisine - la chambre à coucher présidentiel : loger les anciens présidents comme Abdul Diouf, Houphouet-Boigny -Au jardin du château -l'écurie -le bâtiment annexe : logement ministériel, le bar, les chambres, etc. - la chambre du gardien de Monsieur Vial -le château d'eau -le départ **En voiture** -L'école de formation en arts plastiques et en artisanat d'art -l'arrêt pour déjeuner et le départ -les caractéristiques de la région : tourisme, agriculture, etc. -la musique *borbor* - la file d'attente des	château, la rénovation, l'architecte Loko Donou, la résidence présidentielle, etc. -le salon -le huis clos -sur la terrasse : le mont Kloto, le Lac Volta au Ghana, l'Hôtel Camproma, etc. -Au jardin du château -l'écurie -le bâtiment annexe : logement ministériel, le bar, les chambres, etc. - la chambre du gardien de Monsieur Vial -le château d'eau -le départ

		camions -le Centre National d'Elevage d'Avétonou - Lovisakopé : Lovisa, la Française devenue chef, ses projets -Djokpo Mawulolo, l'animateur présidentiel - la soirée organisée par l'État Togolais pour le colonel Kadhafi Mouammar - Tata Avlessi: le bénévole, ses projets, etc. - Gowoo Abitchassa ; l'homme politique, bénévole, etc.	

Le corpus de Kara est issu des enregistrements faits le 15 juillet 2008 pendant le voyage aller (KA-VOAL), le voyage retour (KA-VORE) et la visite de la fête d'*Evala* (KA-EV). Il comprend aussi des discours de la visite du Monument Pya-Haudo (KA-MO), d'une forge (KA-FO) et d'un village Tamberma (KA-TA). Les participants de l'enregistrement pour le voyage aller-retour sont le guide accompagnateur, les touristes et le chauffeur. Pour la fête d'*Evala*, ce sont les voix des touristes et celle du guide accompagnateur qui ont été enregistrées. Quant à la forge, les participants sont le forgeron, le guide accompagnateur et les touristes. Pour la visite du village Tamberma, l'enregistrement comporte les discours du guide sur site, des touristes et du guide accompagnateur. L'enregistrement a été fait pendant trois heures de temps.

Le corpus de Kpémé comprend des enregistrements effectués le 02 août 2008 pendant le voyage aller (KPE-VOAL) et le voyage retour (KPE-VORE) ainsi que des enregistrements sur le site (l'usine de phosphate) : la salle multimédia ou d'accueil (KPE-SA), l'installation (KPE-IN) et autres lieux des locaux de la SNPT. Au cours du voyage aller-retour, ce sont les discours du guide accompagnateur, des touristes et du chauffeur qui ont été enregistrés. Dans la salle multimédia, nous avons eu affaire à la voix du guide accompagnateur, des touristes et surtout celle du guide sur site. La visite de l'installation de l'usine a porté sur les discours du guide sur site, des touristes et d'un ouvrier de l'usine. La voix du guide accompagnateur est absente ici puisque celui-ci n'a pas accompagné le groupe au cours de la visite de l'installation. En tout, l'enregistrement a duré deux heures de temps.

Pour ce qui est du premier corpus de Kpalimé, il est recueilli le 16 août 2008. Il englobe les enregistrements du voyage aller-retour (KPA1-VOAL et KPA1-VORE), de la salle d'accueil du Château Vial (KPA1-SA) et de la visite des autres parties du château (KPA1-CH). Les discours capturés durant le voyage aller-retour proviennent des touristes, du guide accompagnateur et du chauffeur. Pour la visite de la salle d'accueil et celle du château, ce sont les voix des touristes, du guide sur site et du guide accompagnateur qui ont été enregistrées. L'enregistrement a duré quatre heures.

Le deuxième corpus de Kpalimé est semblable au premier. Ce corpus regroupe les enregistrements effectués le 23 août 2008 lors du voyage aller-retour (KPA2-VOAL/KPA2-VORE), de la visite de la salle d'accueil du château (KPA2-SA), de la visite des autres secteurs du château (KPA2-CH) et de la visite du centre artisanal de Kpalimé. Les discours du guide accompagnateur, des touristes et du chauffeur constituent le corpus KPA2-VOAL et KPA2-VORE alors que le corpus KPA2-SA est composé des paroles du guide accompagnateur, du premier guide sur site et des touristes. En ce qui concerne le corpus KPA2-CH, il comprend les intervenants tels que le deuxième guide sur site, le guide accompagnateur et les touristes. Pour le corpus KPA2-CA, il porte sur la voix des touristes et celle des artisans au centre artisanal.

Le codage du corpus oral repose sur les critères tels que : corpus oral (CO), la ville, le voyage aller en voiture (VOAL), le voyage-retour en voiture (VORE) et le lieu du discours produit sur le site touristique. Les codes sont utilisés dans les analyses pour faciliter la référence. Le codage des quatre corpus oraux est récapitulé dans le tableau suivant :

Tableau 18 : Codage du corpus oral

Corpus oral	Code	Description
Corpus1 (Kara)	CO-KA-VOAL	Enregistrement voyage-aller, la ville de Kara et ses environs
	CO-KA-VORE	Enregistrement voyage-retour
	CO-KA-EV	Enregistrement à la fête d'*Evala*
	CO-KA-MO	Enregistrement au Monument Aux Morts (Pya-Hodo)
	CO-KA-FO	Enregistrement chez le forgeron
	CO-KA-TA	Enregistrement chez les Tamberma
	CO-KA-CO	Enregistrement au centre artisanal CODHANI
Corpus2 (Kpémé)	CO-KPE-VOAL	Enregistrement voyage aller de Lomé à Kpémé
	CO-KPE-VORE	Enregistrement voyage-retour de Kpémé à Lomé
	CO-KPE-SA	Enregistrement sur le site dans la salle multimédia ou d'accueil
	CO-KPE-IN	Enregistrements sur le site au niveau de l'installation
	CO-KPE-SI	Enregistrements sur d'autres lieux des locaux de la SNPT

Corpus3 (Kpalimé1)	CO-KPA1-VOAL	Enregistrement voyage aller de Lomé à Kpalimé
	CO-KPA1-VORE	Enregistrement voyage-retour de Kpalimé à Lomé
	CO-KPA1-SA	Enregistrement sur le site dans le salon ou la salle d'accueil du Château Vial
	CO-KPA1-CH	Enregistrements sur le site au niveau des autres sections du Château à part le salon.
Corpus4 (Kpalimé2)	CO-KPA2-VOAL	Enregistrement voyage aller de Lomé à Kpalimé
	CO-KPA2-VORE	Enregistrement voyage-retour de Kpalimé à Lomé
	CO-KPA2-SA	Enregistrement sur le site dans le salon ou la salle d'accueil du Château Vial
	CO-KPA2-CH	Enregistrements sur le site au niveau des autres sections du Château à part le salon.
	CO-KPA2-CA	Enregistrements au centre artisanal de Kpalimé

Pour conclure la description du corpus oral, il nous semble important d'aborder la question du *paradoxe de l'observateur* posée par W. Labov (1973). Jusqu'à quel point le chercheur peut-il s'impliquer dans la collecte des données sur le terrain afin de ne pas influencer le phénomène observé? Doit-il rester un simple observateur ou un observateur-participant et jusqu'à quel niveau sa participation peut-elle être acceptée pour ne pas influencer les participants? Le recueil des données pour notre recherche ne fait pas exception à cette règle. Nous nous sommes retrouvé dans des situations où nous avons joué deux rôles : chercheur-enregistreur et touriste. En tant que chercheur, nous avons enregistré les discours produits pendant les visites tout en observant et notant ce qui caractérisait le déroulement des visites. En revanche, nos discours ont été également captés parmi ceux des touristes. Autrement dit, nous avons participé à la construction des discours recueillis. Ce cas de figure se produisait souvent lorsque les guides s'adressait à nous en nous interrogeant sur certains sujets sur le Ghana pour le bénéfice des touristes et quand nous-mêmes, nous lui posions des questions ou réagissions à certains sujets. Il est à noter que notre participation aux interactions entre les guides et les touristes a été minime. De sorte qu'à notre avis, elle n'a pas pu influencer les comportements verbaux et non-verbaux des uns ou des autres et que même si elle eût pu avoir une influence, celle-ci serait négligeable.

6.1.2 Matériel d'enregistrement utilisé

Dans une vision idéaliste, l'analyse des interactions orales doit tenir compte de ce que J. Cosnier et A. Brossard (1984) appellent la « communication totale » (ou « totexte »). Il s'agit d'une analyse qui porte à la fois sur le verbal et sur d'autres matières comme le gestuel. L'on

assiste aussi à des tentatives pour intégrer dans la description du déroulement de l'interaction la gestualité communicative aussi bien que « praxique » ; ce qui exige des compétences en matière de prosodie et de mimogestualité (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005 : 31). Cette approche « globale » a des incidences sur le choix du matériel d'enregistrement. Autrement dit, la prise en compte de la « communication totale » exige qu'on se serve des appareils adaptés qui font apparaître tous les éléments essentiels. L'on pense ainsi à l'usage des caméscopes afin de capter le sonore et le visuel.

Toutefois, il est à remarquer que l'emploi des caméscopes pour l'enregistrement ne va pas sans des difficultés. Tout d'abord cela exige une compétence particulière voire d'expert pour assurer un enregistrement de qualité. De plus, l'éthique demande qu'avant de faire tout enregistrement surtout l'enregistrement vidéo, l'accord des personnes concernées soit obtenu. Or, certaines expériences montrent que les gens se méfient des enregistrements visuels surtout lorsqu'ils ne sont pas sûrs de leur utilisation future. Pour ce qui nous concerne, filmer une visite guidée ne va pas de soi ; il faut demander l'autorisation de l'agence de voyages, des touristes et du personnel des sites touristiques. Cela est valable également pour le guide touristique qui n'appréciera pas forcément cette démarche. En outre, l'enregistrement vidéo peut influencer lourdement les discours dans la mesure où il peut mettre le guide touristique mal à l'aise.

Pour ce qui est de cette étude, nous nous sommes limité à des enregistrements audio. Ceci à cause des difficultés associées à l'enregistrement vidéo et du manque de compétences en termes de la mimogestualité d'une part et d'autre part, à cause du fait que nôtre intérêt majeur dans cette étude porte sur les données verbales. Ainsi, la dimension de la communication orale représentée par les gestes, les mimiques, les postures et les regards n'a pas été enregistrée. Cependant, notre présence sur le terrain nous a permis d'en relever quelques paramètres utiles pour la transcription, l'analyse et l'interprétation des données.

Les enregistrements du discours des guides touristiques pendant les visites guidées ont été réalisés à l'aide d'un dictaphone ayant un microphone intégré. Deux dictaphones, un suspendu au cou du guide touristique afin de minimiser tout inconvénient possible qu'un tel dispositif pourrait engendrer, et l'autre, tenu à la main par le chercheur, ont été utilisés. L'emploi de deux dictaphones était nécessaire pour capter autant que possible, tous les

discours prononcés par les participants. Malgré ces précautions, deux sortes de problèmes ont été observées, ceux inhérents au fonctionnement du dispositif et ceux liés aux parasites.

Au niveau du dispositif, parfois le dictaphone s'éteignait chez certains guides sans que ces derniers ne le sachent. Ce qui a aussi contribué au fait qu''il y a eu plus d'un fichier audio pour l'enregistrement de chaque visite. Nous étions donc obligé de vérifier de temps en temps le fonctionnement de l'appareil chez le guide. Mais puisque nous gardions nous-mêmes le deuxième dictaphone, la plupart des « discours non capturés » par le dictaphone du guide ont été enregistrés avec le nôtre.

Les enregistrements ont été parasités par des bruits externes. Divers bruits ont été détectés : bruits provenant des klaxons et du moteur des véhicules, des touristes et des machines sur l'un des sites. Le fait que le guide parle en se déplaçant d'un lieu à un autre sur le site, accroît également les problèmes d'audibilité du discours. Le vent était aussi quelques fois générateur de bruits parasites. En dépit de ces inconvénients, les enregistrements sont généralement de bonne qualité.

6.1.3 Transcription du corpus

L'un des défis majeurs auquel l'analyste du discours oral dit « naturel » fait face, c'est comment rendre fidèlement compte du sonore au moyen de la représentation graphique. Ceci parce que contrairement au discours écrit où l'analyse se fait directement sur le texte tel qu'il est publié, l'analyste doit d'abord transcrire les données orales avant de pouvoir les analyser. Ce qui ne va pas de soi. Pour D. C. O'Connel et S. Kowal (2000), le problème d'infidélité caractérisant la transcription faite dans un certain nombre d'ouvrages et de manuels ne résulte pas de l'effet d'une quelconque négligence de la part des auteurs. Pour eux, il s'agit là de la conséquence du fait que les systèmes de notation sont parfois si sophistiqués qu'ils excluent la reproductivité, ainsi que la preuve que les transcriptions sont évolutives et adaptables à l'objet de recherche.

En outre, selon C. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 27),

> « […] les techniques de transcription varient, mais s'agissant du français ou de l'anglais, toutes recourent aux conventions orthographiques en usage, avec tout au plus quelques aménagements, le remplacement de la ponctuation par des symboles

> mieux adaptés à la représentation des pauses et de la prosodie, et éventuellement des indications sur certains éléments non verbaux. »

Elle note aussi que le degré de précision de la transcription dépend des objectifs de l'analyse. Par cette observation, nous constatons qu'il existe plusieurs façons de transcrire le discours oral et le choix que l'analyste doit effectuer sera en fonction de ses besoins d'analyse.

Cet avis est également partagé par D. C. O'Connel et S. Kowal (2000 : 266) lorsqu'ils proposent que :

> « […] henceforth researchers transcribe spoken discourse with only those notations which are to be used for analyses in keeping with the purposes of the research. The resulting transcripts will be less dense and hence easier to reproduce – and an appropriate level of parsimony will be preserved. »

C'est-à-dire l'analyste doit se limiter aux systèmes de notation les plus pertinents par rapport au but de la recherche. Pour ce faire, il ne doit pas alourdir le discours transcrit ; il doit le reproduire avec moins de difficultés. Ainsi, pour ce qui est de la transcription de notre corpus nous nous sommes inspiré des codes de transcription basés sur le système orthographique tel qu'il figure dans les travaux de certains auteurs comme C. Kerbrat-Orecchioni (1990), C. Blanche-Benveniste (2000), R. Vion (2000) et L. Gajo (2001).

Nous avons fait une transcription de type syntaxique. Les discours sont découpés en phrases ou énoncés démarqués au début par un mot dont la lettre initiale est en majuscule, et à la fin par un signe de ponctuation. En fonction de la nature de l'énoncé, le point d'interrogation termine les questions et le point d'exclamation se trouve à la fin des énoncés exprimant des surprises et des ordres ; mais le point (.) est le plus utilisé pour marquer la fin des énoncés. Ceci nous a paru logique dans la mesure où le discours oral est confronté au discours écrit dans nos analyses.

Le discours oral est un continuum sonore dont le découpage ne s'effectue pas sans difficultés. Ceci se voit surtout lorsque l'on doit faire des découpages phrastiques comme dans notre cas. Quels marqueurs ou régulateurs de discours servent de démarcations entre deux énoncés ? Est-ce que le découpage doit comporter des phrases simples ou complexes ? Ou mieux encore doit-il être un mélange des deux ? Nous avons été amenés à faire face à ces questions dans notre découpage syntaxique. Pour les résoudre, nous avons eu parfois recours à l'intuition.

Par rapport à notre corpus, nous avons choisi de transcrire le verbal car le niveau d'analyse qui nous intéresse, c'est l'analyse discursive et non suprasegmentale. Cela révèle un choix méthodologique qui porte sur l'analyse des éléments verbaux, comme c'est le cas dans les travaux de C. Kerbrat-Orecchioni (1990) et C. Blanche-Benveniste (2000) par exemple. Malgré cela, certaines remarques sur le verbal que nous avons jugées pertinentes à l'interprétation de nos analyses sont retenues dans la transcription.

6.1.4 Code de transcription

Dans le souci de rendre le corpus moins lourd et de simplifier sa lecture chez le lecteur, nous avons retenu neuf catégories de notation pour la transcription. Ce choix nous a permis aussi d'avoir un corpus représentatif adapté à nos objectifs d'analyse sans rentrer dans les détails de l'analyse phonétique. Le tableau suivant présente la convention de transcription retenue :

Tableau 19 : Code de trasnscription

Notation	Description
+++	Pause (le moment où le guide ne s'adresse plus aux touristes, un moment marqué par le silence, les discussions entre les participants, les bruits des voitures etc.)
+ paroles+	Chevauchement de paroles
Xxx	Segment incompréhensible/inaudible
(Mot ?)	Incertitude de la transcription (Mot transcrit suivi par un point d'interrogation et mis entre parenthèses)
(mot/mot ?),(ex. c'est lui/celui ?)	Hésitation de transcription de l'une ou l'autre forme (Mots transcrits et séparés par une barre oblique suivis d'un point d'interrogation et mis entre parenthèses)
[commentaire] (ex. [le guide pointe le lieu à l'aide de la main]).	Commentaire mis entre crochets
# (ex. #les les ; les #nationels)	Répétition des mots/erreurs (le signe # précède le mot répété ou l'erreur)
RIRE	Rire

Mot (ex. *légédé*)	Mots d'une autre langue (en italique)

D'après le tableau 19, l'une des conventions utilisées est la pause. On distingue généralement trois différentes pauses : pause brève, pause moyenne et pause longue. Pour nous, cette distinction n'a pas été utilisée : nous avons retenu un seul code noté par (+++) qui englobe les trois types de pause. Ce choix a été effectué à la lumière des intérêts de nos analyses. La détermination de la pause a été faite de manière intuitive. Dans le corpus, la pause représente le moment où le guide cesse de s'adresser aux touristes. Elle indique aussi les moments de déplacement au sein d'un site touristique ou les périodes « de repos », de silence chez le guide après une intervention sur un thème par exemple.

Les interactions verbales sont souvent marquées par les phénomènes de chevauchement. Ceux-ci sont notés par deux croix entre lesquelles se situent les segments de discours superposés (+…+). Ce phénomène se manifeste entre au moins deux interactants. Nous appliquons donc cette notation au discours du premier intervenant suivi par celui du deuxième intervenant.

Pour noter les segments de discours inaudibles ou incompréhensibles, nous avons utilisé « xxx » sans tenir compte de la longueur du fragment. Une partie des cas d'inaudibilité indiqués dans le corpus provient des situations d'interlocution simultanée. Quelques unes ont pour cause des bruits et des voix faibles marquant certaines interventions. La même notation sert à représenter les noms des guides figurant dans le corpus que nous avons dissimulés bien qu'ils soient clairement prononcés. Elle est enfin utilisée pour caractériser des fragments de discours ou des échanges qui ne sont pas pertinents au corpus, par exemple des échanges entre le guide accompagnateur et le chauffeur.

Les incertitudes des transcriptions sont notées par des parenthèses contenant la transcription de la parole et un point d'interrogation. Les passages dont la transcription n'est pas sûre sont mis aussi entre parenthèses avec une barre séparant les mots et suivis par un point d'interrogation.

Les commentaires portant sur le non verbal et le cadre situationnel sont mis entre crochets ([ ]). Ces remarques peuvent référer par exemple, aux gestes accompagnant les

éléments déictiques dans le discours du guide, à l'arrêt et au départ du car ainsi que lors des déplacements du guide et des touristes.

Comme nous le savons, le discours oral est caractérisé par des ratés, des reprises, des répétitions, des élisions, etc. Ces phénomènes peuvent être considérés par des lecteurs comme des « erreurs » commises par le transcripteur au cours de la transcription. Pour éviter une telle impression erronée chez le lecteur, nous avons étiqueté tous ces phénomènes par la marque #. Les majuscules sont utilisées pour marquer le rire (RIRE) et l'italique pour les mots des langues autres que le français.

Nous avons choisi de ne pas employer les vrais noms des guides, des chauffeurs etc. afin de garder leur anonymat. Des pseudonymes sont utilisés pour eux. Ainsi dans le tableau 20 ci-dessous, ABAH (AB) est le pseudonyme du guide sur site à l'usine de Kpémé alors que pour le guide accompagnateur, il est noté par le pseudonyme HUKPATI (HU). Les touristes sont représentés par « T » qu'il s'agisse d'un ou de plusieurs touristes, et sans prendre en compte le changement de prise de parole entre les touristes. Comme nous l'avons déjà vu, à part la fonction de chercheur-enregistreur, nous avons également joué le rôle de touriste : cette deuxième est aussi représentée par « T ». Les intervenants sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 20 : Intervenants dans le discours oral

Corpus oral	Forme abrégée	Intervenant
Corpus1 (Kara)	KP	KPATCHA, Guide accompagnateur
	KO	KOGNOWE, Guide sur site (chez les Tamberma)
	AM	AMAO, Guide sur site (le forgeron)
	LA	LAMA, Guide sur site (CODHANI).
	DO	DOGBE, Chauffeur togolais
	TI	TIKOR, Chercheur ghanéen.
	T	Touriste(s), Chercheur ghanéen et un étudiant togolais
Corpus2 (Kpémé)	HU	HUKPATI, Guide accompagnateur
	AB	ABAH, Guide sur site
	AK	AKPATCHA, Ouvrier de l'usine
	GA	GALE, Gardien à l'entré de l'usine de Kpémé
	PA	PAPA, Chauffeur togolais
	TI	TIKOR, Chercheur ghanéen
	T	Touriste(s)
Corpus3 (Kpalimé1)	GO	GOKOU, Guide accompagnateur
	DO	DORSU, Guide sur site (Château Vial)
	PA	PAPA, Chauffeur togolais
	SO	SODJI, Photographe togolais
	GE	GENDARME, un gendarme togolais accompagnateur au château

	T	Touriste(s)
Corpus4 (Kpalimé2)	DE	DE-SOUZA, Guide accompagnateur
	SA	SAMA, Guide sur site (Château Vial)
	MA	MALLY, Guide sur site (Château Vial)
	ME	MENSAH, Chauffeur togolais
	HO	HOUNGBO, Photographe togolais
	ZU	ZUNU, Professeur de dessins-peintures (Village artisanal, Kpalimé)
	TI	TIKOR, Chercheur ghanéen
	T	Touriste(s)
	A1	Premier artisan, centre artisanal (Kpalimé)
	A2	Deuxième artisan, centre artisanal (Kpalimé)
	A3	Troisième artisan, centre artisanal (Kpalimé)
	A4	Quatrième, centre artisanal (Kpalimé)
	A5	Cinquième artisan, centre artisanal (Kpalimé)
	A6	Sixième artisan, centre artisanal (Kpalimé)
	A7	Septième artisan, centre artisanal (Kpalimé)
	A8	Huitième artisan, centre artisanal (Kpalimé)

Soulignons que quand elle est même effectuée avec le plus grand soin, une transcription n'offre jamais qu'une « interprétation » et une « reconstruction » des paroles prononcées (M. Bilger et al., 1997, C. Blanche-Benveniste, 1999). Le corpus sur lequel on travaille est en fait un objet double. D'une part, il est constitué de l'enregistrement, une image appauvrie de l'interaction elle-même (surtout s'il n'est qu'audio) et d'autre part, il relève de la transcription, sur laquelle il est plus facile de travailler, mais qui n'est jamais qu'un artefact, un simple outil pour l'analyste, lequel ne doit jamais prendre la carte pour le territoire, ni oublier que son véritable objet est de nature orale (C. Kerbrat-Orecchioni, 2005). Malgré cette mise en garde des auteurs, les choix méthodologiques effectués en termes de la transcription correspondent aux besoins de ce travail et ont pu permettre d'atteindre nos objectifs.

6.1.5 Procédure et logiciel de transcription

Le corpus oral a été transcrit à l'aide d'un logiciel appelé *Dragon Naturally Speaking* (Version Preferred 10). Il s'agit d'un logiciel de reconnaissance vocale qui permet de transcrire les données orales en données écrites. Deux modes de fonctionnements principaux sont associés au logiciel. Le premier consiste à dicter le discours pour que le logiciel le transcrive sous une forme écrite dans le format Microsoft Word ou dans un autre programme au choix. Le deuxième exige un transfert du corpus oral dans le logiciel pour une transcription automatique du fichier. En ce qui nous concerne, nous avons utilisé le premier mode de

travail. L'usage du deuxième fonctionnement aurait été idéal grâce au gain de temps mais il n'est pas adapté pour transcrire des voix superposées et reconnaître des accents étrangers puisque les guides et les touristes n'ont pas l'accent parisien sur lequel repose le logiciel. Même pour nous, afin que le logiciel s'adapte à notre accent, nous avons dû faire des entraînements. Toutes les marques de ponctuation sont dictées.

Nos expériences nous ont révélé quelques difficultés associées au logiciel. En premier lieu, pour avoir une bonne reconnaissance vocale, il fallait dicter des phrases complètes et prononcer les mots clairement sans les avaler. Puisque nous devions retenir et découper le morceau de discours écouté en phrase ou en énoncé avant de le dicter, ce qui n'était pas évident avec nôtre accent étranger, parfois le logiciel reconnaissait mal les données acoustiques. En deuxième lieu, les mots inconnus qui ne se trouvent pas dans le répertoire lexique du logiciel, de même que les homophoniques et les accords grammaticaux dont l'orthographe est déterminée par le contexte d'emploi n'étaient parfois pas reconnus par le logiciel. Dans tous les cas, une intervention à la main était toujours sollicitée pour rectifier le problème.

En dépit des difficultés rencontrées dans l'usage de *Dragon Naturally Speaking*, nous l'avons trouvé très utile à notre transcription. Sur le plan de la saisie dactylographique, nous avons gagné du temps et, grâce à ce logiciel, nous avons pu travailler en assumant différentes postures : assise, couchée, etc.

6.1.6 Découpage et présentation du corpus oral

Pour la décomposition du corpus, nous nous sommes inspiré du modèle hiérarchique de C. Kerbrat-Orecchioni (1990) repris par R. Vion (2000). Le modèle propose cinq niveaux ou rangs de toute conversation ou « incursion » d'après l'école genevoise : l'interaction, la séquence, l'échange, l'intervention et l'acte de langage ; les trois premiers étant des unités dialogales et les deux autres considérés comme monologales. Chaque rang est composé du rang inférieur. Ainsi, l'interaction est constituée de la séquence et celle-ci est définie à son tour par l'échange. Vu la nature de notre corpus, s'étendant sur plusieurs cadres interactifs où les interactions ont lieu tantôt en voiture, tantôt à l'extérieur, tantôt dans un bâtiment, nous

avons choisi de diviser et numéroter le corpus en séquence. Ce deuxième niveau hiérarchique nous paraît le plus adapté pour faciliter les analyses et la lecture du corpus.

Chez C. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 218), la séquence (« transaction », « épisode », « phase », « section ») est définie comme « un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique. » Par cette définition, la séquence peut correspondre à deux types de réalités bien distinctes : des constituants fonctionnels et des constituants sémantiques ou thématiques. Selon R. Vion (2000), les constituants fonctionnels couvrent un découpage centré sur la séquence d'ouverture, la séquence de centre, la séquence de clôture et la séquence latérale. Pour les constituants thématiques, ils comprennent l'ensemble des échanges qui fonctionnent sur la même thématique.

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (1990), selon la nature du contenu de la séquence envisagée, c'est tantôt l'aspect sémantique, tantôt l'aspect pragmatique qui guidera de façon prédominante l'opération de découpage. Organiser des interactions en séquence est un exercice flou car comme le remarque C. Hudelot (1983 : 19), « les séquences s'apparentent davantage à des moments de dialogue qu'à des unités formellement délimitables. » C'est pour cela que « l'opération de découpage laisse une large place à l'intuition, et que ses résultats varient, pour un même corpus, d'un descripteur à l'autre » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1990 : 220). À cet égard, nous nous sommes servi, le cas échéant, de l'intuition pour ce qui concerne la structuration de notre corpus transcrit privilégiant d'une part le sémantique et d'autre part le pragmatique ou encore les deux à la fois. Pour faciliter le repérage, toutes les séquences ont été numérotées et minutées.

À côté de la démarcation séquentielle, nous avons également découpé et numéroté le corpus en interventions. Ceci afin de faciliter nos analyses. L'intervention (« move » chez A. Sinclair et R. M. Coulthard, 1975 et chez E. Goffman, 1973 ; « contribution » chez C. Hudelot, 1987), la plus grande unité monologale, peut être réactive ou initiative ou les deux à la fois selon le cas. Elle est réactive lorsqu'elle répond à une demande mais initiative quand elle demande une réponse ou réaction (C. Kerbrat-Orecchioni, 1990).

Les corpus transcrits sont présentés dans les annexes sous forme de tableaux. Le tableau contient quatre colonnes ayant pour rubriques *séquence et durée*, *intervenant*, *discours* et *remarques*. La première colonne qui comprend *séquence et durée*, présente les séquences d'interactions numérotées et minutées. Les deuxième et troisième colonnes portent

respectivement sur l'*intervenant* (locuteur) numéroté également et sur le *discours* (l'intervention). Dans la dernière colonne (*remarques*) se trouvent les informations non verbales et d'autres informations portant sur le déroulement de la visite ou du voyage.

À coté de cette tabulation du corpus, nous avons fourni en tête du tableau de corpus, des informations relatives au lieu, à la durée, à la date de la visite, au même titre que celles concernant les intervenants et le codage du discours. Pour illustrer cela, un exemple est présenté ci-dessous. Il s'agit des trois premières séquences du corpus de Kpémé :

Corpus de Kpémé : Visite de l'usine de phosphate à Kpémé (Région Maritime)

Date : 02/08/08

Durée de voyage/enregistrement : 2h8mins.

Intervenants :

1. HUKPATI (HU) : Guide accompagnateur
2. ABAH (AB) : Guide sur site
3. AKPATCHA (AK) : Ouvrier de l'usine
4. GALE (GA) : Gardien à l'entré de l'usine de Kpémé
5. PAPA (PA) : Chauffeur togolais
6. TIKOR (TI) : Chercheur ghanéen
7. Touristes (T) : 15 Libériens et 2 Nigérianes, enseignants de collège et de lycée

Codage du corpus :

1. KPE-VOAL : Enregistrement voyage aller de Lomé à Kpémé
2. KPE-VORE : Enregistrement voyage-retour de Kpémé à Lomé
3. KPE-SA : Enregistrement sur le site dans la salle multimédia ou d'accueil
4. KPE-IN : Enregistrements sur le site au niveau de l'installation
5. KPE-SI : Enregistrements sur d'autres lieux des locaux de la SNPT

Corpus :

Séquence et Durée	Interve-nant	Discours	Remarques
1. 00 : 00 : 00 : - 00 : 00 : 48	1HU :	Bonjour Mes Mesdames Messieurs les profs libériens et voilà. Euh normalement nous devons par nous devons faire le circuit phosphatif. C'est-à-dire passer par la carrière là où s'extraient les phosphates et faire un arc et aller après maintenant à l'usine de Kpémé. Mais les dernières pluies qui se sont abattues dans sur tout le territoire ont cassé #les les ponts. Et donc on ne peut pas faire le circuit. Mais nous allons directement à l'usine de Kpémé qui se situe à 30 km d'ici. Donc euh nous prions pour que le voyage se passe sans écueil écueil. Et que Dieu vous bénisse.	[Avant le départ : Tout le monde est monté dans la voiture au campus de l'Université de Lomé]
	2T :	Merci.	
2.	3T :	xxx et la prière xxx	

00 : 00 : 49 – 00 : 01 : 29	4HU :	+Oui vous voulez ?+	
	5T :	+xxx+ nous voulons faire la prière.	
	6HU :	Vous voulez prier hein ?	
	7T :	Oui xxx	
	8HU :	Voilà le Pasteur est qui ?	
	9T :	xxx il est devant.	
	10HU :	Bon ok.	
	11T :	Notre Seigneur Dieu, nous vous remercions ce matin. Il faut que vous soyez avec nous et conduisiez cette voiture au nom de Jésus-Christ Amen.	
	12T :	Xxx RIRE	[Le depart]
3. 00 : 01 : 30 – 00 : 01 : 53	13HU :	Cette université est là depuis 1975. Nous faisons dos alors à la Nationale No. 1 et nous allons directement au cœur #de de la ville. C'est à partir du cœur que nous nous allons embarquer directement euh nous pointons directement sur l'usine de Kpémé voilà.	
	14T :	Merci. +++	

6.2 Corpus écrit

6.2.1 Description du corpus écrit

À côté du corpus oral présenté ci-dessus, nous nous appuyons sur un corpus écrit de deux livres. Il s'agit de guides de voyage consacrés au Togo et au Ghana, le *Petit Futé Ghana* (2009) et le *Petit Futé Togo* (2008 - 2009), dont les auteurs sont D. Auzias et J.-P. Labourdette. Ces deux guides pratiques, parmi d'autres, se retrouvent chez les éditeurs Petit Futé. Nous avons effectué un choix méthodologique pour ce qui est du choix de ces deux guides de voyage. Tout d'abord, le Ghana et le Togo sont des pays limitrophes qui partagent beaucoup sur le plan sociopolitique et historico-culturel. Ensuite, le choix est inspiré de la disponibilité et de la « mise à jour » des guides de voyage en français portant sur les deux pays. Sur le marché, il n'existe que ces deux guides de voyage en français consacrés entièrement à ces pays et ce sont les plus récents.

Le *Petit Futé Ghana* et le *Petit Futé Togo* ont une même orientation. Les ouvrages sont repartis en deux grandes sections. Le premier volet présente les différentes régions et le deuxième porte sur l'organisation pratique des voyages comprenant une série d'informations nécessaires pour les préparer. Les informations émises par les scripteurs-guides dans les deux guides pratiques sont généralement regroupées par rubriques telles que *bienvenue, géographie, histoire et peuplement, organisation sociale et politique, fêtes et danses traditionnelles, marchés, immanquables, transport, pratique, orientation, hébergement, restaurants, Sortir, Points d'intérêt, Shopping et Sports et loisir.* Les deux guides proposent également des cartes et des images des habitants et des sites touristiques. Le corpus du *Petit Futé Togo* et celui du *Petit Futé Ghana* comprennent des passages extraits portant sur la présentation du pays, des villes, des villages et des sites touristiques comme par exemple les musées, les marchés et les monuments. Nous utilisons le type de corpus et le nom de guide de voyage comme critères pour coder le corpus écrit. À cet égard, *CE-PFG* désigne *corpus écrit Petit Futé Ghana* et *CE-PFT* renvoie aussi à *corpus écrit Petit Futé Togo*. Le tableau 21 résume le contenu des deux guides de voyages[44] :

Tableau 21 : Description du discours dans les deux guides de voyage (*Petit Futé Ghana*, 2009 et *Petit Futé Togo*, 2008 - 2009)

Grandes rubriques	**Description**
1. Bienvenue	Présente un résumé sur les qualités du pays .
2. Les plus du pays	Expose les qualités du pays : la diversité naturelle, l'hospitalité, la sécurité, etc.
3. Fiche technique	Présente des éléments comme le drapeau du pays, les chiffres (la superficie, l'économie, la population, etc.), le décalage horaire, etc.
4. Idées de séjour	Propose des séjours : séjours courts, séjours longs, séjours thématiques (les itinéraires, les lieux et les jours).
5. Découverte	Présente le pays en trente mots-clés sur des spécificités culturelles et des expressions courantes du pays.
6. Survol du pays	Présente les particularités générales du pays : la géographie, l'histoire, la politique, l'économie, la population, les langues, la culture, les jeux et les loisirs, les enfants du pays, les lexiques, etc.
7. Régions et caractéristiques générales a. Immanquables de la région	Présente de principaux attraits touristiques de la région.
b. Bref aperçu	Donne des informations générales mais courtes de la ville.

[44] Les neuf rubriques présentées dans le tableau correspondent largement à celles caractérisant les deux œuvres. Dans certains cas, nous avons modifié les rubriques en les regroupant et en les nommant différemment comme dans le cas des rubriques sept et huit par exemple.

c. Géographie	Renseigne sur les données géographiques de la ville : le relief, l'hydrographie, les zones naturelles, les mangroves, climat, etc.
d. Histoire et peuplement	Présente la composition de la population et leur histoire : les ethnies, les pratiques traditionnelles, etc.
e. Fêtes et danses traditionnelles	Présente les fêtes et les danses traditionnelles de la région.
f. Marchés	Renseigne sur les marchés de la région.
8. Villes principales et caractéristiques générales	
a. Bref aperçu	Concerne une présentation brève de la ville.
b. Histoire	Renseigne sur l'historique de la ville.
c. Population	Porte sur des données démographiques.
d. Transport	Présente les moyens de transports et les indications sur comment arriver et partir de la ville et sur les prix de transport.
e. Pratique	Donne des informations pratiques : les adresses utiles, etc.
f. Orientation	Donne des indications sur la situation de la ville et l'itinéraire pour y arriver et la quitter.
g. Hébergement	Indique des logements (hôtels, des auberges etc.) et les cordonnées et les prix.
h. Restaurants	Renseigne sur des restaurants : les coordonnées et les prix.
i. Sortir	Présente des lieux de divertissement le soir : les bars, les discothèques, les spectacles, les expositions, les cinémas, etc.
j. Points d'intérêt	Expose des attraits touristiques : les musées, les marchés, les monuments, etc.
k. Shopping	Indique des lieux pour faire des courses.
l. Sports et loisirs	Présente les lieux de loisir et les activités sportives : les plages, le golf, etc.
9. Organiser son voyage	Présent une série de conseil sur la préparation du voyage : l'argent, l'assurance, la sécurité, la santé, le moment de partir, la préparation du bagage, les formalités, le media, les bibliothèques en Frances pour trouver la littérature sur le pays, etc.

6.3 Choix des éléments discursifs et des segments analysés

Le choix des éléments discursifs analysés repose sur le critère de régularité. Généralement, les éléments fréquents dans les deux corpus sont ceux retenus pour l'analyse. Par rapport au choix des thèmes marquants le discours des guides et des scripteurs-guides par exemple, nous avons retenu ceux qui sont les plus récurrents et identiques aux deux corpus : l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture et la géographie. Dans certains rares cas, une variable marquant l'un ou l'autre corpus est analysée, auquel cas l'élément choisi a un équivalent abordé dans l'autre corpus. C'est ainsi que le temporel *pour le moment* est retenu pour le discours oral alors qu'il ne figure pas à l'écrit. Les expressions temporelles similaires comme *maintenant* et *actuellement* sont analysées à l'écrit même si celles-ci font également l'objet de discussions dans le corpus oral.

Au niveau du choix des segments ou des extraits du discours oral, nous avons utilisé des séquences et des interventions en fonction de l'objet d'analyse. C'est la raison pour laquelle les séquences de discours sont privilégiées dans l'analyse des thèmes discursifs et de la polyphonie. Par exemple dans le cas des thèmes, ils sont généralement co-construits par le guide et les touristes, d'où la nécessité de citer les séquences les contenant. Pour les déictiques, ce sont les interventions individuelles qui prévalent. Les extraits comprennent les séquences entières, des parties de séquences, des interventions complètes et des portions d'interventions. Les segments du discours écrit sont des énoncés à la fois à une phrase et à plusieurs phrases. Ce choix est aussi fait en tenant compte de l'observable faisant l'objet d'étude.

6.4 Méthode d'analyse des données

La méthode comparative souvent considérée dans les sciences sociales comme substitut de l'expérimentation dans les sciences naturelles a été utilisée dans les analyses. Les éléments discursifs du discours oral et ceux du discours écrit sont confrontés. Comparer, selon G. Sartori (1994 : 22), « c'est à la fois assimiler et différencier par rapport à un critère ». De la même manière, C. Vigour (2005 : 7) note que l'approche comparative consiste à « relever des différences et des points communs en fonction d'un critère ».

Plusieurs types de comparaison peuvent être faits. Cela peut s'inscrire dans le temps ou dans l'espace, être thématique ou international, concerner plusieurs pays ou plusieurs régions

(C. Vigour 2005). Quant à nous, la comparaison est conditionnée par les observables énonciatifs discursifs tels que les thèmes de discours, la polyphonie, les déictiques de personne et de non personne et les déictiques spatiaux-temporels. Le corpus oral et le corpus écrit se situent plus ou moins dans le même cadre temporel. Les données orales sont recueillies en été 2008 alors que les dates de publication pour les deux guides de voyages sont 2008 - 2009 (*Petit Futé Togo*) et 2009 (*Petit Futé Ghana*). Ce critère temporel nous semble important pour l'interprétation de certaines données.

Soulignons aussi que le discours oral et le discours écrit sont des formes différentes de la mise en jeu du langage humain. Pour C. Vigour (2005 : 161), « dans la comparaison entre systèmes très différents, il s'agit de faire abstraction des différences (pourtant importantes) pour mettre en évidence les points communs et les expliquer. » Ainsi, notre travail s'intéresse plus aux régularités discursives rapprochant les deux discours qu'à ce qui les différencie.

La démarche comparative nous est également utile dans l'émission et le test de nos hypothèses car comme le dit C. Vigour (2005 : 125), « la comparaison ne vise pas seulement à émettre des hypothèses […] elle permet également d'en tester la pertinence et le degré de robustesse. » La comparaison est un instrument de compréhension et d'explication ; elle fournit la clé de la compréhension, de l'explication et de l'interprétation (C. C. Ragin, 1987). C'est ainsi que l'approche comparative nous aide dans l'interprétation des analyses.

En confrontant l'oral et l'écrit, nous sommes amené le cas échéant, à effectuer une analyse qualitative et quantitative. La méthode qualitative nous est utile pour déterminer le fonctionnement des observables. L'analyse quantitative porte sur les fréquences des éléments discursifs. Cela permet d'établir les particularités discursives de chacun des discours et de ressortir les points de convergence et de divergence synthétisés dans les tableaux. Les tableaux synthétiques sont une forme de raisonnement « intéressante pour son caractère systématique et pour le parallélisme qu'elle introduit dans le traitement des cas » (C. Vigour, 2005 : 224). Les tableaux synoptiques permettent de structurer les analyses, les enrichissent et mettent en exergue les divergences et les ressemblances.

Par rapport au repérage des observables et de la détermination de leur fréquence, nous avons utilisé le logiciel *AntConc*. Il s'agit d'un concordancier destiné au traitement automatique des textes en version électronique. Il permet d'effectuer des concordances, des calculs de fréquences, des recherches de collocations et le calcul des mots clés. Dans le cas

des guides de voyages, nous les avons numérisés, l'éditeur n'ayant pas répondu à notre demande de mise à disposition du fichier texte.

6.5 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons discuté de la démarche méthodologique employée dans notre travail de recherche. Ce chapitre présente essentiellement les choix effectués dans la collecte des données et l'analyse de ces dernières. Le corpus oral est composé des discours enregistrés des guides touristiques au Togo ; les enregistrements ont été faits lors de quatre visites guidées différentes dans trois régions: la Région Maritime, la Région des Plateaux et la Région de la Kara. Les touristes ayant assisté à ces circuits touristiques sont des Africains et dans la quasi-totalité des cas des Anglophones. Le chercheur s'est impliqué dans la construction du discours recueilli mais sa participation ne constitue pas un handicap à la production naturelle de la parole. Nous avons transcrit les données à l'aide du logiciel *Dragon Naturally speaking* et d'une convention de transcription inspirée du système orthographique français.

Quant au corpus écrit, il comprend deux guides de voyages écrits par des Français et destinés aux Franco-Européens. Les régularités discursives repérées et analysées sont les thèmes, la polyphonie, les déictiques de personne et de non personne au même titre que les déictiques spatio-temporels. Nous avons utilisé le logiciel *AntConc* pour le repérage et la détermination fréquentielle des observables. Les analyses reposent sur une méthode comparative débouchant sur des approches qualitative et quantitatives. Malgré quelques difficultés relatives à la collecte des données et à leur mise en forme (la transcription des données orales et la numérisation du corpus écrit), la démarche adoptée ici nous a permis de bien mener notre étude et de vérifier nos hypothèses de départ.

Cette description méthodologique ne sera pas complète si elle n'est pas appliquée au corpus. C'est dans cette optique-là que nous allons nous intéresser, dans la partie suivante, à l'analyse et aux perspectives didactiques de notre travail. Cela porte principalement sur les variables discursives marquant les deux discours et les conséquences dans l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère dans le domaine du tourisme. L'analyse des données comporte cinq variables abordées dans un chapitre chacune. Ainsi, les

chapitres sept et huit portent respectivement sur *l'analyse des thèmes présents dans le discours des guides et des scripteurs-guides* et *la polyphonie dans le discours des guides et des scripteurs-guides*. Les trois derniers chapitres de l'analyse concernent les déictiques de personne et de non personne, les déictiques spatiaux et les déictiques temporels. Les perspectives didactiques sont abordées dans le chapitre douze.

PARTIE III :

ANALYSE DU CORPUS ET PERSPECTIVES DIDACTIQUES

Chapitre 7 : Analyse des thèmes présents dans le discours des guides et des scripteurs-guides

Le thème d'un discours est souvent analysé dans une perspective informationnelle[45] où la progression du thème revient à un seul locuteur. Le thème étant le support de l'information est opposé au rhème, « l'information qui est communiquée à propos du support constitué par le thème » (F. Neveu, 2004 : 289). Dans une telle approche phrastique, l'étude du thème repose entre autres sur les connecteurs, les anaphores et les répétitions. Or, du point de vue interactionnel, « la progression thématique est le résultat d'une collaboration entre les

[45] Développée notamment dans les années 1960 par les linguistes du Cercle de Prague.

participants » (V. Traverso, 2005 : 38). L'introduction d'un thème, son développement et sa clôture appellent le concours de tous les participants. Pour nous, le thème est un sujet sur lequel porte une séquence de discours. Il s'agit d'une série d'échanges entre les participants visant un seul sujet que nous désignons par « thème discursif ». L'étude de la progression thématique n'est pas l'objectif de cette analyse. Nous nous penchons sur une analyse dans un cadre discursif consistant d'abord à faire émerger les thèmes discutés par les locuteurs et leurs interlocuteurs. L'analyse cherche aussi à délimiter les extraits des corpus liés au même sujet ou thème identifié, et à montrer en quoi ces passages relèvent du thème discursif.

Dans son discours, le guide avance généralement plusieurs thèmes. De même, les guides de voyages présentent une variété de thèmes regroupés sous des rubriques différentes. Dans l'ensemble, neuf principaux thèmes ont été repérés dans les corpus. Ces thèmes discursifs comportent l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture, l'économie, la géographie, les agents de sécurité, l'éducation et la préparation de son séjour. Pour la présente recherche, seuls les thèmes récurrents et communs aux corpus oral et écrit sont retenus pour l'analyse, ce qui fait cinq thèmes. Ces thèmes sont l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture et la géographie. Pour l'analyse, nous nous focalisions sur les questions suivantes : Quels mots clés définissent les thèmes retenus ? En quoi les deux discours se conforment l'un à l'autre et en quoi ils sont complémentaires ? Comment les guides et les scripteurs-guides valorisent-ils ces thèmes et à quelles fins?

7.1 Organisation politique

L'adjectif *politique* renvoie à ce qui « se rapporte à l'action du Gouvernement » et le substantif *politique* désigne « le moyen d'action ou mode de décicision et d'exécution, assorti de la possibilité de recourir à la contrainte […], enfin la fonction » (M. Grawitz, 2004 : 317). Dans cette acception, l'organisation politique d'un pays englobe la structure du pouvoir et sa mise en œuvre par les institutions politiques. Elle concerne la façon dont l'État assure la cohésion sociale de la collectivité (M. Grawitz, 2004). L'organisation politique du Ghana et du Togo constitue l'un des thèmes caractérisant le discours des guides et des scripteurs-guides. Deux types de structures politiques se dégagent : le premier est ce que nous appelons

système politique démocratique et nous dénommons le deuxième *système politique traditionnel*, ce qui est connu sous le nom de *chefferie*. Nous commencerons l'analyse par le système politique démocratique.

7.1.1 Système politique démocratique

Le substantif dont l'adjectif est dérivé réfère à « un régime, une organisation sociale, une philosophie, un idéal. » (M. Grawitz, 2004 : 111). Un système politique démocratique désigne donc un régime constitutionnel dont la légitimé « repose sur le fait que le pouvoir législatif découle de l'autorité du peuple et se fonde sur son consentement » (M. Grawitz, 2004 : 111). Le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif ou par représentants interposés. Les citoyens expriment librement leurs choix de leaders par les urnes. Le système politique démocratique tel qu'il se manifeste dans les corpus est défini par les partis politiques, les élections présidentielles et législatives et la formation du gouvernement. Comme le montre l'extrait 1, le président de la République est élu. Dans cet extrait, les interventions du guide sont une réaction à une question posée par le touriste :

Extrait 1. Elections et formation de gouvernement (Voyage-retour, Kpémé, 02/08/2008)

84.	578T :	xxx.
	579HU :	Oui
	580T :	Xxx ?
	581HU :	Il y a le président de la République d'abord, le premier ministre et après les ministres, voilà. Le Premier ministre, c'est lui le chef du gouvernement. C'est lui qui euh qui va nommer les ministres, voilà. C'est ça. Le président lui, il est élu. Euh il nomme un Premier ministre.
	582T :	Il nomme le Premier ministre.
	583HU :	Voilà. Le président, il est élu par la population. Mais lui, il va nommer un Premier ministre qui fait son gouvernement, qui compose son gouvernement, voilà.
	584T :	Xxx
	585HU :	#Oui oui celui le
	586T :	Xxx

	587HU :	Celui qui est au pouvoir, il nomme le premier ministre dans l'opposition, dans le parti #qui a qui a gagné. Et c'est lui qui forme son gouvernement, voilà.
	588T :	Il y a des ministres. Il y a combien de ministres ?
	589HU :	Euh actuellement on a une vingtaine #de de ministres, une vingtaine. Demain je vous donnerai le chiffre exact, le nombre exact +++.

Source : Séquence 84, CO-KPE-VORE, 02/08/2008.

D'après la séquence 84, ce sont les citoyens qui élisent par suffrage universel le président de la République du Togo (581HU et 583HU). Le président à son tour nomme un premier ministre de son parti (583HU et 587HU). Le premier ministre a la responsabilité lui aussi de nommer une vingtaine de ministres pour composer le gouvernement (581HU et 589HU). L'extrait 2 donne aussi quelques détails sur le système politique démocratique. Il s'agit notamment de l'Assemblée nationale du Togo.

Extrait 2. Assemblée nationale togolaise (Voyage-retour, Kpémé, 02/08/2008)

81.	554T :	xxx Dans l'Assemblée nationale, est-ce qu'il y a des sénateurs et députés ?
	555HU :	Oui nous avons ici dans l'Assemblée nationale, nous avons des députés, des députés seulement. Il n'y a pas de sénateurs. L'actuel président de l'Assemblée nationale c'est Abass Bonfo.
	556T :	Hein?
	557HU :	Abass BONFO. Il est #du du parti au pouvoir, voilà. Actuellement il y a quatre partis qui sont représentés à l'Assemblée nationale. Il y a le RPT qui est le parti au pouvoir. Il y a l'UFC, euh #le le le parti d'opposition. Et puis euh il y a euh xxx et puis un autre parti euh le parti euh xxx. Il y a quatre partis qui sont représentés, #oui oui dans l'Assemblé nationale.
	558T :	Il y a combien de députés ?
	559HU :	Députés ? Députés ? Euh 86, 87 euh. Je ne sais pas le nombre exact, #oui oui. Mais c'est au tour de 86.

Source : Séquence 81, CO-KPE-VORE, 02/08/2008.

Selon le guide (555HU), il existe une Assemblé nationale constituée d'un président et de députés dont le guide ignore l'effectif exact (559HU). Cependant il n'y a pas de sénat dans le système politique démocratique du Togo. Les touristes apprennent (557HU) aussi que quatre partis politiques sont représentés dans l'Assemblée : le RPT[46] (le parti au pouvoir), l'UFR[47] et deux autres partis dont les noms sont parasités.

[46] Rassemblement du Peuple Togolais

[47] Union des Forces de Changement

Il existe une autre institution politique ou administrative de la structure démocratique ; c'est la préfecture. L'extrait 3 la présente :

Extrait 3. Préfecture (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

32.	300T :	Xxx
	301GO :	C'est une des villes du Togo.
	302T :	Oui ?
	303GO :	C'est une ville comme cette petite ville-là, ce qu'on va voir ici.
	304T :	Oui ?
	305GO :	Euh donc c'est une préfecture.
	306T :	Une prefecture
	307GO :	Oui. Donc c'est une ville où réside le préfet. […]

Source : Séquence 32, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Dans la séquence 32 du corpus CO-KPA1-VOAL, le guide (305GO) présente une préfecture aux touristes. Il s'agit d'une ville où habite le préfet (307GO). La préfecture est la subdivision d'une région dirigée par un préfet.

Le corpus écrit confirme les faits exposés par les guides touristiques. Dans l'extrait 4 tiré du *Petit Futé Togo* par exemple, le scripteur-guide discute du système politique démocratique au Togo.

Extrait 4. Système politique démocratique du Togo (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 33)

> « Le Togo est un régime semi-présidentiel. Le pourvoir exécutif est bicéphale. Le président de la République est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour un mandant de cinq ans, renouvelable. Le Premier ministre est le chef du gouvernement. Il dirige, coordonne et anime l'action gouvernementale. Il est nommé par le président de la République et est responsable devant l'Assemblée nationale qui peut le renverser par une motion de censure ou en lui refusant sa confiance lorsqu'il engage la responsabilité du gouvernement. Les ministres sont nommés par le président sur proposition du Premier ministre. Le Parlement, qui a l'initiative des lois avec le gouvernement, est monocaméral. **Les députés de l'Assemblée nationale** sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans. Le Sénat, créé par la révision de 2002 et non encore mis en place, est composé de deux tiers de personnalités élues par les représentants des collectivités territoriales et d'un tiers de personnalités désignées par le président de la République […]. **Les partis politiques** ont été autorisés au Togo par la loi du 12 avril 1992. Il y a actuellement environ quatre-vingt partis enregistrés au ministère de l'intérieur, mais beaucoup n'ont qu'une existence légale et peu sont véritablement opérationnels […]. Rassemblement du peuple Togolais (RPT), Président : Faure Gnassingbé, Secrétaire général ; Union des Forces du Changement (UFC), Président :

> Gilchrist Opympio ; Parti des Forces du Changement (PFC), formation liée à l'UFC, Président : Emmanuel Bob Akitani […] ; Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), Regroupement de plusieurs partis. Président : Edem Kodjo; Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), Président : Me Yaovi Agboyibor […]. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 33).

Selon l'extrait cité, le président et les députés sont élus par suffrage universel. Le président dispose d'un mandat de cinq ans renouvelable. Contrairement à l'énoncé du guide (Extrait 1, 581HU), c'est le président qui nomme les ministres « sur proposition du Premier ministre ». En tout état de cause, les deux locuteurs affirment que le Premier ministre est le chef du gouvernement. Le futur touriste apprend aussi que le Premier ministre est responsable devant l'Assemblée nationale et que le Sénat n'est pas encore opérationnel (nous reviendrons sur ce point dans les remarques générales plus loin). Le scripteur-guide énonce également qu'il y a plusieurs partis politiques mais la quasi-totalité de ces partis sont passifs.

L'extrait 4 représente non seulement une affirmation des informations fournies par les guides touristiques mais aussi un rajout des faits et une explication plus détaillée. Par exemple, le guide cite quatre partis politiques[48] sans indiquer leurs présidents (Extrait 2, 557HU). Mais dans sa présentation, le scripteur-guide précise plus ou moins l'effectif des partis politiques (« environ quatre-vingt »), évoque le nom de plus de quatre partis politiques, donne le nom des présidents et dans certains cas, les secrétaires généraux des partis.

Le système politique démocratique du Ghana est aussi abordé dans le discours du scripteur-guide. L'extrait 5 en est un exemple :

Extrait 5. Système politique démocratique du Ghana (*Petit Futé Ghana*, 2009, p.31)

> « Depuis l'élection de John Kufuor, le Ghana est l'un[49] des démocraties les plus performantes d'Afrique. Celle-ci fut véritablement instaurée en 1992 par Jerry Rawlings, après des années de régimes militaires. Le système politique ghanéen est simple. L'organisation du pouvoir législatif[50] est copiée sur le modèle américain et le pouvoir législatif reprend le système anglais. A l'assemblée, siègent 230 députés, tous élus après un seul tour de scrutin. Généralement, le chef de la république est le Chef du gouvernement […]. Le parti majoritaire, le National Patriotic Party (NPP), est celui de l'homme fort de ce début de XXI^{e} siècle, John Kufuor. Animé par des hommes d'affaires ashanti, c'est le regroupement politique du tout libéral, même si, depuis leur arrivée au pouvoir en 2000, ils tendent à s'occuper de plus en plus des laissés-pour-compte de la croissance économique. Le National Democratic Congress (NDC), du centre gauche fut créé par Jerry Rawlings lors du changement de régime en 1992. Il est aujourd'hui représenté par le professeur Adjeni.[51] Il s'agit du principal

[48] Deux (le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) et la Convergence Patriotique Panafricaine - CPP) ne sont pas saisis à cause du caractère incompréhensible du discours lors de l'enregistrement.

[49] *L'un* est une erreur dans le guide de voyage, à remplacer par *l'une*.

[50] *Législatif* est une erreur dans le guide de voyage, à remplacer par *exécutif*.

[51] *Adjeni* est une erreur dans le guide de voyage, à remplacer *Atta Mills*.

parti d'opposition. Quant au Conventional People Party (CPP), créé par Kwame Nkrumah, il n'est plus que l'ombre de lui-même. Son ancien leader, George Aggudey a longtemps peiné à redonner à la population, et surtout aux jeunes, l'envie de croire en un système communiste ou socialiste. Aujourd'hui, Ladi Nylander est à sa tête. Enfin, le People National Convention (PNC) créé par une faction du CPP, est un parti populaire dans le nord du pays, mais n'a pas vraiment de représentation à l'échelle nationale. » (CE-PFG, 2009, p. 31.).

D'après l'extrait 5, le Ghana connaît un succès remarquable en termes de démocratie en Afrique. Le pays dispose d'une Assemblé nationale de 230 députés. Le système politique démocratique ghanéen s'inspire partiellement de celui de l'Angleterre pour ce qui est du pouvoir législatif, et de celui des États-Unis au niveau du pouvoir exécutif. À la différence du Togo, le Ghana ne dispose pas de poste de Premier ministre. Par conséquent, le président de la République est aussi le Chef du gouvernement. Le scripteur-guide présente au futur touriste les quatre principaux partis politiques: Le National Democratic Congress fondé par Rawlings et dirigé par le Professeur John Evans Atta Mills, le New Patriotic Party de Kufuor, le Convention People's Party créé par Nkrumah et le People National Convention. Les qualités démocratiques du système politique ghanéen sont mises en exergue par le scripteur-guide à l'aide des mots comme *véritablement* et *performantes*. Sur le continent africain, le Ghana sert de modèle démocratique : le pays est « l'une des démocraties les plus performantes d'Afrique ». Nous observons que ce succès est légèrement déprécié par l'évocation du régime putschiste précédent (« des années de régimes militaires »). Mais le scripteur-guide opère une sorte de *balancement valorisant* qui annule ce passé négatif en rapprochant la démocratie ghanéenne aux grandes démocraties mondiales comme celles des États-Unis (le modèle américain ») et de l'Angleterre (« le système anglais »). Ainsi, malgré les régimes militaires que le Ghana a connus après l'indépendance, le pays a réussi à instaurer un régime démocratique qui marche.

7.1.2 Système politique traditionnel ou chefferie

Le système politique traditionnel est un autre système politique que nous retrouvons dans les corpus. M. Grawitz (2004 : 59) définit la chefferie de manière suivante :

> « Communauté soumise, dans un territoire déterminé, à l'autorité d'un de ses représentants. Sa désignation varie suivant la coutume, la composition et la structure des groupes (hérédité ou éléction). Le titulaire possède des privilèges économiques, cérémoniels ou sexuels particuliers et son pouvoir revêt un caractère sacré dû à ses ancestres ou à une idéologie. »

Il s'agit donc d'un système social fondé sur l'autorité et le statut supérieur d'un chef coutumier. Généralement, ce système utilise l'héritage comme mode d'accès au trône : « Pas de pouvoir politique sans siège ancestral. » (C.-H. Perrot, 1999 : 144). En d'autres termes, pour devenir chef traditionnel, il faut qu'on soit né dans une famille royale. Le chef sert de garant et de promoteur de la culture traditionnelle (C. Lentz, 2000). Dans les termes de L.-V. Thomas et R. Luneau (1986 : 60), « il détient un pouvoir politique (fonction hégémonique), protège son peuple, exerce la justice, maintien la paix ou déclare la guerre. »

En parlant du système politique traditionnel des Anlo (composés de 36 villes et villages), un sous groupe du peuple Ewé au Ghana, G. K. Nukunya (1969 : 9) écrit : « The traditional political système of the Anlo may be described as " centralized ", since it provides for a constituted executive authority, administrative machinery and judicial institutions. » C'est-à-dire que le système politique traditionnel est défini par trois organes : l'exécutif, l'administratif et le judiciaire. G. K. Nukunya (1969 : 9 - 13), distingue le roi, les chefs de canton, les chefs de ville et de village. D'une manière analogue, C. Lentz (2000 : 607) distingue les chefs de village, les chefs de canton et les chefs de rangs inférieurs (*village headmen*, *subdivisional* et *divisional chiefs*). L'autorité traditionnelle est ainsi hiérarchisée de la manière suivante : un chef supérieur et des chefs inférieurs. Le chef traditionnel est à la tête de l'organisation politique traditionnelle ; son territoire peut comporter un ou plusieurs villages ou villes comme dans le cas des Anlo. Le conseil des anciens assiste le chef traditionnel dans l'exercice de ses fonctions. Sa cour de justice traite les dossiers non réglés dans les cours inférieures. Les cas jugés portent essentiellement sur le vol, l'endettement, le divorce et la malhonnêteté. Des amendes sont généralement infligées aux coupables. La chefferie se pratique dans chaque ville ou village. Son fonctionnement repose sur le même principe : il y a un chef traditionnel, un conseil des sages et une cour de justice. À ce niveau, les dossiers jugés sont les conflits entres les habitants, le vol, le divorce et l'adultère (E. Terray, 1988).

Pendant la période précoloniale, la chefferie constituait le système politique pratiqué en Afrique mais dans certains cas, elle était instaurée par les colonisateurs en s'inspirant des structures précoloniales comme l'exemple des chefferies dans le nord-ouest du Ghana. À l'égard des chefferies dans le nord-ouest, C. Lentz (2000 : 594) note que « le système hiérarchique des chefs supérieurs, des chefs de division et des chefs de village n'a été introduit qu'au tout début de ce siècle par les Britanniques. » Cependant, la chefferie a subi

des transformations lors de la colonisation : les rôles politiques joués par les chefs traditionnels variaient selon les colonisateurs. Le pouvoir des chefs est plus limité dans les colonies françaises que dans les territoires sous occupation britannique :

> « Les chefs traditionnels et leur autorité survécurent au régime colonial, avec des rôles différents dans les États francophones et dans les États anglophones. L'autorité des chefs traditionnels trouva plus facilement à se prolonger sur le plan politique dans les États anglophones que dans les États francophones. » (A. A. Mazrui, 1998 : 292).

À propos du Ghana, C. Lentz (2000 : 610) remarque que « la politique coloniale britannique n'a fait que donner une structure homogène aux chefferies " précoloniales " et " coloniales " et les a largement intégrées, de la même façon, dans un réseau étatique de plus haut niveau. »

Aujourd'hui, cette structure politique de gouvernance locale côtoie le système politique démocratique. En ce qui concerne la position de l'autorité traditionnelle vis-à-vis du système politique démocratique, C. Lentz (2000 : 594) observe ceci :

> « De façon générale, la chefferie dans le Ghana contemporain est restée une importante instance de médiation entre les communautés locales et les instances politiques de plus haut niveau […]. Parallèlement aux organes de la démocratie représentative - et, partiellement, en compétition non officielle avec eux -, les chefs du pays entier constituent encore aujourd'hui un relais important pour représenter les intérêts locaux et régionaux dans l'arène politique nationale et pour assurer, inversement, le flux d'informations depuis les organes du gouvernement jusqu'au niveau des villages. »

La citation montre que de nos jours, la chefferie est une institution importante dans le pays. Elle constitue une autorité locale dont dépend la structure politique démocratique.

L'extrait 6 décrit la place occupée par le chef du village dans la hiérarchie administrative du pays.

Extrait 6. Rôle de la chefferie dans l'organisation politique (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

25.	227GO :	Bien la question c'était laquelle ?
	231GO :	Voilà. Les différentes frontières, les différents découpages sont gérés par #ce ce ministère. Lorsque euh un paysan de ce village a son champ jusque là-bas, et il fait frontière avec le champ d'un paysan du Ghana et qu'il y a problème, on appelle le préfet ou le commandant. Et il vient. #Il il règle le problème, voilà. Mais avant d'arriver au préfet, on voit le chef du village. Le chef du village, il relève du ministère de l'administration territoriale ou de la sécurité. Bon c'est lui qui est censé connaître la frontière de sa population, là où s'arrête le champ de ses administrés, voilà. S'il ne fait pas bien le travail là, **on le rappelle ou on**

		lui enlève la couronne, voilà. Bon maintenant lorsque dans le règlement du conflit, il y a #des des échanges de cailloux, de couteaux, de coupecoupes, de ceci, alors #le le le préfet ou #le le ou le ou le chef traditionnel fait appel aux services de sécurité. Et le ministère de la défense nationale envoie voilà la gendarmerie, les militaires par exemple #pour pour (veiller ?).

Source : Séquence 25, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Dans l'extrait 6, le guide répond à une question posée par le touriste. Selon le passage oral, les fonctions du chef du village relèvent du ministère de l'intérieur ou de l'administration territoriale. Le chef traditionnel travaille en collaboration avec le préfet. En tant que « gouverneur » local, le chef maîtrise les contours de son territoire. En cas de conflits frontaliers par exemple, il sollicite le service du préfet et des forces de l'ordre. La survie de sa couronne est conditionnée par un travail satisfaisant. La distribution du pouvoir au niveau local et ministériel est observée ici. L'autorité du chef coutumier s'arrête là où celle du préfet commence.

De la même manière, la place occupée par le chef traditionnel au Ghana est discutée dans l'extrait 7.

Extrait 7. Chefferie au Ghana (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 31)

> « Sur le plan local, les chefs traditionnels **jouent encore un rôle politique important et gèrent les terrains publics**. C'est par exemple avec le chef traditionnel des Ga d'Accra qu'il faut discuter pour obtenir une propriété vierge dans sa région. » (CE-PFG, 2009, p. 31).

La citation souligne que les chefs traditionnels occupent une position politique considérable. La gestion des terrains publics rentre dans les fonctions du chef traditionnel. Autrement dit, si quelqu'un cherche une parcelle de terre à acheter, la personne s'adresse au chef traditionnel. Ainsi, après l'achat d'un terrain, l'acheteur devient le nouveau propriétaire. Ce dernier détient de plein droit de la revente d'une parcelle de terre sans consulter ou impliquer le chef traditionnel.

Il arrive aussi que le territoire du chef traditionnel soit étendu sur d'autres juridictions nationales. C'est le cas de figure que l'extrait 8 peint :

Extrait 8. Pouvoir international du chef traditionnel (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 171)

> « Sur la route qui mène vers Tchamba, au niveau du village de Kparatao (environ 7,5 km de Sokodé), se trouvent une chefferie traditionnelle tem et les tombes d'anciens guerriers. Il faut demander audience auprès du chef de Kparatao pour pouvoir visiter les lieux […]. **Le chef règne encore à l'heure actuelle sur les Tem, qui se répartissent sur le Bénin, le Togo et le Ghana**. **Il règle de nombreux conflits sociaux et rend la justice** […].» (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 171).

Le passage du Petit Futé porte sur la chefferie traditionnelle des Tem[52] située au village Kparatao dans la Région Centrale du Togo. Le chef intervient pour résoudre des conflits entre ses « gouvernés ». Cependant, le pouvoir politique traditionnel du chef des Tem s'étend sur trois pays : le Togo, le Ghana et le Bénin. Les Tem habitant au Ghana et au Bénin pourraient se rendre au Togo pour rendre hommage à leur chef pendant les fêtes traditionnelles ou d'autres cérémonies que préside le chef. Dans ce cas, le chef traditionnel se montre plus puissant que le président de la Réplique. Le pouvoir du président se limite aux quatre coins de son pays alors que celui du chef dépasse ces frontières.

Contrairement au système politique démocratique de sélection du président ou des députés, le poste de chef traditionnel est généralement hérité bien qu'il y ait d'autres voies d'accès au trône. Dans l'extrait 9, le guide retrace les trois procédures pour la sélection du chef traditionnel.

Extrait 9. Trois procédures de sélection du chef traditionnel (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

70.	651T :	Quels sont les critères pour la sélection d'un chef ?
	652GO :	Euh en principe le chef du village #doit être doit être la personne qui a qui est héritier #du droit du droit coutumier xxx et qui est digne de pouvoir euh remplacer son père ou sa mère si sa mère a été le chef du village **reconnu** par la communauté. Si elle est une fille illégitime **on ne lui donne pas le trône**. C'est-à-dire une fille dont on doute le père, la mère ou bon voilà. **On ne lui donne pas le trône**. S'il est un garçon illégitime, un garçon dont on doute du père. On ne sait pas xxx tout un problème qui l'entoure, bon #**on ne on ne lui donne pas le trône**. Mais s'il est un fils ou une fille héritier, alors il peut s'il veut prétendre. Bon donc #le le conseil de la famille xxx de chefferie xxx à la famille cette fille ou ce garçon. On propose aux sages. **Les sages** examinent. S'il est de bonne moralité, s'il n'est pas un voleur où quelqu'un qui prend les femmes d'autrui ou bien une femme qu'on retrouve dans la chambre de tous les hommes du village #du du village. Bon si y a pas ça ou si elle n'est pas une grosse sorcière connue du village ou bien un monsieur un gros sorcier. Bon alors #les les sages analysent tous les aspects-là. C'est important parce que personne ne peut élire un chef qui est un gros sorcier. **Jamais ça**, voilà. Ou une femme qui est particulièrement immorale qu'on attrape dans tous les chambres ou qui se qui se# querelle avec toutes les femmes #du mar dans le marché. On ne peut pas la l'élire chef du village. Il faut qu'il y ait un minimum de moralité. Alors donc **le conseil de la famille nucléaire** propose et la réunion des sages apprécie ça et entérine, donne son avis. Et après maintenant, #on on convoque tout le village est on leur dit « bon voilà voici telle fille ou tel garçon ou telle dame ou tel monsieur issu de la famille du trône qui va hériter et que nous proposons ». Donc si le la communauté **entérine**, on amène le nom au représentant du pouvoir qui est le préfet par exemple ici. Et le préfet voit ça. Bon il est obligé de donner son accord. Et on envoie ça au ministre de l'intérieur de l'administration du territoire. Et alors

[52]Il s'agit d'un groupe ethnique.

		on prépare un arrêté. Si c'est un chef canton, on prépare un décret. Et on le nomme. Bien ça c'est une procédure. Une autre procédure c'est que lorsque c'est partagé. Peut-être dans le même village, il y a eu euh une maison où on avait un chef avant après le temps des Allemands, le temps des Anglais une autre maison encore dans le quartier où il y a aussi un chef peut-être trois quatre maisons où il y a eu des chefs. Et finalement maintenant les chefs de toutes ces maisons qui quittent le pouvoir « mais nous aussi nous xxx ». Alors finalement lorsqu'on en arrive là, on fait ce qu'on appelle la « consultation populaire ». Donc telle maison aussi présente un candidat, l'autre aussi. Et on convoque tout le village. Et chaque maison présente son candidat. Et on fait la consultation populaire. Et si tout le village est d'accord sur telle personne, c'est ce nom qui vient à la préfecture. La troisième et la quatrième voie c'est que #les les les politiciens ont commencé par euh mettre les pieds dans les affaires de chefferie des fois. Donc depuis le siège du gouvernement, on peut il arrive des fois qu'on nomme quelqu'un comme ça dans le village contre la volonté de la population. On le nomme parce que #il il il est sensible à tel parti politique. Il est xxx tel parti politique. Et on trouve que si on le nomme chef de ce village, il va faciliter les affaires d'élections dans ce village. #On le on le nomme comme ça. Et souvent ce troisième cas ça crée des tensions dans le village. On le nomme mais les gens ne sont pas souvent d'accord. Et soit il est obligé de diriger avec force ou bien d'être ce qu'on appelle en éwé ici « un chef *légédé* ». C'est-à-dire quelqu'un qui est là juste pour raconter les choses aux dirigeants. « Xxx il y a dans cette maison il y a une dame là qui n'est pas avec vous. Il y a ce monsieur qui n'est pas d'accord avec votre parti ». Il xxx des choses comme ça. #Bon bon voilà voilà plus ou moins les trois formules généralement. Bon des fois aussi quand le cas est délicat, il y a #le le conseil des chefs traditionnels de la région qui se réunit
	653T :	qui intervient
	654GO :	qui intervient.
	655T :	Xxx
	656GO :	#Oui oui. C'est ça. Il y a #le le bureau des chefs traditionnels de la région ou bien sur le plan national qui se réunit. Et des fois ils trouvent que c'est bon ou ce n'est pas bon. Donc c'est xxx. Voilà un peu xxx+++

Source : Séquence 70, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

D'après la séquence 70 du corpus CO-KPA1-VOAL, la couronne revient aux enfants du chef traditionnel à sa mort : le chef peut être soit un homme soit une femme. Le conseil de la famille royale propose une personne moralement droite aux sages du village en vue d'examen. Si après avoir effectué des enquêtes sur le candidat les sages sont satisfaits, ils le présentent au village. Si les qualités morales du prétendant au trône sont douteuses, il est disqualifié : le guide insiste sur ce point en répétant trois fois l'énoncé *on ne lui donne pas le trône* et avec l'expression de l'impossibilité *jamais ça*. Le candidat est ainsi « élu », s'il est confirmé par les habitants. Après, les autorités nomment la personne élue en officialisant son statut soit par un arrêt soit par un décret. Pourtant, quand il y a plusieurs familles royales dans le village, la « consultation populaire » est utilisée pour élire le nouveau chef traditionnel. La

troisième procédure de sélection concerne une nomination faite depuis la présidence. Une telle personne impose sa loi ou celle de son « maître » à la communauté. Au lieu de servir l'intérêt de son peuple, « l'imposteur » va suivre des ordres de la présidence. Le touriste apprend aussi que les conseils des chefs traditionnels régional et national interviennent, le cas échéant, pour résoudre des problèmes liés à la chefferie. Dans le but de ressortir le sous-thème de chefferie, les locuteurs utilisent plusieurs termes. Le champ lexical définissant la chefferie comprend entre autres *chef du village*, *chef canton*, *candidat*, *bureau des chefs traditionnels de la région*, *réunion des sages*, *chefferie*, *chef traditionnel*, *pouvoir*, *rôle politique*, *héritier*, *droit coutumier*, *reconnu*, *décret*, *arrêt* et *conseil de la famille nucléaire*.

7.1.3 Remarques générales sur l'organisation politique

Il ressort que le système politique démocratique du Togo est marqué par la démocratie multipartite. Au niveau national, il y a le président de la République, le Premier ministre qui est le chef du gouvernement, l'Assemblée nationale composée des députés. Sur le plan régional, la gouvernance est placée dans les mains des préfets. À notre sens, ces données indiquent que le système politique du Togo (comme toutes les anciennes colonies de la France en Afrique de l'Ouest) est calqué sur celui de la France. Il est à retenir que nos enregistrements ont été faits juillet-août 2008 alors que le Sénat a été créé en 2002. Si cinq ans (2002 - 2008) après la révision constitutionnelle promulguant le Sénat, son fonctionnement n'a pas encore vu le jour, nous pourrions en conclure, sur ce point-là, que le système démocratique au Togo laisse beaucoup à désirer. Car, pour nous, voter une loi sans la mettre en application c'est maintenir le statu quo. Comme le Togo, le Ghana connaît un système démocratique qui repose sur celui de son ancien colonisateur, l'Angleterre et celui des États-Unis. La fonction du Chef du gouvernement est confiée au président de la République selon le système ghanéen alors qu'au Togo, ce rôle est rempli par le Premier ministre.

Dans une optique comparative des trois procédures de l'élection d'un chef traditionnel, les deux premières sont plus ou moins démocratiques alors que la troisième relève de la dictature. L'ascension au trône par héritage et la sélection par « consultation populaire » permettent, dans une certaine mesure, à la population d'exprimer leur choix, une chose que la sélection par « imposition » ne reconnaît pas. L'emploi d'un champ lexical comprenant entre

autres *candidat*, *consultation populaire* et *prétendre* atteste le caractère démocratique de ces deux méthodes de sélection. Dans toute démocratie par exemple, il y a un système mis en place pour élire les dirigeants. Les processus d'élection ou de sélection commencent par le dépôt de candidatures, un phénomène incarné par le verbe *prétendre* et le substantif *candidat* dans les deux premiers modes de sélection : à la différence de la chefferie où le droit de succession est réservé aux membres de la famille royale, chaque citoyen a la possibilité de candidater. Au niveau des partis politiques, les dossiers déposés sont étudiés et les candidats interviewés par un comité désigné par le parti : l'objectif de cette étape est de trouver les gens les plus aptes en matière de compétences et de qualités requises pour diriger le parti. Par rapport à la chefferie, cet examen est effectué par *le conseil de la famille nucléaire* et *les sages*. Le dernier stade qui est l'élection (l'élection par les urnes dans le système politique démocratique), se traduit par la *consultation populaire* ou l'accord de la population dans le système traditionnel. La légitimité du pouvoir traditionnel telle qu'elle est exprimée par *reconnu, entérine, décret* et *arrêt* implique activement la population et les institutions du système politique démocratique comme la préfecture et le ministère de l'intérieur. Ce n'est pas une seule personne qui décide comme c'est le cas dans la troisième méthode de succession (l'imposition). Ayant des traits démocratiques inhérents, le système politique traditionnel veut que le chef soit responsable devant le peuple comme le Premier ministre l'est devant l'Assemblée nationale (Extrait 4). C'est ainsi que lorsque que la confiance est abusée « on le (le chef) rappelle ou on lui enlève la couronne. » (231GO, Extrait 6).

Un point soulevé dans le discours du guide a trait à la succession au trône dans le système politique traditionnel : il se peut que la succession crée des conflits entre les prétendants. Dans le Nord-Ouest du Ghana par exemple, il y a eu des conflits de succession en 1984 précédant l'investiture du septième chef de canton de Nandom (C. Lentz, 2000). Le problème se trouve dans la question « Qui doit gouverner ? ». À cette question, A. Macé (2004 : 849) fournit la réponse suivante eu égard au contexte togolais (qui s'applique aussi au Ghana) :

> « Est chef celui qui descend en ligne patrilinéaire du fondateur, pour peu qu'il soit déclaré apte (physiquement et intellectuellement) et après accord de l'esprit tutélaire *(tro)* de son lignage. La réalité est sensiblement différente depuis la colonisation. […] les exigences du colonisateur ont parfois bouleversé cette règle au point de pousser des ayant-droit à fuir (Pauvert 1960). Dès lors, certains titulaires de la charge ne se comptent plus parmi les descendants en ligne directe des fondateurs […]. »

Les gens qui ne sont pas issus de la famille royale posent aussi leur candidature car la généalogie de la famille royale n'est pas toujours documentée. Cela rend difficile la détermination de l'appartenance royale d'un individu. Certaines personnes accèdent au trône avec le soutien des hommes politiques contrairement à la volonté du peuple ; ces hommes politiques restent à l'arrière-plan pour tirer les ficelles. Il s'agit une pratique qui sème la division dans la communauté. Ces hommes politiques se servent de l'autorité du chef traditionnel pour avoir des avantages électoraux. Comme c'est le cas au Ghana par exemple, plusieurs collectivités territoriales sont sans chef traditionnel depuis le décès du dernier chef. Chaque fois qu'une partie tente d'instaurer un chef, les autres parties résistent. Cela peut provoquer des situations de conflit résultant aux décès et aux dégâts matériels.

Selon les analyses, le chef traditionnel a pour fonctions principales la résolution des conflits et la gestion des terres au sein de sa juridiction : il *règne*, *règle de nombreux conflits sociaux*, *rend la justice*, *joue encore un rôle politique important* et *gère les terrains publics*. En vertu de la couronne, il est aussi chargé de l'organisation des fêtes traditionnelles et d'autres cérémonies, de la protection de son territoire des agressions extérieures et du maintien de l'ordre public (A. Macé, 2004). La chefferie est dotée de ses propres structures et mécanismes d'arbitrage mais les jugements rendus est la seule responsabilité du chef :

> « En effet, le chef gouverne avec l'aide d'un conseil de notables, mais il est explicitement prévu de pouvoir le soumettre, lui et personne d'autre, à la critique. Il est l'unique responsable des décisions prises puisque, les prenant en effet seul, il s'expose directement au jugement populaire » (A. Macé, 2004 : 848).

Cependant, la résolution des conflits n'est pas placée dans les soins du chef traditionnel seulement. Les citoyens ont souvent recours à un système juridique plus structuré et formel. Il s'agit des tribunaux et d'autres instances juridiques stipulées dans la constitution et mises en place à cette fin. Ces institutions travaillent en partenariat avec la police. Le chef traditionnel s'implique dans la résolution des conflits relatifs, entre autres, au mariage, à la terre et à la chefferie d'un autre village. Il intervient aussi dans des délits civils et pénaux et des crimes comme le vol et le viol. Ces infractions sont aussi déterminées dans les tribunaux mais des dossiers plus compliqués concernant le vol armé, le commerce des drogues illicites, les délits de la route, le meurtre et les dossiers relatifs au litige et à la constitutionalité par exemple sont jugés dans le système judiciaire formel. Il arrive souvent qu'un dossier (portant sur un problème marital par exemple) soit retiré du tribunal par les parties concernées pour une

résolution amicale soit par le chef traditionnel soit par les familles des concernés. Dans ce cas, le choix du type d'arbitration repose sur l'individu.

Nous notons une correspondance et une complémentarité entre le discours oral des guides touristiques et celui des scripteurs-guides. Les informations fournies par les premiers aux touristes sur le système politique démocratique sont collaborées et élargies dans le discours des scripteurs-guides. Dans une autre perspective, ce seraient les faits évoqués par les scripteurs-guides qui sont repris ou entérinés par les guides. Cela nous paraît intéressant puisque d'après nos renseignements pris auprès des guides, ces derniers ne connaissaient pas le Petit Futé Togo et donc ne s'en sont pas inspirés. Le discours oral des guides touristiques semble plus d'actualité que celui des scripteurs-guides bien que l'année des enregistrements (2008) et les années d'édition (2008 - 2009) des deux guides de voyages soient presque les mêmes[53]. Le discours tenu par le guide accompagnateur (1HU, voir l'annexe 1) sur la pluie qui a cassé les ponts du pays en est un exemple : ce sujet d'actualité présenté dans le corpus oral fait défaut dans le corpus écrit. L'échange (séquence 79, CO-KPE-VOAL) entre le chercheur et le guide sur les prochaines élections au Ghana confirme aussi ce fait. Dans le discours écrit (sous la sous-rubrique *Le visage de demain*, CE-PFG, 2009, p. 31) portant sur les futures élections au Ghana, les candidats ne sont pas mentionnés. Ceci parce qu'au moment où le guide de voyage est publié (2009), si le grand parti d'opposition (National Democratic Congress - NDC) a déjà élu son candidat (le Professeur Atta Mills) aux élections, le parti au pouvoir (New Patriotic Party) ne l'a pas encore fait. Cela explique pourquoi le discours oral contient les noms des deux principaux candidats (Akuffo-Addo pour le parti le NPP et Atta Mills pour le NDC) puisque les deux noms sont disponibles quand le chercheur et le guide discutent du sujet.

Il est évident que les systèmes démocratique et traditionnel cohabitent dans l'organisation politique des deux pays. La chefferie est reconnue par la constitution. Au Ghana, les différentes constitutions favorisent son existence et fonctionnement. *The Chieftancy Act* de 1971[54], par exemple, spécifie les fonctions des conseils des chefs. La constitution de 1992[55] de la République du Ghana reconnaît et supporte elle aussi l'institution

[53] Une publication actualisée pour 2008 - 2009 date en effet de 2008.

[54] La loi sur la chefferie votée par l'Assemblée nationale en 1971.

[55] La toute dernière constitution de la République du Ghana.

bien qu'elle interdise aux chefs de s'engager dans la politique partisane. Il existe même un ministère chargé uniquement des affaires de chefferie. Le chef traditionnel se soumet donc à l'autorité du président de la République. En revanche, l'autorité du président est confinée au territoire national et celle du chef traditionnel peut s'étendre pour couvrir d'autres pays. De nos jours, les gouvernements utilisent les chefs comme instrument de leur politique : « Tous les gouvernements essayent de se servir des chefs pour mettre en œuvre et propager leurs programmes » (C. Lentz, 2000 : 600). Pour nous, l'organisation politique parcourant le discours des guides et des scripteurs-guides offre l'opportunité aux futurs touristes et aux touristes de mieux apprécier les particularités des deux pays vis-à-vis de leurs systèmes proches de gouvernance.

7.2 Personnalités importantes

Le thème des *personnalités importantes* concerne les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont fait des contributions éminentes à leur pays sur le plan national et local. Il s'agit de personnes reconnues dont les noms sont associés à des domaines spécifiques. Ces domaines concernent le système politique, des projets de développement précis et la carrière distinguée (en diplomatie, économie, culture, football, etc.). Les personnalités importantes figurant dans le discours des guides sont tous des hommes, un constat sur lequel nous reviendrons plus tard. Pour ce qui est du corps oral, nous identifions le feu président Eyadema Gnassingbé, l'ancien Premier ministre Edem Kodjo, l'ancien président de la Fédération Togolaise du Football, Tata Avlessi, l'ancien député Gowoo Abitchassa et l'économiste Calif. Les deux guides de voyagent consacrent toute une rubrique, *enfants du pays*, aux personnalités importantes. Pour le *Petit Futé Ghana*, il s'agit de l'ancien Secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan, du footballeur international Michael Essien et des quatre anciens présidents démocratiques Kwame Nkrumah[56], Hilla Liman, Jerry John Rawlings et John Agyekum Kufuor. Les personnes figurant chez le *Petit Futé Togo* sont le dramaturge Kangni Alem, l'artiste Kossi Assou, le musicien King Mensah et le footballeur

[56] Son nom n'apparaît pas sous la rubrique *enfants du pays*, mais il est abordé dans une page précédente, page 27.

international Sheyi Adebayor. Etant donné que les personnes concernées sont nombreuses, seules quelques-unes feront l'objet d'analyses ici.

7.2.1 Personnalités politiques

La personnalité dont le nom parcourt le discours de tous les guides touristiques est l'ancien président togolais, Eyadema Gnassingbé. Dans l'extrait qui suit, les touristes sont renseignés sur le phénomène du coup d'État au Togo, la durée (trente-six ans) de la présidence d'Eyadema Gnassingbé et l'actuel président togolais.

Extrait 10. L'ancien président Gnassingbé Eyadema au pouvoir (Voyage-retour, Kpémé, 02/08/2008)

78.	509T :	xxx.
	520HU :	OLYMPIO. C'est lui qui était au pouvoir avant #le le coup d'état. Donc c'est Eyadema qui a fait ce coup d'état. Lui il est resté au pouvoir 36 ans. Et à sa mort, maintenant c'est son fils qui est le président de la République, voilà.

Source : Séquence78, CO- KPE-VORE, 02/08/2008.

Le guide (520HU) de la séquence 78 apprend aux touristes qu'Eyadema accède au pouvoir par force et il règne pendant trente-six ans. A sa mort, son fils lui succède. Vu la longue période au cours de laquelle Eyadema est resté au pouvoir, la population finit par l'immortaliser dans son esprit. C'est la raison pour laquelle dans la séquence 48 du corpus CO-KA-VORE, le chauffeur (319DO) et le guide accompagnateur (320KP) réfèrent à sa maison comme s'il était vivant et toujours président : au lieu de *l'ancien*, ils utilisent plutôt *le* pour qualifier *président*, une construction désignant un président en exercice.

Extrait 11. Immortalité de l'ancien président Gnassingbé Eyadema (Voyage-retour, Kara, 15/07/2008)

48.	319DO :	Cette rue-là elle descend **chez le Président**.
	320KP :	Elle descend **chez le Président** ça.
	321T :	D'accord.
	322KP :	#Oui oui.

Source : Séquence 48, CO-KA-VORE, 15/07/2008.

Ce même phénomène se produit chez le guide accompagnateur lorsque, lors du voyage sur Kpémé, il annonce aux touristes la prochaine visite sur le Château Vial, qui était la résidence du feu président : « 48HU : Vous verrez #la la résidence du président de la République là #oui oui voilà » (Séquence 8, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Le *coup d'État*, la prise de pouvoir de façon violente et illégale, représente une évocation dépréciative au sujet d'Eyadema. Cette image négative est renforcée par son règne de trente-six ans et par la succession de son fils « au trône ». Cela lui donne une image moins valorisante en termes de qualités démocratiques. Ce constat nous conduit à la conclusion que le caractère important de la personnalité d'Eyadema en tant qu'homme politique ne résiderait pas dans ses qualités démocratiques mais se définirait plutôt par sa pérennité (et celle de sa famille) au pouvoir. Aujourd'hui, l'ancien président est présent dans tous les aspects de la vie togolaise. L'aéroport international et les rues portent son nom ; des hôtels et des écoles portent le nom de son parti ; et ses statues sont très visibles. Précisons pourtant que les deux textes précédemment cités montrent qu'en matière de gouvernance, Monsieur Eyadema Gnassingbé reste le leader politique le plus connu des Togolais. D'où la place importante qu'il a occupé et continue à occuper (vu la succession de la présidence par son fils) dans la société togolaise. Il se fait ainsi immortaliser.

Dans l'extrait 12, le guide introduit Edem Kodjo, l'ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Union Africaine (268GO) et Premier ministre du Togo (274GO). Selon le guide, Monsieur Kodjo est Conseiller spécial du président de la République (274GO). Le guide (270GO) montre aussi aux touristes le village et la maison de Monsieur Kodjo.

Extrait 12. L'ancien Premier ministre Edem Kodjo (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

29.	264GO :	Vous avez attendu parler de euh Edem KODJO ? Edem Kodjo ?
	265T :	Xxx
	266GO :	Edem Kodjo ?
	267T :	Non xxx
	268GO :	Edem Kodjo, L'ancien Secrétaire général #de de l'OUA.
	269T :	Oui?
	270GO :	C'est son village ici. C'est sa maison ici. L'ancien Secrétaire général de l'OUA, Edem Kodjo. C'est son village ici. C'est sa maison qui est là.

	274GO :	Il a été Premier ministre. Actuellement il est Conseiller spécial xxx du Président de la République.
	275T :	Xxx+++

Source : Séquence 29, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Dans le système politique démocratique du Togo, Monsieur Kodjo a été deux fois Premier ministre[57]. Il est le seul à avoir rempli une telle fonction deux fois et pour une durée totale de trois ans et demi. Par le poste de Conseiller spécial, il continue à être présent sur la scène politique togolaise. C'est pour ces raisons-là que son nom figure parmi les hommes politiques les plus importants dans le pays.

Pour ce qui est du corpus écrit, les mêmes tendances sont observées surtout chez les hommes politiques ghanéens.

Extrait 13. L'ancien président Kwame Nkrumah (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 27)

> « S'il y a un nom du monde de la politique ghanéenne qu'il faut retenir, c'est bien le sien : Kwame Nkrumah. Leader principal de la cause indépendantiste ghanéenne dans les années 50, il a également largement contribué à l'essor du mouvement panafricaniste dans les années 60. Pour beaucoup d'Africains, Kwame Nkrumah est l'un des plus grand héros de l'Histoire moderne […]. » (CE-PFG, 2009, p. 27).

L'extrait 13 présente le premier Président du Ghana. Le scripteur-guide fait comprendre au lecteur-touriste que Nkrumah est une force autour de laquelle la lutte pour la libération du Ghana du joug colonial est menée. Son rôle au sein du mouvement panafricain et son caractère héroïque sont aussi accentués dans le passage. Il est ainsi devenu le père fondateur du Ghana moderne (le Ghana depuis l'indépendance). Le scripteur-guide recourt aux termes comme *leader principal*, *largement contribué* et *l'un des plus grands héros*, pour hausser la place de Nkrumah dans « l'Histoire moderne ». L'axiologique *principal* valorise sa lutte pour l'indépendance du Ghana. Le superlatif *l'un des plus grands* le situe au premier rang sur la carte politique internationale.

Dans la même perspective, le nom de l'ancien président Jerry John Rawlings fait écho depuis que le pays est devenu stable en termes d'instauration du régime démocratique.

Extrait 14. L'ancien Président Jerry John Rawlings (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 53)

> « Officier et homme politique. Il prit le pouvoir en 1979, le rendit aux civils la même année, mais, par un second coup d'Etat, reprit la direction du pays en décembre 1981. Il sera élu démocratiquement en novembre

[57] Du 23 avril 1994 au 20 août 1996, et du 09 juin 2005 au 20 septembre 2006.

1992 puis en décembre 1996 pour un deuxième et dernier mandat. Il a su redresser l'économie du pays et mettre en place une démocratie constitutionnelle. » (CE-PFG, 2009, p. 53).

Etant venu au pouvoir deux fois par coup d'État, Rawlings a pu rétablir l'économie ghanéenne et mettre le pays dans une voie démocratique depuis 1992. Ces mérites le placent parmi les hommes politiques les plus importants du pays.

7.2.2 Personnalités bénévoles

À part ces hommes politiques ayant joué un rôle capital dans le système politique du Togo et du Ghana, d'autres personnalités se sont distinguées. Ce sont par exemple des individus qui ont entrepris des projets de développement dans leurs communautés locales comme les Togolais Abitchassa et Avlessi. À titre d'exemple, Monsieur Abitchassa participe financièrement à l'éducation de sa communauté par l'achat des matériaux scolaires, le paiement des frais de scolarité, la construction des écoles, la provision de l'eau potable et la recherche des bourses pour les étudiants. Il amène également l'électricité dans le village. Ceci est attesté par le guide dans la séquence 168 du corpus CO-KPA1-VORE qui suit :

Extrait 15. Le député Gowoo Abitchassa (Premier voyage-retour, Kpalimé, 16/08/2008)

168.	1493GO :	C'est Gowoo, euh le ministre euh l'ancien ministre de la Justice Monsieur ABITCHASSA. ABITCHASSA, il a dit qu'il va défier les députés de l'autre parti. Et lui à la rentrée scolaire, il a payé tous les livres de tous les enfants qui sont dans les écoles, les collèges dans #le tout le village, il a demandé, il a regroupé les directeurs d'établissements. Il leur a dit « faites-moi le total de tout ce que les parents doivent payer pour leurs enfants». On a compté les enfants et on a dit « Ça fait ça ». Il a remis l'argent. Il dit « dites à nos parents, aux villageois que j'ai payé pour eux ». Bon deuxième chose, il est parti. Il a acheté les poteaux, les tecks. Il a fait placer dans tout le village. Il leur a donné le courant. Il a demandé aux gens de prendre le courant. Et tout le village est électrifié. Et il ne faisait pas les campagnes. Il xxx ça. Et lors #de des élections #municipales, la population a dit « Mais ce n'est pas la peine, il est déjà notre député ». Alors et les gens sont venus distribuer de l'argent aux gens et ils ont dit « Non non non ! C'est lui qui a payé les frais de scolarité pour nos enfants ». Il n'a pas fait de campagne. Mais il faut le laisser, il vaut mieux. xxx il est parti à l'Assemblée. Après il est devenu ministre. Il était opposant. Il était opposant. Et il a dit « Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays. Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays ». #Il a il a fait brancher l'eau du robinet dans les coins du village. Il a fait construire d'autres écoles. Les étudiants qui avaient leur bac, il a aidé à trouver les bourses. xxx bon, voilà et quand il arrive chez lui maintenant, tout le monde, les gens étendent leurs nattes pour le faire passer.
	1494T :	RIRE.

Source : Séquence 168, CO-KP

A1-VORE, 16/08/2008.

Monsieur Abitchassa remporte les élections législatives dans la circonscription grâce au soutien développemental qu'il donne à sa communauté. Ces projets lui servent de stratégie et de tremplin pour s'inscrire sur la carte politique du Togo.

Dans la même veine, le guide 1483GO (dans la séquence 167 suivante) expose les contributions de Monsieur Avlessi à son village natal.

Extrait 16. Monsieur Tata Avlessi (Premier voyage-retour, Kpalimé, 16/08/2008)

167.	1483GO :	Si une année encore vous revenez et qu'on se retrouve, on pourra aller dans un village là où un fils comme Edem KODJO, xxx Edem KODJO, lui #il a décidé il a décidé #de de reconstruire le village. #Il a il a tracé #les les routes. Il a fait xxx. #Il a il a payé la **grande** partie de des frais. Et il a demandé aux paysans de prendre aussi le courant. Il a amené #le l'eau de robinet. Il a construit une **grande** place #qu'il a où il a planté un gazon spécialement choisi. Il a planté des arbres. Et il a demandé aux gens, aux personnes les plus âgées, aux vieux, aux vieilles, quand ils reviennent du champ ils n'ont qu'à s'étendre, se reposer sur le gazon. Le gazon est extrêmement vert. C'est uniquement pour les personnes âgées. Et si vous arrivez là, les personnes âgées ils reviennent du champ, avec le coupe-coupe, la houe ici, ils se couchent sur le gazon et ils se reposent.
	1486T :	xxx.
	1487GO :	Non c'est xxx Tata AVLESSI.
	1488T :	Ah Tata xxx.
	1489GO :	C'est lui qui est l'actuel président de l'Association Togolaise de Fédération de Football. Et il arrive il a défié l'État. Il dit que personnellement il va construire un terrain, un **grand** terrain omnisport, plus **grand** que ce que l'État a construit. Il est en train de construire ça dans son village.
	1490T :	Uhhh !
	1491GO	Il a décidé de transformer xxx. Et euh les enfants qui xxx (les garder/regarder ?) là-bas. Il a construit euh comment on appelle ça ? Un carrefour avant d'arriver au village, il a construit un **grand** carrefour, rond avec #des des des herbes xxx et c'est fantastique […]. Il a dit un jour « HOUPHOUET-BOIGNY a décidé de transformer ce village en capital. Il a commencé par construire, graver et aujourd'hui Yamoussoukro est devenue la capitale de la Côte d'Ivoire ». Donc lui aussi il veut transformer la #la le village de sa mère et de son père. Il a réuni quelques camarades du village et il a dit « Mais nous allons mobiliser les gens pour tracer les rues xxx ». C'est bon non?
	1492T :	Oui xxx+++

Source : Séquence 167, CO-KPA 1-VORE, 16/08/2008.

Monsieur Avlessi décide de copier l'exemple d'Houphouët-Boigny, l'ancien président de la Côte d'Ivoire qui a transformé sa ville natale Yamoussoukro en capitale (1491GO). De son côté, Monsieur

Avlessi construit des routes, amène l'électricité et fournit l'eau du robinet à son peuple (1483GO). Il est par ailleurs en train de construire dans son village le plus grand stade du Togo (1489GO).

Les projets initiés par Messieurs Abitchassa et Avlessi dans leurs communautés respectives sont louables, ce qu'expliquent les paroles du guide (1493GO) dans le cas d'Abitchassa : « tout le monde, les gens étendent leurs nattes pour le faire passer. » A travers les contributions au bien-être de leurs communautés, ils sont respectés et « adorés ». C'est pourquoi, à notre avis, le guide ne peut pas se passer de faire une remarque : il trouve nécessaire de faire part aux touristes du soutien que ces hommes apportent à leurs communautés. Dans les extraits 15 et 16, le guide met en avant les qualités de Messieurs Abitchassa et Avlessi à travers les expressions telles que *ministre*, *défier*, *la grande partie*, *grande place*, *un gazon spécialement choisi*, *extrêmement vert*, *président*, *défié*, *un grand terrain omnisport*, *plus grand que ce que l'état a construit*, *grand carrefour*, *fantastique* et *transformer*. L'emploi de ces expressions suscite une appréciation positive auprès des touristes. Par exemple l'usage des adjectifs *grand* (5 fois dans l'extrait 16) et *fantastique* pour qualifier les œuvres accomplies, rehausse l'image de leurs acteurs.

7.2.3 Personnalités professionnelles

Enfin, certains individus ont pris une importance dans leur pays à cause de leur carrière remarquable. D'abord, le cas exemplaire de Monsieur Calif peut être cité.

Extrait 17. Monsieur Calif (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

41.	435GO :	Monsieur CALIF, il est économiste de formation. Il est économiste de formation euh mais aussi chercheur qui est reconnu par les pays de l'ACP-CEE. Donc il représente le Togo dans les institutions internationales de Bretton Woods. Donc toute l'économie togolaise #il il a ça dans la main. Les questions de bonne gouvernance, l'administration du pays, le développement rural, euh Monsieur CALIF a ça comme ça. Deuxième chose, il est #consultant consultant #des des institutions de Bretton Woods vis-à-vis du Togo. Bon si c'est ça qui fait que lorsque le pays à un moment donné a une situation économique sérieuse, la télévision le fait venir. Bon il n'a xxx aux yeux parce qu'il #est il est il a de l'autorité auprès des institutions internationales […].
	437GO :	[…] Donc le lorsqu'on a eu #le le les problèmes de démocratie avec la grève, les soulèvements tout ce qu'on a dit tout à l'heure là, Monsieur CALIF il a été l'une des personnes qui avaient préparé les dossiers. C'est-à-dire que la question de dette au Togo, l'une des personnes qui maîtrisent les chiffres et #peut le dire

		sans contradiction c'est CALIF. Il est solide et xxx là où on a placé CALIF [...].
	441GO :	Donc tous les dirigeants le craignent souvent. Quand CALIF fait, CALIF apparaît à la télévision, tout le monde est triste.
	442T :	Oui, RIRE.
	443GO :	C'est lui qui a tout récemment publié #dans dans *Togo Presse*, la presse gouvernementale, #les les les dettes du Togo avec les chiffres et les virgules. Et il a défié tous les Togolais. Il dit « si quelqu'un veut dire le contraire, il n'a qu'à publier le xxx il va voir ». Donc tout le monde s'est tu, oui voilà. Ce qui fait que tout le temps lorsqu'une situation est floue dans le pays, les gens mentent, (l'incertitude ?) à un moment donné, on fait venir CALIF. Et il dit tout. Il dit tout, voilà. Donc il est togolais. Et avant, certains Togolais pensaient qu'il était étranger à cause de sa peau. Il est togolais 100 %. Il a failli même se faire nommer euh Premier ministre ou ministre des finances. Il a refusé parce qu'il ne pouvait plus dire les choses.
	444T :	Ahaaa ! C'est ça. RIRE. Xxx C'est vérité sinon il va perdre xxx
	447GO :	Bon autre chose c'est qu'il issue d'une famille riche. Il est né dans une famille riche riche #riche. C'est pas l'argent qui lui manque, voilà. Troisième chose c'est qu'il est très instruit. Quatrième chose ce que les #les institutions internationales le #le considèrent comme le porte-parole. Donc lorsqu'on fait les recherches et qu'on n'a pas la vérité on fait venir CALIF. Donc il est il est protégé, voilà. Voilà un peu la personne de CALIF […].

Source : Séquence 41, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Selon l'extrait 17, Monsieur Calif est économiste et consultant. Il est doué pour l'économie et sollicité par des organisations internationales comme les institutions de Bretton Woods. Monsieur Calif est aussi chercheur valorisé dans les pays de l'ACP-CEE[58]. Les média ont recours à lui, notamment pour informer la population togolaise sur la situation économique du pays. Cela explique pourquoi « les dirigeants le craignent souvent » (441GO). Pour mettre en évidence le statut national et international de Calif, le guide lui associe le champ lexical suivant : *reconnu, institutions internationales*, *Bretton Woods*, *maîtrisent les chiffres*, *solide*, *défié*, *instruit* et *le porte-parole*. Le fait qu'il maîtrise *les chiffres* et qu'il soit *instruit* majore ses capacités intellectuelles ; sa position de *porte-parole* lui confère un rôle central. Etant expert dans son domaine, Monsieur Calif constitue une voix puissante et *reconnu*e aussi bien dans le pays qu'à l'étranger.

D'autres personnalités comme le diplomate Kofi Annan ou les footballeurs Michael Essien et Sheyi Adebayor sont dans les guides de voyage. Pour sa part, le Ghanéen Kofi Annan a pu diriger la plus haute institution mondiale qui est l'Organisation des Nations Unies.

[58] ACP : Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifiques ; CEE : Communauté économique européenne.

Extrait 18. L'ancien Secrétaire Général de l'ONU Kofi Annan (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 53)

> « Un fils du pays au sommet. L'ancien secrétaire général des Nations unies, et premier Noir africain à occuper ce poste, est une véritable icône au Ghana. Il est issu du système onusien au sein duquel il a travaillé presque sans interruption pendant trente-quatre ans. Né à Kumasi, le 8 avril 1938, il est le fils d'un chef coutumier de l'ethnie fanti. Il a fait toute sa carrière à l'ONU (OMS, HCR), secrétaire général adjoint puis secrétaire général à partir de 1997. Il est le principal artisan du maintien de la paix dans de nombreux conflits, même s'il n'a rien pu faire devant l'occupation américaine du sol irakien depuis mars 2003, ou sur la question de la création d'un Etat palestinien. Réélu à la tête de l'organisation le 29 juin 2001, son deuxième mandat commença le 1er janvier 2002 et s'est achevé le 31 décembre 2006. Le 10 décembre 2001, il a remporté le Prix Nobel de la paix pour son rôle dans l'organisation et la nouvelle dynamique qu'il a su lui insuffler. » (CE-PFG, 2009, p.53).

Dans l'extrait 18, le scripteur-guide présente au futur touriste Monsieur Kofi Annan. Selon lui, Monsieur Annan est le « premier Noir Africain à occuper » le poste de Secrétaire Général au sein des Nations Unies après y avoir travaillé pendant longtemps. Monsieur Annan a accompli deux mandats à la tête de l'organisation. Le lecteur-touriste est également informé des contributions de Monsieur Annan au maintien de la paix mondiale malgré quelques échecs relatifs à la guerre en Irak et à la création de l'État palestinien. Il reçoit le prix Nobel 2001. Par son ascendance au poste le plus prestigieux au monde, Monsieur Annan est devenu « une véritable icône au Ghana » en tant que diplomate. Ce faisant, il réussit à donner une place importante au Ghana sur la scène internationale. Pour valoriser Monsieur Annan, le scripteur-guide se sert d'expressions comme *sommet*, *premier*, *véritable icône*, *le principal artisan*, *Prix Nobel* et *la nouvelle dynamique*. *Sommet* et *nouvelle* par exemple, évoquent chez le futur touriste, le succès, l'accomplissement sans égal et les qualités novatrices d'Annan. Cette valorisation ne va pas sans des évocations négatives (« même s'il n'a rien pu faire devant l'occupation américaine du sol irakien … ou sur la question de la création d'un État palestinien ») qui sont aussitôt atténuées par *le Prix Nobel de la paix*, une majoration.

Messieurs Essien et Adebayor réussissent en tant que footballeurs professionnels dans leur pays respectifs et au niveau international. Les citations suivantes en témoignent :

Extrait 19. Monsieur Michael Essien (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 53)

> « Voici la nouvelle icône du football ghanéen. Né en 1982, le milieu de terrain de l'équipe nationale est arrivé en France dès 2000 à Bastia pour faire ses premières classes de footballeur professionnel. Il rejoint Lyon en 2003 avec qui il devient deux fois champion de France, avant de partir en Angleterre et l'équipe de Chelsea. Son transfert de France vers le Royaume-Uni avait alors coûté près de 12 millions d'euros. » (CE-PFG, 2009, p. 53).

Extrait 20. Monsieur Sheyi Adebayor (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 73)

> « Emmanuel Sheyi Adebayor est le capitaine de l'Equipe nationale de football du Togo (les Eperviers). Il évolue à l'Arsenal, le puissant club londonien, depuis le 13 Janvier 2006. Ce jeune Africain est en train d'écrire les belles pages de sa propre histoire. Sa grande taille lui permet de survoler les défenses adverses tout en étalant sa grande

classe. C'est un buteur né. Ce qui fait de lui l'un des attaquants titulaires d'Arsenal. Après les différents tournois organisés dans son quartier, son talent est reconnu de tous. Il pose ses valises au Lomé Sporting Club de Football du Togo. Le jeu de tête et la vivacité de ce jeune homme promettent beaucoup. Adebayor compte de nombreux admirateurs. Au sein de l'équipe nationale, on se donne pour objectif de ne pas laisser filer un tel talent. Mais c'est finalement le FC Metz, un club français qui se montre convainquant et réussit à faire signer Emmanuel Sheyi Adebayor. Le jeune Togolais ne perd pas de temps et fait ses grands débuts professionnels à l'âge de 17 ans. Il connaît une réussite spectaculaire et intéresse immédiatement les grands clubs tels que la Juventus de Turin (club italien), Arsenal (club anglais), l'AS Monaco (club de la Principauté de Monaco). C'est finalement dans le club monégasque qu'il atterrit pour trois ans. En 2006, Monaco n'a plus les moyens de satisfaire les ambitions d'Adebayor. Il se retrouve alors à l'Arsenal, en Angleterre. Un an après, Sheyi Adebayor s'est déjà parfaitement adapté à la League, le championnat anglais. Sur le plan africain, sa réussite ne passe pas inaperçue. La Confédération africaine de football (CAF) le sélectionne parmi les cinq meilleurs joueurs de l'année à deux reprises, 2004 et 2005. Aujourd'hui, Emmanuel Sheyi Adebayor fait la joie d'un peuple, les Togolais, la fierté d'un continent, l'Afrique, à l'instar des Didier Drogba, Samuel Eto'o, Michael Essien et bien d'autres. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 73).

Dans les deux derniers extraits (19 et 20), les scripteurs-guides commentent les exploits des deux footballeurs reconnus sur les continents africain et européen. De son côté, Monsieur Essien la « nouvelle icône du football ghanéen », a participé aux deux victoires lyonnaises de Championnat de France avant de regagner l'Angleterre. Monsieur Adebayor est le capitaine de l'équipe nationale du Togo. Grâce à ses qualités incomparables de footballeur au Togo, en France et puis en Angleterre, il devient une source de « joie » pour le peuple togolais et une « fierté » (parmi d'autres joueurs comme Didier Drogba, Samuel Eto'o et Michael Essien), pour le continent africain. Ces deux footballeurs sont reconnus dans le football professionnel. L'importance de ces footballeurs est mise en évidence par l'emploi des mots comme *la nouvelle icône*, *champion*, *buteur né*, *nombreux admirateurs*, *réussite spectaculaire* et *meilleurs joueurs*. Le substantif valorisant *icône* transforme Essien en un modèle, et l'axiologique positif *spectaculaire* frappe l'imagination du lecteur par rapport à la *réussite* d'Adebayor. Ainsi, lorsqu'on parle des joueurs de football, les plus formidables à l'heure actuelle, leurs noms aussi surgissent.

7.2.4 Remarques générales sur les personnalités importantes

Les guides et les scripteurs-guides attirent l'attention des touristes et des futurs touristes sur les personnalités importantes des deux pays. Les guides et les scripteurs se servent des appréciatifs pour démontrer en quoi ces personnalités sont importantes. Le champ lexical caractérisant les personnalités importantes comprend entre autres le superlatif *l'un des plus grands*, le comparatif *plus grand que*, les dénominations *Prix Nobel* et *Bretton Woods*, les

substantifs *président*, *le porte-parole*, *ministre*, *leader*, *icône*, *réussite* et *sommet*, les adjectifs *reconnu, principal*, *nouvelle*, *spectaculaire*, *premier*, *véritable* et *fantastique*, les verbes *contribuer* et *défier*, et les adverbes *largement, spécialement* et *extrêmement*. Les locuteurs abordent ce thème des fois par un procédé métaphorique effectué par *aussi* et *à l'instar de* consistant à comparer un cas particulier avec celui d'un autre pays : le cas d'Avlessi comparé à celui d'Houphouët-Boigny (extrait 16, CO-KPA1-VORE) et celui d'Adebayor mis en rapport avec d'autres africains comme Eto'o du Cameroun (extrait 20, CE-PFT, 2008 - 2009, p. 73) en sont des exemples concrets. La mise en valeur d'une personnalité se fait aussi par la comparaison de ses œuvres avec celle d'un état entier. C'est le cas de Monsieur Avlessi dans l'extrait 16 où le touriste apprend la taille de son stade : il est plus « grand que ce que l'État a construit. » Par cette comparaison, les locuteurs mettent en valeur les personnalités éminentes dans les deux pays.

Les gestes bienveillants réalisés par certaines personnalités envers le peuple dépendent entièrement ou partiellement de leurs propres ressources financières. Monsieur Avlessi construit le stade dans son village de ses propres moyens ; le guide (1489GO, extrait 16) remarque : « il dit que personnellement […]. » Pour ce qui est des rues, il les trace avec le concours de ses amis et en mobilisant les habitants. En revanche, dans le cas du député Abitchassa, il exécute les projets tout seul (extrait 15).

L'énoncé *et quand il arrive chez lui maintenant, tout le monde, les gens étendent leurs nattes pour le faire passer* du guide 1493GO (extrait 15) mérite quelques commentaires. Cet énoncé est drôle ; cela explique le rire des touristes (T1494). Malgré le rire, il faut dire que c'est une réalité dont le guide fait part aux touristes. Ce « genre de respect » est donné aux gens envers lesquels on se sent endetté. La personne est traitée comme « Dieu » : elle assume une grande importance dans la société. Les dons à la communauté sont un moyen par lequel les bénévoles exercent leur pouvoir sur autrui. C'est ce que P. Bourdieu (1980 : 210) appelle « violence symbolique ». La société s'endette à travers ces dons et se trouve en position inférieure par rapport au donateur : « Le donateur crée une obligation durable et lie le destinataire du don par une relation d'endettement personnelle » (P. Bourdieu, 2001 : 41).

Les femmes ne figurent pas parmi les personnalités importantes dans le discours des guides et des scripteurs-guides. Les dix « enfants du pays » présentés dans les deux guides de voyage ne sont que des hommes. Ceci pourrait conduire à la conclusion que les femmes

ghanéennes et togolaises ne font pas de contributions remarquables au développement de leur pays. Or, cela n'est pas le cas. Certaines femmes se sont distinguées dans leurs entreprises. Nous citerons Madame Akua Kunyehia qui était première vice-présidente de la Cour Pénale Internationale du 11 mars 2003 au mars 2009 (Cour Pénale Internationale, s. a.). Dans le système politico-judiciaire actuel du Ghana par exemple, le président de l'Assemblé nationale (Joyce Bamford-Addo), le Garde des sceaux et le Procureur général (Betty Mould-Iddrisu) ainsi que le Juge en chef (Georgina Theodora Wood) sont toutes des femmes. La guerre de Yaa Asantewa de 1901 lors de la colonisation anglaise a été menée sous l'impulsion de la reine Yaa Asantewa. Cette femme dont le courage est comparable à celui de l'héroïne française Jeanne d'Arc[59], se lève et dirige l'armée Asante lorsque les hommes (les chefs) ont peur d'affronter les Anglais (P. Puy-Denis, 1994 : 97-98). Elle est très respectée aujourd'hui dans la société ghanéenne pour sa bravoure et sa résistance contre l'injustice coloniale : Une école secondaire des filles[60] est construite en son honneur afin d'encourager les filles à devenir des leaders dans la société. Dans une autre vision, l'absence des femmes dans le corpus pourrait être attribuée au rôle traditionnel réservé à la femme : s'occuper du ménage à la maison. La femme n'est pas associée à l'héroïsme et sa participation aussi bien que sa représentation dans la vie politique est très limitée. Au Ghana par exemple, les reines ou les chefs traditionnels qui sont des femmes ne participent pas aux conseils régionaux et nationaux des chefs traditionnels. C'est une affaire d'hommes. Dans l'Assemblée nationale togolaise, les femmes ne constituent que 8,64 %, soit 7 femmes sur 81 députés : le Ghana présente le même cas de figure, 20 femmes (8,7%) sur 230 députés (Ministry of Women and Children's Affairs, 2007). D'où l'on pourra dire que les guides s'en passent inconsciemment. Si cette image de la femme disparaissait dans certains foyers, beaucoup resterait encore à faire sur le plan national.

Pour nous, la présentation des individus ayant contribué au développement politico-socio-économique de leur pays, est une stratégie adoptée par les guides et les scripteurs-guides afin de « vendre » auprès de leurs allocutaires, les ressources humaines dont disposent les pays. C'est une façon de dire aux touristes « bien que vous ayez des personnalités importantes dans votre pays ou ailleurs, il en existe aussi dans ce pays où vous êtes. »

[59] Née à Domrémy-la-Pucelle en 1412 et morte à Rouen en 1431, à la tête d'une armée, elle s'est battue pour délivrer la France alors occupée en majeure partie par les Anglais soutenus par les bourguignons, lors de la guerre de Cent Ans. (*Le Petit Robert des noms propres*, 2000 : 1072).

[60] Yaa Asantewa Girls' Secondary School, établie en 1960 à Kumasi dans la Région Ashanti.

7.3 Culture

Pour J. Dubois et al. (2007 : 128), le terme *culture* est « l'ensemble des représentations, des jugements idéologiques, et des sentiments qui se transmettent à l'intérieur d'une communauté. » Dans cette acception, la culture est héritée du milieu où l'individu se trouve. D'après M. Grawitz, (2004 : 103), elle est « l'ensemble des valeurs, des façons de vivre et de penser de tous les membres d'une société. » La culture désigne par là le mode de vie d'un peuple manifesté par le comportement, l'habillement, les croyances, la cuisine, l'artisanat et d'autres pratiques. La culture ghanéenne renvoie par exemple aux usages, aux coutumes et aux manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles définissant la vie des Ghanéens.

Selon J. Étienne et al. (1997 : 98), l'on parle de la culture d'un peuple si trois conditions sont réunies : l'identification d'un certain nombre de traits culturels communs aux membres du groupe, l'explication d'un trait culturel se fait à partir des relations qu'il entretient avec les autres éléments de la culture et la transmission des traits culturels de génération en génération. Il est possible de distinguer également des sous-cultures désignant les cultures spécifiques à des sous-groupes à l'intérieur de la société globale qui présentent donc avec cette dernière un certain nombre de traits culturels communs, mais aussi nombre de traits culturels spécifiques différents que l'on ne retrouve pas dans les autres groupes sociaux qui composent la société (J. Étienne et al., 1997 : 99 - 100). Ainis nous pouvons parler de la culture des Akan au Ghana et celle des Ewé au Togo et au Ghana. Dans le contexte de notre étude, le terme revoie, entre autres, aux pratiques religieuses, musicales, festivales, rituelles, artisanales et à la cuisine, dépeignant la vie quotidienne du peuple. La culture d'un pays est appréhendée comme un ensemble de sous-cultures. En tenant compte des critères de fréquences et de similarités, seuls les fêtes, les rites, la religion, la cuisine et l'artisanat sont abordés dans les analyses qui suivent.

7.3.1 Fêtes et rites initiatiques

M. Grawitz (2004 : 175) conçoit le terme *fête* comme « jeu symbolique où une collectivité réaffirme, parfois dans la dérision (mardi gras), les relations sociales et la culture

qui lui sont propre. » Pour J. Poirier (1968), le rite pénètre la totalité des activités humaines, la pêche, la chasse, la culture, la quotidienneté tout autant que les grands moments de la vie villageoise. L'initiation est une école prenant en charge l'instruction et l'éducation (formation de la personnalité) des enfants ou des adolescents qui lui sont soumis afin de faciliter leur entrée dans l'âge d'adulte ou seulement dans une confrérie spécialisée (chasseur, guerrier, etc.) (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1986). Les rites se définissent par différents traits. Par exemple, ils peuvent être classés selon les moments clefs de la vie individuelle. Dans ce cas, on distingue le rite de naissance, le rite initiatique, le rite de mariage et les rites funéraires (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1986). Selon L.-V. Thomas et R. Luneau (1986), les rites initiatiques appelés aussi *rites de passage* réglementent les mutations de statut ou de rôle. Cela permet aux initiés d'accéder à de nouveaux statuts dans la société. C'est ainsi qu'avant d'être accepté comme adulte dans la société, le jeune homme doit subir des rites de passage

Parmi les fêtes et les rites marquant les corpus oral, nous retenons la fête d'*Evala* (les luttes) et les rites d'*Akpema* (l'initiation des filles). La fête d'*Evala* et les rites d'*Akpema* ont lieu dans la région de Kara chez les Kabyè au nord du Togo. Le guide, dans la séquence suivante introduit et explique aux touristes l'initiation des filles :

Extrait 21. Les rites d'*Akpema 1* (Voyage aller, Kara, 15/07/2008)

7.	50KP :	Xxx Dans le mois de, dans le mois de juillet, xxx dans le mois de juillet #c'est c'est la vraie fête en pays kabyè. Parce que #il y a la lutte des *Evala*. Après la lutte des *Evala*, il y a #le les les les les initiations des jeunes filles, voilà […]. Bon et #les les e les les filles les jeunes filles, c'est l'âge de dix-huit ans à vingt ans. Bon, c'est en ce moment qu'on considère que lorsqu'on reconnaît les filles vierges. Et après leur initiation maintenant, xxx totalement. Et il y a un endroit où appelé « montagne » où les jeunes filles doivent monter. Il y a #une une pierre, un fétiche là-bas accompagné des vieilles femmes et des vieux qui sont là-bas, qui les attendent. Elles arrivent. On leur montre il y a #une des pierres où les filles doivent s'asseoir. Et lorsque si elle a connu un garçon avant ça, elle ne doit pas s'arrêter euh s'asseoir sur la pierre là. Et elle décourage la famille. Celles qui s'asseyent là-bas, ah les parents commencent à crier #à à chanter #les les louanges de la fille. Donc les euh c'est que leur fille est vierge avant de
	51T :	De se marier.
	52KP :	Voilà. Et lorsqu'elles finissent #c'est c'est en août hein. Elles commencent en août. Et lorsqu'ils# elles finissent xxx elles sont autorisées pour se marier. […]

Source : Séquence 7, CO-KA-VOAL, 15/07/2008.

Selon l'extrait 21, l'initiation des jeunes filles est précédée par *Evala*. Les filles à initier doivent avoir entre dix-huit et vingt ans. Elles doivent être vierges. Les filles qui ont déjà un rapport sexuel déshonorent leurs familles. Les filles vierges subissent toutes les étapes de

l'initiation et sont considérées adultes au terme de l'initiation. Les rites sont un passage obligatoire pour les filles afin qu'elles puissent se marier. Les mêmes faits se retrouvent dans le corpus écrit bien que les scripteurs-guides présentent peu d'information sur ce rite d'initiation. L'extrait 22 en témoigne :

Extrait 22. Les rites d'*Akpema 2* (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 180)

> « Akpema (fête d'initiation des filles en pays Kabyé). Août. Après les *Evala* ont lieu les fêtes d'initiation des filles. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 180).

La citation confirme le discours du guide (Extrait 21, 50KP et 52KP) que l'*Akpema* est fêtée chez les Kabyè en août après la célébration d'*Evala*.

En ce qui concerne la fête d'*Evala*, le guide l'évoque dans la séquence 8 de l'extrait 23.

Extrait 23. La fête d'*Evala* 1 (Voyage aller, Kara, 15/07/2008)

8.	55T :	D'accord. Et le à propos de de*la lutte euh de d'*Evala* c'est ça ?
	56KP :	Voilà.
	57T :	Oui ça c'est passe comment ?
	58KP :	C'est #les les les les la lutte des *Evala*, c'est à partir de dix-huit ans à vingt ans. Xxx vous avez commencé #on vous on vous considère comme un adolescent jusqu'à deux ans. Troisième année où tu finis là, voilà tu es rentré dans les rangs #des des hommes, des hommes mûrs. Et lorsque les vieux disputent une affaire, ils t'associent parce qu'on considère que tu es aussi mûr. Il faut aussi et c'est pour se défendre aussi. Quand tu as acquis la force là, c'est pour se défendre avant contre ses ennemis. Si un ennemi vient attaquer votre quartier ou votre ville, ah c'est vous qu'on on sait que vous êtes mûr pour affronter la vie. Et vous tombez dans la vie active. Vous vous mariez, on considère que vous êtes responsable maintenant. On vous associe dans toutes #les les cérémonies, voilà. C'est les *Evala* ça. Xxx ils sont autorisés maintenant à se marier. Après deux ans #de de
	59T :	de lutte.
	60KP :	de lutte, voilà.

Source : Séquence 7, CO-KA-VOAL, 15/07/2008.

L'extrait 23 (58KP) révèle que les garçons commencent à lutter dès huit-dix ans. Après deux ans de lutte, on est admis dans la catégorie des hommes adultes. Le « nouvel adulte » jouit de tous les privilèges accordés aux adultes. Il a droit à la parole au cours des débats ; il est qualifié pour se marier ; il participe dans toutes les cérémonies. Les touristes apprennent aussi que l'*Evala* permet aux jeunes d'apprendre à se défendre et à défendre leur communauté au moment d'attaque de l'ennemi. En d'autres mots, l'*Evala* prépare ou forme les jeunes non

seulement à se protéger mais aussi à assurer la sécurité de leur communauté en temps de guerre.

De leur côté, les scripteurs-guides présentent la fête d'*Evala* ainsi :

Extrait 24. La fête d'*Evala* 2 (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 180)

> « Evala (fête d'initiation des garçons en pays kabyé). Mi-juillet. Les Evala sont des fêtes traditionnelles aux cours desquelles se déroulent les célèbres luttes kabyè. C'est l'occasion pour les jeunes évalou de montrer leur puissance. Les luttes Evala sont un des événements de l'été à ne pas manquer sous aucun prétexte. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 180).

Selon le passage, l'*Evala* qui a lieu mi-juillet, est une fête traditionnelle d'initiation des garçons en pays kabyè. La fête est marquée par des luttes pendant lesquelles les garçons exhibent leur puissance physique. Pour l'Africain, « force et vigueur physique, fécondité et courage […] passent pour les vertus majeures » (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1986 : 66). La quête de ces qualités explique la fête d'*Evala*. Le contenu de cet extrait rejoint le discours du guide (50KP) dans l'extrait 23 sur l'*Evala*. Ces deux fêtes sont exposées de manière corroborative et complémentaire dans le corpus oral et le corpus écrit.

Il en ressort qu'*Akpema* est un passage marquant un changement de statut social pour la jeune femme. La virginité est beaucoup valorisée chez les Kabyè. C'est une valeur culturelle au cœur de la plupart des initiations féminines dans les sociétés traditionnelles en Afrique. Avant de se marier, la jeune femme passe par ces rites pour prouver sa virginité. La fille qui réussit toutes les étapes initiatives est une fierté alors que celle qui échoue est un embarras. Une femme vierge est un honneur pour ses parents et son mari la récompense (J.-C. P. Quenum, 1998). Comme l'*Akpema*, l'*Evala* aussi change le statut social du garçon : il est prêt à être *responsable*. Pour exposer la raison d'être de la fête d'*Evala*, les locuteurs puisent d'un champ lexical comprenant des expressions telles que *puissance*, *célèbres*, *force*, *défendre*, *affronter*, *ennemi*, *attaquer*, *mûr*, *responsable*, *se marier* etc. *Puissance*, *force*, *défendre* et *affronter* évoquent chez les touristes la virilité des participants. Nous constatons également que le caractère *célèbre* de cette fête au Togo se traduit par la présence du président de la République durant tous les sept jours de festivités. Dans ces interventions 645KP et 648KP (séquence 89, CO-KA-VORE), le guide 645KP confirme la participation du président aux fêtes dès le début à la fin : « […] il est là dès le commencement de la lutte » et « Il va finir la semaine là. Il va assister, il assiste d'abord à tous les stades de lutte. »

7.3.2 Religion

Selon L.-V. Thomas et R. Luneau (1986 : 65), dans sa dimension sociale, « la religion se définit comme une quête de l'ordre, donc de la sécurité et de la paix. » La religion s'intéresse donc à l'établissement de l'harmonie au sein de la société. Dans cette optique, la religion intervient dans les situations telles que la maladie physique ou mentale, la stérilité et la mort, les dissensions graves entre individus et les calamités comme la sécheresse ou les inondations (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1986). La religion marque la vie quotidienne du peuple : « en Afrique, la religion se trouve en tout et partout » (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1986 : 196). Trois religions principales caractérisent la société africaine : le christianisme, l'islam et la religion traditionnelle africaine. A. V. Mukena Katayi (2007 : 19) définit la religion traditionnelle africaine comme « l'ensemble des croyances et des pratiques religieuses traditionnelles par lesquelles les Africains se relient à Dieu et à la communauté formée par les morts-vivants et les vivants d'ici-bas. » Cette religion est aussi assimilée à l'animisme qui est la croyance qu'une infinité d'esprits habitent le monde matériel (T. Ngakoutou, 2004).

L'une des pratiques religieuses liées aux fois chrétienne et traditionnelle décelées dans les corpus est la prière. Des fois, avant le départ pour une visite ou au retour d'une visite touristique, une prière chrétienne est dite. Ce phénomène se manifeste dans les extraits 25 et 26 :

Extrait 25. Prière dans la foi chrétienne 1 (Premier voyage aller, Kpalimé, 16/08/2008)

1.	1GO :	Vous avez bien dormi ?
	2T :	Oui Monsieur.
	3GO :	Alors nous allons prier. Nous allons demander à Dieu de nous accompagner xxx voilà. Ceux qui veulent nous baissons la tête et nous prions. « Seigneur **notre** Dieu **nous** voulons **Te** remercier pour **Ton** amour et **Ta** grâce. **Nous** voulons **Te** dire aussi merci de ce que **Tu** as vu **nos** péchés, **Tu** as (comblé ?) **nos** manquements mais **Tu nous** pardonnes en Jésus. Seigneur, alors que **nous nous** mettons en route pour aller découvrir **Tes** merveilles, **Tes** créatures, et particulièrement pour aller sur cette montagne en son sommet, **nous** voulons revenir à **Toi** et **Te** demander de prendre le contrôle du volant et xxx **Ton** serviteur. Seigneur, ouvre **nos** cœurs. Ouvre **nos** yeux. Et seigneur, ouvre **nos** oreilles afin que **nous** puissions après ce voyage **Te** dire gloire à **toi** Seigneur. **Nous** voulons que **Tes** anges descendent pour balayer la route. **Nous** voulons partir avec **to**i et revenir avec **Toi** au nom de Jésus.

		Amen ! »
	4T :	Amen !

Source : Séquence 1, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Extrait 26. Prière dans la foi chrétienne 2. (Voyage retour, Kpémé, 02/08/2008)

91.	619HU :	Ok, le pasteur vous voulez prier ?
	620T :	Seigneur **nous Vous** remercions parce que **Vous nous** avez protégés pendant le voyage. Au nom de Jésus Christ **nous** prions. Amen !
	621T :	Amen !

Source : Séquence 91, CO-KPE-VORE, 02/08/2008.

L'extrait 25 marque le départ de la première visite guidée sur la ville de Kpalimé. Dans l'extrait 26, c'est le guide accompagnateur qui initie et dit la prière. Il commence par remercier Dieu pour son amour, sa bonté et le pardon des transgressions. Puis, il informe Dieu de l'objectif du voyage, c'est-à-dire d'aller *regarder des merveilles*. Il continue par solliciter l'intervention de Dieu pour un voyage en toute sécurité et réussi. Le guide termine la prière en demandant Dieu de les accompagner pendant tout le trajet. Par rapport à l'extrait 26, la prière clôture la visite guidée sur la ville de Kpémé. Elle est initiée par le guide (619HU) et prononcée par le touriste (620T). Au nome du groupe, le touriste exprime leur reconnaissance envers le Seigneur pour sa protection au cours du voyage aller-retour. Les extraits révèlent que les deux intervenants (3GO et 620T) concluent la première *au nom de Jésus* et en disant « Amen ! ». De leur côté, les touristes répondent aussi « Amen ! ». Si dans cet extrait (à la différence du précédent) c'est le guide qui demande au « pasteur » de prier au retour au campus de l'université, c'est parce qu'au départ du voyage (dans la deuxième séquence du corpus CO-KPE-VOAL) les touristes exigent la prière et indiquent qu'il y a un pasteur parmi eux qui peut prier.

La structure de la prière retient notre attention: *remerciement-pardon-demande* pour la prière de départ et *remerciement* pour ce qui est de la prière de clôture. Ces trois éléments constitutifs de la prière rejoignent la position de C. Labre (2002 : 242) selon laquelle la prière chrétienne « est " action □, triplement : " action de grâces □, " action d'offrande □, " action de supplication » (ou de demande). » Il est pertinent de noter que la prière modifie le cadre énonciatif du discours. Par exemple, les trois premières phrases (de *alors* jusqu'à *prions*) du guide 3GO sont énoncée à l'intention des touristes. Mais juste après, le guide, adresse le reste

de son discours à un autre allocutaire, le *Seigneur* représenté par les pronoms personnels *Tu* (2 fois) *Te* (4 fois) et *Toi* (4 fois), les adjectifs possessifs *Tes* (3 fois), *Ton* (2 fois) et *Ta* (1 fois), l'impératif *ouvre* (3 fois) dans l'extrait 25 et le pronom personnel *Vous* (2 fois) dans l'extrait 26. Celui qui dit la prière ne le fait pas à titre personnel, mais il le fait au nom du groupe ; ceci est attesté par l'emploi du pronom personnel *nous* (12 fois dans les deux extraits) et les adjectifs possessifs *notre* (1 fois dans les deux extraits) et *nos* (5 fois dans les deux extraits). Le tutuoiement instaure un rapport familier entre la personne qui prie et l'Être Suprême à qui la prière s'adresse. Les deux séquences dévoilent le côté spirituel des guides de même que des touristes. Ils semblent croire en la prière.

De la même manière, les pratiquants de la foi traditionnelle se tiennent beaucoup à la prière dans leurs activités journalières. On peut l'observer chez le chef forgeron à Tcharè (un village dans la région de Kara) dans son atelier.

Extrait 27. Prière dans la foi traditionnelle (Voyage-aller, chez le forgeron, Kara, 15/07/2008)

32.	209AM :	Et vous voyez ? C'est un peu vous voyez la forge. Elle est traditionnelle pour nous. Vous voyez ? C'est la pierre sacrée ça. Donc c'est ici que bon afin de pouvoir travailler, il faut que tu paies #le pintade en plus de la boisson locale pour dire merci et pour prier aux ancêtres qui nous protègent lors de travail pour ne pas avoir des risques de blessures et tout comme ça, voilà. […]

Source : Séquence 32, CO-KA-FO, 15/07/2008.

Ici, le guide sur site ou le forgeron (209AM) commente la forge, *la pierre sacrée*. Il fait part aux touristes du sacrifice à entreprendre avant de commencer à travailler : la pintade et la boisson locale. Le sacrifice sert de remerciement et de prière aux ancêtres pour la surveillance lors du travail de la forgerie. Dans l'exercice de son métier, le forgeron reconnaît le rôle important de ses ancêtres. Par conséquent, il garde le contact avec eux par l'intermédiaire de la prière. En se situant dans le contexte africain, L.-V. Thomas et R. Luneau (1986 : 57) observent que « la religion, en tant qu'institution, […] codifie certaines activités (celles du prêtre, du magicien, sans doute mais aussi celle du travailleur, du paysan, du forgeron, […]). » Le métier de forgeron s'explique par des gestes religieux : ce sont des pratiques et des croyances qui sous-entendent son travail.

L'extrait 28 porte sur la croyance aux forces surnaturelles. Il est précédé par la séquence 8 du même corpus évoquant un désastre naturel qui frappe le Togo. Il s'agit d'une pluie torrentielle inondant plusieurs parties du pays.

Extrait 28. Croyance aux forces surnaturelles (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

19.	113GO :	Mais au s'il vous plaît Messieurs, au Libéria qu'est-ce que les gendarmes font ?
	144T:	Oui.
	152T :	Oui ?
	153GO :	On sent qu'il y a un autre pays qui est sous #qui qui qui (donne ?), alors l'armée sort. Et maintenant ils circulent dans les chars. Ils prennent l'hélicoptère pour surveiller. Ils renforcent la gendarmerie. Bon alors #pour pour faire le résumé, c'est que #la le la police tient un renfort aux douaniers. Quand la situation dépasse les douaniers, la police vient. Quand la situation dépasse la police, la gendarmerie vient les renforcer. Et quand ça dépasse la gendarmerie, alors l'armée sort. Et quand l'armée est dépassée on fait recours à Dieu.
	154T:	RIRE xxx.
	155GO :	Vous comprenez pourquoi le chef d'État est parti à l'église la dernière fois.
	156T:	RIRE.
	157GO :	Tout le monde est dépassé. Alors il faut appeler Dieu pour qu'il secoure.
	158T:	xxx.

Source : Séquence 19, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Selon l'extrait 28, les services de sécurité fonctionnent de manière interdépendante lorsqu'il y a un conflit transfrontalier. Les douaniers font appel à la police qui aussi a recours à la gendarmerie si la situation les dépasse. Les gendarmes font intervenir l'armée en renfort. Cependant, si l'armée aussi est incapable de maîtriser le conflit, le pays se tourne vers Dieu, une force surnaturelle (153GO). Dans son intervention (555GO), le guide étaie son argument (cette croyance à la force divine chez le peuple) en citant l'exemple du président de la République et son gouvernement qui assistent aux cultes organisées pour solliciter une solution divine de Dieu au désastre. Cela montre que la croyance aux forces surnaturelles semble s'inscrire dans tous les aspects de la vie et toutes les classes de la société. Bien que la parole du guide apparaisse comme une plaisanterie provoquant ainsi le rire chez les touristes (T554, T556), elle constitue, à notre avis, une expression de la réalité concernant la vie spirituelle du peuple africain. L.-V. Thomas et R. Luneau (1986 : 65) partagent le même point de vue lorsqu'ils notent que pour rétablir l'*ordre*, « l'Africain a recours entre autres à la prière. »

Dans son discours (l'extrait 29), le scripteur-guide émet les mêmes avis. Il présente les différents groupes religieux se trouvant au Togo.

Extrait 29. Religions au Togo (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 48)

« La ferveur religieuse en Afrique est impressionnante. Il suffit de voir le nombre d'églises et leur fréquentation pour s'en rendre compte. Il y en a pour tous les goûts et toutes les couleurs : évangélistes, adventistes, célestes, baptistes bibliques, renouveau charismatique, etc. Les sectes également foisonnent. Le dimanche, parés de leurs plus beaux habits et de leurs plus beaux pagnes, les Togolais et les Togolaises se rendent par centaines de milliers à la messe. Rien ne semble pouvoir ébranler leur foi profondément ancrée. Dieu est présent « partout ». En ville, il suffit de regarder le nom des commerces : « Cadeau du ciel », « Dieu seul suffit », « La main de Dieu » ou les autocollants dans les taxis : « Dieu seul sait », « Dieu nous voit ». Même les plus petits villages possèdent leur église ou leur mosquée. Cependant, tous restent profondément animistes ou attachés aux croyances ancestrales. La plupart d'entre eux consultent les ancêtres et font appel aux marabouts et féticheurs. Les sacrifices sont également fréquents, ils servent à s'accorder les faveurs des esprits. On distingue trois grandes confessions religieuses au Togo : le christianisme (environ 30 %), l'islam (environ 12 %) et enfin les croyances traditionnelles (58 %). » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 48).

Selon l'extrait cité, il existe plusieurs types d'églises que beaucoup de Togolais fréquentent le dimanche. Les mosquées aussi sont nombreuses. La croyance en Dieu marque aussi les enseignes de commerce où les Togolais expriment leur foi. Le scripteur-guide précise que la plupart des gens consultent les esprits et leur offrent des sacrifices. D'après l'extrait, les pratiquants de la religion traditionnelle sont les plus nombreux (58%) ; les chrétiens se trouvent en deuxième position avec 30% ; et l'islam est la religion la moins pratiquée (12%). Le sacrifice évoqué par le forgeron (extrait 27) fait aussi partie des objets de discours. Le Ghana présente un cas de figure légèrement différent concernant les chiffres :

Extrait 30. Religions au Ghana (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 38)

« Le pays compterait 60 % de chrétiens (dont des animistes) et 20 % de musulmans. Mais les religions traditionnelles sont très présentes et 21 % les pratiquent exclusivement […]. » (CE-PFG, 2009, p. 38).

Selon l'extrait, le christianisme est la religion la plus pratiquée au Ghana (60%). La religion traditionnelle et l'islam sont les deux autres confessions religieuses avec 21% et 20% fidèles respectivement.

Précisons que l'appréciatif *impressionnante* (Extrait 29) montre le zèle religieux de l'Africain, cette foi *profondément ancrée* que *rien ne semble pouvoir ébranler*. À l'aide de cette terminologie valorisante, le scripteur-guide incite le futur touriste à voyager dans le pays pour découvrir cette *ferveur religieuse*. Pourtant, le scripteur-guide montre la double personnalité du chrétien togolais, une opposition opérée par l'adverbe *cependant*. Bien que des gens se disent chrétiens, ils pratiquent d'autres religions. Ce côté religieux des Togolais est marqué à travers l'usage des mots comme *tous*, *profondément*, *attachés*, *croyances ancestrales*, *marabout* et *sacrifices*. Ce sont des termes qui mettent en doute la sincérité du chrétien togolais. La même caractéristique se retrouve chez le Ghanéen (Extrait 30) où les animistes font partie de 60% de la population chrétienne. Notons qu'il s'agit d'un phénomène général chez l'Africain où dans certaines circonstances, les chrétiens ont recours à la foi

traditionnelle. Un exemple typique est la consultation des fétiches pour rechercher la justice. Quelqu'un dont un objet est volé pourra solliciter le service d'un marabout on féticheur pour que le coupable soit révélé et puni selon « la loi » des fétiches. Mieux encore, une femme soupçonnée d'adultère est amenée chez les fétiches pour la recherche de la vérité. Malgré tout, ces deux derniers textes montrent la forte présence des pratiques religieuses chez les Africains.

7.3.3 Cuisine

Dans notre définition de la culture (voir 7.3**),** nous avons vu que la cuisine est l'un des éléments définissant la culture d'un peuple. Certains types de nourritures faisant la spécialité des Togolais et des Ghanéens, sont présents dans le corpus : *akumé* (au Togo mais nommé *akple* ou *banku* au Ghana) ou ce qui est connu sous le nom de *pâte*, les soupes ou les sauces au gombo, à l'arachide et à la noix de palmiste. Chaque région dispose de sa spécialité mais les pâtes et le *fufu* sont deux des plats typiques identiques chez les Togolais et les Ghanéens. Dans l'extrait 31, le touriste (729T) veut savoir les spécialités chez les Kabyè :

Extrait 31. Cuisine togolaise 1 (Voyage-retour, Kara, 15/07/2008)

104.	729T :	Quels sont les spécialités de la région au niveau #de de plats ?
	730KP :	De plats ? Oui spécialités africaines ou bien ?
	731T :	De la #de des des Kabyè quoi ici.
	732KP :	Des Kabyè. Ça c'est il y a #la la la pâte, le *fufu*. La pâte et le *fufu* sont très importants et avec la sauce de gombo frais. La sauce de xxx les feuilles euh les feuilles d'haricots les feuilles d'haricots avec les haricots même.
	733T :	D'accord. +++

Source : Séquence 104, CO-KA-VORE, 15/07/2008.

Le guide (732KP) cite comme plats typiques des Kabyè la pâte, le *fufu*, la sauce au gombo, la sauce aux feuilles d'haricots et aux haricots. Pour sa part (extrait 32), le scripteur-guide jette un regard global sur les spécialités de la cuisine togolaise.

Extrait 32. Cuisine togolaise 2 (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 67)

> « Les Togolais sont surtout friands de la pâte et du fufu, qui font partie de leur alimentation de base. La cuisine togolaise, bien que **peu connue**, est **très diversifiée** […]. **Ewokumé ou akumé** : c'est une pâte non fermentée à base de maïs. Le maïs est écrasé dans le moulin puis mélangé à de l'eau chaude dans un bol. **Emakumé** : c'est une pâte fermentée. […]. Les pâtes sont servies avec

> **différentes sauces** : sauce gombe, adémè, lamoumou (poisson frais), gboma (épinard), kadora (dans le nord) […]. **Le fufu** est une préparation à base d'ignames. Les ignames sont épluchées et ensuite bouillis. Une fois hors du feu, ils sont pilés à l'aide du mortier et du pilon. Le fufu est accompagné d'une sauce crème ou de noix de palme […]. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 67).

Selon ce passage, la pâte et le *fufu* sont les plats les plus aimés des Togolais. Deux types de pâtes à base de maïs sont énoncés : l'une fermentée (*amakumé*) et l'autre non-fermentée (*akumé*). Le scripteur-guide évoque des sauces variées et indique la préparation de l'*akumé* et du *fufu*. Le texte suivant tiré du corpus du Ghana présente largement les mêmes aliments :

Extrait 33. Cuisine ghanéenne (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 49)

> Beaucoup de plats ghanéens sont à base de kenkey, une pâte de maïs cuite à la vapeur et enveloppée dans une feuille de bananier, plongée dans l'eau bouillante après une fermentation de deux ou trois jours. Il est souvent mangé accompagné de poivre, d'oignons avec du poisson frit ou fumé. **Le fufu** est à base de pâte d'igname, de banane plantain et (ou) de manioc. Il est servi avec de la sauce, c'est-à-dire des morceaux de viande, de poisson ou de crabe mijotes dans du jus de palmiste avec des épices. D'autres plats sont composés d'igname bouillie, de banane plantain et de légumes cuits. Les banku, akple et konkonte sont aussi des plats locaux servis avec de la soupe […]. Les poissons frais des rivières, les **différents** légumes et les fruits de mer sont **abondants** sur les marchés et accompagnent la plupart des plats […]. Les plats typiques sont la soupe à l'arachide (pâte de cacahuètes grillées accompagnant un ragoût de bœuf ou de poulet et servi avec des oignons, de la sauce tomate et des épices), la soupe à la noix de palmiste, obtenue en faisant bouillir des noix de palmiste, puis en les écrasant […]. » (CE-PFG, 2009, p. 49).

À part les pâtes, le *fufu* et les sauces trouvés dans le discours sur le Togo (extrait 31 et 32), l'extrait 33 introduit au futur touriste d'autres plats comme le *kenkey*, les plats comprenant l'igname bouillie, la banane plantain et les légumes cuits, le *konkonte*, la sauce de tomate, le ragoût de bœuf et de poulet. Le futur touriste apprend également la recette de *kenkey* et de *fufu*. Le caractère unique de la cuisine togolaise et ghanéenne réside dans les recettes et les noms locaux donnés aux plats (*fufu*, *akumé*, *akple*, *kenkey*, par exemple). Par l'intermédiaire de ces noms et recettes, le touriste apprend que, par exemple, le *fufu* est mangé dans les deux pays et les recettes sont les mêmes.

Retenons qu'un aspect de la cuisine togolaise se dégage : elle est *peu connue*, une caractéristique qui s'explique par le fait que le Pétit Futé s'adresse aux Franco-Européens. Cependant, cette évocation négative est aussitôt neutralisée par une évocation positive, c'est-à-dire son caractère *très diversifié*. La diversité de la cuisine des deux pays se signale par *différent(e)s* (2 fois dans les deux extraits), *abondants* et les plats variés cités.

7.3.4 Artisanat

L'artisanat fait partie intégrante du patrimoine culturel d'un peuple. Ainsi, A. A. Mazrui (1998 : 366 - 367) distingue quatre types d'art visuel en Afrique : l'art traditionnel, touristique, populaire urbain et académique.

> « L'art traditionnel est pratiqué dans les campagnes et dans un petit nombre de vieilles cités. Il prend souvent la forme de sculpture ou de peinture rurale, figurative ou géométrique. Les objets fabriqués ont une utilisation pratique. On s'en sert notamment lors des cérémonies d'initiation des garçons et des filles, pour les rites funéraires, dans les cases de palabre, les cours royales et certaines églises chrétiennes. L'art touristique, destiné à une clientèle étrangère, traite volontiers de thèmes exotiques et anecdotiques dans un style figuratif simplifié, et selon des canons à demi-européanisés. L'art populaire urbain, apparu vers 1930 en Afrique centrale mais beaucoup plutôt en Afrique du Nord, est figuratif. Il s'agit de portraits et de tableaux historiques, anecdotiques ou décoratifs, destinées aux murs des maisons citadines. Une autre forme d'art populaire trouve son expression dans la peinture d'enseignes et de panonceaux pour boutiques, cinémas, véhicules, etc. L'art académique est pratiqué par des artistes formés aux conceptions occidentales de la peinture et de la sculpture, et qui utilisent des techniques européennes. Leurs clients sont les pouvoirs publics, les églises et le marché international de l'art. »

Par cette citation, nous voyons que les œuvres d'arts en Afrique sont marquées par une diversité aussi bien en termes de formes que de public visé. L'art touristique qui s'achète comme souvenir a pour clientèle des touristes alors que l'art académique est beaucoup apprécié par les institutions nationales et internationales. Cependant, ces catégories ne sont pas totalement cloisonnées. Comme le note A. A. Mazrui (1998 : 367) « on a vu des objets d'art traditionnel intéresser les touristes et aussi des articles destinés aux touristes plaire aux élites locales capables d'en payer le prix. » Les produits artisanaux repérés dans le corpus relève de l'art du batik, de la vannerie, de la poterie, des calebasses et du tissage.

Au cours des visites guidées sur Kara et Kpalimé, les touristes ont eu l'occasion de visiter des centres artisanaux. Les responsables et les artisans de ces centres présentent et commentent leurs œuvres. Les principaux objets artisanaux évoqués sont les vêtements faits de l'art du batik, les sculptures sur bois et les cartes postales. L'extrait 34 est un cas exemplaire.

59.	395A3 :	Bonjour soyez les bienvenus.
	396T :	Ici #c'est c'est quel centre xxx ?
	397A3 :	C'est le centre artisanal mais ici xxx c'est xxx batik. Xxx ça c'est pour #les la décoration. Xxx Les pagnes que vous voyez là, c'est toujours les batiks. Xxx On

		avait on xxx. La xxx c'est ça xxx.

Extrait 34. Artisanat section batik (Deuxième voyage-retour, Kpalimé, 23/08/2008)

Source : Séquence 59, CO-KPA2-VORE, 23/08/2008.

Dans l'extrait 34, l'un des artisans (397A3) présente la section batik du centre. Il montre aux touristes « quelque chose » qui est utilisée pour faire les décorations. Il présente aussi les pagnes batik fabriquées au centre. D'après nos informations recueillies auprès des artisans, ces produits sont principalement destinés aux touristes étrangers. Dans d'autres extraits du corpus, nous avons constaté que les sculpteurs utilisaient souvent l'ébène pour leurs œuvres. Ceci est affirmé par le guide sur site 289ZU lorsque le touriste 288T veut savoir le bois le plus utilisé (Séquence 47, CO-KPA2-CA, 23/08/2008). Il s'agit là d'un fait attesté aussi par (A. A. Mazrui, 1998 : 369 - 370) : « Il [l'art touristique] emploie l'ébène ou l'ivoire et représente des animaux sauvages ou des thèmes anecdotiques (la vie quotidienne au village, les danses). »

Les scripteurs-guides aussi tiennent compte de l'artisanat dans leurs discours. Ceci est démontré dans la citation suivante :

Extrait 35. Artisanat togolais (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 53)

> « L'artisanat togolais est assez diversifié dans ses formes mais ne présente pas beaucoup d'originalité par rapport aux autres pays de l'Afrique de l'Ouest. Les principales productions artisanales sont la sculpture sur bois, le batik, la vannerie, les calebasses et le tissage. Ces objets artisanaux sont vendus sur pratiquement tous les marchés. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 53).

Le passage expose les produits majeurs artisanaux du Togo. Ces articles relèvent de la sculpture, du batik, de la vannerie, des calebasses et du tissage. Dans ce contexte, le scripteur-guide met en évidence deux qualités : la richesse en termes de diversité (*assez diversifié*) et l'accessibilité des œuvres artisanales (*pratiquement sur tous les marchés*). Ces deux points forts de l'artisanat togolais sont toutefois intercalés par une faiblesse : le manque d'originalité (*pas beaucoup d'originalité*) dans les œuvres d'art.

Le Ghana aussi dispose d'artistes produisant des œuvres d'art. Le passage suivant est la preuve :

Extrait 36. Artisanat ghanéen (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 16)

> « Le Ghana est riche en produits artisanaux, qui sont souvent destinés au marché intérieur. A Accra, vous trouverez beaucoup de tissus imprimés. La région Ashanti est **connue** pour ses tissus kente et adinkra. On peut les acheter dans les villages autour de Kumasi ou au centre culturel national. La région de Kumasi est aussi un centre artisanal bien **connu** pour ses sculptures, spécialement celles qui sont fabriquées à Ahwiaa. Les spécialités du Nord sont les articles en cuir, les tissus et la vannerie que l'on trouve au marché de Bolgatanga.

Mais le **meilleur** endroit pour les acheter est le marché artisanal d'Accra, où sont présentés des articles venant de tout le pays - et même de l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. » (CE-PFG, 2009, p. 16).

Selon l'extrait 36, le Ghana abonde en artisanat. Le *kente* est l'un des produits artisanaux présentés. Le tissu *kente* est produit notamment à Kumasi dans la Région Ashanti. Le nord du pays se spécialise dans des œuvres en cuir, les tissus et la vannerie. Pour se procurer ces articles et d'autres en provenance des pays voisins, on conseille au futur touriste de se rendre sur le marché artisanal d'Accra, la capitale du Ghana.

Soulignons que la diversité de l'artisanat togolais est contrebalancée par la remise en cause de son originalité. Pour nous, cela met les œuvres artisanales togolaises en position inférieure par rapport à celles des *autres pays de l'Afrique de l'Ouest* comme le Ghana par exemple. Dans le cas du Ghana, il s'agit d'une mise en valeur systématique du patrimoine artisanal surtout dans la Région Ashanti. Les axiologiques tels que *riche*, *connu* (2 fois), *le meilleur* attestent la supériorité de l'artisanat ghanéen. Ce déséquilibre artisanal entre les deux pays, évidemment, pousserait le futur touriste s'intéressant aux produits artisanaux à visiter le Ghana aux dépens du Togo.

7.3.5 Remarques générales sur la culture

Un nombre d'éléments culturels évoqués dans les extraits mérite d'être contextualités. La vie de l'Africain est fortement marquée par les fêtes traditionnelles et les rites d'initiation. Chez le même groupe ethnique, l'on peut observer plusieurs fêtes. Les Éwé du Ghana par exemple, fêtent, entre autres, *Hogbetsotso*, *Teza*, *Agbeliza* et *Deviza* alors que les Akan ont pour festival *Adae*, *Akwasidae*, *Odwira*, *Afahye*, etc. Les fêtes sont généralement une commémoration des événements historiques. Certaines sont célébrées pour remercier les ancêtres et les dieux pour une saison de culture ou de pêche fructueuse. À titre d'exemple, le festival *Nkyidwo* (« dans la nuit du lundi ») a lieu à Essumeja dans la Région Ashanti. Ce festival commémore l'origine des *essujama*[61] et offre l'occasion au peuple de solliciter la protection des dieux :

« C'est un festival très important célébré par le peuple essumeja pour commémorer leurs origines. Leurs ancêtres seraient sortis d'un trou, un lundi dans la nuit et auraient été suivis par un chien et

[61] Les habitants d'Essujama une ville dans la Région Ashanti du Ghana.

> un lion, des musiciens et des danseurs. Les dieux sont invoqués au moment de ce festival afin d'assurer la protection et la prospérité des habitants. » (CE-PFG, 2009, p. 157).

Un autre festival historique est *Hogbetsotso* (le « festival de l'exode »). Les Anlo du groupe ethnique éwé célèbrent cette fête le premier samedi de novembre pour rendre hommage à leurs aïeux ayant eu le courage de fuir le règne tyrannique du chef traditionnel Agorkorli de Notsié, une ville de l'actuel Togo. Les cérémonies commencent dans l'estuaire de la Volta pour finalement atteindre la rivière Mono au Bénin. Le point culminant de ces festivités se tient à Anloga dans la Région Volta. Au Ghana comme au Togo, les fêtes sont des événements annuels ayant lieu principalement entre juillet et décembre.

De même, malgré la relative pénétration des différents éléments de la modernité occidentale, de nombreux rites d'initiation restent prégnants dans différentes étapes de la vie traditionnelle des Ghanéens et des Togolais. Ainsi de la naissance à la mort, l'individu subit divers rites initiatiques. Les rites de naissance accueillent le nouveau né dans le monde et les funérailles préparent le défunt pour son entrée dans l'autre monde. Ces rites et leurs pratiques varient selon la population. Outre l'*Evala* et l'*Akpema* évoqués dans le discours des guides, le Togo compte des rites tels que *Efatu*, *Kondo*, *Kpesou* et *Diffoni*[62]. Les Krobos et les Shaï de l'Est du Ghana par exemple, pratiquent *dipo* (« les rites d'initiation des jeunes filles ») qui célèbre la féminité et la fertilité de la femme. Les filles sont isolées pendant quelques semaines. Au cours de la séclusion, les filles apprennent beaucoup de choses relatives à la vie des femmes adultes : des soins de toilette et de beauté, la conduite féminine, des travaux domestiques, ou encore des arts de la danse et de la musique. Comme le décrivent L.-V. Thomas et R. Luneau (1986 : 214), le rite initiatique vise à « *humaniser* (*culturaliser* et *socialiser*) l'être humain par le biais de la connaissance libératrice et des épreuves bienfaisantes afin de l'orienter vers ses responsabilités d'adulte, de spécifier son statut et ses rôles. »

La religiosité de l'Africain est mise en exergue dans le discours des guides et scripteurs-guides. Cela est un phénomène ancré dans la société africaine ; la religion joue un rôle important dans la vie de tous les jours :

[62] *Efatou* et *Kondo* : Initiations masculines chez les Kabyè ; *Kpesou* : initiation féminine chez les Kabyè ; et *Diffoni* et *Dikuntiri* : initiations respectivement masculine et féminine chez les Tamberma (Petit Futé Togo, 2008 - 2009 : 177 - 180)

> « Les Noirs font partie d'une pluralité de groupes organisés en communautés chargées d'entretenir la vie et les esprits qui sont autour d'eux. La société actuelle n'est même souvent qu'une " minorité " dans un groupe " fait de plus de morts que de vivants ". La religion devient alors un facteur primordial de cohésion. L'attachement […] à des pratiques et à des rites plus encore peut-être qu'à des croyances (idéologies ou systèmes de valeurs) nous semble plus particulièrement révélateur » (L.-V. Thomas et R. Luneau, 1986 : 60).

Ce rôle important rempli par la religion dans la société explique pourquoi celle-ci marque le discours des guides et celui des scripteurs-guides. Le caractère cohésif et harmonieux de la religion sous-tendrait le geste religieux du président togolais et son gouvernement face à l'inondation qui a touché le pays (voir l'extrait 28). De même, les pratiquants de la foi traditionnelle ont recours aux fétiches (des œuvres d'art en pierre et en bois ressemblant à un être) pour protéger la maison et guérir les morsures de serpent (voir 434KO et 440KO des séquences 70 et 71 respectivement, CO-KA-TA, 15/07/2008). Dans tous les cas, la religion occupe une place centrale dans les cultures africaines ; elle contrôle en grande partie les systèmes sociaux, constitue la source principale de la puissance, et règle les affaires relatives à la terre et au temps (K. Grebe et W. Fon, 1997).

L'artisanat comme expression culturelle est aussi symbolique en Afrique comme ailleurs. Chaque œuvre d'art est une expression de pensée, de sentiment, d'une idée, etc. : le produit artisanal communique quelque chose. « L'art pour l'art n'est pas de mise en Afrique, ici chaque objet a une signification sociale précise », affirme le scripteur-guide (CE-PFG, 2009, p. 40). De nombreuses statuettes y existent :

> « Les plus connues sont les poupées dont la fonction principale était de rendre fécondes leurs propriétaires. Le sculpteur représente toujours la femme avec un certain embonpoint et un visage ovale et l'homme avec une tête rectangulaire […]. Des ouvertures pratiquées dans le nez, la bouche ou les oreilles des personnages féminins traduisent leur place inférieure dans la société : elles ne doivent pas entendre ce que disent les hommes, ni leur répondre » (CE-PFG, 2009, p. 42).

Lors des cérémonies, la richesse artisanale est exhibée. Les pagnes *kente* sont réservés aux fêtes et les pagnes *adinkra* utilisées lors des funérailles. Les cercueils assument plusieurs formes selon la profession du défunt : « il n'est pas rare de voir défiler lors de processions funéraires des Mercedes, des avions, des cannettes de bière, des pirogues, […] », confirme le scripteur-guide. Dans ce cas, il s'agit de l'art traditionnel comme A. A. Mazrui, (1998 : 366 - 367, cité en haut) l'a noté.

En définitive, le Togo et le Ghana possèdent une vaste ressource cultuelle que les guides et les scripteurs-guides mettent à la disposition de leurs interlocuteurs. Ce qui semble frappant

est le partage des traits culturels entre les deux pays. Par exemple sur le plan religieux, le Ghana et le Togo ont les mêmes confessions religieuses (le christianisme, la religion traditionnelle et l'islam) mais diffèrent au niveau du pourcentage des pratiquants. Les pâtes, le *fufu* et les sauces à l'arachide, au gombo et à la noix de palmiste sont quelques-uns des plats que l'on retrouve chez les habitants des deux pays. Ce sont des cuisines dont les caractères uniques sont définis par les recettes et les noms provenant des langues indigènes. À titre d'exemple, *akumé* (au Togo) et *akple* (au Ghana) sont les dénominations différentes (pour le même plat) de deux variétés (*mina* au Togo et *éwé* au Ghana) de la langue éwé. Ces caractéristiques communes pourraient être attribuées au passé historique des deux pays. Certes, il existe d'autres éléments culturels (comme la musique) moins récurrents dans les discours. Du point de vue culturel, on dirait qu'il n'y a pas de frontière entre le Ghana et le Togo. La découverte de la richesse et la diversité culturelle permet aux futurs touristes et touristes d'apprécier des cultures autres que les leurs.

7.4 Histoire et peuplement

Pour le quatrième thème, l'histoire se définit comme récit, compte rendu des faits, des événements passés concernant la vie de l'humanité, d'une société, d'une personne, etc. ; ces faits, ces événements. L'histoire est tout événement marquant le passé d'un peuple. Ainsi, la colonisation est un des événements dans l'histoire africaine. Le terme *peuplement* est conçu comme la « répartition de la population sur un territoire » ou « les étapes et les circonstances dans lesquelles une population s'est constituée (par les migrations, par exemple) » (F. Teulon, 1995 : 497). À cet égard, un groupe d'individus résidant dans un lieu quelconque sera pris comme un peuplement ; par exemple, à l'échelle nationale, les habitants du territoire ghanéen constituent un peuplement alors que ceux se trouvant dans une région sont également un peuplement. En ce qui concerne les variables expliquant le thème ci-dessus (histoire et peuplement), nous retenons la colonisation pour *histoire* et les ethnies pour *peuplement*. Ce choix se justifie par le fait que ce sont les seuls éléments communs et fréquents déterminant le thème en question dans les corpus.

7.4.1 Histoire

Comme le montre l'extrait 37, le Togo a été colonisé par les Allemands, puis les Français :

Extrait 37. Colonisation allemande et français (Voyage-retour, Kara, 15/07/2008)

83.	586KP :	C'est planté par les allemands avec nos vieux papas et voilà. +++ Voilà les nous avons emprunté maintenant la route coloniale. Et les gros tecks que vous voyez là, c'est planté par **nos** aïeux **nos** aïeux dès la pénétration allemande. Et c'est des travaux forcés avec les chicottes. On les chicotait. Alors comme les hommes les premiers hommes en somme qui #sont ils sont forts, ils résistent aux travaux forcés. Voilà c'est nous sommes sur la route coloniale qui relie plusieurs cantons, voilà. +++
	587T :	Donc c'était sous #les le régime allemand.
	588KP :	C'était sous le régime allemand, le régime allemand. Et après #la guerre la guerre de chose maintenant 1418, quand la il y a eu partage du Togo, les Français ont relayé. Et les Français ont c'est les Français qui ont dévié les rues-là. Ils ont pris l'autre, voilà. Ils ont essayé de dévier #les rues les les routes. […]
	593T :	C'est en quelle année?
	594KP :	Euh en 18 en 18, 18, 1800 en 1804 à 1884. D'abord c'est ça fait deux ans qu'on a fêté les centenaires hein.
	595T :	Ah d'accord !
	596KP :	Voilà, centenaire de cela avec euh si vers #le le sud c'est chose là où il y a leurs tombes là c'est les tombes communes des allemands. Quand #la les Français et les anglais ont encerclé #les les Allemands, c'est après Atakpamé là, là où le nom là j'ai oublié le nom. Ils ont leurs tombes là-bas. Xxx à côté de xxx. C'est à 1800 1884 que ils signent #pro protectorat avec #MLAPA MLAPA I, le roi #de de d'Aného là, de Togoville, oui. Et c'est l'allemand le Gouverneur là s'appelle NACHTIGAL. […]

Source : Séquence 83, CO-KA-VORE, 15/07/2008.

Le guide (586KP) présente la route coloniale tracée à l'aide des travaux forcés lors de la colonisation allemande de 1804 à 1885 (594KP). Ce sont les indigènes qui plantent les tecks au bord de la route coloniale. Les allemands fouettent les travailleurs à l'époque parce que ceux-ci, étant forts, résistent aux travaux forcés. Les touristes apprennent aussi que les Français dévient la route après la prise de relève chez les Allemands. Dans sa dernière intervention (596KP), le guide informe les touristes de l'existence des tombes (à Atakpamé) des Allemands abattus lorsque les anglais et les français les combattent. En 1884, l'Allemand Nachtigal signe le protectorat avec le roi Mlapa. Cet extrait résume l'historique de l'évasion du Togo par les Allemands et les Français et les travaux forcés marquant le régime colonial.

À part les empreintes de la route coloniale et des tombes des allemands tués, le Togo garde jusqu'aujourd'hui d'autres héritages de la conquête européenne. Un exemple est avancé dans l'extrait 38 :

Extrait 38. L'héritage colonial français (Premier voyage-aller, Kpalimé, 02/08/2008)

19.	113GO :	Mais au s'il vous plaît Messieurs, au Libéria qu'est-ce que les gendarmes font ?
	114T:	Nous on n'a pas des gendarmes. On a des policiers.
	124T:	Quel est leur fonction?
	125GO :	Exactement #c'est c'est c'est c'est la question. C'est la question. Bon, ici chez nous, euh on a encore les gendarmes. Oui, c'est la formule française. Vous voyez. On l'a hérité de la colonisation et de la pédagogie militaire ou de sécurité de la France. Bon, les gendarmes n'ont pas les mêmes rôles que les militaires. […]

Source : Séquence 19, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Dans son discours, le guide (125GO) parle des agents de sécurités au Togo. Il précise que la dénomination *gendarme* est un héritage colonial français. Malgré le départ des Français, le système de sécurité togolais continue à fonctionner, dans quelques mesures, sur celui de la France. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas limité au Togo. D'autres anciennes colonies construisent leurs systèmes à la base de ce que les colonisateurs leur ont légué. C'est le cas du Ghana présenté dans l'extrait 5 concernant le système politique démocratique.

L'extrait 39 du corpus écrit confirme et détaille les faits présentés sur la colonisation allemande dans l'extrait 37.

Extrait 39. Colonisation allemande au Togo (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 30)

> « […] Bismarck envoi alors le Consul général, le docteur Gustav Nachtigal, à Aného afin de négocier avec ces autorités. Après une première tentative qui se solde par le refus de Lawson III, le docteur Nachtigal apprend que d'autres commerçants allemands sont menacés à Togo, Porto-Segouro, Baguida et Bey Beach (Lomé) par le commissaire anglais qui menace de s'emparer du pays si ceux-ci ne sont pas chassés. Il dépêche le docteur Buchner au Togo qui revient avec une demande de protectorat signée par le roi Mlapa. Le 5 juillet 1884, le docteur Nachtigal se rend à Baguida où est signé le protectorat allemand sur le Togo. Le lendemain, le chef de Bè signera le contrat signé par leur roi Mlapa. Le 7 juillet, le roi Lawson accepte de signer l'accord signé par les autres chefs ». (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 30).

La citation porte sur le protectorat allemand sur le Togo. Selon le scripteur-guide, c'est Monsieur Nachtigal qui mène les négociations avec les autorités togolaises. Le roi Lawson III qui au départ ne veut pas signer le traité de protectorat finit par le signer après la signature du roi Mlapa et le chef de Bè. Le protectorat et la date de la signature de même que les personnalités impliquées comme le Gouverneur Nachtigal et le roi Mlapa sont des

informations qui reviennent à la fois dans le discours du guide (596KP, extrait 37) et le discours du scripteur-guide (extrait 39).

Pour ce qui est du Ghana, le futur touriste apprend à partir du texte suivant qu'il est colonisé par les Anglais.

Extrait 40. Colonisation du Ghana par les Anglais (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 24)

> « Depuis le début du XVIII[e] siècle, les Ashanti possèdent donc leur propre royaume avec une administration unique. […]. Le ton montre entre les Ashanti et la couronne britannique, pour accoucher en 1873 d'une véritable guerre qui prendra fin l'année suivante par l'incendie de Kumasi, la capitale des Ashanti. Il faut attendre 1901 pour voir l'ensemble du territoire ashanti être annexé à la Gold Coast. Dès lors, la couronne britannique établit définitivement sa domination, qui existait déjà depuis 1844 auprès des chefs des régions côtières. En #1974, le Royaume-Uni contrôlait déjà toute la côte et une partie significative de l'intérieur des terres. En 1901, alors que l'essentiel du territoire est placé sous contrôle administratif direct, le territoire ashanti et une partie du nord du pays, préservent une certaine autonomie […] » (CE-PFG, 2009, p. 24).

Le passage expose que les Ashanti, une tribu du Ghana, constituent un royaume qui affronte les Britanniques dans une guerre en 1873. En 1901, les Anglais réussissent à s'emparer du royaume ashanti et d'autres parties du territoire ghanéen. En termes d'administration, le territoire ashanti et une partie du nord jouissent d'une certaine autonomie à l'époque. Le texte montre la résistance guerrière mais échouée des Ghanéens à la colonisation anglaise. Toutefois, d'autres Européens comme les Portugais et les Hollandais ont déjà pénétré le territoire ghanéen avant l'arrivée des Anglais (P. Puy-Denis, 1994 : 58 - 62, 63 - 65).

7.4.2 Peuplement

L'histoire d'une société est incomplète sans inclure son peuplement. En matière de peuplement, le Togo et le Ghana possèdent plusieurs ethnies comme le démontrent les extraits 41 et 42 suivants :

Extrait 41. Peuplement au Ghana (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 35)

> « Comme dans beaucoup de pays en Afrique, la population du Ghana est un patchwork de nombreuses ethnies aux caractéristiques souvent très différentes (rites, langues, costumes…). Au moins soixante-quinze tribus sont réparties sur le territoire national. Les plus nombreux sont les Akan (44% de la population composée principalement des Fanti et des Ashanti habitant à l'ouest de la Volta), suivis des Mole-Dagbani (16 % de Mossi vivant essentiellement dans le Nord), 13% d'Ewé dans l'Est, 8 % de Ga-Adangbe (dans le sud, autour d'Accra et dans les forêts au nord), des Gourma (3,5 %), des Guan (3,7%), des Gonja dans le Nord, des Dagomba […]. » (CE-PFG, 2009, p. 35).

Extrait 42. Peuplement au Togo (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 44)

« Malgré sa faible étendue, le Togo compte une cinquantaine d'ethnies qu'on peut regrouper-en cinq grands groupes : les Adja-Ewé 44 % (Adja, Ewé, Mina, Ouatchi, Vaudou), les Kabyè-Tem 26,7 %, les Para-Gourma 16,1 % (Natchaba, Dyé, Tamberma, Bassar, Tchamba et Moba), les Akposso-Akébou 4 % et les Ana-lfé 3,3 %. A ces grands groupes s'ajoutent les groupes minoritaires, les autres Africains et non-Africains. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 44).

L'extrait 41 présente les ethnies majeures constituant la population ghanéenne. Ces ethnies sont entre autres les Akan, les Mole-Dagbani, les Ewé, les Ga-Adangbe et des Gouma. Dans l'extrait 42, le futur touriste prend connaissance de la composition du peuplement ethnique togolais (les Adja-Ewé, les Kabyè-Tem, les Para-Gourma, etc.). L'ethnie la plus nombreuse au Ghana c'est l'Akan (44%) et pour le Togo c'est le groupe adja-éwé avec le même pourcentage (44%). Le Ghana compte une soixante-quinzaine des tribus alors que le Togo en compte une cinquantaine. Ceci veut dire que les deux pays sont multiethniques. Dans certains cas, les groupements ethniques ne connaissent pas de frontière géographique. Il y a des ethnies tels que les Ewé et les Gourma par exemple qui sont identiques aux deux pays. Pour ce qui est des Ewé, cette observation est attestée par le guide (620GO) dans l'extrait 43.

Extrait 43. Ethnie éwé au Togo (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

60.	613T :	Xxx
	620GO :	« Ekpali » c'est-à-dire que la marche n'est pas facile, voilà. « Kpalimé » c'est-à-dire bon « le royaume des habitants où la marche n'est pas aisée ». #C'est c'est la langue éwé. Vous savez que les Éwés sont les plus nombreux au Togo. C'est l'ethnie #le plus la plus nombreuse au Togo. Et dans la sous-région ouest-africaine, ils sont les plus nombreux également. Ils sont au Nigéria. Ils sont au Bénin. Ils sont au Togo. Ils sont au Ghana. Ils sont en Côte d'Ivoire. +++

Sources : Séquence 60, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Ici, les touristes apprennent le sens de *kpalimé*, un mot de la langue éwé. Selon le guide, les Éwé sont le plus nombreux au Togo et en Afrique de l'Ouest. Les Éwé s'étalent sur cinq juridictions politiques : à part le Togo, on les retrouve au Ghana, au Bénin, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Cette information est aussi plus ou moins confirmée dans l'extrait suivant :

Extrait 44. Ethnie éwé au Ghana (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 37)

« Les Ewé. Implantés à l'extrémité orientale du littoral de l'actuel Ghana et dans la région Volta, les Ewé constituaient une multitude de petits royaumes à l'époque précoloniale. Beaucoup d'entre eux vivent aujourd'hui au Togo et au Bénin. Selon la tradition orale, ils seraient originaires de l'est du fleuve Niger et auraient émigré vers l'ouest pour des raisons méconnues. » (CE-PFG, 2009, p. 37).

Le scripteur-guide apprend au futur touriste que les Éwé de la région Volta du Ghana débordent en territoires togolais et béninois. Du point de vue historique, les Éwé sont de la

même origine, soit de l'est du fleuve Niger. L'implication en est qu'ils partageraient entre autres des pratiques langagières, religieuses, alimentaires ou culinaires communes malgré quelques variations qui pourraient les distinguer les unes des autres.

7.4.3 Remarques générales sur l'histoire et le peuplement

Il ressort que l'on ne peut pas écrire à l'heure actuelle l'histoire de l'Afrique sans inclure son passé colonial. La période connaît la résistance des habitants contre les envahisseurs européens. Cela se manifeste par des confrontations sanglantes entre les deux parties. L'un des mouvements de résistance au Ghana, par exemple, est le refus de la Poll Tax[63] de 1952 (P. Puy-Denis, 1994 : 99). La lutte pour l'indépendance voit plusieurs Africains et quelques Européens tués. Le guide accompagnateur et le scripteur-guide en témoignent par la présentation du Monument aux Morts dans la Région de Kara du Togo (Séquence 44, CO-KA-MO, 15/07/2008 et CE-PFT, 2008 - 2009 : 186). Cette période s'inscrit vivement dans la mémoire de la population. Les conséquences sont d'actualité. Les rapports économiques et sociopolitiques entre le Ghana et l'Angleterre d'une part et le Togo et la France d'autre part représentent des preuves valables. Si aujourd'hui la France et l'Angleterre signaient des accords bilatéraux dans plusieurs domaines avec leurs ex-colonies et si ces derniers bénéficiaient relativement de plus de fonds (par rapport aux pays non colonisés par ceux-là), cela s'expliquerait par leur passé commun.

Les locuteurs exposent la conquête coloniale dans une perspective négative. Par exemple, *chicottes*, *chicotait*, *forcés* évoquent la souffrance qu'a subie la population. Le verbe *résistent*, l'adjectif *forts* et le substantif *tombes* suscitent une image de conflits, de combats et de morts chez les touristes. Par rapport au peuplement, les adjectifs comme *nombreux(ses)*, *différentes* et *grands* permettent au locuteur de mettre en valeur la multiplicité et la diversité ethnique des deux pays. Pour accentuer cette caractéristique du Togo par exemple, le locuteur contraste la superficie *faible* et *la cinquantaine d'ethnies*. Ce contraste est réalisé grâce à la préposition *malgré*.

[63] Poll Tax (*capitation* en fraçais) : c'est l'impôt sur les personnes ; il est payé par chaque citoyen.

En conclusion, le thème d'*histoire et peuplement* expose un événement historique, la colonisation. Le thème aborde également la constitution ethnique du peuplement au Ghana et au Togo. Les deux sociétés subissent la conquête européenne laissant ainsi des traits jusqu'à nos jours. Dans le cas du Togo, il s'agit des Allemands et des Français. Pour le Ghana, le pays est principalement colonisé par les Anglais. Ces colonisateurs s'inscrivent dans la vie actuelle des Togolais et des Ghanéens. La route coloniale et la plantation des tecks lors de la colonisation allemande, le système de sécurité hérité chez les Français et le système politique démocratique des deux pays légués par les colonisateurs en sont quelques preuves. Les deux pays sont à base multiethniques. Mais ce qui est plus remarquable est le rapport étroit ethnique que les deux pays partagent. L'on retrouve les mêmes groupes ethniques dans les deux pays, les Éwé et les Gourma par exemple. Pour parler de ce thème, les guides touristiques et les scripteurs-guides évoquent les dates comme *le 5 et 7 juillet 1884* et *1901*, les noms comme *Nachtigal*, *le roi Mlapa* et d'autres mots comme *route coloniale*, *ethnies*, *nombreux*, *les Kabyè*, *les Éwé*, *originaires de*. À travers ces informations historiques et la présentation du peuplement ethnique, les guides et les scripteur-guides situent les deux pays en contexte par rapport au présent. Cela permet au futur touriste et au touriste de mieux comprendre d'autres thèmes comme la culture et l'organisation politique abordés par les guides et les scripteurs-guides dans leur discours.

7.5 Géographie

À ces quatre domaines thématiques déjà évoquées dans les corpus, vient s'adjoindre un cinquième, la géographie. Selon S. Mesure et P. Savidan (2006 : 497), « le terme de géographie désigne à la fois une forme de savoir qui s'attache à décrire et à expliquer la surface de la terre, et la réalité physique qui fait l'objet de ce savoir […]. » La géographie d'un pays est caractérisée par des formes du relief (montagne, plateau, plaine, etc.), des formations végétales (forêts en montagnes, arbres des vergers, etc.), l'aménagement des terres (champs, haies, etc.), des établissements humains (routes, chemins, maisons, etc.) (S. Mesure et P. Savidan, 2006). La géographie permet ainsi de structurer par exemple un pays en territoires, régions, etc. et d'étudier les problèmes liés à l'habitat, à la population, à la production des services, aux transports et aux échanges. Dans cette optique, la géographie concerne principalement la structuration spatiale d'un pays souverain, d'une région, etc. Dans

le contexte de cette étude, le terme renvoie aux traits spatiaux caractérisant le territoire d'un pays, d'une région et d'une ville. Nous nous intéressons particulièrement à la situation des pays ou des régions (par rapport aux autres pays ou régions), au climat, au paysage et au transport.

7.5.1 Principaux traits géographiques du Togo et du Ghana

L'extrait 45 présente la géographie du Togo en se focalisant sur la ville de Kpalimé.

Extrait 45 : Géographie de Kpalimé (Deuxième voyage-aller, Kpalimé, 23/08/2008)

1.	1DE :	[…] Il faut dire que du point de vue géographique, Kpalimé a une frontière systématique avec le Ghana. C'est une préfecture située dans la Région des Plateaux. Le Togo étant divisé, bien entendu, en cinq régions économiques : la Région Maritime, la Région des Plateaux, la Région Centrale, la Région de Kara et la Région des Savanes. Donc cela fait cinq régions économiques. Et chaque région économique est constituée de préfectures. Donc Kpalimé fait partie de la Région des Plateaux. La caractéristique de la ville de Kpalimé ou les caractéristiques sont les suivantes : D'abord c'est une ville essentiellement agricole et fruitière […]. Il est possible que nous entrions, il est possible que nous entrions à Kpalimé sous une **pluie battante** ou que nous quittions Kpalimé sous une **pluie battante**. Les deux probabilités sont fortes parce que **il pleut** constamment à Kpalimé. Ou vous entrez à Kpalimé avec une **pluie** ou vous quittez Kpalimé avec une **pluie**. La caractéristique aussi de la Région des Plateaux c'est que elle a le plus haut sommet du Togo que nous appelons le « pic Agou », que nous aurons la chance de voir si entretemps, **le temps** est dégagé. Parce que vous savez au sommet, et en période de **pluie** lorsque le soleil brille, il y a une épaisse fumée, ces **nuages** de la brume qui couvrent le sommet de la **montagne** […]. C'est une ville touristique aussi où les Européens préfèrent venir s'installer pour le tourisme par rapport au **climat**, parce que c'est euh une région de **montagnes**. […]

Source : Séquence 1, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008.

Le guide présente aux touristes la situation géographique de la ville de Kpalimé par rapport au Ghana. Cette ville frontière du Ghana se trouve dans la Région des Plateaux, soit l'une des cinq régions économiques du Togo. Les touristes apprennent aussi que Kpalimé est une ville agricole produisant beaucoup de fruits et qu'il pleut souvent dans cette ville. Le texte indique également que la Région des Plateaux est une région montagneuse abritant le plus haut sommet du Togo, le *pic Agou*. Etant une ville où il fait relativement froid à cause des montagnes et de la pluie, Kpalimé accueille souvent les touristes européens. Le guide met l'accent sur le climat agréable dont jouit la ville. Les expressions météorologiques qui en

témoignent sont *pluie* (5 fois), *battante* (2 fois), *le temps* (1 fois), *montagne* (2 fois), *climat* (1 fois) et *nuages* (1 fois). L'emploi du terme *touristique* susciterait chez les touristes l'envie de visiter la ville : la ville serait considérée comme un milieu idéal pour faire du tourisme. Nous retenons aussi que le Togo et le Ghana sont des pays frontaliers, l'une des conséquences de la colonisation.

Il est à noter qu'au sud, le Togo s'ouvre sur la mer. C'est sur quoi porte la séquence 23 ci-dessous :

Extrait 46. Côte togolaise (Voyage-aller, Kpémé, 02/08/2008)

23.	148HU :	Est-ce que le Libéria s'ouvre euh sur la mer aussi au sud ? Vous avez #la la mer au sud aussi au Libéria ?
	149T :	Oui.
	150HU :	Ah, d'accord. C'est aussi long ? Sinon chez nous ça fait **50 km** de côte et vous ?
	151T :	Xxx
	152HU :	C'est plus que ça.
	153T :	Xxx
	154HU :	Chez nous ça fait **50 km**.
	155T :	50 km xxx

Source : Séquence 23, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008.

La citation montre que le Libéria et le Togo sont des pays côtiers. Le guide (150HU, 152H et 155HU) donne aux touristes le chiffre exact de longueur de la côte togolaise : il s'agit de 50 km. Pour attirer l'attention des touristes à cette caractéristique géographique de son pays, le guide répète la mesure côtière (50km) deux fois. Pour un aperçu global de la géographie, nous citerons le passage suivant tiré du *Petit Futé Togo* :

Extrait 47. Aperçu global de la géographie du Togo (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, pp. 23 - 24)

> « État du golfe du Bénin, situé sur la côté occidentale de l'Afrique, le Togo est l'un des plus petits pays de l'Afrique de l'Ouest. Il présente la forme d'un corridor (650km de long pour 50 à100 km de large) enserré entre le Ghana à l'ouest, la république du Bénin à l'est et le Burkina Faso au nord. Sa Superficie est estimée à 56 785 km^2 ($1/10^e$ de la France environ ; 2 fois la Belgique) […]. **La chaîne de l'Atakora** s'étend sur 850km, depuis le littoral au sud-ouest d'Accra jusqu'au fleuve Niger. Elle se développe au Ghana, au Bénin mais surtout sur le territoire togolais où elle forme la chaîne des monts du Togo […]. Les vallées, relativement profondes (200 à 400 m), forment toute

> une série de hautes terres appelées « plateaux » pu « monts ». Ce sont les plateaux de Kloto, Kouma, Akposo, Akébou, Fazao, Malfakassa et les monts Défalé […]. Le Togo jouit d'un climat tropical. Il subit l'influence de la mousson du sud-ouest, vent océanique humide qui apporte la pluie, et celle de l'harmattan, vent sec, mi-froid, mi-chaud, qui provoque la sécheresse […] » (CE-PFT, 2008 - 2009, pp. 23 - 24).

Outre les informations fournies par les guides touristiques au-dessus (extraits 45 et 46), le Togo est entouré par le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'est et le Burkina Faso au nord. Le pays est long de 650 km et large entre 50 et 100 km avec une superficie d'environ un dixième de la France (56 785 km^2). Le pays dispose d'une chaîne de montagne appelée la *chaîne de l'Atakora*, allongeant le Ghana, le Togo et le Bénin. Le lecteur-touriste découvre également des plateaux (les monts Kouma, Akposo, Akébou, Défalé, etc.) et le climat tropical marqué par la saison pluvieuse et l'harmattan. Les caractéristiques essentielles de la géographie se signalent entre autres par les termes *côte occidentale*, *56 785km^2*, *montagne*, *mont*, *vallées profondes*, *plateaux*, *humide*, *harmattan*, *temps tropical* et *sécheresse*. La situation géographique, la longueur de la zone côtière, la pluie et la présence d'un paysage montagneux au Togo sont certains des éléments identiques aux discours des guides et des scripteurs-guides.

Le paysage montagneux de la Région des Plateaux est défini par des habitats dispersés. Il existe plusieurs villages perchés sur les montagnes. La séquence suivante fait partie des discours produits sur le site, soit au Château Vial (construit au sommet d'une montagne) à Kpalimé. Le guide (944DO) et les touristes se retrouvent sur la terrasse du château:

Extrait 48 : Villages sur les montagnes au Togo (Deuxième voyage, au Château Vial, Kpalimé, 23/08/2008)

111.	944DO :	Oui. Et sur la montagne là, c'est les villages du canton Kouma. Donc Kouama-Apeti, bon ici c'est Kouma-Konda. Sur la montagne là c'est Kouma-Apeti et Kouma-Apeyeme, deux villages jumelés. Et là-bas, à la lisière de la montagne […]

Source : Séquence 111, CO-KPA2-CH, 23/08/2008.

Ici, le guide désigne à partir de la terrasse, les villages dans les horizons. Il s'agit des villages du canton Kouma localisés sur des montagnes.

Dans l'ensemble, les particularités géographiques du Togo ne sont pas différentes de celles du Ghana. Le Ghana comme le Togo est un pays de l'Afrique Occidentale qui s'ouvre au sud sur l'océan Atlantique. L'extrait ci-dessous en témoigne :

Extrait 49. Géographie du Ghana (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 21)

« Le Ghana est situé en Afrique de l'Ouest sur la côte du golfe de Guinée, entre 5 et 11° de latitude nord. Il est bordé au nord par le Burkina Faso, à l'est par le Togo, à l'ouest par la Côte d'Ivoire et au sud par l'océan Atlantique, sur 560 km de côte. Le pays s'étend sur 672 km du sud au nord et sur 536 km d'est en ouest. […]. Le pays est généralement plat et peu contrasté avec des monts ne dépassant guère les 900 m […]. La plaine côtière des régions sud (de Sekondi à l'ouest jusqu'à la frontière togolaise à l'est) s'étend à l'intérieur du pays jusqu'à 50 km (à Accra), voire 80 km (aux extrémités) […]. Au-dessus, s'étendent une forêt tropicale dense (environ 60 000 km^2) et le bassin de la Volta […]. La partie nord du pays est constituée d'un plateau qui culmine à 500 m d'altitude. C'est une région de savanes (sur environ 150 000 km^2) dans laquelle on pratique la culture du coton. On y trouve quelques collines arrondies qui occupent tout le Nord-Ouest et se terminent en pointe à la frontière du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire […]. La majeure partie du cacao est cultivée dans la zone centrale, appartenant essentiellement au pays Ashanti, qui l'a toujours cultivé […]. La principale particularité du pays est d'être couvert à plus de 60 % par le bassin du fleuve Volta. Il existe des failles au nord du pays (escarpement de Gambaga), à l'ouest (Wenchi) et au sud (Mampong) qui donnent naissance à d'étroits plateaux. Enfin, il faut noter le lac artificiel Volta, l'un des plus grands du monde (8 500 km^2, soit plus de trois fois la superficie du Luxembourg) […]. Les collines d'Akwapem et du Togo s'étendent entre le lac Volta et la frontière togolaise et constituent un arc de cercle et un îlot de vallées verdoyantes. C'est au niveau de la frontière avec le Togo que se trouvent les pics les plus élevés du pays, dont le plus haut, le mont Afadjato qui culmine à 885 m […]. Autre image impressionnante : la côte sauvage et rocailleuse sur laquelle viennent se jeter les vagues. […] Le climat est tropical au sud, adouci par l'alizé mais altéré en saison sèche par l'harmattan provenant du Sahara. Au nord, il est plus chaud et plus sec et dans le sud-ouest (plaines et forêt ashanti), le climat est plus humide. Le climat est essentiellement chaud et humide. La température moyenne oscille entre 21 °C et 32 °C en août. Il n'y a pas à proprement parler d'hiver ou d'été, mais les variations entre les saisons sèches et pluvieuses sont importantes. Au nord : températures variables de 21 °C à 38 °C ; au sud : entre 21 °C et 35 °C […]. Accra connaît deux saisons des pluies, d'avril à juin et en septembre-octobre, mais les averses y sont de courte durée. Les pluies sont plus fortes dans le sud-ouest du pays. Une deuxième zone couvrant la forêt tropicale connaît des pluies plus fortes sur une durée plus longue. Enfin, le Nord connaît un climat plus sec, avec une seule saison des pluies qui va de mai à septembre, comme à Ouagadougou au Burkina Faso » (CE-PFG, 2009, p. 21).

Borné presque par les mêmes pays que le Togo sauf la Côte d'Ivoire à l'ouest, le Ghana à la différence du Togo jouit d'une côte *sauvage* et *rocailleuse* de 560 km de long, s'étendant sur 672 km du sud au nord et 536 km de l'ouest à l'est. Le scripteur-guide révèle la présence de quelques montagnes dont la plus haute est le mont Afadja qui culmine à 885 m malgré la planitude dominante du paysage ghanéen. Le futur touriste découvre une forêt tropicale, le bassin de la Volta et la région nordique où le coton est cultivé et dont les collines s'étendent jusqu'aux frontières burkinabé et ivoirienne. Une autre découverte pour le futur touriste est la culture du cacao dans la Région Ashanti. Le Ghana possède aussi l'un des plus grands lacs artificiels du monde, le lac Volta. Enfin, le scripteur-guide expose les principales particularités du climat tropical du pays. Il fait plus chaud et sec au nord qu'au sud. En revanche, dans la région forestière, le climat est plutôt humide avec des pluies battantes sur une durée plus longue. Le nord partage les mêmes conditions climatiques que le Burkina Faso, soit une seule saison pluvieuse contrairement au sud (représenté dans le texte par la capitale Accra) qui connaît deux saisons pluvieuses. Le Ghana dispose d'une superficie plus

grande que celle du Togo mais les deux pays incarnent les traits typiques de la géographie des pays en Afrique de l'ouest.

Les traits essentiels de la géographie du Ghana se résument par le champ lexical suivant : *pays plat*, *une forêt tropicale dense*, *un pays couvert 60% par le basin du fleuve Volta*, *collines arrondies*, *un îlot de vallées verdoyantes*, *image impressionnante*, *climat tropical* et *adouci*, *chaud*, *sec*, *humide*, *pluvieuse*, *sèche*, *fortes*, *un climat sec*, *monts* et *plateau*. Une constatation est que le climat du nord est moins favorable qu'au sud représenté par Accra. Les *deux saisons de pluies* du sud sont opposées à *une seule saison pluvieuse* du nord. Toutefois, l'évocation négative qui accompagne les *averses* à Accra est vite nettoyée par sa *cour*te *durée*. Dans l'objectif de valoriser le littoral, le scripteur-guide personnifie *les vagues* qui se *jettent à la côte sauvage et rocailleuse*. Cette *image impressionnante* permet au futur touriste d'apprécier la force des *vagues* et la beauté naturelle de la côte.

La position géographique du Togo facilite le commerce entre le Togo et ses voisins. Dans la séquence 55 suivante, tirée du voyage aller de la première visite sur Kpalimé, les touristes cherchent auprès du guide la raison pour laquelle plusieurs titans sont garés au bord de la route. Il s'agit des camions transportant des marchandises du port du Togo aux pays voisins. Mais à cause de la destruction des ponts par une pluie torrentielle, la circulation est gravement perturbée provoquant ainsi une longue file d'attente et un retard au niveau de la livraison des marchandises.

Extrait 50. Transport de marchandises (Premier voyage-aller, Kpalimé, 16/08/2008)

55.	571T :	Xxx pourquoi tous ces poids-lourds se sont arrêtés ici ? […]
	578GO :	Et tous ces titans que vous voyez c'est titans du gouvernement ou des sociétés du Niger, du Mali, du Burkina, euh du Ghana et même du Bénin qui viennent chercher leurs marchandises au port de Lomé, voilà. Et même la Côte d'Ivoire. Donc lorsque notre pays est en difficulté vous voyez tous ces #pro tous ces pays aussi ont des problèmes.
	579T :	Xxx
	580GO :	Notre pays est petit mais c'est une plaque tournante de beaucoup de pays. […]

Source : Séquence 55, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008.

Dans sa réponse, le guide (578GO) précise entre autres que les poids-lourds appartiennent aux gouvernements et sociétés des pays comme le Ghana, le Bénin, le Mali, le Niger et la Côte d'Ivoire. II ajoute que parce que le Togo est en difficulté, les pays limitrophes aussi sont

affectés. Le passage démontre le rôle d'intermédiaire que joue le Togo en termes de transports des marchandises. Ce rôle est possible grâce à sa situation géographique dans la sous-région ouest-africaine.

7.5.2 Remarques générales sur la géographie

Il est à souligner que la proximité géographique du Ghana et du Togo encourage l'interdépendance entre les deux pays. Dans les années 1990, lorsque le Togo vit l'instabilité politique (l'événement désigné *troubles sociopolitiques* par le guide 585SA, séquence 80, CO-KPA2-SA, 23/08/2008) marquée par les tentatives de coups d'état, des Togolais se réfugient au Ghana et au Bénin. Des camps de réfugiés sont créés pour les accueillir. Après la restauration de la paix dans leur pays, certains Togolais habitent toujours ces camps jusqu'à aujourd'hui ; le Ghana devient leur pays adoptif. La situation géographique encourage aussi la scolarisation interfrontalière. Très souvent, les habitants des villes frontalières du Ghana se scolarisent au Togo. Cela vaut aussi pour les Togolais se trouvant à la frontière. Les Ghanéens, par exemple, font une partie de leur formation (le brevet et le baccalauréat) au Togo et continuent dans les lycées et universités ghanéennes. La scolarisation interfrontalière pourrait être le résultat des systèmes de communication communs. À titre d'exemple, les habitants d'Aflao (côté ghanéen) et leurs homologues à Lomé (côté togolais) partagent la même langue maternelle, l'éwé. Nous signalons aussi une mobilité professionnelle entre les habitants frontaliers : les Togolais habitant à Lomé partent travailler au Ghana et retournent le soir chez eux ; cela s'applique aussi aux Ghanéens. Certains ont des commerces de l'autre côté de la frontière.

Nous retenons également que les zones côtières jouent des rôles capitaux dans l'économie des deux pays. Un port se trouve au Togo (Port Autonome de Lomé) et deux au Ghana (Ports de Tema et Takoradi) qui servent d'appui pour l'industrie d'exportation et d'importation. Au Togo par exemple, « le port en eau profonde a été construit à la fin des années 1950, pour répondre à l'accroissement du trafic et à l'insuffisance du wharf existant » (CE-PFT, 2008 - 2009 : 103). L'exportation du phosphate togolais dépend entièrement de ce port ; les voitures et d'autres marchandises sont importées par l'intermédiaire du port. D'après le guide sur site 255AB (séquence 39, CO-KPE-SA), « […] c'est le phosphate qui est #le le poumon de l'économie du Togo. +++. » Cet énoncé du guide accentue l'importance du

phosphate pour le Togo et implique ainsi la place cardinale qu'occupe le port dans le transport du phosphate. Il existe aussi des ports de pêche à la côte des deux pays. Le port de Lomé au Togo (CE-PFT, 2008 - 2009 : 102) et les ports d'Elmina et d'Axim du Ghana (CE-PFG, 2009 : 102) en sont quelques exemples. La zone littorale des deux pays constitue un lieu de récréation et de divertissement pour les citoyens. Le scripteur-guide affirme cela quand il observe à propos de la plage de Labadi que « tous les jeudis soirs, il y a d'énormes fêtes sur la plage jusqu'au petit matin » (CE-PFG, 2009 : 80 - 81). Lors des jours fériés et les dimanches après-midi, les gens visitent les plages pour nager et piqueniquer.

Un autre élément géographique méritant une remarque particulière est le temps tropical. Il s'agit d'un climat chaud et humide marqué principalement par deux saisons : la saison pluvieuse et la saison sèche. Le temps tropical favorise la culture des fruits comme l'ananas et la banane, les cultures vivrières (l'igname, maïs, sorgho, arachides etc.) et les cultures de rentes (le café, le coton et le cacao). Le Ghana par exemple est le deuxième producteur mondial (21%) du cacao après la Côte d'Ivoire (38%) (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement, s.a.). Pour le Togo, le coton constitue la principale culture industrielle et le premier produit d'exportation (CE-PFT, 2008 - 2009 : 39). Les terres ghanéennes et togolaises sont dotées de ressources minières. En ce qui concerne le Ghana, « les ressources principales sont l'or (deuxième producteur mondial), le diamant, la bauxite et le manganèse brut » (CE-PFG, 2009 : 34). Les principaux minerais exploités au Togo sont le calcaire et phosphate. En termes de qualité, le phosphate togolais occupe une première place sur l'échelle mondiale : « Notre phosphate, ce que vous voyez là, c'est première qualité mondiale. Dans le monde entier, ce type de phosphate, il y en a plus », affirme le guide 277AB (séquence 44, CO-KPE-SA) sur le site de phosphate à Kpémé. Les produits agricoles et miniers injectent beaucoup de devises étrangères dans l'économie des deux pays.

En résumé, les deux pays possèdent un paysage largement plat avec quelques montagnes qui brisent la monotonie du paysage. Ces montagnes sont habitées et cultivées par les habitants. Le Ghana et le Togo en se donnant sur la mer au sud, sont particularisés par le climat tropical, soit généralement deux saisons de pluies et une saison sèche (l'harmattan). Le climat est donc favorable à la production des matières premières comme le cacao, le café, et le coton. La proximité géographique du Ghana, du Togo et des pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Burkina Faso permet des transports et des échanges commerciaux entre eux. Le traitement de la géographie des deux pays par les guides et les scripteurs-guides donne

l'occasion aux touristes et futurs touristes de bien situer le Ghana et le Togo d'abord dans la région ouest-africaine et puis sur le continent de l'Afrique. Ceci, à notre avis, est possible grâce aux choix soigneux opérés par les guides et les scripteurs-guides au niveau de la sélection et de l'exposition à leurs interlocuteurs, des éléments géographiques essentiels que nous venons d'analyser.

7.6 Conclusion partielle

À l'issue de cette analyse thématique, nous arrivons au constat que les cinq thèmes communs et les plus fréquents (l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture et la géographie) revêtent d'une grande importance chez les guides et les scripteurs-guides. À notre avis, ils englobent les traits saillants que le touriste doit savoir sur une destination touristique. Nous observons que certains thèmes sont plus élaborés dans les guides de voyage que chez les guides touristiques : des événements historiques de la préhistoire et de l'époque précoloniale comme la traite négrière, le système politique démocratique, la géographie, les éléments culturels comme la musique caractérisent plus le corpus écrit. D'autres thèmes sont uniques au corpus oral et quelques-uns aussi se trouvent seulement dans le corpus écrit. Deux exemples sont *la préparation de son séjour*, intensivement abordé dans les guides de voyage et *les agents de sécurité* présent chez les guides. Il est à retenir que les guides et les scripteurs mettent en évidences les thèmes à travers un jeu de vocabulaires valorisants (dans la plupart des cas) et dépréciatifs. Ce faisant, les scripteurs-guides incitent le futur touriste à visiter les pays et les guides aussi rentabilisent l'investissement du touriste qui se trouve sur le lieu.

De manière générale, les thèmes sont initiés par les guides ; ce que nous attribuons à la position d'informateur et de « vendeur » qu'occupent les guides. Néanmoins, les touristes par la curiosité, introduisent aussi les thèmes discursifs sous forme de questions. Certains éléments abordés dans le discours des guides ne sont pas nouveaux quant aux touristes auxquels nous avons affaire. Ce sont des personnes issus de la sous-région ouest-africaine. En revanche, le touriste ou le futur touriste européen par exemple posera plus de questions lorsqu'il se rend dans les deux pays. Par exemple, le touriste africain trouvera normale la multiplicité des groupes ethniques et la forte présence de la religion chez les citoyens des

deux pays. De son côté, le touriste provenant d'une culture occidentale pourra se sentir « choqué » par ces phénomènes. D'où la nécessité de la part des guides d'adapter leur discours aux besoins de leur public. Ce qui va de soi pour le touriste africain, ne l'est pas pour son homologue occident.

Dans la même vision, le scripteur-guide qui écrit à l'intention des Ghanéens et Togolais ne sera pas aussi détaillé au niveau de son discours sur les thèmes qu'il le sera quand il s'adresse aux ressortissants des pays occidentaux. Autrement dit, plus de thèmes sont présents dans les guides de voyages que dans le discours oral ; par rapport aux thèmes communs, ils sont plus détaillés chez les scripteurs-guides que chez les guides. Un phénomène qui résulterait du caractère plus défini du public visé par ces derniers :

> « […] Faut-il que l'émetteur ait quelque idée même approximative du système de valeurs de son destinataire, afin de " cibler au mieux son discours. Or cette représentation est d'autant plus difficile que les destinataires potentiels d'un guide touristique[64], […] sont foncièrement hétérogènes : leurs goûts et attentes, cultures et habitus, savoirs préalables et représentations a priori, sont extrêmement variables » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2004 : 147).

Le discours des scripteurs-guides est plus valorisant que celui des guides touristiques. Ceci se confirme par l'emploi des axiologiques plus répandu chez les premiers que les derniers. Ce phénomène s'expliquerait par le fait que le discours des scripteurs-guides s'inspire beaucoup du discours publicitaire : le scripteur-guide doit donner l'envie au lecteur d'aller vivre le contenu du guide de voyage ; son discours doit « pousser le futur touriste de son fauteuil vers l'avion pour le transformer en touriste » (G. M. S. Dann, 1996 : 2 ; notre traduction). Or, dans le cas du guide, les touristes sont là (peut-être à l'excitation du scripteur-guide) et voient les choses eux-mêmes : il est moins obligé de tenir un discours incitatif. Cependant, nous retenons un *balancement valorisant* systématique à travers les axiologiques positifs et d'autres termes majorants[65]. Les locuteurs utilisent ce mécanisme discursif pour neutraliser tout effet négatif qu'une évocation minorante[66] pourrait avoir sur le lecteur ou le touriste. Mais la mise en valeur d'un thème se fait aussi par la comparaison : le locuteur met un objet de discours sur un lieu en rapport avec un objet similaire dans un autre lieu plus

[64] L'auteur renvoie ici à un guide de voyage.

[65] *Majorant* désigne ce qui valorise quelque chose.

[66] *Minorant* désigne ce qui réduit la valeur de quelque chose.

valorisé. Cela est le lien établi entre la démocratie ghanéenne et celle des États-Unis et de l'Angleterre.

Enfin, le corpus oral et le corpus écrit sont révélateurs du caractère similaire et complémentaire des discours produits sur le même thème et dans le même champ professionnel. Les informations émises par les guides se trouvent soit confirmées soit élargies par les scripteurs-guides et vice-versa. Si le discours oral paraissait plus d'actualité que le discours écrit, ce serait dû au décalage temporel entre la publication des guides de voyage et la production des discours oraux. Certes, les scripteurs-guides et les guides effectuent des choix thématiques en fonction des caractéristiques géo-socioculturels de leur public même si dans l'exposition du thème *personnalités importantes*, ils passent les femmes sous silence.

Chapitre 8 : Polyphonie dans le discours des guides touristiques et des scripteurs-guides

La polyphonie peut être observée chez un guide touristique qui prononce son discours devant un groupe de touristes. Le guide peut reprendre dans son discours, le discours d'autrui ou reformuler son propre énoncé. De même, le scripteur-guide peut se servir de la polyphonie dans ses écrits ; il peut citer de manière directe ou indirecte les paroles de quelqu'un ou encore reformuler soit son propre discours soit celui d'une autre personne. Dans ce chapitre, la polyphonie est analysée à travers le rapport au style direct, le rapport au style indirect et la

reformulation. Nous avons déjà élaboré une grille d'analyse pour la polyphonie dans le cadre théorique dans le chapitre cinq. Ainsi, le chapitre huit ne porte que sur l'application de cette grille à notre corpus. En premier lieu, le rapport au style direct ainsi que le rapport au style indirect seront étudiés en tant que marques de la polyphonie dans le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides. Ensuite, la reformulation sera abordée en tant que porteuse de la polyphonie dans le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides. Enfin, nous tirerons une conclusion sur la polyphonie dans le discours touristique.

8.1 Rapport au style direct et rapport au style indirect : marques de la polyphonie chez les guides touristiques

L'on peut entendre plusieurs voix dans le discours du guide touristique lorsqu'il répond à une question posée par un touriste. Ceci est illustré par l'extrait suivant :

Extrait 1. (Voyage retour, Kpémé, 02/08/08)

75.	481T :	Monsieur, en venant on a vu #les les véhicules.
	482HU :	#Oui oui.
	483T :	**Bon, vous nous avez dit qu'il y a des prix 500 000, +600 000+.**
	484HU :	+600 000, 700 000+.
	485T :	Ce sont des prix à débattre ou bien ?
	486HU :	$_1$#Non non non. Ça on te dit par exemple **« 1 million »**. Tu commences par $_2$débattre le prix **« 1 million mais c'est trop cher. Tu vois la voiture là? $_3$Elle est trop vieille. Est-ce que tu ne peux pas me la donner à 500 000 $_4$? »** Tout dépend. Ce n'est pas des prix tous marqués comme ça.
	487T :	Ah !
	488HU :	Ça dépend.
	489T :	+Ah xxx+.
	490HU :	+#Oui oui oui c'est à débattre+. +++.

Source : Séquence 75, CO-KPE-VORE, 02/08/2008.

Dans l'extrait 1, le touriste veut savoir si le prix des voitures au Togo est fixe ou si c'est à débattre. Le guide touristique répond à la question. Avant de poser la question *Ce sont des prix à débattre ou bien ?*, le touriste (483T) reprend au style indirect, le discours du guide

concernant les prix des voitures : *Bon, vous nous avez dit qu'il y a des prix 500 000, +600 000+*. Le discours rapporté par le touriste leur (à tous les touristes) a été adressé par le guide lors du voyage aller dans le car. Le locuteur de l'intervention 483T est le touriste et l'asserteur de cet énoncé est le guide touristique. Le discours du touriste a pour allocutaire ou destinataire le guide et auditeurs les autres touristes et autres personnes dans le véhicule (le chauffeur par exemple) alors que le discours de l'asserteur a tous les touristes (y compris celui qui pose la question) comme destinataires et le chauffeur comme auditeur.

Dans la ligne 1 de son intervention, le guide 486HU rapporte au style direct, le discours des vendeurs de véhicules : il intègre dans le discours citant (*ça on te dit* et *par exemple*) le discours cité (*« 1 million »*). Le *on* réfère aux vendeurs de véhicules. Le fragment de discours cité *1 million* se destine à tout acheteur y compris le touriste qui a posé la question. L'énoncé *Ça on te dit par exemple « 1 million »* du guide n'est pas seulement adressé au touriste posant la question mais aussi aux autres touristes dans le bus. Mais à l'aide de l'emploi du déictique de personne *te* (objet), le guide considère le touriste qui pose la question comme le destinataire de son discours et les autres comme les auditeurs. De la même manière, de la ligne 2 à la ligne 4 (mots en gras et guillemetés), le guide reprend au style direct, le discours de négociation de prix (que l'on peut attribuer à quiconque voulant acheter un véhicule dans ce contexte) identifié ici au touriste-acheteur. Dans le discours citant *Tu commences par débattre le prix*, le guide se sert du déictique *Tu* (sujet) pour impliquer le touriste qui a posé la question dans son discours ; cela montre que le guide s'adresse directement à ce dernier (destinataire) et indirectement aux autres touristes (auditeurs). Bien que les autres touristes ne soient pas les destinataires de l'intervention 486HU du guide, ils peuvent réagir ou intervenir puisqu'ils font partie du cadre interactif et bénéficient eux aussi du message. Ainsi, il conviendrait dans ce cas de les désigner comme *destinataires indirects* ou *allocutaires indirects* au lieu d'*auditeurs* (terme qui exclut la participation dans le discours) et de renvoyer au touriste à qui le guide répond comme *destinataire direct* ou *allocutaire direct.* Cette intervention du guide comporte le rapport aux styles directs et indirects, en laissant entendre ainsi non seulement sa propre voix dans le discours mais aussi celles des vendeurs de véhicules et du touriste-acheteur.

Le tissage de voix marquant l'intervention 486HU peut être schématisé comme suit :

Figure 11 : Polyphonie complexe 1

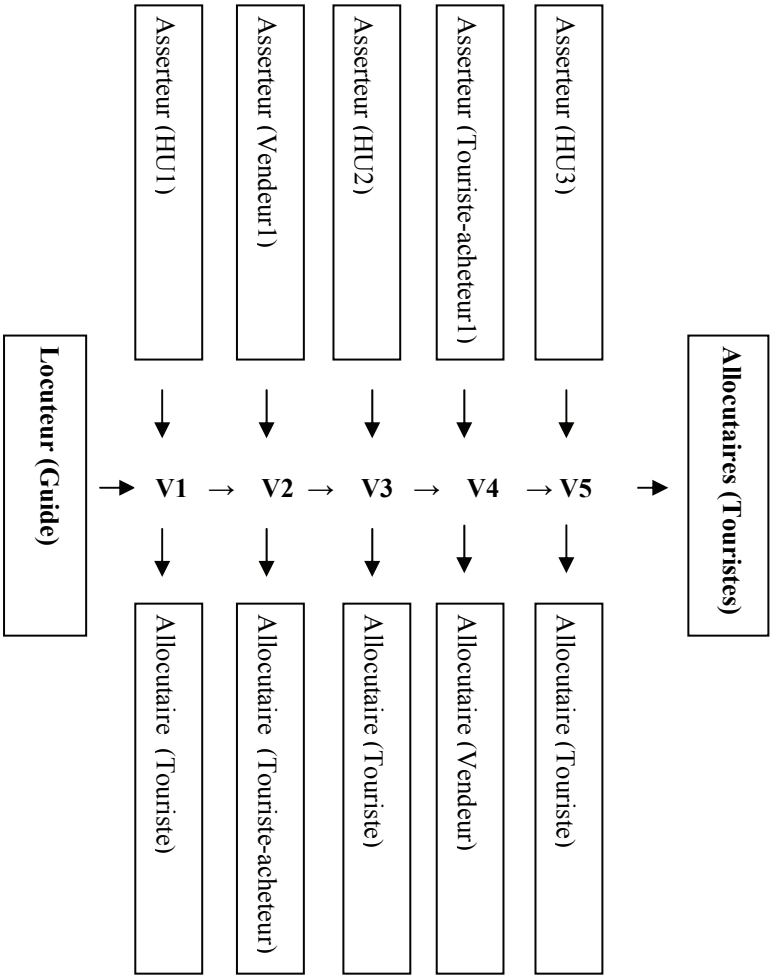

Le schéma regroupe deux cadres énonciatifs : le principal représenté par l'axe horizontal et le subordonné désigné par l'axe vertical. Le cadre énonciatif principal comprend la situation où le *guide* dans la première boîte s'adresse (grâce aux voix numérotées *V1, V2,* etc.) aux *touristes* se trouvant dans la dernière boîte. Ce cadre intègre en lui, le cadre subordonné marqué par des asserteurs (Asserteur HU1, Asserteur Vendeur, etc.) et des allocutaires (Allocutaire Touriste, Allocutaire Touriste-acheteur, etc.). À chaque niveau de l'énonciation, la présence d'une voix est marquée à l'aide de la numérotation. Ainsi, la voix du guide se présente trois fois (Asserteur HU3) et celles des vendeurs (Asserteur vendeur 1) et du touriste-acheteur (Asserteur touriste-acheteur 1) figurent une fois chacune. Les flèches montrent l'orientation du discours (du locuteur/asserteur à l'allocutaire). Le guide démarre sa contribution sur ses propres mots et l'enchaîne avec la voix des vendeurs de véhicules. Cela est suivi par sa voix, puis entrecoupé par la reprise directe des paroles du touriste-acheteur. L'intervention du guide termine sur ses propres mots. Sur le plan structurel, nous appelons ce cas de figure de polyphonie *polyphonie complexe*. Est désignée *polyphonie complexe* toute

intervention de la part d'un locuteur comportant au moins deux voix enchâssées l'une dans l'autre où l'une des voix se présente plus d'une fois.

Il est intéressant de retenir que, dans sa réponse à la question posée (extrait 1), le guide évoque un cadre énonciatif marquant la négociation dans les situations d'achat et de vente. Cela, à notre avis, permettra aux touristes de comprendre plus facilement l'explication du guide. Il importe aussi de signaler qu'à l'aide de l'emploi d'autres voix dans son énonciation, le guide n'assume pas tout seul la responsabilité de son discours : il prend une certaine distance par rapport à son discours.

La polyphonie se manifeste aussi lorsque le guide touristique cite un individu spécifique dans la narration d'un événement ou lorsqu'il présente une personne importante dans la société. Ceci est illustré dans l'extrait suivant :

Extrait 2. (Retour, premier voyage, Kpalimé, 16/08/08)

168.	1493GO :	C'est Gowoo, euh le ministre euh l'ancien Ministre de la Justice Monsieur Abitchassa. **Abitchassa, il a dit qu'il va défier les députés de l'autre parti**. Et lui, à la rentrée scolaire, il a payé tous les livres de tous les enfants qui sont dans les écoles, les collèges dans le tout le village, il a demandé, il a regroupé les directeurs d'établissements. **Il leur a dit « faites-moi le total de tout ce - que les parents doivent payer pour leurs enfants »**. On a compté les enfants et on a dit **« Ça fait ça ».** Il a remis l'argent. Il dit **« Dites à nos parents, aux villageois que j'ai payé pour eux »**. Bon deuxième chose, il est parti. Il a acheté les poteaux, les tecks. Il a fait placer dans tout le village. Il leur a donné le courant. Il a demandé aux gens de prendre le courant. Et tout le village est électrifié. Et il ne faisait pas les campagnes. Il xxx ça. Et lors #de des élections #municipales, **la population a dit « Mais ce n'est pas la peine, il est déjà notre député »**. Alors, et les gens sont venus distribuer de l'argent aux gens et ils ont dit **« Non non non ! C'est lui qui a payé les frais de scolarité pour nos enfants ».** Il n'a pas fait de campagne. Mais il faut le laisser, il vaut mieux. xxx il est parti à l'Assemblée. Après il est devenu ministre. #Il était opposant. Il était opposant. **Et il a dit « Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays. Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays ».** Il a il a fait brancher l'eau du robinet dans les coins du village. Il a fait construire d'autres écoles. Les étudiants qui avaient leur bac, il a aidé à trouver les bourses. xxx bon, voilà. Et quand il arrive chez lui maintenant, tout le monde, les gens étendent leurs nattes pour le faire passer.

Source : *Séqunece 168, CO-KPA1-VORE, 16/08/08.*

Dans l'extrait 2, le guide touristique parle d'Abitchassa, un député togolais qui fait beaucoup pour son peuple : il paie les frais de scolarité, amène l'électricité et l'eau potable, cherche des bourses pour les étudiants. L'intervention 1493GO est destinée à tous les touristes. Les lignes

1 et 2 sont marquées respectivement par la voix du guide (locuteur) et celle du député (asserteur) rapporté au style indirect : les touristes sont les destinataires du message du guide et pour l'asserteur (le député), ses destinataires peuvent être une personne ou des personnes auxquelles il a déclaré son intention (des habitants du village d'Abitchassa par exemple). De la ligne 2 jusqu'au milieu de la ligne 5, ce sont les paroles du guide. Ceci est suivi de nouveau par la voix du député mais cette fois-ci présentée au style direct (de la ligne 5 à la ligne 6). Les destinataires à ce niveau sont précis : *les directeurs des établissements*. La ligne 7 expose le rapport au style direct *« ça fait ça »*. L'asserteur de ce discours cité sont les directeurs qui ont compté et présenté l'effectif des collégiens au député. Après la voix des directeurs vient celle du guide, suivie par celle du député rapportée au style indirect (de la ligne 7 à la ligne 8) ayant pour allocutaires les directeurs. Le discours cité du député cède la place au discours du guide (du milieu de la ligne 8 jusqu'au milieu de la ligne 12) concernant le fournissement de l'électricité par le député. Cela est suivi par la voix des habitants du village d'Abitchassa (de la ligne 12 à la ligne 13) exprimant leur décision de voter Abitchassa comme député. Le discours cité dans ce cas n'est pas un discours véritablement émis par la population et que le guide reprend littéralement ; il s'agit plutôt d'un résumé de la pensée ou du sentiment des habitants. Les destinataires du discours cité sont imprécis mais cela peut concerner les gens (dont certains seraient des ressortissants du village d'Abitchassa) constituant l'équipe de campagne électorale d'Abitchassa, le candidat (devenu député après les élections). Ce qui est intéressant à ce niveau est que l'asserteur du discours cité ne peut pas, selon la situation, être considéré comme une instance distincte du destinataire. Il est possible que certains partisans d'Abitchassa faisant partie de « la population » à la source du discours cité (du sentiment général du peuple), puissent se retrouver en tant que récepteur du même message (le discours cité) lors de la campagne. Du milieu de la ligne 13 au milieu de la ligne 14, il s'agit des paroles du guide alors que du milieu de la ligne 14 au début de la ligne 15, il est question encore du rapport au style direct : ce sont les habitants du village d'Abitchassa qui s'adressent aux opposants de ce dernier. Le reste de l'intervention est tissé selon l'enchaînement suivant : guide (de la ligne 15 à la ligne 17), Abitchassa (de la ligne 17 à la ligne 19) et guide (de la ligne 19 à la ligne 23). De la ligne 17 à la ligne 19, le discours cité contient une répétition du même énoncé *Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays*. Ce phénomène de répétition nous permet de déduire que le locuteur ne reprend pas à la lettre le discours du député concernant les projets à entreprendre dans sa circonscription. Ainsi, cette reprise ne résume que ce que le député est censé avoir dit.

Par rapport à la fréquence de la voix du locuteur et celui des asserteurs, nous en comptons huit pour le premier (le guide). Quant aux asserteurs, le député apparaît quatre fois, les habitants deux fois et les directeurs des établissements une fois. Dans tous les cas, les énoncés comprenant le discours rapporté aux style direct et indirect (comme dans l'extrait 1) présentent deux cadres énonciatifs différents : l'un ayant un rapport avec le moment où le guide prononce son discours (au cours du voyage-retour de Kpalimé dans le bus) et l'autre se rapportant dans le passé et qui met en jeu les asserteurs et leurs destinataires matériellement absents. Cet enchâssement des voix peut être schématisé ainsi :

Figure 12 : Polyphonie complexe 2

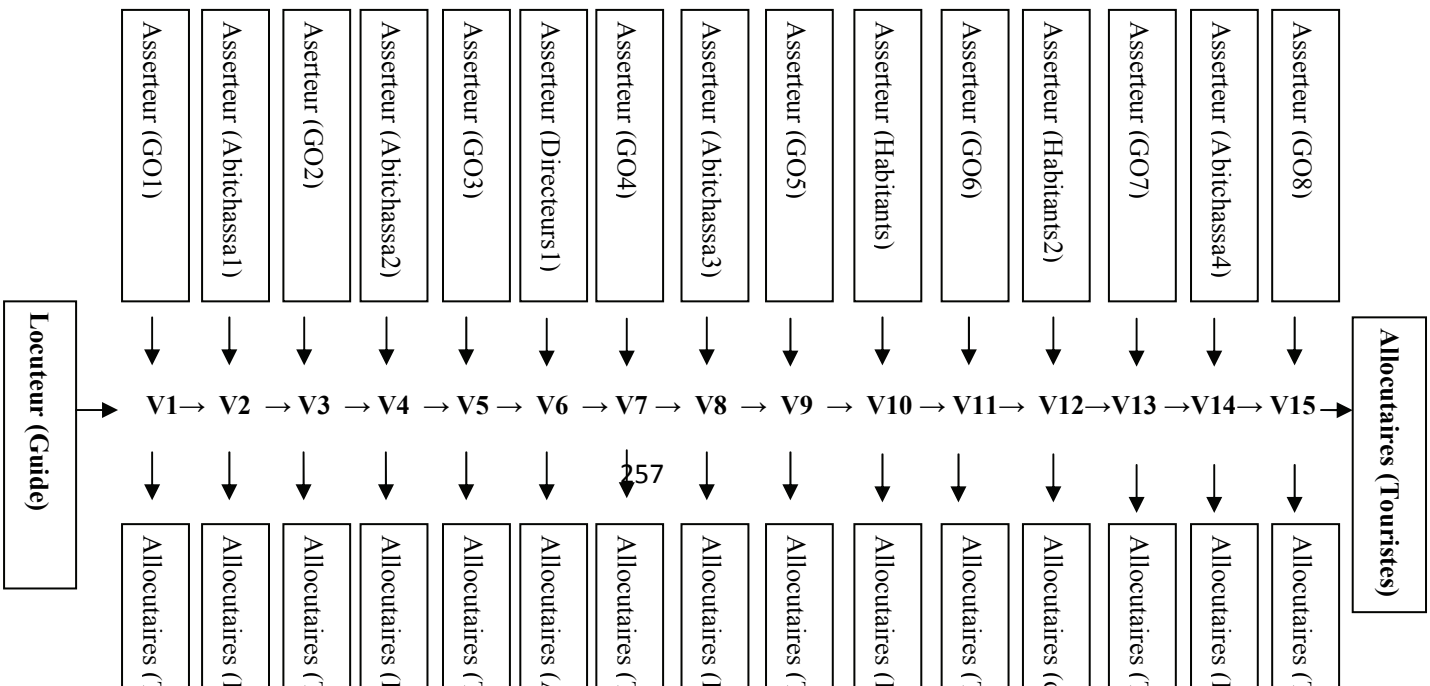

Selon le schéma, le guide touristique est le prononciateur du discours analysé. Dans ce discours, non seulement il s'y inscrit, mais il fait entendre aussi d'autres voix comme celles du député, des directeurs et des habitants du village d'Abitchassa. Le schéma montre également que chaque fréquence de la voix du guide correspond à une présence des touristes ; d'où 8 voix du guide et 8 fréquences des touristes. Nous constatons aussi que certaines personnes sont tantôt asserteurs tantôt allocutaires. C'est le cas par exemple d'Abitchassa et des directeurs des établissements. En clair, l'extrait 2 présente une situation polyphonique plus complexe que celle dont il est question dans l'extrait 1.

La polyphonie n'est pas seulement complexe. Elle peut être aussi *simple* (notre désignation). Dans l'extrait suivant, la polyphonie se manifeste dans l'intervention du guide (176DE). Il réagit à une contribution précédente d'un touriste :

Extrait 3. (Voyage aller, deuxième voyage, Kpalimé, 23/08/08)

26.	[…]	[…]
	175T :	Ok. Il y a pas de problème. Mais s'ils vont payer, si c'est xxx ça n'appartient xxx.
	176DE :	Même si c'est pour vous, c'est vous qui avez fait la plantation, avant de couper, vous allez dire à l'État **« Je veux couper mes teckeraies. »**
	177T :	Oui il y a pas de problème. […].

Source : Séquence 26, CO-KPA2-VOAL, 23/08/08.

Cet extrait fait partie de la séquence 26 produite en bus lors du voyage aller de la deuxième visite sur Kpalimé. La séquence porte sur une particularité de la Région des Savanes : la

plantation des tecks. Le guide fait comprendre aux touristes que pour récolter les tecks, le cultivateur a besoin d'une autorisation de l'État togolais. L'intervention du guide (176DE) présente d'abord sa voix et termine par la voix d'une autre personne (n'importe quel propriétaire de plantation de tecks). Alors que le guide a les touristes pour allocutaires de son énoncé, le propriétaire de plantation représenté par *je* s'adresse aux autorités togolaises chargées d'accorder la permission pour la récolte des tecks. Cette intervention est marquée par une succession de deux voix, ce que nous désignons *polyphonie simple*. Nous entendons par *polyphonie simple* la présence successive de deux voix dans une intervention.

8.2 Rapport au style direct et rapport au style indirect : marques de la polyphonie chez les scripteurs-guides

Le scripteur-guide n'est pas le seul dont la voix est entendue dans sa rédaction. Il est amené à consulter diverses sources comme les dictionnaires, les cartes, les ouvrages historiques, les guides touristiques, etc., afin de réunir l'information nécessaire pour son discours. Et lorsqu'il se met à écrire, il reproduit parfois les informations telles qu'il les a eues en reconnaissant la source. L'on remarque ceci surtout au niveau des données statistiques. Bien qu'il soit le scripteur du guide de voyage, il n'est pas à l'origine de ces chiffres. Le tableau ci-dessous en est un exemple :

Extrait 4. (*Petit Futé Togo*, 2008 – 2009, p. 37)

> « […] Cette contre-performance est liée à des facteurs structurels (mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel dans les années 1980 qui ont entraîné la contraction du secteur public) et à des facteurs conjoncturels liés à l'instabilité de l'environnement socio-économique.

	2000	2005
Agriculture (% du PIB)	34,2	41,8
Industrie (% du PIB)	17,8	22,9
Services … (% du PIB)	47,9	35,3
Exportation de biens et services (% du PIB)	30,7	33,7
Importation de biens et services (% du PIB)	50,7	46,6

Source : Banque mondiale profil pays

» (CE-PFT, 2008 – 2009, p. 39).

L'extrait 4 récapitule les principaux secteurs économiques du Togo. L'extrait conclut la rubrique *Principaux secteurs économiques* du guide de voyage. Ce grand volet est réparti en petites rubriques comme *le socle du secteur primaire, l'évolution du secteur et de la politique agricole, une industrie déficiente* et *le secteur tertiaire*. Les données statistiques qui font partie intégrante du discours du scripteur-guide ont pour origine la *Banque mondiale profil pays* (comme contenu dans la dernière ligne du tableau). Le tableau (le discours cité) incarne la voix de la Banque Mondiale alors que le discours qui précède le tableau représente la voix propre du scripteur-guide. Nous voyons par là une polyphonie simple : la voix du scripteur-guide suivie par celle de la Banque Mondiale. Ici, la Banque Mondiale en tant qu'institution composée de plusieurs personnes (voix) est prise comme un seul asserteur. Le scripteur-guide a les futurs touristes pour allocutaires alors que l'asserteur du discours cité s'adresse au monde tout entier.

Deux autres cas de polyphonie simple dans les deux guides de voyage se manifestent dans les passages suivants :

Extrait 5. (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 36)

> « Les rastas suivent les principes de la Bible, et croient notamment au vœu de Nazareth. Ainsi, ils ne se coupent pas les cheveux et ne se rasent pas, preuve qu'ils dédient leur vie à Dieu. Enfants de la nature, ils lui vouent un culte respectueux et se nourrissent uniquement de végétaux. Pour Ras Binghi, prêtre rastafaraï, **“ tous les gens oppressés par la société sont des rastas contre Babylone □.** Dans l'idéologie Rastafaraï, chaque peuple doit vivre sur la terre proche de ses racines. » (CE-PFG, 2009, p. 36)

Extrait 6. (*Petit Futé Togo,* 2008 - 2009, p. 36)

> « Le visiteur sera étonné par la richesse de ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest qui a su rester vrai. **“ Qui ne connaît pas le Togo, ne connaît pas l'Afrique de l'Ouest □**, affirme un slogan de

> l'office du tourisme. C'est une réalité que nous nous proposons de vous faire partager. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 1).

Les extraits 5 et 6 portent respectivement sur la foi des rastas au Ghana et la richesse du Togo. Dans le premier cas, le scripteur-guide insère le discours du prêtre rastafaraï (*« tous les gens oppressés par la société sont des rastas contre Babylone* ») : l'extrait commence par la voix du locuteur (le scripteur-guide), continue par celle de l'asserteur (le prêtre rastafaraï) et termine sur la voix du locuteur (le scripteur-guide). De la même manière, l'extrait 6 présente d'abord la parole du scripteur-guide, l'enchaîne avec celle de l'office du tourisme du Togo (le discours cité « *Qui ne connaît pas le Togo, ne connaît pas l'Afrique de l'Ouest* ») et l'achève avec le discours du scripteur-guide. Dans les deux cas, le scripteur-guide (le locuteur) s'adresse aux futurs touristes alors que le prêtre et l'office du tourisme togolais (les asserteurs) ont respectivement pour allocutaires le scripteur-guide (lorsqu'il s'agit d'une réponse du prêtre à une question posée par le scripteur-guide) et tout le monde y compris les Togolais et les étrangers. Les deux extraits présentent le même ordre en termes d'enchaînement des voix : la voix de l'asserteur entrecoupe celle du locuteur en deux.

Le discours du scripteur-guide est caractérisé aussi par la polyphonie complexe. L'extrait ci-dessous témoigne de ce phénomène :

Extrait 7. (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 102)

> « […] Beaucoup de commentaires mitigés nous sont parvenus sur cette visite, certains parlant de **" voyeurisme au moment de pénétrer dans le village ",** ou d'autres expliquant s'être senti **" un peu exploités par les guides qui vous mènent en bateau et en veulent beaucoup à votre argent. "** […]. Il faut d'abord se rendre à Beyin, pour y prendre une pirogue pour Nzulezo […]. » (CE-PFG, 2009, p. 102).

L'extrait 7 porte sur *Nzulezo*, un site touristique dans la Région Ouest du Ghana. Nzulezo est un village sur pilotis. Pour y arriver, il faut prendre une pirogue. Dans cet extrait, le scripteur-guide présente quelques événements négatifs vécus par des touristes qui ont visité le village. Les fragments de discours en gras et guillemetés ont pour asserteurs deux catégories de touristes : les touristes qui parlent de *voyeurisme au moment …* et ceux qui se sentent *un peu exploités par….* Les discours cités ont été adressés au scripteur-guide alors que tout l'extrait 7 a pour allocutaires les futurs touristes. L'extrait est tissé par la voix du scripteur-guide et celles des deux groupes de touristes. Cet enchâssement des voix est un exemple de la polyphonie complexe que nous représentons par la figure 13.

Figure 13 : Polyphonie complexe 3

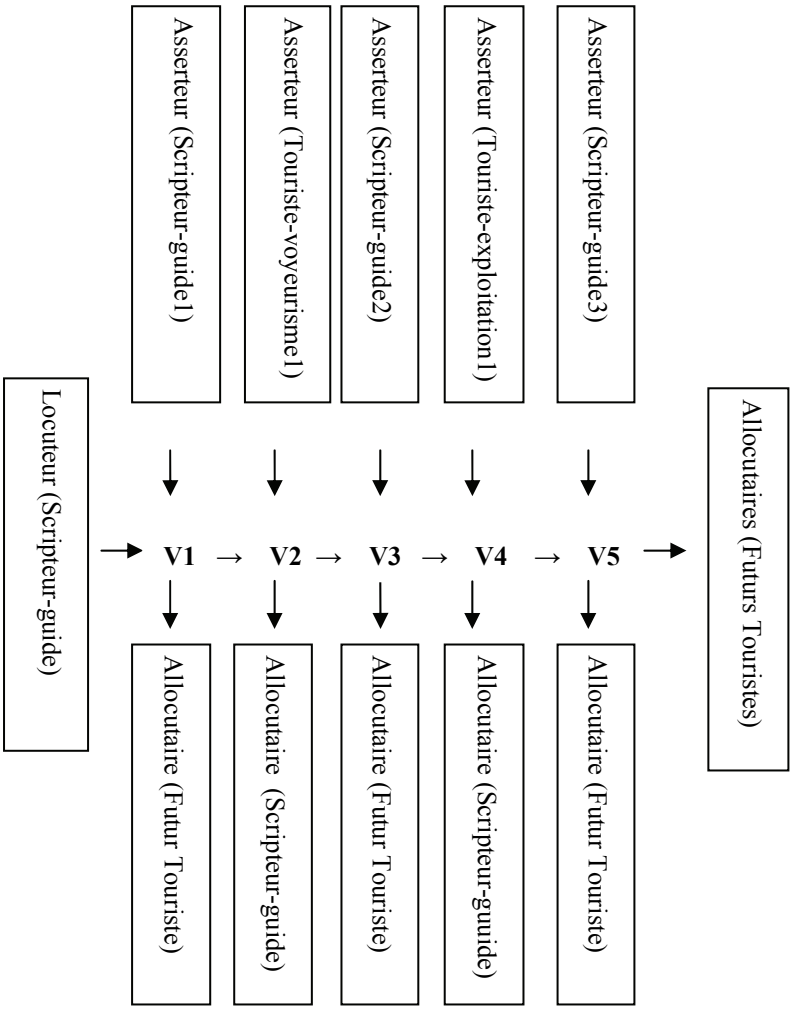

Sur l'axe horizontal, la figure 13 présente le scripteur-guide en tant que locuteur s'adressant aux futurs touristes ; l'énonciation comprend cinq voix. Sur l'axe vertical, la figure 13 montre d'une part, trois présences de la voix du scripteur-guide (Asserteur Scripteur-guide 3) ayant pour allocutaires des futurs touristes (Allocutaire Futur Touriste) et d'autre part, la présence des deux groupes de touristes (Asserteur Touriste-voyeurisme et Asserteur Touriste-exploitation), les asserteurs (les deux groupes de touristes qui racontent leurs expériences au scripteur-guide) s'adressant au scripteur-guide (Allocutaire Scripteur-guide). Comme dans les cas précédents, l'axe horizontal constitue le cadre énonciatif principal et l'axe vertical est le cadre énonciatif subordonné.

La polyphonie se manifeste aussi à travers le rapport au style indirect dans les guides de voyage. L'extrait 8 illustre cela :

Extrait 8. (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 52)

> « […] On pratique également le « foot-safari », randonnée pédestre dont le Ghana s'est fait une spécialité, et qui se pratique notamment au Mole National Parc. Dans beaucoup d'autres pays africains, les safaris se font à bord d'un véhicule, généralement un 4x4. Au Ghana, il est possible de le faire à pied, les populations animales n'étant jamais très loin de la base ou du camp de départ. Ainsi, **les guides du parc Mole expliquent à raison que c'est au Ghana qu'il est possible de s'approcher, plus près qu'ailleurs, des éléphants. Il suffit de marcher quelques heures pour se retrouver nez à nez avec le gros des mammifères.** Des « foot-safaris » peuvent être organisés sur plusieurs jours dans l'enceinte du parc […]. » (CE-PFG, 2009, p. 52).

Dans l'extrait 8, le scripteur-guide décrit une particularité des sports terrestres au Ghana : la randonnée pédestre, qui se pratique au Parc National de Mole. Le discours du scripteur-guide ouvre cet extrait. Après, le scripteur-guide fait intervenir la voix des guides dans le parc sous forme de discours rapporté au style indirect (l'énoncé en gras). Il termine sa présentation par son propre discours. Les énoncés en gras constituent une explication que les guides touristiques sur le site donnent au scripteur-guide et que celui-ci reprend en style indirect. Les informations dont bénéficie le scripteur-guide sont rapportées ici au présent. Ceci témoigne également d'une polyphonie simple.

Ayant analysé le rapport au style direct et le rapport au style indirect en tant que marques de polyphonie, nous allons nous intéresser à un autre porteur de la polyphonie : la reformulation.

8.3 Reformulations chez les guides touristiques : marques de la polyphonie

Dans le corpus, les guides se sont également servis de la reformulation pour *polyphoniser* leur discours. Nous nous interrogerons sur les reformulations paraphrastiques (RP) et les reformulations non paraphrastiques (RNP) dans une perspective polyphonique en nous limitant à deux marqueurs de reformulation (un pour la RP et un autre pour la RNP) les plus récurrents et qui sont communs aux discours oral et écrit. Quant aux RP, le connecteur *c'est-à-dire* est étudié alors que pour les RNP, le marqueur *en fait* est analysé.

8.3.1 Reformulations paraphrastiques (RP) : le marqueur *c'est-à-dire*

C'est-à-dire et *ou* sont les seuls marqueurs de reformulation paraphrastique que l'on retrouve (à part ***ou*** qui vient en deuxième position et les autres comme *en d'autres termes*, *autrement dit* qui n'existent pas) dans le corpus recueilli chez les guides touristiques. Le premier marqueur fait l'objet de la présente analyse.

Extrait 9. (Salle d'accueil, Kpémé, 02/08/08)

44.	[…]	[…]
	282T :	Ahaaa !
	283AB :	Puisque notre type de phosphate #c'est c'est de type sédimentaire. **C'est-à-dire** c'est à base des os de poissons, de baleines, de requins tout ça là.
	284T :	Xxx +++ […]

Source : Séquence 44, CO-KPE-SA, 02/08/08.

Dans l'extrait 9, le guide (283AB) décrit le phosphate produit au Togo. L'énoncé précédant le MRP *c'est-à-dire* constitue la formulation source et celui introduit par le MRP est la reformulation qui est une interprétation de la formulation première (la dénomination *type de phosphate sédimentaire*). Le guide en reformulant le groupe nominal *type sédimentaire* élucide, pour une meilleure compréhension des touristes, ce qu'il entend par cela (le phosphate *à base des os* ...). Nous observons que le guide émet deux points de vue similaires dans cet acte d'énonciation. Dans ce cas, il y a une continuité énonciative et la perspective énonciative aussi est maintenue.

Le même cas de figure se présente dans l'extrait ci-dessous :

Extrait 10. (Voyage aller, Premier voyage, Kpalimé, 16/08/08)

70.	[…]	[…]
	652GO :	[…] Et des souvent ce troisième cas ça crée des tensions dans le village. On le nomme mais les gens ne sont pas souvent d'accord. Et soit il est obligé de diriger avec force ou bien d'être ce qu'on appelle en éwé ici « un chef *légédé* ». **C'est-à-dire** quelqu'un qui est la juste pour raconter les choses aux dirigeants. […].

Source : Séquence 70, CO-KPA1-VOAL, 16/08/08.

L'extrait 10 se situe dans la séquence 70 qui porte sur la chefferie au Togo. Dans cet extrait, le guide (652GO) essaie d'expliquer aux touristes le groupe nominal *chef légédé* dont le qualificatif (*légédé*) est de la langue éwé (langue locale). Son explication est introduite par le marqueur de reformulation *c'est-à-dire*. Le guide reformule la dénomination antécédente *chef*

légédé en ceci *C'est-à-dire quelqu'un qui est là juste pour raconter des choses aux dirigeants*. Un *chef légédé* représente l'intérêt du gouvernement et non pas celui de son peuple. Ce qui distingue ce présent passage du premier (l'extrait 9) est le but de la reformulation. Dans l'extrait 9, la reformulation est faite pour expliquer un terme *endolingue*[67] (*type sédimentaire*), alors que pour le deuxième, il est question d'une reformulation motivée par un terme *exolingue*[68] (*légédé*).

La reformulation à l'aide de *c'est-à-dire* peut aussi constituer une réparation à un raté au sein de l'énoncé :

Extrait 11. (Voyage retour, Kara, 15/07/08)

90.	648KP :	Euh c'est la montagne fétiche de Tchitchao. Pour le début des luttes, le début des luttes quand les luttes (veulent ?) commencer les cérémonies, **on vous dira que #le le prêtre traditionnel c'est-à-dire #le l'esprit est descendu de cette montagne-là**. Et c'est les prêtres traditionnels qui savent le jour où il est descendu. Et le lendemain les luttes commencent.
	649T :	D'accord.

Source: Séquence 90, CO-KA-VORE, 15/07/08.

Dans l'extrait 11, le guide 648KP parle de la montagne fétiche en rapport avec les luttes d'*Evala*. Du début de son intervention jusqu'à *cérémonies*, nous avons affaire aux paroles du guide. Dans l'énoncé en gras, le guide rapporte des paroles d'autrui, celles du prêtre traditionnel, qui est représenté par *on*. C'est au sein de ce discours rapporté que la formulation source et la reformulation cible ont lieu. Au cours de la formulation première, le guide rate ou « trébuche » en introduisant le groupe nominal *le prêtre traditionnel*. Il répare ce raté à l'aide de *c'est-à-dire* : *c'est-à-dire #le l'esprit est descendu de cette montagne-là*. S'il n'y avait pas de raté, l'énoncé aurait lu *on vous dira que l'esprit est descendu de cette montagne-là*. L'emploi du marqueur *c'est-à-dire* sert à réparer ou reformuler ce que le guide a voulu rapporter. Il est intéressant de noter que dans cet exemple, le guide ne reformule pas son propre discours. La reformulation est une réparation à un trouble dans sa tentative de rapporter le discours d'une personne indéfinie (le prêtre traditionnel). Ceci rejoint les analyses précédentes où il y a une continuité énonciative et un maintien de la perspective énonciative ;

[67] Relatif à la même langue.

[68] Relatif à une autre langue.

l'extrait 11 présente la perspective d'autrui et non pas celui du locuteur comme c'est le cas dans l'extrait 9 par exemple.

L'extrait 12 révèle un cas qui s'oppose aux précédents :

Extrait 12. (Voyage aller, premier voyage, Kpalimé, 16/08/08)

124.	1056DO :	Bon c'est la chambre à coucher présidentielle dont un jour le feu Eyadema a fait loger Son Excellence Abdul Diouf dans ce lit et une autre fois Son Excellence euh Houphouet-Boigny.
	1057T :	Houphouet-Boigny
	1058GO :	Ok ? **C'est-à-dire** qu'une fois là, Abdul Diouf est couché sur ce lit. Je m'attendais que vous posiez une question *nukatae ?*
	1059T :	Ah oui oui RIRE
	1060GO :	Alors est-ce que les pieds ne sont pas arrivés
	1061T :	RIRE xxx […]

Source : Séquence 124, CO-KPA1-CH, 16/08/08.

L'extrait 12 met en scène deux guides touristiques (DO et GO) commentant la chambre présidentielle au Château Vial. Le guide sur site 1056DO présente aux touristes la chambre où l'ancien président sénégalais, Abdul Diouf et son homologue ivoirien, Houphouët-Boigny, ont une fois passé la nuit. Dans son intervention, le guide accompagnateur 1058GO reformule le discours du guide sur site à l'aide du MRP *c'est-à-dire*. Les paroles du guide accompagnateur servent à élucider le discours du guide sur site. Cette reformulation de la part du guide 1058GO brise la continuité énonciative mais garde la perspective énonciative puisque c'est le discours du guide 1056DO que ce dernier reformule.

Pour conclure, le marqueur *c'est-à-dire* est utilisé par le guide pour expliquer un terme antécédent (soit une expression en langue locale soit un mot technique ou un concept de la langue partagée par les locuteurs). Il s'emploie aussi pour introduire une réparation ou reformulation d'un raté discursif. Dans les deux cas, il s'agit d'une continuité énonciative et d'un maintien de la perspective énonciative puisqu'il s'agit de deux points de vue identitaires contenus dans la formulation source et la reformulation cible. Dans l'extrait 12, le guide accompagnateur se sert de *c'est-à-dire* pour reformuler le contenu du discours du guide sur site dont il a l'impression que les touristes n'ont pas saisi. Toutes reformulations paraphrastiques étudiées ici entretiennent une hiérarchie d'équivalence avec leurs formulations premières.

8.3.2 Reformulations non paraphrastiques (RNP) : le marqueur *en fait*

Les marqueurs de reformulations non paraphrastiques (MRNP) retrouvés dans le discours des guides sont *en fait, après tout, finalement, enfin, de toute manière,* et *en tout cas.* Ayant la fréquence la plus nombreuse (bien qu'il soit moins nombreux comparé à celle de *c'est-à-dire*), le MRNP *en fait* est le focus de l'analyse qui suit.

Extrait 13. (Voyage aller, premier voyage, Kpalimé, 16/08/08)

33.	[…]	[…]
	326GO :	Oui merci beaucoup. Il a choisi cette ville-là. Et il a fait venir #les les personnalités et des personnes qui veulent travailler dans son parti. Il a préparé le discours et il a lancé le parti dans cette ville-là, voilà. Donc le parti RPT considère cette ville comme le lieu où le parti est né. Et on appelle cette ville, le parti appelle cette ville « le berceau du RPT ». **En fait**, c'est là où ils ont lancé le parti. […].

Source : Séquence 33, CO-KPA1-VOAL, 16/08/08.

Dans l'extrait 13, le guide parle du parti politique Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) au Togo en indiquant la ville où est né le parti. Ce parti est fondé par le feu président Gnassingbé Eyadema. Le fondateur a choisi la ville de Kpalimé pour lancer le parti. L'énoncé introduit par *en fait* reprend tout ce qui précède en essayant de le redire de façon conclusive. C'est un retour sur le segment précédent considéré comme un fragment non abouti. À l'aide du marqueur, le locuteur « retraite » le « raté » du premier acte discursif. La reformulation montre un changement de perspective énonciative dans la mesure où la prime formulation est subordonnée à la formulation remaniée.

Un autre extrait portant sur le MRNP *en fait* est le suivant :

Extrait 14. (Voyage aller, Kpémé, 02/08/08)

18.	128T :	C'est toujours la zone portuaire ?
	129HU :	#Oui oui c'est la zone portuaire qui continue hein. #Oui oui oui. Au fait, vous savez ? Nous avons 50 km #de de plage au sud. Et #sur euh sur sur 20 du 15 à 20 km euh dans la zone portuaire, il n'y a que #ces ces usines de fabrique de parfumerie, #de de savon, cime de ciment du Togo. **En fait**, toutes les usines se retrouvent dans la zone portuaire. Il fait 15 à 20 km.+++

	130T :	Ahhh !

Source : Séquence 18, CO-KPE-VOAL, 02/08/08.

Dans l'extrait 14, le guide touristique 129HU répond à une question posée par un touriste sur la zone portuaire du Togo. Le guide présente la longueur de la côte togolaise (50 km) et indique la partie qui est consacrée au port (de 15 à 20 km). Son intervention porte également sur des usines situées dans cette zone. Tout cela constitue une formulation *approximative* rendue *définitive* par la reformulation introduite par *en fait*. Nous retenons ainsi une hiérarchie dissymétrique entre les deux actes discursifs.

En guise de conclusion, le corpus montre que le discours des guides est beaucoup plus marqué par les reformulations phrastiques que les reformulations non phrastiques. Les marqueurs de reformulations comme *c'est-à-dire* et *en fait* sont les plus récurrents (par rapport à leur catégorie respective) dans le discours des guides. Les deux types de reformulations traduisent des points de vue similaires à ceux incarnés par les primes formulations. Les RP établissent un rapport équatif avec le segment antécédent alors qu'une hiérarchie de supériorité est nouée par les RNP avec les formulations premières. Les guides ont recours à cette pluralité de points de vue afin de faire passer leur message aux touristes. Ils se servent des reformulations aussi pour prendre de la distance par rapport à son énonciation.

8.4 Reformulations chez les scripteurs-guides : marques de la polyphonie

8.4.1 Reformulations paraphrastiques : le marqueur *c'est-à-dire*

Le connecteur *c'est-à-dire* est moins fréquent dans le discours écrit que dans le discours oral. D'autres MRP repérés sont *ou* et *autrement dit*. Mais afin de faire un rapprochement entre le corpus oral et le corpus écrit, *ou* qui est le plus fréquent chez les scripteurs-guides n'est pas analysé ici. *C'est-à-dire* est plutôt retenu puisqu'il est étudié dans le discours des guides.

L'extrait 15 porte sur le marqueur *c'est-à-dire* :

Extrait 15. (*Petit Futé Ghana*, 2009, p. 2000)

> « […] L'idéal serait de ne pas s'exposer trop longtemps chaque jour. A défaut, utilisez des écrans solaires ayant un degré de protection suffisant, mais aussi des châles, écharpes, chemises flottantes et chapeaux à larges bords. Evitez les heures les plus chaudes, en milieu de journée. Tenez compte de votre " capital soleil , **c'est-à-dire** de votre capacité génétique à réparer les dégradations de l'épiderme […]. » (CE-PFG, 2009, p. 200).

Dans l'extrait 15, le scripteur-guide conseille les futurs touristes concernant le soleil au Ghana. Par ce passage, l'auteur met en garde le futur touriste par rapport aux risques encourus lorsqu'on expose aux rayons solaires au Ghana : la peau se dégrade si elle n'est pas protégée du soleil. Le scripteur-guide fait une formulation première *Tenez compte de votre « capital soleil »* comprenant la partie guillemetée jugée incompréhensible chez l'interlocuteur. Il reformule donc cela en *c'est-à-dire de votre capacité génétique à réparer les dégradations de l'épiderme* en se servant du marqueur de reformulation paraphrastique *c'est-à-dire*. La reformulation ici est une explication d'un terme endolingue ; cela assure la continuité de la perspective énonciative.

Un autre exemple est présenté dans l'extrait suivant :

Extrait 16. (*Petit Futé Togo*, 2008 - 2009, p. 216)

> « […] Il est recommandé aux voyageurs d'éviter tout contact avec les volailles et les oiseaux, **c'est-à-dire** de ne pas se rendre dans des élevages ni sur les marchés aux volatiles. » (CE-PFT, 2008 – 2009, p. 216).

Ici, le scripteur-guide déconseille le futur touriste de se mettre en contact avec les volailles afin de ne pas attraper la grippe aviaire. Dans la formulation première, le scripteur-guide dit au futur touriste de n'avoir aucun *contact avec les volailles et les oiseaux*. En considérant cet énoncé *trop général*, le scripteur-guide le reformule de façon *spécifique* en ceci *c'est-à-dire de ne pas se rendre dans des élevages ni sur les marchés aux volatiles*. Il débute son énoncé par une mesure générale à prendre et termine sur celle qui est spécifique. Sa reformulation porte donc une valeur spécificationnelle dans la mesure où elle précise ou spécifie les mesures en question (ne pas se rendre dans des élevages ni sur les marchés aux volailles).

Dans un premier temps, le scripteur-guide utilise le marqueur de reformulation paraphrastique *c'est-à-dire* pour expliquer un terme technique en français qui n'est pas familier au futur touriste. Dans le second, il se sert du marqueur pour rendre spécifique ce qui apparaît général dans la formulation première. Ces reformulations incarnent des points de vue

semblables à ceux exprimés par les discours sources. Ceci permet au scripteur-guide de maintenir la continuité énonciative et de ne pas changer sa perspective énonciative.

8.4.2 Reformulations non paraphrastiques : le marqueur *en fait*

Les marqueurs de reformulations non paraphrastiques retrouvés chez les scripteurs-guides sont *enfin* (le plus utilisé) suivis par *en fait*, *en réalité* et *en fin de compte* ayant chacun une seule récurrence. Comme dans le cas précédent, ***en fait*** est retenu pour la présente analyse afin de voir en quoi son emploi dans le corpus écrit diverge ou ressemble à celui du corpus oral.

Considérons l'extrait 17 portant sur Ada, un village dans la Région Greater Accra au Ghana :

Extrait 17. (*Petit Futé Ghana,* 2009, p. 138)

> « Ce village côtier est situé sur l'ancienne route qui va de Tema à Aflao, le poste-frontière avec le Togo, 110 km après Accra. Il a perdu de son prestige d'antan, du fait de la création des ports de Tema et de Takoradi, mais présente aujourd'hui un fort potentiel touristique. Cette petite bourgade regroupe **en fait** trois petites communes : Ada Kasseh à l'intérieur des terres et qui #et la ville posée sur la route entre Accra et Aflao, Big Ada, et Ada Foah, là même où se trouvent les principaux points d'hébergement de la zone, au bord du Golf de Guinée. » (CE-PFG, 2009, p. 138).

Dans la première partie (discours source), le scripteur-guide commence par indiquer la situation géographique du village. Il continue avec la perte du prestige du village due à l'émergence de deux ports. La deuxième partie (discours cible) comporte la composition du village en communes d'Ada Kasseh, Big Ada et Ada Foah. Chacune des deux parties présente un point de vue du locuteur. Dans le discours cible, le locuteur reformule de façon *définitive*, à l'aide de *en fait*, ce qu'il a jugé inaccompli ou approximatif (le discours source). Ce faisant, il présente au futur touriste une autre façade du village nécessaire et considérée plus importante pour compléter la précédente. Cela subordonne ainsi le discours source au discours cible.

En guise de synthèse, nous pouvons schématiser les éléments polyphoniques étudiés en faisant une comparaison entre le discours oral et le discours écrit :

Tableau 22 : Synthèse des éléments polyphoniques

Elément polyphonique	Discours du guide touristique	Discours du scripteur-guide
Rapport au style direct	Présent	Présent
Rapport au style indirect	Présent	Présent
Reformulation	Présente	Présente
c'est-à-dire (MRP)	Plus fréquent	Moins fréquent
en fait (MRNP)	Plus fréquent	Moins fréquent

Selon le tableau 22, le rapport au style direct, le rapport au style indirect et les marqueurs de reformulation *c'est-à-dire* et *en fait* sont présents dans le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides. Il est intéressant d'observer que les marqueurs de reformulation *c'est-à-dire* et *en fait* sont plus récurrents chez les guides que chez les scripteurs-guides.

8.5 Conclusion partielle

En conclusion, le discours du guide touristique et celui du scripteur-guide sont marqués par la pluralité des voix. Le guide touristique ou le scripteur-guide construit son discours en y intégrant le discours d'une autre personne. Il réalise cela grâce au discours rapporté aux styles direct et indirect et à la reformulation. Le discours du guide et celui du scripteur-guide sont marqués par ce que nous avons appelé *polyphonie complexe* et *polyphonie simple*. Toutefois, il convient de dire que le discours touristique n'est pas toujours marqué par la polyphonie. Le guide touristique et le scripteur-guide sont en mesure de produire un discours propre à eux, un discours dont la responsabilité intégrale pourrait leur être attribuée. Parfois, il est difficile de dire si un extrait de discours qui paraît comme le discours du guide est vraiment le sien. Les guides et les scripteurs se servent de la polyphonie pour montrer la non-responsabilité de leur discours. Cette étude comparative révèle des traits linguistico-discursifs communs au discours oral et au discours écrit du même champ professionnel. Nous pouvons ainsi conclure que le

discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides partagent les mêmes caractéristiques polyphoniques malgré leurs divergences au niveau de la fréquence.

Chapitre 9 : Déictiques de personne et de non personne marquant le discours des guides et des scripteurs-guides

Ce chapitre analyse les déictiques de personne et de non personne. Il est important de préciser que l'intitulé *déictique de personne et de non personne* est un choix effectué ici pour privilégier la deixis et non l'anaphore. Toutefois, nous accordons une place à l'anaphore dans nos analyses surtout au niveau du discours écrit. Pour ce faire, une grille d'analyse est d'abord présentée, suivie de son application au corpus. L'analyse nous permet de faire une synthèse sur les points communs et les divergences au niveau de ces subjectivèmes chez les guides et les scripteurs-guides. Toutefois, nous rappelons que les cadres énonciatifs dans lesquels s'inscrivent le discours oral et le discours écrit sont différents. Cette disparité pourrait entraîner des conséquences sur l'utilisation des phénomènes discursifs. Nous postulons aussi que malgré les dissemblances marquant les déictiques de personne et de non personne chez nos locuteurs, il existe des emplois similaires. Les déictiques personnels dont il est question sont *je*, *tu*, *nous*, *vous* (déictiques de personne), *il/elle* (déictiques de non personne) et *on* (qui est à la fois déictique de personne et déictique de non personne).

9.1 Déictiques de personne

9.1.1 *Je* et *tu*

> «Est *je* celui qui dit *je* dans un énoncé déterminé ; est *tu* celui à qui ce *je* dit *tu*. C'est l'acte de dire *je* qui donne le référent de *je*, de la même manière que c'est l'acte de dire *tu* à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur. On ne peut donc connaître le référent de *je* et *tu* indépendamment des emplois qui en sont faits, des actes d'énonciation individuels » (D. Maingueneau, 1999 : 21).

Le *je* et *tu* sont ainsi considérés comme des purs déictiques. Pour É. Benveniste (1974 : 265), ils sont de véritables personnes de l'énonciation dans ce sens qu'ils renvoient respectivement à une « réalité de discours ». Le *je* est ainsi un locuteur singulier animé alors que *tu* est un singulier animé à qui l'on parle. Cependant, dans le monde littéraire où les inanimés prennent la parole, le *je* et le *tu* désignent ces inanimés.

Il importe de noter que toute interaction langagière qui met en jeu un *je* et un *tu* rend chacun des interactants un locuteur potentiel : « pas de subjectivité sans intersubjectivité » (P.

Charaudeau et D. Maingueneau, 2002 : 553). Autrement dit, le discours qui a lieu dans une situation de communication est co-construit par les participants.

> « Dans l'échange linguistique tout *tu* est un *je* en puissance et tout *je* est un *tu* en puissance, les rôles s'inversant indéfiniment dans le jeu du dialogue. Le support de l'énonciation n'est pas tant l'énonciateur isolé que le couple JE-TU, qu'A. Culioli dénomme judicieusement les **coénonciateurs** d'une activité qui constitue en fait une **coénonciation**. Non seulement les rôles de locuteur et d'allocutaire s'échangent au cours du dialogue mais encore le locuteur est son propre auditeur et anticipe constamment sur le dire de son allocutaire. En outre, la situation d'énonciation est partagée : le moment et le lieu de la parole sont ceux *des deux protagonistes* » (D. Maingueneau (1999 : 22).

Les éléments référentiels communs aux participants du discours sont le moment et le lieu. Il s'agit là d'une situation typique d'interaction verbale. Dans bien de cas, les participants ne partagent pas les mêmes référents. La conversation téléphonique en est une illustration. Le moment peut être identique aux interlocuteurs alors que le lieu ne l'est pas. Cette observation s'applique aussi à la situation du discours écrit où un écart spatio-temporel sépare le *je* (le scripteur) de son *tu* (le destinataire).

9.1.2 *Je* et *tu* dans le discours des guides touristiques

Dans la discussion suivante, nous allons analyser les différentes manifestations de *je/tu* afin d'en dégager leur fonction et les situations définissant leur apparition. Pour commencer, nous citons l'extrait suivant :

Extrait 1.

> « 202AM : 1m20, voici des réserves que **je** garde. Parce que vous voyez que au fur et à mesure des coups qu'on donne durant quatre ans à cinq ans, cela pourrait (prendre fente ?) et **je** peux xxx tout le morceau et **je** remplace. Voilà la raison pour laquelle **j**'ai les réserves, voilà. **Je** continue en vous disant ceci. Vous voyez, les soufflets, ça **j**'ai obtenu ça à base des produits de chèvre que **j**'ai transformé à ma manière. Lui c'est un bois ici d'un trou dedans et les tuyaux. Voilà #l'argile l'argile que **j**'ai traité également d'un trou dedans. Et ça (motive ?) le feu, voilà. +Voilà xxx vous voyez là ? Voilà xxx voilà. Voilà xxx voilà+. » (Séquence 30, CO-KA-FO, 15/07/2008).

Dans l'extrait cité, le guide parle de son activité de forgeron. Le *1 m 20* fait référence à la profondeur de la partie d'une enclume enterrée. Les *réserves* ici sont des enclumes. Le guide se sert de *je* pour présenter son travail. L'emploi de *je* le démarque de ses interlocuteurs : il

s'agit d'une activité que le locuteur ne partage pas avec les interlocuteurs. Ce qui veut dire que le déictique *je* inscrit le locuteur dans l'exercice de son activité professionnelle.

Les extraits suivants aussi contiennent la présence de *je* :

Extrait 2.

> « 247AB : **Je** m'appelle Monsieur xxx. **Je** suis Assistant des relations extérieures chargé des visites. » (Séquence 37, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Extrait 3.

> « 64KP : **Je** vais vous montrer chez moi. Moi **je** suis de Défalé, ethnie Lamba. **Je** vais vous expliquer. Notre arrivée **je** vais vous expliquer tout aussi sur notre, la ville de Lamba et précisément de Défalé. » (Séquence 9, CO-KA-VOAL, 15/07/2008).

Le guide 247AB se présente au moment où les touristes arrivent dans la salle d'accueil de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT). Quant au guide 64KP, il énonce son discours en voiture lors de la visite de la région de Kara. Les *je* de l'extrait 2 et le deuxième de l'extrait 3 s'utilisent dans des situations de présentation : donner son nom, sa fonction et sa ville natale. Cet emploi du *je*, pour nous, est révélateur de l'identité du locuteur. Les autres manifestations du *je* de l'extrait 3 sont marquées par des actes langagiers que le locuteur réalisera dans le futur : montrer chez lui et expliquer son ethnie. Il s'agit là d'une anticipation. Dans ce cas, le *je* expose deux fonctions du guide : montrer quelque chose au touriste et expliquer quelque chose au touriste. Dans les deux extraits, le *je* singularise le locuteur en termes de son identité socioprofessionnel.

Nous citons deux autres exemples où le *je* se manifeste dans le discours des guides touristiques.

Extrait 4.

> « 559HU : Députés ? Députés ? Euh 86, 87 euh. **Je** ne sais pas le nombre exact, #oui oui. Mais c'est au tour de 86. » (Séquence 81, CO-KPE-VORE, 02/08/2008).

Extrait 5.

> « 878GO : Oui ici. Et les arbres mêmes sont tombés. Il a eu encore le courage de venir pour regarder. Il dit « bon maintenant si **je** repars encore en France, **je** ne **je** ne reviendrais plus ici. Mais **je** veux que on aménage ici et que quelqu'un puisse xxx. **Je** veux laisser ça à l'État. » (Séquence 101, CO-KPA1-SA, 16/08/2008)

Le guide 559HU, s'adressant aux touristes dans le bus pendant le voyage-retour de l'usine de Kpémé, fait comprendre à ces derniers qu'il ignore le chiffre exact de l'effectif des députés dans l'Assemblée nationale. Quant à l'extrait 5, il est prononcé dans le salon, au Château Vial.

Le guide 878GO rapporte le discours de Monsieur Vial au moment où celui-ci revient au château une dernière fois pour confier le château à l'État togolais. Dans l'extrait 4, le *je* désigne le guide : le guide assume la responsabilité de son discours. En revanche, le *je* de l'extrait 5 a pour référent Monsieur Vial. Le guide 878GO inscrit ainsi dans son discours, un autre cadre discursif : celui ayant pour locuteur, Monsieur Vial et interlocuteurs, les gens présents à ce moment-là, et pour lieu là où se trouvent le guide 878GO et ses interlocuteurs. Nous voyons que le *je* représente tantôt le guide tantôt une autre personne dont le discours est repris par celui-là.

Comme le *je*, le *tu* aussi fait son apparition dans le discours des guides :

Extrait 6.

> « 545A8 : Oui des fois **tu** peux dessiner. Des fois bon comme #**tu tu** fais **tu** fais cette habitude là, **tu** as ça dans la tête. Au fur et à mesure quand #**tu** vois **tu** vois la position de la chose de la personne, **tu** exécutes en même temps sur le bois. Après ceci, ça va là-bas. **Tu** vois, il est en train de tailler ça. » (Séquence 75, CO-KPA2-CA, 23/08/2008).

L'intervention 545A8 se situe dans un centre artisanal. Ici, l'artiste répond à une question concernant le dessin sur le bois. Selon le guide, à force d'observer les gens dessiner, l'on arrive à dessiner soi-même. À la différence du dernier *tu*, tous les autres dans l'extrait ne renvoient pas spécifiquement au touriste qui a posé la question. Il s'agit d'un *tu* que nous nommons *indéfini* ou *générique* qui caractérise souvent les discours explicatifs, de recette et d'itinéraire : cela ne désigne pas un interlocuteur particulier. Ce *tu générique* est commutable avec *vous* et *on* (que nous analyserons plus tard) qui s'emploient aussi dans des situations où leur contenu référentiel est imprécis. Dans notre contexte, ce *tu* désigne toute personne qui apprend à faire la sculpture y compris le touriste à qui s'adresse l'artiste. En utilisant ce *tu indéfini*, l'artiste met le touriste en position d'acteur de l'expérience qu'il présente. De cette manière, le locuteur sensibilise davantage son interlocuteur et réussit à retenir son attention.

En revanche, le dernier *tu* a pour référent l'interlocuteur du guide (le touriste posant la question) : le guide dans ce cas attire l'attention du touriste sur le taillement qu'un autre artiste réalise à ce moment-là. Par le tutoiement, le guide s'adresse à un seul touriste et se met au même niveau que ce dernier. Ainsi, le guide ne s'inscrit pas seulement dans son discours mais il engage aussi le touriste tout en se plaçant sur la même longueur d'ondes que ce dernier. Une autre interprétation est possible : en principe, le rapport entre le guide et les touristes semble être « formel ». Cela inscrit le guide et les touristes dans un cadre professionnel où le premier (le professionnel), traite le dernier de « client ». Ce rapport est

marqué par le vouvoiement de l'un et l'autre (comme nous le verrons plus bas au sujet de *vous*). Par ce tutoiement, le guide établit un rapport informel entre lui et son interlocuteur. Il est à noter que dans le corpus, les touristes ne tutoient jamais les guides. Nous élaborerons ce point lorsque nous abordons le *vous de politesse*.

9.1.3 *Je* et *tu* dans le discours des scripteurs-guides

En ce qui concerne le corpus écrit, le *je* s'emploie neuf fois et le *tu* est absent sauf sa forme clitique *te*. Par rapport au *je*, sur les neuf emplois, six s'utilisent sous la rubrique *lexique*. La section *lexique* propose au futur touriste quelques expressions quotidiennes (en français et traduites en langue akan) dont le futur touriste aura besoin lors de son séjour : « **Je** ne comprends pas …. Mnta sé ; **Je** suis marié … Ma ware ; **Je** veux / **j**'aime… Me pe ; **Je** suis malade… Me nti apoh ; **J'**ai faim … E komdeme. » (CE-PFG, 2009, p. 54). Les trois autres manifestations du *je* figurent dans des discours rapportés au style direct. Deux exemples sont présentés dans le deuxième paragraphe du récit suivant :

Extrait 7.

> « II était une fois un chasseur guérisseur au pouvoir craint et respecté dans toute la région montagneuse. En quête de végétaux, il surprit une vipère à corne et s'empressa de lui subtiliser sa corne pour ses potions. Le serpent vexé jura de se venger. La sœur du chasseur n'était-elle pas la beauté du village voisin qui éconduisait tous les hommes célibataires, pour le plus grand malheur de ses parents? Le serpent se transforma alors en jeune homme à la beauté gracieuse des princes, et décida de conquérir le cœur de la parente de son bourreau. Pour ne pas rester nu, il alla voir l'arbre qui lui donna un pagne de la meilleure qualité. Il partit ensuite à la rencontre des habitants de la forêt et récupéra l'apparat complet du plus élégant des gentlemen. Jusqu'au buisson à l'abord du village, qui lui fila en douce une bague à la valeur inestimable. Dans le bourg, il s'assit sous l'ombre de l'arbre à palabres et attendit sagement le retour des femmes au champ. Lorsque la sœur du chasseur passa devant lui, une flèche transperça son cœur. L'amour était-il enfin arrivé? Le serpent la charma, l'enchanta, la maria, paya sa dot aux parents et l'emporta vers son royaume. La sœur du chasseur était ivre de bonheur... Mais celui-ci fut de courte durée : à peine le serpent eut-il dépassé la dernière maison qu'il jeta *sa* bague dans un buisson.
>
> "*Pourquoi?*", demanda-t-elle. « ***J'****en ai bien plus dans mon royaume, ma belle!»* Mais le reptile avait tellement de tout dans son royaume que bientôt il n'eut plus rien sur lui. La jeune mariée fatiguée par les kilomètres, désemparée, continuait, sans trop savoir pourquoi, à suivre son kidnappeur. Celui-ci rendit au Kapotier son pagne et se retrouva nu, puis reprit son apparence de serpent. Il enchaîna alors la jeune femme à un arbre et commença un rite purificatoire pour sa déesse. « *Après,* ***je te*** *tue pour me venger* », lui dit-il. Prise de panique, la déesse du village se mit à chanter pour son frère. Elle le conjura, lui qui pouvait voir l'invisible, lui qui entendait l'inaudible, à venir la sauver. Son frère, Nyantasky, perçut le désarroi de sa sœur et arriva avant la fin des neuf processions du reptile. En héros, il sauva sa sœur, mais lorsqu'il tua la dernière vipère à corne celle-ci éclata en morceaux et chaque morceau devint une vipère sans corne. Elles se dispersèrent, et depuis ce jour peuplent la Terre. Moralité : à attendre en vain l'âme sœur, le

> premier escroc aux allures de prince charmant ravira votre cœur, mais méprisera votre amour. » (CE-PFG, 2009, p. 119).

Ici, les *je* renvoient à la vipère et le *te* désigne la sœur du chasseur. Ce qui retient notre attention, c'est le fait que *je* et *te* ne réfèrent pas respectivement au scripteur-guide et son interlocuteur. De la même façon, les six *je* de la rubrique *lexique* ne désignent pas non plus le scripteur-guide. L'absence du *je-scripteur-guide* pourrait partiellement être expliquée par le fait que les guides de voyage sont des ouvrages collectifs ayant plus d'un scripteur-guide. Cet argument justifierait l'emploi de la forme plurielle *nous* (que nous analyserons plus loin) pour désigner la prise en charge de la parole chez les scripteurs-guides. Nous sommes d'avis que même si *Petit Futé Ghana* et *Petit Futé Togo* sont des œuvres individuels, les auteurs emploieront un *nous de modestie* (expliqué ci-dessous) au lieu de *je* comme c'est le cas dans *Le guide du routard Strasbourg* (2007 - 2008) et *Le guide du routard Afrique de l'Ouest* (2008) de P. Gloaguen par exemple. Quant au *tu*, sa non utilisation dans le corpus relèverait des conditions relatives au cadre d'énonciation : Le scripteur-guide ne s'adresse pas à un seul individu mais plutôt à des individus, d'où l'emploi de *vous* (que nous verrons plus bas) au lieu de *tu*. Pour nous, même si le scripteur-guide envisageait son interlocuteur au singulier, il serait amené à utiliser le *vous de politesse* afin de maintenir un rapport formel avec le futur touriste.

9.1.4 *Nous* et *vous*

Nous et *vous* sont aussi des déictiques de personnes se plaçant dans le même cadre que *je* et *tu*. *Nous* et *vous* peuvent changer de places en tant que locuteur et interlocuteur. Le plus souvent, on a tendance à considérer *nous* et *vous* comme le pluriel de *je-tu*. Mais comme le note D. Maingueneau (1999 : 22), « *je* et *tu* ne sont pas à *nous* et *vous* ce que *cheval* est à *chevaux* ou *il* à *ils* ; il ne s'agit pas tant de pluriels que de 'personnes amplifiées'. » Ainsi pour lui, l'opposition pertinente s'établit en effet entre « personne stricte » et « personne amplifiée » ; *je* et *tu* transcendent la collectivité qu'ils représentent. Ce point devient plus clair quand nous observons, à partir du schéma ci-dessous emprunté au même auteur, l'ambiguïté caractérisant *nous* et *vous* :

- Nous → *je + je (+ je…)*
  → *je + tu (+ tu…)*
  → *je + il (+ il…)*

- Vous → *tu + tu (+ tu…)*
  → *tu + tu (+ tu…)*
  → *tu + il (+ il…)*

Dans les deux cas, *je* et *tu* transcendent bien la pluralité que *nous* et *vous* recouvrent. *Nous*, c'est avant tout « moi avec toi » ou « moi avec lui » : il n'y a pas réellement multiplication des *je*, mais extension, illimitation (D. Maingueneau, 1999 : 23).

Cette même acception se retrouve chez C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 41) qui définit le contenu de *nous* ainsi :

- Nous = je + non – je → je + tu (singulier ou pluriel) : « nous inclusif »
  → je + il(s) : « nous exclusif »
  → je + tu + il(s)

- Nous = je + tu / ou il.

Le *nous inclusif* est purement déictique dans la mesure où il implique l'interlocuteur. En revanche, lorsqu'il comporte un élément de troisième personne, le pronom doit être un syntagme nominal fonctionnant comme un antécédent de l'élément *il* inclut dans le *nous* ; l'inclusion de *il* rend le *nous* exclusif moins déictique.

Par rapport à *vous*, C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 41) le schématise de manière suivante :

- Vous = tu + non – je → tu pluriel : déictique pur
  → tu + il(s) = déictique + cotextuel

- Vous = tu + tu et / ou il.

Ici, le déictique pur est le pluriel de *tu* alors que le *vou*s comprenant un *tu* et un *il* ne l'est pas. Le caractère de déictique pur et de « déictique impur [69]» du *vous* rejoint celui de *nous* dans le schéma précédent.

Toutefois, il existe des emplois spécifiques de *nous-vous* selon le type de discours. À ce titre, nous nous inspirions de D. Maingueneau (1999 : 31 - 32) pour aborder ces deux cas.

1. Le *nous* dit « de majesté » placé dans le texte d'un décret officiel (« Nous, X, roi… ») sert essentiellement à rapporter le texte à un énonciateur, donc à une 1re personne, mais en évitant l'emploi de *je*. En effet, *je* présenterait l'inconvénient :

    a. de poser le monarque, censé représenter le pays, en simple subjectivité, en particulier parmi d'autres ;

    b. de l'opposer à un *tu*, ses sujets, destinataires du texte ; par le *nous*, le destinataire se trouve inclu dans la sphère de l'énonciateur pour assumer l'énonciation avec lui.

2. Il existe également un *nous* dit de « modestie » ou « d'auteur » particulièrement utilisé dans les ouvrages didactiques (« Nous *avons vu que ... maintenant il* nous *faut démontrer*... »).

Dans ces deux emplois, le *nous* permet au scripteur de demeurer dans le registre de la 1re personne tout en se démarquant du caractère individualisant qu'implique le *je*, difficilement compatible avec ces types de discours.

De manière plus large, l'emploi du *nous* à la place de *je* répond à celui du *vous* « de politesse » à la place de *tu*. Dans les deux cas, la forme marquée de l'opposition, c'est-à-dire le pluriel, permet de moduler la prise en charge de l'énonciation par le locuteur. La langue n'est donc pas un simple instrument, un outil neutre au fonctionnement homogène, indifférent aux usages diversifiés qui en sont faits. Elle a un *fonctionnement pluriel* : selon les types de situations de communication (statut social des interlocuteurs, code oral/écrit, type de discours…), des arrangements originaux se mettent en place (D. Maingueneau, 1999).

[69] Notre formulation signifiant *moins déictique* dans la mesure où cela comporte *tu* présent dans la situation d'énonciation et *il(s)* qui y est absent.

À cette liste des déictiques de personnes, il faudrait ajouter les formes toniques telles que *moi*, *toi*, *nous* et *vous*, qui sont dérivés des précédents. C'est ainsi que É. Benveniste (1974 : 201) va différencier le *moi* des noms propres : le nom propre représente en langue et en discours un seul et même individu, alors que le *moi*, « nom propre instantané de tout locuteur », représente virtuellement tous les individus doués de parole, mais son référent change à chaque instance énonciative. Le deuxième *moi*, relève du déictique pur, il change de référent en fonction de la situation de communication.

9.1.5 Possessifs

Les déictiques personnels ne se limitent pas aux deux seuls couples *je-tu* et *nous-vous* ; il existe certains *adjectifs* ou *déterminants possessifs* et *pronoms possessifs* qui englobent un de ces déictiques. Ceci est présenté comme suit d'après D. Maingueneau (1999 : 23) :

1. *mon, ton, nos, vos* + N = *le* N *de moi, toi, nous, vous* ;
2. *le mien, le tien, le nôtre, le vôtre = le – de moi, de toi, de nous, de vous.*

Dans la seconde série, selon cet auteur, celle des personnes, il y a cumul de la relation *le*-N-*de-moi/toi/nous/vous* et d'une reprise pronominale de N (phénomène d'anaphore) : *Le* **père** *de Louis est malade*, **le tien** (= le père de toi) *aussi*. Cela dit, nous allons nous interroger sur les manifestations de *nous-vous* dans les corpus.

9.1.6 *Nous* et *vous* dans le discours des guides touristiques

L'extrait suivant porte sur l'utilisation de *nous* :

Extrait 8.

> « 1HU : Bonjour #Mes Mesdames Messieurs les profs libériens et voilà. Euh normalement **nous** devons #par **nous** devons faire le circuit phosphatif. C'est-à-dire passer par la carrière là où s'extraient les phosphates et faire un arc et aller après maintenant à l'usine de Kpémé. Mais les dernières pluies qui se sont abattues #dans sur tout le territoire ont cassé #les les ponts. Et donc on ne peut pas faire le circuit. Mais **nous** allons directement à l'usine de Kpémé qui se situe à 30 km d'ici. Donc euh **nous** prions pour que le voyage se passe sans écueil écueil. Et que Dieu vous bénisse. » (Séqunec1, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Dans l'extrait cité, avant le départ pour la *l'usine de Kpémé* (la SNPT), le guide présente dans le bus, l'itinéraire. Son discours est marqué par l'emploi du *nous inclusif* ; le *nous* désigne le guide et les touristes. L'usage de ce *nous* pourrait s'expliquer par le fait que l'itinéraire sera réalisé par tout le monde dans le bus, y compris le guide et les touristes. Par cet emploi du *nous*, le guide implique ses interlocuteurs dans son discours. Ce *nous inclusif* pour nous, rejoint le *nous d'auteur* marquant le discours didactique où le locuteur et ses allocutaires agissent ensemble. Comme le note D. Mainguenau (1999 : 32), « le *nous* permet d'intégrer le destinataire, en l'occurrence l'enseigné : c'est l'énonciateur et l'enseigné qui assument en commun le texte du manuel, empruntent méthodiquement le parcours didactique qu'il impose. »

Dans l'extrait suivant, nous constatons un autre emploi du *nous* :

Extrait 9.

> « 403LA : Elargir oui. Si, **nou**s avons mais compte tenu des moyens financiers, les difficultés du pays. Donc **nous** sommes là seulement, **nous** allons **nous** voyons **nous** voulons améliorer quand même. Présentement, **nous** sommes là. **Nous** sommes là. **Nous** élaborons des projets pour des financements, quelque chose comme ça, donc pour xxx. Sinon à CODHANI, **nous** vivons de **nos** revenus. Hein, ce que **nous** vendons, c'est ça que **nous** prenons pour ***nous*** partager sinon **nous** n'avons pas. Mais avant #des des financements, des aides, **nous** avons des bailleurs de fond. Maintenant avant, c'est DED qui ***nous*** accompagnait. Maintenant DED se retire de ***nous*** parce qu'ils disent que **nous** sommes majeurs. Donc **nous** voulons des nouveaux #bailleurs bailleurs de fond. Donc pour le moment, **nous** sommes à la recherche de nouveaux bailleurs de fond. » (Séquence 63, CO-KA-CO, 15/07/2008).

Ici, le guide sur site 403LA répond à une question d'un touriste sur la source de financement des activités du centre artisanal, CODHANI[70]. Selon le guide, le centre vit de ses propres ressources pécuniaires et recherche de nouveaux bailleurs de fond. Les *nous* non italisés (les sujets), y compris le déterminant possessif *nos*, englobent le guide et les autres personnes faisant partie de la CODHANI. Il s'agit d'un *nous exclusif* que M. E. Almeida (2000) appelle *nous communautaire*. *Communautaire* dans le sens où cela représente le locuteur et d'autres individus absents dans le hic nunc mais au nom desquels le locuteur parle. Les manifestations de *nous* en italique sont des compléments d'objet ayant aussi pour référent *CODHANI* : comme les premiers, ils excluent les interlocuteurs présents dans l'espace interactif. Autrement dit, « cet énonciateur n'est pas un individu parlant en son nom propre (*je*), […] par une sorte de " contrat énonciatif " l'auteur se pose en délégué d'une collectivité investie de

[70] CODHANI : Coopérative des Handicapés de Niamtougou. Il s'agit d'un centre de production d'artisanat dont les artisans sont des personnes handicapées, situé à Niamtougou dans la région de Kara au Togo.

l'autorité d'un savoir dont la légitimité repose sur une institution […] » (Maingueneau, 1999 : 31).

Par rapport à *vous*, certaines de ses occurrences figurent dans les exemples ci-dessous :

Extrait 10.

> « 434KO : Oui pour mesurer. Il y a pas le mètre pas le niveau. Et aussi, **vous** voyez de petits trous partout. Et si **tu** es à l'intérieur, **tu** vas voir la lumière à l'extérieur. **Vous** voyez les petits trous partout. Et tout ce que **vous** voyez là, devant **vous**, ce sont des fétiches. » (Séquence 70, CO-KA-TA, 15/07/2008).

L'extrait cité se situe devant le *tata*[71] chez les Tamberma. Le guide sur site montre les trous dans le mur du bâtiment et les fétiches aux touristes. En faisant cela, il a recours à *vous* pour engager les touristes dans son intervention. Il s'agit là d'un *vous* déictique désignant les touristes. Le *tu* figurant deux fois ici est un *tu générique* ou *indéfini* (comme nous l'avons vu plus haut) s'appliquant à quiconque qui se trouve soit à l'intérieur soit à l'extérieur du *tata*. Puisqu'il ne s'agit pas d'un seul touriste à qui s'adresse le guide, nous ne pouvons pas imputer une référence déictique à ce *tu*. En d'autres mots, le *tu* ne désigne pas les interlocuteurs du guide. Nous voyons par là un tissage du *vous déictique* avec le *tu non déictique* dans le même énoncé du locuteur : Le guide commence par le *vous déictique*, l'enchaîne avec le *tu non déictique* et termine sur le *vous déictique*. L'utilisation du *tu* dans ce contexte pourrait se justifier par le fait que *regarder par le trou* (représenté par *voir* dans l'extrait) est une action individuelle que seul le *tu* (et le *vous de politesse*) peut exécuter.

L'implication des touristes dans le discours du guide touristique se fait également par la forme impérative du verbe et l'adjectif possessif comme le montre l'énoncé suivant situé en voiture :

Extrait 11.

> « 698GO : Alors, **regardez** toujours à **votre** gauche. **Vous** voyez les plaques indiquant la rue qui mène à la résidence du préfet ? **Regardez** les voitures garées là ! Voilà, c'est là qu'habite le préfet. » (Séquence 78, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Dans cet extrait, le guide présente la résidence du préfet en inscrivant ses interlocuteurs dans le discours grâce au verbe *regarder* à l'impératif, au sujet *vous* et au possessif *votre*.

Un autre cas de figure de l'emploi de *vous* s'observe dans l'exemple suivant :

[71] Un habitat traditionnel des Tamberma au Togo.

Extrait 12.

> « 207DE : Là nous rentrons à Kadjaga. Alors la particularité par exemple pour les préfets c'est que, chaque préfet connaît la limite de sa région ou de sa préfecture. Donc quand **vous** quittez, **vous** avez le drapeau qui flotte. Dès que **vous** arrivez, **vous** arrivez à la limite de **votre** préfecture, **vous** descendez. **Vous** fermez le drapeau et **vous** continuez parce que **vous** traversez le territoire d'un autre préfet. » (Séquence 32, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Cet énoncé a lieu en voiture lors du deuxième voyage sur la ville de Kpalimé. Le guide explique aux touristes que le préfet affiche son drapeau lorsqu'il est dans son territoire et le baisse quand il se trouve dans une autre préfecture. Contrairement aux exemples précédents, les *vous* ici renvoient à un préfet quiconque : c'est un *vous générique* ou *indéfini non déictique* qui ne recouvre pas les interlocuteurs du guide.

Dans les exemples ci-dessous, le touriste et le guide utilisent *vous* pour s'adresser à un individu :

Extrait 13.

> « 475HU : Madame, **vous** allez mieux ? Est-ce que **vous** allez mieux ? » ((Séquence 73, CO-KPE-VORE, 02/08/2008).

Extrait 14.

> « 531T : Qu'est-ce que **vous** faites là ? » (Séquence 73, CO-KPA2-CA, 23/08/2008).

Le guide 475HU, pendant le voyage-retour en voiture, se renseigne sur la santé d'une touriste (signalé par *Madame*) qui ne se sentait pas bien lors du voyage aller (Séquences 25 et 26, CO-KPE-VOAL). Pour l'extrait 14, le touriste pose une question à un artisan au centre artisanal à Kpalimé. Dans les deux cas, les locuteurs vouvoient leurs interlocuteurs : nous avons à faire à un *vous de politesse* marquant toute situation formelle. Le corpus oral dévoile que généralement, les guides vouvoient les touristes alors que les touristes vouvoient les guides tout le temps. Ce vouvoiement de la part du touriste s'interpréterait pour un respect que celui-ci accorde au guide. De son côté, lorsqu'il vouvoie un touriste, le guide le traiterait comme un client avec qui il entretient un rapport professionnel non hiérarchique. Mais quand le guide tutoie le touriste, il s'agirait là d'un rapport hiérarchique où le guide place le touriste à une position inférieure et le touriste par le vouvoiement met celui-là en position supérieure. Si la paire *nous-vous* s'utilise à la fois comme déictique et non déictique chez les guides, il reste à savoir comment les scripteurs-guides les emploient.

9.1.7 *Nous* et *vous* dans le discours des scripteurs-guides

Nous présentons des manifestations de *nous* et de *vou*s chez les scripteurs-guides. Les extraits suivants portent sur l'emploi de *nous* :

Extrait 15.

> « Que ce soit auprès des autorités comme à l'ambassade de France, auprès des voyageurs que **nous** avons croisés lors de **notre** visite, ou de part **notre** propre expérience, le Ghana est un pays relativement sûr pour se promener, peut-être même le plus sûr d'Afrique subsaharienne. » (CE-PFG, 2009, p. 8).

Extrait 16.

> « Quelques peintres ghanéens ont atteint une stature internationale. **Nous** citerons Ablade Glover, le père de la peinture contemporaine ghanéenne s'exprimant dans un style figuratif reconnaissable assez facilement, ou Wiz […]. » (CE-PFG, 2009, p. 47).

Extrait 17.

> « Joker's : **Signalons** que tous les jeudis, l'honneur est à la musique africaine. » (CE-PFG, 2009, p. 76).

Extrait 18.

> « **Signalons** aussi les pièces montées par le Happy Star Concert Band de Lomé. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 65).

Extrait 19.

> « C'est une réalité que **nous nous** proposons de vous faire partager. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 1).

Dans l'extrait 15, le scripteur-guide se sert du pronom personnel *nous* et du possessif *notre* pour parler d'un voyage collectif effectué : il s'agit d'un voyage dont le locuteur fait parti mais non pas le lecteur. Dans les autres exemples, outre le *nous*, nous constatons la forme impérative à la première personne de pluriel *signalons*. Dans tous ces cas, soit la forme pronominale (*nous*) soit la forme verbale (*signalons*) désigne un locuteur collectif qui sont les auteurs des guides de voyage. À l'exception des extraits 18 et 17, les autres cas de *nous* s'appuient sur le passé composé (*avons croisés*) le futur (*citerons*) et le présent (*proposons*). Nous retenons que dans tous les cas cités, le *nous* n'englobe pas le futur touriste : il est question d'un *nous exclusif* renvoyant aux auteurs des guides de voyage.

À ce *nous exclusif* s'ajoute un autre que nous présentons ci-dessous :

Extrait 20.

> « Ces structures remonteraient à 1200-250 av. J.C., et les plus récentes 1280-1480 de **notre** ère. » (CE-PFG, 2009, p. 27).

Extrait 21.

> « La forêt sacrée de Bè encore de **nos** jours, mais n'est pas accessible aux profanes. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 29).

Extrait 22.

> « Les prénoms christianisés sont le plus souvent d'anciens prénoms français qui ne sont plus guère en usage chez **nous** (Marie-Antoinette, Rosaline, etc.). » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 51).

Les exemples 20 et 21 abordent les déictiques *notre* et *nos* dans les locutions temporelles *de notre ère* et *de nos jours*. L'utilisation de *notre* et de *nos* implique non seulement le scripteur-guide mais aussi le futur touriste : les périodes évoquées dans les extraits affectent les deux partenaires du discours. Dans ce cas, il s'agit d'un *nous inclusif*. Pour ce qui est de l'extrait 22, le *nous* pourrait avoir trois interprétations : *nous collectif* ou *exclusif*, *nous communautaire* et *nous inclusif*. Il serait pris pour un *nous collectif* et *communautaire* si nous tenions compte du fait que les auteurs, en tant que Français, s'autodésignent (au pluriel) et renvoient également à la communauté française à laquelle ils appartiennent. Par contre, la troisième interprétation s'appliquerait lorsque nous mettons en jeu les interlocuteurs français ou occidentaux francophones à qui s'adressent les auteurs : dans ce cas, le *nous* aurait comme contenu référentiel les scripteurs-guides et les interlocuteurs. De notre part, nous nous pencherions plutôt vers un *nous inclusif* dans la mesure où les scripteurs-guides (sachant qu'ils ont pour destinataires des compatriotes occidentaux) chercheraient à s'identifier avec ses interlocuteurs et à les impliquer dans le discours. Notre position s'affirme lorsque les scripteurs-guides énoncent : « Pour ceux qui viennent pour la première fois en Afrique, il faut savoir que la façon de commercer est fondamentalement différente de celle que **nous** connaissons en Europe » (CE-PFG, 2009, p. 225). L'emploi d'*Europe* précise le contenu référentiel de *nous* ; le *nous* désigne les Européens qui sont les scripteurs-guides et les futurs touristes auxquels ceux-là s'adressent. Ce *nous inclusif* nous permet de dire que les interlocuteurs privilégiées des scripteurs-guides sont les Européens.

Au niveau du *vous*, il s'emploie dans les situations suivantes :

Extrait 23.

> « En règle générale, les zoos sont en si piteux état qu'ils risquent de démoraliser **vos** enfants. » (CE-PFG, 2009, p. 17).

Extrait 24.

> « L'excision des jeunes filles est exceptionnelle au Ghana, si **vous vous** sentez concerné par le statut de la femme, **vous** pouvez contacter la Ghana Assembly of Women […]. » (CE-PFG, 2009, p. 38).

Extrait 25.

> « **Evitez** de **vous** baigner dans les rivières et les lacs à cause de la bilharziose. » (CE-PFG, 2009, p. 16).

Extrait 26.

> « Kaneshie station : situé au niveau du marché de Kaneshie, c'est le chaos le plus complet aux heures de pointe. Une fois parvenu à comprendre le fonctionnement de cette gare gigantesque à ciel ouvert, les bus au Ghana n'auront plus de secret pour **vous**. » (CE-PFG, 2009, p. 59).

Extrait 27.

> « A Accra **vous** trouverez beaucoup de tissus imprimés ». (CE-PFG, 2009, p. 16).

Dans l'extrait 23, le scripteur-guide met le futur touriste en garde contre l'état déplorable des zoos au Ghana. L'emploi du possessif *vos* pour qualifier *enfants* inscrit le lecteur dans le discours du scripteur-guide. Cette remarque vaut aussi pour *vous* dans les extraits 24 à 27. En 24 et 25, le scripteur-guide donne des conseils au futur touriste alors qu'en 26 et 27, il s'agit respectivement d'une information concernant la gare de *Kaneshie* et d'une présentation (*vous trouverez* est conçu comme un présentatif qui est analysé plus bas) du lieu où le futur touriste peut s'acheter des *tissus imprimés*. Les actes de conseils seront étudiés dans le chapitre suivant, mais il faut retenir à ce niveau que dans l'extrait 24, le conseil est au conditionnel présent (*si vous vous sentez ... vous pouvez ...*) alors que dans l'extrait 25, il est à l'impératif (*Evitez de vous baigner...*). Dans tous les cas, le *vous* est déictique référant aux lecteurs, les occidentaux francophones. Il pourrait aussi être conçu comme indéfini donc non déictique dans la mesure où cela ne renvoie pas à des lecteurs défini parmi les occidentaux francophones. Quel que soit la perspective que l'on adopte, le *vous* engage l'interlocuteur du scripteur-guide. Contrairement au corpus oral, le *vous de politesse* est absent dans le corpus écrit. Ce phénomène s'explique par le fait que le scripteur-guide n'écrit pas à un seul destinataire pour faire appel au *vous de politesse*.

9.2 Déictiques de non personne

9.2.1 *Il/elle*

> *« Je-tu* et *nous-vous* ne sont presque jamais les seuls constituants qui réfèrent dans un énoncé : les interlocuteurs tiennent un discours sur le monde. Si les personnes forment à elles deux la "sphère de la locution", cette locution renvoie à un univers extérieur, celui de la non-personne, par opposition aux personnes de l'échange linguistique. Cette non-personne correspond aux groupes nominaux et à leurs substituts pronominaux, plus largement aux éléments ayant le statut syntaxique de groupes nominaux ; ce sont donc tous les objets dont parlent *je* et *tu* » (D. Maingueneau, 1999 : 23).

Dans cette visée, *il* est un déictique de non personne. Il s'agit d'un pronom, un élément anaphorique remplaçant un groupe nominal étant un antécédent dans le discours. Contrairement à *il*, *je* et *tu* ne sont pas des substituts pronominaux. Pourtant, ce qui rapproche les trois déictiques, c'est que leurs références sont tirées du contexte dans lequel ils se trouvent. « Mais il ne s'agit pas du même contexte dans les deux cas : pour *je* et *tu*, on a affaire à un contexte situationnel, alors que pour *il* comme pour tout élément anaphorique, il s'agit du contexte linguistique » (D. Maingueneau, 1999 : 23). Cependant, dans des contextes d'emploi sans antécédent, le *il* reçoit une interprétation déictique, auquel cas la localisation du référent est dans la situation immédiate d'énonciation (G. Kleiber, 1990).

Pour résumer les points de divergence et de convergence entre *je-tu* (déictiques de personnes) et *il* (déictique de personne), nous recourons à D. Maingueneau (1999 : 24).

1. Les personnes en tant qu'embrayeurs sont parfaitement **définies** par la situation d'énonciation et par elle seule, tandis que les non-personnes peuvent être **définies ou non** (*le frère de Paul, certains amis, des livres* [...]).

2. Les personnes sont nécessairement présentes et en contact[72]. Pour la non-personne peu importe, en revanche, que les référents soient visibles ou non, présents ou absents.

3. Les personnes n'ont pas de substituts possibles (*moi* et *toi* ne sont que des formes toniques de *je* et *tu*). Chaque énonciateur réitère *je* et *tu* aussi longtemps qu'il assume

[72] « Contact » ne doit cependant pas s'entendre trop respectivement, car il faut faire la part des télécommunications.

le discours. Les groupes nominaux, par contre, disposent d'une grande variété de substituts pronominaux.

4. Les personnes ne peuvent *a priori* être que des sujets parlants (ou au moins capables de compréhension linguistique). À cela, on pourrait objecter qu'il est bien des exemples, pas nécessairement littéraires, d'énonciateurs s'adressant à des êtres inanimés. En réalité, il faut bien comprendre que parler à des individus ou des objets non-parlants revient à les *constituer en sujets linguistiques* à travers son énonciation : s'adresser à un arbre ou au Destin, c'est en faire *ipso facto* des individus doués des prérogatives de la personne. Rien de tel pour la non-personne, qui concerne n'importe quels référents, humains ou non, animés ou non, concrets ou non (*Didier, la beauté, une table…*).

Le cadre définitoire du *il* étant posé, nous allons nous interroger sur la manifestation du *il* dans notre corpus.

9.2.2 *Il/elle* dans le discours des guides touristiques

Les extraits suivants portent sur l'utilisation du déictique de non personne *il/elle*.

Extrait 28.

> « 24HU : Euh en tour de ville euh il y a quelques jours, nous n'avons pas eu l'opportunité #de de passer par ici. #Là là c'est le plus grand lycée, le premier, le plus grand lycée #de de Lomé. **Il** s'appelle le Lycée de Tokoin, voilà. » (Séquence 5, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 29.

> « 209AM : Et vous voyez ? C'est un peu vous voyez la forge. **Elle** est traditionnelle pour nous. » (Séquence 32, CO-KA-FO, 15/07/2008).

Les deux extraits sont respectivement énoncés en voiture et dans l'atelier d'un forgeron. Dans le premier cas, le guide présente le *Lycée de Tokoin* aux touristes et dans le deuxième cas, il leur montre la *forge*. Ces objets présentés sont anaphorisés par *il* et *elle* : *il* est une reprise de *Lycée de Tokoin* et *elle* est l'anaphore de *forge*, leurs antécédents sont dans la situation immédiate d'énonciation. Cela expliquerait le caractère à la fois anaphorique et déictique de ces derniers. Toutefois, une situation légèrement variée s'expose dans l'intervention suivante :

Extrait 30.

> « 443GO : C'est **lui** qui a tout récemment publié #dans dans *Togo Presse*, la presse gouvernementale, #les les les dettes du Togo avec les chiffres et les virgules. Et **il** a défié tous les Togolais. **Il** dit si quelqu'un veut dire le contraire, ***il*** n'a qu'à publier le xxx **il** va voir. Donc tout le monde s'est tu, oui voilà. Ce qui fait que tout le temps lorsqu'une situation est floue dans le pays, les gens mentent, (l'incertitude ?) à un moment donné, on fait venir CALIF. Et **il** dit tout. **Il** dit tout, voilà. Donc **il** est Togolais. Et avant, certains Togolais pensaient qu'**il** était étranger à cause de sa peau. **Il** est togolais 100 %. **Il** a failli même se faire nommer euh Premier Ministre ou Ministre des finances. **Il** a refusé parce qu'**il** ne pouvait plus dire les choses. » (Séquence 41, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Le guide intervient au sujet de Monsieur Calif qui n'est pas dans la voiture dans laquelle le guide prononce ce discours. Pour désigner Calif, le guide se sert du *il* qui est non italisé dans l'extrait. Dans son intervention, le guide rapporte au présent le discours de Calif (3^{e} ligne, de *Il dit* à *voir*). Ce discours indirect contient un *il* (italisé dans l'extrait) qui, cette fois-ci, n'est pas l'anaphore du substantif *Calif* ; il anaphorise plutôt l'antécédent indéfini *quelqu'un* symbolisant les Togolais. Outre ce *quelqu'un* (interlocuteur) définissant le cadre énonciatif repris par le discours rapporté au style indirect, nous identifions Calif en tant que locuteur anaphorisé par le dernier *il* (du discours rapporté). Ce qui différentie les *il* du guide 443GO de ceux des guides 24HU (extrait 27) et 209AM (extrait 28), c'est le fait que dans ces derniers cas, les antécédents sont présents dans l'espace discursif alors que les antécédents des premiers sont absents dans le hic nunc. À la différence des exemples 28 et 29 dont l'interprétation référentielle de *il* dépend à la fois du contexte situationnel et du contexte verbal, *il* dans l'extrait 30 s'interprète uniquement selon le contexte linguistique. À cet égard, nous retiendrons que le guide se sert de *il* pour représenter le monde sur lequel il tient le discours : ce monde peut être soit endophorique (comme dans l'extrait 30) soit exophorique soit les deux (comme dans les extraits 28 et 29).

9.2.3 *Il/elle* dans le discours des scripteurs-guides

Nous commencerons l'analyse par les extraits suivants :

Extrait 31.

> « Mais très vite, à partir de 1625, la traite des esclaves commence. **Elle** devient dans les années 1650 le commerce lucratif, à la fois pour les négriers européens et les rois africains. » (CE-PFG, 2009, p. 24).

Extrait 32.

> « Agriculture : C'est le secteur le plus important de l'économie ghanéenne. **Il** repose sur les cultures vivrières (céréales) et commerciales. La principale culture de rente est le cacao qui occupe plus de 50% des terres cultivées. **Il** a représenté jusqu'à 65% des recettes à l'exportation. » (CE-PFG, 2009, p. 33).

Les extraits 31 et 32 portent respectivement sur la traite négrière et le secteur d'agriculture au Ghana. *Elle*, suivi d'un présent de narration *devient* dans l'extrait 31, est une reprise pronominale de *la traite des esclaves*. Quant aux deux *il* de l'extrait 32, ils reprennent respectivement *le secteur* et *le cacao*. Dans ce dernier cas, le *il* décrit un procès d'actualité à l'aide du verbe *repose*, et le dernier présente un procès prenant fin dans le passé (*a représenté*). Les pronoms personnels sont des anaphores ayant pour antécédents des substantifs inanimés (*la traite des esclaves*, *le secteur* et *le cacao*). Cependant, l'antécédent peut relever aussi de l'animé comme dans l'exemple suivant :

Extrait 33.

> « Joseph Kwabena Nketia. Compositeur dont la carrière commença en 1942 avec des chants pour chœur et des chants en solo avec accompagnement de piano qui furent diffusés par la radio. **Il** composa des études qui apparaissent comme un lien entre ses connaissances linguistiques et ses connaissances musicales. **Il** a écrit plusieurs articles et ouvrages […]. **Il** a terminé sa carrière comme directeur de l'Institut des études africaines. » (CE-PFG, 2009, p. 46).

Ici, le scripteur-guide présente le compositeur ghanéen Joseph Kwabena Nketia. Le scripteur débute le texte par le nom du compositeur. Pour référer à cette même personne dans le contexte verbal, le scripteur-guide utilise le pronom *il*. Le *il* est donc anaphorique ayant un être humain comme antécédent. Par rapport au discours des scripteurs-guides, nous remarquons que le *il/elle* ne renvoie qu'à un monde endophorique. Ce constat ne correspond pas à l'emploi de *il/elle* dans le discours des guides où le *il/elle* peut avoir une représentation endophorique et exophorique. D'ailleurs, ce déséquilibre ne nous surprend pas car les deux locuteurs ne partagent pas des situations énonciatives identiques : pour les scripteurs-guides, la communication est différée, alors que pour les guides, elle est immédiate.

9.2.4 Le cas de *on*

Le système de la personne en français tient compte du morphème *on*. Il partage des propriétés syntaxiques avec *je, tu, il,* etc. En général, *on* s'emploie comme pronom indéfini et comme substitut de déictiques.

Pour D. Maingueneau (1999), il s'agit d'un point de vue morphologique, d'une 3e personne du masculin singulier, mais qui neutralise l'opposition en genre et en nombre. En effet, ce n'est pas un vrai pronom, comme *il*, qui renvoie à un antécédent avec lequel il s'accorde, mais un élément autonome qui désigne un sujet humain indéterminé. C'est le contexte qui permet de lui conférer une valeur qui peut être très variable.

Selon le même auteur, *on* fonctionne comme substitut de *nous*, et comme moyen d'éviter la deuxième personne. Dans l'usage courant, *on* tend à se substituer à *nous*. C'est d'ailleurs le seul terme avec lequel il peut être associé dans une structure dite « disloquée » : on ne peut pas dire *Moi, on…,* ni *Vous, on…,* ni *eux, on…,* mais seulement *nous*, *on*… Bien que cette substitution n'ait pas encore reçu d'explication satisfaisante d'après cet auteur, elle permet de simplifier la conjugaison en alignant la terminaison du verbe à la 1re personne du pluriel sur celles du singulier et de la 3e personne du pluriel : je/tu/il/on (= nous) / ils mange(ent). Dans cet emploi, l'accord se fait au pluriel et avec le sexe de l'énonciateur, comme pour *nous* : « On est contentes » (D. Maingueneau, 1999 : 26).

D'autres situations d'emploi de *on* sont récapitulées dans la citation ci-dessous :

> « *On* permet aussi de contourner la difficulté quand quelque obstacle entrave l'usage d'une 2e personne (L'accord se fait comme avec tu/vous : "Alors, on est contente (s) ? On y recourt par exemple avec les coénonciateurs non-parlants : "On a mangé sa sousoupe ". Ou encore lorsqu'on ne veut pas contraindre le coénonciateur à répondre ou qu'il n'est pas assuré que ce dernier puisse le faire dans de bonnes conditions ; ainsi le médecin à un malade dans son lit d'hôpital : "Comment va-t-on ce matin ? ". Dans un tout autre registre, le *on* peut apparaître dans une fausse question : "Alors, on a fait la fête hier ? ". Ici, l'énonciateur ne présente pas son propos comme une demande d'information (comme dans "As-tu fait la fête hier ? ") mais plutôt comme un commentaire ironique ; il lui enlève de sa force en affaiblissant l'embrayage sur la situation d'énonciation : l'embrayeur *tu* passe au *on*, qui est, certes, une non-personne, mais que son sens d'être humain maintient à la frontière de la catégorie de la personne. Dans ces divers exemples *on* apparaît comme un élément de compromis entre 2e personne et non-personne » (D. Maingueneau, 1999 : 26 - 27).

Le *on* est ainsi un pronom qui selon le contexte peut être défini ou indéfini. Comme le notent M. Riegel et al. (1994 : 197 ; 2009 : 364), « l'indétermination de *on* le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat. » Ainsi, nous voulons nous interroger sur les fonctions qui marquent le *on* dans notre corpus.

9.2.5 *On* dans le discours des guides touristiques

L'extrait suivant contient quelques occurrences de *on* :

Extrait 34.

> « 456KO : Oui. Même si c'est à Lomé ou il y a un serpent qui ressemble ici, ils peuvent échanger. Le serpent va arriver ici. Il va **on** va le voir #tourner tourner. Et **on** va le tuer. Et **on** met ça ici. **On** le met ici. **On** le garde ici. » (Séquence 71, CO-KA-TA, 15/07/2008).

Cet extrait s'inscrit dans la séquence 71 tirée du discours du guide sur site chez les Tamberma. La séquence porte sur la guérison féticheuse d'une personne mordue par un serpent : le malade se présente devant les fétiches pour être guéri ; le serpent qui l'a mordu arrive là-bas aussi et il est tué. Dans l'intervention citée, le guide 456KO se sert d'un *on* qui ne désigne ni lui ni ses interlocuteurs. Il s'agit d'un *on* désignant des humains indéterminés. Ce *on* indéfini rejoint le *tu* et le *vous* indéfinis étudié plus haut. Ce qui est remarquable dans la situation peinte par le guide, c'est que cela comporte une série de locuteurs et d'interlocuteurs dont certains sont plus ou moins « déterminés » : le serpent sera vu par toute personne présente devant les fétiches (*on va le voir tourner*) y compris le féticheur ou le guérisseur ; mais il reviendrait au guérisseur de *tuer* le serpent, le mettre *ici* et le garder *ici*. En d'autres mots, dans cet état d'indéfinition de *on*, il pourrait il y avoir du défini où les différentes occurrences du *on* désignent des sujets ou entités spécifiques. Ainsi, les quatre derniers *on* réfèrent au guérisseur.

L'extrait 35 suivant aussi porte les manifestations de *on* :

Extrait 35.

82.	571T :	Alors euh qu'est-ce qui reste encore à visiter ?
	572KP :	Euh à part Niamtougou, quand **on** quitte Niamtougou,
	573T :	Oui ?
	574KP :	**on** prend la route coloniale.
	575T :	D'accord.
	576KP :	Et **on** va à Kouméa.
	577T :	Oui ?
	578KP :	**On** ne repart plus par la route bitumée et **on** repart. **On** rentre dans le village du Président, Pya.

	579T :	D'accord.
	580KP :	Et **on** sort maintenant +xxx+
	581T :	+#A Kara à Kara+
	582KP :	Bon à Niamtougou bon il y a les bistros xxx je crois qu'**on** a faim.
	583T :	D'accord.
	584KP :	**On** fait une petite une petite *escale escale dans la ville de Niamtougou.
	585T :	*D'accord*. +++

Source : Séquence 82, CO-KA-VORE, 15/07/2008.

Cette séquence se situe en voiture pendant le voyage-retour de la visite chez les Tamberma. Le touriste 571T demande l'itinéraire restant et dans ses interventions, le guide KP essaie de lui fournir les détails. Dans les sept interventions du guide, il utilise *on*. Ce *on* renvoie à tout le monde dans la voiture y compris le guide. C'est un *on* qui se substitue au *nous inclusif*. Le *on* est ainsi un déictique dans la mesure où il a un référent situationnel: le guide et les touristes.

9.2.6 *On* dans le discours des scripteurs-guides

Le *on* s'emploie de manière indéfinie dans les extraits qui suivent :

Extrait 36.

> « **On** vient principalement à Mole pour les éléphants, très faciles à apercevoir. » (CE-PFG, 2009, p. 172).

Extrait 37.

> « Le coton est la principale culture de industrielle et le premier produit d'exportation agricole. Il occupe près de 50% de la population rurale (**on** estime qu'il y a environ 200 000 producteurs) et couvre plus de 80% du territoire. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 39).

Dans le premier exemple, le scripteur-guide présente le Parc National de Mole au Ghana. Par rapport au deuxième exemple, il concerne la culture du coton au Togo. Le *on* dans les deux cas ne renvoie pas à un référent précis. Dans le premier cas, il désigne quiconque qui va au parc de Mole. Dans l'extrait 37, l'individu (ou les individus) avançant l'effectif des producteurs du coton est inconnu.

Dans d'autres situations d'emploi, le contenu référentiel du *on* est spécifié, comme dans les exemples suivants :

Extrait 38.

> « Les sports terrestres : […] **On** pratique également le « foot-safari », randonnée pédestre dont le Ghana s'est fait une spécialité, et qui se pratique notamment au Mole National Parc. » (CE-PFG, 2009, p. 52).

Extrait 39.

> « Sauce *lamoumou* : **on** prépare tout d'abord une sauce tomate dans l'huile à laquelle **on** ajoute des tomates écrasées et du poisson frais. » (CE-PFG, 2009, p. 67).

Le premier exemple porte sur la randonnée pédestre pratiquée au Ghana et le deuxième concerne la recette de la *sauce lamoumou* au Togo. Le *on* dans les deux exemples désigne respectivement les Ghanéens et les Togolais : ce sont les Ghanéens qui pratiquent *le foot-safari* et ce sont les Togolais qui préparent *la sauce lamoumou*. *On* est dans ce cas commutable avec le *ils* déictique. De la même manière, dans l'exemple suivant, le *on* a pour référent défini une troisième personne du pluriel :

Extrait 40.

> « La poterie est un art qui est pratiqué généralement par les femmes au Ghana depuis 3 000 ans comme en attestent les fouilles archéologiques. Les objets étaient fabriqués principalement en argile. **On** a ainsi retrouvé des coupes, des lampes à huile, des vases et des récipients divers dont le musée d'Accra présente d'intéressants spécimens. » (CE-PFG, 2009, p. 41).

L'extrait 40 présente des objets trouvés suite à des recherches archéologiques. Le *on* désigne ainsi les archéologues qui ont effectué les fouilles.

Nous soulignons un autre référent du *on* dans les extraits ci-dessous où le scripteur-guide propose des itinéraires de séjour au futur touriste.

Extrait 41.

> « **On** peut choisir de loger du côté de la mer (Agbodrafo et Aného sont idéaux) ou du lac (Togoville). » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 11).

Extrait 42.

> « A partir d'Atakpamé **on** peut rejoindre le barrage de Nangbéto pour y voir la « mare aux hippopotames. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 12).

Les extraits 41 et 42 figurent sous la rubrique *idées de séjours* (CE-PFG, 2009, pp. 11 - 12 ; CE-PFT, 2008 - 2009, pp. 11 - 15) où le scripteur-guide présente des possibilités de circuits touristiques que le futur touriste peut faire. Dans le premier cas, le scripteur propose un

logement et dans le deuxième, il s'agit de la découverte des hippopotames. Les référents déictiques des deux *on* sont les futur touristes auxquels s'adresse le scripteur-guide. Le *on* peut ainsi être remplacé par *vou*s. Ceci est attesté dans la même rubrique où le scripteur vouvoie explicitement son interlocuteur. Dans l'exemple suivant le scripteur-guide se sert de *vous* pour désigner le futur touriste tout en lui proposant la découverte de la culture Moba-Gurma :

Extrait 43.

> « La région de Dapaong (savanes) est une région superbe où **vous** pourrez découvrir la culture Moba-Gurma et quelques sites intéressants […]. » (CE-PFT, 2008 – 2009, p. 12).

Il ressort du discours des scripteurs-guides que « *on* » possède généralement un caractère indéfini. Cependant dans certaines situations, il peut assumer une fonction déictique où son contenu référentiel est bien précisé. Dans ce cas, il désignerait *il* (*le guérisseur*), *ils* (*les Togolais*, *archéologues*, etc.), *vous* (les futurs touristes).

D'autres emplois de « *on* » exposés par D. Maingueneau (1999 : 26 - 27, cité en haut) ne figurent pas dans notre corpus parce que les situations évoquées dans ces emploient ne caractérisent pas nos cadres discursifs. Le discours oral est émis dans le cadre des visites guidées et le discours écrit porte sur des destinations touristiques. Les deux discours ne font pas intervenir des coénonciateurs non-parlants comme chez les enfants ou certaines personnes malades évoquées par D. Maingueneau (1999 : 26 - 27, cité en haut).

9.3 Synthèse sur les déictiques de personne et de non personne à l'oral et à l'écrit

Ayant analysé la subjectivité discursive en termes de déictiques de personne et de non personne chez les guides et les scripteurs-guides, nous voulons en faire une synthèse qui met en valeur la dichotomie *oral/écrit*. Cela nous permettra d'en tirer quelques conclusions. La synthèse se fait en deux volets : le premier volet comporte la fréquence des déictiques de personne et de non personne et le deuxième porte sur leurs fonctions. Le tableau suivant présente les fréquences des déictiques de personne et de non personne à l'oral et à l'écrit :

Tableau 23 : Fréquence des déictiques de personne et de non personne à l'oral et à l'écrit

Déictiques de personne et de non personne	Discours oral		Discours écrit		Total (oral et écrit)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
je	354	9,92	8	0,30	362	5,81
Tu	136	3,81	0	0,00	136	2,18
Nous	471	13,20	18	0,68	489	7,85
Vous	850	23,82	674	25,30	1524	24,45
il/elle	1018	28,53	1634	61,33	2652	42,56
on	739	20,71	330	12,39	1069	17,15
Total	**3568**	**100**	**2664**	**100**	**6232**	**100**

En tenant compte du discours oral et du discours écrit, le tableau montre que *il/elle* détient la fréquence la plus élevée soit 42,56%, suivi de *vous* 24,45%, *on* 17,15%, *nous* 7,85%, *je* 5,81% et *tu* 2,18%. Nous constatons le même ordre fréquentiel lorsque chaque corpus est individuellement pris en compte. Par exemple, *il/elle* est le plus récurrent à l'oral (28,53%) et à l'écrit (61,33%), alors que *tu* représente la plus faible fréquence (3,81% à l'oral contre 0% à l'écrit) dans chacun des corpus.

Malgré la similarité entre les deux corpus au niveau de l'occurrence des phénomènes observés, chaque corpus présente une spécificité propre. C'est ainsi que le discours oral engage plus son énonciateur que le discours écrit. Ceci est attesté par le 9,92% du *je* dans le discours oral contre 0,30% dans le discours écrit. Ce résultat ne nous surprend pas puisque le discours oral est caractérisé par des guides individuels qui se démarquent dans leur discours, alors que le discours écrit relève des auteurs collectifs.

Nous observons aussi qu'à l'oral, le locuteur partage plus la responsabilité de son discours avec son interlocuteur qu'à l'écrit. Cela explique pourquoi le *nous* du corpus oral (471 fois) a un avantage numérique sur le *nous* du corpus écrit (18 fois).

Une autre conclusion importante à faire a trait à la fréquence de *vous*. Il marque plus le discours oral (avec 850 de fréquence) que le discours écrit (674 de fréquence). L'implication en serait que les guides inscrivent leur interlocuteur dans le discours plus que les scripteurs-guides le font. Nous trouvons ce cas de figure normal dans la mesure où toute interaction de

face-face serait susceptible d'engager plus son interlocuteur qu'une *interaction différée*. Cependant, ce qui nous paraît très intéressant c'est la fréquence de *vous* du corpus écrit (674 fois soit 25,30%), un pourcentage que nous jugeons important par rapport à *nous* (18 soit 0,68%) du même corpus. Cela montre que les scripteurs-guides s'impliquent moins dans leur discours et inscrivent plus le futur touriste dans le discours. Cette interprétation vaut également pour le *vous* dans le discours oral : même si nous ajoutons la fréquence de *je* à celle de *nous* dans le discours oral (354 +471= 825), le *vous* est légèrement plus nombreux (850). Dans tous les cas, le locuteur laisse dans son discours plus de traces de son interlocuteur qu'il ne laisse ses propres traces dans le discours. Mais l'emploi privilégié de *vous* aux dépens de *je* et *nous* à l'écrit serait une stratégie discursive du scripteur-guide pour compenser *le vide* créé par le non contact entre lui et son interlocuteur. Il s'agit d'un procédé discursif qui vise à capturer l'attention du lecteur ; ce procédé, comme nous venons de le voir, se retrouve aussi chez les guides.

Ce qui retient le plus notre attention dans cette analyse comparative, c'est que malgré les disparités fréquentielles des déictiques de personne et de non personne définissant les deux types de discours, il existe une tendance commune à l'égard de la fréquence de ces phénomènes chez les guides et les scripteurs-guides. En d'autres mots, chaque déictique considéré ici occupe le même rang de fréquence dans chacun des corpus. *Il/elle* se trouve en première position et les autres suivent dans cet ordre : *vous*, *on*, *nous*, *je* et *tu*. Mais qu'en est-il de la situation au niveau des fonctions de ces éléments déictiques ? La réponse à cette question sera développée dans les paragraphes suivants.

Nous présentons dans les tableaux 24 et 25, le résumé du fonctionnement des déictiques de personne et de non personne dans les deux corpus.

Tableau 24[73] : Fonctions des déictiques de personne à l'oral et à l'écrit

Déictiques de personne	Fonction	Discours oral	Discours écrit
Je	Locuteur	X	-
	locuteur cite	X	X
Tu	interlocuteur	X	-

[73] « X » signifie *présent* et « - » désigne *absent*.

	indéfini	X	-
nous	inclusif	X	X
	communautaire	X	X
	exclusif	X	X
vous	interlocuteur pluriel	X	X
	politesse	X	-
	indéfini	X	X
	conseiller	X	X
	informer	X	X
	présenter	X	X

Le tableau 24 montre que le discours oral présente des situations où *je* désigne le guide et un autre énonciateur cité par le guide, tandis que dans le corpus écrit, *je* ne désigne pas le scripteur guide mais plutôt une voix reprise par lui. Par rapport à l'usage de *tu*, bien qu'il n'existe pas dans le discours écrit, il est utilisé par les guides pour référer à la fois à l'interlocuteur (le touriste) et un être humain indéfini. Nous retrouvons les mêmes fonctions de *nous* chez les guides et les scripteurs-guides : *nous inclusif*, *nous communautaire* et *nous exclusif*. Quant à *vous*, les mêmes emplois marquent les deux corpus sauf dans cas de *vous de politesse*. Le *vous de politesse* se dégage du discours oral et s'absente du discours écrit. Nous observons qu'à l'aide de *vous*, le guide aussi bien que le scripteur-guide engage son interlocuteur pour trois raisons : soit il le conseille, soit il l'informe ou lui présente quelque chose.

Les caractéristiques d'usage des déictiques de non personnes sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau 25 : Fonctions des déictiques de non personne à l'oral et à l'écrit

Discours	Il/elle			On			
	Endophorique	Exophorique	indéfini	Inclusif	Interlocuteur	Indéfini	3e personne définie

Discours oral	X	X	X	X	-	X	X
Discours écrit	X	-	-	-	X	X	X

D'après le tableau 25, *il/elle* remplit des fonctions déictiques (exophoriques) et anaphoriques (endophoriques) dans le discours oral et ne s'utilise que comme des anaphores dans le discours écrit. Pour sa part, *on* caractérise le discours des guides et des scripteurs-guides. Les usages identiques chez ces locuteurs sont *on indéfini* et *on 3^{e} personne définie*. Deux emplois distinguent les deux corpus : *on inclusif* ne se dégage que dans le discours oral, et *on interlocuteur* marque uniquement le discours écrit. Il ressort que contrairement à ce que l'on pourrait croire, le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des guides de voyage sont plus similaires que différents en matière de fonctions des déictiques de personne et de non personne. Par exemple, les deux discours partagent neuf propriétés communes sur treize au niveau des déictiques de personnes (selon tableau 24).

9.4 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, nous avons discuté de la subjectivité langagière telle qu'elle est traduite par les déictiques de personne et de non personne dans le discours oral et le discours écrit. Contrairement au discours oral qui réunit en général le locuteur et l'interlocuteur dans le même cadre discursif, comme nous venons de le voir chez les guides et les touristes, le discours écrit pose des barrières spatio-temporelles entre le scripteur et le lecteur. Ceci est le cas chez le scripteur-guide et le futur touriste : au moment où le premier écrit, le dernier n'est pas là. Cependant, nos analyses des déictiques de personne et de non personne mettent en évidence que le scripteur-guide, grâce à ces procédés de subjectivité, réussit à abréger la distance spatio-temporelle entre lui et le futur touriste. Les éléments discursifs abordés ici rapprochent plus le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides qu'ils ne les séparent. Une question qui en découle est de savoir si les mêmes observations pourraient être faites à l'égard des déictiques spatiaux dans les deux corpus. Cela nous amène au chapitre suivant.

Chapitre 10 : Déictiques spatiaux marquant le discours des guides et des scripteurs-guides

Comme l'intitulé l'indique, ce chapitre porte sur les déictiques spatiaux. Cependant, avant de nous préoccuper de l'analyse, nous pensons qu'un certain nombre de précisions relatives aux visites mérite notre attention. La disposition des touristes et des guides dans la voiture se fait de manière suivante: deux touristes s'assoient devant, à côté du chauffeur et le guide se met juste derrière le chauffeur ; à côté du guide se trouvent quelques-uns des touristes et derrière lui sont la majorité des touristes. Lorsque le guide s'adresse aux touristes au cours des voyages, il est tantôt assis, faisant dos à la majorité des touristes, tantôt débout, faisant face à ceux-ci. Le guide oriente son regard des fois vers les touristes, les objets spatiaux[74] et quelques fois aussi tout droit dans le sens du mouvement du car. Le changement de l'orientation du guide au cours de la prononciation de son discours pourrait avoir des incidences sur l'emploi des déictiques spatiaux. L'emploi des déictiques spatiaux chez les guides est généralement accompagné d'un geste ostentatoire sous forme de regard et de pointage sur l'objet spatial à l'aide de la main droite. Dans un premier temps, nous essaierons de définir les déictiques spatiaux. Dans un deuxième temps, nous analyserons les manifestations de ces déictiques dans les corpus. Dans la dernière partie, une synthèse comparative inter-corpus sera faite tout en tenant compte des emplois déictiques et non déictiques. Les déictiques spatiaux abordés ici sont les adjectifs démonstratifs, les pronoms démonstratifs, les présentatifs et les adverbiaux.

10.1 Adjectifs démonstratifs : *ce/cet/cette/ces*

Dans une perspective englobante, F. Cornish (1999 : 58) note que « demonstrative-based expressions […] refer exclusively, not inclusively, to one member, or one subset of members, within a given shared set of entities. » C'est-à-dire que les démonstratifs (les adjectifs et les pronoms) s'utilisent pour référer à un membre d'un ensemble ayant des propriétés communes. Les adjectifs démonstratifs remplissent cette fonction à l'aide du groupe nominal qu'ils prédéterminent. Selon M. E. Almeida (2000 : 91), « les adjectifs

[74] Nous entendons par *objets spatiaux* les lieux et les objets visibles que le guide présente aux touristes.

démonstratifs ne sont rien d'autre que les pronoms du même nom, utilisés dans la position de déterminants du substantif. » G. Myers (1988 : 4) distingue les adjectifs démonstratifs des pronoms démonstratifs en observant que « le pronom presque toujours fait référence à une proposition exprimée ou implicite dans la phrase précédente, tandis que le *déterminant + nom* peut se référer à une proposition exprimée ou implicite dans n'importe quel segment précédent, même dans l'ensemble du texte jusqu'à ce point » (notre traduction). Les pronoms démonstratifs sont ainsi plus restreints que les adjectifs démonstratifs par rapport à l'emplacement de leur antécédent : les premiers reprennent généralement un segment discursif dans la phrase précédente alors que l'antécédent des derniers n'est pas limité à la phrase les précédant. Ce caractère restreint des pronoms démonstratifs est souligné par F. Cornish (1999 : 60) : « les pronoms démonstratifs en anglais et en français surviennent aux points de transition dans un discours et marquent ainsi le début d'une nouvelle unité de discours en recentrant l'attention du destinataire sur un référent qui a fait l'objet de discussion plus tôt mais a ensuite été déplacé ou qui a été évoquée dans le segment précédent. »

10.1.1 Adjectifs démonstratifs dans le discours des guides touristiques

Par rapport au corpus oral, les adjectifs démonstratifs peuvent prédéterminer un syntagme nominal ayant pour référent un objet dans l'espace de communication. Ce référent peut faire l'objet d'une mention antérieure dans le discours. C'est ainsi que dans l'extrait suivant où le guide sur site s'adresse aux touristes, *produit* et *niveau* sont prédéterminés par *ce* signalant que les référents se trouvent au même lieu que le locuteur et ses interlocuteurs.

Extrait 1.

> « 250AB : C'est pour ça que le **ce *produit*** permet de fabriquer les produits pharmaceutiques aussi […]. Maintenant on a placé des filtres #pour pour protéger #le le minerai de ne pas passer par la cheminée. Donc arrivé à **ce *niveau*** et ça descend. » [geste ostentatoire] (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

La désignation de *produit* et de *niveau* dans le cadre discursif se réalise non seulement grâce à *ce* mais aussi à un geste corporel effectué par la main et le regard. Il s'agit là des référents de la proximité du locuteur et des interlocuteurs. Il est à noter que *ce produit* renvoie au *phosphate* faisant déjà l'objet d'une mention précédente chez le guide. Mais la valeur déictique de *ce* réside dans le fait qu'il *démontre* un objet concret de la situation d'énonciation.

Toutefois, pour exprimer un éloignement référentiel, le démonstratif *ce* et son syntagme nominal sont post-déterminés par le *modifieur* (terme emprunté à Kleiber, 1994) *là* comme dans l'extrait 2 énoncé en voiture lors du voyage aller sur la ville de Kpémé.

Extrait 2.

> « 15HU : Vous voyez #de de part et d'autre euh cette route **cette rue-là**, il y a deux étangs. » (Séquence 3, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Pourtant, nous constatons que la postdétermination du groupe nominal (constitué de l'adjectif démonstratif et le substantif) par *-ci*, l'opposé de *-là*, ne se manifeste pas dans le corpus oral.

Un cas de figure similaire à celui de l'extrait 2 se présente dans l'énoncé suivant :

Extrait 3.

> « 73HU : Vous vous rappelez **cet hôtel à droite** ? » (Séquence 11, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Produit en voiture par le guide 73HU, l'extrait 3 présente un hôtel dont la localisation est opérée par le latéral *à droite* qui, contrairement au modifieur *-là* de l'exemple 2, ne nous renseigne pas de la distance entre le locuteur, les allocutaires et le référent. Ainsi dans ce cas particulier opposé à celui de l'exemple 2, l'adjectif démonstratif *ce* et son syntagme nominal sont postdéterminés par le déictique latéral *à droite*.

Un autre emploi de l'adjectif démonstratif se trouve dans les exemples ci-dessous :

Extrait 4.

> « 528GO : On peut avoir un ministre de la jeunesse à part le ministre de sport à part. Bon et il faut équiper tous **ces ministères**. » (Séquence 49, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 5.

> « 305AB : Le phosphate n'a pas des effets négatifs en tant que tel. Mais la poussière, on sait que la poussière cause **la silicose**. Bon c'est pour cela que ceux qui sont exposés à la poussière, on leur donne #des des masques pour protection, pour ne pas inhaler beaucoup de poussière. Bon euh une fois on leur donne des lunettes, des casques que vous allez porter tout à l'heure pour aller. Donc il y a #des des mesures de sécurité pour éviter le **ce type de maladie-là**. » (Séquence 47, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Les extraits 4 et 5 se produisent respectivement en voiture et dans la salle d'accueil de la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT) à Kpémé. Dans le premier cas, *ces ministères* est une reprise des ministères *de la jeunesse* et *du sport*. Pour ce qui est de l'extrait 5, *ce type de maladie-là* reprend *la silicose*. Il est évident de ce fait que l'adjectif démonstratif

ne se limite pas aux seuls emplois déictiques. Ils se prêtent aussi aux usages anaphoriques, auxquels cas ils constituent, avec le substantif, des reprises d'un objet ou d'un énoncé évoqué dans le cotexte antécédent.

Il convient de mentionner au passage (puisque nous le développerons dans le chapitre onze portant sur les temporels) qu'il n'est pas rare de trouver dans le corpus un déictique temporel réalisé par l'adjectif démonstratif et un substantif temporel comme *cette année*. Toutefois, ce que nous venons de montrer à propos des déterminants démonstratifs vaudrait également, comme nous allons le constater plus bas, pour les pronoms démonstratifs. Avant de nous intéresser à ces pronoms, nous allons discuter d'abord de la manifestation des déterminants démonstratifs dans le corpus écrit.

10.1.2 Adjectifs démonstratifs dans le discours des scripteurs-guides

Comme le corpus oral, le corpus écrit peut aussi présenter une diversité au niveau de l'emploi des déterminants démonstratifs. À titre d'illustration, considérons l'extrait 6 portant sur la performance de quelques secteurs économiques du Ghana :

Extrait 6.

> « Le Ghana a adopté des mesures permettant une croissance du PIB qui pour la première fois en 1993 a atteint la barre symbolique des 5 %. La population bénéficie de **cette croissance** due essentiellement à l'augmentation des prix du cacao à la production et à la libéralisation du commerce des cultures de rente. L'inflation se maintient à un niveau élevé. L'agriculture demeure le secteur dominant et réalisait encore en 2007, 33,2 % du PIB. Plus de la moitié de la population est employée dans **ce secteur**. Cependant, le secteur agricole reste vulnérable car soumis aux fluctuations des cours du marché des matières premières. Le secteur des services constitue 42 % des ressources et emploie 29 % de la population active. Cela concerne principalement le commerce de gros et de détail, l'administration publique et la défense. L'industrie représente 25,8 % du PIB et absorbe 15 % des emplois. Comparativement aux autres pays d'Afrique de l'Ouest, **ce secteur** a connu un développement important. Le programme de relance économique a pour objectif de développer **ce secteur**. Mais les mesures de libéralisation des échanges ont eu pour conséquence d'affaiblir l'industrie locale face à la concurrence étrangère. De nombreux économistes pensent que le Ghana se fera manger tout cru par les Américains et surtout par les Asiatiques.» (CE-PFG, 2009, p. 32).

Nous repérons quatre manifestations du déterminant démonstratif : *cette* (une fois) et *ce* (trois fois). La croissance de 5% du Produit Intérieur Brut annoncée dans la première phrase est reprise anaphoriquement par *cette croissance* dans la phrase suivante. De même, le premier *ce secteur* renvoie à un antécédent cotextuel, *l'agriculture*. Quant aux deux derniers *ce secteur*, ils ont pour référent *l'industrie* se trouvant dans la phrase *L'industrie représente 25,8% du PIB et absorbe 15% des emplois*. Ce qui nous semble intéressant est que le référent de *ce*

secteur est différent dans le même discours : il désigne *l'agriculture* dans le premier cas et *l'industrie* dans les deux derniers cas. Cette remarque nous permet d'accorder une valeur déictique à *ce secteur* à part sa fonction anaphorique.

L'extrait 7 présente un cas où le démonstratif *ce* et le substantif *niveau* sont postdéterminés par le modifieur *-là*.

Extrait 7.

> « C'est un pays agréable pour faire du vélo. Vous pouvez raisonnablement parcourir l'axe nord-sud en deux à trois semaines en rencontrant une grande variété de paysages. Comme les montagnes ne sont pas trop importantes, l'exercice ne sera pas pénible à **ce niveau-là**. C'est la chaleur ou la pluie qui risque de molester les courageux. Plus modestement, des vélos sont en location en ville ou près des parcs naturels pour des balades à la journée. » (CE-PFG, 2009, p. 236).

Selon le texte, le vélo est un sport qui se pratique au Ghana même dans les montagnes. *Ce niveau-là* reprend *dans les montagnes* (notre formulation) dans la phrase précédente. Le *-là* ici, comme celui de l'extrait 5 du corpus oral, contribue à anaphoriser le lieu où le vélo *n'est pas pénible* à faire. À la différence du corpus oral, l'emploi déictique de la structure syntaxique *Ce+N-là* est absent dans le corpus écrit. Cependant, le modifieur proximal *–ci* figure dans le même contexte syntaxique (*Ce+N-ci*) apparaît chez les scripteurs-guides.

Extrait 8.

> « S'il y a un nom du monde de la politique ghanéenne qu'il faut retenir, c'est bien le sien : Kwame Nkrumah […]. Il participe alors grandement à l'organisation du 5e congrès panafricain qui se tient **à Manchester en 1945**. Ami du fondateur du panafricanisme, l'Antillais George Padmore, Kwame Nkrumah organisera d'ailleurs aussi les 6e et 7e conférences panafricaines, **cette fois-ci sur le sol de la Goald Coast, en 1953 à Kumasi et 1958 à Accra** […]. » (CE-PFG, 2009, p. 27).

Ici, le scripteur-guide renseigne le futur touriste sur trois conférences panafricaines organisées en Angleterre et en Gold Coast (l'actuel Ghana). *Cette fois-ci* oppose le *5e congrès* tenu *à Manchester* aux *6e et 7e conférences* organisées à Kumasi et à Accra ; l'énoncé s'interprète alors comme *l'autre fois la conférence panafricaine se tient à Manchester mais maintenant il a lieu sur le sol de la Gold Coast*. Contrairement à l'anaphore *ce niveau-là* de l'extrait 7, *cette fois-ci* introduit de nouveaux lieux (Kumasi et Accra) et dates (1953 et 1958) dans le discours. Dans cette perspective, nous traiterons *cette fois-ci* comme *déictique de discours* (ou

discourse deixis pour reprendre le terme de F. Cornish, 1999) et non pas d'une anaphore. *Cette* marque dans ce cas une *rupture*[75] référentielle par rapport à son contexte immédiat.

Comme le corpus oral, le corpus écrit présente des situations où le déterminant démonstratif s'emploie avec un substantif temporel :

Extrait 9.

> « Le parc, d'une superficie de 86180 ha, est à cheval sur la région de la Kara et celle des Savanes. La faune, **autrefois** abondante, a presque totalement disparu. Vestige de **cette époque**, le panneau situé à l'entrée de la réserve rappelle la limitation de la vitesse à 50 km/h tout au long de la traversée du domaine. Il n'était pas rare en effet que des troupeaux d'éléphants ou de buffles traversent la route... » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 203).

Le texte porte sur le Parc National de la Keran au Togo. La prédétermination du substantif temporel *époque* par *cette* permet une reprise du passé référant à *autrefois* dans la phrase précédente.

10.2 Pronoms démonstratifs : *ça, ceci, cela, celui-ci, celui-là, celle-ci, celle-là, ceux-ci et ceux-là*

Comme la dénomination l'indique, ce sont des substituts des syntagmes nominaux remplissant les mêmes fonctions que l'adjectif démonstratif et son groupe nominal. Deux catégories des pronoms démonstratifs sont distinguées : les pronoms démonstratifs neutres et les pronoms démonstratifs marquant le genre et le nombre (et que nous désignons *humains* pour des raisons simplificatrices). Les neutres regroupent *ça*, *ceci* et *cela* et les humains comportent *celui-ci/celui-là*, *celle-ci/celle-là*, *ceux-ci/ceux-là* et *celles-ci/celles-là*. Les neutres sont ainsi dénommés car ils présupposent que leur référent n'est pas encore classifié (ou nommé ou catégorisé) ou ne peut pas être classifié et qu'il est non-discret (F. Corblin, 1995 : 90). Par catégorisation nous entendons l'effet d'une dénomination préalable opéré par un groupe nominal marquant le genre et le nombre (F. Cornish, 1999). F. Corblin (1995 : 97, 99) oppose *cela/ça* (bien que *ça* ne soit pas indiqué explicitement à la page 99) à *ceci* en termes de leurs valeurs typiques. *Cela/ça* désigne un contenu nominal indistinct ; il est aussi *délimité, non-délimité*, *éloigné*, *générique* et *non-référentiel*. Par contre, *ceci* est *délimité*, *proche*, *particulier* et *référentiel* ; il partage en commun avec *cela* le caractère *indistinct* du contenu nominal.

[75]G. Kleiber (1988) parlera de l'expression indexicale du type *Ce N*, où le déterminant démonstratif *ce* marque la rupture.

Celui-ci/-là est une forme hybride selon G. Kleiber (1994) dans la mesure où il a un statut mixte donnant lieu à un double fonctionnement référentiel : la fonction déictique et la fonction anaphorique. « En termes mémoriels, cela revient à dire qu'il s'agit d'une expression à la fois déictique et anaphorique. Déictique, par son élément démonstratif, et anaphorique par la forme lui » (G. Kleiber, 1994 : 201). En partant de la structure tripartite *ce* + *lui* + *ci/là* (Dét + N +Modifieur), G. Kleiber (1994 : 198) souligne le caractère anaphorique de *lui* dans le sens qu'il « renvoie à des référents déjà accessibles pour l'interlocuteur, c'est-à-dire déjà présents dans le focus ou la mémoire immédiate des locuteurs. » Pour faire une distinction entre ces pronoms démonstratifs et les neutres, F. Cornish (1999 : 64) remarque que « contrairement à leurs homologues neutres, les pronoms démonstratifs marquant le genre et le nombre sont des expressions indexicales discrètes, en ce que leur référent est une entité spatio-temporellement bornée » (notre traduction). Le contenu référentiel des pronoms démonstratifs humains est défini par les conditions spatio-temporelles du discours. Pour une meilleure compréhension du fonctionnement des pronoms démonstratifs, nous les appliquons d'abord au corpus oral.

10.2.1 Pronoms démonstratifs dans le discours des guides touristiques

Nous présentons d'abord l'emploi des pronoms démonstratifs neutres.

Extrait 10.

> « 187AM : Et vous voyez **ceci** ? Ce sont nos enclumes. » [*ceci* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 28, CO-KPA2-CH, 23/08/2008).

Extrait 11.

> « 618GO : […] *ekpali* c'est-à-dire que « nous sommes dans une localité où la marche n'est pas facile ». Voilà ce que **cela** veut dire en fait (de compte ?). (Séquence 60, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 12.

> « 479A6 : **Ça** c'est la danse traditionnelle africaine système Picasso. » [*ça* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 66, CO-KPA2-CA, 23/08/2008).

Les trois exemples cités se situent respectivement dans l'atelier d'un forgeron, en voiture et dans un centre artisanal. *Ceci* est un complément d'objet direct dans l'extrait 10 et les autres pronoms *cela* et *ça* occupent des positions de sujet. *Ceci* désigne un objet pluriel (les

enclumes), *cela* est une reprise de *ekpali* (une phrase en langue éwé) et *ça* réfère à une sculpture représentant la danse africaine traditionnelle. Dans tous les cas, ces démonstratifs montrent des objets dans le hic nunc. Au sujet de *ça*, retenons que « la construction opérée par *ça* se fonde sur l'existence d'une classe d'occurrences dans laquelle l'énonciateur vient sélectionner un individu par le recours à une propriété qui le distingue de tous les autres » (L. Danon-Boileau, 1990 : 418). C'est-à-dire que l'emploi de *ça* par un locuteur présuppose la présence d'autres objets de la même catégorie. C'est ainsi que *ça* dans l'extrait 10 implique qu'il y a d'autres sculptures à part celle référé par *ça*. Cette observation concernant *ça* vaut également pour *ceci* et *cela*. Autrement dit, ces démonstratifs cherchent à distinguer l'objet désigné de tout autre du même type. Les gestes pointeurs accompagnant leur usage renforcent leur valeur déictique. En position de sujet et d'objet, ces démonstratifs occupent la place d'un syntagme nominal et présenteraient ainsi les traits d'un pronom.

Le référent déictique du pronom démonstratif neutre peut être aussi un discours ou des propositions comme en témoigne l'extrait suivant :

Extrait 13.

> « 467GO : Et actuellement tout le monde pleure dans le pays. Les gens disent **ceci**, les autorités disent **cela**, ainsi de suite. » (Séquence 43, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Le guide 467 évoque ici de différentes explications données à la mort d'une personnalité importante au Togo, Monsieur Kositsé Agbobli, dont la dépouille a été retrouvée à la plage. *Ceci* et *cela* étant sans antécédents, ont pour référents des propositions indéfinies du gouvernement et du peuple. Nous avons affaire à des déictiques ici puisque les dits du gouvernement et des gens auxquels renvoient *ceci/cela* sont situationnels et non pas contextuels. L'ordre de *ceci/cela* dans l'énoncé est celui de proximité (*ceci*) à éloignement (*cela*). Contrairement aux exemples 10, 11, 12 où le démonstratif prend appui sur un geste indicateur, ici *ceci* et *cela* s'utilisent sans ce geste. Cette disparité s'expliquerait par le fait que dans le premier cas, les pronoms renvoient aux objets concrets marquant la situation d'énonciation alors que dans le dernier cas il s'agit d'une proposition qui est abstraite.

L'extrait 14, prononcé au centre artisanal CODHANI, et celui de 15, se situant au niveau de l'installation de la SNPT, exposent un autre phénomène relatif aux pronoms démonstratifs neutres.

Extrait 14.

> « 380LA : **Ça là** ce sont des #pagnes pagnes de plage ça. » [*ça là* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 60, CO-KA-CO, 15/07/2008).

Extrait 15.

> « 372AB : Tu sais quand après avoir #ouvri donc c'est vide. Maintenant c'est prêt pour partir. Donc on attend l'autre arrivée puisque ils font le cisaillement. L'autre doit arriver avant que **ceci là** ne parte. » [*ceci là* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 56, CO-KPE-SI, 02/08/2008).

Dans les deux cas, *ça* et *ceci* s'emploient avec le postdéterminant *là* pour montrer respectivement *des pagnes* et *un wagon*[76], des objets se trouvant dans le même espace interactif que le locuteur et les allocutaires. En ayant pour référent un groupe nominal au pluriel (*les pagnes*), ce *ça* s'oppose donc à celui de l'extrait 12 où *ça* représente un substantif singulier (*la danse traditionnelle*). Cette remarque s'applique aussi à *ceci* sauf qu'ici, c'est le cas inverse qui se présente : dans l'extrait 11, il est question d'un substantif pluriel (*les enclumes*) tandis que dans l'extrait 15, cela concerne un nom singulier (*le wagon*). La poste-détermination opérée par *là*, à notre avis, emphatise les objets montrés. Toutefois, le rôle d'emphase joué par *là* ne serait qu'une spécificité du langage parlé ; à l'écrit, une telle structure nous semble impossible. De plus, *ça là* et *ceci là* utilisés ici marquent la proximité du référent par rapport à la position des guides et des touristes. Cette découverte, pour nous, confirme le rôle de proximal que *là* joue en français[77].

Dans les exemples suivants, le pronom démonstratif *ça* s'emploi avec *c'est*.

Extrait 16.

> « 48HU : Vous verrez #la la résidence du président de la République là #oui oui voilà. **Ça c'est** dans les montagnes hein. » (Séquence 8, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 17.

> « 600AM : Si, il passait la nuit ici au moins #deux deux ou trois jours, il part. Ça durait un an qu'il est venu puis il est mort. **Ça c'est** son salon ici. » [*ça* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 84, CO-KPA2-SA, 23/08/2008).

Le guide accompagnateur 48HU annonce, lors du voyage sur Kpémé, la prochaine visite du groupe au Château Vial servant aussi de résidence de l'ancien président Eyadema. Pour sa

[76] Dans l'extrait cité, *wagon* n'est pas nommé. Nous le saisissons dans les interventions précédentes.

[77] Selon C. Kerbrat-Orecchioni (1997), *là* peut s'employer comme proximal et distal en français.

part, le guide sur site 600AM parle du salon d'Eyadema au château. Dans les deux cas, les guides se servent de *ça c'est* pour présenter des lieux. À la différence de l'extrait 17 où *ça* a un référent situationnel (*le salon*), *ça* dans l'extrait 16 renvoie à un référent contextuel (*la résidence du président de la République*) ; dans ce dernier cas il s'agit d'une anaphore. Nous parlerions d'une *deixis in praesentia* (M. E. Almeida 2000) dans le premier cas dans ce sens que le contenu référentiel du *ça* (*le salon*) est présent dans l'espace interlocutif. L'entité dénotée par *ça* est proche dans l'extrait 17 alors que dans l'extrait 16, elle est éloignée. À cet égard, *ça* est neutre par rapport à l'opposition proximal/distal (F. Cornish, 1999). Nous retenons que dans tous les cas, *ça c'est* fonctionne comme un présentatif et relèverait d'une spécificité du discours oral.

Nous observons que les pronoms démonstratifs neutres s'utilisent comme anaphores et cataphores. Ceci est le cas dans les énoncés suivants :

Extrait 18.

> « 432GO : Alors donc **ceci** étant dit xxx. » (Séquence 39, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 19.

> « 607HU : Je ne sais si **ça** fait partie de votre programme d'excursion. » (Séquence 87, CO-KPE-VORE, 02/08/2008).

Extrait 20.

> « 202AM : Je continue en vous disant **ceci**. Vous voyez, les soufflets, ça j'ai obtenu ça à base des produits de chèvre que j'ai transformé à ma manière lui c'est un bois ici d'un trou dedans et les tuyaux. » (Séquence 30, CO-KA-FO, 15/07/2008).

Dans les exemples 18 et 19, il s'agit d'un emploi anaphorique de *ceci* et *ça* : ils reprennent ce qui est dit avant. *Ça* par exemple désigne une visite que les touristes veulent faire et qui fait objet de discussion dans les interventions précédentes. Pour l'extrait 20, *ceci* est une cataphore dans la mesure où il résume le discours qui suit *Vous voyez, les soufflets… tuyaux.*

Deux exemples des pronoms démonstratifs humains figurent dans les extraits ci-dessous :

Extrait 21.

> « 212DE : Non. C'est l'unique voie maintenant. On ne peut pas se dépasser ici. Donc il y a un gendarme ici, un de l'autre côté. Dès qu'on vous remet le bâton, arrivez de l'autre côté, vous le remettez au gendarme qui est là. Le gendarme peut laisser passer maintenant les voitures. Dès qu'il remet le bâton aussi au gendarme au chauffeur au dernier chauffeur. Lui, il le remet à ce gendarme. Ça veut dire les voitures qui sont arrêtées là peuvent passer. Donc cela veut dire, le

taxi qui nous a suivis est le dernier. **Le bus** qui vient, il va s'arrêter jusqu'au moment où **ceux-ci** présentent le bâton. » [*ceux-ci* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 32, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Extrait 22.

> « 135KP : Oui **celui-là**, c'est le chef du quartier. Et la finale, c'est le chef canton, voilà. La finale c'est samedi. +++ ». [*celui-ci* est accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 20, CO-KA-VOAL, 15/07/2008).

Le guide 212DE énonce son discours en voiture alors que le discours du guide 135KP se situe lors d'une scène de luttes. *Ceux-ci*, appuyé par un geste indicateur, réfère aux bus (un nom au pluriel) qui attendent leur tour pour partir. *Celui-là* aussi accompagné d'un geste désigne un groupe nominal singulier *le chef du quartie*r. Dans les deux cas, le pronom s'accord en genre et en nombre avec le référent situationnel. La variabilité en genre et en nombre de ces pronoms démonstratifs indique que leurs référents potentiels sont dénombrables et catégorisés grâce à l'emploi du nom commun utilisé ou supposé dénotant leur référent propre (F. Cornish, 1999 : 64). *Ceux-ci* et *celui-là* peuvent s'interpréter anaphoriquement puisque chacun évoque un groupe nominal précédent qui partage certaines caractéristiques avec celui que le pronom démonstratif dénote. Dans le cas de *ceux-ci* renvoyant *aux bus*, l'antécédent est au singulier *le bus* ; quant à *celui-là*, bien que son antécédent ne soit pas dans l'extrait, il renverrait à n'importe quel homme se trouvant au même lieu que *le chef du quartier*. F. Cornish (1999 : 65) reconnaît cette valeur anaphorique en signalant que les pronoms démonstratifs marquant le genre et le nombre reçoivent à la fois une interprétation déictique incarnée par le modifieur *-ci/-là* et une valeur anaphorique symbolisée par le pronom *lui* inhérent[78]. À cet égard, nous rejoignons G. Kleiber (1994 : 2002) en disant que *ceux-ci* et *celui-là* apparaissent ainsi comme des marqueurs qui amènent du nouveau (*les bus* dans le cas de *ceux-ci* et *le chef du quartier* au niveau de *celui-là*) en s'appuyant sur du donné[79] (*le bus* pour *ceux-ci*, et la catégorie de l'homme du sexe masculin pour *celui-là*).

Il est à noter que dans une perspective cognitive, le geste d'ostentation accompagnant *ceux-ci* et *celui-là* renfonce la nature déictique de ces démonstratifs. En pointant sur *le chef du quartier* et *les bus*, le guide suppose que ces objets spatiaux ne sont pas saillants aux touristes (les interlocuteurs) ; c'est-à-dire qu'en termes de mémoire discursive, les interlocuteurs ne partagent pas les entités désignées avec le locuteur. Le geste pointeur sert ainsi à attirer

[78] G. Kleiber (1994) aussi parle du même phénomène.

[79] C'est-à-dire la saillance préalable d'une classe de référents nommés (G. Kleiber, 1994)

l'attention des interlocuteurs sur *quelque chose de nouveau*. C'est ce que G. Kleiber (1994 : 2002) affirme en notant « une ostension n'est par là-même pertinente que si elle amène du nouveau. » Ayant analysé les pronoms démonstratifs dans le corpus oral, nous voulons aborder à ce stade, le même phénomène dans le discours écrit.

10.2.2 Pronoms démonstratifs dans le discours des scripteurs-guides

Comme le discours oral, nous analysons en premier lieu les pronoms démonstratifs neutres *ça*, *ceci*, *cela*.

Extrait 23.

> « LEMON LODGE: […] Nombreux seront les étudiants ou les jeunes voyageurs visitant Accra à vous dire qu'il s'agit de la meilleure adresse dans cette catégorie. **Ça** se défend. Outre la propreté de ses chambres, le Lemon Lodge possède également l'avantage de se situer dans le quartier d'Asylum Down, l'un des plus authentiques de la capitale ghanéenne […]. » (CE-PFG, 2009, p. 67).

Extrait 24.

> « AKROMA PLAZA : […] Situé sur Accra Road, à la jonction entre Takoradi et Sekondi, l'endroit propose de nombreux plats grillés. **Ça** sent bon la braise. L'Akroma cherche à être le tout meilleur fast-food de la ville. Et il l'est probablement. Des pizzas et des hamburgers sont également à la carte. » (CE-PFG, 2009, p. 108).

Dans l'extrait 23, *ça* est en position de sujet. Ce qui *se défend* c'est le fait que *Le Lemon Lodge* soit le meilleur logement dans sa catégorie de classification des hôtels. *Ça* trouve ainsi son référent cotextuel dans la phrase précédente. Cet emploi anaphorique de *ça* s'oppose à la reprise intraphrastique *ça cataphorique* dans l'extrait 24. Dans ce dernier cas, le référent *la braise* suit *ça* dans la même phrase; c'est *la braise* qui *sent bon*. Là, nous avons affaire à un dédoublement du sujet : le sujet apparaît deux fois, *ça* et *la braise*. Ici, *ça* peut être considéré redondant dans la mesure où sa suppression n'entraînera qu'un changement structural de l'énoncé (*La braise sent bon*) et non pas une modification de sens. Il est clair que dans les deux cas *ça* reçoit un contenu nominal indistinct et générique.

Dans l'extrait suivant, le scripteur-guide présente la ville de Ntonso où le tissu *adinkra* se produit au Ghana :

Extrait 25.

> «**NTONSO** : Le berceau du tissu adinkra, est situé à 18 km au nord de Kumasi sur la route de Mampong. Ce tissu est obtenu par une méthode spéciale « nouer-lier-teindre », assez unique. Il compose souvent les vêtements portés le jour des funérailles, le rouge et le noir en étant les

couleurs principales. Pour s'y rendre depuis Kumasi, il suffit juste de monter à bord d'un tro-tro qui a Mampong pour destination finale. Il vous déposera à Ntonso, village bien calme, où assez étonnamment, personne ne vient embêter les touristes qui s'y promènent, comme **cela** peut être le cas dans la plupart des villes au Ghana. » (CE-PFG, 2009, p. 158).

Ici, *cela* est une anaphore dont l'antécédent est *personne ne vient embêter les touristes qui s'y promènent*. La partie de l'énoncé suivant *cela* s'interprète comme *dans la plupart des villes au Ghana il est aussi possible que personne ne vient embêter les touristes qui s'y promènent*. *Cela*, en focalisant sur un référent déjà saillant, marque une transition comparative ; il compare à l'aide de *comme* la tranquillité ou la sécurité caractérisant la promenade à *Ntonso* à celle que l'on trouve dans la plupart des villes du Ghana.

Par rapport au proximal *ceci*, il figure dans l'exemple suivant portant sur les funérailles au Togo :

Extrait 26.

« […] Le troisième jour des funérailles, les familles calculent les sommes dépensées, et les partagent entre tous leurs membres. Le lendemain a lieu un repas réunissant la famille restreinte. On prépare le toviple avec tous les ingrédients apportés par la famille (haricots, ignames, farine...). **Ceci** met fin aux funérailles. (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 157).

Ceci est le sujet et s'emploie comme anaphore dont l'antécédent est *la préparation de toviple*. Il tire son référent du cotexte antérieur immédiat *On prépare le toviple*… Là, *ceci* renvoie à un contenu référentiel qui est délimité et particulier. En comparant *ceci* et *cela/ça* à partir de nos analyses, nous constatons un trait commun : leur référent contextuel se situe dans la phrase précédente. Ce constat confirme la position de G. Myers (1988 : 4) vue précédemment selon laquelle « le pronom presque toujours fait référence à une proposition exprimée ou implicite dans la phrase précédente. »

Nous allons nous interroger maintenant sur les pronoms démonstratifs humains *celui-ci/là*, *celle-ci/là* et les formes plurielles.

Extrait 27.

« La tradition rapporte que les premiers habitants d'Agbodrafo seraient des La originaires du Ghana (Labadi). Ils descenderaient[80] d'Edoe Atchem, roi de Guengbo qui envoya sont fils Adjé Amu Yawo afin de servir de courtier aux négriers dans la région. **Celui-ci** aura trois fils : Sewa Néglokpé, Edoé et Kpoti qui recevra le surnom d'Asialoalé (« il faut se laver les mains avant de le toucher ») tant il était beau. Ils se seraient installés au départ à Aného. A partir de 1821, la ville est secouée par la guerre civile entre les Lawson et les Adjigo. **Ceux-ci** quittent la ville en 1822. Alliés des ces derniers, les La préparent une attaque surprise des Lawson et d'un certain Zankti (Akuété lawson) en particulier mais **celle-ci** est dévoilée. Les Lawson et les La entrent en guerre. Les La immigrent ensuite vers Kuenu. Zankti confie alors la garde de la plage à son neuveu Kodjo Agbossou qu'il surprend à fournir clandestinement des

[80] *descenderaient* est une erreur dans le guide de voyage, à remplacer par *ldescendraient*.

armes à sa famille à Kuenu. **Celui-ci** renvoyé rejoint sa famille et les exhorte à se rendre à Séwatsrikopé (« le crabe de mer ne reste pas dans la forêt - Langbani mu no na ave o ») où se trouve un des fils d'Adjé Amu Yawo. **Celui-ci** leur dit d'aller demander une autorisation d'installation auprès du chef de Togo qui leur donnera la région comprise entre Baguida et Gumkopé. Kodjo Agbossou commerçât très vite avec les négriers qui donnèrent à l'endroit le nom de Porto Seguro, porte de secours. […]», en avertissement à son oncle. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 115).

Extrait 28.

« Le palais des Gouverneurs a été construit de 1898 à 1905 sous la direction technique de l'ingénieur des travaux allemand Furtkamp, suite à la décision du gouverneur August Kohler - **celui-là** qui érigea Lomé en capitale du Togo -, de bâtir un palais assez représentatif qui soit reconnaissable à une distance de mille kilomètres afin d'impressionner les bateaux […]. Le bâtiment figure sur la liste des monuments proposés au Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 103)

L'extrait 27 présente cinq manifestations de *celui-ci*, trois au masculin singulier, une au féminin singulier (*celle-ci*) et la dernière au masculin pluriel (*ceux-ci*). Le premier *celui-ci* désigne *Adjé Amu* le fils d'*Edoe Atchem* ; le deuxième a pour antécédent *Kodjo Agbossou* le neveu de *Zankti* qui fournit *des armes clandestinement à sa famille à Kuenu* ; et le dernier renvoie à *un des fils d'Adjé Amu*. Pour ce qui est de *ceux-ci* et *celle-ci*, ils réfèrent aux *Adjigo* et à *l'attaque surprise préparée par les La*. Nous constatons d'abord un accord en genre et en nombre entre ces démonstratifs et leurs référents. Ils fonctionnent tous comme des sujets. Nous observons aussi la référence humaine marquant *celui-ci* (toutes les trois apparitions) et de *ceux-ci* alors que *celle-ci* désigne un nominal inanimé abstrait. En outre, dans tous les cas, la position des référents de ces démonstratifs est dans le contexte linguistique (ou la phrase) précédent ces derniers. À ce propos, nous distinguons le *cotexte syntaxique proche* et le *cotexte syntaxique éloigné*[81]. *Ceux-ci* et le dernier *celui-ci* dénotent des entités cotextuelles proches ; ces entités cotextuelles constituent le dernier groupe nominal de la phrase précédente. Les référents de *celle-ci* et des deux autres *celui-ci*, bien qu'ils soient dans la même phrase que la reprise pronominale (dans le cas de *celle-ci* et son référent) et dans la phrase précédente (dans le cas de *celui-ci*), sont éloignés de leur reprise pronominale. Dans l'extrait 28, *celui-là* désigne *le gouverneur August Kohler*, un segment nominal masculin singulier précédant le démonstratif : c'est *le gouverneur August Kohler* qui *érigea Lomé en capital du Togo*. *Celui-là* s'accorde en genre et en nombre avec son référent cotextuel. Ce qui retient notre attention ici est que *celui-là* s'emploie comme un proximal, un emploi qui contredit sa valeur fondamentale de distal.

[81] Est cotexte syntaxique proche, tout élément linguistique précédant ou suivant un autre ; est cotexte syntaxique éloigné tout élément linguistique figurant après ceux en cotexte syntaxique proche.

Il ressort que les adjectifs démonstratifs et les pronoms démonstratifs sont utilisés pour montrer des objets et des être perceptibles dans les espaces discursif et verbal. Par rapport au discours oral, nous remarquons que les pronoms démonstratifs se concentrent plus dans le discours prononcé sur les sites que celui produit dans le bus. En outre, le corpus oral montre que les pronoms démonstratifs neutres peuvent désigner tantôt une distance tantôt une proximité selon la situation. Ceci rejoint la position de L. Danon-Boileau (1990 : 421) selon laquelle « l'opposition traditionnelle distance/proximité […] paraît difficilement constituer le fondement de l'opération. » Les deux corpus révèlent que les pronoms démonstratifs neutres ont pour référents des groupes nominaux inanimés. Ce constat limite le contenu référentiel de ces pronoms dans le corpus puisque des fois ils renvoient aussi à des humains surtout dans des situations péjoratives (F. Cornish, 1999 : 61). Pour les pronoms démonstratifs humains, ils désignent à la fois des groupes nominaux humains et non humains. En définitif, les guides et les scripteurs-guides cherchent constamment à apporter l'attention de leurs interlocuteurs sur les objets spatiaux à travers les déterminants démonstratifs et les pronoms démonstratifs. A travers ces démonstratifs, les locuteurs arrivent à assurer la continuité dans la construction de leur discours. Cependant, la monstration ne serait pas l'apanage des démonstratifs. Elle se réaliserait aussi par des présentatifs faisant le focus du volet suivant.

10.3 Présentatifs

« Comme leur nom l'indique, les *présentatifs* servent à présenter un groupe nominal ou un constituant équivalent qui fonctionne comme leur complément. L'ensemble *présentatif* + *GN* forme une phrase irréductible au modèle canonique » (M. Riegel et al., 2009 : 757). Les présentatifs s'utilisent pour montrer ou faire voir quelque chose concrète ou abstraite. Les énoncés reposant sur la structure *présentatif* + *GN* ne s'analysent donc pas en *sujet* + *verbe* + *objet* comme c'est le cas dans le modèle canonique caractérisant la grammaire scolaire. Les mêmes auteurs considèrent les présentatifs comme une régularité du discours oral lorsqu'ils notent ceci :

> « Cette structure est fréquemment employée à l'oral […], car elle sert à désigner un référent dans la situation d'énonciation : *il y a quelqu'un* ; *c'est mon mari* ; *voici un cadeau* ; *voilà un ours* ; *il est minuit* » (M. Riegel et al., 2009 : 757).

En d'autres mots, les présentatifs seraient moins utilisés à l'écrit. Il s'agit là d'une hypothèse qui pourrait être vérifiée à partir de nos analyses.

M.-A. Morel (1990) distingue le couple *voici/voilà* de ce qu'elle appelle les *présentatifs existentiels*. Les existentiels regroupent *j'ai*, *nous avons*, *on a*, *vous avez*, *il y a* et *c'est*. De notre part, nous distinguons des *autonomes* (dans la mesure où ils ne requièrent ni un locatif spatial ni un verbe explicite, leur verbe étant inhérent ou implicite) ou *invariables*[82] des *non-autonomes* (en ce sens qu'ils s'accompagnent d'un locatif spatial et contiennent toujours un verbe apparent ou explicite même si le présentatif est figé) ou *variables*[83]. Ainsi, *voici/voilà* sont des *présentatifs autonomes* et les existentiels *j'ai*, *nous avons*, *on a*, *vous avez*, *il y a* et *c'est* se qualifient de *non-autonomes*. Au groupe des présentatifs non-autonomes, nous ajoutons *vous trouverez* et *vous verrez* dont le caractère présentatif rejoint celui de *vous avez* sauf que dans ce dernier cas le temps verbal est au présent de l'indicatif alors que dans le premier, il s'agit du futur simple.

Il importe de souligner que « *voici* et *voilà* sont issus de l'impératif du verbe *voir* qui est transitif direct, d'où les constructions actuelles, *le voici / le voilà* qui permettent de déduire que dans la tournure *Voilà Nelson*, le nom ce comporte comme un complément d'objet direct du présentatif » (M. E. Almeida, 2000 : 90 - 91). Cette même remarque pourrait être faite à l'égard des présentatifs non-autonomes qui reposent sur le verbe *avoir*, *être*, *trouver* et *voir* eux aussi transitif direct.

Par rapport aux structures à présentatifs, M. Riegel et al. (2009 : 757 - 758) observent que le *GN* peut être soit un groupe nominal / un pronom soit une subordonnée complétive. Lorsqu'il s'agit d'un pronom personnel, le choix du pronom est déterminé par le type de présentatif : les autonomes acceptent la forme clitique qui les précède (*le voici / voilà*) alors que les non-autonomes vont avec la forme disjointe du pronom personnel (*c'est toi*, *il y a lui*, etc.). À propos de *voici/voilà* et *il y a*, ces auteurs notent qu'ils servent à introduire des compléments circonstanciels de temps, auquel cas ils jouent le rôle d'une préposition. Cela dit, nous allons confronter ces définitions et les occurrences des présentatifs dans notre corpus.

[82] Terme emprunté chez M. Riegel et al. (2009 : 758 - 761).

[83] Terme emprunté chez M. Riegel et al. (2009 : 758 - 761).

10.3.1 Présentatifs autonomes v*oici/voilà* dans le discours des guides touristiques

En situation déictique, la dichotomie *voici/voilà* veut que *voici* définisse une proximité et *voilà* un éloignement. Cela implique que le locuteur et son interlocuteur partagent le même espace discursif. Ceci est le cas dans les énoncés ci-dessous :

Extrait 29.

> « 744GO: **Voici** le lieu où nous sommes venus. » [geste ostentatoire] (Séquence 86, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

Extrait 30.

> « 774GO : Et parmi nous, nous avons une autre nationalité. C'est le Ghana. **Le voici**, ***voilà***. » [geste ostentatoire] (Séquence 90, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Extrait 31.

> « Alors pour aller au pic sur une montagne, **voilà voici** la voie qui est juste à côté. » [geste ostentatoire] (CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Extrait 32.

> « 112GO : A votre euh à votre droite vous avez le euh le campus le campus du Lycée Technique d'État. **Voici** l'entrée principale. **Voilà** sa clôture qui va jusque-là. » [geste ostentatoire] (Séquence 18, CO-KA-VORE).

Les énoncés 29 et 30 sont prononcés au Château Vial : le premier marque l'arrivée du groupe (lorsque ceux-ci descendent du bus) et le deuxième est dit lors de la présentation du groupe par le guide accompagnateur au guide sur site. Dans ces deux exemples, les référents de *voici* sont *le lieu* ou *le château* et *le Ghanéen* (le chercheur) respectivement. Dans l'extrait 29, le guide et les touristes sont dans le lieu que *voici* désigne. Pareillement, *voici* employé avec le clitique objet anaphorique *le* symbolise une distance proche entre le guide accompagnateur (774GO), le guide sur site (la personne à qui s'adresse la parole) et le Ghanéen. Nous constatons que dans les deux cas, *voici* est accompagné d'un geste indiquant les référents. Ces mêmes remarques valent pour les exemples 31 et 32 sauf que ces derniers contiennent le distal *voilà* (qui se distingue de *voilà conclusif* de l'extrait 30 et que nous aborderons plus bas). Ces deux derniers énoncés se situent dans le bus.

Nous remarquons également que *voilà* et *voici* dans l'extrait 31 portent sur le même référent *la voie* alors qu'au niveau de l'extrait 32, leur contenu référentiel est différent

(l'entrée principale et la fin de la clôture). De plus, *voilà* est précédé par *voici* dans l'extrait 31 tandis que dans l'extrait 32 c'est l'inverse. La situation de l'extrait 31 s'explique par le fait qu'au moment où le locuteur utilise le déictique *voilà*, le référent (la voie) est loin de la voiture en état de roulement. Mais juste après, la voiture atteint ou se rapproche de *la voie* d'où la justification de *voici* pour référer à *la voie*. Nous ne pourrions donc pas interpréter la juxtaposition de ces deux présentatifs comme un raté et sa réparation subséquente. À la différence de l'extrait 31, l'extrait 32 présente un autre cas de figure : le guide utilise *voici* au moment où la voiture est proche de *Lycée Technique d'État* et *voilà* pour désigner la fin de la clôture se trouvant loin de la voiture. Nous constatons un geste indicateur accompagnant *voici* et *voilà* dans tous les cas cités ; cela renforce la nature déictique de *voici/voilà* en ce sens qu'il facilite le repérage des objets spatiaux montrés.

Cependant, l'opposition *voici/voilà* se neutralise souvent. En français, *voilà* s'emploi aussi comme proximal. À titre d'illustration, nous citons les énoncés suivants :

Extrait 33.

> « 33HU : **Voilà** le quartier Dékon qui est très animé plus la nuit que le jour. » [geste ostentatoire] (Séquence 7, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 34.

> « 606GO : **Voilà** c'est le centre-ville et ça s'appelle "Agou". » [geste ostentatoire] (Séquence 58, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 35.

> « 925GO : Quand le Président arrive, le chef de l'État arrive, **voilà** sa propre chambre ***ici***. » [geste ostentatoire] (Séquence 108, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

Extrait 36.

> « 696KP : **Voilà *ici*** c'est Ecobank. » [geste ostentatoire] (Séquence 99, CO-KA-VORE, 15/08/2008).

Dans les exemples 33 et 34, les guides désignent *le quartier Dékon* et *le centre-ville* au moment où les bus y rentrent et les traversent. *Voilà* remplit donc une fonction de proximité. De la même manière, *voilà* est utilisé dans les deux derniers énoncés comme proximal symbolisant un rapprochement spatial entre les locuteurs, les interlocuteurs et les référents (*la chambre du Président* et *Ecobank*). Notons toutefois que cet emploi proximal de *voilà* est renfoncé par le locatif *ici* dans les deux situations.

À la différence de *voici* (sauf lorsqu'il est précédé d'un clitique objet, ce qui vaut également pour *voilà*), *voilà* s'utilise en contexte non déictique à la fois comme anaphore (auquel cas il cesse de fonctionner comme présentatif) et cataphore. D'une part, il sert à « anaphoriser un énoncé ou un développement » (M. E. Almeida, 2000 : 88) comme dans les exemples 37 et 38 :

Extrait 37.

> « 618GO : Ça *ekpali ekpali* c'est-à-dire que « nous sommes dans une localité où la marche n'est pas facile ». **Voilà** ce que cela veut dire en fait (de compte ?). » (Séquence 60, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 38.

> « 86DE : Vous savez au niveau de l'armée, je vous rappelle, au niveau de l'armée il y a aussi la médecine militaire. Il y a la médecine militaire. Vous êtes formé comme docteur dans l'armée. Ils ont leurs domiciles. Le bus, il les prend. Ils s'habillent comme des militaires pour venir à l'école. Ils suivent leur formation à l'université. C'est la médecine militaire. Mais il y a un âge. Au moins pour commencer l'université, la médecine militaire, il faut au moins dix-huit ans. Oui parce qu'il faut huit ans pour être docteur. Donc vous faites huit plus dix-huit. Vous voyez ce que ça donne. Sinon pour recruter dans l'armée, c'est de dix-huit à vingt ans. Dépassé vingt-cinq ans, on ne recrute pas. **Voilà** ce qu'il faut savoir. » (Séquence 10, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Voilà dans l'extrait 37 renvoie à l'énoncé *nous sommes dans une localité où la marche n'est pas facile* alors que dans l'extrait 38, il est question du *développement* explicatif sur la formation en médicine militaire. *Voilà* intervient à la fin d'un point développé ou d'une intervention du guide. Ainsi, *voilà* joue un rôle d'*anaphorique résomptif* (M. E. Almeida, 2000 : 91), auquel cas « il est difficile d'admettre qu'il serve à présenter quoi que ce soit » (M. E. Almeida, 2000 : 91).

D'autre part, *voilà* remplit une fonction cataphorique où il annonce ou introduit le discours. Par exemple dans l'énoncé suivant, *voilà* annonce l'itinéraire que le groupe va suivre sur le site touristique (l'usine de phosphate de Kpémé) :

Extrait 39.

> « 18HU : **Voilà** donc à Kpémé la séance se fera en deux étapes. » (Séquence 4, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008)

Nous constatons le phénomène de répétition de *voilà* dans le corpus oral. Il s'agit d'un procédé qui met en exergue un référent dans des situations déictique et anaphorique.

Extrait 40.

> « 159GO : **Voilà, voilà** la police. » [geste ostentatoire] (Séquence 20, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 41.

> « 774GO : Je vous présente Monsieur xxx. Xxx **voilà** […] Alors j'ai l'honneur de vous présenter euh à partir de #là là #**voilà voilà voilà** jusque euh ici. Bon ils sont tous xxx. Ils sont tous venus du Libéria. » [geste ostentatoire] (Séquence 90, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Dans 40, il s'agit d'un emploi déictique de *voilà*. Dans la séquence précédente, le guide parle de la police togolaise et juste après, il voit ces derniers au bord de la route. Il se sert de *voilà* deux fois pour attirer l'attention des touristes sur la présence de la police. Cette répétition se justifie aussi dans la mesure où cela permet aux interlocuteurs de voir le référent avant sa disparition que la vitesse de la voiture pourrait occasionner. Dans ce cas, nous attribuons un rôle emphatique au *voilà* répété. Pour ce qui est de l'extrait 41 se déroulant dans la salle d'accueil au Château Viala, la première occurrence de *voilà* est conclusive alors que les autres, répétées continuellement trois fois, sont présentatives. Nous notons cependant qu'il ne s'agit pas là d'une simple répétition du présentatif mais plutôt d'un comptage d'une section des touristes de nationalité libérienne à l'aide de pointage par la main. Dans ce cas, le présentatif *voilà* est *énumératif*. Nous retenons aussi la répétition du déictique adverbial de lieu *là* débutant le comptage : *là* fonctionne ainsi comme le pronom démonstratif *celui-ci* exprimant la proximité. L'on pourrait se demander si, dans le discours du scripteur-guide, *voici/voilà* ont les mêmes valeurs que celles que nous venons d'analyser chez le guide. La réponse à cette question attire notre attention dans la rubrique suivante.

10.3.2 Présentatifs autonomes v*oici/voilà* dans le discours des scripteurs-guides

L'extrait 42 porte sur des restaurants où le futur touriste peut manger dans la ville de Tamale et le 43 présente les horaires et les tarifs de la compagnie de transport *Metro*.

Extrait 42.

> « Si vous ne voulez pas manger sur le pouce, **voici** une liste d'adresses très correctes, seules véritables alternatives aux restaurants des hôtels. Parmi ces derniers, la table du Picorna et celle du Relax Lodge se distinguent particulièrement avec une carte bien alimentée et des plats très copieux. La meilleure option pour bien manger en ville se trouve probablement chez Swab. » (CE-PFG, 2009, p. 171).

Extrait 43.

> « **Voici** les heures et les tarifs pour la compagnie Metro :
>
> **Kumasi** : départ à 6h et 7h30 (prévoir 7 heures de trajet), 6cd […].» (CE-PFG, 2009, p. 165).

Dans ces exemples, le scripteur-guide se sert de *voici* pour présenter *la liste des adresses* et *les heures et les tarifs*. Ce qui est désigné ici suit *voici* cotextuellement. Dans ce cas, nous retiendrons un emploi cataphorique pour *voici*. Cependant, ce cas de figure est contré dans les exemples 44 et 45 :

Extrait 44.

> « **Michael Essien** : **Voici** la nouvelle icône du football ghanéen. » (CE-PFG, 2009, p. 53).

Extrait 45.

> « **Kaneshie** : A l'image de son marché ouvert tous les jours, ou de la gare qui s'y trouve, **voici** l'un des quartiers les plus chaotiques de la capitale » (CE-PFG, 2009, p. 66).

Les compléments de *voici* dans les deux cas sont *la nouvelle icône du football ghanéen* et *l'un des quartiers les plus chaotiques de la capitale*. Ces compléments se situent après voici, ce qui qualifierait *voici* d'anaphore. Or ce à quoi renvoient les compléments sont *Michael Essien* dans 44 et *Kaneshie* dans 45 ; ces deux référents précèdent les compléments. Dans une telle perspective, *voici* est cataphorique ; il désigne des groupes nominaux qui le précède.

Ce qui retient notre attention c'est le fait que *voici* a une valeur proximale. Son complément est proche de lui ; *voici* et son complément se situent dans la même phrase. En parcourant le corpus écrit, nous avons constaté que dans la plupart du temps, le scripteur-guide se sert de *voici* lorsqu'il conseille des restaurants au futur touriste et lui présente des horaires et des tarifs de transport.

Pour illustrer l'emploi de *voilà*, nous citons les trois extraits suivants :

Extrait 46.

> « Né en 1844, de parents cultivateurs dans l'Ain, Marie-Joseph Bonnat connaît très tôt de forts désirs d'évasion. Son rêve se réalise alors, après une première tentative infructueuse […]. Il rentre finalement en France quelques semaines plus tard […]. **Le voilà** de nouveau en route pour le Ghana. Il mène une petite campagne d'inspection sur la rivière ankobra qui donne rapidement de bons résultats. Son entreprise compte jusqu'à un millier d'employés. **Le voilà** riche […] » (CE-PFG, 2009, p. 154).

Extrait 47.

> « Le pays kabyé est l'occasion de découvrir de très beaux paysages naturels et une population essentiellement agricole pratiquant une agriculture en terrasse sur des sols montagneux et rocailleux. **Voilà** pourquoi on appelle les Kabyé, les paysans de la pierre » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 186).

Extrait 48.

> « **WINNEBA**: La rivière Awesu qui se jette ici dans l'Océan serait à l'origine du peuplement de cette contrée. Selon la tradition, le fils du chef doit d'ailleurs effectuer sa toilette dans ce cours d'eau, avant de succéder à son père. Ceci expliquant cela, lorsque les colons découvrirent le lieu, qui se nommait Ewineba (le fils du chef en Fanti), ils le surnommèrent Windy Bay en raison du vent continuel qui balayait l'endroit. Le mariage des deux noms donna Winneba. Winneba est aussi connue pour avoir marqué une défaite cinglante des colons anglais face aux Ashanti en 1812. Le chef de la mission britannique fut même torturé. **Voilà** donc pour la petite histoire. » (CE-PFG, 2009, p. 94).

L'extrait 46 porte sur Bonnat, un Français, qui a vécu au Ghana. Dans l'extrait 47, le scripteur-guide explique ce que *les Kabyè* veut dire. Quant à l'extrait 48, il expose l'histoire de la ville de Winneba. Le premier extrait est marqué par deux emploi de *voilà* précédé du clitique objet anaphorique *le* : les deux occurrences de *voilà* ont pour référent le même complément, *Bonnat*. Les deux derniers exposent un *voilà résomptif anaphorique* autant qu'il résume ce qui précède ; dans l'extrait 47 il s'agit de *la nature rocailleuse du paysage des Kabyè* et pour l'exemple 48, l'antécédent cotextuel est *l'histoire de Winneba*. Toutefois, l'on pourrait attribuer une deuxième fonction (c'est-à-dire cataphorique) à *voilà* dans l'extrait 47 en ce sens que cela reprend ou présente en quelque sorte la citation « paysans de la pierre ». Même si une telle explication tient la route, nous pensons que l'interprétation anaphorique résonne plus ; c'est-à-dire que la première fonction de *voilà* dans ce contexte particulier réside en ce qu'il désigne ce qui est dit avant et non le résumé de ce dernier en guillemets. Par ce discours cité, le scripteur-guide chercherait plutôt à emphatiser ce qui est déjà saillant dans le contexte linguistique ; le dernier énoncé y compris « paysans de la pierre » introduit par *voilà* résume tout ce qui précède. Nous voyons par là que l'argument pour un *voilà* cataphorique apparaît moins valable. Ce que *voilà* présente dans les trois extraits se trouve dans le cotexte immédiat ; nous attribuons ainsi une valeur proximale à *voilà*.

Les présentatifs autonomes à l'oral s'emploient à la fois comme déictique et non déictique, alors qu'à l'écrit nous constatons un emploi unique, non déictique. Les présentatifs non-autonomes font l'objet de ce qui suit.

10.3.3 Présentatifs non-autonomes dans le discours oral des guides touristiques: *j'ai*, *nous avons / on a*, *vous avez / vous trouverez / vous verrez*, *il y a* et *c'est*

10.3.3.1 *J'ai*

Le *j'ai*, deixis de rupture selon M.-A. Morel (1990 : 512), « signale […] donc une forme de rupture entre son activité propre et les attentes de son interlocuteur, sans toutefois se

dégager de l'interlocution ». En d'autres termes, *j'ai* s'emploie dans une situation où le locuteur se démarque d'une activité collective. Contrairement à cette acception de Morel, notre corpus oral montre que *j'ai* s'utilise en situation de présentation pour signaler la position hiérarchique du locuteur par rapport à la personne présentée. Dans le cas des guides, ils se montrent, à travers l'usage de *j'ai*, « accompagnateurs-responsables » des touristes. Ce fait est mis en évidence dans les exemples suivants où le guide accompagnateur dans l'un et l'autre cas, présente les touristes au guide sur site.

Extrait 49.

> « 723GO : Alors **j'ai** xxx des personnalités venues du Libéria. » [geste ostentatoire] (Séquence 83, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Extrait 50.

> « 148KP : Bon **j'ai** quelques frères ***là***. » [geste ostentatoire] (Séquence 23, CO-KA-FO, 15/08/2008).

Dans les deux énoncés, *j'ai* s'explique par *j'accompagne* ou *je dirige*. Les deux énoncés peuvent s'interpréter comme *J'accompagne ici des personnalités venues du Libéria* ou *J'accompagne ici quelques frères là.* Par l'intermédiaire de *j'ai*, le guide se met à une position haute (le possesseur) et fait assumer aux touristes une position basse (les possédés). Ainsi, nous interprétons *j'ai* comme un *déictique d'hiérarchie* plutôt qu'un *déictique de rupture* : *j'ai* évoque une hiérarchie supérieure du guide-accompagnateur et son complément (les touristes) occupe une place inférieure. Nous constatons aussi que dans 50, *là* fonctionne comme un proximal qui localise les personnes présentées. Cependant au niveau de l'extrait 49, la localisation des objets spatiaux présentés se réalise par la situation d'énonciation ; c'est-à-dire que le guide n'a pas besoin d'employer par exemple le locatif *ici* pour que son interlocuteur (le guide sur site) sache là où se trouvent *les personnalités venues du Libéria*. La posture hiérarchique est cependant contrebalancée grâce à un rapport d'égalité opéré par l'emploi inclusif de *nous avons* et *on a*.

10.3.3.2 *Nous avons* et *on a*

En situation de communication, *nous* et *on* font appel à des interprétations différentes comme nous l'avons vu au sujet des déictiques personnels. Cependant, ils sont appréhendés

ici pour renvoyer au prononciateur du discours (le guide) et d'autres personnes (présentes ou non) au nom duquel celui-là parle. Dans les extraits suivants, les guides utilisent *nous avons* pour engager les touristes dans l'interlocution :

Extrait 51.

> « 712 GO : Nous sommes arrivés à un grand carrefour. À votre gauche ça va au Ghana tout juste. Il y a des villages ici avec des marchés. **Nous avons** le point d'arrêt où il y a la gendarmerie, voilà. » [geste ostentatoire] (Séquence 82, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

Extrait 52.

> « 774 GO : Et parmi nous, **nous avons** une autre nationalité. » [geste ostentatoire] (Séquence 90, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

Dans l'extrait 51, le guide présente un carrefour, une route menant au Ghana, des villages, des marchés et un point d'arrêt. Le complément de *nous avons* est *le point d'arrêt*. En utilisant *nous avons*, le guide se réfère à lui-même et à tous les autres qui sont dans la voiture. C'est comme si le guide attirait l'attention de tout le monde dans la voiture à *l'obstacle* (*le point d'arrêt*) qui est devant eux. De même, la formulation *nous avons* dans l'extrait 52 inclut le locuteur et ses interlocuteurs. Ici, *une autre nationalité* constitue le groupe nominal complétant *nous avons*. Dans 51, la localisation de l'objet spatial se réalise grâce à la situation de communication, alors que dans 52, il est effectué par l'expression adverbiale *parmi nous*. L'usage du geste indicateur pour pointer sur les objets spatiaux contribue à faciliter leur repérage par les touristes. Pour nous, l'implication discursive des touristes permet une co-construction du discours afin de minimiser l'ennui que le discours monologal du guide pourrait provoquer chez les touristes.

Dans d'autres situations, le guide se sert de *nous avons* pour désengager les touristes, auquel cas le *nous* recouvre des personnes absentes dans le cadre énonciatif mais dont le guide fait partie.

Extrait 53.

> « 129HU : **Nous avons** 50 km #de de plage au sud. » [geste ostentatoire] (Séquence 18, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 54.

> « 250AB : **Nous avons** les tapis ***ici*** sur #laquelle nous versons le produit. » [geste ostentatoire] (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

En présentant le long de la côte du Togo, le guide 129HU se sert de *nous avons* dans le premier énoncé. Il s'agit d'un *nous* qui exclut les touristes ; il comporte le peuple togolais auquel appartient le guide. Pareillement dans l'extrait 54, les touristes sont également exclus de l'énoncé du guide. À la différence du premier cas, *nous avons* de l'extrait 54 porte sur un groupe socioprofessionnel spécifique : les employés de l'usine de phosphate à Kpémé ou la compagnie SNPT. En tant que porte-parole de l'entreprise à ce moment précis de l'énonciation et en utilisant *nous avons* pour présenter *le tapis*, le guide sur site cherche à dire que « c'est moi et les autres employés de l'entreprise qui *avons les tapis ici.* » La fonction présentative de *nous avons* est renfoncée par le déictique adverbial de lieu *ici* et le geste d'ostension.

Ce *nous avons* excluant les touristes explique aussi le *on a* présentatif utilisé par les guides.

Extrait 55.

> « 250AB : Maintenant **on a** le produit fini. » [geste ostentatoire] (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Extrait 56.

> « 432A4 : Oui **on a** une section de l'autre côté qu'on appelle Céramie . » [geste ostentatoire] (Séquence 63, CO-KPA2-CA, 23/08/2008).

L'extrait 55 clôture l'explication sur le processus d'extraction de phosphate à Kpémé alors que l'extrait 56 est une réponse localisant la section céramique d'un centre artisanal à Kpalimé. Dans les deux cas, *on a* renvoie respectivement aux employés de l'usine de phosphate ou à l'entreprise SNPT (y compris le guide 250AB) et à ceux du centre artisanal en tant qu'organisation (dont le guide 432A4 fait partie). Dans 55, *maintenant* situe *le produit fini* dans le présent alors que *de l'autre côté* localise *une section* dans l'espace. En revanche, il existe des situations où le guide se désinscrit de son discours *présentatif* et y inscrit plutôt les touristes. C'est ce qui est incarné par *vous avez*, *vous trouverez* et *vous verrez*.

10.3.3.3 *Vous avez / vous trouverez / vous verrez*

Vous avez n'implique pas le locuteur dans ce qu'il présente. En d'autres mots, c'est un moyen discursif par lequel le locuteur capte davantage l'attention de son interlocuteur comme

nous l'avons vu au sujet du *vous* déictique de personne. Ceci est le cas dans les exemples 57 et 58.

Extrait 57.

> « 250AB : **Vous avez** les wagons ***ici***. » [geste ostentatoire] (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Extrait 58.

> « 16GO : **Vous avez *ici*** #la la cité des autorités. Ce qui est la cité construite pour abriter euh les professeurs des universités mais qui est transformée en habitat des autorités, les membres du gouvernement. **Vous avez** donc ***à côté*** comme, on dirait le bureau de la résidence du président de la République. » [geste ostentatoire] (Séquence 4, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

Les locuteurs utilisent *vous avez* pour montrer à leurs interlocuteurs certains objets : dans le premier cas, il s'agit de *wagons* et dans le deuxième, on a affaire à *la cité des autorités* et *le bureau du président de la République*. *Ici* et *à côté* au même titre que le geste indicateur permettent aux interlocuteurs de localiser les objets spatiaux montrés.

De plus, nous constatons une autre situation où *vous avez* s'emploie avec les latéraux *à gauche/à droite*) et les frontaux *devant/derrière*. Les exemples suivants affirment cette observation :

Extrait 59.

> « 103GO : **Vous avez** #**à votre droite à votre droite** #le camp le camp militaire pour euh la protection de la commune et de la République xxx des gardiens de préfecture. » [geste ostentatoire] (Séquence 17, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 60.

> « 1395GO : **Vous avez devant** un vaste xxx pour le Togo où le Togo fait l'élevage des bœufs, voilà. » [geste ostentatoire] (Séquence 155, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008).

Il est clair que par *vous avez*, le guide engage davantage les touristes par rapport à ce qu'il leur montre. Cette observation rejoint celle concernant le *vous* dans nos analyses précédentes.

Par rapport aux *vous trouverez* et *vous verrez*, ils s'utilisent dans les extraits suivants produits en voiture :

Extrait 61.

> « 133HU : Bon **il y a** des gens qui vivent dans la zone portuaire mais #pas pas au centre même. **Un peu euh après 3 ou 4 kilomètres**, **vous trouverez** des gens. » [geste ostentatoire] (Séquence 19, CO-KPE-VOAL, 02/08/208).

Extrait 62.

> « 48HU : Donc **il y a** une autre euh excursion que nous #pré prévoyons sur samedi prochain. Là ça va être au Château Vial […]. **Vous verrez** #la la résidence du président de la république **là** #oui oui voilà. » (Séquence 8, CO-KPE-VOAL, 02/08/208).

Les guides 133HU et 48HU présentent respectivement *des gens* habitant près du port et *la résidence du président de la république*. *Vous trouverez* a pour complément *des gens* et le groupe nominal présenté par *vous verrez* est *la résidence du président de la république*. À la différence de *vous avez*, les objets spatiaux complétant *vous trouverez* et *vous verrez* ne sont pas dans le même espace interlocutif que le locuteur et ses interlocuteurs ; *des gens* et la *la résidence du président de la république* ne sont pas visibles dans l'espace définissant l'énonciation. À notre avis, cela explique l'usage du futur simple dans les deux cas ; le présent (*vous trouvez* ou *vous voyez*) ne serait pas possible dans ce contexte. Les deux extraits montrent aussi l'emploi de deux présentatifs non-autonomes dans la même intervention du locuteur. Dans 61, nous avons *il y a* et *vous trouverez* et dans 62, il s'agit de *il y a* et *vous verrez*. Cela fait apparaître l'objet montré deux fois : dans 61, il s'agit d'une anaphore fidèle *des gens*, alors que dans 62 nous avons affaire à une anaphore infidèle *la résidence du président république* référant à l'antécédent *Château Vial*. En d'autres termes, dans la présentation d'un objet spatial, le locuteur peut avoir recours à plus d'un présentatif. La présentation du même objet spatial plus d'une fois serait une stratégie du locuteur pour emphatiser cet objet. Pour nous, cela permettrait à l'interlocuteur non seulement de se focaliser sur ce qui est présenté mais aussi de le garder à l'esprit. Il est aussi intéressant d'observer que comme *vous avez* par exemple, la localisation du groupe nominal présenté est opérée par un adverbe de lieu (*là* dans 62) ou une locution adverbiale (*un peu euh après 3 ou 4 kilomètres* dans 61).

10.3.3.4 *Il y a* et *c'est*

Comme les présentatifs non-autonomes, *il y a* dépend des spatiaux.

Extrait 63.

> « 430AB : ***En dessous de*** ceci, **il y a** du tunnel jusqu'au wharf. Par ce petit trou là, le produit descend sur le convoyeur et directement ça va au bateau. » [geste ostentatoire] (Séquence 65, CO-KPE-IN, 02/08/2008).

Extrait 64.

> « 557KO : ***Ici là*** **il y a** un trou. » [geste ostentatoire] (Séquence 81, CO-KA-TA, 15/07/2008).

Extrait 65.

> « 940DO : Bon ***là-bas en haut-là***, **il y a** la route qui mène **il y a** les maisons qui xxx ***là-bas***. » [geste ostentatoire] (Séquence 110, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

Le premier énoncé se situe au niveau de l'installation de l'usine de phosphate, le deuxième dans le *tata* chez les Tamberma et le troisième sur les terrasses du Château Vial. Ce sont *le tunnel*, *un trou* et *la route* ou *les maisons* qui sont présentés ici. *Il y a* est précédé d'un déictique spatial dans les trois cas : pour l'extrait 63, il est question d'*en dessous* et pour les autres, il s'agit d'une double localisation *ici là* et *là-bas* (repris à la fin de l'énoncé) et *en haut-là*. Ces déictiques servent à préciser le repérage spatial des éléments présentés par les guides. Les objets spatiaux suivant *il y a* sont déjà évoqués dans le cotexte préalable à l'aide de *ici là* et *là-bas en haut-là*. Contrairement à *j'ai*, *nous avons*, *on a* et *vous avez*, *il y a* révèle une posture neutre ou impersonnelle du locuteur : ni le guide ni les touristes ne sont inscrits dans le discours.

Cette valeur neutre caractérise *c'est* dans les situations présentées ci-dessous.

Extrait 66.

> « 15HU et 17HU : Vous voyez #de de part et d'autre euh cette route cette rue-là […] #**C'est c'est** une zone marécageuse.» [geste ostentatoire] (Séquence 3, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 67.

> « 24HU : #**Là là c'est** le plus grand lycée, le premier, le plus grand lycée #de de Lomé. Il s'appelle le Lycée de Tokoin, voilà. » [geste ostentatoire] (Séquence 5, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Les deux extraits sont produits en voiture lors du voyage sur Kpémé. Dans les deux cas, *c'est* est précédé d'un élément discursif (*cette route cette rue-là* dans 66 et *là là* en 67) porteur du geste pointant sur ce qui est montré ou présenté. L'attention de l'interlocuteur sur l'objet spatial indiqué est d'abord capté par le locatif *là* ou l'énoncé à valeur démonstrative *Vous voyez #de de part et d'autre euh cette route cette rue-là*. Comme *il y a*, *c'est* seul n'est pas en mesure de *présenter* son complément sans avoir recours au contexte linguistico-situationnel précédent qui rend saillant l'objet spatial en question. Autrement dit, avant que *c'est* ne soit utilisé, le regard de l'interlocuteur se porte déjà sur le complément (*la zone marécageuse* et *le lycée* dans les deux cas) de *c'est*. Dans ce cas, ce complément ou groupe nominal est doublé ; il figure d'abord dans le contexte précédent *c'est* et apparaît aussi après ce dernier. Dans une

perspective de reprise, le pronom neutre *ce* dans *c'est* anaphorise *zone marécageuse* et *lycée* dans le cotexte déjà évoqué et cataphorise ces mêmes groupes nominaux qui lui sont postposés. Il découle que l'objet spatial indiqué par *c'est* est accessible aux interlocuteurs préalablement dans une situation déictique et que sa postposition à *c'est* constitue sa deuxième apparition.

En général, les éléments figurant dans le même contexte que les présentatifs sont tantôt syntagme nominal tantôt déictique spatial selon le type de présentatif utilisé. Pour *voici/voilà*, le mot adjacent est un syntagme nominal fonctionnant comme complément d'objet direct. De leur part, les présentatifs non-autonomes bénéficient de deux éléments contextuels : un syntagme nominal complément objet direct et un déictique spatial. V*oilà* s'emploie déictiquement à la fois comme distal et proximal. Lorsqu'il remplit une fonction proximale, il est quelquefois renforcé par l'adverbial *ici*. Dans un contexte anaphorique, d'une part il résume tout un discours juste avant de le clore et d'autre part, il annonce un discours à venir. L'emploi des non-autonomes *vous avez*, *vous verrez* et *vous trouverez*, permet au guide de privilégier l'interlocution en engageant davantage les touristes dans son discours. Par *il y a* et *c'est*, le locuteur se situe en dehors de la locution et de l'interlocution. En vertu de leur caractère démonstratif, tous les présentatifs que nous venons d'analyser sont accompagnés de gestes indicateurs ; dans le cas de *il y a* et *c'est* par exemple, une locution adverbiale par exemple est porteuse du geste d'ostension.

10.3.4 Présentatifs non-autonomes dans le discours des scripteurs-guides

Dans le corpus écrit, *j'ai*, *nous avons* et *vous verrez* sont absents. Par conséquent, notre analyse ici ne porte que sur *on a*, *vous avez / vous trouverez*, *il y a* et *c'est*.

10.3.4.1 *On a*

L'extrait suivant porte sur *on a* :

Extrait 68.

« Larteh : […] De **là**, **on a** un joli point de vue sur les plaines d'Accra. » (CE-PFG, 2009, p. 120).

Larteh est une ville montagneuse dans la région Est du Ghana. Ici, le scripteur-guide présente au futur touriste *le joli point de vue sur les plaines d'Accra*. Le complément de *on a* est *un joli point de vue sur les plaines d'Accra*. La précision de la position à partir de laquelle l'interlocuteur peut bénéficier de cette vue est réalisée par *là* désignant *Larteh*. Dans le contexte linguistique, *là* précède *on a*.

10.3.4.2 *Vous avez* et *vous trouverez*

Nous analysons v*ous avez* et *vous trouverez* à partir des exemples 69 et 70.

Extrait 69.

> « **Entre** Yeji et Makongo, **vous avez** deux départs par jour dans les deux sens. » (CE-PFG, 2009, p. 124).

Extrait 70.

> « **Vous trouverez** des piscines **dans la plupart des grands hôtels du pays**. » (CE-PFG, 2009, p. 51)

Dans 69, le complément de *vous avez* est *deux départs* ; *deux départs* ici renvoie au transport des passagers par un ferry (*MV Yapei*) sur le Lac Volta. *Des piscines* est le complément de *vous trouverez*. Dans tous les cas, ce qui est présenté ne s'inscrit pas dans la situation d'énonciation comme est le cas dans 61 et 62 du corpus oral. Pour que son interlocuteur puisse repérer *deux départs* et *des piscines* le scripteur-guide se sert de *entre* et *dans la plupart des grands hôtels du pays*.

10.3.4.3 *Il y a* et *c'est*

Dans les extraits qui suivent, nous avons à faire *il y a* et *c'est* :

Extrait 71.

> « Entre Yeji et Makongo, **vous avez** deux départs par jour dans les deux sens. **Il y a** aussi une ligne de bus qui assure la ligne entre Kete-Krachi et Tamale. » (CE-PFG, 2009, p. 124).

Extrait 72.

> « **Marché de Dapaong** : **C'est** un marché très animés où l'on s'abreuve de tchoucoutou. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 208).

Dans l'extrait 71, *il y a* a pour complément *une ligne de bus*. Cet objet spatial est repéré par le futur touriste à l'aide de *entre Kete-Krachi et Tamale*. C'est-à-dire que la ligne de bus dessert deux villes, *Kete-Krachi et Tamale*. Nous observons que le complément de *vous avez* (*deux départs*) est différent de celui de *il y a* (*une ligne de bus*). L'emploi du marqueur énumératif *aussi* collabore à ce constat ; il montre que *il y a* présente une autre chose. Par rapport à *c'est* dans 72, il présente *un marché très animé*. Ce dernier renvoie à *marché de Dapaong* qui est déjà saillant dans le cotexte verbal préalable. La situation spatiale de l'objet présenté est effectuée par le substantif *Dapaong* (qui est le nom d'une ville) faisant partie de l'antécédent de *un marché*. Il est à retenir que dans le discours écrit, l'emploi des présentatifs non-autonomes comme les autonomes est marqué par un complément situé dans un cadre spatial différé. Le moment où le lecteur lit le guide de voyage ne serait pas le moment où il voit l'objet présenté; celui-ci se voit à un temps postérieur à la lecture de l'ouvrage.

Les démonstratifs et les présentatifs ne constituent pas les seuls déictiques spatiaux. Il existe une dernière catégorie dénommée *les adverbiaux*. Nous allons nous focaliser sur ces adverbiaux dans la rubrique suivante. Ce volet clôture également notre discussion sur les déictiques spatiaux.

10.4 Adverbiaux

Les deux corpus sont caractérisés par des adverbiaux spatiaux. Nous repérons, entre autres, *en face de*, *à coté de*, *à gauche*, *à droite*, *devant*, *derrière*, *ici*, *là*, *là-bas*, *près de*, *en haut*, *en bas*. Pour délimiter ces adverbiaux par rapport à notre analyse, nous avons sélectionné ceux qui sont identiques dans les deux corpus et qui sont les plus fréquents. Voilà pourquoi ne sont retenus que le couple *gauche/droite*, la paire *derrière/devant* et *ici/là/là-bas*. A. Borillo (1998 : 8) distingue trois orientations canoniques sur lesquelles repose le repérage spatial :

> « Le système de référence pour situer les objets dans l'espace est un système à trois axes : le premier est l'axe vertical (avec son complémentaire, l'axe

> horizontal), auquel s'ajoute un axe frontal, reliant l'arrière et l'avant, et perpendiculairement à lui un axe latéral distinguant la gauche de la droite. »

Les trois axes repérés sont donc le vertical, le frontal et le latéral. L'opposition *gauche/droite* relève de l'axe latéral alors que *derrière/devant* se situe sur l'axe frontal.

Selon A. Borillo (1998), les entités manifestant des relations spatiales sont des lieux, des portions d'espace ou régions et des objets. Dans ce contexte, le terme *objet* englobe aussi bien les êtres vivants que les êtres non vivants. Le caractère d'orientation intrinsèque distingue les entités spatiales ; une entité peut être orientée intrinsèquement ou extrinsèquement. Elle est dite orientée intrinsèquement quand elle possède sa propre orientation, auquel cas elle est « indépendante de l'énonciateur, c'est-à-dire celui qui voit ou qui se représente l'objet et qui en parle » (A. Borillo, 1998 : 8). En revanche, l'objet est orienté extrinsèquement lorsqu'il n'a pas sa propre orientation.

A. Borillo (1998 : 10) note que « l'orientation intrinsèque dans la direction frontale, est fondamentalement une propriété que possèdent les êtres vivants et les objets mobiles. » En d'autres termes, le pôle positif de l'orientation du corps humain (l'avant) est défini par le visage, la poitrine, les genoux ; au contraire, le pôle négatif de l'orientation (l'arrière) est déterminé par les parties du corps tels que la nuque, le dos, les fesses et les talons. Pour ce qui est de l'axe latéral, A. Borillo (1998 : 11) développe :

> « Cet axe se construit perpendiculairement à l'axe frontal pour des objets de nature bi- ou tridimensionnelle, à condition qu'ils présentent une certaine symétrie dans cette direction. Chez les êtres humains, les animaux et les véhicules, qui tous possèdent une orientation frontale intrinsèque, on distingue une partie droite et gauche : *la main droite*, *le pneu avant droit*, *la portière arrière gauche*. »

Nous constatons que les être vivants et les véhicules possèdent une orientation latérale intrinsèque reposant sur la direction frontale du déplacement ou du positionnement. Ce qui retient notre attention dans l'opposition frontale *devant/derrière* et la dichotomie latérale *gauche/droite* est l'implication déictique et non déictique. Dans une situation d'énonciation donnée, un objet orienté intrinsèquement remplirait les deux fonctions alors qu'un objet orienté extrinsèquement n'aurait qu'une valeur déictique. L'analyse des extraits du corpus nous permettra de vérifier cette hypothèse.

10.4.1 *gauche/droite*

L'opposition *gauche/droite* « varie non seulement selon les cultures, mais aussi selon l'imaginaire du sujet parlant » (M. E. Almeida, 2000 : 205). Les Français et les Portugais par exemple regardent le côté gauche puis la droite avant de poser un objet (M. E. Almeida, 2000). De la même manière, avant de traverser la route dans des pays comme la France, le Ghana et le Togo où le sens de circulation est à droite, on porte son regard d'abord vers la gauche et avant de le tourner vers la droite. Cette priorité de *la gauche* sur *la droite* d'après M. E. Almeida (2000 : 205),

> « se lie dans le système d'écriture, dans la successivité des images d'une bande dessinée, etc. […] et se retrouve dans la manière dont sont cités les éléments d'un couple de mots signifiant le positionnement : *gauche/droite*, servant, inconsciemment ou non de modèle aux repérages avant/après […]. »

Cependant, *la droite* aussi peut revêtir une supériorité face à la gauche. La place importante accordée à *la droite* dans les religions comme le christianisme en est un cas exemplaire : la droite symbolise une position privilégiée alors que la gauche signifie une position inférieure. De la même manière dans le langage quotidien, la gauche est associée à la négativité ; « Se lever du pied gauche » par exemple signifie « être de mauvaise humeur, mal commencer la journée » et « être gauche » désigne « maladroit ». Même si dans l'orientation spatiale, la gauche précède la droite, il nous semble que *la droite* l'emporte sur *la gauche* dans la mesure où « dans la première, qui veut qu'on commence à gauche, on peut avoir l'idée qu'on garde le meilleur pour la fin, soit à droite » (M. E. Almeida, 2000 : 206).

10.4.1.1 *Gauche/droite* dans le discours des guides touristiques

Le corpus oral montre qu'en général, lorsque les deux déictiques se succèdent dans la chaîne parlée, les guides suivent tantôt l'*orientation gauche/droite* tantôt l'orientation *droite/gauche*. Quelques-unes des interventions des guides qui développent ce phénomène sont les suivantes :

Extrait 73.

> « 111HU : C'est la zone portuaire. **À gauche** comme **à droite** il y a #des des parcs de vente de véhicules, voilà et des objets, des articles xxx par exemple des réfrigérateurs, des climatiseurs,

déjà utilisés en Europe qu'on nous ramène ici, voilà. » (Séquence 15, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 74.

« 250DE : Alors je vous ai dit, vous constatez par vous-même que c'est une ville où l'art a une importance. C'est une ville où l'art a une importance, la sculpture, la peinture, le dessin. De part et d'autre, **de gauche à droite**, quand vous regardez vous sentez. » (Séquence 42, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Extrait 75.

« 668GO : Nous commençons euh la montée maintenant. Ça commence comme ça. Et le tour de la montagne ça commence comme ça. Prenez l'habitude de regarder toujours **à droite** et puis un peu **à gauche**. Tantôt **à droite** tantôt **à gauche**, y jeter un coup d'œil. » (668GO, Séquence 74, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 76.

« 687GO : Prenez l'habitude une minute **à droite** une minute regardez #à **à gauche** et vous regarderez bien. » (Séquence 76, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Les énoncés cités sont produits dans le bus lors du voyage aller. Les éléments linguistiques partageant le même environnement que la paire *gauche/droite* sont *à … comme … à*, *de … à …*, *à … et puis un peu à…*, *tantôt à… tantôt à …* et *à… une minute regarder à…* Les deux premiers exemples sont significatifs de la logique *gauche-droite* et les deux derniers exemples sont révélateurs de l'orientation *droite-gauche*. Sur l'axe horizontal, le car (donc la route) et le groupe se trouvent au milieu des objets que le guide invite les touristes à regarder. Notons que *gauche* et *droite* renvoient aux mêmes référents situationnels dans chacune des quatre situations évoquées : *des parcs de vente* (111HU), *les œuvres d'art* (250DE) et *des objets* (des arbres, des personnes, etc.) au bord de la route et la vallée (668GO et 687GO). De plus, le guide n'utilise pas de déterminant possessif (*votre/ma/notre* comme dans d'autres cas que nous verrons plus bas) pour préciser si les déictiques s'emploient par rapport à sa propre orientation dans l'espace ou par rapport à celle des touristes. Ainsi, les touristes sont libres de tourner le regard vers les deux côtés, soit en fonction de leur propre positionnement dans le bus, soit par rapport à celui du guide. Ces constats permettent de conclure que quelle que soit la position du guide (soit il est face aux touristes soit il est dos à eux), *à gauche* peut renvoyer à son coté gauche soit au côté gauche des touristes. Cela vaut également pour le déictique *à droite*. L'absence de geste d'ostension accompagnant les latéraux *gauche/droite* atteste également ce fait. Outre ces observations, la répétition du même ordre *droite-gauche* dans l'extrait 75 nous conduit à la conclusion que l'orientation *droite-gauche* serait privilégiée.

Nous constatons que les déictiques *gauche/droite* sont également utilisés pour désigner l'orientation latérale des touristes :

Extrait 77.

> « 16GO : #A votre **à votre droite**, donc vous allez au centre-ville. Maintenant **à votre gauche**, vous allez directement à l'extrême nord, jusqu'à Dapaong et Burkina Faso, Niger, Mali. » (Séquence 4, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 78.

> « 31DE : Ce camp, ce camp vous regarderez **sur votre droite**. Ce camp est chargé de la sécurité du préfet. » (Séquence 4, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Dans les exemples 77 et 78, le locuteur emploie les déictiques pour désigner des lieux tels que le *centre-ville*, la route *à l'extrême nord* et le *camp chargé de la sécurité du préfet*. À l'aide du déterminant possessif *votre*, il positionne ces objets en fonction de l'orientation des interlocuteurs, d'où l'absence de geste ostentatoire. Même si le guide faisait un tel geste, à notre avis, il serait redondant ou jouerait un rôle d'emphase. Ces deux exemples révèlent une autre caractéristique syntaxique de *gauche/droite* dans le corpus : c'est tantôt la préposition *à* tantôt la préposition *sur* qui précède le possessif *votre*. Pour nous, l'emploi de *votre* dans *à/sur votre gauche/droite* facilite le repérage du référent par les touristes en ce sens qu'il leur résulterait plus pratique de localiser leur propre côté gauche ou droit que celui du locuteur ou d'une tierce personne.

Dans certaines situations, ces déictiques sont utilisés en fonction de l'orientation latérale collective : le locuteur et ses interlocuteurs se positionnent dans le même sens. Cela se traduit par l'adjectif possessif collectif *notre* dans l'énoncé ci-dessous :

Extrait 79.

> « 1339GO : xxx que nous reviendrons positionner mais nous allons faire encore un tour par ici **à notre gauche**, vous permettre de voir un peu cette ville. » (Séquence 146, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008).

À notre gauche implique que le locuteur et ses interlocuteurs assument la même orientation. Cela s'explique aussi par l'absence de geste indicateur. Cependant, l'orientation latérale collective peut également être donnée sans l'adjectif possessif :

Extrait 80.

> « 73HU : Vous vous rappelez cet hôtel **à droite** ? » (Séquence 11, CO-KPE-VOAL, 02/08/2009).

Dans l'énoncé ci-dessus, *à droite* présuppose que le locuteur et ses allocutaires sont assis dans le sens de circulation du bus. *À droite* serait ambigu si le positionnement du guide ne

coïncidait pas avec celui des touristes ; une ambiguïté qui ne serait supprimée que si *à droite* était accompagné d'un indicateur gestuel. Dans ce cas, l'hôtel se trouverait au côté droit du locuteur et ses interlocuteurs.

Il est possible que le locuteur localise un objet dans l'espace selon sa propre orientation latérale. Ce cas de figure se présente une fois dans le corpus :

Extrait 81.

> « 26HU : Oui le Lycée de Tokoin voilà **à ma droite**, **à ma droite**. » (Séquence 5, CO-KPE-VOAL, 02/08/2009).

Le guide répète *à ma droite* deux fois, une emphase qui sert peut-être à détourner le regard de certains des touristes qui regardent leur droite et non celle du guide.

Nous observons aussi les ratés et leurs autocorrections subséquentes et immédiates relatives à l'emploi de ces déictiques.

Extrait 82.

> « 76GO : Il y a deux ministres qui habitent euh, même trois qui habitent ce quartier qui est *à votre droite*, **à votre gauche** vers la frontière du Ghana. (Séquence 13, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008).

Extrait 83.

> « 1DE : *Sur votre gauche*, **sur votre droite pardon**, vous avez l'ESTAO. C'est une école des Assemblées de Dieu avec une radio à l'intérieur, la Radio Evangile la Sinaï. **C'est sur votre droite**. » (Séquence 1, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Les déictiques en italiques sont les ratés et ceux qui sont en gras sont les *autoréparations auto-initiées* (d'après Kerbrat-Orecchioni, 2005) des guides. Dans l'extrait 82, le *raté lexical* (*à votre droite*) s'autocorrige par le biais d'une *réparation masquée à marqueur zéro* (selon Kerbrat-Orecchioni, 2005) où la rectification (*à votre gauche*) est un simple ajout. En revanche, l'extrait 83 est significatif d'*un marquage clair de la réparation* opéré par *pardon*. Cette *tentative échouée* de montrer *le quartier* et *l'ESTAO* aux touristes pourrait semer la confusion chez ces derniers. C'est pourquoi, à notre avis, le locuteur se donne la peine de reformuler son discours. Dans le cas de l'extrait 83, le guide s'autocorrige une deuxième fois dans la dernière phrase *C'est sur votre droite* afin de ne laisser aucun doute chez les touristes concernant l'endroit de l'école *ESTAO*.

Il est intéressant d'observer que dans tous les cas cités de *gauche/droite*, les objets montrés ne sont pas intrinsèquement orientés, c'est-à-dire possédant un côté gauche et un côté droite. L'interlocuteur repère l'objet spatial soit en fonction de sa propre orientation dans l'espace interlocutif soit en fonction de la disposition du locuteur soit en fonction des deux. Ce cas de figure confère l'interprétation déictique à *gauche/droite*. Ceci parce que comme le

note C. Kerbrat-Orecchioni (2005 : 49) au sujet de *devant/derrière*, ces derniers reçoivent une valeur déictique quand l'objet « ne possède ni " avant " ni " arrière ". » Enfin, *gauche/droite* sont utilisés dans des situations où le guide présente des objets spatiaux aux touristes.

10.4.1.2 *Gauche/droite* dans le discours des scripteurs-guides

L'ordre de la gauche vers la droite est inexistant dans le corpus écrit. Par contre, nous repérons une occurrence de l'ordre inverse *droite-gauche* :

Extrait 84.

> « Lors d'une réception dans une maison ou au moment du départ, il vaut mieux serrer la main de tous les assistants, en allant **de droite à gauche.** » (CE-PFG, 2009, p. 39).

Ici, le scripteur-guide conseille au futur touriste de serrer la main des gens avant de prendre congé d'une réception. Ce geste culturel ne se fait pas n'importe comment : celui qui l'effectue doit commencer par les personnes situées à sa droite et terminer par celles situées à sa gauche et non pas l'inverse. En d'autres mots, *de droite à gauche* ne s'interprète pas en fonction de l'orientation des interlocuteurs de l'initiateur du geste mais plutôt selon l'orientation de ce dernier dans l'espace.

Les extraits suivants portent sur l'itinéraire pour localiser *Nzulezo* (85) (une ville sur pilotis), *Hôtel le Mono* (86), *le second étang* de crocodiles dans la ville de Paga (87), *Cristal Plage* (88) (un restaurant), *le bureau de la gare ferroviaire* (89), *le Pentagone* (90) (une discothèque), et *les mangroves togolaises* (91).

Extrait 85.

> « **Nzulezo** : […] Prenez la direction de Half Assini puis une route goudronnée vers Tikobo pendant 17 km. À la sortie de Tikobo, *vous devez tourner* **à gauche** et emprunter une mauvaise route qui longe l'océan sur 17 km jusqu'au Beyin […]. » (CE-PFG, 2009, p. 102).

Extrait 86.

> « **Hôtel le Mono** : L'hôtel est situé dans la cité de Nangbeto. *Prendre la route* **à droite** avant le barrage. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 154).

Extrait 87.

> « **Les crocodiles** : La célébrité de Paga vient de ses étangs aux crocodiles […]. Il vaut mieux miser sur le second étang qui se trouve à 300m de la route **sur la droite** en entrant dans Paga. » (CE-PFG, 2009, pp. 191-192).

Extrait 88.

> « **Cristal Plage** : Un peu avant d'arriver au rond-point du port en venant de Lomé, prendre la voie **sur la gauche** et ensuite suivre la piste indiquée par le panneau de signalisation. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 95).

Extrait 89.

> « **Le bureau de la gare ferroviaire** : Sur la place du marché, principal, **à droite de** la banque BTCI. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 141).

Extrait 90.

> « **Le Pentagone** : Prendre la route **à gauche du** rond-point central, en direction de Bassar. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 168).

Extrait 91.

> « Le voyageur qui arrive de Lomé à Aného devant les bureaux de la préfecture des Lacs se rend dans les mangroves togolaises en bifigurant **sur sa droite** vers Aklakou. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 120).

Dans 85 et 86, *gauche* et *droite* sont précédés de la préposition *à*. Dans ces deux cas, les objets spatiaux que le scripteur-guide indique se repèrent par rapport à l'interlocuteur. *Vous devez tourner* et *Prendre la route* sont les éléments cotextuels de ces déictiques spatiaux qui témoignent de cet argument. Le même cas de figure se présente dans 87 et 88 : *le second étang* et *la voie* se trouvent respectivement sur la droite et la gauche du futur touriste et non du scripteur-guide ou *du second étang* et *de la voie*. 87 et 88 se distinguent de 85 et 86 en ce sens que ces derniers sont précédés de *à* alors que les premiers ont pour propriété *sur la*. En revanche, dans 90 et 91, la spécificité syntaxique comporte *à gauche/droite + GN* (*la banque BTCI* et *le rond-point central*). La présence du groupe nominal pourrait faire penser qu'il est intrinsèquement orienté. Or, ce n'est pas le cas. Par exemple, pour repérer le côté gauche du rond-point central, le futur touriste doit tenir compte de sa propre position dans l'espace. S'il change de position, cela affecte également la référenciation spatiale. Bien que sur le plan syntagmatique *à gauche/droite* soit lié à un nom par l'intermédiaire de *de*, ce n'est pas ce groupe nominal qui détermine l'interprétation spatiale. Celle-ci est déterminée par la perspective de l'allocutaire. En ce qui concerne l'extrait 91, l'emploi du possessif *sa* dans *sur sa droite* montre explicitement le point du repérage *des mangroves togolaises* : il s'agit du futur touriste. Nous retenons donc une fonction déictique pour *gauche/droite*. Nous soulignons aussi leur emploi dans des contextes où le scripteur-guide indique au futur touriste l'itinéraire pour retrouver un lieu.

10.4.2 *derrière/devant*

À propos de l'opposition *devant/derrière*, C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 49) les résume de manière suivante : devant/derrière : « x est devant/derrière y. »

Deux cas de figure sont distingués :

1. y est un objet qui ne possède ni « avant » ni « arrière ». Il s'agit d'un emploi déictique où l'objet est localisé par rapport à l'orientation du locuteur :

    a. Le garçon est derrière l'arbre.

    b. La fille est devant la table.

Ces deux énoncés peuvent être reconstruits comme *le garçon est plus loin de moi que l'arbre* et *la fille est plus près de moi que la table*. Le sens des deux prépositions est déterminé par la position du locuteur dans l'espace.

2. y est un objet orienté : les prépositions se prêtent alors aux valeurs déictiques (« x est devant/derrière y » = « x est près / plus loin de moi que y ») et non déictiques (« x est devant/derrière y » = « x est dans la direction de l'avant/arrière de y»).

Ex. 1.

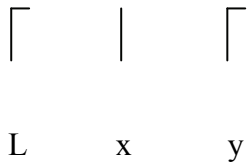

On dira, soit que x est *derrière* y (il se trouve par rapport à y dans la direction de son « arrière » : utilisation non déictique) ; soit que x est *devant* y (si le locuteur tient compte de sa propre position dans l'espace : utilisation déictique de la préposition).

Ex. 2.

On dira, soit que x est *devant* y (il se trouve par rapport à y dans la direction de son « avant » : emploi non déictique) ; soit que x est *derrière* y (emploi déictique).

Il ressort que l'orientation frontale ou sagittale est fondée sur l'opposition *derrière/devant* ou *arrière/avant*. Par rapport à notre corpus, c'est la dichotomie *derrière/devant* qui se dégage. Dans un discours donné, l'interprétation de *devant/derrière* repose sur trois éléments clés : le locuteur, l'interlocuteur et le repère. D'une part, si le repère est intrinsèquement orienté (c'est-à-dire possédant un devant et un derrière) on a affaire à la fois à un cadre de référence déictique et non déictique. D'autre part si l'objet repère n'est pas intrinsèquement orienté, on parle de cadre de référence déictique : dans ce cas, la ligne du regard du locuteur détermine un axe de référence. En situation déictique, *devant* se situe entre le locuteur et le repère tandis que *derrière* se trouve au-delà du repère.

10.4.2.1 *derrière/devant* dans le discours des guides touristiques

Lorsque les locutions prépositionnelles (*devant la table* par exemple) se réduisent et perdent le support d'orientation ou le repère du constituant nominal, soit elles occupent une position adverbiale, soit elles deviennent des substantifs précédés d'un déterminant *le*. Ce cas de figure est illustré par les énoncés suivants :

Extrait 92.

> « 734GO : Alors regardez **devant** ! » [geste indicateur] (Séquence 84, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 93.

> « 740GO : C'est lui qui a la clé pour nous ouvrir la barrière, **le devant** barricadé. » [geste indicateur] (Séquence 85, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Ces énoncés sont produits à l'intérieur de la voiture en déplacement. Dans les deux, *devant* cas a pour objet repère la voiture (*devant la voiture*): il s'agit d'un espace à l'extérieur de la voiture. Dans l'extrait 92, *devant* est un adverbial alors que dans l'extrait 93, il s'agit d'un substantif prédéterminé par *le*. Dans la mesure où *devant* est déterminé par opposition à *derrière* la voiture et non pas par rapport au corps du locuteur, une interprétation déictique peut être attribuée à *devant* dans les deux exemples. Ceci est également valable compte tenu du fait que « le siège du conducteur est, dans une voiture, le centre des coordonnées déictiques » (M. E. Almeida, 2000 : 209). De la même manière dans :

Extrait 94.

> « 547GO : Regardez un peu **devant vous** ! » [geste indicateur] (Séquence 51, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008),

qui est également énoncé dans la voiture, *devant* est un déictique. Le repère est la *voiture* et non pas *vous* puisque *devant* désigne un espace qui n'est pas dans la voiture juste devant les touristes mais qui se localise à l'extérieur de la voiture. C'est par rapport à cet espace situé à l'extérieur du contenant que le *vous* doit être compris : « *devant vous* mais à l'extérieur *devant* la voiture. » Il s'agit là d'une *orientation contextuelle* (A. Borillo, 1990 : 247) ou *extrinsèque*. En d'autres termes, au-delà de *vous*, il faut sous-tendre un deuxième terme ou repère (*la voiture*). Ainsi, nous distinguons le *repère apparent* (vous) et le *repère réel* (la voiture) dans un cadre de référence déictique où le locuteur, qui se trouve dans un contenant avec son interlocuteur, s'appuie sur l'orientation frontale de son interlocuteur pour désigner implicitement un espace à l'extérieur du contenant. Il faut toutefois ajouter que pour comprendre le fonctionnement déictique de *derrière/devant*, « c'est par rapport à la situation du personnage clé de l'automobile : son conducteur » est non pas « par rapport à l'objet voiture, considéré globalement » (M. E. Almeida, 2000 : 209).

Ce n'est pas seulement dans le bus que *devant/derrièr*e sont utilisés. Ils caractérisent le discours produit en dehors du bus sur les sites touristiques :

Extrait 95.

> « 1268DO : Vous pouvez aller **derrière**. » [geste indicateur] (Séquence 134, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 96.

> « 434KO : Et tout ce que vous voyez là, **devant vous**, ce sont des fétiches. » [geste indicateur] (Séquence 70, CO-KA-TA, 15/07/2008).

Les deux énoncés se situent respectivement au Château Vial et chez les Tamberma. Dans l'extrait 95, le guide montre un endroit où le touriste peut uriner. Pour repérer la localisation de l'espace désigné par le guide, il faut comprendre l'orientation du guide et les touristes : le guide et les touristes sont devant le bâtiment ou le château ; le guide fait face aux touristes et tourne le dos au château. La cible dans une telle disposition spatiale sans accompagnement d'un geste ostentatoire, renverrait manifestement à un lieu derrière le guide ou les touristes. Pour préciser le référent de *derrière*, le guide se sert d'un geste de la main indiquant derrière lui : *derrière* peut être compris comme devant le bâtiment ou derrière le bâtiment. Les deux

interprétations sont possibles mais la première apparaît moins valable dans la mesure où le touriste ne peut pas uriner devant le bâtiment. Dans ce cas, le guide ne tient pas compte de l'espace immédiatement derrière lui (devant le bâtiment). *Derrière* est ainsi pris déictiquement pour désigner « derrière le bâtiment », le bâtiment étant frontalement orienté. En ce qui concerne l'extrait 96, le guide sur site le prononce en présence des touristes. Le guide et les touristes sont en face du *tata*, devant les fétiches. Sur l'axe frontal, le guide tourne le dos aux fétiches et se situe entre les touristes et les fétiches. Par l'emploi de *devant vous*, le guide se réfère à l'axe du regard des touristes pour localiser les *fétiches*. *Derrière* s'utilise sans subséquent nominal alors que *devant* est suivi du nominal *vous*. L'ambiguïté que le manque du groupe nominal (après *derrière*) pourrait causer est évitée par la situation d'énonciation.

L'usage de *vous* à la place de *nous* indique que le locuteur et ses interlocuteurs n'ont pas la même orientation spatiale. Ce phénomène se dégage aussi dans les discours produits en bus comme le montre l'extrait 94. Ce qui retient notre attention est le recours à *vous* même lorsque le locuteur et les interlocuteurs fixent le regard dans le même sens. Nous avons fait ce constat lors des enregistrements dans le bus. À notre sens, il s'agirait d'une stratégie discursive de la part du guide afin d'accorder aux touristes plus d'importance ou de place dans son discours ; par rapport à ce qui est à regarder, c'est au touriste qu'on doit laisser la place. Le touriste est privilégié par rapport au sujet du discours. Le moi (le locuteur) est relégué au second plan. En d'autres termes, l'emploi de *vous* est une prise de recul du locuteur et une projection des interlocuteurs. Ceci pourrait aussi s'expliquer par la fréquence plus nombreuse de *derrière/devant vous* (6 fois) par rapport à *derrière/devant nous* (4). Bien que l'écart ne soit pas significatif, nous pensons qu'il est indicateur de la stratégie « je laisse la place au touriste qui regarde » adoptée par le guide.

La dichotomie *devant/derrière* s'emploie aussi de manière non déictique. Les exemples 97 et 98 attestent ce fait :

Extrait 97.

> « 1471GO : Et la danse avait commencé **devant** Kadhafi. » (Séquence 165, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008).

Extrait 98.

> « Donc quand vous voyez n'importe qui porter ça là, c'est le logo de xxx. Et ***derrière*** on écrit CODHANI. » (Séquence 61, CO-KA-, 15/07/2008).

L'extrait 97 fait partie d'une intervention où le guide raconte un événement dans une soirée d'accueil organisée par l'État Togolais en honneur de Kadhafi. Nous n'avons pas besoin d'assister à la scène pour comprendre la position des danseurs par rapport à Kadhafi. Le repère (Kadhafi) est orienté intrinsèquement. De même, l'extrait 98 concerne les vêtements confectionnés par les artistes handicapés au centre artisanal CODHANI. Le guide montre une chemise sur laquelle est inscrit au dos *CODHANI*. Il s'agit d'une situation non-déictique où en général, une chemise possède un *devant* et un *derrière*.

Une même intervention peut contenir des emplois déictique et non déictique du frontal *derrière/devant*. L'extrait 99 qui a lieu dans l'usine, illustre cela. Le guide fait face aux touristes et leur parle du mécanisme de traitement du phosphate à l'aide des machines.

Extrait 99.

> « 383AB : Maintenant la machine qui est au fond là-bas, que vous voyez **derrière**, ça a une (lampe/lame ?) mobile ***devant*** qui travaille xxx. Donc ça ramasse le minerai et le déverse sur cette bande-là. Donc quand la bande prend, xxx l'autre bande qui est **derrière** là et ça vient jusqu'ici, **derrière** nous ici. » (Séquence 57, CO-KPE-, 02/08/2008).

Les trois manifestations de *derrière* sont porteuses d'un emploi déictique dans la mesure où le locuteur localise *la machine* et *l'autre bande* par rapport à lui et ses interlocuteurs. Si le locuteur et ses interlocuteurs changent de position, la localisation spatiale de *la machine* et *la bande* aussi changent. En revanche, le repérage de la *lampe/lame* est fixe. Il se fait en tenant compte de la machine qui est intrinsèquement orientée : elle possède un avant où se situe la *lampe/lame*. Nous constatons aussi un emploi important d'autres déictiques spatiaux comme *là, là-bas, ici* qui font l'objet de discussion dans les rubriques ultérieures.

Généralement dans le corpus, *derrière/devant* assume plus une valeur déictique que non-déictique : 27 occurrences déictiques et 7 emplois non-déictiques (en tenant compte des deux prépositions). Parmi les déictiques, nous observons qu'ils marquent plus le cadre discursif dans le bus que celui de l'extérieur sur les sites touristiques : nous repérons 17 occurrences dans le bus et 10 en dehors du bus. Pour les non-déictiques, 4 caractérisent le discours dans le bus et 3 se manifestent sur les sites. À la différence de l'opposition latérale *gauche/droite*, *derrière/devant* ne manifeste aucun phénomène de raté et de réparation. Cela est significatif pour nous, de la difficulté inhérente à l'emploi de *gauche/droite* en situation de communication. Ainsi, nous dirions qu'il serait plus facile, dans une interaction de face-à-face, d'utiliser le frontal *derrière/devant* que le latéral *gauche/droite*.

10.4.2.2 *derrière/devant* dans le discours des scripteurs-guides

L'étude du couple *derrière/devant* dans le corpus écrit se fait à partir des extraits qui suivent :

Extrait 100.

> « Les collines d'Aburi, juste **derrière** Accra, n'attendent que la visite des étrangers étourdis par le chaos de la capitale. » (CE-PFG, 2009, p. 11).

Extrait 101.

> « **Gye Nyame Hotel** : Situé dans le quartier d'Asylum Down, **derrière** Multichoice, près de Ring Road, cet hôtel présente un avantage de taille : l'accueil. » (CE-PFG, 2009, p. 68).

Extrait 102.

> « **Quartier Xetsiavi** : ce quartier possède deux beaux fétiches, l'un mâle, l'autre femelle. Le fétiche femelle se trouve sur la place du couvent : sa mission est de veiller à la protection des enfants. Juste **devant** lui se trouve une pierre sacrée qui a le pouvoir d'arrêter la pluie. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 123).

Dans l'extrait 100, *Aburi* et *Accra* sont des villes. *Derrière* s'emploie ici pour situer *les collines d'Aburi. Accra* n'est pas intrinsèquement orienté ; ce qui est désigné comme *derrière* peut être *devant* selon la disposition spatiale de l'interlocuteur. Cela explique le caractère déictique de derrière dans ce contexte. Quant aux exemples 102 et 103, *derrière* et *devant* ont pour groupe nominal *Multichoice* (une entreprise) et *lui* (le fétiche femelle) respectivement: dans ce contexte particulier, *Multichoice* désigne les locaux de l'entreprise. *Multichoice* est orienté frontalement ; il a un avant qui est l'entrée et un arrière. Ainsi, le repérage spatial de *Gye Nyame Hotel* est invariable. Quelque soit la position du locuteur ou de l'interlocuteur, on dira toujours que l'hôtel est derrière *Multichoice*. Le locuteur tient compte de l'orientation du repère et non pas de celle de son interlocuteur ni de la sienne. *Derrière* reçoit donc une interprétation non déictique. Pareillement dans 103, les fétiches possèdent un devant et derrière ; ils sont « fabriqués aux fromes du corps humain et utilisés dans une orientation qui lui est similaire […] » (A. Borillo, 1998 : 11). La localisation de la *pierre sacrée* se fait à partir du repère, le fétiche femelle. *Devant* fonctionne comme un non déictique dans ce cas. Nous observons que les frontaux *derrière/devant* s'utilisent à la fois comme déictique et non déictique chez les guides et les scripteurs-guides. D'autres adverbiaux comme *ici*, *là*, *là-bas*

servent aussi de déictiques spatiaux. Nous allons nous intéresser, dans le volet suivant, à cette catégorie des déictiques.

10.4.3 *Ici/là/là-bas*

Il s'agit des adverbes de lieu dont l'opposition est de nature ternaire et non pas binaire (proximité/éloignement) comme en anglais (here = proximité, there = éloignement). Dans l'usage actuel, *là* neutralise l'opposition *ici/là-bas*. C. Kerbrat-Orecchioni (1997 : 45) schématise ce rapport de manière suivante :

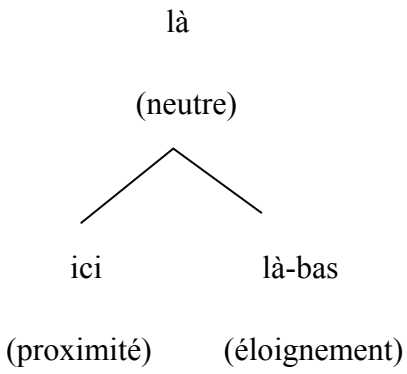

D'après le schéma, *là* peut renvoyer, soit à une proximité, soit à un éloignement alors que *ici* et *là-bas* marquent respectivement la proximité et l'éloignement. Ce cadre théorique va maintenant être confronté à notre corpus d'étude.

10.4.3.1 *Ici/là/là-bas* dans le discours des guides touristiques

L'extrait suivant est enregistré dans la section des tailleurs au centre artisanal CODHANI. Cet extrait fait intervenir les séquences précédentes, particulièrement la séquence 58 (354LA) où le guide présente la section batik.

Extrait 103.

> « 387LA : Tout ce que nous travaillons **là-bas** c'est **ici** on prend, on coud les choses. Les habits vous voyez les cartes, les cartes du Togo, les cartes d'Afrique ? [..] Les bâtisseurs **là** où #je je vous ai montré les cartes euh les cartes postales-**là**, ce sont eux qui ont travaillé ça. Donc tout ça **là**, et les sacs que vous avez vus la femme derrière **là-bas là**, ce sont ces sacs-**là** ce sont les

#coutu les tailleurs-**là** qui ont cousu. » [geste d'ostension] (Séquence 61, CO-KA-CO, 15/07/2008).

Dans le texte cité, *ici* renvoie à la section des tailleurs où le guide et les touristes se trouvent. Le premier *là-bas* désigne les sections précédentes : la section batik, la section de coloration etc. Il est à noter que toutes les sections sont dans une grande salle. Ainsi, les deux emplois de *là-bas* et toutes les manifestations de *là*, sauf les deux derniers (*sacs-là* et *les tailleurs-là*), ont pour référents des objets et lieux visibles (sections, cartes postales, femmes, etc.) mais éloignés de la section des tailleurs, l'espace énonciatif partagé par le guide et les touristes. Cependant, *là* dans *sacs-là* et *les tailleurs-là* fait référence à une distance proche, c'est-à-dire que *les sacs* cousus et *les tailleurs* sont au même endroit que le locuteur et ses interlocuteurs. L'usage de ces déictiques adverbiaux est accompagné de gestes de la main et du regard du locuteur vers les objets indiqués. Nous retenons qu'*ici* désigne un cadre énonciatif proche et partagé par le locuteur et ses interlocuteurs et *là* remplit, outre la fonction proximale, une fonction distale. Pour ce qui est de *là-bas*, son rôle est limité à l'expression de l'éloignement.

Le référent de ces déictiques adverbiaux est marqué par une diversité selon le contexte de l'emploi. Par exemple *ici* peut désigner un espace ou plusieurs sous-espaces, un objet ou une partie de cet objet. Notons à cet égard quelques référents comme *ville*, *quartier*, *institution* ou *section d'une institution*, *objet* ou *une partie d'un objet*, *pays*, *salon* et *chambre*. Nous illustrons ce point à l'aide des énoncés ci-dessous :

Extrait 104.

« 111HU À gauche comme à droite il y a #des des parcs de vente de véhicules, voilà et des objets, des articles xxx par exemple des réfrigérateurs, des climatiseurs, déjà utilisés en Europe qu'on nous ramène **ici**, voilà. » (Séquence 15, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 105.

« 41HU : Jusqu'à 3h, 4h vous les trouvez encore **ici**+. » (Séquence 7, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 106.

« 107HU : Bien sûr. Je vous dis. Moi ma voiture je l'ai achetée à 600 000 **ici** au port. » (Séquence 14, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Dans l'extrait 104, le guide présente le port du Togo. Dans cet exemple, *ici* renvoie au pays *Togo* et non pas au *port* comme l'on pourrait le croire : c'est-à-dire que *nous ici* signifie « *nous* qui sommes au *Togo* » et non pas « *nous* qui sommes au *port* ». Il s'agit là, comme le note M. E. Almeida (2000 : 56), « d'un " ici " subjectif, qui englobe non seulement le

locuteur, mais aussi toute la sphère communautaire à laquelle il se rattache effectivement et affectivement. » Pour l'extrait 105, il est prononcé au moment où la voiture arrive dans le quartier Dékon ; *ici* désigne le quartier Dékon où se trouvent les prostituées (représentées par *les*, le complément d'objet direct) *jusqu'à 3h, 4h*. Pour ce qui est de *ici* de l'extrait 106, il a pour référent le port. Dans ce cas particulier, le référent suit le déictique afin d'apporter plus de précision au déictique.

Un cas de figure plus complexe se manifeste dans les énoncés suivants situés dans les locaux de la Société nationale de phosphate du Togo (SNPT) à Kpémé.

Extrait 107.

> « 243HU : Bon vous m'attendez **ici**. J'arrive s'il vous plaît. » (Séquence 36, CO-KPE-SI, 02/08/2008).

Extrait 108.

> « #Le le minerai se trouve entre xxx d'**ici** à Hahotoe ou Kpogamé. » (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Extrait 109.

> « 267AB : Donc #ces ces cadres-là qui ont été formés de l'extérieur maintenant, forment les gens **ici**. » (Séquence 42, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Extrait 110.

> « 250AB : Ça c'est la maquette #de de chaîne du déroulement. Nous avons euh **ici** là cinq. Le produit qui est déversé au niveau #de de premier **ici** est envoyé dans ce cylindre que nous appelons « débourbeurs » xxx. […] **Ici** c'est l'eau douce. Ce n'est plus l'eau de mer. Nous avons les tapis **ici** sur #laquelle nous versons le produit. » (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Au moment où le groupe arrive dans les locaux de la SNPT, le guide accompagnateur 243HU demande aux touristes de l'attendre sur le parking représenté par *ici*. Dans l'extrait 108, le guide expose la localisation du phosphate. C'est entre deux villes : *d'ici* et *Hahotoe ou Kpogamé*. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, *ici* s'interprète comme la ville de Kpémé et non pas comme l'endroit spécifique (la salle d'accueil) où se trouvent le guide sur site et les touristes. Dans l'extrait 109, le guide informe les touristes que les cadres de la SNPT formés à l'étranger deviennent à leur tour, formateurs des autres employés de l'entreprise : dans ce cas, *ici* renvoie à la SNPT. Quant à l'extrait 110, le guide explique une étape du processus d'extraction de phosphate à l'aide d'une maquette : les occurrences de *ici* désignent respectivement *les chaînes du déroulement*, *la première chaîne*, *l'eau douce* et *les tapis*.

Les deux cas de figure (les exemples 104 - 106 et 107 - 110) que nous venons de décrire peuvent être schématisés à l'aide d'une boîte de Hockett[84].

Figure 14 : Objets référentiels de *ici*

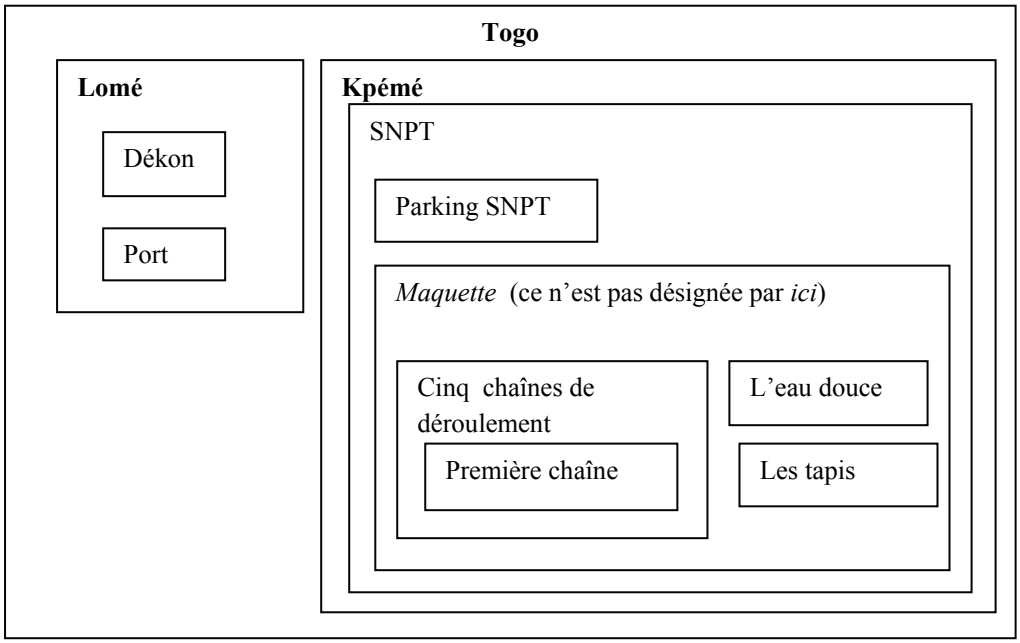

La figure 14 présente le Togo comme un *espace hyperonymique* auquel renvoie *ici*. Sous ce grand espace, *ici* désigne aussi deux sous-espaces (*espaces hyponymiques*) : les villes de Lomé et de Kpémé. Concernant Lomé, *ici* est employé pour désigner deux lieux : le quartier Dékon et le port. Par rapport à Kpémé, *ici* a pour espace référentiel la SNPT. Au sein de la SNPT, *ici* renvoie au parking et à différentes parties d'une maquette située dans le salon d'accueil. Ces parties de la maquette sont entre autres *les cinq chaînes de déroulement* dont la première est exposée aussi par *ici*, *l'eau douce* et *les tapis.* Ainsi, il est évident que *ici* peut désigner le Togo en tant que pays. Mais son champs sémantique ne s'arrête pas là, il s'applique aussi à des sous-espaces constituant le territoire togolais.

Dans certaines situations, *ici* est utilisé simultanément avec *là* comme illustré dans les exemples suivants :

[84]Il s'agit d'une représentation graphique mais hiérarchique des éléments qui constituent une phrase sous la forme de boîtes enchâssées. Elle a été conçue par le linguiste américain Charles Francis Hockett. Nous adaptons son schéma à notre cas.

Extrait 111.

> « 376LA : Vous voyez les serviettes ? Ce sont les gens qui ont commandé. Il y a #les les les blancs **ici là**, c'est pour un commandant. Donc ils commandent les choses, les militaires les grands gens là. » (Séquence 60, CO-KA-CO, 15/07/2008).

Extrait 112.

> « 557KO : **Ici là** il y a un trou. Si on enlève xxx là, si l'adversaire vient, avec xxx. » (Séquence 81, CO-KA-TA, 15/07/2008).

Les exemples 111 et 112 sont produits respectivement dans l'atelier du centre artisanal COHDANI et dans le *tata* chez les Tamberma. Dans l'extrait 111, le guide montre des serviettes commandées par un commandant de l'armée. Par rapport à l'extrait 112, il s'agit de la monstration d'un trou de surveillance dans le mur. Dans les deux cas, la monstration est effectuée à l'aide de *ici là*. La présence de *là* après *ici*, à notre sens, sert à renforcer l'acte de monstration toute en emphatisant l'objet montré. L'emploi juxtaposé de *ici* et *là* permet ainsi aux touristes qui ne repèrent pas l'objet désigné de le retrouver facilement. Notons toutefois que le proximal *ici là* s'oppose au distal *là là* dans le corpus. Autrement dit, alors que *ici là* renforce la monstration en situation de proximité, *là là* remplit la même fonction mais dans un contexte d'éloignement comme nous le constatons dans l'extrait 113 :

Extrait 113.

> « 24HU : #**Là là** c'est le plus grand lycée, le premier le plus grand lycée #de de Lomé. Il s'appelle le Lycée de Tokoin, voilà. » (Séquence 5, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Dans l'extrait 113, *là là* est employé dans la voiture, par le guide pour faire découvrir aux touristes *le Lycée de Tokoin* qui se trouve loin de la voiture. Dans les deux exemples (*ici là* et *là là*), discursivement, *là* « vient confirmer et emphatiser la nomination » (J.-M. Barbéris, 1990 : 572).

Nous observons que *là*[85] et *là-bas* ne s'emploient pas uniquement en situations exophoriques ; ils s'utilisent aussi en contextes endophoriques où ils désignent un espace déjà saillant du cotexte verbal.

Extrait 114.

> « 250AB : Donc les 36 wagons sont xxx partir avec #la la locomotive. Et c'est arrivé jusqu'à Kpémé ici. Donc on les décharge. On va aller **là-bas** tout à l'heure. » (Séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

[85] C'est ainsi que J.-M. Barbéris (1990 : 575) va appeler *là* « anadéictique ».

Extrait 115.

> « 48HU : Le Château Vial c'est la résidence euh du feu président Gnassingbé Eyadema. C'est xxx c'est à 125 km de Lomé. Nous irons **là** samedi voilà. » (Séquence 8, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Dans le premier énoncé, *là-bas* renvoie au lieu du déchargement alors que dans le second, *là* réfère au *Château Vial*. Ces deux exemples font écho à la situation décrite par J.-M. Barbéris (1990)[86], certains objets désignés par *là* sont ne sont pas en vue. Dans nos exemples, le lieu de déchargement et le château ne sont pas visibles depuis la position du locuteur et de ses interlocuteurs. Il convient de retenir que cet emploi anaphorique de *là* et *là-ba*s n'est pas associé à des gestes indicateurs comme c'est le cas dans leur emploi déictique.

Dans le corpus, *là* remplit également une autre fonction, celle de marqueur temporel. En d'autres termes, *là* fait aussi office de déictique temporel. Dans ce cas, l'interprétation de *là* équivaut au temporel *maintenant*. C'est ainsi que dans l'énoncé suivant lorsque le guide signale l'arrivée du bus dans la zone portuaire, *là* marque une étape temporelle lors du voyage ; étape temporelle que *maintenant* ou *en ce moment* pourrait parfaitement opérer.

Extrait 116.

> « 98HU : **Là** #nous nous entrons dans la zone portuaire où il y a des usines #de de de de de fabrication #de de de savon, #de de de parfumerie, de euh du ciment. C'est la zone portuaire voilà. +++ » (Séquence 13, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Dans l'ensemble, *ici*, *là* et *là-bas* sont utilisés exophoriquement dans le corpus oral. Il reste à savoir si d'une part ces déictiques spatiaux définissent le corpus écrit et si d'autre part ils y ont la même valeur que celle du corpus oral.

10.4.3.2 *Ici/là/là-bas* dans le discours des scripteurs-guides

Seuls *ici* et *là* se dégagent du corpus écrit ; *là-bas* en est absent. C'est la raison pour laquelle l'analyse ne porte que sur *ici* et *là*.

[86] J.-M. Barbéris (1990) décrit *là* à partir d'un corpus d'interview recueilli dans la rue où l'interviewé donne un itinéraire à l'interviewer. Le lieu recherché ou décrit n'est pas en vue ; il y a un décalage spatial entre le lieu recherché et l'espace interactif.

Extrait 117.

> « L'art pour l'art n'est pas de mise en Afrique, **ici** chaque objet a une signification sociale précise. » (CE-PFG, 2009, p. 40).

Extrait 118.

> « **Somanya** abrite le siège d'une ONG animée par un Peace Corps […]. C'est également **ici** que le Ghana forme ses professeurs de français. » (CE-PFG, 2009, p. 123).

Extrait 119.

> « **Mosquée** : vous admirerez **ici** l'une des plus anciennes mosquées d'Afrique de l'Ouest. » (CE-PFG, 2009, p. 176).

Extrait 120.

> « Le français, langue officielle du Togo, est parlé sur l'ensemble du territoire. L'appropriation de la langue française par les Africains en entraîné l'apparition d'expressions imagées. On entendra ainsi dire "*depuis depuis* " qui **ici** signifie "*depuis longtemps* " […]. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 74).

Dans l'extrait 117, *ici* désigne le continent africain ; c'est en Afrique que *chaque objet a une signification sociale précise*. Dans les exemples 118 et 119, *ici* fait référence respectivement à la ville de *Somanya* et à *Mosquée* située dans le village de Larabanga dans la région du Nord. L'extrait 118 s'interprète comme *c'est à Somanya que se trouve l'école qui forme les professeurs de français.* L'extrait 119 peut être formulé de la manière suivante : *la mosquée de Larabanga est l'une des plus anciennes mosquées d'Afrique de l'Ouest*. Dans ces trois cas, les référents de *ici* se trouvent dans le cotexte précédent. L'interprétation référentielle de *ici* se fait en fonction du contexte linguistique et non de la situation de communication. Nous attribuons ainsi une valeur endophorique à *ici*. Toutefois, nous interprétons aussi *ici* comme un proximal dans la mesure où cela évoque un cadre interlocutif imaginaire incluant le scripteur-guide, le futur touriste et les lieux présentés ; comme si le locuteur et l'interlocuteur étaient dans les lieux désignés par *ici*. Les mêmes remarques valent aussi pour *ici* dans 120. Dans ce dernier extrait, *ici* désigne la locution prépositionnelle *dans le contexte togolais* ou *au Togo*. Cela nous permet de reformuler la dernière phrase ainsi *on entendra ainsi dire « depuis depuis » qui, **dans le contexte togolais,** signifie « depuis longtemps »*.

Les extraits suivants caractérisent les emplois de *là* dans le corpus.

Extrait 121.

> « **Royal Botanical Gardens** : Comme son nom l'indique, il s'agit du restaurant du jardin botanique. **Là** encore, on y vient plus pour le cadre que pour la qualité de la cuisine, d'autant plus que celle-ci est relativement chère. » (CE-PFG, 2009, p. 118).

Extrait 122.

> « Evitez également de vous balader autour du château d'Osu, cela énerve les militaires. Il faut savoir que c'est **là** qu'habite Rawlings pour l'instant, et les gardes verront facilement en vous un espion. » (CE-PFG, 2009, p. 198).

Dans l'extrait 121, *là* renvoie au restaurant *Royal Botanical Gardens*. Il s'agit là d'une référence endophorique : le référent de *là* se trouve dans le contexte linguistique préalable. De même, dans l'extrait 122, *là* fait référence au *château d'Osu* se trouvant avant *là*. En d'autres mots, c'est au château d'Osu qu'habite Rawlings. Il est à noter qu'étant la résidence présidentielle, le *château d'Osu* abritait Rawlings quand il était le président du Ghana. Depuis qu'il a quitté le pouvoir fin 2000, il n'habite plus là-bas. Bien que la mise en garde (dans l'extrait 122) destinée au futur touriste puisse toujours être pertinente puisque l'actuel président du Ghana y réside, elle n'est plus valable par rapport à Rawlings. Ce qui implique que cette information n'est pas mise à jour dans le guide de voyage qui date de 2009. Ce qui importe dans les deux exemples cités est que *là* renvoie à un objet dans le cadre linguistique et non pas dans le cadre extralinguistique. Cependant cet objet que le scripteur-guide présente au futur touriste existe dans un espace extérieur à la situation d'énonciation. Comme *ici*, *là* met en scène un cadre énonciatif imaginaire réunissant le scripteur-guide et le futur touriste et où le premier présente de loin à ce dernier, *Royal Botanical Gardens* et *le château d'Osu*. Contrairement à *ici*, *là* est distal, impliquant ainsi que *Royal Botanical Gardens* et *le château d'Osu* ne sont pas dans l'espace immédiat de communication.

10.5 Synthèse sur les déictiques spatiaux à l'oral et à l'écrit

10.5.1 Démonstratifs

Nous abordons cette partie dans le même ordre que nous avons procédé au niveau des analyses. Ainsi, nous présenterons d'abord la synthèse sur les adjectifs démonstratifs.

10.5.1.1 Adjectifs démonstratifs

Tableau 26 : Fréquence des adjectifs démonstratifs à l'oral et à l'écrit

Adjectifs démonstratifs	Discours oral		Discours écrit		Total (oral et écrit)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ce	409	64,92	243	26,33	652	41,98
cet	63	10,00	88	9,53	151	9,72
cette	95	15,08	349	37,81	444	28,59
ces	63	10,00	243	26,33	306	19,70
Total	**630**	**100**	**923**	**100**	**1553**	**100**

Selon le tableau 26, le masculin singulier *ce* constitue le démonstratif le plus utilisé avec 41,98% de fréquence et *cet* détient la moindre fréquence de 9,72%. En deuxième et troisième places se trouvent respectivement le féminin singulier *cette* 28,59% et le pluriel *ces* 19,70%. En traitant chaque corpus individuellement, nous constatons qu'à l'oral *ce* est le plus fréquent (409 fois) alors qu'à l'écrit c'est *cette* (349). *Cette* occupe la deuxième position dans le discours oral (95 fois) tandis qu'à l'écrit, cette position est partagée par *ce* et *ces* avec 243 occurrences chacun. En troisième position viennent *ces* et *cet* dans le discours oral (63 fois chacun) alors que *cet* (88) se trouve à la dernière place dans l'écrit.

Il ressort que les adjectifs démonstratifs sont plus utilisés à l'écrit qu'à l'oral : à l'écrit, ils représentent 59,43% (soit 923 d'occurrence) contre 40,57% (soit 630 d'occurrence) à l'oral. Cela implique que dans le discours écrit, l'emploi anaphorique des déterminants démonstratifs est plus privilégié que l'emploi déictique. De même, dans le discours oral c'est la valeur déictique qui l'emporte. Ceci parce que, comme nous l'avons vu plus haut, l'usage déictique du *ce* (et ses autres formes) est quasiment non existant dans le corpus écrit alors qu'il abonde à l'oral.

Les structures syntaxiques et les fonctions caractérisant les déterminants démonstratifs sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 27 : Structures syntaxiques et fonctions des adjectifs démonstratifs à l'oral et à l'écrit

Discours	ce N déictique	ce N anaphore	ce N-là (locatif)	ce N-ci (locatif)	ce N à droite/gauche

					(latéral)
Discours oral	X	X	X (déictique)	-	X (déictique)
Discours écrit	- (rare)	X	X (anaphore)	X (anaphore)	-

D'après le tableau 27, l'oral et l'écrit partagent seulement *ce N anaphore*. Bien qu'ils aient en commun *ce N-là*, ils se distinguent au niveau de la fonction : à l'oral *ce N-là* est déictique alors qu'à l'écrit, elle est anaphorique. Nous observons également la présence des *ce N déictique* et *ce N à droite/gauche déictique* définissant le corpus oral mais à l'écrit *ce N déictique* est rare et *ce N à droite/gauche déictique* est absent. De la même manière, *ce N-ci anaphore* marque le discours des scripteurs-guides mais cela ne figure pas chez les guides. Les fonctions déictiques et anaphoriques des déterminants démonstratifs exposées ici rejoignent la position de F. Cornish (1999 : 54) lorsqu'il note que « les descriptions démonstratives comportant un déterminant démonstratif suivi d'un noyau substantif […] peut assurer une fonction déictique ou anaphorique dans un discours donné » (notre traduction). Cette analyse comparative nous révèle qu'au niveau des déterminants démonstratifs, le discours oral possède plus de structures syntaxiques et de fonctions que le discours écrit. En définitif, les adjectifs démonstratifs présentent à la fois des divergences et des convergences tant à l'oral qu'à l'écrit en termes de fréquences, structures syntaxiques et fonctions.

10.5.1.2 Pronoms démonstratifs

Les fréquences des pronoms démonstratifs sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau 28 : Fréquence des pronoms démonstratifs à l'oral et à l'écrit

Pronoms démonstratifs	Discours oral		Discours écrit		Total (oral et écrit)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ça	757	93,11	18	18,00	775	84,88
ceci	26	3,20	5	5,00	31	3,40
cela	23	2,83	25	25,00	48	5,26
celui-ci	1	0,12	20	20,00	21	2,30
celui-là	2	0,25	3	3,00	5	0,55
celle-ci	1	0,12	16	16,00	17	1,86
celle-là	0	0,00	0	0,00	0	0,00
ceux-ci	2	0,25	0	0,00	2	0,22
celles-ci	0	0,00	13	13,00	13	1,42
ceux-là	1	0,12	0	0,00	1	0,11
celles-là	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Total	**813**	**100**	**100**	**100**	**913**	**100**

Selon le tableau 28, *ça* représente 84,88% à l'oral et à l'écrit : à l'oral il constitue 93,11% alors q'à l'écrit, il représente 18%. Les autres pronoms démontratifs représentent 15,12% à l'orla et à l'écrit. Cela montre une dominance de *ça* non seulement au niveau du discours oral mais aussi par rapport à la fréquence totale des autres pronoms dans les deux corpus. Cette profusion de *ça* dans le corpus oral ne surprend pas puisqu'il s'agit d'une particularité du français parlé. C'est-à-dire que *ça* s'emploie avec « une plus grande fréquence à l'oral qu'à l'écrit » (M. E. Almeida, 2000 : 120).

D'après le tableau 28, à l'oral, *ceci* (26 fois) et *cela* (fois 23) occupent la deuxième et la troisième places respectivement. Parmi les pronoms démonstratifs humains, nous constatons les fréquences suivantes : *celui-là* (2 fois), *celui-ci* (1 fois), *celle-ci* (1 fois) et des formes du pluriel comme *ceux-ci* (2 fois) et *ceux-là* (1 fois). Les formes telles que *celle-là*, *celles-ci*, *celles-là* n'existent pas dans le corpus oral. À l'écrit *cela* est le plus récurrent (25 fois) ; les autres suivent dans cet ordre : *celui-ci* (20), *ça* (18 fois), *celle-ci* (16 fois), *celles-ci* (13 fois), *ceci* (5 fois), *celui-là* (3 fois), *celle-là* (0 fois), *ceux-ci* (0 fois), *ceux-là* (0 fois).

Dans une perspective comparative, à l'oral, les pronoms démonstratifs neutres sont plus nombreux (soit nous les traitons individuellement soit nous faisons leur total collectif (806 fréquences)) que ceux marquant le genre et le nombre (soit les fréquences individuelles soit leur fréquence totale (7 fois)). Ceci n'est pas le cas à l'écrit ; ce sont plutôt les pronoms

démonstratifs humains qui possèdent l'avantage numérique (52 fréquences contre 48). Au niveau du type *celui-ci/-là*, le proximal *celui-ci* (y compris ses formes féminine et plurielle) est plus récurrent que le distal *celui-là* (y compris ses formes féminine et plurielle) lorsque nous prenons en compte l'oral et l'écrit : le proximal *celui-ci* représente 53 occurrences contre 6 du distal *celui-là*.

Nous schématisons les fonctions et les structures syntaxiques des pronoms démonstratifs dans les tableaux 29 et 30 ci-dessous.

Tableau 29 : Fonctions et structures syntaxiques des pronoms démonstratifs neutres (*ça*, *ceci*, *cela*) à l'oral et à l'écrit

Discours	Sujet	objet	déictique	anaphore	Ça là	Ceci là	Ça c'est
Discours oral	X	X	X	X	X	X	X
Discours écrit	X	X	-	X	-	-	-

D'après le tableau 29, les spécificités du discours des guides en matière de l'emploi de certains structures caractérisant les pronoms démonstratifs sont : la référence déictique, *ça* et *ceci* suivi du locatif *là* et *ça c'est*. En d'autres mots, les propriétés de *cela*, *ça* et *ceci* énumérées sont absentes dans le discours des scripteurs-guides. L'absence de fonction déictique de ces démonstratifs dans le corpus écrit affirme ce que dit M. E. Almeida (2000 : 114) : « les démonstratifs dits « neutres » apparaissent très rarement en emploi exophorique dans les textes écrits. » Les deux corpus ont en commun des fonctions comme sujet, objet et anaphorique.

Tableau 30 : Fonctions et structures syntaxiques des pronoms démonstratifs humains (*celui-ci/là*)

Discours	Sujet	Objet	Déictique	Anaphore
Discours oral	X	X	X	X
Discours écrit	X	X	-	X

Concernant *celui-ci/là*, le tableau 30 montre que les deux corpus ont des emplois identiques (sujet, objet et anaphore) sauf la fonction déictique qui est unique au discours oral. L'emploi

non déictique des deux types de pronoms démonstratifs dans le discours des scripteurs-guides serait une spécificité du discours écrit.

En clair, les déterminants démonstratifs et les pronoms démonstratifs se dégagent dans le discours oral et le discours écrit. Ils sont plus récurrents à l'oral qu'à l'écrit. Dans leur emploi à l'oral, ils peuvent se doter à la fois d'une valeur déictique et anaphorique. En revanche, le discours écrit ne contient que la valeur anaphorique de ces démonstratifs dans la plupart du temps. Cette observation s'expliquerait par les différences en situations d'énonciation caractérisant le discours des guides et celui des scripteurs-guides. Cependant, cette dissemblance ne l'emporte pas sur les nombreux points identiques à ces deux discours à propos des démonstratifs. Au niveau des déterminants, les deux discours sont marqués par la description démonstrative de type *ce N-là (locatif)* et *ce N-ci (locatif)*. À l'oral comme à l'écrit, les pronoms démonstratifs fonctionnent comme des sujets et des objets.

10.5.2 Présentatifs

La synthèse fréquentielle des présentatifs est contenue dans le tableau 31 :

Tableau 31 : Fréquences des présentatifs à l'oral et à l'écrit

Présentatifs	Nombre	%	% (Oral+Écrit)	Position
voici (discours oral)	8	0,35	1,48	6e
voici (discours écrit)	26	1,13		
voilà (discours oral)	416	18,15	18,63	2e
voilà (discours écrit)	11	0,48		
j'ai (discours oral)	7	0,31	0,31	9e
j'ai (discours écrit)	0	0,00		
nous avons (discours oral)	53	2,31	2,31	5e
nous avons (discours écrit)	0	0,00		
on a (discours oral)	30	1,31	1,35	7e
on a (discours écrit)	1	0,04		
vous avez (discours oral)	65	2,84	2,97	4e
vous avez (discours écrit)	3	0,13		
vous trouverez (discours oral)	4	0,17	2,31	5e
vous trouverez (discours écrit)	49	2,14		
vous verrez (discours oral)	8	0,35	0,35	8e
vous verrez (discours écrit)	0	0,00		
il y a (discours oral)	330	14,40	15,10	3e
il y a (discours écrit)	16	0,70		
c'est (discours oral)	1 010	44,07	55,20	1ère
c'est (discours écrit)	255	11,13		
Total	2 292	100	100	

En tenant compte des deux corpus, le tableau 31 montre que *c'est* est le plus fréquent avec 55,20% suivi de *voilà* 18,63%. Les autres suivent dans cet ordre : *il y a* 15,10%, *vous avez* 2,97%, *nous avons* 2,31%, *vous trouverez* 2,31%, *voici* 1,48%, *on a* 1,35%, *vous verrez* 0,35% et *j'ai* 0,31%. À l'oral *c'est* (44,07%) est le plus récurrent suivi de *voilà* (18,15%) et *il y a* (14,40%). *Vous trouverez* est le moins récurrent à l'oral. Comme à l'oral, *c'est* occupe la première place à l'écrit soit 11,13% de fréquence. *Vous trouverez* (2,14%) et *voici* (1,13%) se trouvent respectivement en deuxième et troisième positions à l'écrit avec *j'ai*, *nous avons* et *vous verrez* enregistrant 0% d'occurrence. Ce que nous retenons de ce tableau synoptique se résume en ceci :

- À l'oral comme à l'écrit, *c'est* constitue le présentatif le plus utilisé.

- Parmi les présentatifs autonomes *voici* et *voilà*, le dernier est plus privilégié que le premier à l'oral mais à l'écrit, c'est l'inverse ; *voici* l'emporte sur *voilà*.
- Par rapport aux non-autonomes, *c'est* est le plus favorisé suivi par *il y a* et *vous avez.*
- Le discours oral manifeste tous les présentatifs abordés alors que le discours écrit en maquent trois : *j'ai*, *nous avons* et *vous verrez*.
- Les présentatifs, quelque soit les types, marquent plus le discours oral que le discours écrit.

Ces résultats nous permettent de dire que les guides touristiques et les scripteurs-guide accordent un degré varié d'importance à l'emploi de certains présentatifs alors que pour les autres il s'agit de la même importance. Ceci nous interpelle à nous interroger sur la fonction des présentatifs aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Tableau 32 : Fonctions de *voici* à l'oral et à l'écrit

Discours	Exophorique (déictique)	Endophorique		Proximal
		Anaphore	Cataphore	
Discours oral	X	- (sauf l'objet clitique *le*)	X	X
Discours écrit	-	X	X	X

Selon le tableau 32, *voici* s'emploi comme un proximal et un cataphore aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. À l'oral, il est aussi déictique et dans un contexte où apparaît *le* clitique objet, il assume un rôle anaphorique. À l'écrit, *voici* a également une fonction anaphorique et ne s'utilise pas déictiquement. Concernant *voilà*, ses emplois se récapitulent dans le tableau 33.

Tableau 33 : Fonctions de *voilà* à l'oral et à l'écrit

Discours	Exophorique (déictique)	Endophorique		Proximal	Distal	Enumératif (déictique)	Emphatique (répétition)
		anaphore	Cataphore				
Discours oral	X	X (résomptif)	X	X	X	X	X
Discours écrit	-	X (résomptif et objet clitique *le*)	-	X	-	-	-

Le tableau 33 montre que *voilà* s'emploie comme anaphore et proximal à l'oral et à l'écrit. *Voilà* remplit des fonctions telles que *déictique*, *cataphore*, *distal*, *énumératif* et *emphatique* exclusivement dans le discours oral.

Il est intéressant de préciser qu'à la différence de *voici* (sauf lorsqu'il est précédé d'un clitique objet, ce qui vaut également pour *voilà*), *voilà* s'utilise en contexte non déictique à la fois comme anaphore résomptif (auquel cas il cesserait de fonctionner comme présentatif) et cataphore. En outre, ces fonctions multiples associées à *voilà* pourraient être à l'origine de son avantage fréquentiel par rapport à *voici* dans le corpus oral (18,15% contre 0,35%, tableau 32).

Quant aux emplois des présentatifs non-autonomes, ils se résument dans le tableau 34.

Tableau 34 : Fonctions des présentatifs non-autonomes

Présentatifs	Exophorique	Endophorique	Locatif spatial
j'ai (discours oral)	X (hiérarchique)	X	X
j'ai (discours écrit)	Absent	Absent	Absent
nous avons (discours oral)	X	X	X
nous avons (discours écrit)	Absent	Absent	Absent
on a (discours oral)	X	X	X
on a (discours écrit)	-	X	X
vous avez (discours oral)	X	X	X
vous avez (discours écrit)	-	X	X
vous trouverez (discours oral)	X	X	X
vous trouverez (discours écrit)	-	X	X
vous verrez (discours oral)	X	X	X
vous verrez (discours écrit)	Absent	Absent	Absent
il y a (discours oral)	X	X	X
il y a (discours écrit)	-	X	X
c'est (discours oral)	X	X	X
c'est (discours écrit)	-	X	X

Selon le tableau 34, les présentatifs non-autonomes s'utilisent à la fois en situation exophorique et endophorique. À l'oral, ces présentatifs possèdent les deux fonctions mais à l'écrit, ils ne jouent qu'un rôle, endophorique. Dans le contexte linguistique, tous les présentatifs non-autonomes s'emploient avec un locatif spatial qui sert à préciser la position du complément ou de l'objet dans l'espace. À la différence des autonomes dont le temps verbal marquant leur constructions syntaxique est le présent, les non-autonomes sont caractérisés par le présent et le futur simple. Dans le discours oral, il s'agit de *vous verrez* et *vous trouverez* et à l'écrit, nous avons *vous trouverez*. Dans tous les cas, en présentant quelque chose qui ne se situe pas dans le hic nunc, le locuteur essaie de créer chez son interlocuteur une image de cette chose. Cette image est quelques fois appuyée ou renforcée par les photos[87] juxtaposant les textes dans le corpus écrit. En définitive, le discours oral et le discours écrit exhibent autant de points de rencontre que de points de divergence en termes de présentatifs.

10.5.3 Adverbiaux

10.5.3.1 *gauche/droite*

Nous présentons d'abord les résultats statistiques des adverbiaux dans le tableau 35 :

[87] Nous n'avons pas exploité les photos dans notre corpus puisque cela ne correspond pas avec nos objectifs de recherche.

Tableau 35 : Fréquence des déictiques spatiaux adverbiaux

Adverbiaux	Nombre	%	% (Oral+Écrit)	Position
gauche (discours oral)	35	2,40	4,39	5e
gauche (discours écrit)	29	1,99		
droite (discours oral)	34	2,36	4,76	4e
droite (discours écrit)	35	2,40		
devant (discours oral)	21	1,44	3,98	6e
devant (discours écrit)	37	2,54		
derrière (discours oral)	13	0,89	3,91	7e
derrière (discours écrit)	44	3,02		
ici (discours oral)	464	**31,87**	**36,47**	**2e**
ici (discours écrit)	67	**4,60**		
là (discours oral)	547	**37,57**	**38,87**	**1ère**
là (discours écrit)	19	1,30		
là-bas (discours oral)	111	7,62	7,62	3e
là-bas (discours écrit)	0	0,00		
Total	1456	100	100	

Selon le tableau 35, *là* constitue l'adverbial le plus utilisé dans les deux corpus avec 38,87%. En ce qui concerne le discours oral, il est le plus récurrent (37,57%) suivi de *ici* 31,87%, *là-bas* (7,62), *gauche* (2,40%), *droite* (2,36%), *devant* (1,44%) et *derrière* (0,89%). Nous constatons une fréquence plus ou moins identique des latéraux dans le discours oral (*gauche* 35 fois contre *droite* 34). À notre sens, cet équilibre fréquentiel s'explique par le désir fervent du guide de faire voir à ses interlocuteurs tous les points d'intérêt se trouvant en chemin et s'inscrivant dans l'espace discursif. En ce qui concerne le discours écrit, *ici* est le plus fréquent (4,60%) et les autres adverbiaux suivent dans cet ordre descendant : *derrière* (3,02%), *devant* (2,54%), *droite* (2,40%), *gauche* (1,99%), *là* (1,30%) et *là-bas* (0,00%). Dans l'ensemble, *là-bas* (7,62%) se trouve en troisième position après *ici* (36,47%) ; ceci montre que *ici/là/là-bas* occupent les trois premières places. En quatrième et cinquième positions se trouvent les latéraux *droite* (4,76%) et *gauche* (4,39%). Le frontal *derrière* se situe au dernier

rang (3,91%) après son contraire *devant* (3,98%). Il est intéressant d'observer que tous les adverbiaux analysés sont plus récurrents à l'oral qu'à l'écrit. Ceci signifie que les adverbiaux occupent une place plus importante dans le discours des guides que dans le discours des scripteurs-guides.

En ce qui concerne les fonctions et les propriétés syntaxiques des adverbiaux, nous récapitulons en premier lieu le cas des latéraux :

Tableau 36 : Fonctions et propriétés syntaxiques de *gauche/droite*

Dis-cours	Fonctions			Propriétés syntaxiques							
	Déic-tique	Présen-ter un objet spatial	Don-ner l'itiné-raire	à gauche/ droite	sur la gauche/ droite	à/sur votre gauch e/ droite	à/sur notre gauche/ droite	à ma droi te	sur sa droite	sur la/à gauche/ droite de	Raté/ auto-répa-ration
Dis-cours oral	X	X	-	X	-	X	X	X	-	-	X
Dis-cours écrit	X	-	X	X	X	-	-	-	X	X	-

Dans l'ensemble, le corpus révèle que les déictiques *gauche/droite* sont généralement déterminés d'une part par une préposition (*à*), et d'autre part par une préposition et un adjectif possessif (*à/sur + votre/ma/notre*) : *à gauche/à droite* (22 fois dont 13 occurrences pour *gauche* avec *droite* figurant 9 fois), *sur votre gauche/droite* (14 fois dont 7 pour chacun des déictiques), *à votre gauche/droite* (22 fois dont 7 occurrences pour *gauche* et 15 pour *droite*), *à ma droite* (2 fois), *à notre gauche* (1 fois), *sur sa droite* (1 fois) et *raté et autoréparation* (1 fois). L'oral et l'écrit ont en commun uniquement *à gauche/droite*. *À/sur votre gauche/droite*, *à/sur notre gauche/droite*, *à ma droite* et *les raté et les autoréparations* sont uniquement présents dans les paroles des guides alors que le discours des scripteurs-guides est caractérisé par *sur sa droite* et *sur la/à gauche/droite de*. Au niveau des fonctions, les deux discours manifestent l'emploi déictique des latéraux. À l'oral, *gauche* et *droite* s'utilise dans des situations où le guide présente un objet spatial aux touristes et chez les scripteurs-guides, ils marquent des situations où le locuteur donne un itinéraire à son interlocuteur. Les deux discours montrent plus de différences que de similarités. Nous soulignons que dans le

discours oral, le cadre énonciatif de la voiture lors des voyages (aller-retour) est plus favorable à l'emploi de la dichotomie déictique *gauche/droite* (34 et 33 respectivement) que celui des sites touristiques ; la seule situation où chacun est utilisé par le guide se situe au Château Vial : « +Les maçons qui sont montés jusque-là, regardant **à gauche** le grand trou, **à droite** le grand trou. Xxx+ » (1301GO, Séquence 139, CO-KPA1-CH).

Comme nos analyses l'ont montré, les guides utilisent tantôt l'ordre *gauche/droite* tantôt *droite/gauche*, ce qui ne se trouve pas chez les scripteurs-guides. L'*orientation gauche-droite* adoptée par les guides pourrait s'expliquer par le fait que le système d'écriture des Togolais et Ghanéens relève de la même logique que celui des Français et d'autres occidentaux. En revanche, l'*orientation droite-gauche* s'inscrirait dans une vision culturelle qui accorde plus d'importance à la droite qu'à la gauche. Cela s'expliquerait par exemple par cette remarque du scripteur-guide : « Lors d'une réception dans une maison ou au moment du départ, il vaut mieux serrer la main de tous les assistants, en allant **de droite à gauche**. La main gauche, comme dans les pays arabes, est considéré comme inférieure à la main droite » (CE-PFG, 2009, p. 39).

La gauche étant négativement perçue par rapport à la droite, elle est considérée comme anormale et associée aux actions moins valorisantes. Par exemple dans la culture africaine, se nettoyer après être allé aux toilettes revient à la main gauche ; manger est réservé à la main droite et non à la gauche ; c'est un tabou de recevoir ou de montrer quelque chose à quelqu'un avec la gauche ; pendant longtemps (et encore dans certains milieux à l'heure actuelle) on considère un enfant gaucher anormal et on l'oblige à utiliser la main droite comme tout le monde à la maison et à l'école. La supériorité de la droite caractérise aussi les pratiques religieuses et langagières. Par exemple, le proverbe éwé « Wome ko miasi fia amede o »[88] se traduit littéralement comme « L'on ne désigne pas son berceau (sa ville natale) avec la main gauche. » Autrement dit, quelle que soit la circonstance, on ne doit pas dégrader ou dire des choses abusives de sa ville natale parce qu'en fin de compte, elle tient une place capitale dans sa vie ; on y retournera pour quelque chose ou c'est là que l'on sera enterré[89]. Dans les cours, il est interdit à l'apprenant de lever la main gauche pour attirer l'attention de l'enseignant ;

[88] La langue éwé se parle au Ghana, au Togo et au Bénin ; « miasi » veut dire *main gauche*.

[89] Selon la tradition, le Togolais ou le Ghanéen est enterré dans sa ville natale même si la personne n'a pas vécu dans la ville. Cette pratique s'explique par la croyance traditionnelle qui veut que l'on doit être enterré auprès des siens pour que l'on ne soit pas perdu dans l'autre monde ; l'accueil dans l'autre monde se fait par ses aïeux.

ceci n'est pas une règle explicite mais inconsciemment, l'apprenant sait que la main gauche représente un manque de respect voire une insulte. K. T. Yiboe (2010) observe cela dans les classes de FLE au Ghana chez les élèves et les enseignants. Par rapport aux enseignants, il note que l'enseignant désigne des élèves du doigt en respectant la culture ghanéenne ; l'enseignant utilise la main droite car la main gauche marque l'impolitesse.

10.5.3.2 *derrière/devant*

Les fonctions et les propriétés syntaxiques des frontaux *derrière* et *devant* sont synthétisées dans le tableau 37 :

Tableau 37 : Fonctions et propriétés syntaxiques de *derrière/devant* à l'oral et à l'écrit

Discours	Fonctions		Propriétés syntaxiques		
	Déictique	Non déictique	devant/derrière +zéro GN	devant/derrière + GN	Le (clitique objet) + devant/derrière
Discours oral	X	X	X	X	X
Discours écrit	X	X	-	X	-

D'après le tableau 37, *derrière* et *devant* s'utilisent à la fois comme déictique et non déictique aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. En termes de structure syntaxique, le discours oral et le discours écrit possèdent *devant/derrière + GN*. Mis à part cette caractéristique, l'oral présente *devant/derrière zéro GN* et *le (clitique objet) + devant/derrière*. Dans la structure *devant/derrière zéro GN*, le groupe nominal est déterminé par la situation de communication ; le GN peut être le locuteur, l'interlocuteur, le locuteur et son interlocuteur, ou un objet spatial. Enfin, le résultat présenté ici est significatif des propriétés syntaxiques variées des frontaux *devant/derrière* définissant le discours oral ; le corpus écrit montre des structures syntaxiques moins nombreuses.

10.5.3.3 *Ici/là/là-bas*

Tableau 38 : Fonctions et propriétés syntaxiques de *ici/là/là-bas*

Discours	Fonctions							Propriétés syntaxiques particulières	
	Exopho-rique	Endopho-rique	ici proxi-mal	là proxi-mal	là distal	là tempo-rel	là-bas Distal	ici là (em-phase)	là là (em-phase)
Discours oral	X	-	X	X	X	X	X	X	X
Discours écrit	-	X	X	-	X	-	Absent dans le corpus	-	-

Le tableau 38 montre que dans les deux corpus, *ici* et *là* s'emploient respectivement comme proximal et distal. En outre, *ici*, *là* et *là-bas* s'utilisent exophoriquement à l'oral ; les guides utilisent aussi *là proximal* et *là temporel*. Nous pouvons également constater que *ici là* et *là là* sont des structures syntaxiques spécifiques à l'oral. En ce qui concerne l'écrit, les adverbiaux spatiaux ont une fonction endophorique. De plus, le distal *là-bas* n'existe pas dans le corpus écrit. À notre avis, la fonction quadruple de *là* (proximale, distale, temporelle et emphatique) serait à l'origine de ses occurrences plus nombreuses que celles de *là-bas* limité à un seul rôle (le distal). Nous constatons aussi que contrairement aux latéraux *à gauche/à droite* et aux frontaux *devant/derrière*, les adverbiaux *ici/là/là-bas* se concentrent plus dans les discours produits sur les sites touristiques que ceux prononcés dans le bus. Nous trouvons cependant ce phénomène normal dans la mesure où étant en mouvement, la voiture ne permet pas au guide de préciser et de détailler les objets qu'il présente lors du voyage ; la monstration en voiture est généralement faite de manière superficielle favorisée par les locatifs latéraux et frontaux. Cela signifie que les déictiques adverbiaux *ici/là/là-bas* qui apporteraient davantage de précision et exigeraient un regard un peu plus long de la part du locuteur et ses interlocuteurs sur le référent spatial (contrairement aux latéraux et aux frontaux) sont plus utilisés dans un *cadre énonciatif statique* que un *cadre énonciatif dynamique.* Nous entendons par *cadre énonciatif statique* une situation d'énonciation où le discours se produit au même lieu et au même moment sans déplacement rapide du locuteur et son interlocuteur lors de l'énonciation.

Ainsi, les discours réalisés sur les sites touristiques relèvent de ce cadre ; les discours sont produits soit au moment où le groupe se réunit à un endroit (et le guide leur parle) soit ce dernier s'adresse à eux en marchant. En revanche, *le cadre énonciatif dynamique* veut que le locuteur et son interlocuteur se déplacent de manière rapide lors de l'énonciation. Ce cadre énonciatif caractérise le discours produits dans la voiture en mouvement.

Enfin, il nous paraît important de faire une remarque sur l'orientation intrinsèque des objets spatiaux désignés par les latéraux *gauche/droite* et les frontaux *devant/derrière*. À partir de nos analyses, il ressort qu'un objet ayant une orientation frontale intrinsèque, peut ne pas avoir une orientation latérale intrinsèque. Un être humain est intrinsèquement orienté sur le plan latéral et frontal. Lorsque le point de repère est un être humain, le frontal peut être soit déictique soit non déictique ; toutefois lorsqu'il s'agit des latéraux, la valeur est uniquement non déictique. C'est la raison pour laquelle dans l'énoncé « Le touriste est *derrière* le guide », l'on dira que *derrière* est non déictique si le locuteur se trouve devant le guide et le touriste est à la partie arrière du corps du guide. *Derrière* dans ce même énoncé sera déictique si le locuteur est derrière le guide et le touriste se trouve à l'avant du guide. Toutefois *droite* dans « Le touriste est à droite du guide » ne fonctionne que comme non déictique.

En revanche, un bâtiment possède normalement un avant (le devant), un arrière (le derrière) et deux côtés. L'orientation frontale du bâtiment est fonctionnelle en ce sens qu'elle est basée sur la position dans laquelle est elle utilisée : « le devant (la façade) est la partie la plus accessible, celle qui comporte l'entrée principale et/ou qui donne sur la rue » (A. Borillo, 1998 : 10 - 11). Si quelqu'un dit « Le garçon est *devant* le bâtiment », *devant* ne s'interprète pas comme déictique puisque quelque soit la position du locuteur, la localisation du garçon ne change pas, elle sera toujours le devant du bâtiment. Cependant, si par exemple le garçon est sur le côté gauche du bâtiment, le repérage spatial du garçon ne se fera pas en fonction de l'orientation du bâtiment mais plutôt en fonction de celle du locuteur au moment de l'énonciation. C'est ainsi que lorsque le locuteur fait dos au *devant* du bâtiment, le côté *gauche* du bâtiment sera le côté correspondant à sa propre gauche ; de la même manière si le locuteur est face au *devant* du bâtiment, le côté où se trouve le garçon ne sera plus pris comme la gauche mais plutôt la droite qui est le côté droit du locuteur. Ce changement du latéral en rapport avec le changement du positionnement du locuteur explique la nature déictique des latéraux dans ce cas. Cela nous permet de dire qu'un bâtiment possède une orientation frontale intrinsèque et une orientation latérale extrinsèque.

10.6 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il a été question de l'étude d'espace discursif à l'oral et à l'écrit. Les analyses ont porté sur trois catégories des déictiques spatiaux : les démonstratifs, les présentatifs et les adverbiaux. Nous avons constaté que les déterminants démonstratifs et les pronoms démonstratifs étaient plus fréquents à l'oral qu'à l'écrit ; à l'oral, ils peuvent avoir une valeur déictique et anaphorique alors qu'à l'écrit ils n'auraient qu'une valeur anaphorique dans la plupart du temps. Ce constat s'explique par les différences en situations d'énonciation caractérisant le discours des guides et celui des scripteurs-guides. Les présentatifs *j'ai*, *nous avons*, *on a*, *vous avez*, *vous trouverez*, *vous verrez*, *il y a* et *c'est* sont généralement utilisés en compagnie des déictiques spatiaux (*ici*, *là*, *à droite*, etc.) contrairement à *voici/voilà*. Cette observation, pour nous, est significative du caractère non-autonome des premiers par rapport à ces derniers. Le couple *voici/voilà* présente non seulement un référent, mais aussi le repérage spatial (proximité/éloignement) du référent. Quant à *j'ai*, *nous avons*, *on a*, *vous avez*, *vous trouverez*, *vous verrez*, *il y a* et *c'est*, ils n'effectuent ce repérage spatial que grâce aux déictiques spatiaux. Les adverbiaux spatiaux ont montré des tendances similaires que les démonstratifs et les présentatifs : ils sont plus récurrents à l'oral qu'à l'écrit. Les latéraux *gauche/droite*, les frontaux *derrière/devant* et les locatifs *ici/là/là-bas* sont employés déictiquement et anaphoriquement dans les deux corpus. Nous avons trouvé que *là* était caractérisé par une fonction variée : proximale, distale, temporelle et emphatique. Ce phénomène justifierait sa position en tant qu'adverbial le plus utilisé dans les deux corpus avec 38,87%. Les résultats ont montré plus de rapprochements entre l'oral et l'écrit que de dissemblances. Ceci nous conduit au chapitre suivant qui est consacré aux déictiques temporels.

Chapitre 11 : Déictiques temporels marquant le discours des guides et scripteurs-guides

> « La temporalité de l'énoncé est directement repérée par rapport au moment de l'acte d'énonciation. Un énoncé au présent de l'indicatif est en relation de coïncidence avec ce moment, sauf indication contraire […]. Les événements passés évoqués dans l'énonciation de discours sont mis en relation avec l'actualité du locuteur […]. Le passé composé ou l'imparfait évoquent un procès antérieur, tandis que le futur ou le conditionnel présentent un procès postérieur » (M. Riegel et al., 2009 : 1002 - 1003).

Telle est la richesse du système des temps. Cela permet au sujet de situer son discours par rapport au présent, au passé ou au futur. Le discours n'est pas seulement défini par le locuteur et l'espace, il s'inscrit aussi dans un moment donné. Ainsi, dans ce chapitre, nous proposons d'étudier les marqueurs temporels déictiques caractérisant le discours des guides et celui des scripteurs-guides. Notre attention sera particulièrement portée sur les temporels identiques dans les deux corpus. En partant d'un cadre définitoire, l'analyse sera faite en trois volets : le premier tiendra compte de la simultanéité temporelle, le second comprendra l'antériorité et le dernier portera sur la postériorité temporelle. Nous postulons que l'expression de la subjectivité temporelle est largement la même chez les guides et les scripteurs-guides ; les différences dans l'emploi des déictiques temporels à l'oral et à l'écrit sont moins nombreuses que les ressemblances.

11.1 Déictiques temporels

Pour C. Kerbrat-Orecchioni (1980, 1997), les déictiques temporels sont des marqueurs qui indiquent, en termes de moment de l'énonciation, une situation de simultanéité, d'antériorité ou à venir :

- simultanéité : adverbes (*actuellement*, *en ce moment*, *maintenant*, etc.) ;
- antériorité : adverbes (*hier/avant* (*hier*) ; *jadis*, *naguère/récemment*), déterminants définis (*le*, *le jour*, *le mois*, *la semaine*, etc.)
- à venir : adverbes (*demain/après-demain*, *bientôt*), déterminant défini (*le* ; *le mois*, *le jour prochain*, etc.).

Comme le note G.-E. Sarfati (1997 : 22), « l'emploi des indices temporels est aussi fonction de la " visée temporelle ". » C'est-à-dire qu'ils peuvent emporter une valeur durative (combien de temps ?), une valeur répétitive (combien de fois ?), ou à l'inverse, indiquer le caractère ponctuel (depuis, depuis quand, dans combien de temps ?).

Le temps s'inscrit soit dans le contexte verbal (référence contextuelle) soit dans le moment de l'instance énonciative (référence déictique). En français, les formes temporelles de la conjugaison verbale et les adverbes sont les moyens pour l'expression du temps. L'emploi du premier procédé est quasiment déictique alors que les adverbes temporels s'emploient, de manière à peu près égale, comme déictiques et relationnels (non déictiques) (G.-E. Sarfati, 1997).

11.1.1 Désinences verbales

Le choix d'une forme de passé/présent/futur est de nature évidemment déictique : la référence est " nynégocentrique ". Ceux que l'on appelle souvent les " temps absolus " sont en réalité des temps déictiques :

Sa : passé/présent /futur

Sé : procès antérieur / concomitant/postérieur à $T_{0.}$

A l'intérieur de chacune des sphères de présent/passé/futur/, le choix se fait selon différents axes aspectuels qui, sans relever de la deixis au sens strict (car ce choix n'est pas automatiquement déterminé par les données concrètes de la situation d'énonciation), sont à verser au compte de ce que plus largement nous appelons la subjectivité langagière, car ils mettent en jeu la façon (toute subjective) dont le locuteur envisage le procès, lequel peut être (quelles que soient ses propriétés objectives) dilaté ou ponctualisé, considéré dans son déroulement ou dans son achèvement, enfoui dans le passé ou au contraire relié à l'activité présente (C. Kerbrat-Orecchioni, 1997 : 46).

11.1.2 Adverbes

Contrairement aux désinences verbales, les adverbes et les allocutions adverbiales de temps présentent deux valeurs : déictiques et cotextuelles. Le tableau suivant emprunté à C. Kerbrat-Orecchioni (1997) résume ces deux emplois.

Tableau 39 : Emplois déictiques et non déictiques des adverbes temporels

	Déictiques Référence : T_0	Relatifs au cotexte Référence : exprimé dans le cotexte
Simultanéité	en ce moment ; maintenant	à ce moment ; alors
Antériorité	hier ; l'autre jour ; la semaine passée (dernière) ; il y a quelques heures ; récemment	la veille ; la semaine précédente ; quelques heures plutôt ; peu avant
Postériorité	demain ; l'année prochaine ; dans deux jours ; dorénavant ; bientôt ; prochainement	le lendemain ; l'année suivante deux jours plus tard ; peu après dès lors
Neutres	aujourd'hui ; lundi (= « le lundi le plus proche, antérieur ou postérieur, T0 ») ; ce matin, cet été tout à l'heure	un autre jour

D'après cet auteur, les « neutres » sont les expressions dont les valeurs déictiques sont complétées par la forme verbale. Ainsi dans *Mardi, j'irai à Paris*, la référence déictique de *mardi* est précisée par le futur représenté par *ira*. Certaines de ces expressions sont formées à

l'aide des démonstratifs : les formes simples (*ce*, *cette*, etc.) dans les locutions déictiques et les formes particulées en *-là* dans les locutions relationnelles. À part ce qui précède, C. Kerbrat-Orecchioni (1997) présente les prépositions et les adjectifs temporels déictiques.

11.1.3 Prépositions et adjectifs temporels déictiques

Les prépositions temporelles déictiques sont formulées dans les termes suivants chez C. Kerbrat-Orecchioni (1997) :

- « depuis y » : implique « y » est antérieur à T_0 (« depuis hier » « depuis aujourd'hui », *« depuis maintenant », *« depuis demain ») ;
- « à partir de y » : implique que y est simultané ou postérieur à T_0 (*«à partir d'hier », « à partir de maintenant », « à partir de demain »).

Les adjectifs tels que *actuel*, *moderne*, *ancien*, *futur*, *prochain*, etc. s'emploient déictiquement. C'est-à-dire que « si l'on fait varier T_0, un " futur maire " peut devenir " actuel " ou " ancien ", et " classique " une œuvre " moderne "» (C. Kerbrat-Orecchioni, 1997 : 48 - 49).

11.2 Simultanéité dans le discours des guides touristiques

Nous repérons des expressions déictiques de simultanéité comme *ce matin*, *cette année*, *aujourd'hui*, *mardi*, *maintenant*, *pour le moment*, etc. Parmi les expressions déictiques de simultanéité, nous identifions d'abord celles comprenant un déterminant démonstratif et un adverbe temporel.

Extrait 1.

> « 11T : Notre Seigneur Dieu, nous vous remercions **ce matin**. Il faut que vous soyez avec nous et conduisiez cette voiture au nom de Jésus-Christ, Amen. » (Séquence 1, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 2.

> « 244HU : Xxx J'ai le plaisir de vous présenter les stagiaires. Vous savez que **d'habitude** nous **recevons chaque année**, chaque stage d'été des étudiants de français xxx. C'est à ce titre que **cette année encore** nous **avons reçu** des professeurs qui **viennent** du Libéria. Il y a deux

également qui sont du Nigéria. Xxx une excursion à *Kpémé.* xxx Alors je vous donne la parole. » (Séquence 47, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

L'extrait 1 est une prière dite par le touriste 11T avant le départ pour la visite de l'usine de Kpémé. Quant à l'extrait 2, le guide accompagnateur l'énonce à l'arrivée dans la salle d'accueil de la SNPT lors de la présentation du groupe au guide sur site. *Ce matin* renvoie au moment où le locuteur dit la prière, juste avant le départ du groupe pour la visite : c'est-à-dire le matin du 02 août 2008, la date de la visite. L'usage de *ce matin* en tant que déictique temporel est étroitement lié au présent de l'indicatif *remercions*. La valeur déictique de *ce matin* est complétée par *remercions*. De même dans l'extrait 2, *cette année* désigne l'année en cours 2008 (la visite ayant lieu le 02 août 2008). Cependant à la différence de *ce matin*, la valeur déictique de *cette année* est complétée par *avons reçu*, un verbe au passé composé étendant le procès sur le présent : l'action de *réception* des professeurs commence à un point donné dans le passé et le procès continue jusqu'au présent. Ceci est en rapport avec ce que disent M. Grevisse et A. Goosse (2008 : 1094) à propos du passé composé : « tantôt il s'oppose au passé simple, parce qu'il s'agit d'un fait en contact avec le moment de la parole, soit que ce fait ait eu lieu dans une période non encore entièrement écoulée, soit qu'il ait eu des conséquences dans le moment présent. » À cet égard, *cette année* ne serait pas pris pour un marqueur de l'antériorité. Il s'agirait plutôt d'une expression de la simultanéité temporelle. Ceci se confirmerait aussi par le caractère *habituel* de la *réception* opéré par *d'habitude*, *recevons chaque année* et *encore* et par *viennent* au présent de l'indicatif.

Dans l'exemple suivant, nous présentons le cas de *mardi* et *aujourd'hui*.

Extrait 3.

« 713KP : #Oui oui oui. Tous les jours il y a le marché. Tous les jours mais #le le le jour fixe c'**est mardi**, **aujourd'hui**. » (Séquence 101, CO-KA-VORE, 15/07/2008).

Extrait 4.

« 1297DO : Là où vous avez disputé, il y a une chambrette historique de la sorte. Au carrefour là avec une porte à fer. C'est là où on a découvert la natte d'eau. Et on a placé une pompe qui assurait l'eau monter ici. Et **aujourd'hui** la pompe est gâtée. » (Séquence 139, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

L'intervention du guide 713KP est une réponse à une question posée par un touriste voulant savoir si le marché de Kara est ouvrable tous les jours. Il faudrait interpréter la réponse du guide en lumière du contexte togolais ou africain ; le marché est plus animé les mardis que les autres jours de la semaine. *Mardi* ici est supporté par le présent de l'indicatif *est* pour montrer

l'animation hebdomadaire du marché. La valeur déictique de *mardi* est renforcée par l'adverbe *aujourd'hui*. En d'autres termes, la présence de cet adverbe permet d'interpréter la réponse du guide ainsi *Le marché que vous voyez est animé parce qu'aujourd'hui est mardi*. À la différence de *aujourd'hui* dans l'extrait 3, *aujourd'hui* de l'extrait 4 renvoie à une durée de temps plus large y compris le moment de l'énonciation. Le disfonctionnement de la pompe ne date pas du jour où le guide énonce son discours ; cela couvre une période du passé et s'étend dans le présent. Ainsi, nous attribuerons une valeur *définie* à *aujourd'hui* dans l'extrait 3 et une interprétation *indéfinie* à celui de l'extrait 4.

Nous abordons également la locution adverbiale *pour le moment* :

Extrait 5.

> « 890GO : **Pour le moment** non. Peut-être un jour +ils vont venir xxx pour regarder +.» (Séquence 102, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Extrait 6.

> « 403LA : Donc **pour le moment**, nous sommes à la recherche des nouveaux bailleurs de fonds. » (Séquence 63, CO-KA-CO, 15/07/2008).

Dans l'extrait 5, le guide 890 répond à une question d'un touriste se renseignant sur le retour des enfants de M. Vial au château de leur père. Selon le guide, depuis que ces derniers sont partis, ils n'y sont pas retournés : *Pour le moment non* se reformulerait comme *Pour le moment, ils ne **sont** pas encore **revenus***. La valeur référentielle de *pour le moment* est assurée à l'aide de *sont revenus* au passé composé ; ceci rejoint l'emploi de *cette année* dans l'extrait 2 où le passé composée a la valeur d'un *présent accompli* (terminologie reprise chez M. Grevisse et A. Goosse, 2008). Ainsi *pour le moment* renvoie au temps déterminant l'espace énonciatif : le moment où le locuteur et ses interlocuteurs se trouvent au salon d'accueil. L'extrait 6 aussi est une réaction de la part du guide à une question provenant d'un touriste. D'après le guide 403LA, le centre artisanal COHDANI représenté par le déictique *nous*, est à la recherche des bailleurs de fonds. Cette *recherche* exprimée au présent de l'indicatif *sommes*, sert d'un appui référentiel à *pour le moment*. Cela ressort ainsi la valeur déictique de *pour le moment* : nous reformulons l'énoncé comme *en ce moment où vous et moi nous sommes ici, COHDANI est à la recherche de nouveaux bailleurs de fonds*. Nous retenons que *en ce moment* (marqueur de simultanéité) peut remplacer *pour le moment* dans les deux cas ; cela qualifie ce dernier aussi de marqueur de simultanéité.

Dans l'exemple suivant, il est question du temporel *maintenant* :

Extrait 7.

> « 424AB : Xxx avant nous tournions 24 wagons par jour. **Maintenant** on tourne autour de trois et quatre wagons par jour. Xxx Sinon on arrête xxx. +++ Bon **maintenant** on va au magasin. +++. » (Séquence 64, CO-KPE-IN, 02/08/2008).

Dans l'extrait 7 situé au niveau de l'installation de l'usine, le guide informe les touristes que l'entreprise traite trois où quatre wagons de phosphate par jour au lieu de 24 dans le passé. Le premier *maintenant* renvoie à un temps ou moment *indéfini* définissant la capacité actuelle de l'entreprise au niveau de l'extraction de phosphate. Cela marque non seulement le temps de l'énonciation mais aussi un moment qui tient compte du passé récent, du présent et du futur proche : ce *maintenant* pourrait être remplacé par « depuis un certain temps ». *Maintenant* s'emploie ici comme un déictique temporel qui met en opposition deux périodes différentes : la période du traitement de vingt-quatre wagons de phosphate et celle du traitement de trois ou quatre wagons. Pour ce qui du deuxième *maintenant* dont l'énoncé est séparée du premier par une pause (+++), il désigne uniquement le temps de l'énonciation, le moment où le guide prononce cet énoncé dans la salle d'accueil en présence des touristes. Ce *maintenant* introduit une nouvelle étape dans le déroulement de la visite : la visite du *magasin*. Il s'agit dans ce cas d'un *progressif* chronologique (pour reprendre le terme de Jouve 1990 : 369). Etant opérateur chronologique, ce *maintenant* introduit aussi un changement dans le cadre discursif, le déplacement au *magasin*. Ainsi, nous pourrions qualifier ce *maintenant* d'*opérateur progressif spatio-temporel*. Comme le premier *maintenant*, le deuxième « introduit une opposition entre deux intervalles, l'un où la proposition n'est pas réalisée et l'autre où elle l'est » (Nef, 1980: 147). Par l'usage du second *maintenant*, la visite du magasin qui n'a pas lieu jusque-là s'effectue. Dans les deux cas, *maintenant* est employé avec le présent *tourne* et *va* pour référer au temps de l'énonciation. Le premier *maintenant* réfère à un espace temporel plus large (que nous désignons *temps hyperonymique* ou *indéfini*) et celui du deuxième (que nous appelons *temps hyponymique* ou *défini*). Ceci rejoint la distinction entre *espace hyperonymique* et *espace hyponymique* que nous avons établie au niveau de l'espace discursif (voir le commentaire sur Figure 14).

Dans l'intervention 383AB précédant celle que nous venons d'analyser, le même guide sur site fait l'usage de *maintenant* en présentant les étapes du déchargement du phosphate brut:

Extrait 8.

« 383AB : Bon **maintenant** nous sommes arrivés au niveau de l'usine même ça. Bon ici, nous appelons ici « l'estacade ». C'est le lieu de déchargement. Vous voyez les rames ? Ces rames-là nous appelons ça « les rames ». Ça va à Hahotoe. Et on le remplit. Ce minerai-là que vous voyez sur le tapis-là, c'est ça qui rentre dedans. Et quand ça vient ici, il y a des gens avec les manteaux. *Popopo*, ils tapent. Ils tapent. Ils ouvrent. **Maintenant** ça **se verse** ici et de l'autre côté. **Maintenant** la machine qui **est** au fond là-bas, que vous voyez derrière, ça **a** une (lampe/lame ?) mobile devant qui travaille xxx. Donc ça ramasse le minerai et le déverse sur cette bande-là. Donc quand la bande prend, xxx l'autre bande qui est derrière là et ça vient jusqu'ici, derrière nous ici. Bon quand ça vient ici, **maintenant** #on on on les **envoie maintenant** sur les chaînes. Nous avons cinq chaînes ici quatre chaînes ici. La cinquième chaîne est de l'autre côté. Donc **maintenant** nous **allons remplir** nous **avons** deux secteurs : d'abord le secteur humide et le secteur sec. Bon on va aller vous allez toucher les minerais qui viennent directement des carrières qui xxx. » (Séquence 57, CO-KPE-IN, 02/08/2008).

Le premier *maintenant* suivi du verbe *arriver* au passé composé introduit une nouvelle étape dans le déroulement de la visite : il s'agit de l'arrivée du groupe *au niveau de l'usine* après la visite de la salle d'accueil. Il marque ainsi un changement spatio-temporel dans le discours du guide. En tant que *progressif spatio-temporel*, ce *maintenant* à la différence du deuxième dans l'extrait 8, définit un fait (l'arrivée du groupe) accompli mais dont les conséquences s'inscrivent au présent, le moment de l'émission de la parole. Par rapport aux autres manifestations de *maintenant* dans l'extrait 8, il s'agit d'*un progressif temporel* dans la mesure où ils se prononcent au même lieu et marquent les phases successives (chronologiques) du déchargement du phosphate brut. Cet emploi de *maintenant* avec le présent (*se verse*, *est*, *a*, *envoie* et *avons*) confirme ce que dit D. Jouve (1990 : 355) lorsqu'il remarque que *maintenant* « est largement employé avec le présent pour référer au temps de l'énonciation. » Il convient de retenir que ce progressif temporel renvoie à un moment indéfini caractérisant les situations où le guide décrit les procédés de faire quelque chose.

L'adverbe de temps *actuellement* aussi se dégage du corpus,

Extrait 9.

« 534GO : Et **actuellement** au Togo nous avons trois ministères qui s'occupent de l'enseignement, de l'éducation et de la recherche. » (Séquence 49, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Ici, le déictique temporel *actuellement* s'emploie dans la voiture pour présenter un fait d'actualité au Togo: les trois ministères chargés *de l'enseignement, de l'éducation et de la recherche*. La simultanéité du fait présenté est renforcé par le présent *avons*. *Actuellement* renvoie à un temps hyperonymique. Le moment de l'énonciation dans la voiture s'inscrit dans un temps plus large à l'extérieur de l'espace discursif : il s'agit d'un temps marquant la période d'existence (y compris le présent) des trois ministères.

Les temporels de simultanéité ne se limitent pas aux seuls déictiques. Nous en identifions qui relèvent du contexte verbal comme *le soir*, *le soir-là* et *alors* :

Extrait 10.

> « 1471GO : Et **le soir** de son arrivée le gouvernement togolais a organisé un grand xxx une grande xxx à l'époque. Le Palais des Congrès qui venait d'être inauguré. Alors **le soir-là** le Chef de l'État togolais, les ministres, les autorités xxx étaient là, les ambassadeurs #étaient étaient à table. » (Séquence 165, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008).

Extrait 11.

> « 1463GO : Il est débout et xxx il dit aux gens « Il arrive. Chantez ! Dansez ! », #jusqu'à jusqu'à jusqu'à. Il a fait ça pendant des années. Bon à un moment donné lorsque euh ça n'**allait** plus bien dans le pays, **alors** tout son village le **regardait** comme ça. » [*comme ça* est accompagné d'un regard de méfiant] (Séquence 164, CO-KPA1-VORE, 16/08/2008).

Extrait 12.

> « 1295DO : Bon c'est le château d'eau euh qui alimentait la maison ici, le village Kouma-Konda et l'Hôtel xxx. **Alors** où est-ce qu'on trouvait de l'eau ? […]. » (Séquence 139, CO-KPA1-CH, 16/08/2008).

L'extrait 10 concerne une soirée organisée par l'État togolais en honneur du colonel Mouammar Kadhafi. Dans sa narration au passé, le guide utilise des temporels *le soir* postdéterminé par une préposition et un syntagme nominal *de son arrivée* et *le soir-là* pour renvoyer au même référent, le soir de l'arrivée de Kadhafi. Le repérage référentiel ne s'opère pas en rapport avec le temps du discours du guide. *Le soir-là* est une reprise contextuelle ayant pour antécédent *le soir*. Dans l'extrait 11, le guide parle d'une personne chargée de l'animation présidentielle[90]. *Alors* s'emploie comme un temporel anaphorique reprenant une période où *ça n'allait pas bien dans le pays* et où les gens du village de l'animateur présidentiel se méfiaient de lui. Dans ce cas, *alors* s'appuie sur l'imparfait *allait* et *regardait* ; ici l'emploi de l'imparfait permet d'exprimer un événement qui s'est déroulé pendant une période dans le passé par rapport au présent. Cet avis est partagé par B. Buffard-Moret (2005 : 52) quand elle observe qu' :

> « un procès à l'imparfait laisse attendre un autre procès à un autre temps du passé ; c'est pourquoi on peut dire que c'est un temps " anaphorique ", c'est-à-dire qui a besoin de s'appuyer sur un antécédent temporel fourni par le contexte, que ce soit un verbe à un autre temps verbal ou un circonstanciel de temps. »

[90] Cette personne animait les groupes de danse et annonçait à l'aéroport l'arrivée de l'ancien président Eyadema, chaque fois que ce dernier retournait d'un voyage à l'étranger.

Alors de l'extrait 11 peut être interprété aussi comme établissant une relation de succession entre les deux procès : le moment où *ça n'allait plus bien dans le pays* et le temps où *son village le regardait comme ça*. Pour l'extrait 12, alors exprime reprend le temps où le château d'eau n'existait pas. Il s'agit là uniquement d'un temporel anaphorique.

Les extraits suivants portent sur *en ce moment* et *en ce moment-là*.

Extrait 13.

> « 816DO : Qui vivait dans le château ? Bon **en ce moment** le château n'était pas encore construit. » (Séquence 94, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Extrait 14.

> « 888GO : Et il a présenté après le devis. Et les travaux #ont commen ont commencé. Donc c'est **en ce moment qu**'on a fait l'esplanade. » (Séquence 102, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Extrait 15.

> « 311AB : Non c'est démarré en 59. 52 c'est les recherches. 59 on a commencé l'extraction. Donc première exploitation c'est en 61. Bon **en ce moment** même #c'est c'est les Blancs qui gèrent l'entreprise puisque le Togo a eu son indépendance en 1960. » (Séquence 48, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Extrait 16.

> « 842GO : Ahaaa ! Les femmes qui puisaient de l'eau. Elles trouvaient de l'eau dans quelle rivière, dans quel puits pour venir transporter sur la tête jusqu'à venir sur cette montagne ? Les chefs de village, ils étaient là souvent avec leurs cannes **en ce moment-là**. Ils venaient regarder tout ça. » (Séquence 97, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Dans l'extrait 13, le guide 816DO reprend une question posée et y répond. La question est à l'imparfait (*vivait*) et le guide répond au plus-que-parfait *était construit*. Le guide utilise *en ce moment* en renvoyant à un temps du passé. Il s'agit là d'un emploi non déictique de l'adverbial (*en ce moment*) en ce sens que cela ne réfère pas au temps marquant l'énonciation. Par rapport à l'extrait 14, le guide 888GO parle d'un architecte (anaphorisé par *il*) et la construction de *l'esplanade* lors de la rénovation du Château Vial. *En ce moment* suivi du relatif *que* désigne un temps du passé, la période de la rénovation du château. Ici, l'adverbial est accompagné par le passé composé *a fait* exprimant un fait accompli au passé. Par contre, l'anaphore *en ce moment* dans le troisième cas s'appuie sur le présent de l'indicatif *est* et *gèrent* ; c'est dire que le locuteur se sert du présent de narration pour parler d'un fait historique, la gestion de l'usine par les Blancs. Dans le dernier exemple, le guide 842GO raconte la construction du château, un fait historique. En revoyant à cette période du passé, il utilise l'anaphore *en moment-là* qui s'appuie sur l'imparfait *étaient*. Les situations

déterminant l'emploi de *en ce moment* et *en ce moment-là* dans les extraits cités sont celles de narration : la présentation des faits historiques.

Soulignons que *en ce moment que* et *en ce moment-là* définissent une action relative au cotexte tandis que en ce moment désigne le moment de l'énonciation (C. Kebrat-Orecchioni, 1997). Cependant, nous constatons que les guides se servent aussi de *en ce moment* pour référer à un moment du passé. Nous qualifierions ce dernier de « déviation » par rapport à la norme française. Cette déviation pourrait être interprétée soit comme une erreur de la part des locuteurs soit comme une spécificité du français parlé au Togo. Ce sont là des hypothèses que des études plus approfondies permettraient de vérifier.

11.3 Simultanéité dans le discours des scripteurs-guides

Les extraits suivants portent sur les adverbes *actuellement* et *maintenant* :

Extrait 17.

> « La région centrale est délimitée au nord par la région de la Kara, au sud par la région des Plateaux, à l'ouest par le Ghana et à l'est par le Bénin. Elle couvre une superficie de d'environ 13 500 km^2, dont plus de 20% sont des réserves et des forêts classées, parmi lesquelles la réserve du parc national de Fazao-Malfakassa couvrant près de 2000 km^2. On peut encore y apercevoir de nombreuses espèces **mais** les éléphants, autrefois fréquents, s'y font malheureusement **actuellement** rares. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 160).

Extrait 18.

> « **Les ashantis** occupent la région de la forêt centrale. Avant la période coloniale, leur empire s'étendait sur le territoire actuel de la Côte d'Ivoire et du Togo. Ils ont développé l'une des plus riches et des plus brillantes civilisations africaines grâce au commerce de l'or et des esclaves. Leur splendeur vient de l'extraordinaire richesse de leurs souverains qui paradaient couverts d'or. **Maintenant** ils sont célèbres pour leur artisanat, en particulier le tissu kente, les poupées de la fertilité, les tabourets et les sculptures. » (CE-PFG, 2009, p. 35).

Extrait 19.

> « La gentillesse et l'hospitalité des Ghanéens sont, sans exagération, incontestables. C'est le principal trait de caractère de ce peuple. L'urbanisation n'a pas changé grand-chose à cet état de fait et ils partagent avec les étrangers ce qu'ils ont, quel que soit leurs moyens. Au départ, l'hospitalité se pratiquait entre voisins, **maintenant** c'est avec tout le monde, même s'ils (#se) ne connaissent pas intimement. » (CE-PFG, 2009, p. 38).

Dans 17, l'adverbe de temps actuellement fait référence au moment de l'énonciation, l'époque présente. L'adverbe introduit un changement dans le fait présenté à l'aide du connecteur d'opposition *mais* : *autrefois* il y avait beaucoup d'éléphants au *parc national de Fazao-*

Malfakassa mais cela n'est plus le cas au temps de l'énonciation. *Actuellement* joue un rôle déictique dans en ce sens qu'il caractérise un procès qui coïncide avec le moment où le scripteur-guide énonce son discours. Il en est de même pour *maintenant* dans les extraits 18 et 19. La célébrité des Ashanti du Ghana à l'époque précoloniale et celle d'aujourd'hui sont comparées dans 18 tandis que dans 19, il est question de l'évolution dans l'hospitalité ghanéenne du passé au présent. Dans le passé, les Ashantis sont connus entre autres pour leur richesse mais à l'époque actuelle leur célébrité réside dans l'artisanat. Pour l'hospitalité des Ghanéens, cela se limitait aux voisins mais cela s'est modifié pour couvrir aussi les étrangers. Dans les deux cas, *maintenant* renvoie au moment de l'énonciation. Nous constatons que dans 17 et 19, l'adverbe se trouve en position interne (au milieu) de la phrase ; cette position permet à l'adverbe d'établir l'opposition entre deux faits dans la même phrase. Quant à 18, la position initiale de *maintenant* ne le permet pas ; le contraste se fait entre la phrase précédente et celle introduite par *maintenant*. Sur le plan syntaxique, *actuellement interne* et *maintenant interne* expriment un changement dans un fait ; par rapport à *maintenant* initial, il construit un lien de dépendance entre la phrase précédente et celle qu'il introduit. Dans 17, l'opposition s'appuie sur le connecteur *mais* alors que dans les deux derniers exemples l'adverbe seul assure le contraste.

Ce que nous venons de dire à propos de *actuellement* et *maintenant* peut être appliqué à *aujourd'hui* dans les extraits 20 et 21.

Extrait 20.

> « Les Éwé. Implantés à l'extrémité orientale du littoral de l'actuel Ghana et dans la région Volta, les Ewé constituaient une multitude de petits royaumes à l'époque précoloniale. Beaucoup d'entre eux vivent **aujourd'hui** au Togo et au Bénin. » (CE-PFG, 2009, p. 37).

Extrait 21.

> « Au niveau de Kara, on rejoint le pays Kabyé, les "paysans de la pierre" dont les traditions se manifestent encore **aujourd'hui** au travers des " luttes Evala ". » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 7).

En 20, *aujourd'hui* indique la localisation géographique d'une partie du peuple Ewe ; ils sont dans deux pays, le Togo et le Bénin. Ceci s'oppose à leur groupement en *petites royaumes* à l'époque précoloniale présenté dans la phrase précédente. Contrairement à l'extrait 20, l'extrait 21 exprime une continuité dans les traditions kabyè. Ce maintien de la tradition sous forme de *luttes Evala* se traduit par *aujourd'hui* soutenu de l'adverbe *encore* et du présent de l'indicatif *se manifestent*. Ainsi, *aujourd'hui* opère une opposition dans 20 et dans 21 il

détient une valeur de continuité. Dans tous les cas, le temporel est indéfini et inscrit l'énoncé dans un temps identique à celui de l'énonciation.

Comme le discours oral, le discours écrit comporte aussi des temporels relatifs au contexte verbal. Parmi ces temporels nous retenons *à ce moment*, *alors* et *un autre jour*.

Extrait 22.

> « Lorsqu'un décès survient dans une famille, les deux familles du défunt se réunissent pour décider des modalités de l'enterrement, modalités devant être ensuite entérinées par les responsables du quartier. Traditionnellement, la veille avait lieu la nuit même du décès et l'enterrement le lendemain. Le lendemain donc, le corps, enveloppé dans des pagnes traditionnels attachés à un bambou, est transporté en procession jusqu'au cimetière. Une fois là, il est lavé à l'eau chaude (afin d'être sûr du décès) et placé dans le cercueil avec des pagnes offerts par la famille. Le cercueil est ensuite fermé à l'aide de clous, et c'est **à ce moment** que commencent les cris et les pleurs des familles déplorées […]. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 156).

Extrait 23.

> « Mais dès 1925, les premiers signes de l'indépendance, tout du moins d'une certaine autonomie, apparaissent. Les Britanniques organisent ainsi de premières élections au Ghana dans le but d'élire un conseil législatif composé de chefs locaux. Les premiers pas de la vie politique ghanéenne, nationalisée de telle manière, sont balbutiants. C'est **alors** qu'intervient la seconde guerre mondiale. L'Angleterre sort très affaiblie du conflit, et la politique étrangère pèse lourd, sur un système national à bout de souffle. l'Inde obtiendra d'ailleurs son indépendance dns 1947. Chez les intellectuels ghanéens, le signe est clair. Et c'est ici qu'intervient Kwame Nkrumah et son parti, la Convention du peuple (CPP), qui remporte donc les élections de 1951. Il participe activement au mouvement panafricain qui se développe dans un premier temps outre-Manche et outre-Atlantique, avant île gagner peu à peu la conscience des élites nlricaines sur le continent. Les négociations pour l'indépendance durent **alors** six ans, et dans un climat relativement stable, le tout jeune Ghana prend son envol. Le 6 mars 1957, l'indépendance du pays est proclamée. Fort de ce succès, Kwame Nkrumah devient Premier ministre. Dans la fièvre de la victoire de la nation ghanéenne, les premières années de gouvernance se passent dans le calme. Sur la jeune scène politique nationale, Kwame Nkrumah parvient, de manière parfois litigieuse, à évincer l'ensemble de l'opposition. C'est au sein de son parti que germent **alors** les premières critiques, dont celles du puissant secrétaire général du CPP, Tawia Adamafio. De plus en plus écouté, ce dernier, devenu entre temps responsables des affaires présidentielles, rallie autour de lui de plus en plus de militants. Et en août 1962, Kwame Nkrumah échappe à un attentat. Tawia Adamafio et deux autres membres importants du CPP sont arrêtés pour complicité d'assassinat. La justice croit tenir la preuve de leur malhonnêteté dans le fait qu'ils avaient insidieusement éloigné leur voiture de celle du président quelques secondes avant qu'elle n'explose. Ils sont **alors** condamnés à mort, avant que leur peine ne soit commuée en 20 années de prison ferme. (CE-PFG, 2009, p. 25).

L'extrait 22 expose la procédure traditionnelle suivie au Togo pour organiser les funérailles d'une personne décédée. *À ce moment* est une reprise anaphorique ; cela reprend un temps cotextuel préalable symbolisé par le clouement du cercueil. Autrement dit, c'est lorsque le cercueil est fermé que les familles endeuillées pleurent. Cette valeur anaphorique marque aussi l'emploi de *alors* dans l'extrait 23. Le premier *alors* désigne la période définissant les *premiers pas de la vie politique ghanéenne* et le deuxième renvoie au moment où l'indépendance se négocie. En ce qui concerne le troisième et le quatrième *alors*, ils reprennent respectivement le temps où Kwame Nkrumah est Premier Ministre et le moment où les personnes présumées d'être responsables de l'attentat sont jugées. Dans tous les cas,

alors reprend anaphoriquement le repère temporel donné dans la phrase précédente et en fait le repère de la phrase où il se situe. C. Hybertie (1996) précise qu'on a là la valeur première historiquement de *alors* qui signifie *à cette époque là, à ce moment-là.* Contrairement aux trois premiers *alors*, le dernier *alors* pourrait avoir une valeur consécutive : les deux événements reliés par cet *alors*, le jugement et la condamnation, ne coïncident pas mais se suivent. Nous retenons aussi que *alors* est caractérisé par des verbes au présent de l'indicatif (*est*, *intervient*, *germent*, *durent*). Il s'agit là d'un présent de narration qui ne se limite pas seulement au cas de *alors* mais il marque également tout l'extrait.

11.4 Antériorité dans le discours des guides touristiques

Les temporels d'antériorité abordés ici sont *ce matin*, *hier*, *tout à l'heure*, *dimanche*, *il y a quelques jours*, *depuis 1975*, *en ce moment*, *en ce moment-là*, *le présent* et *le passé*.

Dans l'extrait suivant, il s'agit de l'emploi du temporel *ce matin*.

Extrait 24.

« 629GO : Il a plu **ce matin** ici. » (Séquence 64, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

L'énoncé est dit lorsque la voiture entre dans la ville de Kpalimé en milieu de la matinée. *Ce matin* réfère au moment de la pluie : la pluie précède l'arrivée du groupe dans la ville (*ici*) et le discours du guide. Cela est aussi montré par le temps verbal *a plu*. *Ce matin* représente ainsi un moment situé dans le passé par rapport au moment d'énonciation. *Ce matin* n'a pas fait l'objet de mention dans les discours antérieurs ; c'est sa première apparition. De plus, le temps discursif s'inscrit aussi dans la matinée dont fait partie *ce* matin. Dans ce cas, *ce matin* est déictique.

L'antériorité se manifeste aussi par l'adverbial *hier* :

Extrait 25.

	181AM :	Donc après le tapage, c'est moi le maître forgeron, j'embellis ça en donnant la marque. Vous pouvez trouver des (nards ?) des (zens ?) avec un cultivateur béninois ou xxx burkinabè, ah je reconnais que c'est fabriqué par moi, voilà. Donc
	182KP :	Et **hier** c'**était** leur marché

Source : Séquence 28, CO-KA-FO, 15/07/2008.

Ici, le guide accompagnateur 182KP complète le discours du guide sur site 181AM : ce dernier parle de ses produits et le premier indique le jour du marché où les produits sont vendus. *Hier* s'emploi avec l'imparfait *était* pour désigner un temps passé. Le repérage référentiel de *hier* s'appuie sur le cadre temporel du discours, qui est *mardi*. Nous avons affaire à une référence déictique : *hier* a pour référence *la veille*, *lundi*.

Dans les extraits suivants, il est question des temporels tels que *tout à l'heure*, *dimanche*, *il y a quelques jours* et *depuis 1975* :

Extrait 26.

> « 706GO : Puisque nous **avons croisé** des taxis motos **tout à l'heure**. » (Séquence 80, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 27.

> « 31GO : C'est dans ce temple-**là** il **était** là **dimanche** avec les membres du gouvernement pour suivre la prière pour la bénédiction de notre pays inondé +++. » [*là* accompagné d'un geste d'ostension] (Séquence 8, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Extrait 28.

> « 24HU : Euh en tour de ville euh **il y a quelques jours**, nous n'**avons** pas **eu** l'opportunité #de de passer par ici. #Là là c'est le plus grand lycée, le premier le plus grand lycée #de de Lomé. Il s'appelle le Lycée de Tokoin, voilà. » (Séquence 5, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 29.

> « 13HU : Cette université est là **depuis 1975**. » (Séquence 2, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

En 26, le temporel *tout à l'heure* accompagné du verbe au passé compassé *avons croisé* évoque un fait antérieur : lors du voyage, le guide et les touristes ont vu des taxis-motos. Le passé composé *avons croisé* présente ici « des faits sans rapport avec le moment de la parole » (M. Grevisse et A. Goosse, 2008 : 1094). Il s'agit d'un emploi déictique puisque le référent de *tout à l'heure* s'identifie en rapport avec le moment où le discours s'énonce. De la même façon, *dimanche* s'emploie déictiquement dans l'extrait 27. *Dimanche* prend appui sur l'imparfait *était* pour situer un fait antérieur au cadre énonciatif : l'événement antérieur est la présence du président et des membres de son gouvernement dans le temple désigné à l'aide du locatif *là*. *Dimanche* référé ici est celui qui est le plus proche antérieur. Par rapport aux extraits 28 et 29 aussi, *il y a quelques jours* régi par le verbe *avons eu* et *depuis 1975* supporté par le présent *est* désignent des temps dans le passé. Le guide rappelle respectivement le tour de ville effectué et la date de la création d'une université dans l'espace interactif. *Il y a*

quelques jours et *depuis 1975* ont des références déictiques ; l'interprétation référentielle se fait en tenant compte du jour où le guide énonce son discours. Dans le cas de C*ette université est là* ***depuis 1975***, « le complément de temps marque la limite initiale alors que la limite finale est indéfinie » (M. Riegel et al., 2009 : 531). Nous observons que l'antériorité dans le discours des guides touristiques est seulement déictique : l'antériorité relative au cotexte n'existe pas. De plus, les adverbiaux temporels d'antériorité analysés s'appuient généralement sur un temps verbal au passé, l'imparfait et le passé composé.

11.5 Antériorité dans le discours des scripteurs-guides

En ce qui concerne l'antériorité temporelle dans le discours des scripteurs-guides, nous analysons les extraits :

Extrait 30.

> « **LORNEH LODGE :** […] Le site profite d'un très beau panorama sur l'océan Atlantique, et les chalets qui donnent directement sur la mer promettent de romantiques petits déjeuners. Et pour ceux qui n'aiment pas l'eau salée, une piscine **a** même **été ajoutée récemment** au complexe. » (CE-PFG, 2009, p. 141).

Extrait 31.

> « **Le marché aux fétiches d'Akodessewa** : Le marché togolais du quartier d'Akodessewa (Lomé) est célèbre dans toute la sous-région pour le choix qu'il offre aux clients qui viennent chercher les prescriptions de sorciers […]. **Il y a quelques années**, ce marché **était** moins visible. Il était situé à l'intérieur du quartier de Bè. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 101).

Extrait 32.

> « **Gadao** : La fête de Gadao commémore l'apparition d'un étang aux eaux intarissables, en un endroit appelé Tabalo et où s'était enfoncé le chef des Mola en y laissant une chéchia rouge. Célébrée **la veille** de la fête des Couteaux, la Gadao a pour fonction de remercier les ancêtres pour l'abondance des récoltes. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 163).

L'extrait 30 porte sur l'hôtel *Lorneh lodge*. Le temporel *récemment* définit le moment de la construction de la piscine dans l'hôtel ; ce moment est antérieur à celui de l'énoncé du scripteur-guide. De la même manière, *il y a quelques années* en 31 situe *le marché aux fétiches d'Akodessewa* au passé. Ce temps où le marché est moins connu précède celui de l'énonciation. *Récemment* et *il y a quelques années* ont une valeur déictique et s'emploient respectivement avec le passé composé *a été* et l'imparfait *était*. Quant à l'extrait 32, il aborde *la fête de Gadao*, mais fait également mention de *la fête des Couteaux*. Ici, *la veille*

temporalise *la fête de Gadao* et s'interprète en rapport avec le jour de *la fête des Couteux* : *Gadao* se fête un jour avant la fête des Couteaux. Dans ce cas, la référence temporelle de *la veille* est relative au cotexte verbal et non pas à celle de l'énonciation.

L'expression d'antériorité temporelle dans les deux discours s'appuie généralement sur le passé composé et l'imparfait. Cette observation se comprend en lumière des temporels analysés. Ce qui veut dire que l'antériorité dans les deux discours pourrait être réalisée par d'autres temps verbaux comme le passé simple dans le discours écrit. Le discours oral n'est pas marqué par le passé simple.

11.6 Postériorité dans le discours des guides touristiques

Considérons les deux extraits suivants :

Extrait 33.

> « 48HU : Donc il y a une autre euh excursion que nous #pré **prévoyons** sur **samedi prochain**. Là ça **va être** au Château Vial. Le Château Vial c'est la résidence euh du feu président Gnassingbé Eyadema. C'est xxx c'est à 125 km de Lomé. Nous **irons** là **samedi** voilà. **Samedi** maintenant avec #le le plus grand bus hein comme ça nous contient très bien voilà. +++ Vous **verrez** #la la résidence du président de la république là #oui oui voilà. Ça c'est dans les montagnes hein. » (Séquence 8, CO-KPE-VOAL, 02/08/2008).

Extrait 34.

> « 663KP : #Oui oui oui. Comme ça **bientôt** #le le Président sera là. Xxx+++. » (Séquence 92, CO-KA-RE, 15/07/2008).

Le guide 48HU annonce une visite qui aura lieu le samedi suivant. Pour ce faire, il a recours d'une part aux adverbiaux comme *samedi prochain* et *samedi* et d'autre part, aux temps verbaux tels que le présent (*prévoyons*), le futurs proche (*va être*) et le futur simple (*irons* et *verrez*). Il s'agit des temporels qui présentent des procès postérieurs au moment de l'énonciation. Ainsi, *prévoyons* au présent de l'indicatif et *samedi prochaine* indiquent que l'excursion se situe dans l'avenir. Notons que sans *samedi prochain*, *prévoyons* est capable de situer le procès à un temps postérieur à celui de l'énoncé puisque par sa nature, le verbe *prévoir* au présent décrit une action à venir et non pas du présent. Dans *Nous **irons** là **samedi** voilà*, la nature déictique de *samedi* se complète par le futur simple *irons*. Pourtant ce *samedi* est une anaphore fidèle en ce sans qu'il est antérieurement évoqué dans le contexte linguistique. Cette observation vaut également pour le dernier *samedi*. *Va être* situe la visite

au Château Vial au futur proche alors que *verrez* inscrit l'acte de voir *la résidence du président de la république* (une anaphore infidèle de *Château Vial*) au futur simple. Quant à l'extrait 34, il annonce l'arrivée du président. Cet événement ne se trouve pas dans l'actualité du locuteur ; il se situe à l'aide du futur simple *sera* dans l'avenir après le moment de l'énonciation. La projection du procès dans l'avenir par rapport au présent est confirmée ici par l'adverbe *bientôt*. *Bientôt* dans ce cas spécifie « la distance entre le fait à venir et le présent du locuteur » (M. Riegel et al., 2009 : 550).

Les extraits suivants présentent aussi des faits situés dans l'avenir :

Extrait 35.

> « 2DE : Regardez **tout à l'heure** sur votre gauche ! Vous **allez voir** #des des fers. Ça c'est la frontière avec le Ghana. » (Séquence 2, CO-KPA2-VOAL, 23/08/2008).

Extrait 36.

> « 190GO : Donc vous permettez ? Je **vais revenir** à cette question. Je vous **reviens tout à l'heure** pour vous répondre. » (Séquence 23, CO-KPA1-VOAL, 16/08/2008).

Le guide 2DE fait voir aux touristes la frontière entre le Togo et le Ghana. De son côté, le guide 190GO réagit à une question posée par un touriste. Dans les deux cas, l'emploi de l'adverbial neutre *tout à l'heure* indique un moment futur par rapport au temps marquant le discours. En 35, la référence temporelle de *tout à l'heure* est complétée par le futur proche *allez voir*. Pareillement dans 36, *tout à l'heure* s'appuie sur le présent *reviens* pour situer l'événement dans l'avenir. Le point de référence de *reviens* ne coïncide pas avec le moment de la parole ; il est postérieur à ce dernier. M. Riegel et al. (2009 : 532) affirment ce caractère postérieur du présent lorsqu'ils notent :

> « Un énoncé au présent peut évoquer […] le futur s'il est situé […] après le point d'énonciation grâce à un complément circonstanciel de temps ou par des connaissances contextuelles ou situationnelles. L'énoncé reste relié au moment de la parole, mais le procès est décalé […] dans l'avenir. »

Nous notons aussi le rôle joué par le contexte verbal précédant la phrase contenant *tout à l'heure* : le futur proche *vais revenir* dans la phrase précédente précise aussi le référent de *tout à l'heure*. En d'autres termes, puisque dans *Je* ***vais revenir*** *à cette question*, il s'agit d'une *réponse* au futur proche, cela prépare déjà l'interlocuteur à repérer le référent de *tout à l'heure* (figurant dans *Je vous* ***reviens tout à l'heure*** *pour vous répondre* que nous considérons redondante dans la mesure où elle est une répétition de la précédente).

Nous exposons d'autres exemples de la postériorité temporelle dans la séquence suivante :

Extrait 37.

26.	160KP :	Donc euh euh quart de finale ?
	161AM :	Oui oui, +c'est le quart de finale+
	162KP :	+C'est le quart de finale+. Demi-finale c'est où ?
	163AM :	Euh non c'**est demain mercredi** (sud ?) de Tcharè #et et*** jeudi** xxx demi-finale.
	164KP :	Ahaaa !
	165AM :	Voilà. Et **ce vendredi** tous, on se repose et **le samedi** on **se rencontre** pour le finale, voilà.
	166KP :	Xxx

Source : Séquence 26, CO-KA-EV, 15/07/2008.

La séquence 26 citée se situe à la fête d'*Evala* où le guide accompagnateur 160KP se renseigne auprès du forgeron sur le stade des luttes. *Demain* s'appuyant sur le présent *est* renvoie au jour suivant celui où s'inscrit l'énoncé 163AM. L'emploi de *mercredi* montre que le jour de l'énonciation est mardi ; dans ce contexte, *mercredi* emphatise *demain*. Le repérage référentiel de *jeudi* se fait en lumière du référent de *mercredi* ; c'est-à-dire le jour après *mercredi*. Dans sa dernière intervention, le guide 165AM utilise *vendredi* prédéterminé par le démonstratif *ce* et *samedi* (prédéterminé aussi par l'article défini *le*) pour désigner le vendredi et le samedi les plus proches. Cette interprétation est possible grâce au contexte verbal préalable (163AM) et au présent *se rencontre* qui présente aussi un fait postérieur au moment du discours.

Au niveau des expressions temporelles de postériorité relatives au cotexte, nous ne repérons que *le lendemain*.

Extrait 38.

> « 917GO : C'est-à-dire que le chef de l'État même quand il va chez lui dans son propre village, à peine de 450 km de Lomé, son propre village à Pya, mais les gens quand ils savent que le président va rentrer chez lui au village, ils prennent des taxis. Déjà ils sont là-bas avant son arrivée. Dès qu'il arrive, **le lendemain** « *Korkorkor* Monsieur le Président #je je veux vous voir », parce qu'à Lomé, il y a beaucoup de gens. » [*korkorkor* est une onomatopée en langue

éwé pour le tapage à la porte ; en disant *korkorkor*, le guide frappe à la porte] (Séquence 107, CO-KPA1-SA, 16/08/2008).

Ici, le guide 917GO raconte que les gens rendent visite à l'ancien président Eyadema au château (où se trouvent le guide et les touristes au moment de l'énoncé) et chez lui dans son village natal. Il intègre le discours direct, un autre cadre discursif, dans son discours. La narration se fait au présent à l'aide des verbes comme *va*, *savent*, *prennent*, *sont* et *veux*. *Le lendemain* ne se repère pas en fonction du moment du discours du guide mais plutôt en rapport avec le jour où l'ancien président arrive chez lui. Ainsi, *le lendemain* est une anaphore et non pas un déictique ; *le lendemain* reprend un antécédent temporel.

11.7 Postériorité dans le discours des scripteurs-guides

Les expressions de postériorité temporelle analysées ici sont entre autres *bientôt*, *ces prochaines années*, *dès lors*, *les trois années suivantes*, *un autre jour* et *quelques jours plus tard*. Les extraits 39 et 40 contiennent respectivement *bientôt* et *ces prochaines années* :

Extrait 39.

« **Espace Kadoma** : […] L'espace Kadoma est un véritable projet de lutte contre la pauvreté et de développement du monde rural axé sur l'agriculture biologique et le commerce équitable. Les fruits cultivés selon le cahier des charges bio (normes européennes) par les paysans des fermes environnantes sont transformés sur place et ensuite envoyés à l'export. Les produits (ananas, bananes, mangues frais ou sèches) sont certifiés FLO et Max Havelaar et **seront bientôt** disponibles dans les grandes surfaces en Europe sous le label « aller eco ». (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 130).

Extrait 40.

« **Alaska** : [...] Quatre chalets et une dizaine de huttes avec leur ventilateur sur la plage. Les arbres qui peuplent l'Alaska, participent avec réussite à ce décor de film. L'endroit est fort sympathique. La maison offre même la possibilité d'y planter sa tente pour la nuit. Malheureusement, l'accueil n'est pas à la hauteur du charme du site. Un changement de propriétaire est prévu **ces prochaines années**. » (CE-PFG, 2009, p. 110).

Dans l'extrait 39, la disponibilité des produits dans les grandes surfaces en Europe est un événement qui suit le temps du discours. Ceci s'opère par l'adverbe *bientôt* soutenu par le futur simple *seront* : par bientôt et seront, le futur touriste comprend qu'au moment où le scripteur-guide écrit son discours, les articles ne sont pas encore arrivés sur le marché européen. De la même perspective, *ces prochaines années* dans l'extrait 40 situe le moment du procès de la prévision du changement de propriétaire postérieurement à l'énonciation. Le caractère postérieur de ce changement susceptible d'améliorer la qualité d'accueil au moment de l'énonciation est renforcé par le verbe *est prévu* (à la forme passive) dont grâce à la nature

anticipatrice de l'infinitif (*prévoir*), situe le procès dans le futur. Dans tous les cas, nous avons affaire à l'emploi déictique de l'adverbe temporel *bientôt* et de l'adjectif temporel *prochaines*.

Les scripteurs-guides ne situent pas uniquement les événements à venir en fonction du temps de l'énonciation, ils les inscrivent aussi en rapport avec le cotexte verbal. Cela est le cas dans les extraits 41 et 42 :

Extrait 41.

> « **Efatu.** La première initiation a lieu vers l'âge de 18 ans. Le garçon subit d'abord une période de réclusion de cinq jours, soit dans la maison de son oncle maternel, soit dans celle de son père selon les traditions. Le père lui passe un anneau de fer au cou qu'il ne pourra enlever pendant tout le temps de son initiation. Cet anneau est le signe de son état d'homme nouveau : efalu (homme nouveau). Le garçon subit de nouvelles scarifications et se donne un nouveau nom. Le père procède alors au sacrifice d'un poulet sur l'autel du wayitu de l'efalu. Le poulet est passé vivant sur le corps du garçon avant d'être immolé et son sang versé sur l'autel. Il est ensuite préparé et mangé avec la « pâte des larmes ». Le garçon est **dès lors** considéré comme un homme responsable et pourra sacrifier à son wayitu l'animal que celui-ci réclame. Ensuite, durant une semaine entière, le garçon n'a pas le droit de sortir et doit parler uniquement par gestes. Il est placé sous la surveillance d'un parrain initié l'année précédente. A la sortie de la retraite, les efala d'un même quartier se rassemblent et étranglent chacun le chien qui leur a été procuré par leur oncle ou leur père. Ils se rendent ensuite au lieu sacré, dit du « rocher du Chien » (awooy, qui donne son nom à la bière brune fabriquée par les Brasseries du Bénin) et font griller le chien qu'ils mangent ensuite. Pendant **les trois années suivantes**, les efala vont lutter entre eux […]. » (CE-PFT, 2008 - 2009, p. 177).

Extrait 42.

> « **Paga et les crocodiles** : […] un jour, Nave le chasseur sortit à la recherche de gibier. Il se promena pendant des heures sans rien trouver, quand, tout à coup, il marcha sur la queue d'un crocodile. Comme ce dernier prenait la direction d'un buisson, Nave décida de le suivre et découvrit un étang rempli d'eau fraîche et de crocodiles. Il but à sa soif et remercia dieu de cette trouvaille. Le soir, Nave expliqua sa découverte à sa famille et tout le monde fut content. Le crocodile lui avait sauvé la vie. Un autre jour, le chasseur se baladait dans la forêt sans trouver d'animaux sauvages. Pour ne pas rentrer chez lui bredouille, il tua un crocodile. Sur le chemin du retour, à quelque pas de sa maison, un serviteur vint lui annoncer le décès de son fils aîné. **Quelques jours plus tard**, Nave **retourna** dans la forêt et **tua** de nouveau un crocodile. Cette fois encore, un de ses fils **mourut** […]. » (CE-PFG, 2009, p. 191].

L'extrait 41 porte sur *efatu*, une initiation masculine dans le pays Kabyè au Togo tandis que l'extrait 42 est un récit sur le chasseur *Nave* et les crocodiles de Paga, une ville située dans la région supérieure de l'est du Ghana. L'adverbe temporel *dès lors* situe le statut de l'homme responsable et l'opportunité de faire des sacrifices à son *wayitu* à un moment postérieur à celui de la consommation de la « pâte des larmes » et d'autres étapes initiatives précédentes. *Dès lors* inscrit ainsi des procès du changement du statut du garçon dans l'avenir par rapport au temps cotextuel préalable. Pareillement dans *les trois années suivantes* accompagné par *vont* inscrit la lutte entre les *efala* au futur, un moment dont le repère est cotextuel et non situationnel. En ce qui concerne *quelques jours plus tard* en 42, il présente des événements qui se sont réalisés dans le futur par rapport aux événements préalables ; ces derniers sont exprimés à la fois à l'imparfait et au passé simple (*se baladait*, *tua*, *vint*, etc.) alors que les

premiers sont au passé simple (*retourna*, *tua*, *mourut*, etc.). Comme l'imparfait, le passé simple du verbe situe le procès dans le passé (M. Riegel et al., 2009 : 536). Nous avons affaire là à une énonciation historique où « le locuteur n'intervient pas et les événements racontés apparaissent comme totalement coupés du moment de l'énonciation » (B. Buffard-Moret, 2005 : 52).

En résumé, la subjectivé discursive dans le discours des guides se manifeste également à travers les déictiques temporels et les anaphores temporels. Ces subjectivèmes expriment trois valeurs temporelles en rapport avec le temps du discours : la simultanéité du procès, l'antériorité du procès et la postériorité du procès. Dans certains cas, l'expression d'une valeur temporelle s'opère conjointement par l'adverbial et les désinences verbales. Ceci explique pourquoi dans le cas des temporels neutres par exemple (*le samedi* de 165AM, l'extrait 37) la référenciation se complète par le temps verbal (*se rencontre*). Par ailleurs, nous constatons un double fonctionnement des temporels neutres : soit ils situent le procès à l'antérieur soit ils le mettent au postérieur du moment de l'énonciation. C'est ainsi que *dimanche* de 31GO (l'extrait 27) réfère au passé alors que *mercredi* de 163AM (l'extrait 37) renvoie à un moment de l'avenir. Ce constat vaut également pour *tout à l'heure*. Enfin, les guides et les scripteurs-guides « promènent » leurs interlocuteurs tantôt dans le présent tantôt dans la passé tantôt dans le futur ; ce qui ressort les points communs et les divergences à l'oral et à l'écrit.

11.8 Synthèse sur les déictiques temporels

Tableau 40 : Fréquence de quelques expressions temporelles à l'oral et à l'écrit

Expression temporelle	Discours oral		Discours écrit		Total (oral et écrit)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
alors	111	21,72	132	25,83	243	47,55
aujourd'hui	23	4,50	69	13,50	92	18,00
pour le moment	2	0,39	0	0,00	2	0,39
maintenant	120	23,48	9	1,76	129	25,24
actuellement	16	3,13	9	1,76	25	4,89
en ce moment	4	0,78	0	0,00	4	0,78
à ce moment	0	0,00	2	0,39	2	0,39
prochain	10	1,96	4	0,78	14	2,74
Total	**286**	**55,97**	**225**	**44,03**	**511**	**100**

Selon le tableau 40, *alors* est le temporel le plus fréquent soit 47,55% d'occurrences dans le discours oral et le discours écrit. En deuxième et troisième positions sont *maintenant* (25,24%) et *aujourd'hui* (18,00%). *À ce moment* est absent dans le discours oral tandis que *pour le moment* et *en ce moment* sont absents à l'écrit. Dans l'ensemble, les temporels sont plus utilisés à l'oral qu'à l'écrit soit 55,97% contre 44,03%. Dans la même optique, *maintenant* (23,48%) est le temporel le plus employés par les guides touristiques ; cela est suivi par *alors* (21,72%), *aujourd'hui* (4,50%), *actuellement* (13,13%), *prochain* (1,96%), *en ce moment* (0,78%) et *pour le moment* (0,39%). Par rapport aux scripteurs-guides, *alors* est le plus utilisé (25,83%). Le reste suit dans cet ordre décroissant : *aujourd'hui* (13,50%), *maintenant* (1,76%), *actuellement* (1,76%), *prochain* (0,78%) et *à ce moment* (0,39%). Il ressort que des expressions temporelles telles que *alors*, *maintenant* et *aujourd'hui* sont les plus fréquentes à la fois chez les guides et les scripteurs-guides. Ce constat confirme, à notre avis, l'existence d'un rapprochement entre le discours oral et le discours écrit.

Tableau 41 : Simultanéité temporelle à l'oral et à l'écrit

Expression temporelle	Fonction	Discours oral	Discours écrit
maintenant	progressif temporel et spatio-temporel (déictique)	X	X
	époque actuelle (déictique)	X	X
aujourd'hui	défini (déictique)	X	-
	indéfini (déictique)	X	X
actuellement	Déictique	X	X
à ce moment	Anaphorique	-	X
en ce moment	déictique et anaphorique	X	-
pour le moment	Déictique	X	-
alors	Anaphorique	X	X

Le tableau 41 montre qu'à l'oral, *maintenant* s'utilise à la fois comme déictique renvoyant à un progressif temporel et spatio-temporel et comme un déictique désignant une époque

contemporaine du temps de l'énonciation. Cette dernière fonction est la seule que *maintenant* remplit dans le discours écrit. Par rapport à *aujourd'hui*, les scripteurs-guides l'emploient pour référer au temps indéfini coïncidant avec le moment de l'énoncé ; mais à l'oral, ce rôle temporel indéfini d'*aujourd'hui* s'ajoute à celui de temporel défini correspondant au jour où parle le guide. D'après le tableau 41, le déictique *actuellement* et l'anaphore *alors* marquent l'oral et l'écrit. *À ce moment anaphorique* se trouve dans le discours écrit alors qu'il manque à l'oral. Par contre, *en ce moment* et *pour le moment* sont des spécificités des paroles des guides.

Dans un procès contemporain du moment de l'énonciation, nous avons distingué un temps hyperonymique qui englobe un temps hyponymique se situant dans le premier. Dans le discours oral par exemple, *le déictique défini aujourd'hui* est hyponymique alors que *l'indéfini* est hyperonymique.

Nous avons retenu pour *maintenant* deux emplois : *un opérateur progressif spatio-temporel* et *un opérateur progressif temporel*. La première fonction comporte un changement de lieu et de temps dans le déroulement du discours alors que la deuxième dénote seulement un changement dans le temps.

Dans les analyses, nous observons que *en ce moment* s'emploie chez les guides comme anaphore, commutable avec *à ce moment-là*, auquel cas *en ce moment* s'appuie soit sur un temps passé soit sur le présent narratif. Cet usage qui ne relève pas de « la norme» en français serait porteur d'une particularité du français parlé au Togo.

Les temps verbaux appuyant les expressions temporelles analysées sont synthétisés dans le tableau 42 :

Tableau 42 : Temps verbaux de simultanéité à l'oral et à l'écrit

Discours	Présent	Futur proche	Passé composé	Imparfait
Discours oral	X	X	X	X
Discours écrit	X	-	X	-

Selon le tableau 42, les guides touristiques utilisent *le présent*, *le futur proche*, *le passé composé* et *l'imparfait* pour exprimer la simultanéité temporelle. Quant aux scripteurs-guides,

ils se servent du présent et du passé composé dans l'expression de la simultanéité. Nous observons que les expressions temporelles et les temps verbaux étudiés sont communs au deux discours avec des emplois similaires, mêmes si l'oral l'emporte sur l'écrit au niveau de la diversité fonctionnelle des temporels et des temps verbaux.

L'antériorité temporelle à l'oral et à l'écrit est analysé à travers les adverbiaux et les temps verbaux récapitulés dans le dans le tableau 43 :

Tableau 43 : Antériorité temporelle à l'oral et à l'écrit

Discours	Expressions temporelles					Temps verbaux		
	hier (déic-tique)	tout à l'heure (déic-tique)	il y a quelques jours (déic-tique)	il y a quelques années (déic-tique)	la veille (anapho-rique)	le présent	le passé composé	l'imparfait
Discours oral	X	X	X	-	-	X	X	X
Discours écrit	-	-	-	X	X	X	X	X

D'après le tableau 43, *hier*, *tout à l'heure* et *il y a quelques jours* sont employés par les guides comme marqueurs d'antériorité temporelle par rapport au moment de l'énonciation. De leur part, les scripteurs-guides utilisent le déictique *il y a quelques années* et l'anaphore *la veille*. En termes des points communs au deux discours, nous repérons trois temps verbaux : *le présent*, *le passé composé* et *l'imparfait*.

En ce qui concerne la postériorité temporelle, nous la résumons dans le tableau suivant :

Tableau 44 : Postériorité temporelle à l'oral et à l'écrit

Discours	bientôt (déic-tique)	*prévoir* au présent (déic-tique)	tout à l'heure (déic-tique)	le lende-main (anapho-rique)	prochain (déic-tique)	suivant (anapho-rique)	quelques jours plus tard (anapho-rique	dès lors (anapho-rique)
Discours	X	X	X	X	X	-	-	-

oral								
Discours écrit	X	X	-	-	X	X	X	X

Selon le tableau 44, *bientôt*, le verbe *prévoir* au présent de l'indicatif et l'adjectif *prochain* s'emploient déictiquement à l'oral et à l'écrit. Le déictique *tout à l'heure* et l'anaphore *le lendemain* figurent seulement dans le discours des guides. De même, seul le discours des scripteurs-guides contient les anaphores *suivant*, *quelques jours plus tard* et *dès lors*.

Pour ce qui est des temps verbaux exprimant la postériorité, le futur simple et le présent marquent le discours des guides et celui des scripteurs-guides. Le futur proche est unique chez les guides alors que le passé simple et l'imparfait sont aussi spécifiques chez les scripteurs-guides. Cette observation est schématisée dans le tableau suivant :

Tableau 45 : Temps verbaux de postériorité à l'oral et à l'écrit

Discours	Temps verbaux				
	Le futur simple	Le futur proche	Le présent	Le passé simple	L'imparfait
Discours oral	X	X	X	-	-
Discours écrit	X	-	X	X	X

Comme la simultanéité et l'antériorité temporelles, l'expression de la postériorité temporelle s'opère à l'aide des adverbiaux et des temps verbaux.

Il est confirmé que le passé simple s'emploie dans le discours écrit et non pas à l'oral ; il n'entretient aucun rapport avec le moment où le scripteur-guide énonce son discours. Cela s'affirme par B. Buffard-Moret (2005 : 52) qui remarque que le passé simple a « disparu du langage parlé de par cette absence de relation avec la situation d'énonciation. » En d'autres mots, dans une telle énonciation historique, « le locuteur n'intervient pas et les événements racontés apparaissent comme totalement coupés du moment de l'énonciation » (B. Buffard-Moret, 2005 : 52).

Nous retenons aussi l'usage du présent de l'indicatif dans les trois situations d'énonciation chez nos locuteurs. Le présent constitue le seul temps verbal qui marque les situations où soit le procès coïncide avec le moment de l'énonciation, soit il lui est antérieur soit il lui est postérieur. Cela ne surprend pas puisqu'« il prédomine dès que l'acte d'énonciation ne se dissimule pas » (B. Buffard-Moret, 2005 : 50).

11.9 Conclusion partielle

Ce chapitre a porté sur l'expression de la temporalité en tant que phénomène de subjectivité discursive. Les analyses ont montré des tendances à la fois similaires et différentes. Les temporels *alors*, *maintenant* et *aujourd'hui* ont révélé une régularité commune à l'oral et à l'écrit : les trois temporels sont les plus récurrents (*alors* 47,55%, *maintenant* 25,24% et *aujourd'hui* 18,00%) chez les guides et chez les scripteurs-guides. Nous avons également constaté un usage anaphorique de *en ce moment* chez les guides ; cet emploi serait une spécificité du français parlé au Togo puisque cela ne caractérise pas la norme en français. Nos analyses de la simultanéité temporelle nous ont conduit à distinguer *un temps hyperonymique* et un temps *hyponymique* incarné, à titre d'exemple, par l'emploi qui est fait de *aujourd'hui* dans le corpus. Les guides touristiques expriment la simultanéité à l'aide du présent, du futur proche, du passé composé et de l'imparfait ; de leur part, les scripteurs-guides la réalisent à travers le présent et le passé composé. L'expression d'antériorité temporelle dans les deux discours s'appuie généralement sur le passé composé et l'imparfait. Par rapport à la postériorité, le futur simple et le présent marquent le discours des guides et celui des scripteurs-guides ; le futur proche est unique chez les guides alors que le passé simple et l'imparfait sont spécifiques chez les scripteurs-guides. Nos analyses ont confirmé la présence du passé simple à l'écrit et non pas à l'oral. Enfin, nous pouvons dire que l'expression de la subjectivité temporelle à l'oral et à l'écrit s'opère de manière relativement proche.

Chapitre 12 : Perspectives didactiques

Ce chapitre discute de l'implication didactique de notre étude. Il constitue une application de l'analyse du discours à l'enseignement/apprentissage du français sur objectifs spécifiques. Le chapitre abordera d'abord la distinction entre les termes tels que *langue générale* et *langue spécialisée*, *français de spécialité* et *français sur objectif spécifique*. Ces éclairages conceptuels nous permettront de cerner les contours du français pour les guides touristiques qui nous concerne dans cette étude. Ensuite, les étapes impliquées dans l'élaboration d'une formation de FOS/FS seront étudiées tout en les mettant en rapport avec le français pour les guides touristiques. Enfin, deux activités didactiques et deux fiches pédagogiques préparées à partir de notre corpus seront proposées suivies d'une conclusion partielle sur les perspectives didactiques et de la conclusion générale.

12.1 Langue générale vs langue spécialisée

Selon R. Galisson et D. Coste (1976 : 512), « les langues spécialisées en général utilisent un fonds de lexique que l'on retrouve dans la langue usuelle mais dans des acceptions spécifiques liées à la science ou à la discipline concernée. » C'est-à-dire qu'il y aurait un lexique spécifique limité à une seule spécialité ou sous-spécialité – la terminologie – et des termes communs affectés d'un sens particulier.

Selon H. Portine (1990 : 65), lorsque Porcher utilisait la formule « enseignement fonctionnel des langues », il entendait par là qu'il n'existe pas d'un côté une « langue générale » et d'un autre des « langues spécifiques » mais des pratiques langagières (ou discursives) différenciées de la même langue. Ceci veut dire que le français général et le français spécialisé sont des pratiques langagières différenciées de la langue française. Ici, la distinction est liée aux situations d'usage de la langue.

Pour J. Binon et S. Verlinde (2003 : 19), « il n'existe pas de véritable dichotomie entre langue générale et langue de spécialité, ce rapport pouvant être comparé à celui qui existe entre langue et parole, lexique et vocabulaire. » Les deux termes se lient étroitement l'un à l'autre. Dans le même ordre d'idées, C. Galian (2004) voit un rapport de complémentarité

entre les deux concepts lorsqu'il note que le cours de français de spécialité doit donc venir en complément et se situer en continuité avec le perfectionnement linguistique à plus large spectre.

Pour sa part, F. Barthélémy (2007 : 78) conçoit *langue générale* en termes de compétences qu'elle recouvre dans un programme d'enseignement :

> « Le français, qualifié de […] général, désigne l'ensemble linguistique usuel à destination d'un public non spécialiste, afin de répondre à des situations de communication de la vie ordinaire. Les contenus de cet enseignement sont ceux de la vie quotidienne (se présenter, faire ses achats, échanger …) équilibrés entre des compétences écrites et orales aussi bien en réception qu'en production. C'est principalement autour de ces quatre axes – généralement appelés compétences ou encore aptitudes, habiletés mais aussi " skills "- que s'agencent l'apprentissage et l'organisation pédagogique. »

Ici, le français général s'inscrit dans la vie de tous les jours ; il aborde des sujets que les apprenants sont censés souvent rencontrer dans la communication quotidienne. Il est caractérisé par un enseignement qui vise le développement des compétences telles que parler, écouter, lire et écrire chez l'apprenant.

Langue générale et langue spécialisée se distinguent sur le plan des situations de communication ; ainsi, le français général porte sur des situations de communication de la vie quotidienne (comme par exemple faire des achats, donner l'itinéraire, saluer et inviter) alors que le français spécialisé définit les situations de communication relatives à une discipline ou domaine spécifique (expliquer le fonctionnement du système digestif humain ou du moteur d'une voiture). Cependant les deux terminologies ne sont pas mutuellement exclusives. Certaines situations de communication comme saluer et se présenter se retrouvent aussi bien en langue générale qu'en langue spécialisée. Un cours de langue générale vise à développer des compétences permettant à l'individu de *survivre linguistiquement* dans la vie, tandis qu'un cours en langue spécialisé vise la *survie linguistique* de l'individu dans un domaine particulier.

12.1.1 Français général vs Français sur objectif spécifique

Par rapport à la dichotomie *français général* / *français sur objectif spécifique*, M.-J. Berchoud et D. Rolland (2004) indiquent que le français langue étrangère se focalise sur la

communication quotidienne ainsi que sur la culture et la rencontre des culture(s) et le français sur objectif spécifique nous renvoie à la rencontre des deux mondes : outre le monde lié au français général, il y a le monde des métiers, du réel économico-social, avec ses spécificités. Le français général s'oppose au français sur objectif spécifique dans ce sens qu'il relève du quotidien alors que le français sur objectif spécifique a affaire aux professions. Cette distinction correspond à celle que nous avons faite entre langue générale et langue spécialisée.

J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 154) font la différentiation suivante entre français général et français sur objectif spécifique :

Tableau 46 : Du français général au français sur objectif spécifique

Français general	Français sur objectif spécifique
1. Objectif large	1. Objectif précis
2. Formation à moyen ou long terme	2. Formation à court terme (urgence)
3. Diversité thématique, diversité de compétences	3. Centration sur certaines situations et compétences cibles.
4. Contenus maîtrisés par l'enseignant	4. Contenus nouveaux, a priori non maîtrisés par l'enseignant
5. Travail autonome de l'enseignant	5. Contact avec les acteurs du milieu étudié
6. Matériel existent	6. Matériels à élaborer
7. Activités didactiques	

Source : J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004).

Cette opposition s'inscrit dans une perspective didactique : elle présente les grandes orientations du français général et du français sur objectif spécifique. Il s'agit de l'objectif de la formation, de la durée de la formation, de la diversité des compétences à couvrir dans la formation, de la compétence de l'enseignant, du matériel pédagogique et des activités didactiques. Les deux termes ont en commun *activités didactiques* et se différentient l'un de l'autre au niveau des autres caractéristiques.

12.1.2 Français sur objectif spécifique vs Français de spécialité

Très souvent, les deux expressions s'emploient interchangeablement pour désigner la langue d'une corporation, d'un métier, d'un ensemble de spécialistes. Ainsi, O. Challe (2004 : 169) déclare qu'« avant de désigner une langue propre à une communauté professionnelle, le français de spécialité, encore appelé " sur objectifs spécifiques " et d'autres variantes, désigne une relation particulière entre le fournisseur de cours de langue et le consommateur. » Celui qui décide d'apprendre est un professionnel ou un étudiant spécialiste d'un domaine qui n'est pas littéraire. De ce fait, le français de spécialité et le français sur objectif spécifique ont pour publics des étudiants en voie de spécialisation (formation initiale) et des professionnels en formation continue. Dans les deux cas, le rapport au métier et au domaine visé est clair et les personnes en cause sont insérées ou pré-insérées dans le monde socio-économique.

Il n'est pas rare qu'un rapport d'hyperonyme-hyponyme soit établi entre français de spécialité et français sur objectifs spécifiques ; le premier étant un terme hyperonymique et le deuxième hyponymique. À cet égard, G. Holtzer (2004 : 17 - 18) remarque que dans les discours politico-institutionnels, toutes les formes d'enseignement spécifique sont regroupées sous l'étiquette « français de spécialité » qui, dans le champ de la diffusion du français, englobe des formations linguistiques spécialisées correspondant à des besoins professionnels, comme le français juridique, le français médical, le français scientifique et technique, le français des relations internationales, etc. Le français sur objectif spécifique renvoie donc au spécifique alors que le français de spécialité a affaire au générique dans un champ professionnel concerné.

Pour J.-P. Cuq (2003 : 109), « le français sur objectifs spécifiques (FOS) est né du souci d'adapter l'enseignement du FLE à des publics adultes souhaitant acquérir ou perfectionner des compétences en français pour une activité professionnelle ou des études supérieures. » Le FOS conçu de cette façon est défini par son public et ses objectifs se situant dans un domaine professionnel ou académique spécifique. Autrement dit, le FOS « s'adresse à des " non-spécialistes " en français, pour lesquels la langue est tout autant un passage obligé qu'un objectif en soi. »

Il revient à J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 17) d'avoir tracé de manière définitive, la frontière entre le français de spécialité et le français sur objectif spécifique. C'est ainsi que chez ces auteurs, la distinction entre français de spécialité et français sur objectif

spécifique recouvre, aux plans institutionnel et didactique, deux logiques : celle qui relève de l'offre et celle qui relève de la demande.

> « La première est une approche globale d'une discipline ou d'une branche professionnelle, ouverte à un public, le plus large possible. Elle tente de rendre compte de la diversité du champ traité. […]. Le FOS à l'inverse, travaille au cas par cas, ou en d'autres termes, métier par métier, en fonction des demandes et des besoins d'un public précis » (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004 : 17).

Le français de spécialité correspond à un ensemble de ressources et de démarches pédagogiques centré sur des domaines (de spécialité) parmi lesquelles les enseignants puisent pour élaborer leurs cours. De son côté, le français sur objectif spécifique se caractérise par une ingénierie de formation sur mesure qui considère chaque demande comme unique. Cela explique que le FOS, pensé dans sa singularité, s'écrive alors au singulier (français sur objectif spécifique).

D'après D. Lehmann (1993), un enseignement sur objectif spécifique est celui qui met l'accent avant tout sur les objectifs à atteindre, moins sur les moyens d'y parvenir. Ce qui veut dire que dès qu'un centre de langues reçoit une demande de formation pour un groupe de personnes qui souhaite apprendre rapidement, non plus « le français », mais « du français », pour effectuer une tâche définie, on est dans le champ du français sur objectif spécifique. Pour C. Parpette (2004), contrairement au français sur objectif spécifique dont la caractéristique dominante est de déplacer les contenus de formation vers des situations de communication et des contenus spécifiques à certains champs professionnels, le français de spécialité ne répond pas à des demandes précises de formation mais offre à un public relativement indéterminé des formations balayant assez largement un champ professionnel (métiers du tourisme, par exemple) ou une discipline universitaire (français juridique, médical, etc.).

En s'inspirant de la distinction entre français général / français sur objectif spécifique établie par J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004), E. K. Bakah (2009 : 256) fait une synthèse dichotomique entre français général, français sur objectif spécifique et français de spécialité :

Tableau 47 : Distinction entre français général / français de spécialité / français sur objectif spécifique

Formation	Français général	Français de spécialité	Français sur objectif spécifique
1. Objectif de la	Large	large et précis	Précis

formation			
2. Durée de la Formation	à moyen ou long terme (extensive)	à moyen ou long terme (extensive)	à court terme (urgente/intensive)
3. Contenu de la formation	thématique et compétences diverses	thématique et compétences diverses et centration sur certaines situations et compétences cibles	centration sur certaines situations et compétences cibles.
4. Maîtrise des Contenus	maîtrisés par l'enseignant	Contenus partiellement maîtrisés (certains maîtrisés et d'autres non) par l'enseignant	Contenus nouveaux, a priori non maîtrisés par l'enseignant
5. Travail autonome de l'enseignant	Travail autonome de l'enseignant	Travail autonome et coopératif	Contact avec les acteurs du milieu étudié
6.Matériels pédagogiques	Matériels existants	Matériels existants et à élaborer	Matériels à élaborer
7. Activités didactiques			

Source : E. K. Bakah (2009).

Il ressort du tableau 47 que le français de spécialité recouvre à la fois le français général et le français sur objectif spécifique par rapport à toutes les variables sauf la durée de la formation où le français de spécialité partage la même caractéristique avec le français général. En revanche, *activités didactiques* est un dénominateur commun qui unit les trois concepts. Il est intéressant de souligner que la formation en français de spécialité couvre une durée moyenne voire longue en fonction des contraintes institutionnelles. Par rapport à notre étude, nous nous appuyons sur les oppositions évoquées par E. K. Bakah (2009) dans le tableau 47.

Ainsi, une formation en français destinée aux étudiants de la filière tourisme ayant pour objectif de préparer ces étudiants à exercer les métiers de tourisme relève du français de spécialité. Cette formation est extensive, couvrant au moins un an avec des objectifs à la fois larges et précis ; elle exige un contenu reposant sur les différentes situations de communication que les étudiants auront à confronter dans le champ touristique. En revanche,

une formation en français destinée aux étudiants de la filière tourisme se qualifie de FOS si elle vise un seul métier (le métier des guides touristiques par exemple), elle est intensive s'étalant sur une période de moins d'un an par exemple et se caractérise par des objectifs précis et des situations de communication du métier de tourisme concerné. Nous soulignons toutefois qu'une formation de FOS visant un seul métier peut s'étendre sur toute la durée de formation de l'étudiant dans sa discipline ; les étudiants de la filière tourisme destinés à travailler comme guide touristiques peuvent suivre des cours de FOS tout au long de leur formation à l'université. Cependant, comme le notent J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 18), « il n'y a évidemment pas de frontière rigide entre FOS et FS. » Il est parfois difficile de tracer la ligne de partage entre le français sur objectif spécifique et le français de spécialité. Pour nous, la diversité caractérisant le public spécifique bénéficiant d'un enseignement de FOS/FS pourrait être à l'origine de cette difficulté. C'est la raison pour laquelle il nous semble important de nous interroger sur le public afin de positionner le public qui nous concerne dans ce travail de recherche.

12.2 Diversité du public spécifique

Selon G. Holtzer (2004 : 21 - 22), dans les termes référant aux publics, on n'observe pas de variations significatives (« publics spécifiques », « publics spécialisés » dominent) à l'exception d'une opposition traduisant une perception nouvelle, fondée sur les finalités de l'apprentissage du français. Une distinction est ainsi faite entre les « publics non spécialistes de français » qui ont besoin de cette langue pour des objectifs autres que linguistiques et des « publics spécialisés » du français qui étudient la langue pour elle-même ou pour l'enseigner. Pour G. Holtzer (2004), seule la première catégorie est considérée comme relevant du FOS. Cependant, nous sommes d'avis que certains modules en FOS peuvent être conçus pour les étudiants en lettres qui ne se trouveraient pas nécessairement dans l'enseignement après leurs études. Dans cette optique, un module sur la communication des guides touristiques peut intéresser des étudiants de lettres du Département de Français à Université de Cape Coast. Un tel module aurait pour objectif d'initier les étudiants aux caractéristiques linguistico-discursives du discours des guides touristiques.

D. Lehmann (1993 : 43) présente deux situations principales de demande d'un enseignement de langue à un public spécifique du point de vue individuel et institutionnel ou politique. Dans les deux cas, plusieurs scénarios peuvent se dessiner. Par rapport à la demande individuelle, D. Lehmann (1993 : 43) expose deux cas de figure :

> « 1. La décision est plutôt le fruit de l'implication du futur candidat à une formation dans un faisceau de situations de communication réelles, dans lesquelles il éprouve le sentiment de ne pas parvenir à faire face de manière satisfaisante ou efficace ;
> 2. Les situations d'apprentissage qui le conduisent à un apprentissage d'un type particulier de communication spécialisée dans lesquelles il se trouve engagé pour un temps. Dans ce cas, la " formation-mère ", celle qui le conduit à la formation linguistique spécialisée peut être professionnelle ou disciplinaire, ou encore elle-même linguistique mais non spécialisée. »

Ce qui est à retenir ici c'est que la formation que l'on proposera au demandeur se situe à l'extérieur, c'est-à-dire qu'elle n'est pas intégrée dans le cursus de la spécialité/discipline et ne concerne que des apprenants volontaires. Toutefois, comme l'observe D. Lehmann (1993), si le candidat est parfois libre de ses choix, ceci est bien loin de constituer la règle générale, qui plutôt que la formation, résulte de décisions institutionnelles, voire même politiques. De sorte que le « marché » de l'enseignement de la communication spécialisée n'est pas à proprement parler un marché libre sur lequel des individus viendraient greffer de leur propre chef les formations dont ils estimeraient avoir besoin. C'est aujourd'hui un marché en grande partie « administré » par des institutions.

C. Le Ninan C. et B. Miroudot (2004 : 106 - 107) retiennent deux caractéristiques principales des profils des publics spécifiques. La première est le statut des apprenants dans la société où ils évoluent et la deuxième est le statut par rapport à la formation. Les apprenants peuvent être engagés ou non dans la vie active. Dans le premier cas, il s'agit de professionnels, c'est-à-dire de personnes exerçants un métier, dans le second il s'agit d'étudiants. En fonction de ce statut, le but recherché par les apprenants, ou qui leur est imposé dans certains cas, est pour des professionnels l'acquisition ou l'amélioration d'une compétence de communication directement liée au métier qu'ils exercent. Lorsque les apprenants sont des étudiants, le but peut être soit l'acquisition ou l'amélioration d'une compétence de communication liée au métier qu'ils sont susceptibles d'exercer à l'issue de leurs études, soit l'acquisition ou l'amélioration d'une compétence de communication qui leur

permettra de suivre des enseignements de spécialité en français (droit, économie, médecine…).

Selon les auteurs, comme leur statut par rapport à la société, le statut des apprenants vis-à-vis de la formation est variable. Les apprenants peuvent soit suivre la formation en FOS volontairement, soit être obligés de le faire. On a affaire dans le premier cas à un public non captif, et dans le second à un public captif. On comprend que ces caractéristiques (professionnels ou étudiants, captif ou non captif) entrainent des différences sensibles au niveau des attitudes des publics : motivation, apprentissage, disponibilité. Il faut donc en tenir compte lorsqu'on détermine des objectifs pédagogiques, conçoit des activités, choisit des supports et anime une formation.

Afin de rendre compte de la totalité des situations décrites ci-dessus, il convient d'analyser les principaux paramètres explicatifs proposés par D. Lehmann (1993 : 47 - 48) :

« 1. Le public :

   a. est-il universitaire ou professionnel ?
   b. est-il volontaire ou captif ?
   c. est-il homogène ou hétérogène ?
      - quant à la langue maternelle ?
      - quant à son niveau dans la langue cible ?
      - dans (l'exercice de) la spécialité ?
      - quant aux habitudes et savoir-faire d'apprentissage ?
      - quant aux temps qu'il peut consacrer à l'apprentissage ?
      - quant aux objectifs d'apprentissage visés ou à atteindre ?
2. De quelle nature sont les spécialités pratiquées ?
3. L'objectif langagier recherché est-il :
   a. très/assez/peu spécifique ?
   b. homogène/diversifié en termes de compétence langagière ?
4. La concrétisation de l'investissement est-elle :
   a. immédiate, circonscrite, précise et requise ?
   b. différé, diffuse et aléatoire ?
5. La formation est-elle une étape d'un ensemble (comportant un avant et un après explicitement identifiables) ou conforme-t-elle un tout isolé ?

6. Quelle est la localisation de l'apprentissage ?
    a. en pays/zone francophone ou non ?
    b. concernant l'institution de formation ?
7. Quelle est la nature des moyens disponibles en personnel enseignant : savoir-faire général et spécifique, disponibilité, adaptabilité, aptitude (au)/habitude (du) travail en équipe, possibilité/nécessité d'une formation complémentaire ou spécifique (elle-même liée ou non à l'opération) ?
8. Quelle est la nature des moyens matériels ?
    a. en locaux ?
    b. en « outil pour la classe » (manuels et ouvrages) : existent-ils ? peut-on se les procurer ? faut-il les élaborer ? les adapter à partir d'outils existants ?
    c. en moyens technologiques (notamment de production et de reproduction du son, de l'image, du texte écrit) : existent-ils ? peut-on se les procurer ? pourra-t-on/saura-t-on les utiliser ? en assurer la conversation et la maintenance ? »

Nous remarquons que ces paramètres sont marqués par des difficultés. Il peut relever des recouvrements quasi-inévitables entre catégories, par exemple de la spécialité des étudiants et du type de discours visé dans les cours. Le terme *spécialité* n'est pas d'une grande précision, puisqu'il pourrait renvoyer aussi bien à une matière scientifique (histoire, géologie), une profession impliquant plusieurs de ces matières (médecine, technologie), une profession intellectuelle, technologique, manuelle, caractérisée plus par des activités que par des savoirs savants.

J. Couillerot et F. Hanaa (1990 : 31) effectuent une étude sur les publics spécifiques et classifient les publics rencontrés en quatre catégories :

1. « Public étudiant » (en formation initiale aussi bien que continue) représentant 46% du public total (ceci exclut les étudiants futurs boursiers en préformation linguistique).
2. « Agents de l'État » constituant 19% du public total.
3. « Public du secteur privé » concernant 15% du public total.
4. « Public composite mal cerné » soit 20% du public total.

Nous constatons par là que le « public étudiant » a la puissance numérique la plus élevée par rapport aux autres publics. Ceci implique que le besoin d'un enseignement de français sur objectifs spécifiques voire de spécialité est beaucoup ressenti dans les institutions de formation, y compris les universités.

Pour ce qui est de la demande des thèmes ou domaines de spécialité, l'étude révèle également une hiérarchisation :

> « Les principaux domaines ont été dans l'ordre décroissant : le français des affaires ou du commerce, le français de l'hôtellerie et du tourisme, le français scientifique et technique, le français juridique, le français des relations internationales, le français de la médecine, le français des relations publiques et de l'administration, les opérations de traduction ou d'interprétation, le français du secrétariat, le français des sciences sociales et humaines (histoire, littérature, arts, psychologie, sociologie, philosophie). A ces dix premiers domaines s'ajoutent d'autres secteurs tels que le français de l'informatique, du journalisme, de la banque, des transports, des postes et télécommunications, etc » (J. Couillerot et F. Hanaa, 1990 : 31).

Ici, la demande pour le français sur objectifs spécifiques varie en fonction du domaine de spécialité. Nous constatons que le français des affaires ou du commerce est le plus demandé parmi les dix premières spécialités recensées alors que le français des sciences sociales et humaines occupe la dernière place sur l'échelle. Au niveau du français de l'hôtellerie et du tourisme, l'enquête lui accorde une seconde position. Cette révélation est très pertinente pour notre étude car elle nous renseigne sur l'importance du français de l'hôtellerie et du tourisme en termes de demande et par là justifie la pertinence de notre étude. Nous concevons le français pour les guides touristiques comme un sous-domaine spécifique du français de l'hôtellerie et du tourisme. Les étudiants de la filière tourisme des universités ghanéennes et les guides touristiques en exercice au Ghana sont concernés par le français pour les guides touristiques. Cela dit, nous allons nous interroger sur les démarches impliquées dans l'élaboration d'une formation de FOS/FS tout en tenant compte du français pour les guides touristiques.

12.3 Élaboration de programme de formation en FS/FOS

La mise en place d'un programme de formation quel qu'il soit commence par l'analyse des besoins basée sur une commande particulière ou un domaine spécifique. R. Richterich (1985 : 87) distingue trois opérations indispensables à la mise en œuvre de tout programme de formation : identification des besoins langagiers, formulation des objectifs d'apprentissage et définition des contenus d'apprentissage. De leur part, C. Parpette (2001) et J.-M. Mangiante

et C. Parpette (2004) précisent cinq étapes successives pour élaborer un programme de formation en FS/FOS. Il s'agit de la commande de formation, de l'analyse des besoins (formulation d'hypothèses), de la collecte des données (ajustement des hypothèses), de l'analyse des données (traitement des données) et de l'élaboration des activités. Ces cinq phases cadrent mieux avec notre étude dans la mesure où elles relèvent du FS/FOS.

12.3.1 Demande de formation

La formation proposée à un public spécifique provient de deux sources principales : un organisme ayant besoin de la formation (demande) et une institution d'enseignement linguistique offrant la formation (offre). Selon J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004), la demande de formation formulée par un organisme et adressée à une institution d'enseignement concerne un public particulier, avec un objectif précis de formation, dans des conditions particulières de durée, d'horaires, voire de coût, etc. Ces formations de FOS sont généralement coûteuses et s'inspirent des besoins de communication du public. C. Le Ninan et B. Miroudot (2004 : 109) l'affirment dans la citation suivante:

> « Les formations de ce type tendent à être plus coûteuses que des formations standards, en raison de la nécessité d'élaborer un curriculum spécifique, dont l'amortissement ne peut généralement pas être réparti sur d'autres formations ultérieures. Les formations qui répondent à une logique de demande répondent majoritairement aux besoins de communication de professionnels. »

J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 11-12) présentent des cas réels de demandes de formation de FOS que nous trouvons pertinents. Nous en citons deux :

> « - **Juristes cubains**
> En 2002, un institut de droit comparé cubano-français a été ouvert à La Havane. Il est destiné à assurer la formation continue de juristes cubains (procureurs, avocats, etc.) détachés par leurs institutions respectives pendant deux ans. Après une formation linguistique, ils assistent à des séminaires et des conférences de droit assurés par des juristes français se rendant à Cuba pour de courtes périodes.
> - **Personnels hôteliers jordaniens**
> En 1997, dans le cadre du développement touristique du pays, un programme de formation linguistique en français pour le personnel de l'hôtellerie et celui de la restauration a été mis en place dans des hôtels internationaux. Le professeur assurait son cours à l'ensemble des employés (réceptionnistes, personnel de chambre, serveurs, maîtres d'hôtel, etc.) sur leurs lieux de travail. »

Le premier cas de demande relève d'une institution de formation alors que le deuxième provient d'un organisme professionnel. Dans les deux cas, l'institution demandeuse ressent le besoin pour son public de communiquer en français dans des situations spécifiques ; les juristes ont besoin du français afin de suivre les cours et les conférences ; de la même manière, les hôteliers apprennent le français afin de servir les clients dans leurs services respectifs. La demande ainsi formulée peut faciliter la tâche du concepteur dans la mesure où elle lui permet de cerner entre autres les besoins langagiers, les situations cibles et les objectifs linguistiques.

La formation de FS/FOS peut constituer une offre de la part de l'institution d'enseignement ; il s'agit des offres sans demande précise. Cette politique d'offres de formation est « le fruit du processus d'institutionnalisation de cours de langues sur objectifs spécifiques » (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004 : 13). Dans ce cas, la formation ne cible pas un public spécifique dans un domaine particulier ; elle vise un public plus large du domaine concerné. C'est ainsi que le français de la banque offert par de nombreuses Alliances françaises et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) par exemple, concernet non seulement les banquiers mais aussi des comptables et des responsables de gestion et des professionnels. Outre une formation collective, ces institutions mettent en place une formation personnalisée et individualisée.

Dans le contexte de notre étude, les deux cas de figure sont possibles. Le département de la filière tourisme de l'Université de Cape Coast peut demander au Département de Français de la même université, de former leurs étudiants en français de tourisme ou plus spécifiquement en français pour les guides touristiques. De même, un hôtel ou une école de l'hôtellerie peut adresser des demandes semblables au Département de Français. De son côté, le Département de Français peut proposer des cours à l'intention des étudiants de tourisme, de médecine ou de gestion. Tel est le cas à l'Université de Cape Coast où le Département de Tourisme et d'Hôtellerie et le Département d'Optométrie ont respectivement demandé au Département de Français de donner à leurs étudiants des cours de français de tourisme et de français d'optométrie.

12.3.2 Analyse des besoins

Pour R. Richterich (1985 : 90), la notion de *besoins* en appelle d'autres qui lui sont constamment associés ou qui sont confondues avec elle. Il s'agit de termes tels que *attente*, *demande*, *désir* et *motivation*. Selon le même auteur, « comme leur analyse à des fins

utilitaires porte toujours sur les mêmes types de questions, on peut estimer qu'il n'est pas essentiel de les distinguer. » Selon J.-P. Cuq (2003), la centration sur l'apprenant a fait surgir toute une série de formulations concernant la notion de besoin : besoins des apprenants, besoins langagiers, besoins spécialisés, besoins institutionnels, besoins d'apprentissage.

En didactique des langues, divers modèles existent pour analyser les besoins des apprenants : trois exemples sont l'identification des besoins pour une approche fonctionnelle (R. Richterich, 1973), l'identification des besoins pour l'anglais fonctionnel (J. Munby, 1978) et l'identification des besoins dans une approche systémique (R. Richterich et J.-P. Chancerel, 1977). Nous n'allons pas aborder ces différents modèles ici puisqu'ils ont déjà fait l'objet d'étude dans notre mémoire de master 2[91]. Nous nous contentons ici de mettre en lumière les démarches qu'effectue le concepteur de la formation lors de l'analyse des besoins.

L'analyse des besoins commence par la détermination des situations de communication :

> « L'enseignant (ou l'équipe d'enseignants) chargé de la formation essaie de déterminer les besoins de formation, c'est-à-dire les situations de communication auxquelles seront confrontés les apprenants et donc les connaissances et les savoir-faire langagiers qu'ils auront à acquérir durant la formation. Cette opération se réalise en plusieurs temps : au tout début du processus, dès que la demande de formation est formulée, puis de façon régulière, au fur et à mesure que le concepteur découvre les situations visées » (J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 7 - 8).

Selon J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 23 - 25), le concepteur doit se poser des questions comme :

> « A quelles utilisations du français l'apprenant sera-t-il confronté au moment de son activité professionnelle ou universitaire ? Avec qui parlera-t-il ? De quel sujet ?, De quelle manière ? Que lira-t-il ? Qu'aura-t-il à écrire ? [...] Les apprenants utilisent-ils le français en France ou chez eux ? La formation linguistique se déroule-t-elle en France ou dans le pays d'origine ? Quelles situations de communication faut-il prévoir par rapport à l'objectif assigné à la formation ? Dans quels lieux, pour quelles actions ? En interaction orale ? Avec quels interlocuteurs ? En lecture ? En écriture ? Quelles sont les informations sur le contexte institutionnel ou social à connaître (le fonctionnement de la couverture sociale pour les infirmières, l'organisation des cursus universitaires pour les

[91] L'étude a porté sur l'analyse des besoins pour l'intégration du français du tourisme dans le cursus des étudiants en filière tourisme à l'Université de Cape Coast (E. K. Bakah, 2007).

étudiants, etc.) ? Quelles sont les différences culturelles prévisibles (les relations patients-médecins, étudiants-enseignants, etc.) ? »

Ces questions aident le concepteur à formuler des hypothèses sur les situations dans lesquelles les apprenants vont utiliser la langue. Pour ce faire, il s'inspire de ses connaissances personnelles et des outils tels que les questionnaires et les entretiens. À titre d'illustration, un concepteur du français du tourisme va imaginer, à partir de ses propres expériences lors des voyages, des situations de communication qu'affrontera l'apprenant ; les questionnaires, les entretiens, les manuels du français du tourisme ou de FLE, les contacts avec le personnel de l'industrie touristique et l'internet peuvent aussi lui servir de sources importantes. Dans le cas spécifique qui nous concerne, c'est-à-dire le français pour les guides touristiques, les hypothèses suivantes peuvent être émises :

1. Accueillir les visiteurs
2. Accompagner et encadrer des personnes ou des groupes en visite touristique locale
3. Assurer l'animation des groupes de visiteurs
4. Décrire et commenter l'environnement et les points d'intérêts
5. S'occuper des détails administratifs du circuit
6. Répondre aux questions et aux besoins des visiteurs
7. Gérer les situations difficiles telles traiter les plaintes, traiter les comportements gênants ou indésirables, répondre aux urgences.

Lors de l'analyse des besoins, le concepteur est amené à tenir compte de certains facteurs influant sur le contenu et le déroulement du cours : la dimension interculturelle ; le rythme et le mode des formations ; le lieu, la durée des formations et le nombre d'apprenants ; et la souplesse du concepteur vis-à-vis des besoins du public (H. A. A. Qotb, 2008).

12.3.2.1 Dimension interculturelle

Les besoins d'apprentissages ont une composante socioculturelle. Communiquer dans une langue étrangère suppose une compréhension de la culture des locuteurs de cette langue. Il s'agit d'une rencontre entre des individus des cultures différentes. La rencontre interculturelle constitue un espace de conduites sociolangagières et de comportements

communicatifs ancrés dans des cadres sociocognitifs manipulables à l'infini (V. De Nuchèze, 2004). L'organisation institutionnelle et les comportements des individus peuvent être révélateurs des écarts culturels. L'enseignant doit amener les apprenants à comprendre que des règles et des principes sous-tendent le fonctionnement des d'échanges verbaux et que ces règles varient d'une société à l'autre. Ainsi en France, le fait de regarder son interlocuteur droit dans les yeux est généralement interprété comme un signe de franchise alors que dans bien des cultures, un tel comportement passe au contraire pour arrogant, insolent ou agressif, et peut même être carrément tabou dans une relation hiérarchique (C. Kerbrat-Orecchioni, 1999/2000). Un geste aussi simple que la salutation est conçu différemment selon les cultures. Chez le Français saluer ne suscite pas souvent une réponse de la part de l'interlocuteur alors que chez les Africains c'est le contraire. C. Kerbrat-Orecchioni (1999/2000) met en évidence cette divergence culturelle au sujet de la salutation :

> « On sait en effet qu'en France, un bonjour/bonsoir est fréquemment suivi, voire remplacé, par une question sur la santé de son interlocuteur (" *Comment ça va ?* ", ou " *Ça va ?* "), question qui le plus souvent ne constitue pas une véritable demande d'information, mais prolonge simplement le rituel de salutation. […] Or, ce ne sont pas partout les mêmes formules qui sont par convention susceptibles de fonctionner comme des questions de salutation, ce qui peut encore une fois donner lieu à certains malentendus dans la communication interculturelle. C'est ainsi que notre " *Comment ça va ?* " ou " *Comment allez-vous ?* " semblera incongru à un locuteur ignorant cet usage rituel, et interprétant donc la question à la lettre. Mais à l'inverse, un locuteur français jugera indiscrètes d'autres types de questions, faute de les prendre pour ce qu'elles sont, à savoir des salutations complémentaires qui n'attendent qu'une réponse évasive et non circonstanciée. En Afrique par exemple, les questions de salutation portent sur la santé non seulement de l'interlocuteur, mais aussi de son entourage au grand complet. »

Equipé de cet élément culturel, le guide ne sera pas surpris ou ne le prendra pas comme manque de respect s'il salue les touristes lors d'un accueil et que ces derniers ne lui répondent pas. C'est la raison pour laquelle il est important de développer les aspects interculturels au cours de la formation de FS/FOS pour éviter des malentendus définissant les échanges interculturels. O. Challe (2002 : 122) met l'accent sur la dimension interculturelle :

> « Le français de spécialité ne peut se travailler sous l'angle du langage sans envisager d'aborder une dimension culturelle du domaine concerné […] Quelle que soit la spécialité, une connaissance du fonctionnement des médias, sources de documents, complétée par une veille sur leur fonctionnement et leur évolution, tant économique que technologique, s'avère indispensable. Un minimum de culture des médias s'impose parce qu'il s'agit d'un français de spécialité, à moins qu'il ne porte sur l'étude de parchemins ou de pierres gravées. »

Cependant, il arrive que la dimension interculturelle soit négligée dans la formation. C. Germain (1979 : 15) affirme ce fait : « Quant aux aspirations personnelles ou intérêts, et aux besoins socioculturels de l'apprenant, ils sont pratiquement laissés pour compte. » L'enseignant peut travailler l'interculturel lors des cours pour que les apprenants ne se trouvent pas dans des situations embarrassantes provoquées par les différences culturelles. Pour H. A. A. Qotb (2008 : 160), « une telle dimension favorise sans aucun doute l'établissement des ponts d'échange entre les apprenants et leurs interlocuteurs de langue-cible. »

12.3.2.2 Rythme et mode des formations

Dans l'établissement de la différence entre FOS et FS, nous avons indiqué que la formation de FOS était généralement intensive alors que celle de FS est extensive. Dans la plupart des formations de FOS, il s'agit des cours intensifs donnés sous forme de sessions de (re)mise à niveau linguistique. Les apprenants assistent à ces cours avant de suivre des cours de spécialité en français ou d'utiliser le français dans le cadre de leurs activités professionnelles (H. A. A. Qotb, 2008). Le choix du rythme de la formation est étroitement lié au public et au temps disponible. À propos d'une formation intensive, C. Le Ninan et B. Miroudot (2004 : 109) notent :

> « Le choix d'un rythme intensif implique que les apprenants, étudiants ou professionnels, soient dégagés de leurs autres obligations. L'avantage de cette formule est qu'il leur permet de se concentrer entièrement sur l'acquisition de la compétence de communication visée. Son inconvénient est que le rythme se révèle parfois trop rapide (certaines formations peuvent atteindre les quarante heures hebdomadaires) pour qu'ils puissent bénéficier pleinement de toutes les expériences d'apprentissages proposées. »

Selon H. A. A. Qotb (2008), le rythme extensif permet de ne pas perturber les activités professionnelles ou universitaires des apprenants notamment lorsque la maîtrise d'une compétence de communication spécialisée ne constitue pas un pré-requis à l'utilisation de la compétence de communication en français. Ce rythme extensif donne la possibilité au concepteur de bien travailler les compétences visées à travers des activités individuelles ou collectives.

À propos des modes de formation, il reste deux formes, en présentiel et à distance. Le mode en présentiel est le plus répandu dans les formations de FOS notamment celles qui

suivent un rythme intensif. Le mode à distance est assez rare d'autant plus qu'il s'agit souvent de simples exercices interactifs proposés en ligne sans déterminer un public bien précis ni guider les apprenants (H. A. A. Qotb, 2008).

En ce qui concerne le français pour les guides touristiques à l'Université de Cape Coast, nous recommandons une formation extensive puisqu'une telle formation serait suivie simultanément par la formation en discipline-même (le tourisme) des apprenants. Le mode en présentiel appuyé par le mode à distance conviendrait le mieux vus les moyens matériels et techniques dont dispose l'université. Cependant, le Département de Français peut organiser une formation continue à rythme intensif pour les guides touristiques qui ont besoin de faire leur guidage en français.

12.3.2.3 Lieu, durée des formations et nombre d'apprenants

La formation pourrait se dérouler soit sur le site des activités des apprenants (entreprises, usines, etc.) soit dans un centre de langue. Dans le premier cas, les apprenants ont la possibilité de suivre leurs cours sans se déplacer dans un lieu différent. Enseigner sur le site des apprenants permet au formateur d'avoir facilement accès à des documents authentiques et de prendre contact avec des spécialistes du domaine cible. C. Le Ninan et B. Miroudot (2004 : 111) soulignent les inconvénients associés à la formation de FOS sur le site des apprenants :

> « Les apprenants peuvent être conditionnés par des contraintes liées à leur environnement professionnel, par exemple leur attitude vis-à-vis de la hiérarchie. Du point de vue de l'enseignant, assurer une formation sur le site d'une entreprise peut présenter l'inconvénient d'avoir évolué dans un milieu inconnu, peut-être mal équipé et disposé de façon inadéquate pour une formation en langue. »

Dans la plupart des cas, les formations de FOS se déroulent dans des centres de langue (H. A. A. Qotb, 2008). Ainsi, une formation en français du tourisme ou en français de l'optométrie assurée par le Département de Français se déroulera évidemment dans les locaux de l'Université puisque les départements commanditaires et le département d'enseignement se retrouvent dans la même institution. En revanche, une formation de FOS destinée au personnel médical peut se dérouler soit dans l'enceinte de l'université soit dans les locaux de l'organisme médical commanditaire.

La durée des formations repose sur deux facteurs : l'importance de la formation pour le commanditaire (entreprise, institution éducative, etc.) et la différence entre le niveau des apprenants en compétence ciblée avant la formation et le niveau visé à la fin de la formation. C'est la raison pour laquelle la durée de formation de FOS pourrait aller d'une dizaine d'heures à 800 heures. Le volume horaire est important lorsque la compétence de communication est nécessaire et qu'une grande différence sépare les niveaux d'apprenants avant et après la formation. C'est le cas par exemple des juristes ghanéens qui doivent lire des textes juridiques complexes en français. Par contre, la formation en FOS du personnel naviguant d'une compagnie aérienne dure moins de temps d'autant plus que leur compétence de communication visée reste limitée (H. A. A. Qotb, 2008). Dans une étude visant l'intégration du français du tourisme dans le cursus des étudiants de tourisme, la majorité des étudiants s'est prononcée favorablement pour trois heures de cours hebdomadaires s'étendant sur une durée minimum de deux ans (E. K. Bakah, 2007). La durée indiquée par les répondants est étroitement liée à l'écart entre la connaissance des apprenants en français et le niveau à atteindre à la fin de la formation : il s'agit des étudiants de niveau débutant en formation initiale qui ont besoin d'une durée de formation relativement longue afin d'acquérir les compétences langagières nécessaires.

L'effectif des apprenants joue un rôle déterminant dans le coût des cours de FOS. Plus la spécialité des apprenants est pointue, plus l'enseignant a affaire à un nombre assez limité d'apprenants. Ceci justifie parfois le coût élevé des cours de FOS. Les effectifs élevés se trouvent souvent dans le cadre d'une logique d'offre qui pourrait concerner plusieurs spécialités du même domaine. C'est le cas d'une offre de formation en français du tourisme qui pourrait intéresser à la fois guides, réceptionnistes, serveurs, hôteliers, etc. Le nombre limité d'apprenants permet au formateur de mieux répondre aux besoins d'apprenants qui ont la possibilité de travailler efficacement leurs compétences communicatives ciblées (H. A. A. Qotb, 2008).

12.3.2.4 Souplesse du concepteur vis-à-vis des besoins du public

Il arrive que les activités proposées par le concepteur ne correspondent pas aux besoins réels des apprenants. Pour J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004), deux raisons expliquent une telle situation. La première concerne les contraintes temporelles obligeant ainsi le

concepteur à faire des choix dans le contenu des cours. La deuxième raison de l'évolution des besoins des apprenants est de nature technique. Normalement, le concepteur reçoit la demande de formation de la part de la direction de l'institution concernée sans rencontrer les apprenants. Cette direction donne parfois au concepteur une vision différente de celle des apprenants. Or, ces derniers ne s'expriment à propos de la formation que quand celle-ci commence. Une telle situation remet en cause l'élaboration des cours faite par le concepteur qui se trouve alors obligé de revoir ses cours pour mieux répondre aux besoins des apprenants. D'où la nécessité d'avoir un contact direct ou indirect entre le concepteur et les apprenants avant la formation. C'est pour cela que le concepteur doit se montrer souple vis-à-vis des besoins des apprenants qui sont souvent évolutifs du début de la formation jusqu'à sa fin (H. A. A. Qotb, 2008).

12.3.3 Collecte des données

La collecte des données constitue une étape où le concepteur vérifie les hypothèses formulées lors de l'analyse des besoins ; il confronte les données recueillies sur les situations de communication et les hypothèses préalables formulées sur ces situations. Le recueil des données exige que l'enseignant-concepteur rentre en contact avec des acteurs du milieu concerné, s'informe sur les situations de communication, recueille des informations et collecte des discours ; cela implique une prise de connaissance du domaine visé (ses particularités, ses situations de communication, ses interlocuteurs, ses documents, etc.). Telle est la première fonction de la collecte des données : « informer l'enseignant-concepteur sur le domaine à traiter, ses acteurs, ses situations, les informations et les discours qui y circulent » (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004 : 47). Les données collectées relèvent du linguistique et du culturel.

Dans les situations où le domaine professionnel n'est pas familier au concepteur, cela constitue un problème « oiseux et sempiternel de savoir si l'enseignement doit être assuré par un professeur de français initié de la discipline visée ou par un professeur de cette discipline initié à l'enseignement du français » (L. Porcher, 1976 : 74). La maîtrise du contenu de la spécialité n'est pas la mission du concepteur mais il doit se familiariser avec les disciplines de ses apprenants (O. Challe, 2004 ; C. Le Ninan et B. Miroudot, 2004). En menant la collecte des données dans une visite guidée par exemple, le concepteur découvre les thèmes abordés

par les guides touristiques : l'organisation politique, les personnalités importantes, l'histoire et le peuplement, la culture, l'économie, la géographie, les agents de sécurité, l'éducation et la préparation de son séjour (voir le chapitre sept).

Les données existent sous deux formes : la forme écrite et le forme orale. Pour une formation de FS/FOS destinée aux guides touristiques, les données écrites comportent des guides de voyage, des publicités, des catalogues d'agence de voyage, des brochures, des dépliants, des récits de voyage et des reportages. Pour cette même formation, les données orales consistent en des enregistrements (audio et vidéo) des visites guidées, des accueils (à l'aéroport par exemple), les documentaires, etc. Dans les deux cas, il s'agit de discours existants mais il y a aussi des discours sollicités[92] recueillis pour les besoins de la formation. J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 52) mettent en évidence le besoin de collecter les productions orales in situ :

> « Il faut souligner que cette fonction d'information remplie par le travail de terrain est importante y compris pour les domaines connus du concepteur. Etre familier de certaines situations en tant que locuteur ne signifie pas avoir une conscience claire de ses discours oraux […]. Les discours oraux, du fait de leur spontanéité et de leur fugacité, sont rarement l'objet d'une réflexion de la part de ceux qui les produisent. Emis en même temps qu'ils sont produits, ils ne laissent aucune trace matérielle. Il est difficile d'avoir une prise de distance et donc de les connaître vraiment. »

La deuxième fonction de la collecte des données est didactique : les données collectées sont utilisées dans la constitution de certains supports pédagogiques lors de la formation. On peut faire différents usages des données en fonction de leurs caractéristiques. D'une part, les données recueillies peuvent être utilisées dans leur forme originale : cela concerne surtout les documents écrits ou iconiques et les discours oraux distanciés[93] (les conférences, les cours, les documents radio ou télévisés). D'autre part, les données peuvent être traitées, modifiées, pour être rendues plus compréhensibles. C'est le cas lorsque les discours sont complexes et qu'il est nécessaire de les simplifier pour les adapter au niveau du public ou pour construire une progression. Il est ainsi possible de supprimer certaines parties d'énoncés. La

[92] Selon J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 58), deux types de données fournis par le terrain se distinguent : d'une part, les discours existants, qui circulent naturellement, d'autre part les discours sollicités par le concepteur pour les besoins de la formation dont le rôle d'explication des situations traitées est essentiel.

[93] D'après J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 52), les discours oraux distanciés sont les discours oraux préparés, s'adressant à un interlocuteur peu ou pas connu, discours qui peuvent de ce fait être compris d'un interlocuteur extérieur, comme l'est tout apprenant.

manipulation permet de conserver l'information essentielle en éliminant des données secondaires qui peuvent la rendre inaccessible à des apprenants de niveau linguistique moyen (J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 52). À titre d'exemple, l'extrait suivant sur le musée national situé dans la capitale du Ghana mérite, à notre avis, des modifications de la part de l'enseignant s'il veut le proposer aux apprenants de niveau linguistique faible :

> « **National Museum** : Sur Barnes Road, près de l'intersection de Castle Road Tél. (021) 221 633. Entrée 2cd, gratuit pour les enfants. Ouvert du mardi au dimanche de 9h à 17h. Un musée remarquable à visiter absolument, tant les collections y sont riches et diverses. On y trouve pêle-mêle du tissu Kente, des pièces et des billets anciens, des masques, des sculptures, des instruments de musique, des tabourets royaux … La mise en scène de certaines périodes se permet même quelque fantaisie (visitez donc la salle du non-retour, dans la partie consacrée à la traite des Noirs). Dommage cependant que le musée expose si peu d'objets Ga. En revanche, la culture akan est largement présentée tout au long de la visite. Les visiteurs se régaleront des visites guidées, les personnes qui les font dévoilent souvent divers contes et légendes relatifs à chaque objet. » (CE-PFG, 2009, p. 76).

Pour un tel public débutant en français, l'on pourrait apporter du changement au lexique et à la syntaxe en vue de faciliter leur compréhension de l'extrait. Les mots comme *pêle-mêle*, *se régaleront* et *dévoilent* peuvent être respectivement remplacés par *partout*, *seront contents* et *disent*. Sur le plan d'organisation syntaxique, les constructions sans verbe comme par exemple *Entrée 2cd*[94]*, gratuit pour les enfants* se reformuleront en phrases ayant des verbes. D'autres constructions complexes ne relevant pas de la structure de base en français *SVO* pourraient être simplifiées. La ville où se trouve le musée, la date de son établissement et d'autres informations importantes peuvent être rajoutées au texte. Le nouveau texte peut apparaître comme ceci :

> « Etabli le 5 mars 1957, le Musée national a commencé dans le département d'archéologie de l'Université du Ghana. Plus tard, un bâtiment dans la ville d'Accra a été spécialement adapté à cet effet. Il est le plus grand musée du pays. Le musée se situe sur Barnes Road, près de l'intersection de Castle Road à Accra. Le numéro de téléphone du musée est (021) 221 633. Les adultes paient 2cd pour entrer. Pour les enfants, l'entrée est gratuite. Le musée est ouvert du mardi au dimanche de 9h à 17h. C'est un musée remarquable. Vous devez le visiter. Beaucoup de collections y sont riches et diverses. On y trouve partout du tissu Kente, des pièces et des billets anciens, des masques, des sculptures, des instruments de musique, des tabourets royaux et d'autres choses. La mise en scène de certaines périodes se permet même quelque fantaisie. Un exemple est la salle du non-retour, dans la partie consacrée à traite des Noirs. Malheureusement, le musée expose si peu d'objets Ga, le peuple d'Accra. En revanche, la culture akan y est largement présentée. Les visiteurs se seront contents des visites guidées ; les guides touristiques disent souvent divers contes et légendes relatifs à chaque objet » (CE-PFG, 2009, p. 76).

Dans le contexte de notre étude, les données collectées sont orales et écrites ; les enregistrements audio des visites guidées et le discours écrit des guides de voyage (voir le chapitre six). Cette collecte des données nous a permis de prendre réellement connaissance

[94] *cd* : *cedis*, c'est la monnaie ghanéenne.

des situations de communication marquant une visite guidée dans un contexte africain. Ces situations sont :

1. Accueillir les touristes (saluer, se renseigner sur la santé, se présenter, etc. lors du voyage et sur les sites) ;
2. Donner la prière de départ (dans la voiture avant le départ pour une visité touristique) ;
3. Présenter l'itinéraire d'un circuit touristique (lors du voyage et sur les sites) ;
4. Donner l'itinéraire à un touriste (lors du voyage et sur les sites) ;
5. Décrire et commenter l'environnement et les points d'intérêts (lors du voyage et sur les sites) ;
6. Raconter un événement (lors du voyage et sur les sites) ;
7. Expliquer un fait (culturel, historique, politique, etc. lors du voyage et sur les sites) ;
8. Donner des informations pratiques aux touristes (lors du voyage et sur les sites) ;
9. (Dé)Conseiller un touriste (de faire quelque chose lors du voyage et sur les sites) ;
10. Répondre aux questions et aux besoins des touristes (lors du voyage et sur les sites) ;
11. S'occuper des détails administratifs du circuit (lors du voyage) ;
12. Gérer les situations difficiles telles traiter les plaintes, traiter les comportements gênants ou indésirables, répondre aux urgences (lors du voyage et sur les sites) ;
13. Donner la prière de retour (au retour d'une visite touristique) ;

Des extraits des discours des guides de voyages et des enregistrements des circuits touristiques seront utilisés soit dans les formes originales soit dans les formes modifiées (selon le public et la nature de l'extrait) comme supports pédagogiques pour la construction des activités dans le cours du français pour les guides touristiques. Ces documents authentiques et les documents fabriqués peuvent être employés de manière complémentaire lors de la formation.

Un exemple de collecte des données décrits par J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 59) qui nous paraît pertinent et qui rejoint notre approche concerne les guides touristiques jordaniens :

> « Il s'agit d'une institution scolaire dont la documentation académique est surtout livresque et universitaire. L'enseignant de français a dû concevoir son programme à partir de la collecte de données exogènes complétées par les textes didactiques relatifs à l'histoire et à la géographie de la Jordanie. C'est au sein du programme

de formation continue de guides déjà en activité que les premières données ont été collectées :

- conférences en français sur les institutions politiques et la situation économique de la Jordanie, assurées par des chercheurs en sciences humaines et sociales ;
- conférences en français sur la géographie physique, l'histoire contemporaine et l'archéologie des différents sites touristiques, par des archéologues et des géographes francophones ;
- interview d'un guide francophone en activité sur sa pratique professionnelle et ses remarques sur la gestion d'un groupe de touristes français ;
- enregistrement par l'enseignant d'une visite guidée sur le terrain ;
- comptes-rendus de visites réalisés par l'enseignant observant une visite guidée sur site, lorsque l'enregistrement n'était pas possible ;
- entretiens avec des touristes français, en particulier sur leurs représentations de la Jordanie. »

La collecte de données pour une telle formation revêt deux formes : la collecte des documents écrits et celle des documents oraux. Les données à recueillir abordent les thèmes à traiter dans la formation ; ces thèmes concernent par exemple la géographie et l'histoire du pays. Dans notre cas, les apprenants sont censés acquérir ces connaissances géographiques, historiques etc. dans leur filière-mère, le tourisme. Cela est bien montré dans le cursus de tourisme présenté dans le chapitre trois. Cependant, l'enseignant-concepteur peut demander auprès des spécialistes s'ils peuvent donner des conférences en français sur la géographie, l'histoire et d'autres thèmes pertinents pour le programme de formation. Il peut également assister à des visites guidées au Ghana, faire des enregistrements, interviewer d'une part les guides sur leurs pratiques et d'autre part les touristes sur leurs représentations du pays.

Toutefois, la collecte des données ne va pas sans difficulté. La difficulté majeure confrontant le concepteur du programme de FOS est l'accès au terrain, au domaine concerné. Dans les milieux non francophones, la collecte des données en français est difficile. C'est le cas par exemple d'un concepteur au Ghana qui doit former des infirmiers à travailler en France. Dans ce cas, la distance géographique séparant le concepteur du lieu où se dérouleront les situations de communication visées rend la collecte des données en français difficiles. L'enseignant-concepteur peut recueillir des données dans les hôpitaux en anglais au Ghana et les traduire en français mais une telle procédure n'assurera pas un discours authentique auquel

l'apprenant fera face dans un pays francophone comme la France ; le discours ainsi recueilli serait dépourvu des implicites culturels sous-tendant le fonctionnement des institutions hospitalières en France et le comportement des infirmiers français.

Face à cette difficulté et aux contraintes financières, le concepteur peut prendre contact avec des institutions de santé en France pour accéder à des documents écrits. Il peut également consulter l'internet pour des informations. Il peut aussi se rendre dans un pays francophone (comme le Togo) pour collecter les données écrites et surtout celles de l'oral ; le Togo, comme nous l'avons indiqué dans les chapitres deux et sept, garde toujours des traces des structures institutionnelles héritées de la France. Dans ce cas, le concepteur pourra trouver au Togo, des informations sur certaines pratiques hospitalières en France malgré les divergences culturelles.

Même lorsque le concepteur se trouve dans le même pays que celui où la langue sera utilisée, les problèmes techniques (le malfonctionnement du dictaphone ou du caméscope par exemple) et l'interdiction d'accès à des documents authentiques dans certains milieux professionnels rendent la collecte des données difficiles. « Certaines institutions, notamment professionnelles, interdisent l'accès à leurs documents internes, c'est le cas souvent de ces entreprises imposant des restrictions à leurs documents parfois classés " secrets " » (H. A. A. Qotb, 2008 : 176).

12.3.4 Analyse des données et élaboration didactique

L'étape d'analyse des données réactive l'analyse des besoins dans la mesure où elle permet de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de départ et de les compléter ou les modifier. Lors de l'analyse, le concepteur s'interroge sur le contenu et la forme des données (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004). L'analyse des données permet à l'enseignant-concepteur de déterminer les composantes des situations de communication. Le contenu de la formation et les activités pédagogiques sont définis à l'issue de l'analyse. Ce lien étroit entre l'analyse des données et l'élaboration didactique explique pourquoi nous abordons ces deux étapes de manière conjointe.

L'élaboration didactique porte sur deux questions principales : quoi enseigner ? et comment enseigner ? Le concepteur sélectionne les thèmes appropriés en tenant compte du temps limité et des situations cibles des apprenants. Par rapport à comment enseigner, le

concepteur doit mettre en place des activités didactiques visant à exploiter les données collectées. Ces activités peuvent varier selon les compétences linguistiques ou culturelles à atteindre. Par exemple, le concepteur privilégiera la compétence de la compréhension orale et la prise de notes pour un public étudiant se préparant à poursuivre ses études dans une université française. Mais il favorisera évidemment l'expression orale pour des guides travaillant avec des touristes francophones (H. A. A. Qotb, 2008).

Le contenu du cours est souvent construit sans envisager comment le transmettre aux apprenants. Selon J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 78), « si tout enseignant se demande ce qu'il va enseigner dans tel cours, il ne s'interroge pas toujours sur la manière de le faire. » C'est la raison pour laquelle ce volet s'attachera non seulement à présenter le contenu du français pour les guides touristiques ghanéens, mais aussi à analyser des extraits du corpus collecté et à expliciter les démarches du cours. Notre objectif ici est de donner quelques grandes lignes concernant les activités pédagogiques pour un tel cours et non pas d'être exhaustif en rendant compte de toutes les activités de classe constituant un programme de FOS pour les guides touristiques.

L'élaboration didactique en FOS se rapproche de celle du français général comme nous l'avons observé dans les tableaux 46 et 47 :

> « Si les contenus des exercices et les tâches proposées dans les programmes de FOS présentent un caractère particulier, les formes, en revanche, sont globalement identiques à celles à qui ont été mises au point dans l'enseignement généraliste, qu'il s'agisse de questionnaires de compréhension orale ou écrite, de jeux de rôles, de tableaux à remplir, etc. » (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004 : 79).

Selon J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004), les activités didactiques proposées aux apprenants reposent sur trois options méthodologiques : le développement des formes de travail très participatives, la création le plus possible d'une communication réelle et la combinaison du travail collectif avec des moments de travail individuel. Ces principes méthodologiques doivent guider l'enseignant-concepteur lors de la construction des activités de classe.

Dans l'enseignement/apprentissage des langues, l'accent est mis sur le développement de trois compétences communicatives langagières chez l'apprenant : compétences linguistiques (lexique, phonologique, sémantique, etc.), sociolinguistiques (marqueurs des relations sociales, des règles de politesse, différences de registre, etc.) et pragmatiques

(discursive et fonctionnelle) (*Cadre européen commun de référence pour les langues*, 2000 : 86 - 101). La compétence communicative est « un savoir de type procédural, dont il est désormais traditionnel de considérer qu'il se réalise par deux canaux différents, écrit et oral, et de deux manières différentes, compréhension et expression » (J.-P. Cuq et I. Gruca, 2003 : 149). Les types d'activités proposés en classes de langue visent généralement l'acquisition de ces compétences chez l'apprenant. Pour le FLE et le FS/FOS, quatre grandes approches d'activités sont utilisées dans les cours : l'approche de situations d'action langagière, l'approche par compétences, l'approche des genres de textes pour développer des capacités langagières et l'approche de simulation. Nous allons présenter brièvement ces différentes approches suivies par des activités didactiques du français pour les guides touristiques.

- Approche de situations d'action langagière

Dans cette approche, les activités langagières portent sur des situations bien précises du milieu social où l'apprenant sera amené à utiliser la langue. E. Lousada (2004 : 127) distingue ainsi les situations visées par le FLE et celles ciblées dans les cours de FOS :

> « La différence d'un programme de FLE et d'un programme de FOS se situerait donc dans le choix des situations d'action langagière choisies, qui pourraient être plus générales pour le FLE et plus attachées aux contextes spécifiques déterminés par le domaine du travail en question dans le cas du FOS. »

Ainsi, une activité didactique dans une classe du français pour les guides touristiques peut évoquer des situations comme présenter un site touristique et présenter l'itinéraire d'un circuit touristique.

- Approche par compétences

L'approche par compétences regroupe les activités didactiques en quatre aptitudes : compréhension orale, compréhension écrite, expression orale et expression écrite. Pour J.-P. Cuq et I. Gruca (2003 : 149), « ces quatre grands types de compétences, compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression orale et expression écrite, structurent les objectifs de tout programme d'apprentissage et, au sens commun du terme, d'évaluation. ». Dans le domaine de FOS, O. Challe (2002) adopte trois compétences baptisées sous le nom de savoir-faire : savoir-faire en parlant (compétence orale), savoir-faire en écrivant (compétence écrite) et savoir-faire en choisissant les mots (compétence lexicale). Chaque catégorie se divise en sous-savoir-faire qui se compose d'autres savoirs-faires selon le public d'apprenants. Par

exemple, *le savoir-faire en parlant* à développer chez un étudiant non francophone voulant poursuivre ses études en France comprend :

> « […] aider un non-francophone à s'exprimer à l'oral (se préparer à l'exposé, se préparer à l'entretien et se préparer aux questions et au débat), se former à l'entretien et assurer un exposé oral (exposer ou prendre la parole devant un public français, se défendre lors d'une soutenance, utiliser des supports visuels et maîtriser le jeu des questions et des réponses) » (O. Challe, 2002 : 59).

Le savoir-faire en parlant est la compétence dont les guides touristiques ont besoin le plus pour exercer leur métier. Ainsi, les activités proposées lors des cours doivent accorder plus de temps à l'acquisition de cette compétence. C'est la raison pour laquelle dans la section consacrée aux activités didactiques du français pour les guides touristiques, le savoir-faire en parlant occupe une place prioritaire.

- Approche des genres de textes pour développer des capacités langagières

Les genres de texte sont composés de types de textes (voir le chapitre quatre). Les genres jouent un rôle important dans l'élaboration des activités pour le cours de FOS.

> « Comme chaque situation d'usage de la langue se réalise verbalement à travers un genre, nous pouvons conclure que la capacité de communication dépend de la maîtrise […] que l'on a du genre en question. En tant que construction socio-historique, plusieurs genres sont plus ou moins maîtrisés par les locuteurs natifs d'une langue. La conversation établie entre le vendeur et le consommateur, quand l'on veut acheter quelque chose dans un magasin, est évidemment très connue des locuteurs natifs. En revanche, en langue étrangère, il est nécessaire que les élèves apprennent à comprendre et à produire plusieurs types de textes, qu'ils soient plus ou moins connus, plus ou moins semblables à leurs réalisations en langue maternelle. De cette façon, l'approche pourrait être, pour des apprenants de FOS, celle d'enseigner à comprendre et à produire les genres les plus courants dans les situations de travail auxquelles ils seraient probablement exposés » (E. Lousada, 2004 : 128 - 129)

Les activités didactiques peuvent être organisées à partir d'un genre de texte ; cela permettra aux apprenants de travailler le contexte de production du texte, son organisation et les aspects linguistiques. Par exemple, un extrait de discours où le guide touristique explique quelque chose aux touristes peut servir de support pour travailler les spécificités du discours explicatif. Une telle activité répondrait aux besoins langagiers et culturels des apprenants.

- Approche de simulation

S. B. Bastable (2003 : 270) définit la simulation comme « method whereby an artificial or hypothetical experience is created that engages the learner in an activity that reflects real-life conditions but without the risk-taking consequences of an actual situation. » Pour sa part, J.-P. Cuq (2003 : 221) conçoit la simulation globale comme une approche consistant à :

> « […] faire inventer par un groupe d'apprenants un univers de référence- par exemple un immeuble, un village, une île, un hôtel, un camp de vacances, un congrès international, une entreprise, etc.-, à animer cet univers de personnages en interaction et d'événements, et à simuler toutes les fonctions du langage que ce cadre, qui est à la fois un lieu-thème et un univers du discours, est susceptible de faire surgir: productions orales, pratiques d'écriture diverses allant de la phrase simple au texte long. »

La simulation concerne la création des situations en classe imitant un domaine spécifique de la vie réelle ; elle implique la participation des apprenants dans les situations évoquées. La réussite de la simulation dépend de deux conditions fondamentales : la création de situation et la participation des apprenants en tant qu'acteurs jouant des rôles dans ces situations (J. Courtillon, 2003 : 99). La participation des apprenants à la simulation leur permet de développer des compétences orales comme par exemple celles de l'échange d'idées, de la résolution de problèmes et de l'exposé.

En somme, le concepteur-enseignant doit tenir compte des besoins des apprenants, des objectifs du cours, des cadres interactionnels liés aux situations sélectionnées, des partenaires et de la dimension interculturelle dans la communication. Lors des activités de classe, l'enseignant joue le rôle de facilitateur de l'apprentissage : il laisse la place à l'apprenant d'agir ; il donne des consignes et des conseils pratiques à l'apprenant et évalue les différentes performances. Dans un contexte universitaire, la formation de FOS peut avoir deux objectifs : les objectifs institutionnels et les objectifs professionnels. D'une part, les étudiants doivent réussir leurs cours et d'autre part, ils doivent développer des compétences langagières leur permettant d'accomplir des tâches relatives à leur future profession. Tel est le cas du français du tourisme et du français de l'optométrie à l'Université de Cape Coast : les étudiants sont censés comprendre les cours et réussir les examens ; en même temps, ils doivent acquérir des compétences de communication en français dont ils ont besoin pour exercer leur métier après les études universitaires. Dans les volets suivants, nous proposons des contenus et les activités didactiques vis-à-vis du français pour les guides touristiques.

12.4 Contenu du français pour les guides touristiques

Nous proposons les neuf thèmes suivants dont le contenu du français pour les guides touristiques pourrait s'inspirer :

Thème 1. Organisation politique au Ghana

Sous-thèmes : Système politique démocratique, système politique traditionnel

Exemples :

- Partis politiques (National Democratic Congress, New Patriotic Party, etc.)
- Composition du gouvernement (le président et son mandat, le vice-président, les ministres, etc.)
- Constitution de l'Assemblée nationale (le président de l'Assemblée, l'effectif et le mandat des députés,
- Fonctionnement de la chefferie (chez les Akan, les Éwé, les Gonja, etc.)
- Procédures de succession dans la chefferie (chez les Akan, les Ewé, les Gonja, etc.)

Thème 2. Personnalités importantes

Sous-thèmes : Personnalités politiques, footballeurs, diplomates, etc.

Exemples :

- Présidents du Ghana (Kwame Nkrumah, Jerry John Rawlings, John Evans Atta Mills, etc.)
- Footballeurs professionnels (Michael Essien, Abedi Pelé Ayew, etc.)
- Diplomates (Kofi Annan, etc.)
- Femmes renommées (Yaa Asantewa, Akua Kunyehia, Joyce Bamford-Addo, Betty Mould-Iddrisu, Georgina Theodora Wood, etc.)

Thème 3. Histoire et peuplement

Sous-thèmes : ethnies, l'histoire précolonial, la colonisation, etc.

Exemples :

- Colonisation (les Portugais, les Hollandais, les Britanniques, etc.)
- Groupes ethniques (les Akan, les Mole-Dagbani, les Éwé, les Ga-Adangbe, etc.)
- Langues parlées par les ethnies (l'akan, le dagbani, l'éwé, le ga, etc.)

Thème 4. Culture

Sous-thèmes : fêtes, rites initiatiques, religion, cuisine, artisanat, musique, etc.

Exemples :

- Fêtes (la Hogbetsotso, la Fao, l'Adae, l'Akwasidae, l'Odwira, l'Afahye, etc.)
- Religions (le christianisme, la religion traditionnelle, etc.)
- Cuisine (le fufu, l'akple, le tuo zafi, le kenkey, etc.)
- Artisanat (la sculpture, la poterie, le batik, etc.)
- Musique (l'adowaa, l'agbadza, le hiplife, le highlife, etc.)

Thème 5. Économie

Sous-thèmes : agriculture, industrie, minerais, tourisme, etc.

Exemples :

- Agriculture (le cacao, la pêche, le coton, le bois, le revenu, etc.)
- Industrie (le raffinage de pétrole, le textile, le ciment, l'automobile, le revenu, etc.)
- Minerais (l'or, le diamant, la bauxite, le manganèse, le revenu, etc.)
- Tourisme (les parcs, les châteaux, le revenu, etc.)

Thème 6. Géographie

Sous-thèmes : situation géographique, climat, paysage, transport, etc.

Exemples :

- Situation géographique (les pays voisins, la superficie, le littoral, les régions, etc.)
- Climat (les saisons de pluies, l'harmattan, etc.)
- Paysage (la chaîne de l'Akwapim-Togo, le mont Afaja, le lac Volta, etc.)

- Transport (le bus, le taxi, *le trotros*, l'avion, etc.)

Thème 7. Agents de sécurité

Sous-thèmes : police, armée, douaniers, etc.

Exemples :

- Police (les fonctions, la formation, etc.)
- Armée (les fonctions, la formation, etc.)
- Douaniers (les fonctions, la formation, etc.)

Thème 8. Éducation

Sous-thèmes : enseignement de base, enseignement secondaire et enseignement supérieur

Exemples :

- Enseignement de base (les écoles primaires, les Junior High Schools, les matières, l'effectif, etc.)
- Enseignement secondaire (les Senior High Schools, la formation, l'effectif, etc.)
- Enseignement supérieur (les écoles normales, les écoles polytechniques, les universités, la formation, l'effectif, etc.)

Thème 9. Préparation de son séjour

Sous-thèmes : argent, sécurité, santé, média, etc.

Exemples :

- Argent (la monnaie, les cartes de crédit, les banques, etc.)
- Sécurité (vols, mer et plages, etc.)
- Santé (l'hygiène alimentaire, le soleil, les maladies, etc.)
- Média (la télévision, les journaux, etc.)

Nous recommandons également les situations de communication ci-dessous que l'enseignant-concepteur pourrait prendre en compte lors de la détermination du contenu :

1. Accueillir les touristes (saluer, se renseigner sur la santé ou le bien-être, se présenter, etc. lors du voyage et sur les sites) ;
2. Donner la prière de départ (dans la voiture avant le départ pour une visite touristique) ;
3. Présenter l'itinéraire d'un circuit touristique (lors du voyage et sur les sites) ;
4. Donner l'itinéraire à un touriste (lors du voyage et sur les sites) ;
5. Décrire et commenter l'environnement et les points d'intérêts (lors du voyage et sur les sites) ;
6. Raconter un événement (lors du voyage et sur les sites) ;
7. Expliquer un fait (culturel, historique, politique, etc. lors du voyage et sur les sites) ;
8. Donner des informations pratiques aux touristes (lors du voyage et sur les sites) ;
9. (Dé)Conseiller un touriste (de faire quelque chose lors du voyage et sur les sites) ;
10. Répondre aux questions et aux besoins des touristes (lors du voyage et sur les sites) ;
11. S'occuper des détails administratifs du circuit (lors du voyage) ;
12. Gérer les situations difficiles telles que traiter les plaintes, traiter les comportements gênants ou indésirables, répondre aux urgences (lors du voyage et sur les sites) ;
13. Donner la prière de retour (au retour d'une visite touristique) ;

12.5 Activités didactiques du français pour les guides touristiques

12.5.1 Exemple d'une activité sur la compétence en expression orale : Présenter un attrait touristique

Lors des visites guidées, le guide touristique présente des attraits touristiques aux touristes. Une activité de classe peut porter sur la présentation d'un monument touristique. Pour ce faire, le discours du scripteur-guide et celui du guide abordant le même sujet peuvent servir de support. À titre d'exemple, les deux extraits suivants présentant l'historique du Monument aux morts dans la Région de la Kara :

Extrait 1. Discours original

> « **Monument aux morts (Pya-Hodo) :** Ce monument a été érigé en mémoire des indigènes qui ont combattu les colonisateurs français à l'aide de simples arcs à flèches. La grille qui entoure le monument est ornée d'épées traditionnelles dont étaient armées ces indigènes. » (CE-PE-TO, p.187).

Extrait 2. Discours original

> « Ici c'est Pya-Haut, voilà. Donc chaque fois vous entendez 31 juin là 57, 31 juin 57, c'était le moment de l'indépendance, le moment où les paysans euh les nationaux réclamaient l'indépendance. Bon c'est lorsque #les les les Blancs arrivaient ici avec leurs troupes, il y avait les paysans. Tout ça c'est le marché hein. Il y avait les paysans qui sont ici qui les attendaient #pour pour #les barrer la route parce qu'ils ne veulent pas ils veulent l'indépendance tout de suite. Bon c'est là que ceux-là étaient avec leurs les arcs étaient avec leurs arcs. Et les les# paysans ont tiré sur #les les Blancs. Ils ont fléché un Blanc. Bon quand ils ont fléché un Blanc, le Blanc est tombé. Euh les Blancs avaient les armes. Quand ils ont les armes, ils ont fait usage des armes. Maintenant ils ont abattu vingt, les noms que vous voyez. Ils ont abattu maintenant les vingt. Vous voyez les ? Approchons. Quand xxx. Bon et vous voyez ? C'est #les les épées hein les épées traditionnelles. C'est fabriqué dans la forge là. Euh c'est comme la baïonnette pour #les les les armes. C'est avec ça que lorsqu'ils sont en guerre que les flèches sont finies, #ils ils utilisent ça corps-à-corps. Et c'est avec ça que #les les Blancs ont tiré. Ils ont abattu les Noirs là. On a érigé maintenant un monument et laissé leurs noms là-bas. » [Gestes ostentatoires accompagnent les déictiques spatiaux] (295KP, Séquence 44, CO-KA-MO, 15/07/2008).

Analyse des extraits

Un regard critique sur les deux extraits fait apparaître des différences importantes. Le discours du scripteur-guide est distancié. Il présente les faits de manière objective : les phrases sont au passif (*Ce monument a été érigé*…). Le discours écrit utilise des temps verbaux tels que le présent (entoure), le passé composé (ont combattu) et le plus-que-parfait (*étaient armées*). En revanche, le discours oral situe l'énonciation dans un cadre spatio-temporel avec des interlocuteurs bien définis. Tout au long de son discours, le guide implique de façon régulière ses interlocuteurs par le recours au déictique personnel *vous* comme dans *Maintenant ils ont abattu vingt, les noms que* ***vous*** *voyez*. À l'oral, les phrases sont généralement à la forme active (*On a érigé maintenant un monument et laissé leurs noms là-bas*). L'inscription du discours oral dans un espace est traduit par l'emploi des déictiques spatiaux tels que le pronom démonstratif *ça*, l'adverbial *ici* et le présentatif *c'est*. L'usage de ces déictiques spatiaux est situationnel et accompagné de gestes indicateurs. Le discours oral

situe l'énonciation au présent de l'indicatif (*Ici c'**est** Pya-Haut voilà*, *Bon et vous **voyez*** ?) tout en évoquant des événements du passé à l'aide du passé composé (*ils **ont fait** usage des armes*) et de l'imparfait (*Il y **avait** les paysans*). Outre les temps verbaux tels que le présent et le futur, il est clair que le passé composé, l'imparfait et le plus-que-parfait sont à prévoir dès le début de l'apprentissage. Ceci permettra au guide de bien présenter l'historique des sites touristiques, une situation qui marque souvent le discours du guide lors de l'exercice de son métier.

Contrairement au discours du scripteur-guide, le discours du guide touristique constitue « une expansion du discours destinée à diminuer la densité de l'information et éviter la surcharge cognitive pour l'auditeur » (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004 : 94). L'expansion ici prend plusieurs formes : des détails (l'effectif des indigènes tués, le lieu de la fabrication des épées traditionnelles, etc.), des ratés et leurs réparations (*parce qu'**ils ne veulent pas ils veulent** l'indépendance tout de suite*), des reprises (*Maintenant ils ont abattu vingt, les noms que vous voyez. Ils ont abattu maintenant les vingt*).

Le discours écrit contient des énoncés complets et corrects, ce qui n'est pas le cas dans le discours oral : ce dernier présente beaucoup d'énoncés inachevés et incorrects. Par exemple, *La grille qui entoure le monument est ornée d'épées traditionnelles dont étaient armées ces indigènes* énoncé par le scripteur-guide est syntaxiquement et grammaticalement acceptable alors que la même observation ne peut être faite au sujet de *C'est avec ça que lorsqu'ils sont en guerre que les flèches sont finies, #ils ils utilisent ça corps-à-corps* figurant dans le discours du guide.

Le discours écrit nomme l'objet touristique dont il est question ; il s'agit de *Monument aux morts (Pya-Hodo)*. En revanche, le nom du monument est exclu dans le discours oral. Pour nous, cette absence du nom du monument dans le discours du guide se justifie dans la mesure où le monument fait partie de la situation d'énonciation ; les partenaires de la communication le voit et voit aussi son nom inscrit là-dessus. De plus, bien que le monument soit saillant dans le cadre énonciatif, le locuteur le désigne en ayant recours au déictique spatial *ici*. Le discours oral est également marqué par le *euh* d'hésitation et les ponctuants comme *hein* et *bon*.

Adaptations possibles

Pour le discours écrit (l'extrait 1), nous le laissons tel quel est. Nous reconnaissons sa forme courte mais il correspond aux objectifs de l'utilisation que nous voulons en faire en classe. Cependant au sujet du discours oral (l'extrait 2), il nous semble important d'apporter des modifications à certaines phrases dont la structuration peut nuire à la compréhension chez l'apprenant. Cette modification est faite tout en assurant que les spécificités du discours oral ne sont pas atteintes. Par exemple les répétitions inutiles comme *les les les* sont supprimées en en gardant deux ou trois exemples. Le nom du monument en question est aussi introduit dans le texte ; nous pensons que son absence peut provoquer des difficultés de compréhension chez l'apprenant. C'est dans la même visée que nous avons supprimé *Quand ils ont les armes* dans *Quand ils ont les armes, ils ont fait usage des armes*. L'extrait modifié est présenté ci-dessous :

Extrait 2. Discours modifié dans une visée didactique de FOS :

> « Ici c'est Pya-Haut, voilà. C'est le Monument aux morts (Pya-Hodo). Donc chaque fois vous entendez 31 juin là 57, 31 juin 57, c'était le moment de l'indépendance, le moment où les paysans euh les nationaux réclamaient l'indépendance. Bon lorsque les Blancs arrivaient ici avec leurs troupes, il y avait les paysans. Tout ça c'est le marché hein. Il y avait les paysans qui sont ici qui les attendaient #pour pour leur barrer la route parce qu'ils ne veulent pas l'indépendance tout de suite. Bon c'est là que ceux-là étaient avec leurs arcs. Et les paysans ont tiré sur #les les Blancs. Ils ont fléché un Blanc. Bon quand ils ont fléché un Blanc, le Blanc est tombé. Euh les Blancs avaient les armes. Ils ont fait usage des armes. Maintenant ils ont abattu vingt, les noms que vous voyez. Ils ont abattu maintenant les 20. Vous les voyez ? Approchons. Quand xxx. Bon et vous voyez ? C'est #les les épées hein les épées traditionnelles. C'est fabriqué dans la forge là. Euh c'est comme la baïonnette pour #les les les armes. C'est avec ça que lorsqu'ils sont en guerre et que les flèches sont finies, #ils ils utilisent ça corps-à-corps. Et c'est avec ça que les Blancs ont tiré. Ils ont abattu les Noirs là. On a érigé maintenant un monument et laissé leurs noms là-bas. » [Gestes ostentatoires accompagnent les déictiques spatiaux] **(**295KP, Séquence 44, CO-KA-MO, 15/07/2008).

Déroulement de l'activité

Pour travailler ces deux textes, nous proposons les activités suivantes :

1. L'enseignant distribue les deux extraits aux apprenants et leur demande de les lire silencieusement pendant quelques minutes. Avant la lecture, l'enseignant explique aux apprenants le caractère complémentaire des deux textes : ils portent sur le même objet.

Après la lecture, l'enseignant pose aux apprenants, les questions suivantes en vue de tester la compréhension globale des extraits :

a. De quoi parlent les deux textes ?
b. Qui barre les routes ?
c. Pourquoi les routes sont barrées ?
d. Quelles armes utilisent-ils, les Noirs ?
e. Qui tue les Noirs ?
f. Combien de Noirs sont morts ?
g. À quelle période renvoient les événements évoqués dans les extraits ?
h. Pourquoi le monument est-il érigé ?

Les apprenants répondent aux questions oralement en travaillant soit individuellement soit en binômes afin d'échanger les informations recherchées.

2. Après, l'enseignant peut poser aux apprenants, des questions qui mènent vers une compréhension plus détaillée des passages. Il peut leur proposer un exercice de *vrai* ou *faux*. Ils ont les deux textes à disposition afin de pouvoir rechercher les réponses :
    a. Les colonisateurs sont les Blancs.
    b. Les Blancs sont les Français.
    c. Les Noirs tuent un Blanc.
    d. Les Blancs tuent vingt Noirs.
    e. Les Noirs utilisent des arcs à flèches seulement.
    f. Les Noirs utilisent des arcs à flèches et des épées.
    g. Dans l'extrait 2, le locuteur et son interlocuteur sont devant le monument présenté.
3. L'enseignant tire l'attention des apprenants sur les spécificités du discours oral et celles du discours écrit. Il peut poser les questions suivantes aux apprenants :
    a. Quelles informations sont présentes dans l'extrait 1 qui n'apparaissent pas dans l'extrait 2 ?
    b. Quelles informations sont présentes dans l'extrait 2 qui n'apparaissent pas dans l'extrait 1 ?
    c. Les deux extraits ont-ils la même forme ?
    d. Quels éléments distinguent les deux extraits ?
    e. Lequel des deux extraits est de l'oral ?

f. Lequel des deux extraits est de l'écrit ?

Pour la question (d), l'enseignant peut classer les réponses dans un tableau à deux colonnes ; chaque colonne est consacrée aux caractéristiques d'un extrait :

Caractéristiques de l'extrait 1	**Caractéristiques de l'extrait 2**
Court	Long

4. L'enseignant peut proposer aux apprenants des exercices sur les temps verbaux. Par exemple, l'enseignant peut amener les apprenants à une formulation orale des énoncés au passé composé :
    a. Les Blancs sont arrivés.
    b. Les Noirs ont barré la route.
    c. Les Noirs ont fléché un Blanc.
    d. Les Blancs ont abattu vingt Noirs.
    e. Le Monument aux morts a été érigé en mémoire des Noirs tués.
5. L'enseignant demande aux apprenants d'effectuer, à tour de rôle, une lecture à haute voix afin d'intervenir sur les aspects phonético-phonologiques de la production orale des apprenants.
6. L'enseignant demande enfin aux apprenants de présenter oralement le même monument touristique en s'inspirant des informations données dans les extraits. Après, il peut leur demander de présenter à l'oral, le Château de Cape Coast en se basant sur le texte suivant :

« LE CHATEAU DE CAPE COAST

Ouvert tous les jours de 9h à 17h. Entrée. 6 cd. Compter un supplément pour prendre des photos. Un lieu incontournable du Ghana, classé au Patrimoine de l'Unesco, avec plus de 4 000 visiteurs par an, le château fait partie des curiosités les plus prisées du pays. La construction du fort a débuté en 1653, avec les Suédois (il s'appelait alors Carolusborg). Le château s'est ensuite agrandi au gré des propriétaires des lieux, jusqu'en 1665, date à laquelle les Anglais le transforment définitivement en château, l'édifice, dont les dimensions et la solidité sont très impressionnantes, a servi de siège au gouvernement britannique jusqu'en 1877. Les esclaves y étaient enfermés dans des conditions épouvantables. Le gouverneur, lui, disposait d'appartements somptueux avec vue sur la mer. Un décalage presque effrayant entre les conditions d'hommes vivant à une même époque. Le château abrite un musée qui présente l'histoire du pays, et plus particulièrement celle de la région Centrale » (CE-PFG, 2009, pp. 90 – 91)

Dans tous les cas, la présentation orale du site touristique peut reposer sur une simulation. Pour ce faire, l'enseignant divise la classe en deux pour la préparation du discours. Après,

chaque groupe fait sa présentation : lors de la présentation, un membre joue le rôle d'un guide touristique alors que les autres remplissent le rôle de touristes. L'activité peut se répéter plusieurs fois jusqu'à ce que chaque membre ait son tour comme guide touristique. Lorsque le guide finit de parler, les touristes lui posent deux ou trois questions. À la fin des présentations, l'enseignant peut faire travailler l'emploi des déictiques spatiaux et des gestes ostentatoires. Cette simulation a l'avantage d'une part de susciter et maintenir l'intérêt des apprenants lors du cours et d'autre part, elle optimise la participation des apprenants dans l'activité. Cette activité, à notre avis, permet aussi à l'enseignant de gérer l'hétérogénéité qui pourrait marquer le niveau des apprenants et de multiplier les moments de contact avec la langue et optimiser le temps de classe. Pour que la simulation réussisse, l'enseignant doit disposer d'un effectif restreint d'apprenants pour assurer la prise de parole de ces derniers.

Il nous semble pertinent de souligner l'importance de l'activité 3 concernant la distinction entre le discours oral et le discours écrit. En prenant conscience des particularités des deux formes de discours, les apprenants seront en mesure de s'approprier plus facilement l'oral. L'importance de cette approche comparative que nous préconisons ici pour développer la compétence des apprenants en expression orale est mise en évidence par J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 95) :

> « Une approche contrastive de la forme orale et écrite, plutôt qu'un traitement séparé, peut favoriser chez les apprenants une meilleure maîtrise de la première grâce à la prise de conscience des différences de fonctionnement de la seconde. L'analyse simultanée fait en effet émerger de façon explicite les caractères propres à chacune. »

Par exemple pour le discours oral qui concerne le plus les guides, les apprenants sauront que les erreurs ou les ratés, les répétitions, les reformulations, les rectifications ou les réparations sous forme d'autocorrections sont *acceptées* et *normales*[95]. Cela les encouragera à prendre la parole en classe sans avoir peur de faire des erreurs. Cela a des conséquences sur le rôle de l'enseignant lors de l'exécution des activités didactiques : son intervention pour corriger les apprenants sera minimale. L'enseignant ne corrige que les productions de l'apprenant qui nuisent à la compréhensionn (Tangliante 1994). Ceci nous paraît important en ce sens qu'à notre avis, plus l'enseignant corrige les apprenants au cours du déroulement de l'activité, plus il nourrira la peur chez les apprenants de parler et plus ces derniers hésiteront à prendre la

[95] Nous entendons par là le fait que quel que soit le cas, les ratés, les répétitions, les réparations et les retouches par exemple caractérisent le discours oral.

parole pour cause de faire des erreurs. Ce phénomène peut s'observer dans les situations d'apprentissage des langues secondes et étrangères comme le cas de l'anglais et du français au Ghana. Cela est confirmé par K. T. Yiboe (2010) dans sa thèse portant sur l'enseignement/apprentissage du FLE dans les lycées ghanéens. Il observe que la prise de parole des élèves en présence de l'enseignant détenteur de la connaissance est largement caractérisée par le silence et des hésitations. C'est la raison pour laquelle nous recommandons une conscientisation des apprenants aux particularités du discours oral. Ainsi, nous ne suggérons pas que les apprenants soient autorisés à dire *n'importe quoi* sans respecter les règles grammaticales de la langue. Notre position est celle qui laisse d'abord la place à l'apprenant de *se débrouiller* ; ensuite, une réflexion sur les difficultés y compris les erreurs peut être menée implicitement à partir d'un travail écrit, et en différé.

12.5.2 Exemple d'une activité sur la compréhension orale : Décrire les procédés de réaliser quelque chose

Le guide touristique fait souvent face à des situations où il doit présenter étape par étape, comment une activité est réalisée. Ceci est le cas dans l'extrait 3 portant sur les démarches impliquées dans l'extraction de phosphate.

Extrait 3. Extraction de phosphate

> « #Le le minerai se trouve entre xxx d'ici à Hahotoe ou Kpogamé. C'est à 45, 50 km. Mais quand vous passez par la voie, c'est 55, 60 km avant d'atteindre le site d'extraction. Donc on creuse comme ça avec des machines que nous appelons des " coupelles ". Donc #c'est c'est les types de machines comme ça. Vous voyez ? C'est ça que nous utilisons pour creuser pour enlever la terre arable d'abord. Et après on tombe sur #le le toit de phosphate. Et nous enlevons le phosphate. Donc la profondeur est de 2 à 7 m. C'est-à-dire que #euh euh la profondeur est de 20m jusqu'à 40 m. Donc quand on enlève xxx du bon terrain, donc à 40 m déjà nous avons le phosphate. Il y a certaines zones qui sont à 20 m mais #ça ça dépend #de de la profondeur. Donc le toit de phosphate, l'épaisseur de phosphate c'est de 2 à 7 m d'épaisseur. Donc après avoir enlevé, on essaie quand même #de de l'enlever de toutes les plantes et les arbres. Donc quand nous les enlevons, nous avons 36 wagons. Donc chaque wagon xxx. Vous avez les wagons ici. Nous avons 36 wagons. Chaque wagon fait 25 tonnes. Donc on charge le minerai dedans. On les remplit. Donc les 36 wagons sont xxx partir avec #la la locomotive. Et c'est arrivé jusqu'à Kpémé ici. Donc on les décharge. On va aller là-bas tout à l'heure. On les décharge. Donc il y a des gens qui sont là, qui sont habilités d'ouvrir. Donc ils tapent #le le truc et ça s'ouvre. La machine s'ouvre comme ça et les minerais tombent sur des xxx. Après, il y a les machines que nous appelons " les machines

à soc ” qui le ramassent en petite quantité et le déverse sur la bande. Et quand on démarre la bande, directement ça va à l’usine. Ça c’est la maquette #de de chaîne du déroulement. Nous avons euh ici là cinq. Le produit qui est déversé au niveau #de de premier ici est envoyé dans ce cylindre que nous appelons “ débourbeur ” xxx. Donc nous pompons l’eau de mer envoyée dedans. Donc maintenant, comme #le le minerai est en roche, c’est-à-dire que #en en en argile, ça se balade. À la sortie, tout casse. Maintenant ça sort #en bulles en bulles. Donc il y a des tapis, des plis #qui qui nous permettent d’enlever tout ce qui est déchet. Donc les déchets c’est les mortes d’argile, des cailloux qui sont là. On les enlève. Or le phosphate contient 25 à 30 % d’argile. Donc quand nous récupérons le phosphate ici xxx de l’argile, nous l’envoyons maintenant au niveau de recyclage primaire. Recyclage primaire ça nous permet d’enlever l’argile aussi. L’argile c’est de l’eau colorée seulement. Donc on les enlève. Maintenant on a le produit fini. » (250AB, séquence 38, CO-KPE-SA, 02/08/2008).

Analyse de l’extrait

Ce discours oral relève de la description de procédé. Il s’agit principalement d’un discours descriptif répondant à la question *comment* ? Ce discours descriptif est mêlé avec un discours explicatif qui répond à la question *pourquoi* ? L’extrait montre comment le phosphate est extrait : de Hahotoe ou Kpogamé où la matière brute est creusée à Kpémé où le phosphate est extrait. Le passage décrit les étapes successives dans l’extraction du phosphate tout en les expliquant. Cinq démarches majeures sont évoquées : le creusement, le transport, le déchargement, l’extraction à l’usine et le dépôt au magasin. Nous constatons des traits linguistiques marquant ce discours : lexique de localisation dans l’espace, verbes indiquant différents types d’action, de mouvement, de transformation. Le tableau suivant récapitule ces différentes caractéristiques :

Localisation dans l’espace	**Verbes de mouvement**	**Verbes de transformation**
Entre, sur, de … à/jusqu’à, au niveau de, dans, dedans, etc.	Passer par, creuser, enlever, charger, remplir, partir, décharger, ramasser, déverser, démarrer, aller, envoyer, pomper, récupérer se balader, tomber sur, etc.	Casser, sortir en (bulles)

Outre ces traits, nous observons également la richesse de l’extrait en termes de noms spécifiques relatifs au domaine minier : cylindre, débourbeur, machine à soc, wagon,

locomotive. Trois systèmes de mesure sont aussi évoqués : mètre/kilomètre, tonnes et pourcentage. Ce lexique varié représente des connaissances spécifiques que doivent posséder le guide.

L'extrait est caractérisé par un emploi fréquent des déictiques spatiaux tels que *ça*, *ici*, *là*, *c'est* et *il y a*. Le pronom démonstratif *ça* par exemple revêt deux fonctions. En tant que déictique spatial, il désigne des objets présents dans la situation de communication. Dans ce cas, il est soit prédéterminé soit postdéterminé par le présentatif *c'est* comme dans *C'est ça que nous utilisons pour creuser pour enlever la terre arable d'abord* et *Ça c'est la maquette #de de chaîne du déroulement*. Dans ce contexte, *ça* est neutre ; il peut référer soit un objet proche soit un objet éloigné. *Ça* s'utilise dans l'extrait aussi comme anaphore : il reprend un groupe nominal ayant déjà fait l'objet dans le cotexte linguistique préalable. Dans ce cas, *ça* relève d'une particularité du discours oral ; à l'écrit, son substitut sera *cela*. Ceci est le cas dans l'énoncé *Donc ils tapent #le le truc et ça s'ouvre* où *ça* a pour antécédent *le truc*.

Pour marquer la transition entre les différentes étapes de l'extraction de phosphate, le connecteur logique *donc* est utilisé dans la majorité des cas ; quelquefois, *maintenant* s'emploie également. *Donc* s'emploie pour lier, entre autres, les phases du creusement (*Donc on creuse comme ça avec des machines que nous appelons des " coupelles "*), du chargement (*Donc on charge le minerai dedans*) et du déchargement (*Donc on les décharge*). *Donc* s'utilise aussi comme ponctuant établissant ainsi une relation logique entre le préalable partagé et ce qui suit ; par exemple dans *Donc on charge le minerai dedans*, le *donc* exprime une conséquence ayant pour l'élément préalable *Chaque wagon fait 25 tonnes*. *Maintenant* s'utilise comme *un progressif temporel* (voir le chapitre onze) en ce sens qu'il marque de manière chronologique, les phases successives de l'extraction du phosphate : dans *Donc quand nous récupérons le phosphate ici xxx de l'argile, nous l'envoyons maintenant au niveau de recyclage primaire* par exemple, *maintenant* introduit l'étape de recyclage primaire suivant celle de l'enlèvement des déchets.

Le discours cité est aussi marqué par la co-construction. Le locuteur et son interlocuteur sont présents dans l'énonciation. L'inscription du locuteur dans son discours se réalise par un *nous exclusif-communautaire*. Le *nous exclusif-communautaire* renvoie au guide et aux autres membres (qui ne sont pas présents dans l'espace discursif) de l'entreprise dont il fait partie (comme dans *Et nous enlevons le phosphate*). Le guide et les touristes s'inscrivent dans le

discours à l'aide de *on définitif* comme dans *On va aller là-bas tout à l'heure*, par exemple. L'interlocuteur est impliqué également dans le discours du locuteur par l'emploi de *Vous voyez*, un ligateur d'appel à l'attention de l'autre (voir M.-A. Morel et L. Danon-Boileau, 1998). Par là, le locuteur appelle son interlocuteur à tourner son attention vers l'objet spatial ou de discours proposé. Une autre tournure discursive permettant à l'interlocuteur de participer à la construction du discours est le présentatif *vous avez* (par exemple *Vous avez les wagons ici*).

Déroulement de l'activité

L'extrait 3 est une transcription du discours oral. Puisque l'objectif ici relève de la compréhension orale, c'est le discours oral qui sera d'abord utilisé comme support. L'état brut de l'extrait 3 nous semble approprié pour l'utilisation en cours ; il ne mérite pas de modification. Pour exploiter ce discours en classe de FOS, nous proposons les démarches pédagogiques suivantes :

1. L'enseignant demande aux apprenants d'écouter l'extrait une première fois et leur pose oralement quelques questions en vue d'évaluer la compréhension globale. Les questions peuvent être les suivantes :
    a. De quoi parle le texte ?
    b. Le locuteur et son interlocuteur sont-ils présents dans le même lieu ?
    c. Quels éléments dans l'extrait expliquent la réponse à la question (b) ?
    d. Où se trouve le locuteur ?
    e. Où se trouve le site d'extraction ?
    f. Le site d'extraction est-il le même lieu sur lequel se trouve le locuteur ?
    g. Quelles sont les machines citées dans le texte ?
    h. Combien d'étapes y a-t-il dans l'extraction du minerai ?

Les apprenants répondent oralement aux questions.

2. Les apprenants écoutent l'extrait une deuxième fois. Ensuite, l'enseignant leur propose encore une série de questions visant à vérifier la compréhension détaillée. Par exemple, il peut leur demander de compléter les questions telles que :

a. On utilise des … pour creuser la terre.
b. Le phosphate se situe à une profondeur de … à … mètres.
c. Un wagon contient … tonnes de …
d. La locomotive transporte les …. wagons à ….
e. Quand les wagons arrivent, on les ….
f. … transporte le … directement à l'usine.
g. À l'usine, il y a ….. cylindres.
h. On pompe l'eau de …. dans le cylindre appelé ….
i. Le phosphate contient … à … d'argile.

Cette fois-ci, les apprenants peuvent constituer des binômes pour travailler les questions. Cela encouragera l'échange des idées entre les apprenants. Les apprenants répondent aux questions oralement en reprenant toute la phrase : par exemple, la réponse à la question (a) sera *On utilise des* ***coupelles*** *pour creuser la terre*.

3. L'enseignant peut exploiter l'acte d'exprimer la fonction d'un objet. Il amène progressivement les apprenants à utiliser les structures comme N+servir+à+V (ça sert à creuser / une coupelle sert à creuser) / N+utiliser+N+pour+V (on utilise une coupelle pour creuser / Une coupelle est utilisée pour creuser). Ces constructions peuvent être utilisées pour répondre aux questions telles que :
    a. À quoi sert une coupelle ?
    b. Une coupelle sert à quoi ?
    c. On utilise une coupelle pour faire quoi ?
    d. Une coupelle est utilisée pour faire quoi ?

   Les apprenants constituent des binômes et à tour de rôle, ils posent les questions l'un à l'autre et donnent les réponses. Les questions peuvent porter sur des objets comme wagon, locomotive, débourbeur et machine à soc.

4. L'enseignant distribue la transcription aux apprenants et leur demande d'effectuer une lecture silencieuse pour quelques minutes. Après la lecture, les apprenants font les exercices suivants à l'oral :
    a. Mentionner les étapes de l'extraction du phosphate.

b. Mentionner les mots marquants le début de chaque étape (l'enseignant doit enrichir cela avec d'autres expressions chronologiques comme *après* et *ensuite*).

c. Relever les verbes de mouvement et de transformation dans l'extrait.

d. Expliquer dans une phrase, ces termes : recyclage primaire, déchet, argile, tapis

5. À partir de l'extrait 3, les apprenants décrivent les procédés de préparation d'un plat ghanéen. Ceci prendra une forme de simulation mettant en scène un circuit touristique où en parlant des plats locaux aux touristes, le guide doit en décrire un.

Soulignons que les activités didactiques proposées ici le sont à titre indicatif. L'enseignant, en fonction des besoins des apprenants, de l'effectif de la classe, du temps disponible et des moyens dont il dispose, peut adapter ces activités. Par exemple, un cours d'une heure destiné à une classe de 30 apprenants ne peut réaliser toutes les démarches proposées ni l'activité sur la compétence en expression orale ni celle concernant la compétence en compréhension orale. Dans un tel cas, l'enseignant serait amené à reporter certaines étapes sur d'autres séances. Lors de la première rencontre, l'enseignant pourrait omettre l'exercice 6 et 5 de l'activité sur l'expression orale et celle portant sur la compréhension orale respectivement. Il peut ensuite proposer aux apprenants ces activités supprimées comme devoir afin de donner, à ces derniers, assez de temps de préparer l'activité. Il pourra leur suggérer des documents et des sites web relatifs au site touristique à présenter ou au plat à décrire. Pour le château de Cape Coast par exemple, il peut demander aux apprenants de consulter les sites web suivants :

1. http://www.souslemanguier.com/nouvelles/news.asp?id=11&pays=176&cat=0&rub=11&idnews=17486
2. http://www.bbc.co.uk/french/highlights/story/2009/07/090710_cape_coast.shtml
3. http://www.afriqueavenir.org/2009/07/06/le-chateau-de-cape-coast-au-ghana-le-plus-grand-centre-de-transit-d%E2%80%99esclaves-vers-les-ameriques/
4. http://www.sitesofconscience.org/ressources/networks/africa/fr/

Excepté ces recherches documentaires, l'enseignant peut organiser une visite au château afin de collecter des données. Ceci nous semble très pratique dans la mesure où la localisation du château n'est pas éloignée de l'Université de Cape où les cours se tiendront ; le château est à

trois killomètres de l'université dans la même ville. Lors de la visite guidée, les apprenants prennent des notes et si possible, enregistrent le discours du guide touristique et prennent des photos. Les informations recueillies les aideront dans l'élaboration de leur présentation. Les présentations du château en classe peuvent se faire à partir des photos prises lors de la visite guidée. Pour conclure les perspectives didactiques, nous proposons deux fiches pédagogiques : présenter une personnalité importante et donner l'itinéraire d'un circuit touristique.

12.5.3 Fiches pédagogiques

12.5.3.1 Fiche pédagogique 1 : Présenter une personnalité importante

Domaine : tourisme

Public : étudiants en tourisme, guides touristiques en formation continue

Niveau : à partir de A2

Durée : 2 x 2 heures

Support : extrait du discours oral d'un guide touristique

Source : Séquence 168, CO-KPA1-VORE, 16/08/08.

Objectif :

- Linguistiques : rapporter le discours d'autrui
- Opérationnels : repérer les voix dans un discours, présenter les œuvres d'une personnalité importante

Prérequis : raconter un événement au passé

Transcription :

> « C'est Gowoo, euh le ministre euh l'ancien Ministre de la Justice Monsieur Abitchassa. Abitchassa, il a dit qu'il va défier les députés de l'autre parti. Et lui, à la rentrée scolaire, il a payé tous les livres de tous les enfants qui sont dans les

écoles, les collèges dans le tout le village, il a demandé, il a regroupé les directeurs d'établissements. Il leur a dit « faites-moi le total de tout ce -que les parents doivent payer pour leurs enfants ». On a compté les enfants et on a dit « Ça fait ça ». Il a remis l'argent. Il dit « Dites à nos parents, aux villageois que j'ai payé pour eux ». Bon deuxième chose, il est parti. Il a acheté les poteaux, les tecks. Il a fait placer dans tout le village. Il leur a donné le courant. Il a demandé aux gens de prendre le courant. Et tout le village est électrifié. Et il ne faisait pas les campagnes. Il xxx ça. Et lors #de des élections #municipales, la population a dit « Mais ce n'est pas la peine, il est déjà notre député ». Alors, et les gens sont venus distribuer de l'argent aux gens et ils ont dit « Non non non ! C'est lui qui a payé les frais de scolarité pour nos enfants ». Il n'a pas fait de campagne. Mais il faut le laisser, il vaut mieux. xxx il est parti à l'Assemblée. Après il est devenu ministre. #Il était opposant. Il était opposant. Et il a dit « Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays. Je vais démontrer la manière de gouverner dans le pays ». Il a il a fait brancher l'eau du robinet dans les coins du village. Il a fait construire d'autres écoles. Les étudiants qui avaient leur bac, il a aidé à trouver les bourses. xxx bon, voilà. Et quand il arrive chez lui maintenant, tout le monde, les gens étendent leurs nattes pour le faire passer. » (*1493GO*, *Séquence 168, CO-KPA1-VORE, 16/08/08*).

Déroulement

1. L'enseignant fait écouter l'enregistrement une fois aux apprenants. Avant l'écoute, l'enseignant explique le contexte du discours enregistré aux apprenants : il s'agit d'un enregistrement lors d'une visite guidée. Pour évaluer la compréhension globale, l'enseignant pose les questions suivantes aux apprenants et ces derniers répondent oralement :
    a. De quoi parle le texte ?
    b. Qui est Abitchassa ?
    c. Que fait Abitchassa pour les habitants de son village ?
    d. Que font les habitants pour Abitchassa ?
2. Les apprenants écoutent l'enregistrement une deuxième fois. Après l'écoute, ils répondent aux questions suivantes :
    a. Le guide rapporte-t-il les paroles d'autrui dans son discours ?
    b. Nommer les personnes dont les discours sont cités.
    c. Comment le guide rapporte-t-il les discours ?
        i. au style direct
        ii. au style indirect
        iii. au style direct et au style indirect
    d. Quels sont les indicateurs dans le texte justifiant la réponse à la question (c) ? (Par exemple, les mots, l'intonation, etc.).

3. L'enseignant distribue la transcription aux apprenants. Les apprenants complètent le tableau suivant :

Voix	Discours	Type de rapport
Abitchassa	- il a dit qu'il va défier les députés de l'autre parti.	Style indirect

À la suite du remplissage du tableau, l'enseignant fait comprendre le fonctionnement et la formation du discours direct et du discours indirect. Il peut réaliser cela en sollicitant des observations auprès des apprenants sur les exemples cités dans le tableau et en ajoutant d'autres informations marquantes dans les exemples du tableau.

4. À partir de l'activité (3), l'enseignant fait travailler les apprenants sur le discours rapporté aux styles direct et indirect. L'enseignant propose aux apprenants les questions suivantes :
    a. Michael Essien : Je suis la nouvelle icône du football ghanéen.
    b. Michael Essien : Je joue au milieu de l'équipe nationale.
    c. Kofi Annan : Je suis l'ancien Secrétaire général de l'ONU.
    d. Kofi Annan : Je suis le premier Noir africain à occuper ce poste.
    e. Kwame Nkrumah : Je suis le père-fondateur du Ghana.
    f. Kwame Nkrumah : Je suis le leader principal de la cause indépendantiste ghanéenne dans les années 50.
    g. Jerry John Rawlings : J'ai fait deux coups d'État, le premier en 1979 et le deuxième en 1981.
    h. Jerry John Rawlings : J'ai gouverné le Ghana pendant 18 ans.
    i. John Evans Atta Mills : Je suis élu président le 7 décembre 2008.
    j. John Evans Atta Mills : J'ai enseigné à l'Université du Ghana pendant 20 ans.

L'enseignant divise la classe en deux : chaque groupe travaille indépendamment. Un apprenant dit l'énoncé et un autre apprenant jouant le rôle du guide rapporte l'énoncé au style direct aux autres membres du groupe. Ensuite, un autre membre rapporte le même énoncé au style indirect. L'activité se répète avec les autres énoncés jusqu'à ce que tout le monde ait son tour.

5. L'enseignant fait une simulation mettant en jeu une visite guidée où le guide touristique présente une personnalité importante au Ghana. Chacun des deux groupes prépare le discours sur une personnalité de leur choix : l'enseignant leur propose des textes concernant quelques individus. Le discours doit tenir compte du discours direct et du discours indirect. Après, un représentant de chaque joue le rôle du guide et s'adresse aux apprenants jouant le rôle de touristes.

Il est à noter que l'activité portant sur l'identification des voix dans un discours surtout à l'oral nous semble importante dans la mesure où elle permettrait de développer la compétence de compréhension chez les apprenants. La superposition des voix dans le même discours peut constituer un obstacle à la réception chez les apprenants étrangers qui maîtrisent mal la langue ; elle pourrait constituer une source de confusion chez les apprenants. Selon M. Olsen (2001 : 98), en langue étrangère, « il s'agit de citations ou allusions, parfois très polémiques, mais qui exigent des connaissances encyclopédiques pour être remarquées. » Dans ce cas, nous proposons non seulement la sensibilisation des apprenants à la polyphonie de discours mais une multiplication des activités didactiques relatives à ce phénomène.

12.5.3.2 Fiche pédagogique 2 : Donner l'itinéraire d'une visite guidée

Domaine : tourisme

Public : étudiants en tourisme, guides touristiques en formation continue

Niveau : à partir de A2

Durée : 2 x 2 heures

Support : deux extraits du discours oral des guides touristiques

Source : Séquence 4, CO-KPE-VOAL, 02/08/08 ; Séquence 82, CO-KA-VORE, 15/07/2008.

Objectifs :

- Linguistiques : s'exprimer sur l'avenir en se servant du futur proche et du futur simple.
- Opérationnels : dire ou élaborer oralement les étapes d'un circuit touristique à faire

Prérequis : savoir conjuguer des verbes au présent, au futur simple et au futur proche.

Transcription

Extrait 1.

> « Voilà donc à Kpémé la séance se fera en deux étapes. Il y aura d'abord une phase théorique où euh le guide va vous expliquer comment ça se passe. Comment ils extraient le les phosphates. Euh après comment ils les mettent euh dans le train pour être traité euh à l'usine de Kpémé. Donc #ils vous ils font d'abord #une théorie une théorie. Et après vous allez visiter le complexe même, voilà. Vous irez là avec des casques pour éviter les risques d'accidents. » (18HU, Séquence 4, CO-KPE-VOAL, 02/08/08).

Extrait 2.

82.	571T :	Alors euh qu'est-ce qui reste encore à visiter ?
	572KP :	Euh à part Niamtougou, quand on quitte Niamtougou,
	573T :	Oui ?
	574KP :	on prend la route coloniale.
	575T :	D'accord.
	576KP :	Et on va à Kouméa.
	577T :	Oui ?
	578KP :	On ne repart plus par la route bitumée et on repart. On rentre dans le village du Président, Pya.
	579T :	D'accord.
	580KP :	Et on sort maintenant +xxx+
	581T :	+#A Kara à Kara+

Source : Séquence 82, CO-KA-VORE, 15/07/2008.

Déroulement

1. Mise en train. Un apprenant explique à la classe l'itinéraire pour aller chez lui.
2. L'enseignant distribue les deux extraits aux apprenants. Les apprenants lisent les textes silencieusement pendant quelques minutes. L'enseignant pose aux apprenants des questions suivantes pour contrôler la compréhension des extraits :

Extrait 1 :

a. De quoi parle le guide ?
b. À quel moment du voyage le guide prononce-t-il son discours ?
c. Citer les indicateurs justifiant la réponse à la question (b).
d. Citer le lieu de la visite guidée.
e. Combien d'étapes marquent la visite guidée ?
f. Citer les étapes de la visite guidée ?
g. À qui renvoie le *vous* ?
h. Pourquoi le guide utilise-t-il le *vous* ?

Extrait 2 :

a. À quel moment du voyage se situe les échanges entre le guide (KP) et le touriste (T) ?
b. Citer les indicateurs justifiant la réponse à la question (b).
c. Citer les lieux indiqués dans l'extrait.
d. Quelle est la différence entre les deux textes ?
e. À qui renvoie le *on* ?
f. Pourquoi le guide utilise-t-il le *on* ?

3. En binôme, les apprenants soulignent les verbes dans les deux extraits. Puis, ils classent les verbes selon le modèle suivant :

Verbe (infinitif)	Présent	Futur proche	Futur simple
Faire	-	-	se fera
Avoir	-	-	Aura

4. L'enseignant propose aux apprenants un exercice de transformation. Les apprenants transforment oralement les énoncés suivants au futur proche et au futur simple :
    a. Nous commençons la visite guidée à l'entrée du château.
    b. La voiture arrive au parc avant midi.
    c. Les habitants de Nzulezo accueillent les touristes.
    d. Vous voyez les œuvres d'art de l'antiquité au musée.
    e. Vous visitez *la porte de non retour* au Château de Cape Coast.
    f. Nous passons par la route principale Accra-Aflao.
    g. Vous trouvez des animaux sauvages dans le Parc national de Kakum.
    h. Nous saluons le chef du village et lui offrons une bouteille d'*Akpéteshie*[96].
    i. A midi, nous marquons une pause à Tamale pour prendre le déjeuner.
    j. A l'étang de Paga, le guide vous parle du comportement des crocodiles.
5. L'enseignant constitue de petits groupes de trois ou quatre apprenants pour préparer un discours d'itinéraire. Les apprenants imaginent une visite guidée dans laquelle ils doivent voyager avec des touristes et donner, au début du voyage, l'itinéraire du circuit touristique. Les apprenants choisissent un site touristique qu'ils connaissent : l'enseignant peut leur proposer des textes présentant des sites touristiques. Lors de la préparation, les apprenants identifient des verbes à utiliser, des routes, des villes et des villages à traverser lors du trajet, des pauses lors du voyage, des étapes du déroulement de la visite sur le site, etc. La présentation doit comprendre comment accéder le site, comment la visite se déroulera sur le site et comment le voyage de retour se fera.

12.6 Conclusion partielle

Dans ce chapitre, il a été question des implications didactiques de notre étude. L'apport de l'analyse de discours à l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère dans un domaine, celui du tourisme a été mis en évidence. La mise en perspective théorique des termes comme langue générale, langue spécialisée, français général, français de spécialité et français sur objectif spécifique nous a permis de cerner les contours de l'applicabilité des

[96] Une boisson alcoolique ghanéenne.

variables linguistico-discursives analysées à la formation des guides touristiques en français. Nous avons passé en revue les cinq étapes dans l'élaboration d'une formation de FOS/FS en nous appuyant sur des cas réels. Les cinq démarches sont la demande, l'analyse des besoins, la collecte de données, l'analyse de données et l'élaboration des activités didactiques. Des approches sous-tendant la construction des activités de classes ont également été étudiées en les mettant en rapport avec des extraits de notre corpus et d'autres extraits des sources attestées. Nous avons proposé un contenu du français pour les guides touristiques composé des thèmes et des situations de communication. Nous avons ensuite recommandé deux activités didactiques relevant de l'expression orale et de la compréhension orale. Enfin, deux fiches pédagogiques ont été élaborées pour l'utilisation en classe. Les perspectives didactiques émises dans ce chapitre, à notre avis, ne sont pas exhaustives. L'enseignant peut élaborer d'autres activités à partir de celles que nous avons proposées. C'est la raison pour laquelle il est important pour l'enseignant de se laisser guider par le principe d'adaptation.

Chapitre 13 : Conclusion générale

En amorçant cette étude, nous nous sommes fixé comme objectifs d'une part d'identifier et d'analyser les régularités discursives caractérisant le discours des guides touristiques et celui des scripteurs-guides. D'autre part, notre étude avait pour finalité de proposer des perspectives didactiques qui pourraient être utilisées dans la formation des guides touristiques en français langue étrangère au Ghana. Trois questions principales ont guidé l'enquête :

1. Quelles régularités discursives caractérisent le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides ?
2. En quoi les régularités discursives marquant le discours oral des guides touristiques se rapprochent-elles de celles caractérisant le discours écrit des scripteurs-guides ?
3. En quoi l'étude des traits discursifs du discours touristique pourrait être mise au service d'élaboration d'un programme de formation destiné aux guides touristiques ghanéens ?

Nous sommes parti de l'hypothèse selon laquelle les régularités discursives marquant le discours des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides sont analogues et complémentaires malgré les différences relatives à la spécificité de l'oral et de l'écrit.

Pour répondre aux différentes questions, nous avons recueilli d'une part des données orales sous forme d'enregistrements audio de visites guidées au Togo. D'autre part, nous avons collecté des données écrites à partir de deux guides de voyage : *Petit Futé Togo* (2008 - 2009) et *Petit Futé Ghana* (2009). Le corpus oral a été transcrit, codé et analysé. Le discours écrit a également été codé et analysé. L'analyse porte sur cinq variables majeures : les thèmes marquant le discours des guides et celui des scripteurs-guides, la polyphonie, les déictiques de personne et de non personne, les déictiques spatiaux et les déictiques temporels. L'étude s'est largement inspirée de la théorie énonciative d'analyse de discours tout en accordant aussi une place importante aux approches interactionnelle et différentielle d'analyse de discours.

Au terme de l'analyse, les principaux résultats obtenus en fonction des variables sont les suivants :

1. Résultats concernant les thèmes discursifs

a. Neuf grands thèmes sont dégagés : l'organisation politique, les personnalités importantes, la culture, la géographie, l'histoire et le peuplement, l'économie, les agents de sécurité, l'éducation et la préparation de son séjour. Cependant, seuls les thèmes récurrents et communs aux corpus oral et écrit sont retenus et analysés : il s'agit des cinq premiers thèmes.
b. Certains thèmes sont plus élaborés dans les guides de voyage que chez les guides touristiques : il s'agit des événements historiques de la préhistoire et de l'époque précoloniale comme par exemple la traite négrière, le système politique démocratique, la géographie et les éléments culturels comme la musique.
c. D'autres thèmes sont uniques au corpus oral et quelques-uns se retrouvent seulement dans le corpus écrit : par exemple *la préparation de son séjour* dans le discours des scripteurs-guides, alors que le thème *les agents de sécurité* présent chez les guides. En privilégiant certains thèmes, le locuteur adapte son discours aux besoins de son interlocuteur.
d. Les guides et les scripteurs-guides emploient deux procédés discursifs pour mettre en valeur les thèmes discursifs : la valorisation et la comparaison.
    i. Les guides et les scripteurs-guides se servent largement des termes valorisants et quelquefois des vocabulaires dépréciatifs pour mettre en exergue les thèmes discursifs. Un balancement valorisant systématique à travers les axiologiques positifs et d'autres termes majorants permet aux locuteurs de neutraliser tout effet négatif qu'une évocation minorante pourrait avoir sur le lecteur ou le touriste.
    ii. les guides touristiques comme les scripteurs-guides mettent en exergue un thème de discours sur un lieu (considéré comme moins valorisé) en le comparant avec un thème similaire dans un autre lieu (considéré comme plus valorisé).

Ces procédés discursifs permettent aux scripteurs-guides d'inciter le futur touriste à visiter les pays ; les guides utilisent ces termes en vue de permettre au touriste de mieux apprécier le pays. Toutefois, le discours des scripteurs-guides est plus valorisant que celui des guides touristiques ; l'emploi des axiologiques est plus répandu chez les premiers.

e. Les thèmes sont généralement initiés par les guides, ce que nous attribuons aux positions d'informateur et de « vendeur » qu'occupent les guides. Cependant, les touristes introduisent aussi d'autres thèmes discursifs sous forme de questions, guidés par la curiosité.
f. Le corpus oral et le corpus écrit sont révélateurs du caractère similaire et complémentaire des discours produits sur le même thème et dans le même champ professionnel.

2. Résultats concernant la polyphonie
    a. Le guide touristique ou le scripteur-guide construit son discours en y intégrant le discours d'une autre personne.
    b. La polyphonie se manifeste chez les guides et les scripteurs-guides à travers le rapport au style direct, le rapport au style indirect et la reformulation.
    c. Le discours du guide et celui du scripteur-guide sont marqués par ce que nous avons appelé *polyphonie complexe* et *polyphonie simple*.
    d. Les guides et les scripteurs se servent de la polyphonie pour montrer la non-responsabilité de leur discours.
    e. Les deux discours (guides touristiques et scripteurs-guides) partagent les mêmes caractéristiques polyphoniques malgré les divergences au niveau de la fréquence qui les définissent.

3. Résultats concernant les déictiques de personne et de non personne
    a. Indépendamment du corpus, *il/elle* détient la fréquence la plus élevée suivie de *vous*, *on*, *nous*, *je* et *tu*.
    b. Le discours oral engage plus son énonciateur que le discours écrit n'implique son énonciateur.
    c. À l'oral, le locuteur partage plus la responsabilité de son discours avec son interlocuteur qu'à l'écrit.
    d. Les guides inscrivent davantage leur interlocuteur dans le discours que ne le font les scripteurs-guides.
    e. Les scripteurs-guides s'impliquent moins dans leur discours et inscrivent plus le futur touriste dans le discours.

f. Les scripteurs-guides utilisent les déictiques de personne et de non personne pour abréger la distance spatio-temporelle entre lui et le futur touriste.
g. Les déictiques de personne et de non personne rapprochent plus le discours oral des guides touristiques et le discours écrit des scripteurs-guides qu'ils ne les séparent.

4. Résultats concernant les déictiques spatiaux
    a. Les déterminants démonstratifs et les pronoms démonstratifs sont plus fréquents à l'oral qu'à l'écrit ; à l'oral, ils peuvent avoir une valeur déictique et anaphorique alors qu'à l'écrit, ils n'auraient la plupart du temps qu'une valeur anaphorique.
    b. Le couple *voici/voilà* présente non seulement un référent mais aussi le repérage spatial (proximité/éloignement) du référent. Quant à *j'ai*, *nous avons*, *on a*, *vous avez*, *vous trouverez*, *vous verrez*, *il y a* et *c'est* ils n'effectuent ce repérage spatial que grâce aux déictiques spatiaux.
    c. Les adverbiaux spatiaux sont également plus récurrents dans le discours des guides touristiques que chez les scripteurs-guides.
    d. Les latéraux *gauche/droite*, les frontaux *derrière/devant* et les locatifs *ici/là/là-bas* sont employés déictiquement et anaphoriquement dans les deux corpus.
    e. Le déictique spatial *là* est caractérisé par une fonction variée : proximale, distale, temporelle et emphatique.
    f. Les résultats ont montré plus de rapprochements que de dissemblances entre l'oral et l'écrit.

5. Résultats concernant les déictiques temporels
    a. Les temporels *alors*, *maintenant* et *aujourd'hui* révèlent une régularité commune à l'oral et à l'écrit : les trois temporels sont les plus récurrents chez les guides et chez les scripteurs-guides.
    b. Le temporel *en ce moment* s'emploie anaphoriquement chez les guides ; un emploi qui relèverait d'une spécificité du français parlé au Togo et non pas de la norme en français.
    c. Les analyses de la simultanéité temporelle nous ont amené à distinguer *un temps hyperonymique* et un temps *hyponymique*.

d. Les guides touristiques expriment la simultanéité à l'aide du présent, du futur proche, du passé composé et de l'imparfait ; de leur part, les scripteurs-guides la réalisent grâce au présent et au passé composé.
e. L'expression d'antériorité temporelle dans les deux discours s'appuie généralement sur le passé composé et l'imparfait.
f. Par rapport à la postériorité, le futur simple et le présent marquent le discours des guides et celui des scripteurs-guides ; le futur proche est unique chez les guides alors que le passé simple et l'imparfait sont spécifiques chez les scripteurs-guides.
g. L'expression de la subjectivité temporelle à l'oral et à l'écrit s'opère de manière relativement proche.

Comme apport à l'analyse de discours, cette étude nous a également permis de créer des concepts qui pourront être repris et développés dans d'autres recherches plus tard. Nous nous référons aux termes tels que *discours mono-dialogal* / *discours dialo-monologal*, *polyphonie complexe* / *polyphonie simple*, *espace hyperonymique* / *espace hyponymique* et *temps hyperonymique* / *temps hyponymique*.

Perspectives didactqiues :

Il importe de rappeler que le travail a été mené dans une perspective didactique. C'est ainsi que nous avons proposé neuf thèmes et douze situations sur lesquels le français pour les guides touristiques pourrait se reposer.

Les thèmes sont :

1. l'organisation politique
2. les personnalités importantes
3. l'histoire et le peuplement
4. la culture
5. l'économie
6. la géographie,

7. les agents de sécurité
8. l'éducation
9. la préparation de son séjour.

Les situations de communication des guides suggérées pour une formation sont, entre autres :

1. accueillir les touristes
2. présenter l'itinéraire d'un circuit
3. décrire et commenter l'environnement et les points d'intérêts
4. raconter un événement
5. expliquer un fait
6. donner des informations pratiques aux touristes
7. (dé)conseiller un touriste,
8. répondre aux questions et aux besoins des touristes
9. s'occuper des détails administratifs du circuit.

Nous avons également recommandé des activités de classe à privilégier dans une telle formation. Il s'agit d'activités qui visent à développer chez les apprenants la compétence de compréhension et surtout celle de l'expression orale dont le guide a besoin le plus.

Deux fiches pédagogiques portant sur la présentation d'une personnalité importante et le discours itinéraire à la fin du travail. La démarche consiste à proposer à l'enseignant-formateur de FOS d'utiliser des extraits du corpus comme support en classe. Pour cela, l'enseignant doit analyser des extraits du corpus (mis à disposition sous forme de transcription écrite) en vue de déterminer si cela correspond aux besoins des apprenants. Il peut modifier le texte en l'adaptant à ses besoins. Dans tous les cas, le français pour les guides touristiques ne doit pas se limiter seulement au linguistique, il doit tenir compte aussi de l'interculturel. L'enseignant doit chercher à développer chez les apprenants, une compétence interculturelle consistant en la « capacité des personnes à observer, analyser tous les aspects du

comportement de leurs interlocuteurs étrangers, à en prendre conscience ainsi qu'à en tirer des enseignements afin d'y adapter leur propre comportement » (D. Abry, 2007 : 45).

Tout travail de recherche a des limites ; ces limites seront le point de départ pour des recherches ultérieures. C'est la raison pour laquelle nous allons articuler les limites actuelles de notre étude avec les prolongations qui orienteront nos prochaines démarches dans ce domaine.

L'on pourrait nous reprocher d'avoir collecté des données orales au Togo pour en faire une utilisation dans la formation des guides touristique au Ghana. L'on s'attendrait à ce que le corpus oral soit enregistré auprès des guides touristiques ghanéens pour refléter la situation de communication spécifique où les apprenants seront amenés à utiliser le français. Tout en reconnaissant ce fait, il faut dire qu'il s'agit d'un problème majeur auquel les formations de FOS/FS sont confrontées. Les formations ont souvent lieu dans des contextes non francophones comme le Ghana par exemple. Dans notre cas, il était quasiment impossible de trouver des guides touristiques qui faisaient leur guidage en français au Ghana. Face à cette situation, nous aurions pu faire des enregistrements de visites guidées en anglais, puis les traduire en français. Mais cette option nous a paru non seulement dépourvue du caractère original du discours à analyser (car le discours aurait été traduit) mais aussi coûteuse et moins pratique par rapport au temps dont nous disposions pour la recherche. Nous avons ainsi opté pour ce qui est généralement la norme dans toute formation de FOS/FS : collecter les données dans un pays où la langue se parle (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004). Cette solution nous a permis de nous familiariser avec le discours produit en français par des guides touristiques en contexte africain.

Une autre limitation de l'étude relève de la dimension culturelle du corpus analysé. Ce sont des données implicites concernant le comportement des guides touristiques qui ne sont pas directement observables dans les visites guidées ; elles échappent à la collecte des données (J.-M. Mangiante et C. Parpette, 2004). Par exemple, nous n'avons pas collecté d'information sur la motivation du choix des thèmes abordés par les guides. Si elles avaient été recueillies, ces données nous auraient apporté davantage d'éclairages sur le discours des guides. Nous aurions pu recueillir ces données par le moyen des interviews par exemple. Car comme le notent J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004 : 56), dans des cas pareils, « le moyen le plus simple à mettre en place est probablement l'interview, qui permet de faire expliciter

par un interlocuteur un certain nombre d'informations sous-jacentes à son discours. » De la même manière, des entretiens avec les touristes, en particulier sur leurs représentations des visites guidées auraient pu être utiles dans l'interprétation des données. Nous serons donc amené, dans nos études ultérieures, à faire des entretiens d'une part auprès des guides touristiques ghanéens et togolais et d'autre part chez des touristes pour la collecte des données culturelles. Cela nous permettra de compléter le contenu linguistique de la formation avec celui du culturel.

Plus généralement, il serait souhaitable d'ouvrir le corpus pour intégrer d'autres variables importantes définissant le discours des guides et celui des scripteurs-guides. Il s'agit des observables comme les actes de langage, les maximes de conversation (H. P. Grice, 1975 ; C. Kerbrat-Orecchioni, 1986) et l'analyse séquentielle de discours (séquences narrative, descriptives et explicatives) proposée par J. M. Adam (1990). De telles analyses pourraient nous apporter des éléments enrichissants sur le contenu du français pour les guides touristiques.

Cependant, nous sommes conscient du fait que tous ces observables ne peuvent pas faire l'objet d'étude dans une seule thèse. C'est la raison pour laquelle nous en tiendrons compte dans des prolongements d'exploitation de notre corpus. Voici quelques questions qui pourraient élargir notre réflexion dans ce domaine :

1. Quels actes de langage marquent les discours des guides et des scripteurs-guides ?
2. En quoi peut-on parler d' « actes définitoires » dans le discours des guides et celui des scripteurs-guides ?
3. Dans quelle mesure, le discours des guides et celui des scripteurs-guides se conforment-ils aux maximes conversationnelles et en quoi une telle étude peut-elle être mise au service de la classe de français pour les futurs guides touristiques ?
4. Quelles caractéristiques principales se dégagent des séquences narratives, descriptives et explicatives des discours des guides et des scripteurs-guides ; et quelles implications didactiques peut-on en tirer ?
5. De quels procédés anaphoriques les guides et les scripteurs-guides se servent-ils dans leurs discours et comment ces procédés peuvent-ils être exploités en classe de français sur objectif spécifique ?

Un résultat important de notre étude est déjà la constitution d'un vaste corpus oral transcrit (13 heures de transcription ; 215 pages transcrites en Times 10). Il présente une richesse en matière d'analyse aux niveaux linguistique, interactionnel et didactique. Mais ce corpus mérite d'autres analyses sur les observables non exploités par cette étude. C'est la raison pour laquelle nous comptons poursuivre notre analyse du corpus en vue de dégager des pistes qui pourraient intéresser les spécialistes d'analyse de discours et d'apprentissage de langues étrangères en général et les spécialistes du français de spécialité / français sur objectif spécifique.

À part les prolongations indiquées dans les paragraphes précédents, il est possible de mener une étude comparative entre le discours oral des guides touristiques en français, et celui des guides touristiques en anglais. Une telle étude permettrait d'arriver à des résultats plus généralisables par rapport aux régularités discursives marquant les productions orales des guides touristiques. De pareilles recherches interlinguistiques pourraient être menées sur le discours des scripteurs-guides.

Ce travail est novateur dans l'institution où nous travaillons, un département de français dans une université anglophone. Il servira de tremplin pour le lancement d'autres recherches et de formation de français de spécialité / français sur objectif spécifique. Des études dans les domaines tels que le français des affaires, le français scientifique, le français de la médecine, le français académique pourraient s'inspirer de notre étude. Ainsi, dans le but de mettre en place des formations en FLE, nous comptons mener des études dans ces domaines non linguistiques. Cela permettra de diversifier l'enseignement apprentissage du français langue étrangère à l'Université de Cape Coast. On peut également envisager que des chercheurs dans notre insitution et/ ou au Ghana trouveraient dans ce travail de quoi nourrir leurs réflexions s'ils travaillent dans ces domaines en anglais.

En conclusion, malgré les quelques limites quasi naturelles du travail, il nous semble que la plupart de nos résultats sont transposables dans toute formation de français de spécialité / français sur objectif spécifique. Certes, nous ne pouvons pas prétendre avoir cerné toute la problématique relevant de l'analyse de discours et de la didactique du français langue étrangère dans ce travail. Pour nous, cette étude a abordé les variables essentielles par rapport à notre objectif de départ et aux moyens matériels et temporels dont nous disposions. Elle n'est qu'une contribution modeste à la discipline des sciences du langage. À notre avis, elle

pourra servir à ouvrir des pistes pour d'autres recherches qui tenteront de jeter des ponts entre l'analyse de discours et la didactique du français langue étrangère.

Références bibliographiques

A

ABRY, Dominique (dir.) (2007). *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue.* Paris : CLE International.

ADAM, Jean-Michel (1990). *Eléments de linguistique textuelle*. Bruxelles : Mardaga.

ADAM, Jean-Michel (1991). « Cadre théorique d'une typologie séquentielle ». *Études de linguistique appliquée*. Paris : Klincksieck. 83, 7 - 18.

ADAM, Jean-Michel (1992). *Les textes, types et prototypes*. Paris : Nathan.

ADAM, Jean-Michel (1999). *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes.* Paris : Nathan Université.

ADAM, Jean-Michel (2001). « Types de textes ou genres de discours ? Comment classer les textes qui *disent de et comment faire* ? ». *Langages.* 141, 10 - 27.

ADJABENG, Divine (1980). *Map of languages. List and classification of indigenous ghanaian languages*. Legon : Institute of Linguistics / Asempa Publishers.

ADODO, Ketline (2001). *Etude sur la poésie, la tradition orale et la littérature au Togo et Programme d'initiation pour les élèves de l'école primaire*. UNESCO. En ligne : http://portal.unesco.org/culture/en/files/19462/10807255203adodo.pdf/adodo.pdf (Consulté le 26/01/2010).

AGBODEKA, Francis (1992). *An economic history of Ghana from the earliest times*. Accra : Ghana University Press.

AKYEAMPONG, Oheneba Akwesi (1996). *Tourism and regional development in Sub-Saharan Africa, A case study of Ghana's Central Region*. Thèse de doctorat, Sous la direction du Professeur LENNTORP Bo, University of Stockholm, Stockholm.

ALIDOU, Hassana (2009). « Promoting a multilingual and a multicultural education in francophone Africa : challenges and perspectives ». *Languages and education in Africa : A comparative and transdisciplinary analysis*. Oxford : Symposium Books.

ALMEIDA, Maria Elisete (2000). *La deixis en portugais et en français*. Leuven : Éditions Peters.

ANSCOMBRE, Jean-Claude et DUCROT, Oswald (1976). « L'argumentation dans la langue ». *Langages* 42, 5 - 27.

ANSRE, Gilbert (1977). « Ghana ». *Langues et politiques de langues en Afrique*. Nubia : Unesco. 251 - 263.

AMUZU, Dominic Setsoafia Y. (2000). « Problèmes du Bilinguisme au Ghana », dans Domwini Dabire Kuupole (éd.), *Coexistence of languages in West Africa : A sociolinguistic*

perspective. Takoradi : St. Francis Press.

AUTHIER, Jacqueline (1981). « Paroles tenues à distance ». *Matérialités discursives.* Lille : Presses Universitaires de Lille. 127 - 142.

AUZIAS, Dominique et LABOURDETTE, Jean-Paul (2008 - 2009). *Petit Futé Togo*. Paris : Nouvelles Éditions de l'Université / Dominique Auzias & Associés.

AUZIAS, Dominique et LABOURDETTE, Jean-Paul (2009). *Petit Futé Ghana*. Paris : Nouvelles Éditions de l'Université / Dominique Auzias & Associés.

B

BACHELARD, Paul et ODUNLAMI, Amédée (1997). *Apprentissage et développement en Afrique noire*. Paris/Montréal : Éditions L'Harmattan/L'Harmattan Inc.

BAKAH, Edem Kwasi (2007). *Intégration de la formation en langue de spécialité dans les cursus universitaires au Ghana : le cas du français du tourisme chez les étudiants de l'Université de Cape Coast*. Mémoire de Master 2, Sous la direction du Professeur KASHEMA Laurent Mageseta, Université Marc Bloch, Strasbourg.

BAKAH, Edem Kwasi (2009). « Français de spécialité et innovation dans les universités ghanéennes : Perspectives pour l'Université de Cape Coast ». *Cahiers du CERLESHS*. Tome XXIV, 33, 249 - 267.

BAKHTINE, Michael (1970) : *La Poétique de Dostoïevski*. Paris : Éditions du Seuil.

BAKHTINE, Michael (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard (éd. originale : 1979).

BALLY, Charles (1913). *Le langage et la vie*. Genève : Atar (3e éd., 1952, Genève, Droz).

BALLY, Charles (1932). *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Ernest Leroux.

BALMET, Simone Eurin et DE LEGGE, Martine Henao (1992). *Pratiques du français scientifique*. Paris : Hachette.

BAMGBOSE, Ayo (1991). *Language and the nation*. Edinburg : University of Edinburgh Press.

BANFIELD, Ann (1979). « Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent la théorie littéraire ». *Langue française*. 44, 9 - 26.

BARBÉRIS, Jeanne-Marie (1990). « Un emploi déictique propre à l'oral : le " là □ de clôture». *La deixis*. Paris : Presses Universitaires de France. 567 - 578.

BARBÉRIS, Jeanne-Marie (éd.) (1999). *Le français parlé. Variétés et discours*. Montpellier : Université Paul Valéry, Praxiling.

BARTHÉLÉMY, Fabrice (2007). *Professeur de FLE : Historique, enjeux et perspectives*. Paris : Hachette Livre.

BASTABLE, Susan Bacorn (2003). *Nurse as Educator. Principles of Teaching and Learning for Nursing practice*. Toronto: Sudbury, Jones and Barlett Publishers.

BAUMANN, Herman et WESTERMANN, Dietrich (1947). *Peuples et civilisations de l'Afrique*. Paris : Payot.

BAYLON, Christian et FABRE, Paul (1973). *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan.

BAYLON, Christian et MIGNOT, Xavier (1994). *La communication*. Paris : Nathan.

BENVENISTE, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale 1 vol*. Paris : Gallimard.

BENVENISTE, Émile (1974). *Problèmes de linguistique générale 2 vol*. Paris : Gallimard.

BERCHOUD, Marie-Josèphe et ROLLAND, Dominique (2004). « Présentation ». *Le français dans le monde. Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers. Recherches et Application.* Paris : Clé International. 4 - 6.

BERNE, Éric (1975). *Les Jeux et les Hommes.* Paris : Édition du Seuil.

BERRENDONNER, Alain (1986). « Référence et mémoire discursive ». Communication faite au Colloque du Centre de Recherches sémiologiques de l'Université de Neuchâtel sur *La référence* (9 et 10 octobre 1986).

BIBER, Douglas (1988). *Variation across Speech and Writing*. Cambridge : Cambridge University Press.

BIBER, Douglas (1989). « A Typology of English texts ». *Linguistics*. 27, 3 - 43.

BIBER, Douglas (2006). *University language : A corpus-based stuty of spoken and written registers.* Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins B.V.

BILGER, Mireille et al. (1997). « Transcription de l'oral et interprétation. Illustration de quelques difficultés ». *Recherches sur le français parlé*. 14, 55 - 85.

BINON, Jean et VERLINDE, Serge (2003). « Comment le FOS s'est profilé dans la didactique du FLE : de la formation d'enseignants à l'université à la conception d'un dictionnaire du français des affaires ». *Cahiers de l'ASDIFLE.* 14, 17 – 42.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1991). *Le Français parlé: Etudes grammaticales.* Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1999). « Constitution et exploitation d'un grand corpus ». *Revue française de linguistique appliquée.* IV, 1, 65 - 74.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire (2000). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Éditions Ophrys.

BORILLO, Andrée (1990). « Quelques marqueurs de la deixis spatiale ». *La deixis*. Paris : Presses Universitaires de France. 245 - 255.

BORILLO, Andrée (1998). *L'espace et son expression en français*. Paris : Ophrys.

BOSCH, Peter (1983). *Agreement and Anaphora: A Study of the Role of Pronouns in Syntax and Discourse*. London : Academic Press.

BOSCH, Peter (1985). « Constraints, coherence, comprehension, reflections on anaphora ». *Text connexity, text coherence*. Hamburg : Helmut Buske Verlag. 299 - 319.

BOUCHARD, Robert (1991). « Repères pour un classement sémiologique des événements communicatifs ». *Etudes de linguistique appliquée*. 83, 29 - 62.

BOURDIEU, Pierre (1980). *Le sens pratique.* Paris : Éditions de Minuit.

BOURDIEU, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique* : Paris : Éditions du Seuil.

BREAL, Michel (1976). *Essai de sémantique*. Genève : Slatkine (1re éd. 1987).

BRONCKART, Jean-Paul., et al. (1985). *Le fonctionnement des discours. Une modèle de psychologique et une méthode d'analyse.* Neuchâtel-Paris : Delachaux et Niestlé.

BRONCKART, Jean-Paul (1996). *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

BUAH, Francis Kwame (1980). *A history of Ghana*. Londres : Macmillan.

BUFFARD-MORET, Brigitte (2005). *Introduction à la stylistique*. Paris : Armand Colin.

BUGARSKI, Ranko (1992). « Language situation and general policy ». *Language planning in Yugoslavia*. Columbus : Slavica. 9 - 26.

BUKARI, James (2009). *Language policy in Africa : Focus on Ghana and Burkina Faso*. Saarbrücken : VDM Verlag Dr. Aktiengesellschaft & Co. KG.

C

CALVET, Louis-Jean (1981). *Les langues véhiculaires*. Paris : Presses Universitaires de France.

CALVET, Louis-Jean (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris : Hachette Littératures.

CARCASSONNE-ROUIF, Marie et al. (2001). « Des récits dans des entretiens de recherche : entre narration et interprétation ». *Revue Québécoise de Linguistique*. 29, 1, 97 - 122.

CAZES, Georges (1989). *Le tourisme international, mirage ou stratégie d'avenir*. Paris : Hatier.

CÉLINE, Louis-Ferdinand (1952). *Le voyage au bout de la nuit*. Paris : Gallimard.

CENTRAL INTELLEGENCE AGENCY (s.a.). « Togo ». *The World factbook*. CIA. En ligne: https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/to.html (Consulté le 20/01/2010).

CERVONI, Jean (1987). *L'énonciation*. Paris : Presses Universitaires de France.

CHALLE, Odile (2002). *Enseigner le français de spécialité*. Paris : Economica.

CHALLE, Odile (2004). « La place du FOS dans la formation tout au long de la vie ». *Le français dans le monde. Recherches et Application. Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers.* Paris : Clé International. 169 - 179.

CHARAUDEAU, Patrick (éd.) (1984). *Aspects du discours radiophonique*. Paris : Didier Érudition.

CHARAUDEAU, Patrick (1993). « Des conditions de la mise en scène du langage ». *Esprit de société*. Liège : Mardaga. 27 - 65.

CHARAUDEAU, Patrick (1994). « Catégories de langue, catégorie de discours et contrat de communication ». *Parcours linguistiques de discours spécialisés*. Peter Lang. 315 - 325.

CHARAUDEAU, Patrick (1997). « Les conditions d'une typologie des genres télévisuels d'information ». *Réseaux*. Paris : CNET. 81, 79 – 101.

CHARAUDEAU, Patrick et MAINGUENEAU, Dominique (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.

CHAUDENSON, Robert, (1991). *La francophonie : représentations, réalités et perspectives*. Aix-en-Provence : Institut d'études créoles et francophones de l'université de Provence.

CHAVAGNEUX, Christian (1997). *Ghana, une révolution de bon sens*. Paris : Éditions Karthala.

CISLARU, Georgeta et al. (2008). *Analyse de discours et demande sociale. Le cas des écrits de signalement*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

COLLIRAD, Claude Albert (1956). « L'évolution du statut des territoires du Togo ». *Annuaire français de droit international*. 2, 2, 222 - 241.

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT (s. a.). En ligne : http://www.unctad.org/infocomm/francais/cacao/marche.htm (Consulté le 21/10/2009).

CONSEIL DE L'EUROPE (2000). *Cadre européen commun de référence pour les langues* (2000). Paris : Didier.

CORBLIN, Francis (1995). *Les formes de reprise dans le discours: anaphore et chaîne de référence*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

CORNISH, Francis (1999). *Anaphora, Discourse, and Understanding. Evidence from English and French.* Oxford : Clarendon Press.

COSNIER, Jacques et BROSSARD, Alain (1984). « Communication non verbale : co-texte ou contexte ? ». *La Communication non verbale*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. 1 - 29.

COSNIER, Jacques et KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (dir.) (1987). *Décrire la conversation*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

COUILLEROT, Jacques et HANAA, Fariol (1990). « Français sur objectifs spécifiques. Parier sur l'ouverture ». *Le français dans le monde.* Paris : Didier. 235, 30 - 32.

COUR PENALE INTERNATIONALE (s. a.). « Les Chambres, la sélection des appels ». *Structure de la Cour.* La Haye : Cour Pénale Internationale. En ligne : http://www.icc-cpi.int/menus/icc/structure%20of%20the%20court/chambers/the%20judges/the%20judges/judge%20akua%20kuenyehia/first%20vice%20president%20%20judge%20akua%20kuenyehia?lan=fr-FR (Consulté le 20/10/2009).

COURTILLON, Janine (2003). *Élaborer un cours de FLE*. Paris : Hachette.

CULIOLI, Antoine (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation Tome 1.* Paris : Ophrys.

CUQ, Jean-Pierre. (dir.) (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde.* Paris : CLE International.

CUQ, Jean-Pierre et GRUCA, Isabelle (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : PUG.

D

DANON-BOILEAU, Laurent (1990). « Ce que " ça veut dire : les enseignements de l'observation clinique ». *La deixis*. Paris : PUF. 415 - 425.

DANN, Graham M. S. (1996). *The language of tourism : A sociolinguistic perspective*. Wallingford : CAB International.

DE LAVERGNE DE TRESSAN, Michel (1953). *Inventaire linguistique de l'Afrique Occidentale Française et du Togo*. Paris : IFAN.

DE NUCHÈZE, Violaine (2004). « La Rencontre interculturelle, impasses, sentiers balisés et chemins de traverse ». *Lidil.* 29. En ligne : http://lidil.revues.org/document1243.html (Consulté le 01/02/2010).

DIKI-KIDIRI, Marcel (2004). « Multilinguismes et politiques linguistiques en Afrique ». *Actes du Colloque international de Ouagadougou (Burkina Faso) Développement durable:*

leçons et persectives. 1-4 juin 2004 Université de Ouagadougou. Ouagadougou : AIF-AUF-OIF. 45 - 54.

DRAH, Francis Kwame (1987). « Aspects of the Akan state system : pre-colonial and colonial ». *The search for democracy in Ghana. A case study of political instability in Africa*. Accra : Asempa Publishers.

DUBOIS, Jean (1969). « Enoncé et Enonciation ». *Langages*. 13, 100 - 110.

DUBOIS, Jean et al. (1999). *Dictionnaire étymologique et historique du français*. Paris : Larousse-Bordas.

DUBOIS, Jean et al. (2007). *Grand dictionnaire Linguistique et Sciences du langage*. Paris : Éditions Larousse.

DUCROT, Oswald (1980). *Les Echelles argumentatives*. Paris : Minuit.

DUCROT, Oswald (1984). *Le dire et le dit.* Paris : Les Éditions de Minuit.

DUCROT, Oswald (1994). *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

DUCROT, Oswald (2001). « Quelques raisons de distinguer locuteurs et “ énonciateurs . *Polyphonie – Linguistique et littéraire. Documents de travail.* 3, 18 - 41.

E

EDU-BUANDOH, Dora Francisca (2006). *Multilingualism in Ghana : An ethnographic study of college students of the University of Cape Coast***.** Thèse de doctorat, Sous la direction du Professeur GODINA Heriberto, University of Iowa, Iowa.

ELECTORAL COMMISSION OF GHANA (2008). « Registered political parties ». *Electoral Commission of Ghana.* En ligne : http://www.ec.gov.gh/node/28 (Consulté le 25/01/2010).

ELECTORAL COMMISSION OF GHANA (2010). «Demarcations of electoral boundaries ». *Electoral system*. Accra : Electoral Commission of Ghana. En ligne : http://www.ec.gov.gh/node/8 (Consulté le 27/02/2010).

ÉTIENNE, Jean et al. (1997). *Dictionnaire de sociologie*. Paris : Hatier.

F

FISHMAN, Joshua (1970). *Sociolinguistics, a brief introduction*. Rowley, Massachusetts : Newbury House.

FLØTTUM, Kjersti (1999). « Polyphonie et typologie textuelle : quelques questions ». *Tribune*. 9, 81 - 96.

FOUCAULT, Michel (1969). *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

FRASER, Thomas et JOLY, André (1980). « Le système de la deixis (2) : Endophore et cohésion discursive en anglais ». *Modèles linguistiques*. 2, 2, 22 - 51.

FRIMPONG-ANSAH, Jonathan H. (1991). *The vampire state in Africa. The political economy of decline in Ghana*. Londres : James Currey.

G

GAJO, Laurent (2001). *Immersion, bilinguisme et interaction en classe*. Paris : Les éditions Didier.

GALIAN, Christophe (2004). « Disciplines scientifiques et FOS ». *Le français dans le monde. Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers. Recherches et Application.* Paris : Clé International. 75 - 80.

GALISSON, Robert et COSTE, Daniel (dir.) (1976). *Dictionnaire de didactique des langues.* Paris : Hachette.

GARROD, Simon C. et SANFORD, Anthony John (1982). « The mental representation of discourse in a focussed memory system: Implications for the interpretation of anaphoric noun-phrases ». *Journal of Semantics*. 1, 21 - 41.

GAYIBOR, Nicoué Lodjou (1997). « Le Togo : aperçu historique ». *Notre Librairie*. 131, 5 - 15.

GEIGER-JAILLET, Anémone (2005). *Le bilinguisme pour grandir. Naître bilingue ou le devenir par l'école*. Paris : L'Harmattan. (index auteurss)

GENETTE, Gérard (1972). *FIGURE III*. Paris : Seuil.

GERMAIN, Claude (1979). « L'approche fonctionnelle en didactique des langues ». *Revue canadienne des langues vivantes.* 37, 1, 14 - 24.

GHANA GOVERNMENT (1966 - 1967). *Report of the Education Review Committee*. Accra: Ministry of Education.

GHANA NEWS AGENCY (12 Mai 2004). « Minsitry of Tourism launches website ». *Ghana News Agnecy*. Accra : Ghana News Agency.

GHANA STATISTICAL SERVICE (2006). *Economic survey Report*. Accra : Ghana Statistical Service.

GHANA TOURIST BOARD (2005). *2003 Issue IV on Performance of the tourism sector between 2000 and 2003*. Accra : Ghana Tourist Board.

GHANA TOURIST BOARD (2006). *Tourism Statistics Fact Sheet on Ghana*. Accra : Ghana Tourist Board.

GHANA TOURIST BOARD (2008 - 2009). *Tourism Statistical Fact Sheet on Ghana*. Accra: Ghana Tourist Board. En ligne : http://www.touringghana.com/documents/Facts_&Figures/Tourism_Statistical_FactSheet_070316.pdf (Consulté le 18 janvier 2010).

GHIGLIONE, Rodolphe (1986). *L'Homme communiquant.* Paris : Armand Colin.

GLOAGUEN, Philippe (2007 - 2008). *Le guide du routard Strasbourg*. Paris : Hachette.

GLOAGUEN, Philippe (2008). *Le guide du routard Afrique de l'Ouest*. Paris : Hachette.

GOFFMAN, Erving (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne tome 1*: *La présentationde soi tome 2* : *Les relations en public*. Paris : Éditions de Minuit.

GOFFMAN, Erving (1987). *Façons de parler*. Trad. Fr., Paris : Minuit. (1re éd. 1981, *Forms of Talk*).

GRAWITZ, Madeleine (2004). *Lexique des sciences sociales*. Paris : Éditions Dalloz.

GREBE, Karl et FON, Wilfred (1997). *Religion traditionnelle africaine et cure d'âme chrétienne*. Bamenda-Nkwen : Karl Grebe.

GREENBERG, John Harold (1963). *The languages of Africa*. Bloomington : Indiana University Press.

GREGORI-SIGNES, Carmen (2000). « The tabloid talkshow as a quasi-conversational type of face-to-face interaction ». *Pragmatics*. 10, 2, 195 - 213.

GREVISSE Maurice, GOOSSE André (2008, 14e éd.). *Le bon usage*. Bruxelles : De Boeck et Larcier s.a.

GRICE, Hebert Paul (1975). « Logic and conversation ». *Syntax and Semantics*. New York : Academic Press. 3, 41 - 58.

GROUPE RELPRED (1990). *Encyclopédie Philosophique Universelle*. *Vol. Notions, Tome 1*. Paris : PUF.

GUESPIN, Louis (1971). « Problématique des travaux sur le discours politique ». *Langages*. 23, 3 - 24.

GUESPIN, Louis (1976). « Types de discours ou fonctionnements discursifs ? ». *Langages*. 41, 3 – 12.

GUILLAUME, Gustave (1929). *Temps et verbe : théorie des aspects, des modes et des temps.* Paris : Champion.

GÜLICH, Élizabeth et KOTSCHI, Thomas (1987). « Les actes de reformulation dans la consultation ». *L'analyse des interactions verbales*. Berne : Peter Lang. 15 - 82.

H

HABERMAS, Jürgen (1987b). *Logique des sciences sociales et autres essais*. Presses Universitaires de France : Paris.

HALLIDAY, Michael Alexander Kirkwood et HASSAN, Ruqaiya (1976, 1984). *Cohesion in English*. Longmans : London/New York.

HANANA, Imen (2006). « L'administration coloniale indirecte de la Grande-Bretagne dans les années 20 : fiction ou réalité ? Le cas de la Gold Coast (Ghana) ». *Citoyenneté, empires et mondialisation*. Clermont-Ferrand : Presses Universitaires Blaise Pascal. 123 - 136.

HAUGEN, Einar (1959). « Planning for a standard language in modern Norway ». *Anthropological Linguistics*. 1, 8 - 21.

HERITAGE, John et GREATBATCH, David (1989). « On the institutional character of institutional talk. The case of news interviews ». *Discourse in professional and everyday culture*. Linköping : University of Linköping.

HOLTZER, Gisèle (2004). « Du français fonctionnel au français sur objectifs spécifiques : histoire des notions et des pratiques ». *Le français dans le monde. Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers. Recherches et Application.* Paris : Clé International. 8 - 24.

HUBER, Magnus (1999). *Ghana Pidgin English in Its West African Context : A Sociohistorical and Structural Analysis*. Amsterdam : John Benjamins.

HUDELOT, Christian (1983). « Dialogue et monologue dans l'échange mère-enfant ». *Journée d'études.* 8, 1 – 41.

HUDELOT, Christian (1987). « Organisateurs discursifs du dialogue adulte-enfant : une esquisse tracée à partir de quelques dialogues (enfants de 5 à 6 ans) ». *Modèles linguistiques IX.* 1, 33 - 51.

HYBERTIE, Charlotte (1996). *La conséquence en français*. Paris : Ophrys.

J

JAKOBSON, Roman (1957). « Shifters, verbal categories and the russian verb », trad. fr. (1963) « Les Embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe ». *Essais de linguistique générale*. Paris : Édition de Minuit. 176 - 196.

JAKOBSON, Roman (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris : Édition de Minuit.

JOHNSON, Sharon P. (2004). « Évolution du FOS ». *Le français dans le monde*. Paris : CLE International. 333, 32 - 33.

JOUVE, Dominique (1990). « " Maintenant et la deixis temporelle ». *La deixis*. Paris : Presses Universitaires de France. 355 - 363.

K

KARA, Mohamed (2004). « Reformulations et polyphonie ». *Pratiques.* 123/124, 27 - 54.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1997). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage.* Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1986). *L'implicite*. Paris : Armand Collin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (1990). *Les interactions verbales*. Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et PLANTIN, Christian (dir.) (1995). *Le trilogue*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2001). *Les actes de langage dans le discours*. Paris : Nathan.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2004). « Suivez le guide! Les modalités de l'invitation au voyage dans les guides touristiques : l'exemple de l'« île d'Aphrodite » ». *La communication touristique : Approches discursives de l'identité et de l'altérité*. Paris : L'Harmattan. 133 - 150.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine et TRAVERSO, Véronique (2004). « Types d'interactions et genres de l'oral ». *Langages*. 153, 41 - 51.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. (2005). *Le discours en interaction*. Paris: Armand Colin.

KLEIBER, Georges (1986). « Déictiques, embrayeurs, " token-reflexives □, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? ». *L'information grammaticale*. 30, 3 - 22.

KLEIBER, Georges (1988). « Sur l'anaphore démonstrative ». *Nouvelles recherches en grammaire : Actes du Colloque d'Albi*. Université de Toulouse-Le Mirail. 51 - 74.

KLEIBER, Georges (1990). « Anaphore-Deixis : deux approches concurrentes ». *La deixis*. Paris : PUF. 613 - 626.

KLEIBER, Georges (1994). *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.

KNAFOU, Rémy (1998). « Le MIT (équipe mobilité, itinéraires et territoires) et le tourisme : positions et mises en cause ». *Les cahiers du GDR, Tourisme : lieux et réseaux*. 1, 15 - 25.

KOUASSI, Jérôme (2000). « Multilinguisme : impact sur le développement socio-économique et politique », dans Domwini Dabire Kuupole (éd.), *Co-existence of languages in West Africa. A socilinguistic perspective*. Takoradi : St. Francis Press Ltd. 124 - 134.

KUFUOR, John Agyekum (2003). *State of the nation address*. Accra : Ghanaweb. En ligne : http://www.ghanaweb.com/GhanaHomerPage/NewsArchive/htm (Consulté le 16/02/2003).

KWADZO, Gregory Nutefe (2008). « Le français face au poids des autres langues au Ghana ». *Revue des étudiants en linguistique du Québec*. 2, 2, 77 - 86.

L

LABOV, William (1973). « Some principles of linguistic methodology». *Language in Society*. 1, 97 - 120.

LABRE, Chantal (2002). *Dictionnaire biblique, culturel et littéraire*. Paris : Armand Colin/VUEF.

LAFAGE, Suzanne (1978). « Description de la situation sociolinguistique du Togo ». *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique noire d'expression française et sur Madagascar.* Paris : CILF. 411 - 425.

LANDRAGIN, Frédéric (2006) : « Saillance. Définition et portée du phénomène ». *Sémanticlopédie. Dictionnaire de sémantique*. GDR Sémantique et Modélisation. Groupement de recherche 2521 (CNRS) (2002 - 2010). En ligne : http://www.semantique-gdr.net/dico/index.php/Saillance (Consulté le 20/11/2009).

LANGAGES (2004). *Les genres de la parole.* N° 153. Paris : Larousse.

LANGUE FRANÇAISE (1987). *La typologie des discours*. N° 74. Paris : Larousse.

LARSSON, Björn (1994). *La place et le sens des adjectifs épithètes de valorisation positive.* Lund : Lund University Press.

LECLERC, Jacques (2009). « Ghana » .. *Aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université laval. En ligne : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/ghana.htm (Consulté le 21/01/2010).

LECLERC, Jacques (2009). « Togo ». *Aménagement linguistique dans le monde*. Québec, TLFQ, Université laval. En ligne : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/ghana.htm (Consulté le 21/01/2010).

LEHMANN, Denis (1993). *Objectifs spécifiques en langue étrangère*. Paris : Hachette.

LE NINAN, Claude et MIROUDOT, Bernadette (2004). « Apprentissage du FOS : diversité des situations d'enseignement ». *Le français dans le monde. Français sur objectifs spécifiques : de la langue aux métiers. Recherches et Application.* Paris : CLE International. 106 - 114.

LENTZ, Carola (2000). « La chefferie dans les sociétés acéphales du Nord-Ouest du Ghana ». *Cahiers d'études africaines*. Éditions de l'EHESSE. 159, 593 - 614.

LE PETIT ROBERT DES NOMS PROPRES (2000). Paris : Les Dictionnaires le Robert.

LEVISS-STRAUSS, Claude (1967). *Les Structures élémentaires de la parenté.* La Haye : Mouton.

LEWIS, M. Paul (éd.) (2009). « Languages of Ghana ». *Ethnologue : Languages of the World, Sixteenth edition.* Dallas, Texas : SIL International. En ligne : http://www.ethnologue.com/show_map.asp?name=GH&seq=10 (Consulté le 22/01/2010).

LEWIS, M. Paul (éd.) (2009). « Languages of Togo ». *Ethnologue : Languages of the World, Sixteenth edition.* Dallas, Texas : SIL International. En ligne : http://www.ethnologue.com/show_map.asp?name=TG&seq=10 (consulté le 22/01/2010).

LOUSADA, Eliane (2004). « Approche de situations d'action langagière ». *Le Français sur Objectifs Spécifiques : de la langue aux métiers, le français dans le monde, Recherches et Applications*. Paris : Clé International. 125 - 133.

LOZATO-GIOTART, Jean-Pierre et BALFET, Michel (2007). *Management du tourisme*. Paris : Pearson Éducation France.

LYONS, John (1980). *Sémantique linguistique*. Paris : Larousse.

M

MACÉ, Alain (2004). « Politique et démocratie au Togo. 1993 - 1998 : de l'espoir à la désillusion ». *Cahiers d'études africaines*. Éditions de l'EHESSE. 176, 841 - 885.

MAILLARD, Michel (1972). *Anaphore et cataphore dans « La Chute » de Camus*. Thèse de 3e cycle. Rabat : Publications de l'Université Mohammed V.

MAINGUENEAU, Dominique (1991). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

MAINGUENEAU, Dominique (1998a). « Scénographie épistolaire et débat public ». *La lettre entre réel et fiction*. Paris : SEDES. 55 - 71.

MAINGUENEAU, Dominique (1998b). *Analyser les textes de communication.* Paris : Dunod.

MAINGUENEAU, Dominique (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

MANGIANTE, Jean-Marc et PARPETTE, Chantal (2004). *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours.* Paris : Hachette.

MANGIANTE, Jean-Marc et PARPETTE, Chantal (2004). *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours.* Paris : Hachette.

MANESSY, Gabriel (1964). « Les langues négro-africaines de grande extension et l'unification linguistique de l'Afrique Noire ». *L'Homme*. 4, 3, 71 - 86.

MARC, Edmond et PICARD, Dominique (1983). *L'interaction sociale*. Paris : Retz.

MARC, Edmond et PICARD, Dominique (1984). *L'Ecole de Palo Alto.* Paris : Retz.

MAZRUI, Ali A. (dir.) (1998). *Histoire générale de l'Afrique*. Paris/Vanves : Présence Africaine/Edicef/UNESCO.

MESURE, Sylvie et SAVIDAN, Patrick (2006). *Le dictionnaire des sciences sociales*. Paris : Presses Universitaires de France.

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA COLLECTIVITE LOCALE (2009). *Liste des partis politiques légalement constitués et enregistrés*. Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la collectivité locale, Togo. En ligne : http://www.izf.net/pages/togo/5550/ (Consulté le 26/01/2010).

MINISTRY OF EDUCATION (1951). *Accelerated Development Plan For Education*. Accra: Government Printing Department.

MINISTRY OF EDUCATION (1974). *The new structure and content of education*. Accra.

MINISTRY OF EDUCATION (1994). *Report of the Education Reform Committee on Pre-Tertiary Education.* Accra.

MINISTRY OF LOCAL GOVERNMENT AND RURAL DEVELOPMENT ET MAKS PUBLICATIONS AND MEDIA SERVICES (2006). « Break down of metropolitan, municipal and district assemblies in Ghana ». *District related*. Accra : Ministry of local government and rural development et Maks publications and media services. En ligne : http://www.ghanadistricts.com/pdfs/all_mmdas_in_ghana.pdf (Consulté le 27/02/2010).

MINISTRY OF TOURISME (2006). *Tourist attractions in Ghana*. Accra : Ministry of Tourism. En ligne : http://www.ghanatourism.gov.gh/main/index.asp (Consulté le 05/05/2006).

MINISTRY OF WOMEN AND CHILDREN'S AFFAIRS (2007). « Provisional list of women members of parliament, 2009 ». *Department of women*. Accra : Ministry of Women and Children's Affairs, Ghana. En ligne : http://www.mowacghana.net/?q=node/42 (Consulté le 27/10/2009).

MOIRAND, Sophie (1992). « Des choix méthodologiques pour une linguistique de discours comparative ». *Languages.* 105, 28 - 41.

MOIRAND, Sophie (1994). « Décrire les discours de spécialité ». *Lenguas para fines spécificos (III)*. Universitad de Alcalá de Henares, Espagne. 79 - 9.

MOIRAND, Sophie (2004). « Le même et l'autre dans les guides de voyage au XXIe siècle ». *La communication touristique. Approches discursives de l'identité et de l'altérité.* Paris : L'Harmattan. 151 - 172.

MOREL, Mary-Annick (1990). « Les présentatifs en français ». *La deixis*. Paris : Presses Universitaires de France. 507 - 517.

MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU, Laurent (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Paris : Ophrys.

MOSCOVICI, Serge et PLON, Michel (1966). « Les situations-colloques : observations théoriques et expérimentales ». *Bulletin de psychologie*. XIX – 8 – 12, 247, 706 – 707.

MOURLHON-DAILLES, Florence (1994). « Vers une stylistique de spécialité : les écrits touristiques comme chaîne discursive ». *Rhetoric and Stylistics Today.* Bruxelles : Peter Lang. 5, 112 - 118.

MOURLHON-DALLIES, Florence (1995). *Une méthodologie pour l'analyse linguistique de genres discursifs produits en situation professionnelle : étude des écrits touristiques sur Venise en quatre langues.* Thèse pour le doctorat en Sciences du langage. Paris : Université Paris 3.

MOURLHON-DAILLES, Florence (2008). *Enseigner une langue à des fins professionnelles*. Paris : Les Éditions Didier.

MUKENA KATAYI, Albert Vianney (2007). *Dialogue avec la religion traditionnelle africaine*. Paris : L'Harmattan.

MUNBY, John (1978). *Communicative Syllabus Design.* Cambridge : Cambridge University Press.

MYERS, Greg (1988). « *This* and *That* in discourse anaphora : the ambiguity of references to propositions ». Paper presented at the autumn meeting of the Linguistics Association of Great Britain, University of Exeter.

N

NEF, Frédéric (1980). « Maintenant 1 et maintenant 2 : sémantique et pragmatique de " maintenant " temporel et non temporel ». *La notion d'aspect*. Université de Metz. 145 - 166.

NEUVE, Frank (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Collin.

NGAKOUTOU, Timothée (2004). *L'éducation africaine demain : continuité ou rupture ?*. Paris : L'Harmattan.

NØLKE, Henning (1994). *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain : Peeters.

NUKUNYA, Godwin Kwaku (1969). *Kinship and marriage among the Anlo Ewe*. London : Berg Publishers .

NUNAN, David (1993). *Introducing Discourse Analysis*. London : Penguin English Applied Linguistics.

O

O'CONNEL, Daniel C. et KOWAL, Sabine (2000). « Are transcripts reproductible ? ». *Pragmatics*. 10 - 12, 247 - 269.

OLSEN, Michel (2001). « Monophonie ». *Polyphonie – linguistique et littéraire.* Roskilde : RUC. 3, 87 - 107.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (1997). *Prévisions du tourisme mondial à l'horizon 2000*. Madrid : Organisation mondiale du tourisme.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (2000). *Recommandations sur les statistiques du tourisme*. New York : Organisation mondiale du tourisme.

ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME (2001). « Le tourisme international triplera d'ici 2020 ». Assemblée générale de l'Organisation mondiale du tourisme. Istambul.

OSEI ADJEI, Edmond (1986). *Essential notes on National history of Ghana (A. D. 1000 - 1970)*. Cape Coast : Asempa.

OWIREDU, Patrick Akwesi (1964). « Proposals for a National Language for Ghana ». *African Affairs*. Oxford : Oxford University Press. 63, 142 - 145.

P

PARPETTE, Chantal (2001). « Intégration de la formation linguistique professionnelle dans les cursus universitaires : légitimité et limites de la démarche ». *Actes du colloque Les langues de spécialité*. Université de Bohême de l'ouest, Plzen.

PARPETTE, Chantal (2004). « Le français sur objectif spécifique : de l'enseignement à la conception des programmes ». *Les cahiers de l'Asdifle, les métiers du FLE, Actes des 33e et 34e rencontres*. 16, 130 - 141.

PAUVERT, Jean-Claude (1960). « L'évolution politique des Éwé ». *Cahiers d'Études africaines.* 2, 161 - 192.

PÊCHEUX, Michel et FUCHS, Catherine (1975). « Mises au point et perspectives à propos de l'analyse du discours ». *Langages*. 37, 7 - 80.

PERROT, Claude-Hélène (1999). « Kumasi et les Britanniques. La capitale ashanti niée par le colonisateur ». *Histoire d'Afrique. Les enjeux de mémoire*. Paris : Éditions Karthala. 143 - 172.

PETITJEAN, André (1989). « Les typologies textuelles ». *Pratiques*. 62, 86 - 125.

PEYTARD, Jean et GENOUVRIER, Emile (1970). *Linguistique et enseignement du français.* Paris : Librairie Larousse.

PEYTARD, Jean (1971). *Syntagmes*. Paris : Les Belles Lettres.

POIRIER, Jean (1968). « Problèmes d'ethnologie économique ». *Ethnologie générale*. Paris : Gallimard.

POP, Liane (2000). *Espaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*. Louvain-Paris : Éditions Peters.

PORCHER, Louis (1976). « Approche d'un français fonctionnel ». *Etudes de Linguistique Appliquée*. 23. 79 - 87.

PORTINE, Henri (1990). « Les langues de spécialité comme enjeux de représentations ». *Le Français dans le monde, Publics spécifiques et communication spécialisée*. N° Spécial, 63 - 71.

PRAH, Kwesi Kwaa (2005). « Language of instruction for educational development and African emancipation ». *Languages of instruction for African emancipation : focus on postcolonial contexts and considerations*. Cape Town, CASAS and Dar es Salaam : Mkuki na Nyota. 23 - 50.

PRATIQUES (1987). *Les types de textes*. N° 56. Metz : Collectif de recherche et d'expérimentation sur l'enseignement du français.

PUY-DENIS, Patrick (1996). *Le Ghana*. Paris : Éditions Karthala.

Q

QUENUM, Jean-Claude P. (1998). *Interactions des systèmes éducatifs traditionnels et modernes en Afrique*. Paris : Éditions L'Harmattan.

QOTB, Hani Abdel Azim (2008). *Vers une didactique du français sur objectifs spécifiques médié par internet*. Thèse de doctorat, Sous la direction de Mme la Professeure CHARNET Chantal, Université Paul Valéry, Montpellier.

R

RAGIN, Charles C. (1987). *The comparative method : Moving beyond qualitative and quantitative strategies*. Berkeley : University of California Press.

REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (1989). « Anaphores, connecteurs, et processus inférentiels ». *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*. Berne : Peter Lang. 303 - 336.

RÉMY, Mylène (1977). *Ghana Today*. Paris : Éditions J. A.

RENKEMA, Jan (1993). *Discourse Studies. An introductory textbook.* Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins B. V.

REPUBLIC OF GHANA (1992). *Constitution of the Republic of Ghana*. Accra : Ghana Government.

RICHTERICH, René (1973). « Modèles pour la définition des besoins langagiers des adultes ». *Systèmes d'apprentissage des langues vivantes pour les adultes*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

RICHTERICH, René et CHANCEREL, Jean-Louis (1977). *L'identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère.* Paris : Hachette. Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe.

RICHTERICH, René (1985). *Besoins langagiers et objectifs d'apprentissage*. Paris : Hachette.

RIEGEL, Martin et al. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

RIEGEL, Martin et al. (2009). *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

RONGIER, Jacques (2004). *Parlons Éwé - Langue Du Togo*. Paris : L'Harmattan 2004

ROPIYA, Marc-Louis (1997). « Langue et stratégie politiques en Afrique ». *Communication, Séminaire Régional Afrique, Dossier AUPELF-UREF*. Agence francophone pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Dakar, Sénégal. 1 - 35.

ROULET, Eddy et al. (1980). « Actes de langages et structure de la conversation ». *Cahiers de Linguistique Française* de Genève. 1.

ROULET, Eddy et al. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain.* Berne : Peter Lang.

ROULET, Eddy (1987). « Complétude interactive et connecteur reformulatif ». *Cahiers de linguistique française*. 8, 111 - 140.

ROULET, Eddy (1991). « Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive ». *Études de linguistique appliquée*. Paris : Klincksieck. 83, 117 - 130.

S

SACKS, Harvey, SCHEGLOFF, Emanuel et JEFFERSON, Gail (1974). « A simplest systematics for the organizations of turn-taking in conversation ». *Language*. 50, 4, 696 – 735.

SANFORD, Anthony J. et al. (1983). « Pronouns without antecedents ? ». *Journal of semantics*. 2, 303 - 318.

SARFATI, Georges-Elia (1997). *Eléments d'analyse du discours*. Paris : Éditions Nathan.

SARTER, Heidemarie (1997). *Fremdsprachen arbeit in der Grundschule*. Darmstadt : Wissenschaftliche Buchgesellschaft. (index)

SARTORI, Giovanni (1994). « Bien comparer, mal comparer ». *Revue internationale de politique comparée*. 1, 1, 19 - 36.

SEARLE, John Richard (1972). *Les actes de langage*. Paris : Hermann.

SIMONIN-GRUMBACH, Jenny (1975). « Pour une typologie des discours ». *Langue, discours, société*. Paris : Seuil. 85 – 121.

SIMONIN-GRUMBACH, Jenny (1984). « Les repérages énonciatifs dans les textes de presse ». *La langue au ras du texte*. Lille : Presses Universitaires de Lille. 133 – 203.

SINCLAIR, John McH et COULTHARD, R. Malcolm (1975). *Towards an analysis of discourse. The English used by teachers and pupils*. Oxford : Oxford University Press.

SITRI, Frédérique (1996). « Situations d'argumentation orales ». *Le discours : Enjeux et Perspectives. Le français dans le monde. Recherche et Application*. Paris : Éditions classiques d'expression française. 156 - 163.

SMOCK, David Raymond (1975). « Language policy in Ghana ». *The search for national integration in Africa*. New York : The Free Press. 169 - 188.

STEWART, John Massie (1976). *Towards Volta-Congo reconstruction*. Leiden : Universitaire Pers Leiden.

T

TAGLIANTE, Christine (1994). *La classe de langue*. Paris : CLE International.

TAMBA, Irène (1992). « Démonstratifs et personnels en japonais, deixis et double structuration de l'espace discursif ». *La Deixis*. Paris : PUF. 187 - 195.

TERRAY, Emmanuel (1988). « Le débat politique dans les royaumes d'Afrique de l'Ouest. Enjeux et formes ». *Revue française de Science politique.* 38, 5, 720 - 731.

TEULON, Frédéric (dir.) (1995). *Dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie*. Paris : Presses Universitaires de France.

TEYE, Victor B. (2000). « Tourism development experience in Ghana ». *Development Policy Management Bulletin.* 7, 1, 8 - 12.

THOMAS, Louis-Vincent et LUNEAU, René (1986). *La terre africaine et ses religions*. Paris : Éditions L'Harmattan.

TOGO, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2008). *Plan d'action national d'éducation pour tous (PAN/EPT) 2002-2015*. UNESCO/International Institute for Educational Planning. En ligne : http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Togo/Togo%20EPT%20PAN.pdf (Consulté le 26/01/2010).
TRAVERSO, Véronique (2005). *L'analyse des conversations.* Paris : Armand Colin.

TRUCHOT, Claude (1995). « Perspectives françaises en politique et aménagement linguistiques ». *La linguistique Appliquée Aujourd'hui, Problème et Méthodes*. Amsterdam : Éditions 'De Werelt'.

U

UNIVERSITY OF CAPE COAST (2010). « Structure of programme ». Bachelor of Science (Tourisme). Cape Coast : University of Cape Coast. En ligne : http://social_sciences.ucc.edu.gh/geography/programmes/bsc-tourism (Consulté le 27/01/2010).

V

VAN DIJK, Teun Adrianus (1975). « Action, action description and narrative ». *New Literary History.* 6, 2, 273 – 294.

VANDERVEKEN, Daniel (1988). *Les Actes de discours*. Bruxelles : Mardaga.

VELLAS, François (1992). *Le tourisme*. Paris : Économica.

VERLET, Martin (1986). « Langue et pouvoir au Ghana sous Nkrumah ». *Politique africaine*. Paris : Karthala. 23, 79 - 83.

VIGOUR, Cécile (2005). *La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes*. Paris : Éditions La Découverte.

VION, Robert (2000). *La communication verbale. Analyse des interactions.* Paris : Hachette Livre.

W

WESTERMANN, Dietrich et BRYAN, Margaret Arminel (1952). *Handbook of African languages. London : Oxford University Press*.

WIKIMEDIA COMMONS (2010). « Atlas of Ghana ». *Wikimedia commons atlas of the world*. En ligne : http://commons.wikimedia.org/wiki/Atlas_of_Ghana (Consulté le 20/01/2010).

Y

YIBOE, Kofi Tsivanyo (2010). *Enseignement/apprentissage du FLE au Ghana : écarts entre la culture d'enseignement et la culture d'apprentissage*. Thèse de doctorat (Manuscrit), Sous la direction de Mme la Professeure GEIGER-JAILLET Anémone, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Modules de tourisme (Première année) 65

Tableau 2 : Modules de tourisme (Deuxième année) 66

Tableau 3 : Modules de tourisme (Troisième année) 66

Tableau 4 : Modules de tourisme (Quatrième année) 67

Tableau 5 : Arrivées de touristes internationaux (en millions de dollars US) 75

Tableau 6 : Recettes du tourisme, transport exclu (en millions de dollars US) 75

Tableau 7 : Arrivées de touristes internationaux et recettes du tourisme (1988 – 2006) 76

Tableau 8 : Recettes de principaux secteurs de l'économie ghanéenne (2000 – 2002) en devises 77

Tableau 9 : Motivation des arrivées de touristes internationaux 79

Tableau 10 : Discours oral / discours écrit 99

Tableau 11 : Discours oral des guides touristiques / discours écrit des scripteurs-guides 99

Tableau 12 : Reformulations paraphrastiques (RP) 136

Tableau 13 : Reformulations non paraphrastiques (RNP) 137

Tableau 14 : Distinction entre reformulations paraphrastiques et non paraphrastiques 138

Tableau 15 : Synthèse des sept étapes de l'analyse différentielle des discours 162

Tableau 16 : Profil des guides touristiques et des touristes 167

Tableau 17 : Les grandes étapes des visites et les thèmes abordés par les guides 168

Tableau 18 : Codage du corpus oral 172

Tableau 19 : Code de trasnscription 177

Tableau 20 : Intervenants dans le discours oral 179

Tableau 21 : Description du discours dans les deux guides de voyage (*Petit Futé Ghana*, 2009 et *Petit Futé Togo*, 2008 - 2009) 185

Tableau 22 : Synthèse des éléments polyphoniques 270

Tableau 23 : Fréquence des déictiques de personne et de non personne à l'oral et à l'écrit 296

Tableau 24 : Fonctions des déictiques de personne à l'oral et à l'écrit 297

Tableau 25 : Fonctions des déictiques de non personne à l'oral et à l'écrit 298

Tableau 26 : Fréquence des adjectifs démonstratifs à l'oral et à l'écrit 352

Tableau 27 : Structures syntaxiques et fonctions des adjectifs démonstratifs à l'oral et à l'écrit 352

Tableau 28 : Fréquences des pronoms démonstratifs à l'oral et à l'écrit 353

Tableau 29 : Fonctions et structures syntaxiques des pronoms démonstratifs neutres (*ça*, *ceci*, *cela*) à l'oral et à l'écrit 355

Tableau 30 : Fonctions et structures syntaxiques des pronoms démonstratifs humains (*celui-ci/là*) 355

Tableau 31 : Fréquences des présentatifs à l'oral et à l'écrit 356

Tableau 32 : Fonctions de *voici* à l'oral et à l'écrit 357

Tableau 33 : Fonctions de *voilà* à l'oral et à l'écrit 358

Tableau 34 : Fonctions des présentatifs non-autonomes 358

Tableau 35 : Fréquence des déictiques spatiaux adverbiaux 360

Tableau 36 : Fonctions et propriétés syntaxiques de *gauche/droite* 361

Tableau 37 : Fonctions et propriétés syntaxiques de *derrière/devant* à l'oral et à l'écrit 363

Tableau 38 : Fonctions et propriétés syntaxiques de *ici/là/là-bas* 364

Tableau 39 : Emplois déictiques et non déictique des adverbes temporels 369

Tableau 40 : Fréquence de quelques expressions temporelles à l'oral et à l'écrit 388

Tableau 41 : Simultanéité temporelle à l'oral et à l'écrit 389

Tableau 42 : Temps verbaux de simultanéité à l'oral et à l'écrit 390

Tableau 43 : Antériorité temporelle à l'oral et à l'écrit 391

Tableau 44 : Postériorité temporelle à l'oral et à l'écrit 391

Tableau 45 : Temps verbaux de postériorité à l'oral et à l'écrit 392

Tableau 46 : Du français général au français sur objectif spécifique 396

Tableau 47 : Distinction entre français général / français de spécialité / français sur objectif spécifique 398

Liste des figures

Figure 1 : Carte géographique du Ghana 26

Figure 2 : Carte géographique du Togo 28

Figure 3 : Carte ethnolinguistique du Ghana 32

Figure 4 : Carte ethnolinguistique du Togo 36

Figure 5 : Rapport entre politique linguistique / planification linguistique 52

Figure 6 : Pyramide de sociolinguistique selon M. Diki-Kidiri (2004) 57

Figure 7 : Du voyageur au touriste selon J.-P. Lozato-Giotart et M. Balfet (2007)..... 70

Figure 8 : Discours touristique et agents touristiques 111

Figure 9 : Similarités entre les fonctions du guide touristique et celles du scripteur-guide .. 119

Figure 10 : Mise en rapport de la connaissance préalable et de la connaissance vécue lors d'une visite guidée 121

Figure 11 : Polyphonie complexe 1..... 253

Figure 12 : Polyphonie complexe 2..... 257

Figure 13 : Polyphonie complexe 3..... 261

Figure 14 : Objets référentiels de *ici* 347

Index des notions

A

Acte d'énonciation, 131, 393
Activité, 19, 40, 42, 69, 74, 104, 106, 108, 124, 125, 138, 148, 150, 153, 273, 321, 368, 397, 407, 417, 420, 421, 426, 429, 432, 433, 436, 438, 441, 442
Adverbiaux, 118, 300, 330, 343, 345, 359, 360, 361, 364, 366, 382, 383, 391, 392, 450
Allocutaire, 116, 124, 129, 132, 140, 145, 150, 224, 252, 253, 254, 273, 337
Analyse de discours, 5, 20, 21, 22, 86, 102, 123, 124, 160, 164, 445, 447, 455
Analyse des besoins, 404, 407, 408, 413, 418, 446, 469
Analyse différentielle de discours, 124, 164
Anaphore, 141, 143, 144, 145, 164, 272, 280, 288, 289, 304, 309, 312, 318, 320, 326, 352, 353, 355, 358, 376, 383, 386, 390, 391, 392, 435, 461, 467
Antériorité, 367, 371, 380, 382, 383, 388, 391, 392, 393, 451
Approche, 148, 162, 163, 420, 421, 422, 468, 472
Approche comparative, 25, 164, 187, 188, 432
Approche énonciative, 124, 148, 164
Approche interactionnelle, 124, 148, 159
Asserteur, 132, 134, 252, 254, 255, 259, 260

C

Cadre discursif, 191, 275, 299, 301, 342, 373, 386
Cadre énonciatif, 91, 126, 127, 128, 135, 138, 144, 224, 253, 254, 261, 289, 323, 345, 351, 362, 364, 381, 428
Cadre interactif, 150, 153, 155, 252
Cadre spatial, 330
420, 421
Co-construction, 323, 435
Coénonciation, 273
Collecte des données, 4, 166, 173, 188, 405, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 453
Contexte, 5, 23, 25, 37, 38, 47, 48, 70, 71, 87, 91, 94, 96, 106, 116, 121, 126, 127, 130, 133, 135, 141, 142, 143, 153, 180, 204, 218, 225, 230, 240, 241, 252, 275, 282, 287, 289, 290, 291, 304, 305, 313, 318, 321, 326, 327, 328, 329, 331, 343, 345, 348, 350, 351, 357, 358, 359, 368, 371, 374, 375, 379, 383, 384, 385, 406, 407, 415, 421, 422, 435, 440, 453, 462

D

Déictique, 90, 141, 143, 144, 145, 252, 272, 274, 278, 279, 280, 282, 283, 286, 287, 288, 293, 294, 295, 297, 301, 302, 303, 304, 306, 307, 310, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 324, 325, 327, 328, 331, 333, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 346, 349, 352, 353, 355, 357, 358, 361, 363, 365, 366, 368, 369, 371, 372, 373, 374, 376, 377, 380, 381, 382, 383, 386, 387, 389, 390, 391, 392, 427, 428, 435, 450, 458
Deixis, 126, 141, 142, 143, 144, 145, 164, 272, 305, 309, 321, 368, 457, 458,

459, 462, 463, 466, 467, 470, 475
Demande, 20, 94, 158, 173, 182, 223, 224, 237, 291, 293, 346, 398, 401, 404, 405, 406, 407, 409, 413, 419, 429, 431, 436, 437, 446, 461
Démonstratif, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 310, 313, 319, 328, 352, 353, 370, 385, 427, 435
Destinataire, 92, 94, 97, 112, 130, 217, 249, 252, 255, 273, 279, 281, 286, 301
Didactique, 5, 18, 21, 22, 64, 87, 88, 96, 99, 107, 116, 119, 164, 281, 394, 396, 398, 407, 414, 418, 419, 420, 455, 459, 462, 464, 473
Discours, 5, 19, 20, 21, 22, 23, 33, 47, 51, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 132, 133, 134, 135, 136, 139, 140, 142, 143, 144, 147, 148, 149, 150, 152, 155, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 182, 185, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 195, 204, 205, 206,etc.
Discours dialo-monologal, 113, 451
Discours direct, 134, 135, 386, 441, 442
Discours écrit, 5, 19, 20, 21, 22, 23, 86, 91, 93, 94, 95, 97, 98, 99, 101, 102, 109, 122, 128, 145, 148, 160, 163, 164, 166, 175, 176, 186, 187, 205, 250, 267, 269, 270, 272, 273, 295, 296, 298, 299, 311, 330, 352, 353, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 363, 379, 383,
389,뷴390,
392, 415, 427, 428, 429, 430, 432, 447, 449, 450
Discours indirect, 103, 130, 133, 134, 135, 289, 441, 442
Discours mono-dialogal, 113, 451
Discours oral, 5, 19, 20, 21, 22, 23, 86, 91, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 109, 119, 122, 128, 135, 139, 145, 148, 160, 163, 164, 166, 175, 176, 178, 186, 187, 205, 249, 250, 262, 267, 269, 270, 272, 295, 296, 298, 299, 309, 311, 314, 321, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 362, 363, 379, 383, 389, 390, 427, 428, 429, 430, 432, 434, 435, 436, 439, 442, 447, 449, 450, 455
Discours touristique, 5, 20, 21, 100, 102, 109, 111, 112, 128, 165, 251, 270, 447

E

Endophore, 463
Endophorique, 141, 142, 289, 290, 350, 351, 359, 364
Énoncé, 86, 89, 91, 94, 104, 108, 113, 119, 124, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 139, 140, 142, 143, 147, 150, 158, 176, 180, 195, 202, 216, 247, 251, 252, 256, 258, 262, 263, 264, 266, 268, 272, 274, 282, 283, 287, 302, 304, 307, 309, 311, 312, 317, 318, 324, 327, 334, 340, 341, 346, 349, 350, 365, 367, 372, 373, 378, 380, 382, 383, 384, 385, 386, 390, 428, 435, 442
Énonciateur, 90, 91, 126, 128, 130, 131, 132,

135, 138, 139, 142, 144, 273, 279, 281, 287, 291, 296, 298, 307, 331, 449
Énonciation, 90, 91, 92, 101, 103, 124, 125, 126, 127, 130, 131, 132, 133, 134, 139, 140, 142, 144, 145, 147, 148, 254, 261, 263, 267, 272, 273, 277, 279, 287, 288, 291, 301, 307, 314, 322, 324, 326, 329, 331, 341, 351, 355, 364, 365, 366, 367, 368, 372, 373, 374, 376, 377, 378, 380, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 390, 391, 392, 393, 427, 428, 435, 461, 462, 466, 469
Enseignement/apprentissage, 18, 19, 48, 61, 63, 189, 394, 419, 445
Espace hyperonymique, 347, 451
Espace hyponymique, 451
Exercice, 157, 162, 181, 197, 208, 224, 274, 304, 402, 404, 428, 430, 438, 445
Exophore, 141
Exophorique, 141, 142, 289, 290, 355, 359, 364

F

Français de spécialité, 18, 21, 22, 64, 69, 394, 395, 397, 398, 399, 409, 445, 461
Français langue étrangère, 5, 18, 19, 22, 63, 69, 189, 395, 445, 447, 455, 462
Français pour les guides touristiques, 394, 404, 421, 446
Français sur objectif spécifique, 395, 396, 397, 398
Futur touriste, 90, 92, 93, 114, 115, 116, 118, 120, 163, 164, 165, 195, 196, 214, 227, 228, 231, 237, 238, 239, 240, 244, 245, 248, 249, 261, 268, 269, 276, 277, 284, 285, 286, 294, 297, 299, 304, 319, 320, 329, 330, 336, 337, 350, 351, 386, 448, 449, 450

G

Genre, 40, 86, 92, 100, 101, 102, 105, 106, 109, 122, 127, 162, 217, 291, 305, 306, 310, 313, 354, 421
Geste d'ostension, 118, 306, 308, 310, 324, 328, 333, 345, 381
Guides de voyage, 5, 23, 88, 96, 102, 107, 111, 114, 121, 128, 161, 166, 184, 185, 214, 217, 248, 250, 259, 262, 277, 284, 299, 414, 415, 447, 448, 470
Guides touristiques, 5, 19, 20, 21, 47, 62, 69, 83, 84, 88, 89, 91, 99, 102, 106, 107, 108, 110, 113, 118, 121, 122, 128, 139, 157, 160, 161, 163, 164, 166, 174, 188, 194, 195, 205, 207, 240, 243, 248, 249, 251, 258, 262, 263, 265, 270, 271, 273, 274, 280, 288, 292, 299, 301, 306, 316, 321, 332, 339, 344, 357, 370, 380, 382, 383, 389, 390, 393, 394, 400, 404, 406, 408, 411, 414, 415, 416, 419, 420, 421, 422, 423, 426, 439, 442, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 467

I

Interaction, 90, 101, 102, 105, 109, 121, 124, 135, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 173, 180, 181, 272, 273, 296, 342, 407, 422, 463, 465, 467, 469
Interculturel, 410, 452

L

Langue de crête, 58, 59, 84

Langue de spécialité, 69, 110, 394, 458
Langue générale, 394, 395
Langue locale, 52, 55, 264, 265
Langue véhiculaire, 33, 37, 58
Locuteur, 89, 91, 92, 94, 98, 100, 102, 104, 112, 113, 115, 118, 119, 124, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 145, 146, 147, 150, 158, 182, 191, 240, 250, 252, 254, 255, 256, 260, 261, 265, 266, 269, 272, 273, 274, 275, 277, 279, 280, 281, 282, 284, 289, 296, 297, 299, 301, 302, 307, 308, 310, 316, 317, 322, 323, 324, 326, 327, 328, 334, 335, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 346, 349, 350, 359, 363, 364, 365, 367, 368, 371, 372, 376, 384, 388, 392, 409, 414, 428, 430, 435, 436, 448, 449

M

Multilinguisme, 29, 32, 37, 53

O

Objet spatial, 300, 323, 326, 327, 330, 335, 361, 363, 436

P

Planification linguistique, 51, 52, 53
Politique linguistique, 23, 34, 37, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 60, 61, 83
Polyphonie, 5, 23, 113, 124, 126, 128, 129, 130, 133, 138, 139, 164, 186, 187, 189, 251, 254, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 267, 270, 442, 447, 449, 466
Polyphonie complexe, 253, 257, 261, 479
Polyphonie simple, 258, 270, 449, 451
Postériorité, 369, 383, 386
Pragmatique, 100, 101, 157, 160, 181, 471
Présentatif, 286, 309, 314, 315, 318, 319, 324, 326, 328, 357, 358, 435, 436

R

Rapport au style direct, 128, 130, 133, 134, 139, 251, 255, 262, 270, 449
Rapport au style indirect, 128, 130, 133, 134, 139, 251, 258, 262, 270, 449
Reformulation, 130, 135, 136, 137, 138, 251, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 270, 449, 465

S

Scripteurs-guides, 5, 19, 20, 21, 23, 47, 88, 90, 91, 97, 102, 106, 109, 112, 113, 122, 139, 144, 148, 160, 163, 164, 184, 186, 189, 191, 192, 205, 206, 215, 216, 217, 218, 220, 221, 230, 233, 234, 240, 243, 248, 249, 250, 251, 258, 267, 269, 270, 271, 272, 276, 277, 283, 284, 285, 289, 290, 293, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 303, 304, 311, 314, 319, 328, 336, 343, 349, 353, 355, 361, 362, 366, 367, 377, 382, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 447, 448, 449, 450, 451, 454, 455
Séquence, 117, 118, 136, 156, 157, 158, 181, 182, 191, 193, 194, 202, 205, 207, 210, 211, 219, 220, 222, 223, 225, 242, 243, 245, 246, 247, 258, 263, 292, 293, 319, 344, 385, 434, 443
Simultanéité, 367
Situation, 25, 27, 29, 30, 32, 33, 34, 37, 38, 42, 46, 49, 51, 52, 53, 58, 60, 63, 69, 72, 84, 88, 90, 94, 96, 102, 113, 116, 120,

121, 124, 126, 127, 129, 133, 135, 140, 142, 143, 144, 149, 150, 153, 159, 164, 185, 213, 225, 241, 243, 246, 253, 255, 257, 269, 273,279, 280, 283, 287, 288, 289, 291, 292, 297, 301, 307, 314, 316, 317, 322, 323, 325, 328, 329, 330, 331, 339, 340, 341, 342, 348, 349, 350, 351, 359, 362, 363, 364, 367, 368, 392, 412, 417, 421, 422, 424, 428, 435, 453, 460, 468, 471
Subjectivité linguistique, 139, 145

T

Temps hyperonymique, 373, 374, 390, 393, 450, 451
Temps hyponymique, 373, 390, 393, 450, 451
Tourisme, 18, 19, 20, 22, 48, 61, 62, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 83, 110, 122, 128, 163, 169, 189, 241, 242, 260, 398, 399, 404, 406, 407, 408, 411, 412, 417, 422, 424, 439, 442, 445, 458, 460, 467, 469, 471, 472, 475
Touriste, 48, 70, 71, 83, 90, 92, 93, 94, 97, 107, 108, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 152, 153, 154, 155, 158, 159, 163, 164, 167, 173, 178, 192, 199, 202, 209, 214, 216, 223, 227, 228, 230, 240, 243, 244, 248, 249, 251, 252, 254, 257, 267, 268, 274, 275, 276, 281, 282, 283, 286, 293, 295, 298, 299, 337, 340, 341, 351, 365, 371, 372, 384, 416, 426, 444, 448, 452
Typologie, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 151, 152, 457, 461, 463, 474

V

Visite guidée, 66, 69, 89, 154, 155, 157, 158, 174, 223, 413, 417, 439, 440, 442, 444, 445

Index des auteurs

A

Abry, 20, 21, 453, 457
Adam, 87, 100, 106, 454, 457
Adjabeng, 30, 31
Adodo, 43
Agbodeka, 40, 457
Akyeampong, 72, 457
Alidou, 60
Almeida, 141, 144, 281, 300, 309, 315, 318, 332, 339, 340, 345, 354, 355
Amuzu, 32, 33, 58, 457
Ansre, 30, 54
Authier, 126
Auzias, 23, 184, 458

B

Bachelard, 48, 51
Bakah, 18, 19, 62, 63, 398, 399, 407, 412
Bakhtine, 99, 105, 106, 125, 128, 129, 151
Bally, 124, 139, 145
Balmet, 100, 110
Bamgbose, 52, 53, 56
Banfield, 128
Barbéris, 95
Barthélémy, 395
Bastable, 422
Baumann, 35
Baylon, 128, 129, 131, 132, 133, 148, 149, 150, 158
Benveniste, 103, 124, 135, 139, 140, 141, 145, 176, 179, 272, 280
Berchoud, 395
Berne, 150, 465, 473, 474
Berrendonner, 143
Biber, 21, 105
Bilger, 179
Binon, 394
Blanche-Benveniste, 135, 176
Borillo, 330, 331, 340, 343, 365
Bosch, 143
Bouchard, 101
Bourdieu, 217
Bréal, 139, 145
Bronckart, 101, 103, 106
Bryan, 35
Buah, 39, 40
Buffard-Moret, 375, 388, 392, 393
Bugarski, 53
Bukari, 29, 34, 56, 61, 62

C

Calvet, 37, 51, 52, 53
Carcassonne-Rouif, 109
Cazes, 70
Céline, 98
Central Intelligence Agency, 25, 27, 28
Cervoni, 124
Challe, 397, 409, 413, 420, 421
Charaudeau, 86, 87, 88, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 109, 112, 126, 127, 149, 150, 158, 273
Chaudenson, 57
Chavagneux, 33, 39, 40, 41, 42, 43
Cislaru et al., 21
Colliard, 34
Corblin, 305, 461
Cornish, 143, 300, 301, 305, 306, 309, 310, 314, 353
Cosnier, 109, 173
Couillerot, 403, 404
Courtillon, 422
Culioli, 131, 273
Cuq, 120, 397, 407, 420, 422

D

Dann, 249
Danon-Boileau, 144, 307, 314, 436
De Lavergne de Tressan, 35
De Nuchèze, 409
Diki-Kidiri, 29, 30, 53, 54, 57, 58, 59
Drah, 39, 463
Dubois, 126, 129, 218
Ducrot, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 147

E

Edu-Buandoh, 58
Étienne, 45, 218

F

Fishman, 51
Fløttum, 128
Foucault, 86
Fraser, 142
Frimpong-Ansah, 40

G

Gajo, 176
Galian, 394
Galisson, 394
Garrod, 143
Gayibor, 43
Geiger-Jaillet, 59, 62

Genette, 132
Germain, 410
Ghana Government, 55, 473
Ghana News Agency, 73, 464
Ghana Statistical Service, 19, 77, 464
Ghana Tourist Board, 19, 72, 77, 78, 79, 464
Ghiglione, 150
Gloaguen, 277
Goffman, 95, 112, 149, 156, 182
Grawitz, 192, 197, 218, 219
Greatbatch, 109
Grebe, 233
Greenberg, 35
Gregori-Signes, 109
Greatbatch, 109
Grevisse, 371, 372, 381
Grice, 153, 454
Gülich, 136
Guespin, 86, 126
Guillaume, 86

H

Habermas, 153
Halliday, 141, 142
Haugen, 51
Heritage, 109
Holtzer, 397, 400
Huber, 59
Hudelot, 156, 157, 181, 182
Hybertie, 379

J

Jakobson, 104
Johnson, 18
Jouve, 373, 374

K

Kara, 136, 137, 138,
Kerbrat-Orecchioni, 94, 95, 96, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 108, 109, 112, 121, 126, 127, 130, 135, 140, 145, 146, 147, 156, 157, 158, 173, 175, 176, 180, 181, 182, 249, 278, 308, 335, 336, 338, 344, 367, 368, 369, 370, 409, 454
Kleiber, 141, 142, 143, 145, 287, 302, 305, 306, 310, 311
Knafou, 70
Kouassi, 29
Kufuor, 33, 34, 42, 196, 207
Kwadzo, 30, 37, 38, 58, 60

L

Labov, 172
Labre, 224
Lafage, 34, 35, 37
Language Centre, University of Ghana, 30, 31
Language Centre, University of Ghana and Institute of Linguistics, 30
Le Ninan, 401, 405, 410, 411, 413
Leclerc, 33, 34, 35, 36, 42, 44, 45, 59
Lehmann, 398, 401, 402
Lentz, 197, 198, 204, 206
Le Petit Robert des noms propres, 217
Lévi-Strauss, 150
Lewis, 32, 34, 36
Lousada, 420, 421
Lozato-Giotart, 69, 70, 71, 74, 75
Lyons, 143

M

Macé, 46, 204, 205
Maillard, 142, 144
Maingueneau, 86, 87, 88, 90, 91, 92, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 107, 112, 126, 127, 130, 132, 133, 134, 135, 141, 149, 150, 158, 272, 273, 277, 278, 279, 280, 282, 287, 291, 295
Manessy, 37
Mangiante, 396, 397, 398, 400, 404, 405, 406, 407, 412, 413, 414, 415, 416, 418, 419, 428, 432, 453
Marc, 149, 152, 458, 469, 474
Mazrui, 198, 229, 230, 234
Mesure, 240
Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la collectivité locale, 45, 470
Ministry of Education, 49, 50, 55, 464
Ministry of Tourism, 73, 470
Moirand, 114, 116
Morel, 315, 321, 436

Moscovici, 97
Mourlhon-Dallies, 114
Mukena Katayi, 222
Munby, 407
Myers, 301, 312

N

Nef, 373
Neveu, 191
Ngakoutou, 222
Nølke, 128
Nukunya, 197
Nunan, 104

O

O'Connel, 175
Olsen, 128
Organisation mondiale du tourisme, 69, 71, 74, 471, 472
Organisation mondiale du tourisme, 69
Osei Adjei, 39, 40
Owiredu, 58, 59

P

Parpette, 396, 397, 398, 400, 404, 405, 406, 407, 412, 413, 414, 415, 416, 418, 419, 428, 432, 453
Pauvert, 45, 204
Pêcheux, 127
Perrot, 197
Petitjean, 103
Peytard, 94, 95, 96, 97, 98
Poirier, 219
Pop, 139
Porcher, 394, 413
Portine, 110, 394
Prah, 60
Puy-Denis, 26, 27, 38, 39, 42, 217, 237, 239

Q

Quenum, 221
Qotb, 408, 410, 411, 412, 413, 418, 419

R

Ragin, 188
Reichler-Béguelin, 143
Rémy, 72, 467
Richterich, 404, 406, 407
Riegel, 291, 314, 315, 367, 382, 384, 388
Ropiya, 29, 30
Roulet, 88, 113, 129, 137, 156

S

Sacks, 151
Sanford, 143
Sarfati, 87, 140, 145, 147, 368
Sarter, 60
Sartori, 187
Searle, 115
Simonin-Grumbach, 103
Sinclair, 156, 182
Sitri, 21
Smock, 56
Stewart, 35

T

Taglainte, 432,
Tamba, 142
Terray, 198
Teulon, 234
Teye, 19, 72, 73
Thomas, 197, 219, 221, 222, 225, 226, 233, 463, 465
Togo, Ministère de l'éducation, 27, 29, 45
Traverso, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 109, 191
Truchot, 53, 54

U

University of Cape Coast, 65, 66, 67, 69, 463, 475

V

Vanderveken, 116
Van Dijk, 102
Vellas, 74
Verlet, 56, 58
Vigour, 187, 188
Vion, 125, 126, 148, 149, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 176, 181

W

Westermann, 35

Y

Yiboe, 363, 433

Liste des sigles

AD : Analyse de discours

ADD : Analyse différentielle de discours

ADDI : Alliance pour la démocratie et le développement intégral

CAR : Comite d'action pour le renouveau

CDDPA : Convention démocratique des peuples africains

CIREL : Centre International de Recherche et d'Étude des Langues

CPP : Convention People's Party

DNL : Discipline non linguistique

FG : Français général

FGT : Français pour les guides touristiques

FLE : Français langue étrangère

FOS : Français sur objectif specifique

FS : Français de spécialité

GTB : Ghana Tourist Board

GTC : Ghana Tourist Corporation

GTDC : Ghana Tourist Development Company

JHS : Junior High School

NDC : National Democratic Congress

NPP : New Patriotic Party

NTO : National Tourisme Organisation

OMT : Oragnisation mondiale du Tourisme

PNC: People National Convention

PNDC : Provisional National Defence Council (PNDC)

RPT : Rassemblement du peuple togolais

SHS : Senior High School

SNPT : Société nationale des phosphates du Togo

UFC : Union des forces du changement

UTD : Union togolaise pour la démocratie